http://www.numelyo.bm-lyon.fr

La Vierge Marie et l'Emmanuel et cinquantenaire de la Définition Dogmatique de l'Imaculée-Conception

Auteur :Lémann, Augustin, 1836-1909

Date :1904

Cote : SJ E 450/19

Permalien : http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO0100137001104897249

Droit d'utilisation : Domaine public, Licence Ouverte-Open Licence

E 450/19

CINQUANTENAIRE DE LA DÉFINITION DOGMATIQUE
DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

LA VIERGE

ET

L'EMMANUEL

PAR

L'ABBÉ AUGUSTIN LÉMANN

CHANOINE HONORAIRE DE LA PRIMATIALE DE LYON
PROFESSEUR AUX FACULTÉS CATHOLIQUES

PARIS
LIBRAIRIE Vve CH. POUSSIELGUE
15, RUE CASSETTE, 15

1904

E 450/19

BIBLIOTHÈQUE
"Les Fontaines"
S J
60 – CHANTILLY

LA VIERGE

ET

L'EMMANUEL

PROPRIÉTÉ DE

M. POUSSIELGUE

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'avenir de Jérusalem, par M. l'abbé A. Lémann. In-12..... 3 50

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le sceptre de la tribu de Juda entre les mains de Jésus-Christ, ou le Messie venu. In-8. (Lyon, Em. Vitte.)..... 2 50
La police autour de la personne de Jésus-Christ. In-12. (Lyon, Em. Vitte.)..... 1 »
Satan contre Jésus. In-8. (Lyon, Em. Vitte.)..... 1 »
Le Christ rejeté. In-8. (Paris, Lecoffre.)..... 1 50
Valeur de l'assemblée qui prononça la peine de mort contre Jésus-Christ. In-8. (Lyon, Em. Vitte.)..... 2 »
Les Psaumes des pèlerinages, avec réflexions. In-12. (Lyon, Em. Vitte.)..... » 50
Salomon et saint Thomas d'Aquin. In-8. (Lyon, Em. Vitte.)..... 1 »
Nos devoirs à l'égard de Léon XIII, souverain dépouillé. In-8. (Lyon, Em. Vitte.)..... » 50
Dieu a fait la France guérissable. In-8. (Paris, Lecoffre.)..... 1 »
L'Antéchrist de l'Ancien Testament (la paganisation de l'enseignement, les prêtres à la palestre). In-8. (Lyon, Vitte.)..... 2 »
L'enseignement chrétien au temps de l'Antéchrist. In-8. (Lyon, Em. Vitte.)..... 1 »
L'apostasie dans l'enseignement public. In-8. (Lyon, Em. Vitte.). 1 »

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

CINQUANTENAIRE DE LA DÉFINITION DOGMATIQUE
DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

LA VIERGE

ET

L'EMMANUEL

PAR

L'ABBÉ AUGUSTIN LÉMANN

CHANOINE HONORAIRE DE LA PRIMATIALE DE LYON
PROFESSEUR AUX FACULTÉS CATHOLIQUES

PARIS
LIBRAIRIE Vve CH. POUSSIELGUE
15, RUE CASSETTE, 15

1904

A LA MÉMOIRE
DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX
QUI A DÉFINI LE DOGME
DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION
LE 8 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE 1854

ET

HOMMAGE
A SA SAINTETÉ LE PAPE PIE X
QUI EN CÉLÈBRE LE CINQUANTENAIRE
EN CETTE PRÉSENTE ANNÉE 1904

C'est à l'obligeance de M. l'abbé Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice membre et secrétaire de la Commission biblique instituée par S. S. le Pape Léon XIII, que nous devons la communication de cette reproduction de la fresque de Sainte-Priscille. Insérée dans son *Manuel biblique* (t. II), elle y est expliquée par les lignes suivantes :

« Dans cette belle représentation de la Sainte Vierge, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, au cimetière de Sainte-Priscille, via Salaria, près de Rome, la partie inférieure de l'enduit s'est malheureusement détachée. Le bas du groupe de la Mère et de l'Enfant, ainsi qu'un fragment d'Isaïe, n'existent plus. La très Sainte Vierge, assise, a un voile sur la tête ; elle porte une tunique à manches courtes, et sur la tunique, un pallium. Elle tient dans ses bras l'Enfant Jésus, l'Emmanuel prédit par Isaïe. Le divin Enfant tourne la tête. A gauche, Isaïe est debout. Il est représenté jeune, la barbe naissante sous le menton. Il n'a pas d'autre vêtement que celui des philosophes, le pallium, jeté sur l'épaule gauche. De la main droite, il montre le groupe de la Vierge-Mère et d'Emmanuel, et l'étoile peinte en haut du tableau (*Isaïe*, IX, 12 ; LX, 2, 3, 19) : dans la main gauche, il tient le rouleau ou volume de ses prophéties. »

C'est à l'obligeance de M. l'abbé Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice membre et secrétaire de la Commission biblique instituée par S. S. le Pape Léon XIII, que nous devons la communication de cette reproduction de la fresque de Sainte-Priscille. Insérée dans son *Manuel biblique* (t. II), elle y est expliquée par les lignes suivantes :

« Dans cette belle représentation de la Sainte Vierge, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, au cimetière de Sainte-Priscille, via Salaria, près de Rome, la partie inférieure de l'enduit s'est malheureusement détachée. Le bas du groupe de la Mère et de l'Enfant, ainsi qu'un fragment d'Isaïe, n'existent plus. La très Sainte Vierge, assise, a un voile sur la tête ; elle porte une tunique à manches courtes, et sur la tunique, un pallium. Elle tient dans ses bras l'Enfant Jésus, l'Emmanuel prédit par Isaïe. Le divin Enfant tourne la tête. A gauche, Isaïe est debout. Il est représenté jeune, la barbe naissante sous le menton. Il n'a pas d'autre vêtement que celui des philosophes, le pallium, jeté sur l'épaule gauche. De la main droite, il montre le groupe de la Vierge-Mère et d'Emmanuel, et l'étoile peinte en haut du tableau (*Isaïe*, IX, 12 ; LX, 2, 3, 19) : dans la main gauche, il tient le rouleau ou volume de ses prophéties. »

ISAÏE PROPHÉTISANT LA VIERGE ET L'EMMANUEL

(*Isaïe*, VII-XII)

FRESQUE DE LA CATACOMBE DE SAINTE-PRISCILLE

PRÈS DE ROME

PRÉFACE

Au livre de l'Apocalypse il est parlé de grands hommages qui se sont produits autour de l'*Agneau* : « *Je vis*, dit saint Jean, *et j'entendis autour du trône la voix de beaucoup d'anges, et leur nombre était des milliers de milliers. Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel et sur la terre et sous la terre et sur la mer et en elle : je les entendis toutes disant à Celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau : Bénédiction et honneur et gloire et puissance dans les siècles des siècles !*[1] »

C'est quelque chose d'analogue qui se produit autour de la Très Sainte Vierge, en cette année 1904, à l'occasion du cinquantenaire de la définition dogmatique de son Immaculée Conception. Individus et nations, Universités et villes, prêtres et multitudes, tous les âges, tous les peuples lui apportent un hommage unanime. Le latin, le grec, l'italien, le français, toutes les langues nationales, vieillies ou modernes, la saluent, la chantent, la proclament *Immaculée* et *Bienheureuse*.

Il nous a semblé que, dans ce concert de louanges, la

1. *Apocal.*, v, 11-13.

voix rétrospective de l'Ancien Testament pourrait ajouter une note qui se mêlerait à l'harmonie universelle.

Parmi les quarante-cinq livres inspirés qui constituent la vieille Bible des Hébreux, il en est un, dû à la plume du prophète Isaïe, qui a annoncé et comme montré d'avance cette Vierge sans tache. Fait providentiel et bien digne d'attention ! C'est au milieu de l'histoire juive, à son midi, en l'an 741 (avant J.-C.), que cette grande annonce de *la Vierge* a été faite, illuminant comme un météore les deux versants de l'Ancien Testament. Jusqu'à ce moment, il n'avait été question d'Elle qu'avec réserve. La raison en était, dans le plan divin, que, durant l'ère patriarcale et les premiers siècles de la Loi mosaïque, il importait, avant tout, d'arrêter les regards et les désirs sur la personne même du Rédempteur promis dans l'Éden, dont la croyance était nécessaire au salut. Mais, avec Isaïe, la réserve cesse ; et c'est d'une grande voix, avec une emphase solennelle, qu'il annonce et proclame *la Vierge !*

Cette conduite progressive de la Providence par rapport à la connaissance de Marie ne méritait-elle pas d'être mise en lumière ? Ne constitue-t-elle pas une *Apologétique mariale*, commencée dès l'Ancien Testament ? Une partie des pages de ce livre lui est donc consacrée. On y sent partout la présence de la douce Vierge, alors même qu'elle est invisible, semblable à cet encens qui brûle devant l'autel du Seigneur et qui remplit le temple d'un suave parfum, même après que sa fumée a disparu.

Mais ce n'est pas une Vierge solitaire qu'Isaïe a annoncée. Il la montre avec un fils, avec l'Emmanuel.

L'enfant est entre ses bras ; elle le nourrit de lait et de miel. Admirable harmonie des deux Testaments ! Plus tard, les Évangélistes montreront aussi la Vierge, inséparable de son Fils. Ils diront que les premiers fidèles *trouvèrent l'Enfant avec Marie sa Mère*[1]. Qu'il est consolant d'apercevoir déjà, avec Isaïe, dans le lointain des âges, la céleste et pure physionomie de la Vierge s'inclinant, avec tendresse, sur l'Enfant-Dieu de Bethléem. La radieuse apparition de Marie portant Jésus sur son sein et l'offrant aux adorations des anges, des pâtres et des rois, se dessine déjà, sous la plume du Prophète, lorsqu'il écrit : « *Voici que la Vierge conçoit et enfante un fils, et elle lui donne le nom d'Emmanuel.* »

Quels enseignements jaillissent d'un rapprochement des Prophètes et des Évangélistes ! et quelle douce invitation à nos frères, les Protestants, à ne point séparer la Mère du Fils, à ne plus contester à Marie les honneurs que l'Église catholique lui a décernés ! Qu'ils cessent donc de répéter que nous adorons Marie. Les catholiques n'adorent que Dieu, Un en Trois personnes ; mais ils saluent Marie avec l'ange du ciel, ils la bénissent, ils la proclament Bienheureuse, ils l'invoquent, non pas comme celle à qui il appartient de donner la grâce, mais comme celle qui peut nous l'obtenir. L'Église catholique honore la femme bénie que Dieu daigna choisir comme la Mère du Sauveur ; et vénérer cette Mère, c'est se préparer à adorer son Fils.

Qu'ils sont éclatants, en effet, et démonstratifs, les noms,

1. S. Matth., II, 11.

les titres qu'Isaïe attribue à ce fils de la Vierge ! « *Il sera appelé*, dit-il, l'*Admirable*, *le Conseiller*, *le Dieu fort*, *le Père de l'éternité*, *le Prince de la paix.* » N'y a-t-il pas, là encore, une invitation à d'autres frères, les Israélites, à reconnaître dans l'Emmanuel, porteur de tous ces noms divins, le Messie promis à leurs ancêtres? Puissent-ils ne plus tarder à le faire !

Depuis cinquante ans, de concert avec mon frère jumeau, nous nous efforçons de les en persuader. C'est la ligne de conduite que nous avons apprise de saint Paul : « *J'honorerai mon ministère*, écrivait l'Apôtre, *en provoquant de quelque manière l'émulation dans ceux qui sont de ma chair et en sauvant quelques-uns d'entre eux... Selon l'Évangile, sans doute, ils sont ennemis; mais, selon l'élection, ils sont très aimés, à cause de leurs pères. Car les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance*[1]. »

Que cette année 1904, marquée par la ferveur renouvelée des fils de l'Église, puisse donc voir, grâce à l'intercession de la Très Sainte Vierge, la conversion de nombreux Protestants et un retour non moins nombreux des restes d'Israël. Notre action de grâces sera l'acclamation que saint Jean entendit monter et entourer le trône de l'Agneau : « *Bénédiction et honneur et gloire et puissance dans les siècles des siècles !* »

Lyon, le 25 mars 1904, jour anniversaire où, en l'année 1858 et dans la grotte de Lourdes, la bienheureuse Vierge Marie prononça ces paroles : *Je suis l'Immaculée-Conception.*

1. *Ép. aux Rom.*, XI, 13-14, 28-29.

ARCHEVÊCHÉ
DE
LYON
✝

Lyon, le 10 mars 1904.

Cher Monsieur le Chanoine,

Votre contribution au Congrès marial de Rome et au Jubilé de l'Immaculée Conception se présente en un beau volume : *La Vierge et l'Emmanuel.*

Je suis heureux d'adhérer pleinement à l'éloge que fait de ce pieux travail notre cher Recteur des Facultés catholiques, Mgr Dadolle, et de vous en féliciter avec lui.

A son témoignage si compétent, j'ajoute du plus grand cœur mes bénédictions les plus paternelles.

Recevez-les, cher Monsieur le Chanoine, comme un gage de fécondité pour ce nouveau fruit de vos utiles labeurs et comme l'expression de ma respectueuse affection.

✝ Pierre, Cardinal Coullié,
Archevêque de Lyon et de Vienne,
Primat des Gaules.

FACULTÉS CATHOLIQUES
DE LYON
Antérieurement : UNIVERSITÉ CATHOLIQUE
25, RUE DU PLAT

Lyon, le 8 mars 1904.

MONSIEUR LE CHANOINE ET VÉNÉRÉ COLLÈGUE,

Vous avez eu la très heureuse pensée d'apporter une contribution aux fêtes romaines qui doivent prochainement solenniser les noces d'or de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, et de le faire en la forme d'une œuvre d'exégèse, dont je pense qu'elle restera le monument de votre science et de votre piété mariale.

Les travaux préparatoires à l'acte du 8 décembre 1854, admirablement condensés dans la *Bulle Ineffabilis*, d'autres travaux venus depuis, qui prenaient à cette Bulle leur point de départ, pour ensuite développer théologiquement l'une ou l'autre de ses parties : en un mot, tout le vaste appareil scientifique qui a entouré la définition dogmatique, avait, certes, pleinement éclairé les origines du jeune dogme et fait voir jusqu'à l'évidence que, seule, la formule catholique en est d'hier, tandis que son contenu se lit partout dans le dépôt de la Révélation. Mais c'est là une démonstration dont l'utilité pas plus que l'intérêt ne s'épuise : à savoir, comment naissent les dogmes et comment, quelle que soit la date de leur inscription officielle au *Credo* de l'Église, tous procèdent également et immédiatement de Dieu.

Nul doute que la voix des Docteurs ne s'apprête à redire ces choses pendant les fêtes jubilaires de Marie Immaculée. Quant à vous, Monsieur le Chanoine, vous avez été attiré, vous deviez l'être, par la lumière d'aurore dont l'Ancien Testament a commencé de nimber le front de la Vierge. Et, de cette lumière, vous avez cherché à démêler et à fixer les rayons, précisément au point où ils brillent du plus vif éclat, dans ce *Livre de l'Emmanuel* qui est le chef-d'œuvre et le centre de la prophétie antique.

Il semble, au premier abord, que le plan de votre ouvrage s'élar-

git fort au delà d'un chapitre d'apologétique mariale, puisque c'est toute la mine des oracles du *Livre de l'Emmanuel* que vous avez entrepris de sonder. Ces oracles forment trois groupes, qui se soudent, dites-vous, en une très claire analyse de l'âme prophétique, à trois faits historiques : les trois conjurations contre la Maison de David, auxquelles Isaïe oppose successivement le nom du *Fils de la Vierge*, son ministère et ses titres, le règne de paix qu'il finira par exercer sur toute l'humanité et sur toute la terre. Or, la Vierge n'est présente explicitement que dans le premier de ces groupes, sous le nom d'*Almah*; et comme vous vous complaisez à illustrer, si je puis ainsi parler, sa présence dans ce vieil oracle du huitième siècle avant le Christ, de tous les témoignages des deux traditions, juive et chrétienne, qui l'y ont reconnue, en même temps que de tous les arguments de la philologie qui l'y montrent! L'*Almah* n'était point, d'ailleurs, une inconnue pour le peuple de l'attente : sa figure s'était esquissée, le long des siècles, depuis l'Éden, et, après Moïse, David et Salomon y ajoutèrent de si beaux traits! Isaïe, lui, en précise définitivement le caractère, en annonçant son enfantement merveilleux, dont le fruit est Emmanuel.

Les oracles des deux derniers groupes développent le portrait d'*Emmanuel* : par là, ils projettent encore sur l'*Almah* comme une lumière de reflet; car, si Elle n'est que par Lui et pour Lui, Elle est partout où il y a son Fils, et à mesure qu'Emmanuel grandit dans la prophétie, sa Mère participe au rayonnement de sa gloire.

Mère de l'Emmanuel! N'est-ce pas de cette prérogative inouïe que résulte pour la Vierge, en dehors même de révélations spéciales, par la plus forte des conclusions théologiques, le privilège de son Immaculée Conception?

Vous avez donc très directement et efficacement fait contribuer l'Ancien Testament à établir la thèse de la « Toute-Beauté » de Marie, en montrant, pieusement et savamment, dans les pages du Prophète, la Vierge et l'Emmanuel, l' « Enfant avec sa Mère », Celui qui est saint par nature et Celle qui est sainte par la plénitude de grâce.

Puisse votre livre, cher Monsieur le Chanoine, apprendre à ceux qui l'ignorent comme l'on passe de la demi-lumière de la Bible aux pleines clartés de l'Évangile! Vous avez montré ce chemin, d'abord

par l'exemple... et depuis lors, tant de fois, avec votre plume d'apôtre !

Vous me permettrez, pour finir, d'exprimer le vœu que *La Vierge et l'Emmanuel* ne soit pas, au Congrès marial de Rome, seulement l'hommage de votre âme individuelle, mais, si je l'ose dire, de l'âme aussi des Facultés catholiques de Lyon, auxquelles votre nom et vos services appartiennent depuis vingt-cinq ans.

Veuillez agréer, Monsieur le Chanoine et vénéré Collègue, avec l'expression de mes félicitations les plus sincères, l'assurance de mon respectueux dévouement en N.-S.

P. DADOLLE,
Vicaire général,
Recteur des Facultés catholiques de Lyon.

GRAND SÉMINAIRE
St-IRÉNÉE
LYON

23 février 1904.

Éminence,

Monsieur le chanoine A. Lémann a bien voulu me faire l'honneur de me confier la revision des épreuves de son livre sur *La Vierge et l'Emmanuel*.

Je suis heureux de déclarer que je n'ai rien trouvé en cet ouvrage que de conforme à la saine doctrine et à l'interprétation traditionnelle de la Sainte Écriture.

A mon humble avis, ce travail est de nature à intéresser et à édifier pleinement ceux qui cherchent, avant tout, dans l'étude de nos Livres saints, la nourriture de l'âme et l'aliment de la piété.

Mes vœux les plus sincères sont pour que l'ouvrage réponde au désir du vénéré auteur, en faisant mieux connaître la manière admirable dont Dieu a fait annoncer et préfigurer, sous l'ancienne Loi, le Verbe incarné et sa très sainte Mère.

Éminence, je Vous prie de vouloir bien agréer l'hommage du religieux respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur.

M. Lepin,
Pr. S. Sulp.

PRÉLIMINAIRES

I. Ce qu'il faut entendre par livre de l'Emmanuel. — II. Comment il s'est fait que les admirables prophéties qu'il renferme ont été faites à un prince aussi incrédule et aussi impie que l'était Achaz, roi de Juda. — III. La division de ce livre basée sur une triple conjuration ourdie contre la Maison de David. — IV. Attributs divins qui s'y reflètent.

I

On donne le nom de livre de l'Emmanuel à six chapitres du prophète Isaïe (VII-XII) contenant une série d'oracles étroitement liés entre eux, parce que tout ce qu'ils renferment se rattache à *Emmanuel* (*Dieu avec nous*) comme à un centre.

Ces divers oracles ont été prononcés au commencement du règne d'Achaz, roi de Juda, probablement la première année de son règne, l'an 741 avant J.-C.[1].

On peut dire qu'ils constituent comme le joyau d'Isaïe, comme une clef d'or qui ouvre toutes les autres prophéties, parfois obscures, de l'Ancien Testament. Sans leur secours, en effet, les prédictions relatives au Christ annoncé comme Fils de l'homme seraient très embarrassantes, car elles lui attribuent souvent des qualités à première vue inconciliables avec la nature humaine : or Isaïe déclarant ouvertement que le Christ sera *Emmanuel*, c'est-à-dire *Dieu avec nous*, toute difficulté disparaît. Aussi n'eût-il écrit, sous l'inspiration divine, que ces six chapitres, qu'Isaïe mériterait encore ces belles épithètes « d'admirable prophète, de prophète divin, tout à fait divin » que lui ont données les Pères.

Le style de ces six chapitres correspond à l'élévation, à la

1. Achaz régna seize ans (741-729).
2. S. August., *Confess.*, l. IX, c. v.

magnificence des pensées. Élégant et sublime, orné et grave tout à la fois, il réunit en un degré merveilleux l'abondance et la force, la richesse et la majesté ; dans ses images, quelle exacte convenance, quelle noblesse, quel éclat, quelle variété ! S. Augustin rapporte qu'ayant demandé à S. Ambroise, au moment de sa conversion, quel livre il devait lire : « Isaïe, lui répondit-il . » Qu'il nous soit permis d'ajouter : Si quelqu'un souhaite d'apprendre de l'Ancien Testament ce que devait être le Christ, ce Désiré des collines éternelles, et ce que devait être aussi cette Femme privilégiée, qui serait sa Mère, qu'il lise avec nous dans Isaïe ce que ce prophète a annoncé.

II

Ses vues prophétiques relatives à la personne du Christ à venir et à son royaume sont, en effet, si neuves, si précises, si magnifiques, qu'on s'étonne, de prime abord, qu'elles lui aient été manifestées en faveur d'un prince aussi impie, aussi révolté contre Dieu que l'était Achaz. Loin de faire ce qui était agréable au Seigneur son Dieu, Achaz avait même surpassé l'impiété de ses prédécesseurs, l'impiété d'Athalie et de Joas, « en élevant des statues à Baal, en sacrifiant non dans le Temple mais sur les hauts lieux, en faisant passer ses enfants par le feu dans la vallée de Bénennom, selon la superstition des nations que le Seigneur avait fait mourir à l'arrivée des enfants d'Israël[1] ». Pour comprendre combien grande était l'impiété de ce roi, il faut se rappeler que les Israélites avaient trouvé chez les anciens habitants de la terre de Chanaan une coutume qui fait horreur à la nature : c'était de sacrifier leurs enfants au soleil, en les jetant dans un feu qu'on entretenait en l'honneur de ce dieu nommé par la Ammonites *Moloch*, c'est-à-dire roi Cela s'appelait consacrer

1. II *Paralip.*, XXVIII, 1-4.

les enfants par le feu. Il y avait sous les murs de Jérusalem une vallée, qui avait appartenu à Ennon et à ses enfants, et qu'à cause de cela on appelait *Gehennom*, c'est-à-dire vallée d'Ennom. C'est là que les Israélites prévaricateurs entretenaient un feu continuel, par lequel ils consacraient leurs enfants à Moloch. Les mœurs étant alors moins féroces qu'au temps des Chananéens, la cérémonie se réduisait communément à faire passer rapidement les enfants à travers la flamme, dans la persuasion qu'ils avaient été purifiés et consacrés par Moloch, dont ce feu était le symbole. L'impiété d'Achaz l'avait entraîné jusqu'à cet excès, et cependant c'est à lui que le Seigneur va faire révéler par Isaïe un ensemble d'oracles sur le Christ à venir, tellement précis, tellement détaillés et magnifiques, qu'ils suffiraient, à eux seuls, à établir la divinité de Jésus-Christ et de son œuvre. Encore une fois, pourquoi pareille faveur, pourquoi cette communication de si étonnantes lumières à un prince de si grande impiété?

L'étonnement cesse lorsqu'on apprend d'Isaïe lui-même qu'une triple conjuration menaçait à cette époque l'existence de la famille royale de David dont Achaz était le douzième successeur et de laquelle le Christ promis devait sortir.

Trois conjurations[1] :

Une conjuration à l'extérieur, celle des rois coalisés de Samarie et de Syrie, Phacée et Razin. Leur projet est de renverser Achaz et la Maison de David pour les remplacer par une nouvelle dynastie étrangère qui serait celle des Tabéel. Outrepassant les arrêts de Dieu qui les avait suscités l'un et l'autre pour châtier l'impiété d'Achaz, les deux rois sont venus mettre le siège devant Jérusalem avec le dessein bien arrêté de détrôner Achaz. De là, ils commettront de tels ravages dans le royaume de Juda, que ce roi impie, pour se tirer d'affaire, implorera non pas le secours tout-puissant du Dieu d'Israël, mais le secours humain de Téglathphalasar II, roi d'Assyrie. Le

1. C'est l'expression dont se sert Isaïe (VII, 5; VIII, 12).

temps presse : déjà la ville assiégée, Jérusalem est aux abois, la famille de David dans la terreur, car, selon les mœurs du temps, tout détrônement entraînait l'extermination de la famille royale existante[1].

Telle était la première conjuration.

Une seconde conjuration, celle-ci à l'intérieur même de Jérusalem, menaçait encore la famille de David. Tandis que le roi Achaz, s'abandonnant au plus complet découragement, s'est tourné, non pas vers Dieu, mais vers le roi idolâtre d'Assyrie, une partie de ses sujets, non moins découragés et non moins impies, s'est associée au projet subversif des rois de Samarie et de Syrie. Sujets rebelles et traîtres, ils ont comploté de livrer Jérusalem et le trône de David aux ennemis ; ils accepteront le fils de Tabéel et consentiront à la destruction de la famille davidique.

A ces deux conjurations, qui marchent actuellement de pair, succédera une troisième conjuration dans un avenir prochain, au commencement du règne d'Ézéchias, successeur d'Achaz. Déjà le prophète l'aperçoit et la dénonce : ce sera la conjuration de Sennachérib, roi d'Assyrie. Suscité par Dieu comme son vengeur, soit parce qu'Achaz lui a fait injure en invoquant le secours d'un bras étranger, soit parce que des sujets, infidèles à leur roi légitime, ont comploté sa chute avec les rois coalisés de Samarie et de Syrie, Sennachérib, verge de Dieu, en arrivera à outrepasser sa mission. Épris d'un fol orgueil, il méditera de s'emparer de Jérusalem et de se substituer à la Maison de David qu'il aura détruite jusque dans ses racines.

Voilà les trois conjurations dénoncées par Isaïe dans son

1. L'histoire des rois d'Israël offre plusieurs exemples de ces scènes sanglantes. Baasa massacra toute la famille de Jéroboam (III *Rois*, xv, 29) ; celles de Baasa et d'Achab subirent le même sort (III *Rois*, xvi, 11 ; IV *Rois*, x, 7). C'est ce qui explique pourquoi, d'après le texte d'Isaïe, la ligue des rois de Samarie et de Syrie fut annoncée, non pas à Achaz seul, mais à toute la Maison de David : *Et nuntiaverunt domui David.* (*Isaïe*, vii, 2.)

livre d'Emmanuel. Jamais, comme on le voit, la Maison de David n'avait été en si grand péril.

On comprend, dès lors, comment certaines prophéties, qui constituent cet admirable livre, ont pu être faites et ont été faites, en effet, au roi Achaz, si impie et si incrédule fût-il. Il incarnait alors et continuait la Maison de David. A cette Maison le Seigneur avait fait la promesse, le serment, que le Christ sortirait d'elle et l'éterniserait : « *J'ai juré à David mon serviteur : Je ferai fleurir votre race pour jamais ; et je fonderai votre trône, pour durer dans la suite de tous les âges... J'établirai sa race pour jamais, et j'égalerai la durée de son trône à celle des cieux... Je l'ai juré une fois par ma sainteté ; je ne manquerai point de parole à David : sa race durera éternellement. Son trône resplendira devant moi comme le soleil, il subsistera éternellement comme la lune*[1] ». Sans donc avoir égard à l'impiété d'Achaz, Dieu, parce que la famille de David est en péril, va intervenir. Les trois conjurations veulent ôter à David la lampe, et l'étincelle que Dieu lui a promise[2]. Elles prétendent abolir des décrets immuables, et changer le Christ que Dieu s'est réservé. Ce n'est donc plus aux hommes qu'elles font la guerre, c'est à Dieu même qu'elles la déclarent. C'est la vérité qu'elles veulent étouffer. C'est l'espérance du Messie qu'elles veulent éteindre. C'est la tige dont il doit descendre qu'elles veulent déraciner. Le ciel et la terre passeront mille fois plutôt que le serment fait à David demeure sans effet. Et c'est pourquoi Isaïe va se rendre de la part de Dieu auprès d'Achaz. Il lui fera entendre, ainsi qu'à la Maison de David et à tout le peuple de Jérusalem, les admirables prophéties dont la réunion constituera le livre d'*Emmanuel* et de *la Vierge-Mère*. Les trois conjurations avorteront, et, à leur occasion, la personne du Christ attendu sera, sur les lèvres d'Isaïe, mise en plus vive lumière.

1. *Ps.* LXXXVIII, 4, 5, 30, 36, 37, 38.
2. « *Je ferai paraître la puissance de David ; j'ai préparé ma lampe pour mon Christ.* » (*Ps.* CXXXI, 17.) La lampe est ici l'emblème de la splendeur.

III

C'est d'après cette triple conjuration que doit s'établir la division du livre de l'Emmanuel. Les diverses prophéties qui le constituent se déterminent et se groupent, comme d'elles-mêmes, à la lueur de cette idée mère.

Donc, trois groupes de prophéties correspondant aux trois conjurations :

Le premier groupe, relatif à la conjuration des rois coalisés de Samarie et de Syrie, s'étend du chapitre VII d'Isaïe jusqu'au chapitre VIII, verset 4 [1].

Le deuxième groupe, relatif à la conjuration des sujets d'Achaz, s'étend du chapitre VIII, 5, jusqu'au chapitre IX, 7.

Le troisième groupe, relatif à la conjuration de Sennachérib, roi d'Assyrie, s'étend du chapitre IX, 8, jusqu'à la fin du chapitre XI.

Ces trois groupes, composés de plusieurs oracles, ne se ressemblent pas sous le rapport du nombre de ces oracles, l'un en comptant quatre, l'autre deux, le troisième trois. Mais ils se ressemblent tous par rapport a trois idées principales, qui se retrouvent en chacun d'eux et dominent le tout. Ces trois idées principales sont celles-ci :

Dénonciation et inanité de la conjuration;

Annonce du châtiment que cette conjuration va entraîner;

Oracle messianique prononcé par le prophète à l'occasion de cette conjuration.

Il y a plus. Non seulement ces trois idées principales reparaissent invariablement dans chaque groupe, mais chacun

1. Il n'y a pas lieu de s'étonner des divisions, parfois fautives, qui se rencontrent dans les chapitres et versets du texte biblique. Ces divisions, qui ne datent que du XII[e] siècle pour les chapitres, du XVI[e] pour les versets, sont l'œuvre du cardinal Hugues de Saint-Cher et du célèbre imprimeur de Paris, Robert Estienne. Il leur est arrivé, plus d'une fois, de ne pas assez distinguer les matières.

d'eux présente encore ces parallèles remarquables que le châtiment annoncé est toujours en rapport direct avec la nature de la conjuration, et que chaque oracle messianique présente le Christ sous un aspect opposé au dessein même de la conjuration.

Les trois groupes de prophéties se terminent enfin par un cantique d'actions de grâces. La Maison de David, sauvée de toutes les conjurations, a, par la Vierge, produit le Messie, et ce Messie, Emmanuel, apporte le salut à toute l'humanité.

IV

Ce qui vient d'être dit sommairement du *Livre de l'Emmanuel* suffit déjà à faire apercevoir et admirer les attributs divins qui s'y reflètent. Aussi bien que la création, qu'on a pu, à juste titre, appeler *la première Bible de l'humanité*, les pages des Livres saints portent l'empreinte des perfections divines. Que la nature apparaît belle, contemplée avec les yeux de la foi ! Depuis le soleil qui remplit les espaces de l'éclat de ses feux jusqu'à l'humble lis oublié dans la vallée ; depuis les fonds les plus bas de la vallée qui se couronne de lis jusque dans les lointaines hauteurs où resplendissent les astres, toutes les créatures, chacune à sa manière, se racontent les unes aux autres les merveilles du Seigneur, attestent par leur nature et leur propre existence ses ineffables perfections, et chantent dans un cantique sans fin ses excellences et ses gloires. Les cieux chantent sa toute-puissance, les mers sa grandeur, la terre sa fécondité ; les nuées aux formes gigantesques figurent l'escabeau où pose son pied ; l'éclair est sa volonté, le tonnerre sa voix, la foudre sa parole ; il est dans le silence sublime des abîmes, dans la sublime fureur des ouragans. Mais si chaque chose de la création est ainsi en soi comme un reflet de quelqu'une des perfections divines, que

dire des merveilleux reflets projetés sur chacune des pages de nos saints Livres ! Celui de *l'Emmanuel* suffit a le faire constater.

C'est d'abord l'*unité* qui s'y reflète, cette unité qui constitue non seulement l'essence de Dieu, mais est encore le caractère de ses œuvres. De la première à la dernière ligne de ce livre il y a, en effet, à travers un enchaînement magnifique et un progrès continu, une pensée unique, celle de faire apparaître l'Emmanuel. Il y apparaît, mais toujours sous un aspect opposé au dessein de chacune des conjurations. En face de la personne intruse de Tabéel, c'est sa Personne divine qui est montrée sur les bras de la Vierge-Mère. En face des murmures et des trahisons de sujets rebelles, ce sont les caractères admirables de son ministère divin qui sont annoncés. Enfin, en face de la domination tyrannique projetée par Sennachérib, ce sont les douceurs et les gloires de son règne qui sont décrites. Dans cet enchaînement magnifique, les temps, les événements, les oracles s'entrelacent sans vide, sans confusion. C'est vraiment l'unité d'ordre, l'unité de vie, l'unité harmonique qui exprime l'unité adorable de Dieu.

Un autre reflet divin, qui distingue ce livre, c'est celui de la *Fidélité*. Dieu est fidèle ; il ne se laisse pas décourager par les ingratitudes de l'homme. Ce qu'il a promis à David, il le tiendra : le Christ sortira de son sang et éternisera son trône. Ses descendants infidèles seront humiliés, châtiés ; mais la famille davidique ne sera pas détruite, elle subsistera. Admirable fidélité de Dieu, comme elle resplendit dans ce livre de l'Emmanuel ! D'autres livres, des plus précieux et probablement inspirés, qui eussent trouvé place dans la Bible, ont été perdus : le *Livre de l'Alliance* [1], le *Livre des guerres du Seigneur* [2], le *Livre des Justes* [3], etc. Si malheureuses qu'aient été ces pertes, Dieu a permis cependant qu'elles n'arrivassent

1. *Exode*, XXIV, 7.
2. *Nombr.*, XXI, 14.
3. *Jos.*, X, 13 ; II *Rois*, I, 18.

pas sans compensation. Mais un livre dont la perte eût été irréparable, c'est celui de l'Emmanuel, parce que l'homme, au milieu de ses innombrables infidélités et des châtiments qu'elles méritent, a besoin d'apprendre que son Dieu ne lui ressemble pas, que ce qu'il a promis, il le tient, et que sa miséricorde l'emporte de beaucoup sur nos ingratitudes. Et c'est pourquoi, s'il était permis d'ajouter un sous-titre au beau titre de *Livre de l'Emmanuel*, c'est celui de *Livre des fidélités de Dieu* qui lui conviendrait.

A côté de cette fidélité divine, de cette unité divine que reflète ainsi le livre de l'Emmanuel, apparaissent, non moins éblouissants, des reflets de la *Vérité* divine par rapport au Messie. Ils s'y trouvent même si éblouissants, si nombreux, que peu de livres, dans l'Ancien Testament, en sont ornés dans une pareille abondance. La personne du Messie, en effet, ses deux natures divine et humaine, son ministère, son règne, sa Mère, y sont annoncés avec une telle précision, de tels détails, que le temps, qui détruit tant de choses, n'eût-il laissé intact, de tout l'Ancien Testament, que ce seul *Livre de l'Emmanuel*, il y en aurait assez pour faire entourer d'honneur et invoquer *Marie*, la Vierge-Mère, pour faire fléchir le genou devant *Jésus*, l'Emmanuel, et l'adorer !

PREMIÈRE SECTION

CONJURATION DES ROIS DE SAMARIE ET DE SYRIE POUR REMPLACER LA FAMILLE ROYALE DE DAVID PAR UN SYRIEN, LE FILS DE TABÉEL.

EMMANUEL
LE FILS DE LA VIERGE
ANNONCÉ EN OPPOSITION AVEC LE FILS DE TABÉEL

CHAPITRE PREMIER

MILIEU HISTORIQUE
OU VA SE PRODUIRE L'INTERVENTION DIVINE.

I. État prospère du royaume de Juda à l'avènement d'Achaz. — II. L'impiété de ce roi punie par la reprise d'une coalition qui n'avait pas abouti sous le règne précédent de Joatham, son père. — III. Aggravation de la coalition : elle se transforme en véritable conjuration Ce qu'était ce fils de Tabéel, par lequel les rois de Samarie et de Syrie, Phacée et Razin, ont conjuré de remplacer la dynastie davidique. — IV. Le plan de la conjuration : s'emparer par surprise de Jérusalem, par une irruption subite.

I

Achaz avait vingt ans lorsqu'il monta sur le trône, et il en régna seize (ann. 741-729 avant Jésus-Christ). Tout alors était prospère en Juda, à l'intérieur comme dans les relations avec l'étranger : l'organisation militaire achevée, Jérusalem bien fortifiée; partout, dans les bois, sur les hauteurs, des tours de défense construites ; le commerce florissant, le nom de Juda respecté parmi les peuples voisins. Cette prospérité matérielle était la récompense accordée par le Seigneur à la piété de Joatham, père et prédécesseur d'Achaz, ainsi que le rapporte le second livre des Paralipomènes : « *Joatham fit ce qui était droit devant le Seigneur. Il fit bâtir des villes sur les montagnes de Juda, et des châteaux et des tours dans les bois. Il fit la guerre au roi des Ammonites et il le vainquit. Et Joatham devint puissant, parce qu'il avait réglé ses voies en la présence du Seigneur, son Dieu* [1]. »

1. II *Paralip.*, XXVII, 3-6.

II

Malheureusement, Achaz ne marcha pas sur les traces de son père. Il a déjà été dit précédemment comment, dès les premiers jours de son règne, son impiété se manifesta publiquement.

Il ne tarda pas à en être puni.

Le Seigneur avait fait, si l'on peut parler ainsi, les préparatifs de ses vengeances sur la fin du règne de Joatham. Les rois de Syrie et d'Israël, Razin et Phacée, jaloux des prospérités du royaume de Juda, s'étaient ligués pour intriguer et l'amoindrir. Ils avaient même assemblé des troupes et fait quelques excursions sur les frontières du royaume florissant dont ils enviaient le bonheur. Mais Joatham les avait facilement repoussés, Dieu les réservant pour la punition d'Achaz : « *En ces jours, le Seigneur commença à envoyer contre Juda, Razin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Romélie* [1] ».

III

Ce fut donc par une permission divine que la coalition des deux rois de Syrie et d'Israël se reforma dès la première année du règne d'Achaz. Mais, cette fois, elle s'est aggravée. Ce n'est plus seulement, en effet, un dessein de conquêtes et d'amoindrissement qui les fait se réunir ; ils ont conjuré le renversement de la dynastie de David et son remplacement, à Jérusalem, par une famille étrangère. La jeunesse, l'inexpérience et les vices d'Achaz ont paru à ses ennemis d'un heureux augure pour l'exécution de leur dessein : contre le fils de Joatham ils ont fait choix du fils de Tabéel.

Qu'était-ce que ce fils de Tabéel ?

1. IV *Rois*, xv, 37.

Les livres des Rois, des Paralipomènes et celui d'Isaïe ne fournissent sur lui aucun renseignement ; mais l'étymologie et de récentes découvertes archéologiques rapprochées d'un passage du livre d'Esdras permettent de supposer qui il était.

Tout d'abord, sous le rapport étymologique, le nom de Tabêel, טָבְאֵל est une forme syriaque du nom hébreu Tobêel, טוֹבִיאֵל ; il signifie *bon* est *Dieu*, Dieu est bon [1]. Il reparaît une seconde fois dans la Bible, au livre d'Esdras, encore sous la forme syriaque. On peut donc déjà conclure, de ces données étymologiques, que le candidat des rois de Syrie et de Samarie au trône de David était le fils d'un Syrien.

Reste à découvrir ce qu'était la condition dc ce Syrien. Était-il chef d'une famille indépendante ou vassale ? et, dans ce dernier cas, de quel roi dépendait-il : de celui de Syrie ou de celui d'Assyrie ?

Deux documents permettent de conjecturer que les Tabéel étaient une opulente famille, mais vassale du roi de Syrie, Razin, l'un des conjurés.

Le premier document est une inscription de Téglathphalasar II où le nom de Tabéel se lit sous les formes *Ti-bi-'-i-lu* et *I-ti-bi-'-i-lu*, et dans le premier cas avec l'addition de « du pays d'Aram » ou de Syrie [2]. Bien que cette inscription soit muette sur la condition de ce Tabéel, le seul fait d'y figurer parmi les peuples et les personnages vaincus par le roi d'Assyrie suffit pour établir l'importance de cette famille, probablement sujette de Razin, puisqu'elle était « du pays d'Aram ».

L'autre document fait partie du livre d'Esdras. C'est une lettre que les ennemis des Juifs, quelques années après le retour de la captivité à Babylone, écrivirent à Cambyse ou à Smerdis le Mage, successeurs de Cyrus, pour les dénoncer et

1. C'était un usage chez les anciens dc faire entrer dans les noms de familles ceux des dieux nationaux. Exemples : Chez les Juifs : *Eliezer* = Dieu est secours ; *Jonathan* = Jéhova donne. — Chez les Phéniciens : *Jthobal* = Baal est avec lui. — Chez les Carthaginois : *Annibal* = Grâce de Baal. — Chez les Mahométans : *Abdallah* = Serviteur d'Allah.

2. Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 107, 5e édit.

arrêter la reconstruction des murs de Jérusalem. Or, parmi les signataires de la lettre, figure de nouveau un Thabéel : « *Aux jours d'Artaxerxès, Bésélam, Mithridate, Thabéel, et les autres qui étaient de leur complot, écrivirent à Artaxerxès, roi des Perses. La lettre d'accusation était écrite en syriaque, et se lisait en langue syriaque* [1]. » Le Thabéel, ici mentionné, descendait probablement de la famille opposée à Achaz pour le remplacer, à l'époque d'Isaïe. Sa participation à la rédaction d'une lettre destinée au roi des Perses dénote encore un personnage considérable. De plus, c'est également comme originaire de la Syrie qu'il est mentionné dans le document scripturaire.

On peut donc conclure que si une certaine obscurité historique entoure toujours le Tabéel choisi par Phacée et Razin pour remplacer Achaz, il est néanmoins permis d'admettre qu'il était membre d'une famille considérable, établie en Syrie.

IV

De quelle manière les deux rois coalisés avaient-ils décidé d'arriver à leur fin? c'est-à-dire quel fut, d'après les données bibliques, leur plan d'attaque ?

Les exégètes ne sont pas d'accord.

Les uns, surtout parmi les modernes, s'autorisant d'un passage du II[e] livre des Paralipomènes, chap. XVIII, 5-21, pensent que la guerre commença par d'horribles ravages que firent dans le royaume de Juda les rois de Syrie et d'Israël, leur plan étant de venir mettre ensuite le siège devant Jérusalem, afin de l'emporter plus facilement, lorsque le reste du royaume se serait trouvé préalablement affaibli.

1. *Esdras*, IV, 7.

Une autre opinion, celle des anciens[1], s'appuyant aussi sur un passage biblique, IVe Livre des Rois, XVI, 5-6, estime que le plan des deux rois réunis fut de tenter, dès le début de la guerre, un coup de main hardi sur Jérusalem, capitale et résidence d'Achaz, afin de s'en emparer par surprise.

De ces deux opinions, celle des anciens nous semble la mieux fondée,

a) Parce qu'elle cadre tout à fait avec le récit d'Isaïe : « *Il arriva au temps d'Achaz, fils de Joatham, fils d'Ozias, roi de Juda, que Razin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Romélie, roi d'Israël, montèrent contre Jérusalem pour l'assiéger ; et ils ne purent s'en emparer. Et l'on vint dire à la Maison de David : La Syrie a fait sa jonction avec Éphraïm. Et le cœur d'Achaz et le cœur de son peuple furent agités, comme les arbres des forêts sont agités par le vent* [2]. » Ce récit n'indique-t-il pas un coup de main hardi ; et la frayeur qu'il fait apercevoir, soit dans le cœur d'Achaz, soit dans le cœur du peuple de Jérusalem, n'est-elle pas la preuve d'une surprise désagréable, d'un événement absolument imprévu ? Pareille frayeur assurément n'aurait pas atteint un tel degré si, avant de voir porter le siège devant Jérusalem, Achaz et les habitants de cette ville s'étaient trouvés préparés à tous les hasards de la guerre par une invasion antérieure des deux rois ennemis dans d'autres parties du royaume de Juda. Mais non : l'invasion a été subite, et c'est contre Jérusalem qu'elle s'avance tout d'abord. Aussi Achaz et son peuple sont-ils saisis d'une frayeur indicible, *ils sont agités, comme les arbres des forêts sont agités par le vent.* Cette comparaison dont se sert l'Écriture montre combien tous les conseils furent incertains et chancelants ; combien les pensées et les résolutions furent diverses, tant l'invasion avait été subite et imprévue, sans aucune déclaration de guerre préa-

1. C'est également l'opinion de M. l'abbé Vigouroux, dans son *Manuel biblique*, t. II, n° 924.

2. *Isaïe*, VII, 1-2.

lable de la part des deux rois réunis, à plus forte raison sans aucun fait d'armes qui eût averti Achaz et Jérusalem de se tenir sur la défensive.

Mais dès que cette invasion subite se produit, c'est non seulement au roi Achaz qu'elle est annoncée par ses messagers effarés, mais à tous les princes de sa maison. Tous, en effet, ont un intérêt personnel dans l'invasion qui menace ; car elle a pour but de transporter le royaume à un étranger, et par conséquent d'exterminer tous ceux qui sont du sang de David.

b) L'opinion des anciens cadre également mieux avec le texte de la dénonciation de la conjuration qui va être faite par Isaïe. Le projet des deux rois, en effet, y est énoncé en ces termes : « *Montons contre Juda, assiégeons la ville et battons-la en brèche, et proclamons-y pour roi le fils de Tabéel* [1]. » Voilà le plan ; or, il est évident qu'il est dirigé contre Jérusalem, sans aucune mention d'invasion dans le reste du royaume. Le nom de Juda y est synonyme de Jérusalem, parce que la capitale prise, tout le reste cédera. Au reste, les expressions hébraïques employées par les deux rois indiquent bien que le but de leur attaque commune est Jérusalem : *Montons contre Juda !* Il fallait monter, pour se rendre de la frontière du royaume d'Israël à Jérusalem. — *Assiégeons la ville !* Le verbe קוּץ, à l'hiphil, signifie littéralement *jeter la terreur* et *assiéger*, c'est-à-dire *terrifier une ville* en *l'assiégeant*, comme l'indique avec justesse Gésénius dans son dictionnaire hébraïque. C'est donc Jérusalem qu'il importe d'assiéger. Et pourquoi ? afin de s'en rendre maître : *Rendons-nous-en les maîtres.* — Et une fois maîtres, que feront les deux vainqueurs ? *Proclamons-y pour roi le fils de Tabéel.* Ce n'est pas ordinairement au milieu d'un pays, mais au milieu d'une ville qu'on établit un roi. Toutes les expressions du plan dénoncé par Isaïe dénotent donc bien que la guerre, conduite selon ce plan, a débuté, non par une invasion en deçà de Jérusalem, mais par le siège même de Jérusalem.

1. *Isaïe*, VII, 6.

c) Les circonstances elles-mêmes ont dû suggérer aux deux rois ennemis ce plan d'attaque. Le nouveau roi de Juda, Achaz, n'avait, en effet, que vingt ans. Il était faible, sans expérience, sans caractère, absolument incapable de lutter avec avantage contre de si puissants adversaires. Autant ses prédécesseurs sur le trône avaient été vaillants, autant il se montrait inexpérimenté et mobile dans ses projets ; sans parler de sa conduite religieuse qui lui aliénait le cœur d'un certain nombre de ses sujets. L'occasion était donc favorable pour une brusque invasion, pour une marche hardie sur la capitale. C'est ce que comprirent les deux rois ligués. Persuadés que Juda ne pourrait tenir contre toutes leurs forces réunies, ils entrèrent dans ce royaume, lorsqu'on s'y attendait le moins, et marchèrent droit à Jérusalem, qui n'était qu'à cinq ou six lieues de la frontière.

d) Un épisode de la guerre qui mérite de fixer l'attention, corrobore notre opinion. Cet épisode fut la conquête par Razin d'Élath ou Aïlah, port situé au fond du golfe Élanitique de la mer Rouge : « *En ce temps-là*, dit le IV^e^ livre des Rois, *Razin, roi de Syrie, reconquit Aïlah pour les Syriens, et en chassa les Juifs* [1]. » En s'emparant de ce port important, Razin portait un coup terrible au commerce du royaume de Juda avec l'Orient. Mais où placer dans l'histoire de la guerre des deux rois contre Achaz la conquête de ce port d'Élath? Évidemment durant la campagne que, d'après le récit du II^e^ livre des Paralipomènes, les deux rois confédérés entreprirent, chacun séparément, à travers le royaume de Juda [2], et qui, pour ce qui regarde Razin, est rapportée en ces termes : « *Le Seigneur livra Achaz entre les mains du roi de Syrie, qui le défit,* PILLA SES ÉTATS *et emmena un grand butin à Damas* [3]. » Oui, c'est incontestablement durant le ravage des États

1. IV *Rois*, XVI, 6.
2. II *Paralip.*, XXVIII, 5-19.
3. *Ibid.*, 5.

d'Achaz que le port d'Élath tomba entre les mains du roi de Syrie. Or, qu'on veuille bien le remarquer, cette conquête du port d'Élath par le roi de Syrie, mentionnée par le IV[e] livre des Rois, ne s'effectua, d'après le texte formel de ce livre, qu'après la tentative avortée des deux rois confédérés contre Jérusalem. Voici ce texte : « *Alors Razin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Romélie, vinrent mettre le siège devant Jérusalem, et quoiqu'ils tinssent Achaz assiégé, ils ne purent triompher de lui. En ce temps-là, Razin, roi de Syrie, reconquit Élath pour les Syriens et en chassa les Juifs* [1]. » Si donc, d'une part, la conquête d'Élath n'a pu s'effectuer que durant la campagne rapportée par les Paralipomènes, et si, d'autre part, la conquête de ce port est formellement placée par le livre des Rois après le siège de Jérusalem, il faut conclure que ce siège fut le premier événement de la guerre. Ce n'est qu'après leur insuccès que les deux rois continueront, chacun de leur côté, à ravager le royaume de Juda, Razin poussant jusqu'à la mer Rouge, et emportant un grand butin.

e) Cette marche directe sur Jérusalem accomplie par les deux rois provenait, du reste, d'un dessein de Dieu. Car c'est le Seigneur, au dire de l'Écriture, qui *livra Achaz entre les mains du roi de Syrie* et qui *le livra aussi entre les mains du roi d'Israël* [2]. Quel était donc ce dessein de Dieu ? De ramener ce roi impie dans une meilleure voie, en jetant l'effroi dans son cœur. Et c'est pourquoi, poussés mystérieusement par la main divine, Razin et Phacée vinrent tout d'un coup mettre le siège devant la capitale. Rien ne s'est opposé à leur passage, rien n'a arrêté leur marche. Tout semble leur promettre un prompt et heureux succès, dans la consternation où sont les Juifs. Mais la mission de Razin et de Phacée n'était que pour châtier, et non pour perdre, pour humilier la maison de David, et non pour l'éteindre. Un péril si subit et si pressant tendait à rap-

1. IV *Rois*, XVI, 5-6.
2. *Paralip.*, XXVIII, 5.

peler Achaz de ses égarements. Dieu commence par le frapper dans l'endroit le plus sensible et le plus douloureux. Il ne s'agit point de la prise de quelque ville, ou du ravage de quelque contrée du royaume. C'est la capitale qui est visée, c'est la personne d'Achaz qu'on cherche, c'est toute sa Maison qu'on veut éteindre, c'est tout le royaume qu'on se propose de transporter à un étranger. Certainement, si quelque chose était capable de faire rentrer Achaz en lui-même, c'était de voir l'État et la Maison royale dans un si pressant danger, et de les voir tout à coup délivrés par le secours de ce même Dieu qu'il avait outragé par ses crimes. Or, c'est cette intervention divine qui va se produire par le ministère du prophète Isaïe.

CHAPITRE II

LE TEXTE PROPHÉTIQUE D'ISAÏE (CHAP. VII, 3-VIII, 4).

SA DIVISION.

Alors Jéhova dit à Isaïe : Va à la rencontre d'Achaz, toi et ton fils Schear-Jasub[1], *à l'extrémité du canal de la piscine supérieure, vers le chemin qui conduit au champ du Foulon, et tu lui diras :*

Sois tranquille, ne crains rien,
Et que ton cœur ne s'alarme pas,
Devant ces deux bouts de tisons fumants,
Devant la colère de Razin et de la Syrie, et du fils de Romélie,
De ce que la Syrie médite du mal contre toi,
De ce qu'Éphraïm et le fils de Romélie disent :
Montons contre Juda, assiégeons la ville,
Et battons-la en brèche,
Et proclamons-y pour roi le fils de Tabéel.
Ainsi parle le Seigneur, Jéhova :
Cela n'arrivera pas, cela n'aura pas lieu.
Car Damas est la tête de la Syrie,
Et Razin est la tête de Damas[2].
Et encore soixante-cinq ans,
Et Éphraïm sera rayé du nombre des peuples.
Cependant Samarie est la tête d'Éphraïm,
Et le fils de Romélie est la tête de Samarie[3].

1. Nom qui signifie : *Un reste se convertira, reviendra.*
2. Locution hébraïque qui signifie : Damas n'aura d'autre empire que la Syrie, ni Razin d'autre empire que Damas.
3. Autre locution qui signifie : Samarie ne commandera que sur Éphraïm, et le fils de Romélie ne régnera qu'à Samarie.

Vous-mêmes si vous ne croyez pas,
Vous ne subsisterez pas non plus.

(VII, 3-9.)

Et Jéhova parla encore à Achaz, en disant : Demande un signe à Jéhova ton Dieu; demande-le dans le fond des abîmes, ou dans la hauteur des cieux. Mais Achaz répondit : Je n'en demanderai pas, et je ne tenterai pas le Seigneur. Alors (Isaïe) dit :

Écoutez donc, maison de David !
Est-ce peu, pour vous, de lasser la patience des hommes,
Faut-il encore que vous lassiez celle de mon Dieu ?
C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un signe :
Voici que la Vierge conçoit et enfante un fils,
Et elle lui donnera le nom d'Emmanuel.
Il se nourrira de lait et de miel,
Jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien.
Mais avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien,
Le pays, dont tu crains les deux rois, sera dévasté.

(10-16.)

Jéhova amènera sur toi,
Sur ton peuple et sur la maison de ton père,
Par le roi d'Assyrie,
Des jours tels qu'il n'y en a point eu
Depuis le jour où Ephraïm s'est séparé de Juda,
En ce jour-là Jéhova appellera d'un coup de sifflet la mouche
Qui est sur les bords des canaux de l'Égypte,
Et l'abeille qui est au pays d'Assur.
Elles viendront toutes s'abattre sur les flancs abrupts des vallées,
Et dans les creux des rochers,
Sur tous les buissons,
Et sur tous les pâturages.
En ce jour-là, le Seigneur rasera, avec un rasoir pris à louage,

Au delà du fleuve,
Avec le roi d'Assyrie,
La tête et le poil des pieds;
Il enlèvera aussi la barbe.
En ce jour-là,
Chacun entretiendra une génisse et deux brebis;
Et il y aura une telle abondance de lait
Qu'on mangera du beurre,
Car c'est de beurre et de miel que se nourriront
Tous ceux qui seront restés dans le pays.
En ce jour-là,
Le lieu où croissaient mille ceps de vigne,
Valant mille pièces d'argent,
Sera couvert de ronces et d'épines;
On n'y entrera qu'avec des flèches et avec l'arc,
Car tout le pays ne sera que ronces et épines.
Et tous les côteaux cultivés avec le sarcloir
Ne seront plus fréquentés,
Par crainte des ronces et des épines,
On y lâchera le bœuf,
Et la brebis en foulera le sol.

(17-25.)

Et Jéhova me dit : Prends une large tablette, et écris-y avec un burin d'homme : Maher-Schalal-Chasch-baz[1]. *Et je pris avec moi des témoins dignes de foi, le prêtre Urie, et Zacharie fils de Barachie. J'approchai ensuite de la prophétesse, qui conçut et enfanta un fils, et Jéhova me dit : Donne-lui pour nom : Maher-Schalal-Chasch-baz. Car avant que cet enfant sache dire : Mon père! ma mère! on emportera devant le roi d'Assyrie les richesses de Damas et les dépouilles de Samarie.*

(VIII, 1-4.)

1. Nom qui signifie : *Qu'on se hâte de piller, qu'on se précipite sur le butin.*

Ce texte prophétique, qui constitue la première section du Livre de l'Emmanuel relative à la conjuration des rois de Syrie et de Samarie, renferme quatre oracles, indiqués, pour trois d'entre eux, par une formule qui en marque nettement la division :

Alors Jéhova dit à Isaïe (VII, 3).
Et Jéhova parla encore à Achaz (VII, 10).
Et Jéhova me dit (VIII, 1).

Entre la deuxième et la troisième formule il faut placer un oracle, indiqué, cette fois, non par une formule, mais par la diversité de son objet : *Jéhova fera venir sur toi* (VII, 17).

Voici maintenant l'objet précis de ces divers oracles ou prophéties :

1re prophétie : DÉNONCIATION DE LA CONJURATION ET ANNONCE DE SON CHATIMENT : Israël cessera d'exister comme peuple (VII, 3-9).

2e prophétie : L'ORACLE MESSIANIQUE : La Vierge-Mère et son fils Emmanuel annoncés et présentés comme signe de la conservation de la Maison de David (10-15). — Emmanuel érigé aussi en signe de la fin de la guerre et de la défaite des deux rois confédérés (16).

3e prophétie : Mais pour punir le recours impie d'Achaz auprès du roi d'Assyrie, *châtiments* qui s'appesantiront sur lui, sur son peuple et sur la Maison royale (17-25).

4e prophétie : Une action symbolique ou prophétie d'action accomplie par Isaïe, sur l'ordre de Jéhova, pour confirmer, à la fois, l'oracle messianique relatif au double miracle à venir d'une Vierge-Mère, d'un Dieu avec nous, et l'annonce de la défaite des deux rois confédérés (VIII, 1-4).

L'interprétation successive de ces quatre prophéties va mettre en pleine lumière l'objet principal de la première section du livre : *Emmanuel, le fils de la Vierge, annoncé en opposition avec le fils de Tabéel.*

CHAPITRE III

DÉNONCIATION DE LA CONJURATION ET ANNONCE DE SON CHATIMENT : ISRAEL CESSERA D'EXISTER COMME PEUPLE.

I. Où se trouvait Achaz et ce qu'il faisait lorsque le Seigneur demanda à Isaïe d'aller à sa rencontre. — II. Pourquoi il fut encore enjoint au prophète de prendre avec lui son fils Schear-Jasub. — III. Dénonciation prophétique de la conjuration : elle sera impuissante. — IV. Annonce du châtiment qui tombera sur le royaume d'Israël, plus coupable que celui de Syrie : dans soixante-cinq ans Israël n'existera plus comme peuple. — V. Sévère avertissement adressé à Achaz et à la Maison de David. — VI. Commencement d'accomplissement de cette première prophétie : les deux rois confédérés forcés de lever le siège de Jérusalem.

I

A l'ouest de Jérusalem, en dehors des murs, et à environ six cents mètres de la porte actuelle de Jaffa et de la Tour de David, se trouve une ancienne piscine nommée autrefois *la piscine supérieure* et aujourd'hui le *Birket Mamillah*[1] (réservoir de Mamillah). Un aqueduc de près de huit cents mètres et qui existait déjà du temps d'Achaz en amenait les eaux à Jérusalem. La source qui alimentait la piscine a disparu, soit qu'elle existât au loin, soit qu'elle jaillît dans les environs, et le *Birket Mamillah*, à sec durant une partie notable de l'année, n'est plus alimenté aujourd'hui que par l'eau des pluies. Mais l'aqueduc est encore debout, en partie creusé dans le roc et en partie maçonné. C'est l'extrémité de cet

1. Ce nom nouveau a été donné à la *piscine supérieure* à cause de la proximité d'une église élevée en l'honneur de sainte Mamilla qui, vers l'an 614 de notre ère, époque où Chosroès persécutait les chrétiens, donna en ce lieu la sépulture à un grand nombre de martyrs.

antique aqueduc que Jéhova indiqua à Isaïe, lorsqu'il lui dit : « *Va à l'extrémité de l'aqueduc de la piscine supérieure* [1].

Mais le Seigneur, précisant davantage, ajouta : « *Vers le chemin qui conduit au champ du Foulon.* » Non loin de cet aqueduc. se trouvait, en effet, une route nommée « le chemin du champ du Foulon », parce qu'il conduisait à l'endroit où les foulons exerçaient leur industrie. Installés sur un plan incliné, où l'eau était maintenue par des planches ou les parois d'un bassin, c'est avec les pieds que les foulons purifiaient la laine et les vêtements.

C'est donc sur le chemin du champ du Foulon, près de l'aqueduc qui amenait dans Jérusalem les eaux de la piscine supérieure, que le prophète Isaïe dut se rendre à la rencontre du roi Achaz.

Mais pourquoi cette indication de la part de Dieu? Assurément le prophète, dirigé par Celui qui voit tout, va rencontrer Achaz, mais ce ne sera point en un lieu indifférent qu'il le rencontrera. Dieu, qui conduit tout et qui se sert de l'espace comme du temps, pour les faire cadrer avec ses desseins, voulait que la grande parole, qui allait annoncer à la terre la Vierge-Mère et l'Emmanuel, commençât à retentir en un lieu symbolique et, pour ainsi dire, prophétique par ses noms. Isaïe s'est donc mis en marche et le voilà arrivé à l'endroit indiqué par le Seigneur. C'est entre *le champ du foulon* et *l'aqueduc* de la piscine supérieure qu'il se trouve. Le champ du foulon! Ce sera aussi pour être foulé aux pieds, afin que son sang baigne et purifie le monde, qu'Emmanuel descendra des cieux, se fera chair et habitera parmi les hommes. L'aqueduc! Ce sera pour être le canal, l'aqueduc de toutes les grâces, de tous les dons du Ciel, que la Vierge-Mère sera donnée à la terre. Le prophète n'a pas encore ouvert la bouche que déjà la Nature inanimée, un champ, des pierres, se trouvent associés à sa mission : dans leurs noms symboliques commencent à se dessiner le rôle de l'Enfant et celui de sa Mère!

1. *Isaïe*, VII, 3.

Le prophète est sur le chemin où se trouve le roi.

Quel motif avait amené Achaz sur ce chemin? Le texte ne le dit pas, tout en le laissant aisément apercevoir. Saisi de frayeur à l'annonce de la marche des confédérés sur Jérusalem, Achaz, très probablement, s'était hâté de se porter de ce côté de la ville, soit pour en examiner les fortifications, soit pour mettre en état de défense une piscine, si nécessaire, et en enlever l'usage à l'ennemi.

II

Mais le prophète n'est pas seul. Le Seigneur lui a enjoint de n'aborder le roi qu'en compagnie de son fils Schear-Jasub : « *Va à la rencontre d'Achaz, toi et ton fils Schear-Jasub.* La présence et le rôle de cet enfant seront expliqués plus au long, lorsque nous aurons à établir un parallèle entre les deux enfants du prophète, entre Schear-Jasub et son frère Maher-Schalal-Chasch-baz. Qu'il suffise d'avertir actuellement que Schear-Jasub, dont le nom signifie : *un reste reviendra, un reste se convertira*, est, dans toute la trame du livre d'Emmanuel, la figure, le vivant emblème, des destinées consolantes du peuple juif, considéré tantôt dans les Dix Tribus, tantôt dans la Nation tout entière. Dans les circonstances présentes, alors qu'Isaïe, père de Schear-Jasub, va prophétiser que, pour être châtié de sa conjuration avec la Syrie, le royaume d'Israël sera anéanti et n'existera plus dans soixante-cinq ans, la présence de son enfant est une annonce que la justice divine ne s'exercera cependant pas sans miséricorde : *un reste des Dix Tribus reviendra, un reste sera sauvé.* Cet enfant porte donc un nom indicateur de la miséricorde divine et de ses bienfaisants effets.

III

Et le prophète va aborder Achaz. Selon l'ordre de Dieu, il est allé au-devant de lui : *Va à la rencontre, va au-devant.* C'était lui dire : « Cherche-le, quoiqu'il m'ait oublié. Annonce-lui ma miséricorde dans le temps même qu'il s'en rend indigne. Promets-lui mon secours, quoiqu'il le méprise. Je veux montrer combien j'aime Jérusalem, quoique son prince ne mérite que ma colère. Je veux faire éclater ma fidélité dans tout ce que j'ai promis à David, quoique son successeur soit l'ennemi de sa piété et de sa vertu.

Et, en effet, les premières paroles du prophète, parlant au nom du Seigneur, sont celles-ci :

Sois tranquille, ne crains rien,
Et que ton cœur ne s'alarme pas,
Devant ces deux bouts de tisons fumants,
Devant la colère de Razin et de la Syrie, et du fils de Romélie.

Langage de prévenance divine et de miséricorde! Il sollicitait Achaz de la manière la plus douce, la plus pressante. « Tiens-toi en repos; moi, le Seigneur, je ferai tout. Abandonne-toi à moi sans réserve, et sans consulter la sagesse humaine. Sois plus rassuré par mes promesses qu'intimidé par les dangers. Ne fais point la guerre, et ne mets point tes troupes en bataille. Car, si tu te tiens en repos, ma bonté te fera vaincre[1]. N'est-ce pas moi qui humilie et qui relève quand il me plaît? et comme c'est m'offenser que de ne pas craindre quand je menace, c'est m'offenser aussi que de ne pas espérer quand je promets... Ces deux rois qui s'avancent

1. Théodoret, *in Is.*, VII.

contre Jérusalem sont aussi méprisables à mes yeux que deux tisons usés jusqu'au bout, et qui ne jettent que de la fumée. »

A cette invitation à la confiance succède alors la dénonciation de la conjuration :

...La Syrie médite du mal contre toi,
...Éphraïm et le fils de Romélie disent :
Montons contre Juda, assiégeons la ville,
Et battons-la en brèche.
Et proclamons-y pour roi le fils de Tabéel.

Tout est révélé, tout est mis à jour. Achaz, surpris par l'invasion subite des armées syrienne et israélite, ignore peut-être encore le but de cette invasion. Maintenant il connaît tout : la conjuration ourdie entre la Syrie et Éphraïm : ses deux rois *ont médité du mal* ; — le plan de campagne : c'est une invasion subite : *Montons contre Juda!* — non pas pour ravager et enlever du butin, mais pour assiéger Jérusalem et l'emporter d'assaut : *Assiégeons la ville, battons-la en brèche!* — Le dessein arrêté contre lui et sa dynastie : plus de roi à Jérusalem, qui soit de la Maison de David; le remplaçant est choisi : un étranger qui n'a aucun droit à la couronne : *Proclamons-y pour roi le fils de Tabéel !*

Mais rien de ce que Razin et Phacée ont concerté n'arrivera, et le dernier article de leur traité, de leur conjuration, fera un obstacle à tous les autres :

Le siège de la ville sera repoussé,

Ses murailles resteront intactes,

Le fils de Tabéel n'y entrera pas et n'y sera point proclamé roi,

Tout échouera, parce que la Maison de David est prédestinée pour donner naissance au Messie et qu'elle doit subsister dans tous les siècles :

Ainsi parle le Seigneur, Jéhova :
Cela n'arrivera pas, cela n'aura pas lieu.

Car Damas est la tête de la Syrie,
Et Razin est la tête de Damas.
Samarie est la tête d'Éphraïm,
Et le fils de Romélie est la tête de Samarie.

Ce qui signifiait : « Moi, le Seigneur, j'ai mis des bornes aux royaumes de Syrie et d'Israël, qu'ils ne dépasseront pas. Je ne leur accorde rien dans Juda, et ils n'en démembreront rien. Damas ne sera la capitale que de la Syrie, et Razin ne régnera que dans Damas. Samarie ne sera la capitale que d'Éphraïm et le fils de Romélie ne régnera que dans Samarie.

C'est ainsi que l'annonce de l'impuissance de la conjuration suivait immédiatement sa dénonciation.

Mais le Seigneur ne s'en tient pas là, et Isaïe, en son nom, va faire connaître le châtiment qu'elle méritait.

IV

C'est contre Éphraïm, contre le royaume d'Israël, que ce châtiment sera prononcé :

... Encore soixante-cinq ans,
Et Éphraïm sera rayé du nombre des peuples.

Éphraïm seul est nommé, condamné ! Mais quoi ! la Syrie n'était-elle pas également coupable? Razin n'était-il pas de complot avec Phacée? Échapperont-ils donc au châtiment? Non. Ils seront frappés, détruits également[1]. Mais si la condamnation solennelle n'a trait qu'aux Dix-Tribus, si le Seigneur ne prend, en ce moment, à parti, que le seul royaume d'Israël, c'est que le royaume d'Israël est plus coupable que celui de Syrie, Phacée plus coupable que Razin.

1. IV *Rois*, XVI, 9.

La culpabilité d'Israël avait commencé avec le schisme de Jéroboam. C'est au cri : « *Qu'avons-nous de commun avec David ? et quel bien avons-nous à attendre du fils d'Isaï? Israël, retirez-vous dans vos tentes !* [1] » c'est à ce cri de rebellion que les Dix Tribus s'étaient séparées ouvertement de la famille de David. Mais, en se séparant, elles renonçaient implicitement à l'espérance du Messie, dont la promesse était attachée à cette Maison. Rupture criminelle, dont Jéroboam fut le premier auteur, que tous ses successeurs ratifièrent et que le Seigneur ne supporta jamais. Lorsqu'on étudie dans les Livres saints l'histoire des rois d'Israël, on entend retentir un reproche que l'Esprit-Saint répète d'une manière invariable sur chacun d'eux, à la fin de leur règne : « *Il se rendit criminel aux yeux du Seigneur... et il imita les péchés de Jéroboam qui avait fait pécher Israël.* » Voilà le reproche que le Saint-Esprit ne se lasse pas de prononcer à la fin de chaque règne. Qu'on les parcoure tous ; ils sont au nombre de dix-huit[2]. On trouvera toujours ce reproche gravé sur tous les tombeaux des rois d'Israël en caractères inaffaçables, comme une épitaphe : « *Il imita les péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël*[3]. Or le péché de Jéroboam, cause de toutes les prévarications successives d'Israël, avait été le schisme, la séparation d'avec la famille de David, source et espérance du Messie. Voilà le péché que

1. III *Rois*, XII, 16.

2. 1. Nadab, III *Rois*, XV, 26.
2. Boasa, XV, 34 ; XVI, 2.
3. Ela, XVI, 13.
4. Jambri, XVI, 19.
5. Amri, XVI, 26.
6. Achab, XVI, 31, 33.
7. Ochozias, XXII, 53.
8. Joram, IV *Rois*, III, 3.
9. Jéhu, X. 29, 31.
10. Joachaz, III, 2.
11. Joas, XIII, 1.
12. Jéroboam II, XIV, 24.
13. Zacharie, XV, 9.
14. Sellum, XV, 10-15.
15. Manahem, XV, 18.
16. Phaceia, XV, 24.
17. Phacée, XV, 28.
18. Osée, XVII, 2.

3. Cette parole : « Il imita les péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël » est répétée invariablement sur tous ces rois, sauf à l'égard de deux : *Sellum*, parce qu'il ne régna qu'un mois, mais elle est sous-entendue ; et Osée, le dernier roi d'Israël ; il fit moins de mal que ses prédécesseurs. (IV *Rois*, XVII, 2.)

Dieu n'oublia jamais, le péché par lequel il montre les rois d'Israël à tous les peuples. Quoique ces rois fussent la plupart coupables de grands crimes, néanmoins la sainte Écriture, en portant son jugement sur eux, après leur mort, ne leur reproche ordinairement que le schisme, que la séparation d'avec la Maison de David.

Et maintenant, voici que Phacée et Israël ont non seulement ratifié cette séparation, mais ils vont jusqu'à entreprendre de détrôner et d'exterminer la famille de David. Razin, le roi de Syrie, le veut aussi. Mais Razin est moins coupable, car la communauté de race, d'intérêts et d'espérances, faisait un devoir aux Dix-Tribus de rester unies à la tribu de Juda et à la Maison de David. Loin de là! c'est l'extinction de cette Maison et, partant, de la source messianique qu'elles ont osé comploter, et donner au complot un commencement d'exécution. La culpabilité ayant atteint sa dernière limite, Isaïe, au nom du Seigneur, en prononce le châtiment :

... Encore soixante-cinq ans,
Et Éphraïm sera rayé du nombre des peuples.

Ce châtiment, en vertu d'une justice intègre, est en rapport exact avec le crime ; il y a parallélisme : Parce qu'Éphraïm a médité l'anéantissement de la Maison de David, il sera lui-même anéanti comme peuple[1].

1. C'est d'une manière exacte que cette prophétie s'est accomplie. Il ne s'agit pas, en effet, « de la prise de Samarie par Salmanasar et Sargon, laquelle eut lieu peu d'années après cet oracle ; Isaïe ne parle pas de l'époque où Éphraïm cessa d'être *un royaume*, il parle du temps où il cessa d'être *un peuple*, ce qui, d'après des calculs fort probables, eut lieu du temps d'Assaraddon, la sixième année du règne de ce roi d'Assyrie, la vingtième de celui de Manassé de Juda. Le monarque ninivite fit transporter en divers pays les derniers restes d'Israël, comme nous pouvons le conclure de I *Esdras*, IV, 2 et ss. Or, de la première année d'Achaz, date de la prophétie d'Isaïe, à la vingtième année de Manassé, il y a juste 65 ans : 16 années d'Achaz + 29 d'Ézéchias + 29 de Manassé = 65 » (Vigouroux, *Manuel biblique*, t. II, n. 926).

V

La dénonciation de la conjuration est faite, son impuissance annoncée, le châtiment prononcé.

Le prophète se tourne alors vers Achaz, si impie dans sa conduite, si incrédule par rapport à la parole de Dieu. Un grave avertissement lui est adressé, ainsi qu'à toute la Maison de David :

Vous-mêmes si vous ne croyez pas,
Vous ne subsisterez pas non plus.

Il y a ici, dans le texte hébreu, une paronomase [1], c'est à dire un jeu de mot intraduisible : *'Im lô' ta' amînu, ki lô' té' âménu.*

Il y a aussi un enchaînement remarquable dans les idées : Éphraïm, c'est-à-dire le royaume des Dix Tribus, qui a conclu une alliance impie avec la Syrie idolâtre, et comploté l'anéantissement de la dynastie davidique, cessera d'exister comme peuple dans soixante-cinq ans; mais toi, Maison de David, si tu n'es pas fidèle, tu cesseras d'exister aussi comme Maison souveraine. Ainsi ces deux annonces se répondent : la deuxième moitié du verset 8 est une prophétie annonçant la destruction d'Éphraïm, et la seconde partie du verset 9 est un avertissement, une menace de déchéance pour la Maison de David, si elle s'opiniâtrait dans l'infidélité.

Cette menace de déchéance n'était que le renouvellement du solennel avertissement donné antérieurement par Jéhova à David, relativement à ses successeurs, lorsqu'il le choisit pour être à la fois famille-source du Messie et Maison régnante à Jérusalem. Il lui avait dit :

1. Figure de rhétorique, qui consiste à rapprocher les mots de même son, mais de sens différent. Ex. : *Qui se ressemble s'assemble. — Ta' aminu, té áménu.*

« *Lorsque vos jours seront accomplis, et que vous vous serez endormi avec vos pères, je mettrai sur votre trône, après vous, votre fils qui sortira de vous, et j'affermirai son règne. C'est lui qui bâtira une maison à mon nom ; et j'établirai à jamais le trône de son royaume. Je serai son père, et il sera mon fils... Votre maison sera stable; vous verrez votre royaume subsister éternellement, et votre trône s'affermira pour jamais* [1] . »

Par cette promesse absolue, indépendante de toute condition, Dieu, pour récompenser David d'avoir eu le dessein de lui bâtir un temple, l'avait assuré que sa Maison serait éternelle, en ce sens qu'elle donnerait naissance au Messie, dont le règne ne doit pas avoir de fin. Il avait confirmé cette promesse d'une manière solennelle, par un serment : « *Je l'ai une fois juré par ma sainteté, et je ne mentirai point à David : Sa race demeurera éternellement. Et son trône sera comme le soleil en ma présence* [2]. »

Mais le Seigneur avait ajouté :

« *Si ses enfants abandonnent ma loi, et s'ils ne marchent point dans mes préceptes ; s'ils violent mes ordonnances et ne gardent point mes commandements, je visiterai avec la verge leurs iniquités, et leurs péchés par des coups* [3]. »

C'était une seconde annonce, une seconde promesse, mais relative, cette fois, aux descendants de David, ses successeurs sur le trône de Juda. S'ils demeurent fidèles à Dieu, s'ils observent ses commandements, ils ne cesseront point d'occuper ce trône jusqu'au moment où le Messie paraîtra. Mais cette deuxième promesse n'est que conditionnelle [4]; elle dépend

1. II *Rois*, VII, 12-16.
2. *Ps.* LXXXVIII, 36-38.
3. *Ps.* LXXXIII, 31-33.
4. David, à la fin de sa vie, rappela lui-même cette seconde promesse conditionnelle (I *Paralip.*, XXVIII, 5-7), et Salomon l'entendit rappeler par Dieu lui-même (III *Rois*, IX, 4-5.

de la fidélité et de la religion des princes qui succéderont à David. Ils pourront perdre leur couronne, et, en effet, ils la perdront ; leur trône pourra être renversé, et, en effet, il le sera, ainsi que Dieu le fera annoncer plus tard à Jéchonias [1] par le prophète Jérémie : « *Terre, terre, écoute ce que dit le Seigneur. Voici ce que dit le Seigneur : « Écrivez que cet homme sera stérile, et qu'il ne sortira point d'homme de sa race qui soit assis sur le trône de David, ni qui exerce à l'avenir la puissance souveraine dans Juda* [2]. »

La promesse faite à David par rapport à l'éternité de sa Maison et de son trône est donc absolue : elle se réalisera dans la personne du Messie. Mais la promesse faite par rapport à la succession de ses descendants sur le trône qu'il a occupé n'est que conditionnelle. Les descendants de David peuvent perdre ce trône avant que le Messie paraisse.

Or c'est là ce qui est rappelé par Isaïe à Achaz dans le grave avertissement que contiennent ces paroles :

Vous-mêmes si vous ne croyez pas,
Vous ne subsisterez pas non plus.

C'est la déchéance dont Dieu a menacé les descendants de David, qui est, en ce moment, rappelée à Achaz et à toute sa Maison. Les paroles dont le Seigneur s'était servi : « *Si ses enfants abandonnent ma loi, s'ils ne marchent pas dans mes préceptes, s'ils violent mes ordonnances, s'ils ne gardent pas mes commandements* », ces paroles sont d'une merveilleuse importance pour déterminer le sens qu'il faut attribuer à ces autres paroles qu'emploie Isaïe dans son avertissement à Achaz : « *Vous-mêmes, si vous ne croyez pas.* » Ce que le prophète réclame de la part du roi incrédule et impie, ce n'est pas seulement une acceptation, une adhésion aux choses qu'il a annoncées au nom de Jéhova, mais c'est une foi pratique, une foi

1. En l'année 398 av. J.-C.
2. *Jérém.*, XXII, 29-30.

qui s'étende à tout ce que le Seigneur avait marqué dans son avertissement à David ; une foi qui rejettera toute incrédulité et embrassera toutes les ordonnances, en un mot, un retour à la fidélité due à Dieu. Aussi le nouveau *Dictionnaire de la Bible*, publié par M. l'abbé Vigouroux, a-t-il pu traduire avec raison les paroles d'Isaïe de la manière suivante : « *Si vous n'êtes pas fidèles, vous périrez* [1]. »

Mais ce n'est pas seulement à Achaz que cet avertissement est adressé, l'intention d'Isaïe est d'avertir également toute la Maison de David, présente autour du roi. C'est ce qu'indique le verbe au pluriel dont il vient de se servir : *Si vous ne croyez pas, vous ne subsisterez pas.* Lorsqu'il s'est présenté devant le roi, c'est à lui seul que le prophète s'est tout d'abord adressé : « *Sois tranquille, ne crains rien* » ; mais maintenant qu'il rappelle la menace de déchéance faite autrefois par Dieu, c'est Achaz, toute la maison royale, tous leurs descendants qu'il a en vue : « *Si vous ne croyez pas, vous ne subsisterez pas.* »

VI

Le prophète s'est retiré.

L'oracle qu'il vient de prononcer contre le royaume d'Israël, mais qui n'aura son accomplissement que dans soixante-cinq ans, va se voir confirmé par un événement qui sera comme un gage de cet accomplissement éloigné. Cet événement, c'est l'impuissance des deux rois à s'emparer de Jérusalem. Isaïe l'a annoncé, avant de prédire le châtiment réservé au royaume d'Israël : « *Cela n'arrivera pas*, a-t-il dit, *cela n'aura pas lieu*, les deux rois n'entreront pas dans la Ville sainte. »

Et, en effet, ils n'y sont pas entrés, selon que le rapportent deux témoignages, l'un du IV^e^ livre des Rois, l'autre du livre même d'Isaïe : « *Alors Razin, roi de Syrie, et Phacée, fils de*

1. *Diction. de la Bible*, mot Achaz, p. 133.

Romélie, roi d'Israël, vinrent mettre le siège devant Jérusalem; et quoiqu'ils tinssent Achaz assiégé, ils ne purent triompher de lui [1]. » — « *Il arriva au temps d'Achaz que Razin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Romélie, roi d'Israël, montèrent contre Jérusalem pour l'assiéger; et ils ne purent s'en emparer* [2]. »

Quel fut l'obstacle inattendu et insurmontable qui obligea ainsi Razin et Phacée à lever le siège? Les Livres saints sont muets à cet égard. Fut-ce une intervention divine? L'oracle d'Isaïe, qui vient d'être interprété, permet de le supposer : « *Sois tranquille, ne crains rien, que ton cœur ne s'allume pas!* » avait dit le prophète Achaz, indiquant, peut-être, par là, qu'aucun autre secours que celui du Seigneur ne le tirerait du péril. Fut-ce, au contraire, l'état de défense où avait été mise Jérusalem, après qu'Achaz et la Maison de David se furent remis de la frayeur causée par l'annonce de la coalition et de la marche des deux rois ? Cela est encore possible.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils furent obligés de lever le siège, ainsi que le prophète l'avait prédit.

Ici se termine la première prophétie relative à la conjuration des rois de Syrie et d'Israël contre Achaz et la Maison de David, pour les remplacer par un étranger, le fils de Tabéel. Elle date de l'an 741, première année du règne d'Achaz.

L'intervention divine a-t-elle changé le cœur de ce roi? Va-t-il revenir de son impiété et de son incrédulité? Nous allons voir que non.

1. IV *Rois*, XVI, 5.
2. *Isaïe*, VII, 1.

CHAPITRE IV

ÉVÉNEMENTS PRÉCURSEURS DE L'ORACLE MESSIANIQUE. LE PRODIGE OU SIGNE DONNÉ PAR DIEU.

I. La conjuration arrêtée sous les murs de Jérusalem, mais non brisée, reprend une nouvelle force. Dévastation du royaume de Juda par les deux rois confédérés. — II. Intervention du prophète Obed en faveur de deux cent mille captifs. — III. Loin de s'adresser à Jéhova, Achaz, dans sa détresse, mendie le secours de Téglathphalasar II, roi d'Assyrie. — IV. Deuxième démarche d'Isaïe au nom du Seigneur: il propose à Achaz un miracle à son choix, comme signe de la protection de Dieu sur la Maison de David. Refus hypocrite du roi. — V. Indignation du prophète. L'oracle messianiqne ou le signe donné par Dieu lui-même.

I

Jérusalem était sauvée ; mais Achaz, malgré le bienfait inespéré qu'il venait de recevoir de la bonté de Dieu, demeurait endurci dans son impiété. Dieu, pour l'en punir, permit que la conjuration, arrêtée mais non brisée sous les murs de Jérusalem, reprit une nouvelle force en changeant de direction et de tactique. Razin et Phacée décident, en effet, de diviser leurs troupes, chacun devant ravager de son côté le royaume de Juda. La dévastation, promenée ainsi de partout, devait rendre ensuite plus facile une nouvelle tentative contre Jérusalem, et assurer l'élévation du fils de Tabéel sur les ruines de la Maison de David.

Achaz va donc voir ses États livrés par le Seigneur aux ravages des deux rois. C'est le mot de la Bible : « *Le Seigneur son Dieu le livra entre les mains du roi de Syrie, qui le défit, pilla ses États et emmena un grand butin à Damas. Dieu le*

livra aussi entre les mains du roi d'Israël, et il fut frappé d'une grande plaie [1]. »

C'est Razin qui commença par porter un coup désastreux au commerce du royaume de Juda par la prise de l'importante ville maritime d'Élath ou Aïlah, au fond du golfe Élanitique. Le texte ne dit point quelle route suivirent les Syriens pour y arriver; il est probable qu'ils traversèrent les régions à l'est du Jourdain, et que c'est là qu'Achaz essuya sa première défaite, dans laquelle il laissa aux mains de l'ennemi un immense butin. Presque au même temps, il subit un autre échec, ou plutôt il fut frappé d'une grande plaie. Cette plaie, ce fut la perte en un seul jour de cent vingt mille de ses plus vaillants soldats que lui tua l'armée du roi d'Israël [2]. Phacée, fier de cette victoire, ne se contenta pas d'emporter de Juda toutes les richesses qu'il put enlever ; il voulut encore dépeupler le royaume, et par son ordre, *les fils d'Israël emmenèrent captifs à Samarie deux cent mille de leurs frères, tant femmes que jeunes gens et jeunes filles* [3].

II

Le royaume de Juda était aux abois. Il ne restait plus à Achaz qu'à voir les deux rois ennemis réunir de nouveau leurs forces et reprendre, de concert, le siège de Jérusalem. Mais Dieu, dont la colère reste tempérée par la miséricorde, voulut, par une mesure de clémence où sa main apparaîtrait, toucher,

1. II *Paralip.*, XXVIII, 5.

2. II *Paralip.*, XXVIII, 6. — « Carnage épouvantable, mais qui n'a rien d'anormal, vu les quantités énormes de troupes rangées alors les unes contre les autres. De plus, lorsqu'une armée orientale est battue, ses masses se laissent égorger comme des moutons. Darius Codoman perdit à Issus 100.000 ou 110.000 hommes, sur environ 131.200. A Platée, 100.000 tombèrent sur 300 000. A la bataille de Tigranocerte, les Arméniens perdirent 150.000 hommes sur 260.000. On dit qu'à Arbelles 300.000 hommes périrent, mais c'était sur un total qui dépassait un million » (Fillion, *La Sainte Bible commentée*, t. III, p. 197).

3. II *Paralip.*, XXVIII, 8.

s'il se pouvait, le cœur du roi impie. Au moment donc où les deux cent mille captifs, arrachés au royaume de Juda, et poussés par les vainqueurs, allaient faire leur entrée dans Samarie, voici qu'un prophète du Seigneur, nommé Obed, surgissant du milieu de la ville, se présente devant l'armée victorieuse et l'arrête :

« *Écoutez*, s'écrie-t-il, *la parole du Seigneur!*

« *Le Seigneur, le Dieu de vos pères, irrité contre Juda, l'a livré entre vos mains. Vous les avez tués avec une fureur barbare, dont le cri est monté jusqu'au ciel. Et maintenant, vous voulez encore faire des enfants de Juda et de Jérusalem vos esclaves. Vous vous rendez coupables d'un grand péché devant Dieu* [1]. *Croyez-moi; ramenez ces captifs, qui sont vos frères : autrement la colère de Dieu éclatera contre vous.* [2] »

Le prophète a parlé, et voici que des soldats enivrés de sang, avides de gain, la plupart sans religion, et qui s'attendaient à tirer un profit considérable de la vente de ces esclaves, se sentent touchés et attendris. La compassion et le désintéressement prennent tout à coup dans leurs cœurs la place de la cruauté et de l'avarice. Toute l'armée, sans délibérer, et avec une parfaite unanimité, rend la liberté aux captifs, et abandonne le riche butin qu'elle a fait. C'est encore trop peu. On distribue à ces captifs, épuisés de faim et de fatigue, des habits, des chaussures, des aliments : on prend d'eux tout le soin possible; on donne des voitures à ceux qui ne peuvent marcher, et on les reconduit jusqu'à Jéricho dans le royaume de Juda [3].

Un changement si subit et si universel ne pouvait être que l'ouvrage de la main du Très-Haut, *Hæc mutatio dexteræ Excelsi* [4]. Lorsque l'événement arriva aux oreilles d'Achaz,

1. La Loi interdisait aux Hébreux de réduire leurs frères en l'esclavage. — *Leviticq.*, xxv, 39 et ss.
2. II *Paralip.*, xxviii, 9-11.
3. *Ibid.*, 12-15.
4. *Ps.* lxxvi, 11.

avec le retour des captifs, son cœur, pénétré de reconnaissance, aurait dû s'incliner, croyant et repentant, devant la majesté et la bonté du Dieu de ses pères. L'exemple de Phacée et de toute l'armée d'Israël obéissant à la voix et aux avertissements du prophète Obed, ne devait-il pas le porter à se rendre enfin lui-même aux avances de Jéhova et aux avis qui, dans une récente démarche, lui avaient été donnés par Isaïe ?

Il n'en fut rien. Aveuglé jusqu'à croire que les dieux syriens étaient les auteurs de ses maux, Achaz se dit : « *Ce sont les dieux des rois de Syrie qui les aident* (mes ennemis) ; *je les apaiserai par mes sacrifices, et ils m'assisteront* [1]. »

III

Mais un secours devenait pressant ; car aux défaites infligés par Razin et Phacée venaient de s'ajouter, au midi, les attaques des Iduméens qui avaient remporté un immense butin ; à l'ouest, celles des Philistins, entre les mains desquels plusieurs villes étaient tombées [2]. A qui le triste successeur de David va-t-il s'adresser ? Tout lui criait qu'il n'avait à attendre de secours que de Dieu, par un retour sincère vers lui. Eh bien, non ! il comptera Dieu pour rien, et c'est à un idolâtre, au roi d'Assyrie, à Téglathphalasar II, qu'il demandera aide et protection ; il rampera devant lui, plutôt que de s'adresser au vrai Dieu.

L'Écriture a conservé la lettre qui fut alors envoyée par Achaz à Téglathphalasar : « *Je suis ton serviteur et ton fils*, lui disait-il ; *viens me sauver des mains du roi de Syrie, et des mains du roi d'Israël, qui se sont ligués contre moi* [3]. » Cette lettre fut portée par des ambassadeurs qui purent assez faci-

1. II *Paralip.*, XXVIII, 23.
2. *Ibid.*, XXVIII, 17-18.
3. *Rois*, XVI, 7.

lement échapper aux ennemis ; car, d'une part, l'intervention du prophète Obed avait ralenti l'élan du roi d'Israël ; et, d'autre part, Razin, roi de Syrie, assurément au courant de ce qui s'était passé, attendait le signal de son allié pour entreprendre, de concert avec lui, une nouvelle tentative contre Jérusalem.

Ce fut avec des présents sacrilèges que les envoyés d'Achaz prirent le chemin de Ninive, car le roi impie s'était emparé de l'argent et de l'or qui se trouvaient dans la maison du Seigneur, pour en faire des présents au roi d'Assyrie [1] et rendre plus efficace son cri de détresse : *Viens me sauver !*

C'est vers le vrai Dieu que cette supplication aurait dû monter ; et qu'il était triste de voir le petit-fils de David et de Salomon s'humilier ainsi aux pieds d'un roi païen. Il a refusé de s'humilier devant le Créateur du ciel et de la terre, et voici qu'il n'a pas honte de ramper lâchement devant un idolâtre, jusqu'à se qualifier son serviteur, et à se faire honneur du nom de son fils : « *Je suis ton serviteur et ton fils, viens me sauver.* »

Achaz méritait d'être abandonné de Dieu. Mais c'est la Maison de David, source messianique, qui est en péril. Et c'est pourquoi Isaïe, représentant du Seigneur, va intervenir une seconde fois, avec plus de miséricorde et plus de magnificence encore que sur le chemin du champ du Foulon.

IV

C'est la deuxième prophétie que nous abordons. En tenant compte des événements qui viennent d'être rapportés, elle doit dater de la première année d'Achaz, c'est-à-dire vers la fin de l'an 741, quelques mois après la première prophétie.

« *Et Jéhova parla encore à Achaz, en disant : Demande un*

1. IV *Rois*, XVI, 8.

signe à Jéhova ton Dieu ; demande-le dans le fond des abîmes, ou dans la hauteur des cieux [1]. »

On se rappelle que l'annonce principale de la première prophétie avait été celle-ci : « Ne t'épouvante pas de la conjuration de tes deux ennemis. Ils ne parviendront pas à renverser la Maison de David pour lui substituer le fils de Tabéel. » Mais Achaz était resté incrédule, et il vient d'en donner la preuve en recourant à Téglathphalasar.

Sans faire allusion à ce qu'il y avait d'impie et d'injurieux dans cette démarche, Isaïe, par délicatesse, se reporte uniquement à sa première rencontre, à la première assurance faite par lui au nom de Jéhova ; et la reprenant sous une autre forme encore plus solennelle et plus magnifique, il propose au roi tel prodige qu'il lui plaira de choisir. Quel qu'il soit, ce prodige, en vertu d'une condescendance divine sans limite, sera accompli, comme signe visible de la protection de Dieu sur la Maison de David, alors même que la conjuration, par les sanglants revers qu'elle vient d'infliger à Achaz, semble sur le point d'arriver à son but. « Oui, ô roi, une liberté entière t'est laissée pour ton choix, afin de te mieux convaincre. Veux-tu que le soleil s'arrête, comme au temps de Josué ? Veux-tu que la terre s'entr'ouvre, comme au temps de Moïse ? Pense à ce qui serait plus extraordinaire, plus capable de t'assurer que je parle au nom de Jéhova, plus efficace pour dissiper tes doutes et tes défiances. Toute la nature obéit au Dieu qui m'a envoyé vers toi, et il la soumet dans ce moment à tes désirs. »

« *Mais Achaz répondit : « Je ne demanderai pas de signe, et je ne tenterai pas le Seigneur* [2]. »

Achaz refuse sans hésiter une offre si prévenante, si avantageuse. Deux motifs secrets le poussaient à ce refus : son

1. *Isaïe*, VII, 10-11.
2. *Isaïe*, VII, 12.

incrédulité d'abord, incrédulité qui l'endurcissait comme Pharaon ; ensuite, la démarche qu'il faisait accomplir actuellement par ses ambassadeurs auprès du roi d'Assyrie. Il se persuadait que le secours du plus puissant empire de l'Orient lui serait plus sûr et plus prompt que celui d'un Dieu auquel il ne croyait pas. Mais ce qui ajoutait à son incrédulité, c'est qu'il la couvrait du prétexte de la religion et d'un respect hypocrite, en invoquant avec une humilité affectée cette prescription de la loi mosaïque : « *Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu* [1]. »

V

A cette réponse hypocrite d'Achaz, une sainte indignation s'empare d'Isaïe ; il se détourne du roi incrédule et, s'adressant à tous les princes de la famille royale présents à l'entretien, il s'écrie :

Écoutez donc, Maison de David !

Ce n'est pas que ces personnes fussent plus fidèles, ou plus humbles : l'apostrophe véhémente qui va tomber des lèvres du prophète serait une preuve du contraire. Mais outre qu'il sera question de la promesse faite avec serment par Dieu à David et à sa Maison par rapport au Messie, le grand miracle que le prophète a mission d'annoncer ne devant s'accomplir que plusieurs siècles plus tard, il importait que la prédiction *traditionnelle* en fût confiée à toute la Maison de David.

Écoutez donc, Maison de David !
Est-ce peu, pour vous, de lasser la patience des hommes,
Faut-il encore que vous lassiez celle de mon Dieu ?

1. *Deutér.*, VI, 16.

Voici que Dieu s'offre à vous parler immédiatement par la voix des miracles. Il est prêt à attester la sécurité actuelle et la durée éternelle de votre Maison par un prodige présent, dont il vous laisse le choix. De quel nom faut-il appeler la résistance que vous lui faites ? Quel crime que celui de ne point croire Dieu lui-même, alors qu'il veut prouver par des miracles la vérité de ses promesses ?

C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un signe :
Voici que la Vierge conçoit et enfante un fils,
Et elle lui donne le nom d'Emmanuel.
Il se nourrira de lait et de miel,
Jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien.

Telle fut l'annonce du Prophète à la Maison de David et, en même temps, le signe donné par Dieu.

CHAPITRE V

LES DIVERS ASPECTS DU PRODIGE OU DU SIGNE DONNÉ PAR DIEU. PREMIER ASPECT : LA VIERGE MÈRE.

I. Vierge dans la conception et vierge dans l'enfantement, elle l'emportera sur toutes les vierges par l'honneur de la fécondité, sur toutes les mères par la privilège de la virginité. Élans de l'Écriture qui lui conviennent d'avance. — II. Les contradicteurs à venir du prodige : signification erronée qu'ils s'efforceront d'attribuer au mot *Almah*. — III. Protestation de la Bible où le mot Almah a toujours la signification de Vierge. — IV. Protestation de l'ancienne Synagogue. — V. Protestation du contexte.

I

Le signe donné par Dieu était la communication à la Maison de David d'un miracle à venir, du plus insigne des miracles, réunissant, selon l'offre faite à Achaz, tout ce qu'il y a de plus élevé dans le ciel et de plus profond dans l'abîme.

Ce n'est pas encore le moment de rechercher en qui se réalisera ce miracle, ni de quelle manière il assurait la conservation de la Maison de David contre les projets de la conjuration ; ce qu'il importe, avant tout, de constater et d'établir actuellement, c'est que l'annonce du prophète, dans les termes qui la constituaient, se rapportait à un prodige unique, à un miracle sans précédent.

Qu'annonçait, en effet, le prophète?

Il annonçait d'abord qu'une Vierge concevrait et enfanterait un fils sans cesser d'être vierge, en un mot qu'il y aurait une Vierge-Mère :

Voici que la Vierge conçoit et enfante un fils.

Elle concevra et enfantera sans cesser d'être vierge. Il est à remarquer, en effet, que le texte hébreu, texte original, se sert ici de deux participes présents : « Voici que la Vierge (sera) *concevant et enfantant.* » C'est donc une *vierge* concevant, une *vierge* enfantant : dans ces deux conjectures elle demeurera dans toute sa pureté virginale. Si le prophète avait adopté ce tour : « Voici que la Vierge *concevra et enfantera* », on aurait pu entendre : « celle qui est vierge *maintenant*, concevra et deviendra mère », et l'on aurait pu supposer qu'elle cesserait alors d'être vierge. Inutile d'insister sur l'importance de cette observation fondée sur le génie de la langue hébraïque [1].

C'est donc la virginité unie à la maternité ; la pureté qui resplendit en les esprits angéliques alliée à la fécondité qui distingue la race humaine. L'ange n'a pas le pouvoir d'engendrer, il n'a pas été appelé à l'honneur de la fécondité. D'autre part, la fécondité humaine ne s'accomplit qu'au détriment de la virginité, qu'avec la perte de la pureté angélique. En la Vierge annoncée par Isaïe, les deux privilèges viendront se réunir : elle deviendra féconde sans cesser d'être vierge. Cette Vierge l'emportera sur tous les anges du ciel par sa fécondité, sur toutes les mères de la terre par sa virginité. Miracle sans exemple, bien digne de la toute-puissance et de la majesté de Dieu : *Le Seigneur vous donnera lui-même un signe.* Aussi peut-on, dès maintenant, appliquer à cette Vierge, au moment où Dieu en fait l'annonce par Isaïe, ces élans d'admiration suave des Livres Saints :

Quelle est donc celle qui est belle comme une colombe,
Féconde comme le rosier planté sur le bord des eaux.
Elle porte des fleurs comme le lis,
Elle répand une suave odeur comme le Liban.

1. Cette observation est du célèbre hébraïsant le chevalier Drach, rabbin converti, dans ses *Harmonies entre l'Église et la Synagogue*, t. II, p. 16, Paris, 1844.

Elle est comme l'arc-en-ciel, aux ravissantes couleurs,
Comme l'encens odoriférant aux jours de l'été.
Les jeunes filles la verront,
Elles la proclameront bienheureuse ;
Les reines la contempleront,
Et la combleront de louanges [1].

Et vous, ô Vierge-Mère, lorsque le Dieu, qui vous fait annoncer, vous aura appelée à l'existence, vous pourrez faire vôtre ce chant gracieux qui vous aura été préparé d'avance :

J'ai pris racine au milieu du peuple glorifié,
Dans le lot de mon Dieu, dans son héritage [2].
Je me suis élevée comme le cèdre sur le Liban,
Et comme le cyprès sur la montagne de Sion ;
Je me suis élevée comme le palmier de Cadès,
Et comme les plants de roses à Jéricho.
Je me suis élevée comme un bel olivier dans la plaine,
Et comme le platane au bord des eaux sur le chemin.
J'ai répandu mon parfum comme la cannelle et le baume,
Et une odeur exquise comme la myrrhe de choix.
Comme le storax, le galbanum, l'onyx, le stacte,
Comme la goutte d'encens, j'ai parfumé ma demeure,
Et mon odeur est comme celle d'un baume sans mélange.
J'ai étendu mes branches comme le térébinthe,
Et mes rameaux sont des rameaux d'honneur et de grâce [3].

Quoi d'étonnant si un admirateur de cette Vierge-Mère se déclare un jour impuissant à la célébrer : « Rien ne me réjouit davantage, s'écriera-t-il, et ne m'effraie autant, à la fois, que d'entreprendre son éloge. Si je célèbre sa virginité, beaucoup d'autres vierges m'apparaissent après elle ; sa

1. *Cant. des cant.*, II, 40. — *Ecclésiastiq.*, XXXIX, 17-19 ; L, 8. — *Cant.*, VI, 8.
2. Le peuple d'Israël, que le Seigneur avait honoré et béni entre tous les autres peuples.
3. *Ecclésiastiq.*, XXIV, 16-22.

maternité, beaucoup d'autres mères m'apparaissent avant elle. Mais en elle éclate un privilège unique qui fait qu'il n'y a pas eu de créature semblable avant elle, qu'il n'y en aura point de semblable après elle ; c'est l'honneur de la virginité joint aux joies de la maternité. C'est là le privilège de cette Vierge, qui ne sera point accordé à une autre [1]. »

II

Privilège si surprenant, en effet, prodige si en dehors de ce qui se voit sur la terre, que des milliers d'hommes, dans la suite des siècles, ne voudront pas y croire, se refusant à l'admettre. Ils prétendront que le mot hébreu, *almah*, dont le prophète s'était servi, ne désigne pas une vierge, mais une jeune femme, et qu'alors Isaïe aurait donné, pour signe de l'inanité de la conjuration contre la Maison de David, l'enfantement d'un fils par cette jeune femme.

Interprétation ignorante et malfaisante, contre laquelle protestent les Livres Saints, la Tradition de l'ancienne Synagogue et le contexte lui-même !

III

Les Livres Saints protestent, en nous donnant le vrai sens de ce mot *Almah*, employé par Isaïe. Ce mot, en effet, ne figure que sept fois dans la série des quarante-cinq livres qui constituent l'Ancien Testament. Or, toujours, tant au singulier qu'au pluriel, il désigne une *vierge* ou des *vierges :*

Genèse, XXIV, 43 (Rébecca).

Exode, II, 8 (Marie, sœur de Moïse).

Psaume LVIII, 26, *Vulgate* LVII (les jeunes vierges musiciennes).

1. S. Bernard, *Sermo 4 de Assumptione.*

Proverbes, XXX, 18-20 [1].
Cantique, VI, 8 } les vierges opposées aux reines et aux
Cantique, I, 3 } autres femmes du roi.
Isaïe, VII, 14.

Qu'on parcoure tous ces passages, et l'on constatera que jamais le mot *Almah*, dans la Bible, ne désigne une *femme mariée*, mais toujours une jeune *vierge* renfermée dans la maison paternelle et sous la tutelle de ses parents. Aussi S. Jérôme a-t-il pu lancer ce défi vainqueur aux Juifs de son temps : « Que les Juifs nous montrent quelque part dans les Écritures le mot *Almah* employé pour désigner une jeune femme et non une vierge, et nous leur concéderons que ce qui est dit par Isaïe : *Voici que la Vierge conçoit et enfante*, ne se rapporte pas à une vierge cachée, mais à une jeune femme mariée [2]. » Curieux rapprochement ! Luther tiendra un langage analogue : « Si un Juif ou un hébraïsant peut me démontrer qu'*Almah* désigne dans l'Écriture une femme mariée, il recevra de moi 100 florins : Dieu me donne de les trouver [3]. »

IV

La protestation de l'ancienne Synagogue n'est pas moins formelle. Après avoir entendu des lèvres d'Isaïe l'oracle relatif à l'*Almah*, elle n'a cessé, jusqu'à l'ère chrétienne, d'affirmer, de proclamer, qu'il s'agissait d'une *Vierge*. Les preuves de cette affirmation sont encore visibles, palpables, aujourd'hui. Elles se trouvent consignées dans les célèbres versions ou traductions de la Bible hébraïque en langues grecque et chaldéenne, c'est-à-dire dans la version des Septante et les Targums.

1. Le passage des Proverbes, souvent objecté contre l'interprétation de *vierge*, a au contraire une force spéciale pour l'établir. — Voir le savant travail de M. l'abbé Le Hir, *Études bibliques*, t. I^er^, p. 65-66.
2. S. Jérôm., *Contr. Iovin.*, lib. I.
3. Luther, *Œuvres*, éd. d'Iéna, t. VIII, p. 129.

Par une providence divine, trois siècles environ avant Jésus-Christ, tous les livres de la Bible hébraïque furent traduits en langue grecque à l'usage des Juifs répandus alors dans tous les pays où l'on parlait la langue hellénique. Pareille traduction ne saurait donc être suspecte et accusée de parti pris, d'autant que, lorsqu'elle parut, ce fut un événement si important pour les Juifs alexandrins, qu'ils le célébrèrent par une fête annuelle. Or, de quelle manière le mot *Almah* est-il traduit dans la version des Septante ? Par le terme de Παρθένος, *la Vierge* dans le sens strict : « *Voici que la Vierge concevra et enfantera.* »

Les Targums ou paraphrases chaldaïques ne sont pas moins affirmatifs. On sait que lorsque la langue hébraïque tomba en désuétude parmi les Juifs de Palestine à partir de la captivité de Babylone, on éprouva le besoin de traduire l'Ancien Testament, pour que tous pussent le comprendre, dans la langue qui avait remplacé l'ancien hébreu, c'est-à-dire en chaldéen. Cette traduction, d'abord orale, fut plus tard consignée par écrit. Or il existe deux *targums*, écrits à l'aube de l'ère chrétienne, celui d'Onkelos qui est sur le Pentateuque, celui de Jonathan ben Uzziel qui est sur les Prophètes. De quelle manière le Targum de Jonathan traduit-il l'*Almah* d'Isaïe? Également par le terme de *Vierge*, עלמתא מעדיא *virgo gravida*[1]. — Onkelos eût fait de même, s'il avait traduit les Prophètes. On en a la preuve dans sa traduction des deux passages du Pentateuque où le mot *Almah* est employé soit à l'égard de Rébecca (*Gen.* XXIV, 43), soit à l'égard de Marie, sœur de Moïse (*Exod.* II, 8). C'est par le terme de *Vierge* qu'il a, par deux fois, traduit le mot hébreu.

On peut donc affirmer que la tradition de l'ancienne Synagogue est d'accord avec l'Écriture pour reconnaître dans l'annonce d'Isaïe le miracle à venir d'une *Vierge concevant et enfantant* sans cesser d'être vierge ; et quand S. Matthieu

1. Rosenmüller, *Scholia in vetus Testament, Isa.*, VII, 14.

donnera plus tard une explication authentique [1] de ce texte d'Isaïe, il ne fera que confirmer, sous l'inspiration divine, l'antique interprétation.

V

Le fondement de cette tradition, son roc, est non seulement le mot hébreu, *Almah*, mais encore le contexte lui-même. Que proposait, en effet, Isaïe à Achaz? Un miracle. Mais le roi se dérobe : *Je ne tenterai pas le Seigneur*. Dieu alors se substitue à Achaz, et lui-même va indiquer un miracle à la place de tous ceux que le monarque pouvait demander. Or quel prodige y aurait-il dans un enfantement ordinaire? Il n'y en a point s'il est question d'une femme mariée qui devient mère. C'est l'ordre naturel et non un miracle. Et cependant le prophète, dans un préambule majestueux, annonce que Dieu lui-même va donner un signe, un signe digne de sa grandeur et de sa toute-puissance :

Écoutez donc, Maison de David !
Le Seigneur vous donnera lui-même un signe...

S'il ne s'agissait que d'une femme ordinaire, ne se distinguant en rien sous le rapport de la virginité, et qui devait concevoir et enfanter comme les autres femmes, rien n'autorisait

1. *S. Matth.* I, 18-23. — Nous nous abstenons de présenter ici les autres preuves apportées généralement, et tirées soit de l'*étymologie* du mot *Almah* dans les autres langues sémitiques, soit de la version syriaque la *Peschito*, soit du témoignage constant des Pères de l'Église et des Conciles. Toutes ces preuves, assurément très importantes et très fortes, ne font que confirmer la croyance antique de l'inaltérable pureté de la Vierge annoncée par Isaïe ; et lorsque les Juifs rejettent cette foi de leurs pères, ils se mettent en contradiction avec leur propre tradition.

Isaïe à appeler *signe*, *prodige*, *miracle* et *miracle tout divin* le fait qu'il annonçait [1].

Mais c'est bien un prodige qu'il a la mission d'annoncer, et ce prodige sera une *Vierge-Mère*.

Tel est le premier aspect du signe donné par Dieu lui-même.

1. « Quid enim magnum, aut signum fieret in eo quod adolescentula, concipiens ex viro, peperisset, quod evenit omnibus quæ pariunt mulieribus. » (S. Irénée, *Adv. Hær.*, l. III, c. 21, 6. — « Quando dicitur *signum*, novum debet esse atque mirabile. Sin autem juvencula, vel puella ut Judæi volunt, et non virgo pariat, quale signum poterit appellari, quum hoc nomen ætatis sit, non integritatis ? » (S. Jérôme, *Comment.*, in *Isa.*, VII, 14.)

CHAPITRE VI

DEUXIÈME ASPECT DU PRODIGE : EMMANUEL OU L'HOMME-DIEU.

I. Les deux natures d'Emmanuel expressément marquées. — II. Comment ce prodige réunira ce qu'il y a de plus haut dans les cieux et de plus profond dans l'abîme de la terre. — III. Les contradicteurs d'Emmanuel : ils nieront sa divinité en se servant, comme preuve, de ce nom même. Loin d'être symbolique et simple signe d'un secours divin, ce nom d'Emmanuel exprime ce que le fils de la Vierge sera en soi, c'est-à-dire Dieu même. — IV. Preuves qui l'établissent.

I

Le deuxième aspect du prodige est celui-ci : le Fils que la Vierge concevra et enfantera sera *Emmanuel*, c'est-à-dire *Dieu avec nous:*

Voici que la Vierge conçoit et enfante un fils,
Et elle lui donnera le nom d'Emmanuel.
Il se nourrira de lait et de miel,
Jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien [1].

Le fruit de cet enfantement merveilleux doit être un Homme-Dieu, c'est-à-dire, comme parle Bossuet, « un composé miraculeux de Dieu et de l'homme, en qui la divinité habitera corporellement [2] ». Le fils de la Vierge sera donc à la fois Dieu et homme, les deux natures, celle de Dieu et celle de l'homme, lui étant attribuées.

Il aura la nature divine. C'est ce qu'indique son beau nom d'*Emmanuel*. Ce nom, en effet, se compose de deux mots

1. *Isa.*, VII, 14-15.
2. Bossuet, *Explication de la Prophétie d'Isaïe*. Œuvres, édit. de Versailles, t. III, p. 24.

hébreux : *Immânou*, « avec nous », et *El*, « Dieu » ; mots qui doivent être pris à la lettre, le prophète n'apportant aucune restriction. Mais si *Dieu est avec nous* dès qu'Emmanuel est enfanté, c'est qu'Emmanuel a la nature divine.

Il aura aussi la nature humaine. C'est ce qu'indiquent ces autres paroles de l'annonce prophétique : « *Il se nourrira de lait et de miel, jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien.* » Chez les anciens, le lait et le miel étaient la nourriture ordinaire des enfants. Emmanuel la partageant avec eux, c'est une preuve qu'il sera véritablement homme, qu'il fera partie de la famille humaine. Chose remarquable, de tous les enfants miraculeux mentionnés par l'Écriture, Emmanuel est le seul dont il soit dit qu'il *se nourrira de lait et de miel.* Ainsi, quand un Ange annonce à Agar qu'elle deviendra mère, il se borne à lui dire : « *Vous avez conçu ; vous enfanterez un fils, et vous l'appellerez Ismaël* [1]. » Quand Dieu lui-même, sous la forme des trois Anges, annonce à Abraham la naissance d'Isaac, il se borne à lui dire : « *Je reviendrai vous voir dans un an, en ce même temps, et Sara votre femme aura un fils* [2]. » Quand Rébecca, après vingt ans de stérilité, conçoit, à la suite des prières ferventes d'Isaac, et qu'elle va consulter le Seigneur à cause des deux enfants qui s'entrechoquaient dans son sein, le Seigneur se borne à lui répondre : « *Deux nations sont dans vos entrailles, et deux peuples sortant de votre sein se diviseront l'un contre l'autre* [3]. » Quand l'Ange du Seigneur annonce la naissance miraculeuse de Samson, il se borne à dire à la femme de Manué : « *Vous êtes stérile et sans enfants ; mais vous concevrez et vous enfanterez un fils. Sur sa tête le rasoir ne passera point ; car il sera nazaréen, consacré à Dieu dès son enfance et dès le sein de sa mère* [4]. » Au contraire, quand il s'agit d'Emmanuel, le prophète ajoute : « *Il se nourrira de lait*

1. *Gen.* XVI, 11.
2. *Ibid.*, XVIII, 10.
3. *Ibid.*, XXV, 21-23.
4. *Juges*, XIII, 2-5.

et de miel. » Pourquoi cette différence ? Pourquoi cette attention à déclarer qu'Emmanuel sera nourri comme tous les enfants en bas âge ? Afin qu'il soit insinué par cette particularité qu'Emmanuel sera véritablement homme, tout en étant Dieu.

La nature divine se trouve, en effet, tellement au-dessus de la nature humaine, qu'on aurait pu croire que, chez le fils de la Vierge, l'humanité serait absorbée ou affaiblie par la divinité. Point du tout. Il en sera de sa nature humaine unie à la Personne divine, mieux encore que du buisson ardent que contempla Moïse : son feuillage demeurait intact au milieu des embrasements d'un feu divin [1]. Ainsi, chez Emmanuel, la nature humaine restera intacte. Le prophète n'a pas la mission d'en dire le comment, Dieu le fera plus tard. Actuellement la mission d'Isaïe est d'insister sur la réalité de la nature humaine chez le fils de la Vierge, et cette insistance, si exceptionnelle, n'est pas une preuve médiocre de la divinité d'Emmanuel. Car s'il ne devait pas être Dieu, pourquoi cette annonce, pourquoi faire connaître solennellement qu'il usera d'une nourriture, ordinaire et commune à tous les enfants? Tout en participant à la nature divine, Emmanuel sera donc nourri comme les autres enfants. Il se remettra aux soins de la Vierge, sa mère, pour tout ce qui regardera le développement de sa vie. Il recevra de sa main tout ce qu'elle jugera utile. Il attendra le temps marqué aux autres enfants pour faire connaître sa sagesse : comme il attendra celui où les enfants n'ont plus besoin d'une nourriture particulière, ni d'être conduits par la main.

Emmanuel, c'est donc la divinité unie à l'humanité, second aspect du prodige donné par Dieu. Le premier aspect était la virginité unie à la maternité ; le second, la divinité unie à l'humanité.

1. *Exode*, III, 1-3. « Per succensum rubum Mosen alloquens Deus, quid aliud ostendit, nisi quod ex illo populo exiret, qui igne deitatis, carnis nostræ dolores, quasi rubi spinas, susciperet ; et incomsumptam humanitatis nostræ substantiam etiam in ipsa divinatis flamma servaret. » (S. Gregorius, lib. XXVIII, *Moral.*, cap. II.)

II

Prodige qui surpasse encore tout ce qu'Achaz aurait pu demander de plus élevé dans le ciel, de plus profond dans l'abîme. Le prophète lui avait dit au nom du Seigneur : « Demande un signe à Jéhova ton Dieu. Ne crains point que ta demande excède sa puissance; car sa puissance n'a point de bornes. Que tes souhaits pénètrent jusqu'au fond de l'abîme de la terre, et un prodige en jaillira; ou si tu le veux, élève tes prétentions jusqu'aux régions éthérées que parcourent les ailes brûlantes des Séraphins, et les voûtes du ciel s'ébranleront sur leurs colonnes éternelles [1]. » Tout cela se trouve contenu dans l'énergie du texte hébreu : « Dans ta demande, va aussi bas que possible dans l'abîme, ou élève-toi aussi haut que possible dans les cieux [2]. » Or, quoi de plus haut que Dieu : il est plus élevé que le ciel [3] ! de plus bas que l'homme : le péché l'avait ravalé jusqu'au rang des bêtes [4]. Eh bien, c'est cette hauteur et cette bassesse qu'Emmanuel réunira dans sa personne : *Descends aussi bas que possible dans l'abîme*, ce sera Emmanuel, le Très-Haut, s'unissant à la nature humaine; *élève-toi aussi haut que possible dans les cieux*, ce sera la nature humaine unie au Très-Haut dans la personne d'Emmanuel ! Et ainsi il y aura réunion des deux miracles qu'Isaïe avait proposés à Achaz comme une alternative, c'est-à-dire l'un ou l'autre seulement : au plus haut des cieux, ou au plus profond de l'abîme. La royale munificence de Dieu les réunira dans la personne d'Emmanuel.

Et lorsqu'Emmanuel sera avec nous, il s'ensuivra que Dieu deviendra *visible*, Lui qui est l'*Invisible*; qu'il se laissera

1. Drach, *Harmonie entre l'Église et la Synagogue*, t. II, p. 15.
2. Hébreu : Demitte teipsum petendo vel eleva teipsum desuper. » (*Is.* VII, 11.)
3. Excelsior cœlo est. » (*Job*, XI, 8.)
4. *Ps.* XLVIII, 13.

saisir, Lui qui est l'*Infini*; qu'il sera *dans le temps*, Lui qui est l'*Éternel;* qu'il aura une *forme sensible*, Lui qui est *Esprit*; qu'il sera *passible*, Lui qui est *Impassible*; *mortel*, Lui qui est *Immortel* [1].

Mystères !

Le Prophète ne les explique point. Il n'en est que le héraut.

O Emmanuel à venir, permettez qu'avant de poursuivre cette étude, nous nous prosternions par avance à vos pieds. Achaz aurait dû le faire. Que notre attitude soit une réparation ! Mais que les temps se hâtent d'arriver. Car n'est-ce pas à vous que s'adresse cette douce invitation de David :

Avec votre gloire et votre majesté,
Avancez, marchez victorieusement, et régnez,
Pour la vérité, la douceur et la justice [2] *!*

III

Hélas ! l'incrédulité d'Achaz devait se continuer à travers les siècles, et Emmanuel, comme la Vierge-Mère, rencontrera des contradicteurs. Ces contradicteurs n'ont voulu voir en lui qu'un enfant ordinaire : ils ont nié sa divinité.

Sur quoi donc ont-ils établi leurs négations ? Sur son nom même d'Emmanuel.

Ce nom, d'après eux, n'était qu'un gracieux emblème de la protection divine, qu'une consolante promesse d'avenir. Le

1. Advenientibus ergo temporibus, dilectissimi, quæ redemptioni hominum fuerant præstituta, ingreditur hæc infima Jesus Christus Dominus noster, de cœlesti sede descendens, et a Paterna gloria non recedens, nova ordine, nova nativitate generatus : novo ordine, quia invisibilis in suis, visibilis factus est in nostris : incomprehensibilis voluit comprehendi : ante tempora manens, esse coepit ex tempore ; universitatus Dominus, servilem formam obumbrata majestatis suæ dignitate suscepit : impassibilis Deus, non dedignatus est homo esse passibilis : et immortalis, mortis legibus subjacere. » (S. Léon, *Sermo* II, *de Nativit. Domini.*)

2. *Ps.* XLIV, 5 (hébreu XLV).

fils de l'*Almah*, enfant ordinaire, devait recevoir et porter le nom de « *Dieu avec nous* » comme un gage de la protection divine sur le royaume de Juda et sur la famille de David, nullement parce qu'il serait véritablement Dieu et homme.

A cette affirmation exclusive, nous répondons, avec preuves décisives, que le nom d'*Emmanuel* que la Vierge devait donner à son fils, était l'annonce de la naissance humaine d'un Dieu, que par conséquent il n'indique pas, comme on le prétend, un simple secours du Seigneur, mais une véritable et réelle manifestation de Dieu dans la chair.

Deux sortes de noms propres donnés par Dieu lui-même, pour distinguer ceux qui les recevaient, se rencontrent, en effet, dans l'Écriture.

Les uns sont symboliques, c'est-à-dire qu'ils sont donnés pour être des signes commémoratifs d'un fait, d'une espérance, d'une promesse, d'un avenir. Tels sont, par exemple :

Le nom d'*Ismaël* : L'ange du Seigneur dit à Agar : « *Vous avez conçu ; vous enfanterez un fils, et vous l'appellerez Ismaël, parce que le Seigneur a entendu le cri de votre affliction* [1]. » Ce nom d'*Ysma'él*, qui signifie « *Dieu écoute* », est symbolique, parce qu'il rappelle un fait, un acte de la bonté divine.

Le nom d'*Isaac* : Dieu dit à Abraham : « *Sara votre femme vous enfantera un fils que vous nommerez Isaac* [2]. » Ce nom d'*Y itschaq*, qui signifie « *Il rit* », est symbolique, parce qu'il devait rappeler à Abraham son rire d'étonnement lorsque Dieu lui annonça qu'il lui donnerait un fils, né de Sara [3].

Le nom d'*Israël* : Le Seigneur dit à Jacob : « *On ne vous nommera plus à l'avenir Jacob, mais Israël ; car si vous avez été fort contre Dieu, combien le serez-vous davantage contre les hommes* [4] ? » Ce nom d'*Isra 'El*, qui signifie « *Il a été fort*

1. *Gen.*, XVI, 11.
2. *Gen.*, XVII, 19.
3. « Abraham se prosterna le visage contre terre, et il rit en disant au fond de son cœur : Un homme de cent ans aurait-il donc bien un fils ? » (*Gen.*, XVII, 17.)
4. *Gen.*, XXXII, 28.

contre Dieu », est symbolique, parce qu'il devait rappeler à Jacob qu'il avait été victorieux dans sa lutte contre Dieu, et qu'il n'aurait rien à craindre de personne.

Le nom de *Josué* : « *Moïse donna à Osée, fils de Nun, le nom de Josué* [1]. » Ce nom de *Ye hosua*, qui signifie « *Jéhova* (est) *le salut* », est symbolique, parce qu'il devait rappeler à Josué que le Seigneur serait son secours dans les combats à venir.

Tels encore les noms que le prophète Osée reçut l'ordre de donner à ses trois enfants, comme signes de l'avenir menaçant d'Israël :

« Osée prit en mariage Gomer, fille de Débélaïm, et elle conçut et lui enfanta un fils. Et le Seigneur lui dit : « *Appelle-le du nom de Jezrahel, car dans peu de temps je vengerai le sang de Jezrahel sur la maison de Jéhu, et je mettrai fin au royaume de la maison d'Israël.* »

Elle conçut encore, et enfanta une fille. Et le Seigneur dit à Osée : « *Donne-lui le nom de Sans miséricorde, car à l'avenir je n'aurai plus de miséricorde pour la maison d'Israël.* »

Elle conçut une troisième fois, et enfanta un fils. Et le Seigneur dit : « *Donne-lui le nom de Pas mon peuple, car vous n'êtes pas mon peuple, et je ne serai plus votre Dieu* [2].

Ces trois noms étaient symboliques, le premier annonçant les jugements divins; le second, la cessation de l'amour de Jéhova; le troisième, qu'Israël serait traité comme un peuple étranger.

Il y a encore dans la Bible bien d'autres noms donnés par Dieu, soit comme signes du passé, soit comme prédictions de l'avenir. Ceux qui ont porté ces noms, n'en avaient pas la vérité; ils n'étaient pas ce que ces noms signifiaient.

Mais il est une autre classe de noms qui allaient bien au-delà du symbole. Ces autres noms étaient l'*expression* même de

1. *Nomb.*, XIII, 17.
2. *Osée*, I, 3-9.

ceux qui les portaient, en ce sens qu'ils exprimaient la nature, la fonction ou une qualité personnelle de ceux auxquels Dieu les imposait. Quiconque a reçu un de ces noms *a eu la vérité de ce nom, il a été ce que ce nom signifiait.* Car ce nom ne lui était pas seulement donné pour le distinguer devant les hommes, mais pour marquer, pour exprimer *ce qu'il était en soi* et aux yeux de Dieu. En un mot, de même que le Seigneur s'est révélé lui-même par un nom « *Je suis Celui qui suis* (*Ehyeh asher éhyeh*) [1] », qui marque ce qu'il est, qui décrit avec une exactitude et une brièveté incomparables l'unité, la simplicité, l'éternité, l'immutabilité, la perfection de l'Être divin ; de même, à certaines personnes exceptionnelles Dieu a imposé des noms à part, qui ont exprimé, marqué, révélé au dehors ce qu'étaient en eux-mêmes ceux qui les ont reçus.

Exemples :

Le nom d'*Adam* donné au premier homme. Dérivé de *adâmah, terre rouge*, il exprime la terre qui servit de matière première à la chair du premier homme : « *Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre* [2]. » Ce nom exprime donc l'essence humaine telle qu'elle est en elle-même [3].

Le nom d'*Abraham* : « Dieu dit : Vous ne vous appellerez plus *Abram* (*Père élevé*), mais vous vous appellerez *Abraham* (*Père d'une multitude*) ; *parce que je vous ai établi pour être le père d'une multitude de nations* [4]. » Ce nom était l'expression d'une qualité personnelle au saint patriarche. Dès ce moment Dieu le destina à devenir le père d'une multitude d'hommes de toute nation, c'est-à-dire de tous ceux qui, en s'associant à sa foi, doivent participer comme lui à la vraie justice qui est la vie divine, et devenir aussi des enfants de Dieu.

1. *Exode*, III, 14.
2. *Gen.*, II, 7.
3. « Exprimit sua significatione essentiam hominis secundum quod est. » (S. Thom. 1ª 1ª. q. 13, a. 1.)
4. *Gen.*, XVII, 5.

Le nom de *Pierre*, qui sera donné par Jésus-Christ à Simon Bar-Jona : « *Et moi, je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle* [1]. » Dans la langue araméenne, parlée alors par Jésus, l'équivalent de Pierre, *Kêpha*, signifie *rocher*. Ce nom nouveau donné à Simon exprimera au dehors ce que sera l'être et la fonction du premier Pape et de ses successeurs [2]. Pierre sera ce que ce nom signifie : un *rocher* inexpugnable sur lequel l'Église se maintiendra stable. Car le sens des paroles de Jésus est celui-ci : « Je te dis que tu es un *rocher* ou une *pierre* ; et sur *cette* pierre, je bâtirai mon Église. » Le temple de Jérusalem, visité par Isaïe, était bâti sur le rocher du Moria, l'Église du Christ s'élèvera plus fièrement encore sur le rocher vivant qui se nommera saint Pierre et le pape de Rome [3].

Le *nom* qui sera celui de chaque Élu dans le royaume des cieux : « *Au vainqueur je donnerai la manne cachée et je lui donnerai un caillou blanc et, écrit sur le caillou, un nom nouveau que personne ne connaît si ce n'est celui qui le reçoit* [4]. » Quel est ce nom nouveau ? Évidemment, ce n'est ni le nom de chrétiens, de catholiques ou d'enfants de Dieu, ni tout autre nom propre ou commun nommé parmi les hommes, puisqu'il ne sera connu que dans le ciel, et qu'il sera propre et personnel à chaque vainqueur. Ce « nom nouveau » sera l'expression de l'être ; il exprimera, dans les splendeurs éternelles, les mérites et le degré de gloire de chacun des élus.

Le *nom* qui fut prononcé à Lourdes et que cette année 1904

1. *Matth.*, XVI, 18.
2. « Tu es Petrus : id est, cum ego sim inviolabilis petra, ego lapis angularis, qui facio utraque unum, ego fundamentum praeter quod nemo potest aliud ponere : tamen tu quoque petra es, quia mea virtute solidaris, ut, quæ mihi potestate sunt propria, sint tibi mecum participatione communia. Et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam. » (S. Léon, *Serm. III. in anniversario Assumptionis suæ.*)
3. Fillion, *Comment. sur s. Matthieu*, XVI, 18.
4. *Apocal.*, II, 17.

célèbre pieusement par des solennités exceptionnelles unies à des supplications ardentes : « *Je suis l'Immaculée Conception !* ». Lorsqu'il tomba des lèvres de la Vierge, ce nom, expression de son être, fit connaître Celle qui seule, entre tous les descendants d'Adam, a été conçue sans péché.

En vertu des textes cités, il faut donc reconnaître qu'il existe, dans les Saintes Écritures, deux classes de noms donnés par Dieu. Les uns sont symboliques, les autres sont l'expression de l'être ; les premiers rappellent des circonstances, les seconds déclarent ce que sont en eux-mêmes ceux qui les reçoivent [1].

Eh bien, c'est à cette dernière et plus importante classe de noms qu'appartient le nom d'Emmanuel, fils de la Vierge. C'est pour indiquer ce qu'il sera en soi, pour exprimer sa nature, que ce nom devra lui être donné. Emmanuel sera tout ce que ce nom signifie. Or, Emmanuel signifiant « *Dieu avec nous* », le fils de la Vierge aura la nature divine.

IV

Plusieurs preuves vont se ranger, comme une garde d'honneur, autour de cette affirmation :

1. A l'exemple de Dieu, Adam, dans l'état d'innocence où il jouissait de lumières supérieures, en partie éteintes, dans la suite, par l'effet du péché, Adam, au Paradis terrestre, donna des noms qui étaient l'expression de l'être. « *Le Seigneur Dieu ayant formé de la terre tous les animaux terrestres et tous les oiseaux du ciel, il les amena devant Adam, afin qu'il vît comment il les appellerait. Et le nom qu'Adam donna à chacun des animaux était son nom véritable. Adam appela donc tous les animaux d'un nom qui leur était propre, tant les oiseaux du ciel que les bêtes de la terre.* » (*Gen.*, II, 19-29.) Adam passa donc tous les animaux en revue ; il leur donna les noms qu'ils devaient avoir, lesquels furent conformés aux propriétés et à la nature de chacun des animaux qui passaient. « L'Écriture, substantielle et courte dans ses expressions, nous indique en même temps les belles connaissances données à l'homme, puisqu'il n'aurait pas pu nommer les animaux sans en connaître la nature et les différences, pour ensuite leur donner des noms convenables selon les racines primitives de la langue que Dieu lui avait apprise. » (Bossuet, *Élévations sur les Mystères*, V^e^ sem., 1^re^ élév.)

1° Emmanuel est le fruit d'un enfantement miraculeux. — Sa mère en le concevant reste vierge, en l'enfantant reste vierge. Un tel miracle dénote, de prime abord, en cet enfant, quelque chose d'à part, d'exceptionnel, au-dessus de la nature. Si à la naissance de Jean-Baptiste, né, par la grâce de Dieu, d'une mère longtemps stérile et qui par-dessus la stérilité naturelle aura encore celle de l'âge et de la vieillesse, tous ceux qui entendront parler de l'enfant miraculeux et des merveilles qu'on verra paraître à sa naissance, se diront les uns les autres : « *Que pensez-vous que sera cet enfant ? Car la main de Dieu est visiblement sur lui* [1] » ; à plus forte raison, pareille interrogation de surprise et d'admiration doit-elle se poser par rapport au fils de l'*Almah* : « *Que pensez-vous que sera cet enfant* annoncé comme devant être conçu et enfanté par la Vierge, qui en le concevant restera vierge, et en l'enfantant restera vierge ? » La réponse est donnée d'avance dans le nom même que la Vierge devra lui imposer : *Emmanuel !* Le fils venu au monde en de pareilles conditions sera tout ce que ce nom signifie : Il sera *Dieu avec nous* ; il aura ce que son nom exprime : la nature divine.

2° Le nom d'Emmanuel réservé dans l'Ancien Testament au seul fils de la Vierge. — C'est sous différents noms que le Messie se trouve annoncé dans l'Ancien Testament (nous établirons bientôt qu'Emmanuel n'est autre que le Messie). Il est appelé : *Jéhova notre justice* [2], *Fils de Dieu* [3], *Celui à qui le sceptre* (*Schéloh* [4]), *Christ* [5], *Ange du Testament* [6], *Ange de la face* [7], *David* [8], *Germe* [9], *Orient* [10], *le Juste* [11], *Sauveur* [12],

1. *Luc*, I, 65, 66.
2. *Jérém.*, XXIII, 6.
3. *Ps.*, II, 7.
4. *Gen.*, XLIX, 10.
5. *Daniel*, IX, 25-26.
6. *Malach.*, III, 1.
7. *Isa.*, LXIII, 9.
8. *Ezéch.*, XXXIV, 25 ; *Osée*, III, 5.
9. *Jérém.*, XXIII, 5 ; XXXIII, 15.
10. *Zachar*, III, 8 ; VI, 12.
11. *Isa.*, XLV, 8.
12. *Isa.*, LI, 5 ; *Zach.* IX, 9.

Roi[1], *Pasteur*[2], *Lumière*[3], *le Serviteur*[4], *Fils de l'homme*[5]. Tous ces noms lui appartiennent d'une manière propre, stricte, littérale. Mais, par dérivation et surtout par bonté, le Seigneur a laissé appliquer, dans un sens large ou métaphorique, plusieurs de ces noms, tantôt à quelque homme en particulier, tantôt même à une certaine classe d'hommes, pour indiquer qu'ils avaient part à son esprit, qu'il les aimait comme ses enfants, qu'il les comblerait de ses grâces. C'est ainsi que s'adressant à des juges en Israël légitimement institués, Dieu lui-même leur donne le titre solennel de fils du Très-Haut : « *J'ai dit : Vous êtes des dieux; vous êtes tous fils du Très-Haut*[6]. » — C'est ainsi que les prêtres et les rois, oints de l'huile sainte, sont maintes fois appelés des Christs : « *Ne touchez pas à mes Christs*[7]. » — Cyrus lui-même est appelé Christ : « *Voici ce que dit le Seigneur à mon Christ Cyrus, que j'ai pris par la main pour lui assujettir les nations*[8]. » — Israël tout entier est nommé le Serviteur de Jéhova : « *Toi, Israël, mon serviteur, Jacob que j'ai choisi... Il m'a dit : Tu es mon serviteur, Israël, et je me glorifierai en toi*[9]. » — Noé, Job et d'autres sont appelés des justes : « *Noé fut un homme juste et parfait*[10]. » Le patriarche Joseph a porté le nom de Sauveur du monde : « *Pharaon changea son nom, et il l'appela, en langue égyptienne, le Sauveur du monde*[11]. » — Dieu attribua encore à Cyrus le beau nom de Pasteur : « *Je dis à Cyrus : Tu es mon pasteur et tu accompliras toute ma volonté*[12] », etc.

1. *Zach.*, IX, 9.
2. *Ezéch.*, XXXIV, 23.
3. *Isa.*, LX, 1.
4. *Isa.*, XLII, 1 ; *Zach.*, III, 8.
5. *Daniel*, VII, 13.
6. *Ps.*, LXXXI, 6. — Cf. *Jean*, X, 32-38.
7. I *Paralip.*, XVI, 22.
8. *Isa.*, XLV, 1,
9. *Isa.*, XLV, 8 ; XLIX, 3.
10. *Gen.*, VI. 9.
11. *Gen.*, XLI, 45.
12. *Isa.*, XLIV, 28.

Mais parmi les noms destinés au Messie et appliqués à d'autres par dérivation, il en est plusieurs qui sont restés incommunicables, ceux-ci : *Jéhova notre justice, Celui à qui le sceptre* (*Schéloh*), *Ange du Testament*, *Ange de la face*, *Germe*, *Orient...*, et aussi *Emmanuel*. Personne, dans l'Ancien Testament, n'a porté l'un de ces noms. Il y a une raison spéciale pour chacun d'eux. Nous nous bornons à faire connaître celle qui se rapporte au nom d'Emmanuel.

Ce nom ne se rencontre que dans les chapitres VII-XII d'Isaïe, et il est resté exclusivement attribué au fils de la Vierge. Pourquoi ? Parce qu'il annonçait que Dieu lui-même viendrait vivre au milieu des hommes, *Dieu avec nous*. Or, Dieu seul devant accomplir ce grand œuvre, ce merveilleux avènement, le nom qui l'exprimait devait rester un nom *réservé*. Il le sera, en effet. A partir du jour où Isaïe le fit connaître à Achaz et au peuple hébreu, jusqu'à l'ère chrétienne, c'est-à-dire durant sept siècles, personne n'osera s'approprier ce nom. Et la raison en est qu'aucun mortel ne pouvait prétendre à la vérité d'un tel nom. Un seul aura le droit de le recevoir, le Messie, parce qu'il sera véritablement tout ce que ce nom exprime, il sera *Dieu avec nous !*[1] C'est donc avec une exactitude remarquable que le grand Origène a pu dire : « *Hoc, quod dicitur Emmanuel, non unum nomen sonat, sed rem significat*[2] » ; et Lightfoot : « *Nomen naturæ non impositionis ; nempe Deum in nostra natura agnituri erant*[3]. » Un mot de saint Bernard peut résumer tout ce qui vient d'être établi : « On ne trouve pas en Emmanuel

1. Depuis l'avènement du Sauveur, l'Église ne s'est pas opposée à ce que le nom d'Emmanuel fût imposé à des enfants, au jour de leur baptême. Mais voici la différence qui existe entre Jésus Emmanuel et les enfants ou les personnes qui portent le nom d'Emmanuel : cette différence est infinie. Chez Jésus, ce nom est l'expression de l'être, il est le nom d'une personne qui, en raison de son essence, est Dieu et homme, en sorte que la plénitude de la divinité habite en elle véritablement et réellement. Chez les enfants, au contraire, ce nom n'est que symbolique. Il rappelle l'ineffable bonté du Fils de Dieu, qui a daigné venir habiter parmi nous, pour nous racheter et nous conduire au Ciel.

2. Origen., *In Ezech. Hom.*, I, IV.

3. Lightfoot, *Harmon. Evangel.*, p. 280.

l'*ombre* d'un grand nom, on en trouve la vérité : *Non magni nominis umbra, sed veritas.* »

3° Le miracle de la Vierge-Mère appelle le miracle de l'Homme-Dieu. — Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, Isaïe réunit les deux miracles dont l'alternative avait été proposée à Achaz : au plus profond de la terre ou au plus haut des cieux. A cette proposition, le roi de Juda avait répondu par une réserve incrédule et hypocrite. Alors le prophète indigné répond : « *Puisqu'il en est ainsi, Jéhova vous donnera lui-même un signe, ô Maison de David.* »

Du moment que le Seigneur se détermine à donner lui-même un signe, il n'est pas surprenant, il est même digne de sa magnificence qu'il réponde à l'incrédulité d'Achaz par un prodige supérieur à ce que le prophète avait proposé. Voilà pourquoi Isaïe a annoncé la réunion des deux miracles dont l'un se produira sur la terre, et l'autre au plus haut des Cieux.

Or le miracle qui étonnera la terre, sera celui de la *Vierge-Mère*, miracle incontestable, miracle sans précédent.

Quel sera celui qui étonnera les Cieux ? Consistera-t-il en ce qu'un enfant porte le nom nouveau et symbolique d'*Emmanuel*, de *Dieu avec nous ?* Mais y aurait-il là un vrai prodige, capable d'étonner les Cieux ? Non. Les Cieux n'apercevraient qu'un enfant ordinaire, porteur, sans doute, d'un beau nom, mais rien de plus. Pour que les Cieux soient dans l'étonnement, il faut que le fils de la Vierge soit plus qu'un enfant ordinaire, il faut qu'avec la nature humaine il possède ce que son nom d'*Emmanuel* exprime : la divinité.

Alors il y a miracle au plus haut des cieux, comme il y a miracle au plus profond de l'abîme. L'Homme-Dieu répond à la Vierge-Mère ; et les cieux contempleront avec admiration ce qu'ils n'avaient jamais vu, ce qu'ils n'auraient pas même pu soupçonner : le Seigneur s'unissant à la créature, Dieu lui-même se faisant homme, c'est-à-dire la réalisation du nom prophétique d'*Emmanuel !*

4° L'ensemble du livre d'Emmanuel établit d'une manière péremptoire qu'Emmanuel est ce que son nom exprime, c'est-à-dire Dieu même. — L'examen du contexte a toujours été considéré comme le plus sûr et le plus efficace de tous les procédés pour déterminer parfaitement le sens d'un texte ou d'un mot qui présentent quelque difficulté. Par contexte on entend le lien qui existe entre un texte et les idées énoncées, dans le livre où il se trouve, soit avant, soit après lui. S'il s'agit d'un ensemble d'oracles se rapportant tous à un même objet, on comprend que le rapprochement de ces oracles projette sur le texte en litige une pleine lumière et mette en toute évidence la pensée du prophète. Or le livre d'Emmanuel formant un tout suivi, depuis le chapitre VII jusqu'au chapitre XII, il n'y a, pour émettre sur ce nom d'*Emmanuel* un jugement équitable et sûr, qu'à rechercher ce qui est énoncé de sa personne dans toute l'étendue du livre.

Procédons donc de cette manière, en rappelant ce qu'était le but d'Isaïe ou plutôt du Seigneur, lorsqu'il émettait cet ensemble d'oracles qui constitue le livre d'Emmanuel. Ce but, avons-nous dit, a été de faire connaître d'avance, à l'occasion d'une triple conjuration, *la personne*, *le ministère*, *le règne* d'un enfant à part, né de la Vierge, qui sera nommé *Emmanuel*.

Puisqu'il y a litige pour déterminer si ce nom doit être entendu d'une manière symbolique, ou comme exprimant ce que sera réellement en soi l'enfant qui portera ce nom, l'interprétation véritable sera celle qui s'accordera avec ce qui est dit d'Emmanuel aux chapitres suivants, soit dans la description de ses titres et de son ministère (ch. IX, 6, 7), soit dans la description de son règne (ch. XI, 1-10). Si le fils de la Vierge n'y est présenté que comme un simple enfant, un simple mortel, son nom d'Emmanuel ne sera que symbolique, un emblème de la protection divine, une consolante annonce d'avenir pour la Maison de David et le royaume de Juda. Si, au contraire, il y est présenté comme Dieu, comme possédant la nature divine, son nom d'Emmanuel devra être pris comme

expression, comme déclaration de cette nature divine : Emmanuel sera Dieu.

Or le contexte des chapitres VIII, IX et XI, rapproché du chapitre VII, 14, établit, d'une manière claire et solide, que le nom d'*Emmanuel*, sous la plume d'Isaïe, est une déclaration nette, ferme, authentique, de la divinité du fils de la Vierge.

En effet, c'est comme Dieu qu'Emmanuel est présenté au chapitre VIII, 8. Il y est désigné comme maître de la Judée, titre réservé dans l'ancienne Loi à Jéhova [1]. « *Il déploiera ses ailes, et remplira l'étendue de votre terre, ô Emmanuel !* »

C'est comme Dieu qu'il est présenté au chapitre IX, 6, 7, où on lui donne des noms et des attributs qui ne conviennent qu'à Dieu seul : « *Un petit enfant nous est né, un fils nous a été donné... Et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père de l'éternité, le Prince de la paix.* »

C'est comme Dieu qu'il est présenté au chapitre XI, 10, où il est l'objet de la dévotion et des prières des peuples : « *En ce jour, le rejeton de Jessé sera comme un étendard pour les peuples; les nations lui offriront leurs prières.* »

Toutes ces déclarations du texte sacré seront commentées plus bas, mises en pleine lumière ; mais dès maintenant, rapprochées du chapitre VII et du nom d'Emmanuel, elles ne permettent plus de contester la grande portée, la haute déclaration de ce nom. C'est bien la divinité du fils de la Vierge qu'il exprime. Emmanuel aura toute la vérité d'un tel nom ; il participera à la nature divine, il sera *Dieu avec nous!*

Et ainsi, par le contexte, il est démontré que tout se tient dans la grande prophétie d'Isaïe : Emmanuel est Dieu au commencement, Dieu au milieu, Dieu à la fin.

1. Jéhova répète souvent dans les Écritures que la Palestine où il a placé les Juifs est à lui, qu'ils n'en ont sous sa protection que l'usage, et qu'il en demeure toujours le maître absolu : « *La terre ne se vendra pas à perpétuité, parce qu'elle est à moi et que vous y êtes comme des étrangers à qui je la loue.* » (*Lévit.*, XXV, 23.)

C'est donc à la lettre qu'il faut prendre le beau nom d'Emmanuel, chacune des preuves rapportées ci-dessus ayant confirmé que ce nom, loin d'être un symbole, est, au contraire, l'expression de l'être, l'expression de ce que sera Emmanuel. Aussi était-il dans le vrai (et que ne l'a-t-il toujours été!) le célèbre rabbin Salomon Jarchi à l'heure où il écrivit ces mots : « L'Esprit Saint l'inspirera (l'Amah), et elle appellera son nom *Emmanuel*, pour indiquer que notre Créateur sera avec nous [1]. »

Il a été démontré d'autre part qu'Emmanuel serait également homme, parce qu'il aura la nature humaine. Le second aspect du signe, du prodige donné par Dieu lui-même, c'est donc un *Homme-Dieu*.

1. *Comment. sur Isaïe*, ch. VII. — Le célèbre rabbin Salomon Jarchi ou Yarrhi naquit à Troyes en Champagne, l'an 1030 de l'ère chrétienne; mort en 1105. Savant hébraïsant. Ses écrits font autorité parmi les Juifs.

CHAPITRE VII

TROISIÈME ASPECT DU PRODIGE : LA VIERGE MÈRE DE DIEU.

I. Pourquoi et comment la Vierge sera mère de Dieu. — II. Sa maternité divine indiquée par l'imposition du nom d'Emmanuel qui devra se faire par elle. — III. Le Créateur reposant dans sa créature.

I

Le troisième aspect du prodige, et non moins surprenant que les précédents, consiste en ce que *la Vierge sera mère de Dieu*.

Suivant le prophète, en effet, la Vierge concevra et enfantera l'Emmanuel. Or Emmanuel étant Dieu, il s'ensuit que la Vierge, véritablement mère d'Emmanuel, sera par là même véritablement mère de Dieu. Car, selon la remarque de saint Thomas, « comme on dit qu'une femme est mère de quelqu'un parce qu'elle l'a conçu et engendré, il en résulte que la Vierge devra véritablement être appelée la mère de Dieu [1]. » C'est ce que l'Église, héritière de la vraie Synagogue, proclamera solennellement dans un concile : « *Si quelqu'un ne confesse que l'Emmanuel est véritablement Dieu, et que pour ce motif la Sainte Vierge est la mère de Dieu, qu'il soit anathème !* [2] »

« Elle sera mère de Dieu, parce que c'est dans son sein et de sa propre substance que sera formé le corps d'Emmanuel, et qu'il n'en faut pas davantage pour être mère [3]. »

Elle sera mère de Dieu, non parce qu'elle enfantera la divinité, ce qui serait absurde, même à penser, mais parce qu'elle

1. Saint Thomas, *Sum. theol.* P. 3, q. 35, a. 4, concl.
2. Concile d'Éphèse (part. I, cap. 26. anathem. 1).
3. Thomas, *Sum. theol.* P. 3, q. 35, a. 3, concl.

sera la mère selon l'humanité d'une personne qui aura la divinité et l'humanité tout ensemble [1].

Aspect mystérieux de la prophétie, tout aussi mystérieux que les deux premiers ! Isaïe a pu en avoir l'intelligence par une grâce divine. Mais la pleine connaissance du mystère ne sera accordée qu'aux temps du Messie venu. Car c'est là ce que saint Paul appelle *le mystère du Christ*, mystère « qui, dans les autres générations, n'a pas été découvert aux enfants des hommes, comme il sera révélé aux saints apôtres par l'Esprit Saint; mystère qui a été caché dès l'origine des siècles et des générations [2] » et qui, au temps du Christ, sera manifesté à ses saints. Et lorsqu'il sera manifesté, on n'aura pas de peine à admettre que, de même que dans la génération humaine, la femme, bien qu'elle n'engendre pas l'âme, partie principale de l'homme, mais seulement son corps, est cependant appelée mère de l'homme tout entier; de même, dans la génération de l'Emmanuel, la Vierge, bien qu'elle n'enfantera que sa nature humaine, devra, à cause de l'union de cette nature humaine avec la personne divine, être dite la Mère de Dieu.

II

C'est pour marquer qu'elle sera vraiment Mère de Dieu, qu'il est annoncé dans la prophétie qu'à la Vierge est réservé le soin de donner à son fils le nom d'Emmanuel.

D'ordinaire c'était au père de chaque famille qu'incombait, dans les temps anciens, le privilège de donner un nom à l'enfant nouveau-né [3]. Toutefois, en de particulières circonstances, cet honneur revenait et était laissé à la mère : « *Ève enfanta un fils, qu'elle appela Seth, en disant : Le Seigneur m'a donné*

1. Thomas, *Sum. theol.* P. 3, q. 35, a. 4, ad 2.
2. *Ephes.* III, 5. — *Colos.*, I, 26.
3. « In veteri Testamento patres indebant nomina filiis, non matres. » (Corn. a Lap., *in Isa.*, VII, 7.)

un autre fils au lieu d'Abel [1]. — *Lia enfanta un fils qu'elle nomma Ruben, en disant : Le Seigneur a vu mon affliction. Elle conçut encore, et ayant enfanté un fils, elle dit : Le Seigneur m'a exaucée. C'est pourquoi elle le nomma Siméon* [2]. — *Rachel conçut, et elle enfanta un fils, et lui donnant le nom de Joseph, elle dit : Que le Seigneur me donne encore un second fils* [3]. »

C'est aussi à la Vierge qu'Isaïe laisse le soin d'imposer un nom au fils qui naîtra d'elle. Le texte hébreu, en effet, ne porte pas : *il s'appellera*, mais *elle l'appellera Emmanuel*; le verbe est au féminin.

Pourquoi le prophète s'abstient-il de nommer lui-même le fils de la Vierge et en laisse-t-il le soin à celle-ci ? Pour ces deux raisons :

En donnant elle-même un nom à l'enfant, la Vierge montrera qu'elle est sa Mère;

En lui donnant le nom de *Dieu avec nous*, elle proclamera de qui elle est Mère.

III

O Vierge-Mère, connue parfaitement de Dieu seul à l'heure où Isaïe vous annonça, un jour viendra où il vous sera donné de vous approprier ces paroles de la Sagesse éternelle :

Le Créateur de l'univers m'a parlé,
Il m'a donné ses ordres.
Et Celui qui m'a faite
A reposé dans ma tente [4].

1. *Gen.*, IV, 25.
2. *Gen.*, XXIX, 32-33.
3. *Gen.*, XXX, 23-24.
4. *Ecclésiastiq.*, XXIV, 12. « Quæ hic dicuntur de Sapientia æterna, usu ecclesiastico decantantur in laudibus B. V. Deiparæ ; non quod proprie in eam competant hæc verba sed quia ad eam sensu non inepto accommodari possunt ; videlicet ut ipsa intelligatur singulari quodam et præ aliis hominibus excel-

Ce repos, cette habitation de Dieu dans le sein d'une Vierge sera assurément un prodige. Mais puisqu'il est annoncé que Dieu se fera homme, n'est-il pas de toute convenance qu'il ne naisse que d'une Vierge ? Du moment qu'une Vierge doit enfanter en restant vierge, n'est-il pas digne qu'elle n'enfante que Dieu même ? Et c'est pourquoi le Créateur des hommes se choisira pour se faire homme, ou plutôt il se créera une Mère, qu'il saura être digne de lui et de son amour. Il voudra qu'elle soit vierge, afin que Lui, qui est l'Immaculé, procède d'une Immaculée [1].

O Vierge, Mère de Dieu, troisième aspect du prodige annoncé par Isaïe, vous êtes admirable et, à l'avance, digne de tout honneur.

Mais qui serez-vous ?

Et qui sera votre Emmanuel ?

Il est temps que nous l'apprenions.

lentiori modo, ab æterno fuisse ordinata, id est prædestinata ad sublimiorem sanctitatis honorem, et cum gradum, ut mater præordinaretur æterni illius Patris Filii. » (Estius, *Comm. in Eccles.*)

1. « Deum hujusmodi decebat nativitas, qua nonnisi de Virgine nasceretur. Talis congruebat et Virgini partus, ut non pareret, nisi Deum. Proinde factor hominum, ut homo fieret, nasciturus de homine, talem sibi ex omnibus debuit eligere. imo condere Matrem, qualem et se decere sciebat, et sibi noverat placituram. Voluit itaque esse Virginem, de qua immaculata immaculatus procederet... O admirabilem et omni honore dignissimam Virginem. » (S. Bernard, *Homil. II super Missus est.*)

CHAPITRE VIII

QUI SERA LA VIERGE.

I. Au moment où Isaïe prophétise que la Viergesera la Mère du Messie, cette Vierge n'était pas une inconnue; mais jusqu'alors elle n'avait été annoncée que d'une manière voilée. Motifs de cette réserve. — II. Dieu l'avait annoncée lui-même au Paradis terrestre. — III. Il l'avait fait connaître à Moïse. — IV. David l'avait chantée dans ses psaumes. — V. Salomon l'avait réclamée et décrite. — VI. Le prophète Michée l'avait fait pressentir. — VII. Isaïe la nomme ouvertement. — VIII. Après Isaïe, Jérémie la présentera comme une Création divine. — IX. Ézéchiel, comme la Porte close par laquelle le Rédempteur entrera dans le monde. — X. Daniel, comme la Montagne victorieuse de tous les empires. — XI. Elle avait été préparée aussi, chez le peuple juif, par le miracle, plusieurs fois répété, de femmes stériles devenues fécondes par la vertu d'en haut. — XII. La tradition de l'ancienne Synagogue, bien que mutilée par les rabbins, a reconnu dans la Vierge, annoncée par Isaïe et les autres prophètes, la Mère du Messie. — XIII. C'est donc Elle qu'il faut nommer, pour répondre à la question posée : Qui sera la Vierge-Mère?

I

A l'époque où Isaïe en fait l'annonce, la Vierge-Mère n'est pas une inconnue. Le Prophète, en effet, n'a pas dit : « Voici qu'*une* vierge conçoit et enfante », mais : « Voici que *la* Vierge conçoit et enfante. » L'article est dans le texte hébreu, texte original ; ce qui indique que le Prophète parle d'une vierge précédemment annoncée et unique : « *Hinneh ha almah, Voici que la Vierge* [1]... » De tout temps, cette addition de l'ar-

1. Dans le latin, il y a *Ecce virgo concipiet*; et comme le latin n'admet pas d'article, on ne saurait s'il faut traduire *la* vierge ou *une* vierge. Aussi les Bibles françaises, faites seulement sur le texte latin, portent : *une vierge ;* mais le texte grec des Septante, reproduisant fidèlement l'hébreu, porte : ἡ παρθένος, *la vierge.*

ticle a été remarquée et signalée : « Isaïe ne dit pas simplement : Voici qu'*une* vierge, mais : Voici que *la* Vierge ; il indique par l'addition de l'article qu'il veut parler d'une vierge fameuse et unique. [1] »

Si cette Vierge a déjà été annoncée, qui donc sera-t-elle ?

La Mère du Christ, la Mère du Messie.

Jusqu'au jour où Isaïe devait proclamer solennellement que la Vierge, qui devait concevoir et enfanter en restant vierge, serait la Mère du Christ, cette femme privilégiée n'avait été annoncée que d'une manière discrète, à mots couverts. La Mère du Messie demeurait la Vierge voilée, la femme entourée de mystère, connue dans sa prérogative seulement d'un petitn ombre. La raison en était, dans le plan divin, que, durant l'ère patriarcale et les premiers siècles de la Loi mosaïque, il importait, avant tout, d'arrêter les regards et les désirs sur la personne même du Rédempteur ou du Messie promis, dont la croyance était nécessaire au salut. Voilà pourquoi la Mère du Messie ne se trouve signalée, dans les livres de l'Ancien Testament, que par intervalles, de loin en loin, et que sa sublime prérogative de virginité alliée à sa maternité n'y est exprimée qu'à mots couverts, d'une manière indirecte. Il en sera ainsi jusqu'au moment où le bien des âmes demandant qu'elle soit connue clairement, Isaïe annoncera avec une emphase solennelle, en présence d'Achaz et de la Maison de David, que la Mère du Messie sera une vierge, la Vierge.

Suivons les progrès de cette annonce [2].

1. « Non dicit simpliciter : ecce virgo : sed ecce hæc virgo ; adjunctione articuli nobis insinuans insignem quamdam et solam. » (S. Chrysost., *in cap. VII Isaiæ.*)

2. « Licet gloriosissima virgo Esaiæ tempore in rerum natura adhuc non esset : tamen in scripturis sacris, et in ipso Esaia, et ante ipsum multis in locis de ea mentionem factam fuisse invenitur. » (Fini Hadriani, *in Judæos flagellum*, p. 54, Venise, 1537.)

II

Dès l'Éden, c'est Dieu lui-même qui fait connaître que la Mère du Messie sera une Vierge. S'adressant, en effet, au Serpent séducteur, Dieu dit : « *Et je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta semence et sa semence. Cette semence-ci t'écrasera la tête* [1]. »

Ce *fruit de la semence*, qui doit écraser la tête du Serpent, c'est le Rédempteur. Mais de qui sortira-t-il ? Ce n'est pas de la descendance de l'homme qu'il sortira, ni même de la descendance de l'*homme* et de la *femme* ; mais, chose singulière et bien expresse, c'est de la descendance de *la femme*, *de la femme seule*, *semen mulieris*. Il n'aura point de père selon la chair, et sa mère sera vierge.

La promesse de Dieu signifiait donc : Celui qui sera *sans père* parmi les hommes, *fils* uniquement *de la femme*, vaincra le démon et lui ravira sa proie. C'est la Mère du Messie annoncée comme Vierge, mais annoncée d'une manière voilée. Saint Paul y fera allusion plus tard, lorsqu'il dira dans son Épître aux Galates : « Quand fut venue la plénitude des jours, Dieu envoya son Fils, *fait de la femme*, pour nous racheter [2]. »

C'est le *descendant de la femme* qui opérera le salut du genre humain. La Vierge est montrée, mais d'une manière voilée.

III

Nulle autre annonce durant l'ère patriarcale, c'est-à-dire de l'exil du Paradis à la sortie d'Égypte.

Mais voici Moïse et la Loi donnée par Dieu.

1. *Gen.* III, 15.
2. « At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum, *factum ex muliere*, ut redimeret, etc. » (*Galat.*, IV, 4.)

Une deuxième mention de la Vierge, Mère du Messie, va être faite, encore d'une manière voilée. C'est à l'occasion des prescriptions relatives à l'impureté et à la purification des mères qu'elle eut lieu :

Le Seigneur parla à Moïse en ces termes :
Parlez aux enfants d'Israël et dites-leur :

« *Une femme, si elle a reçu la semence, qui enfantera un enfant mâle, sera impure pendant sept jours,... et elle demeurera encore trente-trois jours pour être purifiée de la suite de ses couches* [1]. »

A cette loi générale, édictée par Dieu même, une restriction est apposée, cette restriction : *Si elle a reçu la semence.* Elle est une annonce qu'il y aura une femme qui ne sera pas atteinte d'impureté et qui ne sera pas soumise à la loi de purification; pourquoi ? Parce qu'elle aura enfanté un enfant mâle sans le concours de l'homme, par conséquent en restant vierge.

L'intention du divin Législateur est manifeste; car comme il promulgue une loi générale, il lui suffisait, si une exception n'était pas destinée à se produire, d'édicter la loi en ces termes : « *Une femme, qui enfantera un enfant mâle, sera impure pendant sept jours*, etc. » Au contraire, une restriction est apposée : *Si elle a reçu la semence.* C'est qu'il est dans les desseins de Dieu, et il le donne à entendre, que, dans l'avenir, une femme, celle qu'il a déjà annoncée au paradis terrestre, enfante un enfant mâle, le Rédempteur, sans le concours de l'homme, c'est-à-dire en restant vierge; d'où il suit qu'ayant conçu et enfanté sans impureté, elle ne sera pas soumise à la loi de purification.

Exception remarquable de la part de Dieu ! elle sera imitée plus tard par les Pères du concile de Trente, par rapport à une autre

1. *Lévitiq.*, XII, 1-4.

prérogative de la même Vierge, celle de sa conception immaculée. Lorsqu'ils définiront que « *tous les hommes naissent souillés de la tache originelle* », ils auront soin de déclarer solennellement : « *Qu'il n'est point dans leur intention de comprendre, dans ce décret et une si universelle définition, la bienheureuse et Immaculée Vierge, Mère de Dieu* [1]. »

Dans le décret porté par la Loi mosaïque, ou plutôt par Dieu même, il y a donc aussi une réserve relative à la virginité de la Mère du Messie : elle ne se trouve pas comprise dans l'obligation de se purifier, parce qu'elle sera restée vierge dans la conception et l'enfantement. Sans doute cette prérogative de la virginité n'est encore annoncée qu'en termes indirects et d'une manière voilée, mais elle n'a pas laissé que d'être remarquée et affirmée : « Si vous lisez attentivement les termes de la Loi, dit le vénérable Bède, vous remarquerez certainement que la Mère de Dieu, pure de tout commerce viril, est aussi exempte en droit de l'obligation légale [2]. » Et saint Bernard : « Pensez-vous que Moïse, au moment de prononcer que la femme, qui enfanterait un fils, serait impure, n'a pas tremblé d'atteindre par un blasphème la Mère de Dieu ? C'est pour cela qu'il a fait précéder la Loi de ces paroles : *Si elle a reçu la semence*. D'ailleurs, s'il n'avait pas connu qu'une vierge devait enfanter en dehors de cette voie ordinaire, quelle nécessite y avait-il de faire mention de la semence [3] ? »

Certains Juifs, du temps d'Origène, ayant objecté que cette clause : *Si elle a reçu la semence*, ne constituait que des mots superflus, comme on en rencontre parfois dans l'Écriture,

1. *Ex Bulla dogmatica*, Pii Papæ noni.

2. « Si legis ipsius verba diligentius inspexeris, profecto reperies, quod ipsa Dei genitrix, sicut a commixtione virili, sic a legali jure fuit immunis. » (Bède, *in Luc.*, cap. 1.)

3. « Putas enim quia dicturus Moyses mulierem, quæ peperisset filium, immundam esse, non timuerit super Matre Domini blasphemiæ crimen incurrere, et idcirco præmiserit, *suscepto semine*? Alioquin nisi parituram prævidisset sina semine Virginem, quæ necessitas erat de suscepto semine fieri mentionem. » (S. Bernard, *In purificatione B^ae Mariæ*, Sermo III, *de Puero, Maria et Joseph.*)

le grand docteur se hâta de répondre : « Cette clause n'est pas superflue, mais elle est une exception mystique, qui séparera la seule Mère de Dieu des autres femmes : son enfantement ne proviendra pas de la réception de la semence, mais de la présence de l'Esprit-Saint et de la vertu du Très-Haut [1]. »

IV

Dieu, en personne, avait fait connnaître la virginité de la Mère du Messie, soit en s'adressant à l'ange déchu devenu le Serpent séducteur, soit en parlant à Moïse ; désormais, c'est par la bouche et les écrits d'hommes inspirés qu'il continuera à l'annoncer.

Tout d'abord par David. Délicatesse divine ! Après Jéhova, c'est l'ancêtre le plus auguste de cette Vierge qui reçoit l'heureuse mission de dire de nouveau, ou plutôt de chanter sa sublime prérogative. Oh ! comme, à ce moment, elle dut frissonner d'espérance et d'allégresse, la harpe du saint roi !

Au psaume XXI [2], qui est une prophétie, car il est tout entier consacré au Messie et à ses souffrances, David entend et fait connaître la supplication pressante et douloureuse que le Messie, au jour de sa Passion, adressera à Dieu son Père :

C'est vous qui m'avez tiré du sein maternel,
Et qui m'avez mis en sûreté sur les mamelles de ma mère ;
Au sortir de son sein, j'ai été reçu sur vos genoux ;
Dès le sein de ma mère, vous êtes mon Dieu [3].

Dans ce psaume prophétique, le Messie ne parle que de sa Mère ; c'est qu'il n'aura pas de père sur la terre. Ici, comme

1. Origène, *in Homelia VIII Levitici.* : « Non esse superflua, sed esse exceptionem mysticam, quæ solam Mariam matrem Domini a reliquis mulieribus segregaret : cujus partus, non ex conceptione seminis, sed ex præsentia Sancti Spiritus, et virtute Altissimi fuerit. »

2. XXII, selon l'hébreu.

3. *Ps.* XXI, 9-10.

dans la prophétie de l'Éden, comme dans la loi du Lévitique, comme dans tout l'Ancien Testament, il est question d'une femme, qui sera la Mère du Messie, mais jamais d'un homme qui aura vis-à-vis de lui la qualité de père. Sa mère sera donc vierge et, d'après cette parole du psaume : « *C'est vous qui m'avez tiré du sein de ma mère* », c'est de Dieu seul qu'elle recevra la vertu d'enfanter [1]. Ce nouvel oracle confirme ainsi, mais toujours d'une manière voilée, les annonces précédentes. Elle y ajoute cependant un trait nouveau : c'est que si le Messie doit avoir une vierge pour mère, son père ne sera autre que Dieu lui-même. Ces paroles, en effet : « *C'est vous qui m'avez tiré du sein maternel,... Au sortir de son sein, j'ai été reçu sur vos genoux* », ne sont, sous deux formes synonymes, qu'une répétition de ce cri filial : Vous êtes mon Père! La dernière surtout l'indique clairement : car « elle fait allusion à la coutume antique en vertu de laquelle un homme, en recevant sur ses genoux un enfant nouveau-né, *le reconnaissait comme sien* et s'engageait à le nourrir, à le défendre [2] ». Du sein virginal de sa Mère, le Messie sera donc recueilli sur les genoux de Jéhova, son unique Père ; et cette paternité ne sera pas seulement adoptive, elle est naturelle.

*
* *

Ce n'est pas uniquement au milieu des notes graves dont elle a résonné si souvent, que la harpe de David a célébré la Vierge, Mère du Messie ; d'autres sons, doux et joyeux, lui ont été consacrés, unis à un symbolisme des plus gracieux.

C'est au psaume LXXI^e^ qu'il est, de nouveau, fait mention de cette Vierge, Mère du Messie.

1. « Tu es, qui extraxisti me de ventre », id est, a nativitate tuus sum, præsertim cum revera non naturali modo, sicut cæteri homines, sed virtute tua singulari natus sim non reseratis claustris pudoris, sicut etiam absque virili semine in utero Virginis conceptus fui. » (Bellarminus, *Explanat. in Psalm.* XXI, 10.)

2. Fillion, *La Sainte Bible*, Ps. XXI, 10-12. — Cf. *Gen.* I, 23 ; *Job*, III, 12.

Ce psaume prophétique se rapporte au Messie, ainsi que l'ancienne Synagogue l'a déclaré, puisqu'à côté du titre qui le précède, elle a ajouté ces mots dans la paraphrase chaldaïque : « O Dieu, donne ta justice au Roi-Messie ! » Mais tandis que le psaume XXI[e] annonçait principalement les souffrances du Messie, celui-ci ne s'occupe que de son règne et de ses gloires.

Or, après avoir annoncé que le Messie *prendra en mains la cause des pauvres, qu'il sauvera les enfants des pauvres, et humiliera le calomniateur ; que son règne durera autant que le soleil et que la lune, de génération en génération* [1], le chantre royal ajoute :

Il descendra comme la rosée sur une toison,
Comme une averse, une ondée sur la terre [2].

Cette toison, d'après une interprétation mystique, parfaitement juste, était l'annonce figurative du sein virginal de la Mère du Messie, qui enfantera miraculeusement : « Le Messie descendra comme la rosée sur la toison, par son Incarnation ; et comme la pluie sur la terre, par sa prédication. La rosée tombant du ciel doucement et sans bruit, c'est le symbole du Christ descendu dans le sein de la Vierge ; mais, par la bouche des prédicateurs, il se répandra dans le monde comme une pluie qui tombe bruyamment et avec retentissement [3]. »

Assurément, c'est la virginité d'une mère, toujours annoncée d'une manière indirecte, voilée, mais avec quelle délicatesse, quelle convenance ! Déjà, au temps des Juges, une toison avait été indiquée et employée comme signe de victoire; voici en

1. *Ps.* LXXI, 4-5 (hébr. : LXXII).
2. *Ibid.*, 6.
3. « Quid vellus significat nisi carnem assumptam de carne Virginis, et absque detrimento virginitatis : *Descendet sicut pluvia in Vellus*... Pluvia, voluntaria, quam segregavit Deus hæreditati suæ, placide prius et absque strepitu operationis humanæ, suo se quietissimo illapsu virgineo demisit in uterum : postmodum vero ubique terrarum diffusa est per ora prædicatorum non jam sicut pluvia in vallus, sed sicut stillicidia stillantia super terram, cum quadam utique strepitu verborum, ac semitu miraculorum. » (S. Bernard, *Homilia II super Missus est*, 7. — Cf. Bellarmin, *Explanat. in Psalm. LXXI.*)

quelles circonstances : Gédéon avait dit au Seigneur : « *Si vous voulez vous servir de ma main pour sauver Israël, comme vous l'avez dit, je mettrai dans l'aire cette toison; et si, toute la terre demeurant sèche, la rosée ne tombe que sur la toison, je reconnaîtrai par là que vous vous servirez de ma main, selon que vous l'avez promis, pour délivrer Israël. Ce que Gédéon avait proposé arriva. Car, s'étant levé de grand matin, il pressa la toison, et remplit une coupe de la rosée qui en sortit* [1]. » Sur la harpe de David, mieux encore que dans l'aire de Gédéon, la toison devient le symbole d'une victoire, et de quelle victoire ! elle annonce la Vierge victorieuse du Serpent infernal, par son fils, le Messie !

Les rapports de cette Vierge et de son fils avec la toison sont, en effet, faciles à saisir. Ce qui caractérise une toison, c'est sa blancheur et son intégrité. Cette blancheur ne symbolise-t-elle pas l'admirable pureté de la Vierge ? Et de même que la rosée tombée sur une toison s'en exprime sans le moindre dommage pour sa blancheur et sa laine, ainsi le Messie naîtra de la Vierge sans porter aucune atteinte à sa virginité. Mais sa conception miraculeuse se sera faite aussi sans bruit, dans le silence de la rosée tombant sur la toison. Elle échappera au regard du démon, sans cesse aux aguets pour surprendre l'avènement du Messie promis.

C'est à cette belle prophétie métaphorique de la rosée reçue sur la toison qu'Isaïe fera bientôt allusion lorsqu'il s'écriera :

O cieux, répandez d'en haut votre rosée,
Et que les nuées fassent pleuvoir le Juste ! [2]

V

Celle qu'avait chantée David devait l'être aussi par Salomon. Mais le fils de David a mieux fait que de la chanter, il l'a cher-

1. *Jug.*, VI, 36-37.
2. *Isaïe* XLV, 8.

chée, il l'a réclamée. « L'homme sage par excellence, Salomon, connaissait la faiblesse de la femme, la fragilité de son corps, la sensibilité de son âme. Mais parce qu'il avait lu dans les Écritures la promesse de Dieu et qu'il avait compris combien il était convenable que celui qui avait vaincu par une femme fut, à son tour, vaincu par une femme, Salomon, saisi d'admiration, s'était écrié : *Qui trouvera la femme forte* [1]? Ce qui voulait dire : Si notre salut, si la restitution de l'innocence et la victoire sur l'ennemi dépendent ainsi de la main d'une femme, il est de toute nécessité qu'elle soit prédestinée, celle qui doit accomplir une si grande œuvre ! Mais *qui la trouvera cette femme forte?* Et de peur qu'on ne désespérât de la trouver, Salomon, doué du don de prophétie, avait ajouté : *C'est au loin et au delà des extrémités du monde qu'il faut chercher son prix* [2], donnant à entendre que cette femme serait un trésor rare et précieux, un trésor, non de la terre, mais du ciel [3]. »

Salomon avait raison. La Vierge, Mère du Messie, sera un trésor venu du ciel, un don de Dieu à la terre, et parce que Salomon l'avait désirée, l'avait cherchée, l'avait réclamée : *Qui trouvera la femme forte?* Dieu, pour le récompenser, la lui fit entrevoir en lui inspirant *le Cantique des cantiques.*

Qu'est-ce donc que le Cantique des cantiques ?

C'est un chant prophétique, qui célèbre, sous une forme allégorique [4], l'union du Christ et de la Vierge, sa Mère selon la chair par l'Incarnation ; c'est aussi, dans un sens plus étendu,

1. *Prov.*, xxxi, 10.
2. *Ibid.*
3. S. Bernard, *Homil. II super Missus est*, 5.
4. « Une allégorie qu'il ne faut pas entendre dans le sens propre, mais dans un sens métaphorique. Cette explication a de tout temps prévalu non seulement chez les chrétiens, mais aussi chez les Juifs. Elle est enseignée dans le Talmud et dans la Midrasch, ainsi que dans la paraphrase chaldaïque. » (Vigouroux, *Manuel biblique*, t. II, n° 865.) — Aben-Ezra, savant docteur juif du XII^e^ siècle, s'exprime ainsi dans sa préface à l'explication de ce livre : « Loin de nous, loin de nous la pensée de ne voir qu'un amour charnel dans le Cantique des cantiques! Si la dignité de ce livre n'était pas éminente, il n'aurait jamais fait partie du corps des Livres saints ; et c'est là, du reste, un point hors de toute controverse. »

le chant de l'union du Christ avec l'Église : « La Vierge est le type de l'Église qui est aussi vierge et mère, vierge comme pure de toute hérésie, et mère comme enfantant tous les jours des fils spirituels par la grâce. C'est pour cela que tout ce qui est dit de l'Église peut être entendu de la Vierge épouse et mère du divin Époux [1]. » Ce cantique se rapporte donc « spécialement et spirituellement à l'Église, et très spécialement et très spirituellement à la glorieuse Vierge ». [2]

Or ce qui est particulièrement annoncé et célébré dans le Cantique des cantiques, ce sont les charmes de la virginité qui resplendiront en la Mère du Messie :

Que tu es belle, mon amie, que tu es belle !
Tes yeux sont comme des colombes,
Derrière ton voile.
Tes cheveux sont comme un troupeau de chèvres,
Suspendues aux flancs de la montagne de Galaad.
Tes dents sont comme un troupeau de brebis tondues,
Qui remontent de l'abreuvoir ;
Toutes portent un double fruit,
Aucune d'elle n'est stérile.
Tes lèvres sont comme un fil cramoisi,
Et ta bouche est charmante ;
Ta joue est comme une moitié de grenade,
Derrière ton voile.
Ton cou est comme la tour de David,
Bâtie pour être un arsenal ;
Mille boucliers y sont suspendus,
Tous les boucliers des héros.
Tes deux seins sont comme deux faons,
Comme les jumeaux d'une gazelle,
Qui paissent au milieu des lis.

1. Honorius d'Autun, *Sigillum Beatæ Mariæ*, dans Migne, Patr. lat., t. CLXVIII.
2. Alain de Lile, *Comment. du Cant. des cant.*

Tu es toute belle, mon amie,
Et il n'y a point de tache en toi.
Tu me ravis le cœur, ma sœur, mon épouse [1],
Tu me ravis le cœur par l'un de tes regards,
Par l'un des colliers de ton cou.
Tes lèvres distillent le miel, mon épouse;
Il y a sous ta langue du miel et du lait,
Et l'odeur de tes vêtements est comme l'odeur du Liban.
Tu es un jardin fermé, ma sœur, mon épouse;
Une source fermée, une fontaine scellée [2].

C'est ainsi que, par la bouche de Salomon, le Messie célébrait d'avance l'incomparable privilège de sa Mère, sa virginité unie à la maternité; car ces titres d'honneur et de louange, ces beaux éloges, cette blancheur de colombe, ces lis, ces parfums, qui seront plus tard décernés à l'Église, conviennent par excellence à la Vierge voilée déjà prédite. Elle sera l'âme la plus fidèle et la plus excellente, à laquelle s'adressent surtout ces paroles : « *Tu es toute belle et il n'y a pas de tache en toi... Tu es un jardin fermé, une source fermée, une fontaine scellée.* »

Mais ce n'est pas seulement la virginité de la Mère du Messie que le *Cantique* chantait d'avance, c'était aussi son amour, cet amour dont la plume de saint François de Sales pourra

1. L'objet du *Cantique* est l'union du Christ par son divin Esprit avec les âmes fidèles, à proportion de leur perfection, et principalement avec la plus parfaite de toutes, la très Sainte Vierge, non plus précisément à raison de sa dignité de Mère de Dieu, mais à raison de sa sainteté. C'est dans ce sens qu'elle est appelée *Épouse*. Il faut remarquer, dit S. Grégoire, que Dieu dans l'Écriture s'appelle quelquefois Seigneur, quelquefois Père, et quelquefois Époux. Quand il veut être craint, il se nomme Seigneur, quand il veut être honoré, Père, et quand il veut être aimé, Époux. Quand il se nomme Seigneur, il indique que nous avons été créés; quand il se nomme Père, il indique que nous avons été adoptés; quand il se nomme Époux, il indique que nous lui avons été unis. Or, c'est plus d'avoir été uni à Dieu que d'avoir été créé ou adopté. Lors donc que dans ce Livre (le *Cantiq. des c.*) il est appelé Époux, on se sent élevé à quelque chose de plus sublime, en présence de ce pacte d'union. » (S. Grégoire le Grand, *Expos. sur le Cant.*, prœm. n° 8.)

2. *Cant.*, IV, 1-12.

écrire : « Au demeurant, il n'y eut, comme je pense, jamais créature mortelle qui aismât l'époux céleste de ce seul amour si parfaitement pur, sinon la Vierge qui fut son épouse et mère tout ensemble [1]. »

Dès le début du *Cantique*, cet amour éclate et tend ses bras vers le bien-aimé :

Qu'il me donne un baiser de sa bouche !
Car ton amour vaut mieux que le vin.
Tes parfums ont une odeur suave
Ton nom est une huile exquise [2].

Ce nom, celui de Messie, la Vierge ne songe même pas à l'indiquer. Car, qui ne le connaissait, ce nom ? N'était-il pas vraiment unique et pouvait-on se méprendre à son sujet ?

Qu'il me donne un baiser de sa bouche ! Ce souhait ardent par rapport à la venue du Messie était celui de l'ancienne Alliance, qui réclamait sans cesse, par la bouche de ses justes, *le Désiré des collines éternelles* [3]. « Pendant combien de temps, lui fait dire Origène, mon Époux m'enverra-t-il des baisers par Moïse, des baisers par les prophètes ? C'est le contact de sa propre bouche que je désire. Qu'il vienne lui-même ; qu'il descende lui-même ! [4] » Quelque purs, saints et brûlants que fussent ces soupirs, ils ne seront rien, comparés à ceux de la Vierge. Connaissant que les temps approchent, elle fera plus par ses prières et la vivacité de son amour, pour en hâter le terme, que toutes les générations passées ensemble. Aussi sera-t-elle exaucée bien au delà de ses espérances. En suppliant le ciel de s'ouvrir et le Messie d'en descendre, elle ne soupçonnera pas, cette humble fille de Juda, qu'il se donnera à elle d'abord, et

1. S, François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, liv. X, ch. v.
2. *Cant.*, I, 1-2.
3. *Gen.*, XLIX, 26.
4. Fillion, *La Sainte Bible*, cant. I, 1.

par elle seule à tous les hommes. Mais quand elle aura été saluée par l'Ange, et qu'elle connaîtra le secret de sa grandeur future, et de l'amour de son Sauveur pour elle, en quel esprit se présentera-t-elle au Messie pour recevoir son baiser, qui ne fera qu'une âme de leurs deux âmes, et réunira le Fils et la Mère en une seule et même chair [1] ?

Mais, avant que cette Vierge paraisse en ce monde, des années nombreuses devront encore s'écouler, années que le *Cantique* dépeint sous l'image de l'hiver et sous celle des pluies qui tombent fréquemment dans cette saison stérile. Avec la Vierge, ce sera le printemps et ses fleurs, préparant l'été de la venue du Messie :

Lève-toi, mon amie, ma belle, et viens !
Car voici ; l'hiver est passé ;
La pluie a cessé, elle s'en est allée.
Les fleurs paraissent sur la terre,
Le temps des chants est arrivé.
La voix de la tourterelle se fait entendre dans nos campagnes.
Le figuier mûrit ses fruits,
Et les vignes en fleur exhalent leur parfum.
Lève-toi mon amie. ma belle, et viens!
Ma colombe, qui te tiens dans les fentes du rocher,
Qui te caches dans les parois escarpées,
Montre-moi ton visage.
Que ta voix résonne à mes oreilles ;
Car ta voix est douce, et ton visage est agréable [2].

La colombe qui, par humilité, se sera cachée dans les fentes du rocher, répondra à cette invitation du Messie, et la Vierge concevra sans cesser d'être vierge. Le *Cantique* célèbre encore cette conception miraculeuse :

1. Nous empruntons ces idées au Commentaire de M. Le Hir sur le *Cantiq. des cant.*, p. 75.
2. *Cant.*, II, 10-14.

C'est la voix de mon bien-aimé!
Le voici, il vient,
Sautant sur les montagnes,
Bondissant sur les collines.
Mon bien-aimé est semblable à la gazelle
Ou au faon des biches.
Le voici, il est derrière notre mur,
Il regarde par la fenêtre,
Il regarde par le treillis [1].

De profonds abîmes et d'incommensurables distances sembleront s'opposer à l'avènement du Rédempteur promis; c'est ce que signifient ces hauteurs et ces précipices. Son amour n'en est pas étonné. « Auteur des lois de la nature, c'est peu pour lui que de les renverser, quand il lui plaît. Mais il est d'autres lois plus immuables, ce sont celles que Dieu porte en sa propre essence. Éternel, infini et saint, comment s'alliera-t-il à un être d'un jour, que le néant presse de toutes parts et surtout que le venin du péché a infecté jusqu'à la moelle des os. Surmonter cet obstacle et en triompher, sera le chef-d'œuvre de sa puissance, de sa sagesse et de son amour. Mais l'amour est le poids de son cœur, et, comme rien ne résiste à Dieu, Dieu ne résiste point à l'amour. Cette force victorieuse nous est dépeinte par l'impétuosité qui le transportera, en un moment, du sein du Père dans le sein d'une femme, de l'infini de la grandeur dans l'infini de la bassesse [2]. » Il sera donc renfermé dans le sein de la Vierge qui sera notre muraille : il considérera par son esprit, il regardera par ses yeux, comme par des treillis [3]. Que vos voies sont admirables, ô roi d'amour! Vous êtes comparé au faon des biches, ou au petit de la gazelle. « Quelle image! N'en rougissons pas. Le Créateur a imprimé dans toutes ses

1. *Cant.*, II, 8-9.
2. Le Hir, *Comment. sur le Cant. des cant.*, p. 85.
3. Corn. a. Lap., *Comm. in Cant.*, II, 9, tertius sensus. Édit. Vives, t. VII, p. 577.

œuvres un vestige de ses attributs et de sa substance. La gazelle est encore aujourd'hui pour l'habitant du désert brûlé de l'Asie le type de la grâce naïve, de la vivacité, de l'exquise beauté des formes. Elle exprime donc heureusement l'extérieur humble, mais attrayant, sous lequel le Messie paraîtra dans les bras de sa Mère, se jouant innocemment sur son sein, et n'ayant pour tous ceux qui l'approcheront que d'enfantines caresses [1]. »

C'est ainsi que, de la première à la dernière page, le *Cantique* décrit, sous des images gracieuses, par conséquent à travers des voiles, la virginité et la maternité de Celle qui aura l'honneur d'enfanter le Messie. Tout est chaste dans ces pages, tout y est pur, tout y est divin. Il semble que, pour les écrire, l'auteur inspiré se soit servi de la tige d'une fleur trempée dans les rayons du soleil.

VI

Après Salomon s'ouvre la période des prophètes proprement dits. Plusieurs d'entre eux vont encore annoncer que la Mère du Messie sera vierge et restera vierge dans son enfantement.

C'est d'abord Michée de Morasthi. Il prophétisa sous les règnes de Joatham, d'Achaz et d'Ézéchias (ann. 758-710) et fut, par conséquent, contemporain d'Isaïe :

Sa prophétie est célèbre et connue de tous :

Et toi, Bethléem, Ephrata,
Trop petite pour compter entre les mille de Juda,
C'est de toi que sortira pour moi
Celui qui doit dominer sur Israël,
Et dont l'origine remonte aux temps anciens,

1. Le Hir, *ouvr. cit.*, p. 85.

Aux jours de l'éternité.
C'est pourquoi il les livrera
Jusqu'au temps où celle qui doit enfanter enfantera [1].

Que cette prophétie se rapporte au Messie, la Synagogue n'en a jamais douté. Le Talmud en convient [2] et un événement historique en fait foi. Lorsque Hérode le Grand, effrayé par la venue des rois Mages qui demanderont à adorer le Roi des Juifs, réunira le Sanhédrin pour savoir de lui où devait naître le Messie, le Sanhédrin, sans hésiter, répondra : « A Bethléem », en citant cette prophétie de Michée [3].

Mais si cette prophétie se rapporte au Messie, il y est aussi question de sa Mère, et de sa Mère en tant que vierge dans son enfantement. C'est en ces paroles :

C'est pourquoi il les livrera [4]
Jusqu'au temps où enfantera Celle qui doit enfanter.

Quelle est celle qui doit enfanter ? Évidemment la femme de laquelle naîtra le Dominateur. Une naissance suppose une mère, et Michée vient précisément d'annoncer que le Messie naîtra à Bethléem. Cette femme est présentée avec la seule prérogative de son *enfantement*. C'est là son titre de gloire, le titre qui la distingue et qui lui est propre. Les autres femmes ne sont pas tirées de la foule par leur seule maternité. Si celle-ci est élevée au-dessus de toutes les autres par la fécondité qui la caractérise, c'est qu'elle doit enfanter le Messie.

Or, qu'on le remarque ! pour cette naissance attendue, aucune mention n'est faite d'un père humain. C'est toujours, comme dans les oracles précédents, une femme qui enfantera sans la coopération de l'homme, par conséquent une vierge.

1. *Michée*, v, 1-2.
2. *Traité Sanhédrin*, fol. 98, verso.
3. *Matth.*, II, 1-6.
4. Dieu livrera les Israélites à leurs ennemis, il permettra qu'ils soient éprouvés par de grands maux, jusqu'à ce que soit enfanté Celui qui apportera la paix.

Il y a plus : Si aucune mention n'est faite relativement à un père humain, par contre, le prophète souligne que l'origine du fils qui naîtra de *Celle qui doit enfanter*, *remonte aux temps anciens*, *aux jours de l'éternité* . Dieu, d'une part; une Vierge, de l'autre.

Ce nom de Vierge n'est pas encore prononcé, pas plus que dans les précédents oracles. C'est toujours le langage voilé, mais en termes qui ont ici quelque chose de grand et d'emphatique : *Celle qui doit enfanter enfantera*. C'est une fécondité attendue et prédite, et elle arrivera au temps marqué.

O Vierge bénie, vous êtes suffisamment nommée quand on vous appelle *Celle qui doit enfanter*. Cela seul nous rappelle l'excellence du Fruit que vous devez mettre au monde, la victoire qu'il remportera sur le serpent pour notre salut. O vraie Mère des vivants, nous admirons votre *enfantement* et votre perpétuelle *virginité*.

Mais le langage indirect va cesser. Les voiles vont faire place à une éclatante lumière, et le nom de Vierge, jusqu'alors tenu en réserve, va resplendir d'une façon éblouissante sur le front de la Mère du Messie.

Résumons, avant de le constater, toutes les annonces qui faisaient pressentir cette Maternité à part :

Dans l'Éden, Dieu lui-même a annoncé que de la femme seule, par conséquent d'une Vierge, naîtra un libérateur, le Messie.

Dieu lui-même l'a encore rappelé, en faisant inscrire par Moïse, parmi les lois du Lévitique, qu'il y aura une femme exempte de la loi de purification, parce qu'elle aura enfanté un fils sans le concevoir de l'homme, c'est-à-dire en étant vierge et en restant vierge.

David, dans ses psaumes, faisant prophétiquement parler le Messie, lui a attribué une mère, mais point de père sur la terre : cette Mère sera donc vierge.

Revenant à cette Mère, le Roi-Prophète l'a comparée à une blanche toison en laquelle le Messie surviendra, comme une

rosée du ciel, doucement et sans bruit. Son sein sera donc vierge.

Dans le *Cantique des cantiques*, Salomon a décrit les charmes de cette virginité sous les gracieux emblèmes d'un jardin fermé, d'une fontaine scellée, et son fruit, le Messie, comme un jeune faon qui aura franchi tous les obstacles pour s'enfermer dans le sein de la Vierge.

Enfin, le prophète Michée a annoncé que ce sera à Bethléem, trop petite ponr compter parmi les villes de Juda, que Celle qui doit enfanter le Messie enfantera. En ne faisant aucune mention d'un père humain, Michée a indiqué que Celle qui doit enfanter sera vierge dans son enfantement.

C'est ainsi que tous ces oracles relatifs à la Mère du Messie se sont accordés. Ils se sont corroborés réciproquement par des consonances et des relations qui témoignent de la grande unité de leur source et de leur objet [1]. Le nom précis de Vierge n'a été prononcé par aucun d'eux ; mais tous, par un accord qui les relie comme un seul tissu, ont tissé un voile d'une blancheur éblouissante qui ne sied qu'au front pur et limpide d'une vierge.

Oui, le privilège réservé à la Mère du Messie, d'être à la fois vierge et mère, a été vraiment indiqué, quoique à mots couverts. Il ne manque plus que de le dire d'une manière nette, directe, à pleine voix.

Cela va se faire.

VII

Qui prononcera ce nom de Vierge ?

Le premier des quatre grands prophètes, Isaïe.

Le peuple hébreu a toujours placé en un rang à part quatre

1. « Vides quam pulchre et concorditer sanctorum mira facta et mystica dicta sibi invicem concinant. Vides quam stupendum sit hoc unum de Virgine et in Virgine factum miraculum, quod tot miracula prævenerunt, tot oracula promiserunt. Unus nimirum fuit spiritus Prophetarum : et licet diversis modis, signis et temporibus ; eamdem rem diversi, non diverso spiritu, et prævideruntet prædixerunt. » (S. Bernard, *Super missus est, homil.* II, 11.)

de ses prophètes : Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel, non à cause du contenu, mais à cause de l'étendue de leurs écrits, supérieure à ceux des autres prophètes.

C'est à Isaïe, peut-être parce que, d'après une tradition rabbinique [1], il était neveu, par son père, du roi Amasias, descendant de David, qu'est échu le grand honneur d'annoncer ouvertement au ciel et à la terre que la Femme, destinée à donner le jour au Messie, serait à la fois Vierge et Mère.

Il l'a fait, nous l'avons vu, avec grande solennité :

Écoutez donc, Maison de David!..
... Le Seigneur vous donnera lui-même un signe.
Voici que la Vierge conçoit et enfante un fils
Et elle lui donnera le nom d'Emmanuel [2].

On comprend maintenant pourquoi Isaïe n'a pas dit, dans son annonce, voici qu'*une Vierge* conçoit, mais voici que *la Vierge* conçoit. L'adjonction préméditée de l'article était, dans le concept divin et sous la plume du prophète, comme un résumé de tous les oracles antérieurs. Mais ce que l'on n'avait connu jusqu'alors que d'une manière obscure, on l'entend énoncé à présent sans voiles et sans figures. Telle une source d'eau exquise, qui, après s'être montrée un moment à la surface de la terre, s'y enfonce pour reparaître plus loin, disparaître encore, et ne surgit jaillissante qu'à une grande distance; ainsi l'admirable prérogative réservée à la Mère du Messie, celle de rester vierge dans la conception et dans l'enfantement, annoncée, précédemment en termes couverts et à de longs intervalles, jaillit tout à coup, limpide et majestueuse dans ce célèbre passage d'Isaïe.

C'est au privilège de cette Vierge porte-Christ, *Christifera* [3],

1. Les textes traditionnels des rabbins sont rapportés dans Carpzov, *Introductio, in V. T.*, 1741, t. III, p. 92-93.
2. *Isaïe*, VII, 13-14.
3. S. Bernard.

présentée désormais à une plus vive attente du monde, que le même prophète fait allusion au dernier chapitre de son livre :

Entendez la parole du Seigneur,
Vous qui l'écoutez avec tremblement.
Voici ce que disent vos frères
Qui vous haïssent et vous repoussent
A cause de mon nom :
Que le Seigneur montre sa gloire,
Et que nous voyions votre joie !
Mais ils seront confondus.
Voix éclatante (sortant) de la ville,
Voix du Temple,
Voix du Seigneur,
Qui rend à ses ennemis ce qu'ils méritent.
Avant d'éprouver les douleurs de l'enfantement,
Elle a enfanté ;
Avant que les souffrances lui vinssent,
Elle a donné naissance à un fils.
Qui a jamais entendu pareille chose ?
Qui a jamais rien vu de semblable [1] *?*

C'est au miraculeux enfantement de l'Église que, dans un premier sens, se rapporte cette prophétie. Tandis que la Synagogue ne s'était formée, d'Abraham à Moïse, que peu à peu, par une succession de plusieurs générations, on verra l'Église du Christ surgir et se développer en un clin d'œil ; de nombreux fidèles paraîtront à ses côtés, avant qu'elle ait senti les douleurs de l'enfantement. Dès les premières prédications des Apôtres, la conversion de plusieurs milliers d'hommes ne leur coûtera que quelques paroles ; puis des peuples entiers naîtront de son sein. On cherchera en vain, dans l'histoire des nations, un exemple d'une multiplication aussi prompte. On n'y verra jamais qu'un peuple et un royaume aient été formés

1. *Isaïe*, LXVI, 5-8.

tout à la fois : *Qui a jamais entendu pareille chose? Qui a jamais rien vu de semblable?*

Mais, en prophétisant ce magnifique avenir, le regard du Voyant s'est reporté évidemment sur une autre naissance, plus miraculeuse encore, déjà prédite par lui, celle du Christ, fils de la Vierge. C'est à cette Vierge, en effet, que conviennent, dans toute leur plénitude, ces paroles de la prophétie :

Avant d'éprouver les douleurs de l'enfantement,
Elle a enfanté;
Avant que les souffrances lui vinssent,
Elle a donné naissance à un fils.

Ainsi que l'enseignera saint Thomas, « la douleur de l'enfantement résulte, dans la femme, de son union charnelle avec l'homme. Aussi, après avoir dit : *Vous enfanterez dans la douleur*, l'Écriture ajoute-t-elle : *Vous serez sous la puissance de l'homme* [1]. Mais la Vierge, Mère de Dieu, sera exceptée de cette sentence, parce qu'elle concevra le Christ sans la concupiscence et sans union charnelle; *elle engendrera sans douleur*, parce qu'elle aura conservé pure et sans tache sa virginité. [2] »

C'est donc avec raison que cet important passage d'Isaïe a pu être appliqué à la Vierge. Déjà, dans l'ancienne Synagogue, l'auteur du *Targum* en avait eu l'intuition, en le commentant de la manière suivante : « Avant que la souffrance ne lui vînt, elle a été délivrée; et avant que les douleurs de l'enfantement n'arrivassent, le Messie a paru [3]. » L'exemption de toute souffrance, annoncée dans cette dernière prophétie d'Isaïe, n'est, du reste, que la conséquence du grand prodige déjà révélé par lui au livre d'Emmanuel : *Voici que la Vierge conçoit et enfante*. « Du moment que la Mère du Christ reste vierge

1. *Gen.*, III.
2. S. Thomas, *Sum. theol.*, P. III[a], q. XXXV, a. VI ad 1.
3. Schœttgen, *Horæ hebraïcæ*, t. II, p. 196.

dans son enfantement, non seulement elle n'éprouvera aucune douleur en mettant son Fils au monde, mais elle sera encore remplie de la plus grande joie, puisqu'elle verra qu'elle aura enfanté celui qui sera Dieu et homme [1]. » La joie qu'éprouvera cette Vierge bénie, il semble que le Seigneur la partage d'avance, et en tressaille déjà lui-même ; car, comme préambule de l'annonce que le Christ naîtra sans souffrance ressentie par sa mère, nous avons vu qu'il s'est servi d'une triple répétition, d'un effet saisissant :

Voix éclatante (sortant) de la ville,
Voix du Temple,
Voix du Seigneur.

C'est une seule et même voix, celle de Dieu, qui, du ciel, se répercute dans le Temple et dans tout Jérusalem, pour faire connaître que, devant concevoir et enfanter en étant vierge et en restant vierge, la Mère du Messie sera exempte de cette peine, prononcée à la suite de la faute originelle, contre toutes les mères : *Vous enfanterez dans la douleur* [2].

VIII

C'est environ vers l'an 1492 avant Jésus-Christ que les Hébreux s'étaient formés en corps de nation sous la conduite de Moise ; d'autre part, c'est vers l'an 742 ou 741 qu'Isaïe prononce sa célèbre prophétie relative à la Vierge-Mère : encore un peu plus de sept siècles et le Christ paraîtra. Il s'ensuit donc que c'est tout à fait au milieu de l'histoire juive, à son midi, que la Mère du Messie a été authentiquement, officiellement, annoncée à la Synagogue comme devant être une vierge à part, la Vierge. Désormais cette annonce

1. S. Thomas, P. III^a^. q. 35, a 6, concl.
2. *Gen.*, III, 16.

d'Isaïe planera comme un météore lumineux sur les deux versants de la nationalité d'Israël.

Le langage en figures pouvait être repris après une telle clarté, soit pour le mérite de la foi, soit en faveur de la délicatesse due, en semblable matière, à la pureté. Le Seigneur n'a pas, en effet, épuisé ses annonces; et les trois autres grands prophètes vont encore, après Isaïe, revenir sur le privilège de l'incomparable Vierge. Jérémie la présentera comme une création divine, comme une chose inouïe jusqu'alors; Ézéchiel, comme la Porte close par laquelle le Rédempteur promis entrera dans le monde; Daniel, comme la Montagne victorieuse de tous les Empires.

Voici l'annonce de Jérémie :

Reviens, vierge d'Israël,
Reviens dans ces villes qui sont à toi!
Jusques à quand seras-tu errante,
Fille égarée?
Car le Seigneur a créé une chose nouvelle sur la terre[1] *:*
Une femme environnera un homme[2].

Le Seigneur annonce aux familles d'Israël dispersées en Assyrie depuis Salmanazar et qui avaient cessé d'appartenir au peuple de Dieu, qu'elles en feront de nouveau partie au temps du Messie. Mais ces restes des dix Tribus, désignées sous le nom de vierge d'Israël, se sont habitués à la mollesse, à l'indécision. La vierge israélite se tourne tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, se demandant ce qu'elle fera : *Jusqu'à quand seras-tu errante, fille égarée?* Le Seigneur la presse de quitter la terre d'exil et de reprendre la route de la patrie. Pour la décider, il lui annonce solennellement un prodige inouï et divin qu'il accomplira, ce prodige : *Une femme environnera*

1. Le prétérit est prophétique : Jérémie contemple d'avance la merveille destinée à Israël en Palestine.
2. *Jérém.*, XXXI, 21-22.

un homme, c'est-à-dire portera un homme dans ses flancs, l'entourera de ses entrailles.

« Quelle est cette femme? Mais, d'abord, quel est cet homme?

« S'il est homme, comment pourra-t-il être renfermé dans le sein d'une femme? et si vraiment il doit y être renfermé, comment pourra-t-il être homme? Et pour s'exprimer avec plus de clarté, comment peut-on être homme et être renfermé en même temps dans le sein de sa mère? car c'est là ce que signifie *une femme environnera un homme.* Si le prophète avait dit : Une femme environnera un enfant; ou bien : Une femme environnera un petit enfant, il n'y aurait ni nouveauté, ni merveille; mais parce que, loin de s'exprimer de la sorte, il a dit positivement : *un homme*, recherchons quelle sera cette nouveauté que Dieu doit accomplir sur la terre, en sorte qu'*une femme environnera un homme* et qu'un homme se trouvera renfermé dans le sein étroit d'une femme. Quel sera donc ce miracle [1] ? »

Plusieurs docteurs de la Synagogue, sans se rendre compte de la nature du miracle, n'ont pas hésité cependant à reconnaître qu'il s'agissait du Messie. Le Zohar le dit expressément, bien que, dans la femme qui doit environner l'homme, il envisage la Synagogue : « Cela se fera aux jours du Messie [2]. » — « Rabbi Hunna dit au nom de R. Idi et de R. Josué ben-Lévi : Ceci désigne le Roi-Messie. [3] »

1. « Quæ est hæc femina? quis vero iste vir? Aut si vir, quomodo a femina circumdatus? aut si a femina circumdari potest, quomodo vir? Et ut apertius dicam, quomodo potest simul et vir esse, et in utero matris? hoc est enim virum a femina circumdari. Si dixisset, Femina circumdabit infantem; vel, Femina circumdabit parvulum; nec novum videretur, nec mirum! Nunc autem quia nil tale posuit, sed dixit *virum*, quærimus quæ sit hæc novitas, quam Deus fecit in terra, ut femina circumdaret virum, et vir intra feminei unius corpusculi membra sese cohiberet? Quid est hoc miraculi? » (S. Bernard, *Super missus est, homil.* 11, 8.

2. *Zohar*, section *Bereschit*, ou *Genes.*, fol. 13, col. 52.

3. *Médrasch* de rabbi Mosché Haddarscham; cité par Schœttgen, *Horæ hebr.*, t. II, p. 99. — « Que cette prophétie se rapporte réellement au Messie, c'est ce dont les anciens rabbins ne faisaient pas difficulté de convenir. On peut s'en assurer en lisant leurs explications citées dans les commentaires des rabbins David Kimhhi et Aben-Ezza. » (Drach, *Harmonies*, t. II, p. 43.)

C'est, en effet, le Messie qui se trouve annoncé. S'il est appelé *homme* par le prophète, c'est qu'il sera parfait dès sa conception ; il sera aussi plein de sagesse et de sainteté, encore enfermé au sein de sa mère, qu'enseignant au milieu des villes et des bourgades de la Judée. « Pas encore né, mais conçu, il sera déjà homme, non par son âge, mais par sa sagesse ; non par les forces du corps, mais par la vigueur de l'âme ; non par le développement des membres, mais par la maturité de ses sens. Il sera aussi doué de sagesse au moment de sa conception que dans sa naissance, son enfance, son adolescence, son âge viril. Il ne se rencontrera pas une heure dans sa vie où la plénitude dont il jouira dès sa conception dans le sein de sa mère reçoive une augmentation ou une diminution ; car dès le premier instant il sera parfait ; dès le premier instant *l'Esprit du Seigneur se reposera sur lui : l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété* [1]. »

Tel est l'homme annoncé par Jérémie : il sera le Messie.

Mais quelle est la femme ? La même Vierge qu'Isaïe a si clairement nommée.

Ce ne sera pas, en effet, pour l'avoir conçu d'un homme, que cette *femme environnera* le Messie, car ce ne serait là qu'une génération ordinaire ; tandis que, cette génération, Dieu l'annonce comme une œuvre de création, où seul il emploiera sa toute-puissance sans le secours d'aucune créature : *Le Seigneur a créé une chose nouvelle sur la terre : Une femme environnera un homme.* Et c'est à cause de cette merveille que le prophète a été obligé d'employer le nom de femme, et non celui de vierge ; de peur qu'ayant parlé de création, œuvre attribuable à Dieu seul, on ne fût porté à croire que la Vierge ne contribuerait en rien à la production de l'Homme-Dieu, et, par conséquent, qu'elle ne serait pas sa vraie Mère. Il la nomme donc femme pour assurer qu'elle sera

Isaïe, XI, 2. — S. Bernard, *Super missus est*, *homil.* II, 9.

mère, et non pour nier qu'elle ne soit aussi vierge. Car l'Esprit de Dieu développera en elle une fécondité qui lui sera propre. La seule nature de femme, *femina*, suffira pour donner un corps au Messie qui viendra s'incarner dans ses chastes flancs. Et c'est là le prodige nouveau qu'on n'aura jamais vu : Qu'une femme soit mère sans cesser d'être vierge. « O chose nouvelle entre toutes les nouvelles, et qui peut être appelée uniquement nouvelle sous le soleil ! [1] »

IX

C'est Ézéchiel qui succédera à Jérémie comme héraut de la Mère du Messie ; et ce sera encore pour annoncer son intégrité virginale.

Le prophète est ravi en extase ; un ange du Seigneur le conduit et l'introduit dans un Temple magnifique ; puis il le ramène vers une des portes extérieures de ce Temple, celle qui regardait l'Orient. Mais cette porte était fermée, et le Seigneur lui dit :

« *Cette porte demeurera fermée, et ne s'ouvrira point, et l'homme ne passera point par elle ; car le Seigneur, Dieu d'Israël, est entré par elle ; et elle sera toujours fermée, même à l'égard du prince* [2]. »

Le Temple magnifique contemplé et décrit par Ézéchiel (ch. XL-XLII) est, d'après le consentement presque unanime des interprètes, une représentation allégorique de l'œuvre que le Messie allait fonder, c'est-à-dire de son Église. Ce n'est pas à un temple matériel, celui de Zorobabel, que cette description peut convenir : une preuve, entre plusieurs, c'est que, dans ce dernier temple, on ne rencontra point cette porte orientale fermée à tous, et à jamais fermée. « C'est donc l'Église que nous devons chercher sous les emblèmes prophé-

1. « Novum novorum, et solum sub sole novum. » (S. Damascène.)
2. *Ézéch.*, XLIV, 1-3.

tiques du temple nouveau, et on l'y trouve admirablement décrite [1] ».

Le Prince, Seigneur et Dieu d'Israël, n'est autre, ainsi que les anciens rabbins en convenaient, que le Messie lui-même [2].

Quant à cette porte orientale, « la première qui fut montrée au prophète, la première en dignité par sa situation en face du temple [3] », et qui ne doit jamais s'ouvrir dans la suite des siècles parce que la majesté de Dieu l'a consacrée par son passage, elle est, du commun accord des Pères et des Docteurs, et selon l'interprétation que l'Église semble consacrer dans sa liturgie, la très pure et très glorieuse Vierge, annoncée par Jérémie, annoncée par Isaïe. Le Messie, par son passage dans son sein béni, loin d'en altérer l'intégrité, la scellera à jamais. Cette porte regardait l'Orient, parce que le Messie devait venir comme un Soleil, « *Orient, qui nous visitera d'en haut* [4] ».

Entre tous les commentateurs, qui appliqueront les lumières de leur esprit à donner l'explication de cette prophétie, nul ne réussira mieux que saint Augustin : « Admirable est cette vision du prophète, a écrit l'évêque d'Hippone, mais plus admirable encore en est l'accomplissement. Car qu'est-ce à dire, *que la porte du sanctuaire est toujours fermée?* sinon que Marie devait demeurer toujours vierge. Que signifient ces paroles : *l'homme ne passera point par cette porte?* sinon que Joseph son époux n'a jamais violé son intégrité virginale. Que veulent dire ces paroles : *que le Seigneur tout seul est passé par cette porte?* sinon que le Saint-Esprit l'a rendue féconde par sa divine opération. Et que signifient encore celles-ci : *qu'elle demeurera éternellement fermée à l'égard du Seigneur même?* sinon que Marie est toujours vierge ; c'est-

1. Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage très savant de M. l'abbé Le Hir : *Les trois grands prophètes*, p. 385-388.

2. Cf. *Fini Hadriani in Judæos flagellum*, p. 60. — Ray. Martin, *Pugio fidei*, 3ª Pars, Dist. III, cap. VIII, nº VII.

3. Le Hir, *Étud. bibliq.*, p. 389.

4. *Luc*, I, 78. — Zohar., III, 8.

à-dire vierge avant son enfantement, vierge dans son enfantement, et vierge après son enfantement. [1] »

O pureté virginale de la Mère du Messie, vous êtes digne d'être honorée des Anges !

X

C'est Daniel qui fera entendre, dans l'Ancien Testament, la dernière prophétie relative à la Mère du Messie. Il le fera sous un symbole devenu célèbre ; mais ce sera, comme ses prédécesseurs, Ézéchiel et Jérémie, pour annoncer, sous ce symbole, la virginité merveilleuse et miraculeuse de cette Mère à part.

Le symbole dont il s'agit est cette petite pierre détachée d'une haute montagne, sans main d'homme, et qui vient réduire en poudre, en la frappant aux pieds, la statue contemplée, dans un songe, par le roi de Babylone, Nabuchodonosor.

« *O roi, tu regardais, et voici qu'une statue immense t'apparut ; cette statue, grande et extraordinairement élevée, était debout devant toi, et son aspect était terrible.*

« *La tête de cette statue était d'un or très pur ; la poitrine et les bras étaient d'argent ; le ventre et les cuisses, d'airain ; les jambes, de fer ; une partie des pieds était de fer, et l'autre, d'argile.*

« *Tu la regardais, lorsqu'une pierre se détacha de la montagne sans la main d'aucun homme, et elle frappa la statue sur ses pieds de fer et d'argile, et elle les mit en pièces.*

« *Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent et l'or se brisèrent ensemble, et devinrent comme la menue paille d'une aire en été ; le vent les emporta, et on n'en trouva plus de trace ; mais*

1. S. Augustin, serm. 14 de *Natali Domini*.

la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne et remplit toute la terre.

« *Voilà le songe* [1]. »

I. — Quelle est cette petite pierre qui réduira en poudre les divers empires païens, appelés à se succéder dans le monde, et que marquaient les diverses parties de la statue, ainsi que Daniel l'expliqua à Nabuchodonosor [2] ?

De l'aveu des rabbins, ce sera le Messie. Témoignage du *Médrasch-Thanhhuma* cité dans le *Médrasch-Yalkut* : « Nabuchodonosor a vu le *Roi-Messie*, car il est écrit : *Tu as vu qu'une pierre a été détachée.* — Rabbi Lakisch dit : Ceci est le Roi-Messie. Et en vertu de quoi le Roi-Messie est-il comparé à une pierre ? Parce que le patriarche Jacob a dit de lui : *De là le pasteur, la pierre d'Israël* [3] ».

Autre témoignage du même Médrasch : « Daniel a vu le *Roi-Messie*, car il est écrit (Dan. II, 34) : *Je regardais, lorsqu'une pierre se détacha sans aucune main.* Rabbi Siméon, fils de Lévi, dit : Ceci est le Roi-Messie, et il brisera tous les royaumes, qui ont adoré des images. Mais pourquoi le Roi-Messie est-il comparé à une pierre ? Réponse : A cause de la Loi, qui a été écrite sur des tables de pierre ; d'autres disent : Parce qu'il brisera le cœur des hommes devenu pierre, selon que l'a annoncé Ézéchiel (XI, 19) : *J'ôterai de leur chair le cœur de pierre* [4]. »

Témoignage des *Tikkune Zohar* (*Suppléments du Zohar*) : A propos de ce verset du Psaume 118 : « *La pierre qu'ils ont*

1. *Daniel*, II, 31-36.

2. *Ibid.*, II, 36-45. — La tête d'or, c'est l'empire de Nabuchodonosor ; la poitrine d'argent, c'est l'empire médo-perse ; le ventre de bronze, c'est l'empire d'Alexandre et les royaumes des Séleucides et des Ptolémées, qui en sont issus ; les jambes de fer, c'est l'empire romain qui brise et écrase tout ; les pieds, moitié argile, moitié fer, c'est ce même empire divisé en empire d'Orient et empire d'Occident.

3. *Médrasch-Yalkut*, sur le IIe chap. de Daniel, fol. 156, col. 4. — *Gen.*, XLIX, 24.

4. *Médrasch-Thanhhuma*, fol. 31, 4. — Cf. Schœttgen, *Horæ*, t. II, 641.

à-dire vierge avant son enfantement, vierge dans son enfantement, et vierge après son enfantement. [1] »

O pureté virginale de la Mère du Messie, vous êtes digne d'être honorée des Anges !

X

C'est Daniel qui fera entendre, dans l'Ancien Testament, la dernière prophétie relative à la Mère du Messie. Il le fera sous un symbole devenu célèbre ; mais ce sera, comme ses prédécesseurs, Ézéchiel et Jérémie, pour annoncer, sous ce symbole, la virginité merveilleuse et miraculeuse de cette Mère à part.

Le symbole dont il s'agit est cette petite pierre détachée d'une haute montagne, sans main d'homme, et qui vient réduire en poudre, en la frappant aux pieds, la statue contemplée, dans un songe, par le roi de Babylone, Nabuchodonosor.

« *O roi, tu regardais, et voici qu'une statue immense t'apparut ; cette statue, grande et extraordinairement élevée, était debout devant toi, et son aspect était terrible.*

« *La tête de cette statue était d'un or très pur ; la poitrine et les bras étaient d'argent ; le ventre et les cuisses, d'airain ; les jambes, de fer ; une partie des pieds était de fer, et l'autre, d'argile.*

« *Tu la regardais, lorsqu'une pierre se détacha de la montagne sans la main d'aucun homme, et elle frappa la statue sur ses pieds de fer et d'argile, et elle les mit en pièces.*

« *Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent et l'or se brisèrent ensemble, et devinrent comme la menue paille d'une aire en été ; le vent les emporta, et on n'en trouva plus de trace ; mais*

1. S. Augustin, serm. 14 de *Natali Domini*.

la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne et remplit toute la terre.

« *Voilà le songe* [1]. »

I. — Quelle est cette petite pierre qui réduira en poudre les divers empires païens, appelés à se succéder dans le monde, et que marquaient les diverses parties de la statue, ainsi que Daniel l'expliqua à Nabuchodonosor [2] ?

De l'aveu des rabbins, ce sera le Messie. Témoignage du *Médrasch-Thanhhuma* cité dans le *Médrasch-Yalkut* : « Nabuchodonosor a vu le *Roi-Messie*, car il est écrit : *Tu as vu qu'une pierre a été détachée.* — Rabbi Lakisch dit : Ceci est le Roi-Messie. Et en vertu de quoi le Roi-Messie est-il comparé à une pierre ? Parce que le patriarche Jacob a dit de lui : *De là le pasteur, la pierre d'Israël* [3] ».

Autre témoignage du même Médrasch : « Daniel a vu le *Roi-Messie*, car il est écrit (Dan. II, 34) : *Je regardais, lorsqu'une pierre se détacha sans aucune main.* Rabbi Siméon, fils de Lévi, dit : Ceci est le Roi-Messie, et il brisera tous les royaumes, qui ont adoré des images. Mais pourquoi le Roi-Messie est-il comparé à une pierre ? Réponse : A cause de la Loi, qui a été écrite sur des tables de pierre ; d'autres disent : Parce qu'il brisera le cœur des hommes devenu pierre, selon que l'a annoncé Ézéchiel (XI, 19) : *J'ôterai de leur chair le cœur de pierre* [4]. »

Témoignage des *Tikkune Zohar* (*Suppléments du Zohar*) : A propos de ce verset du Psaume 118 : « *La pierre qu'ils ont*

1. *Daniel*, II, 31-36.

2. *Ibid.*, II, 36-45. — La tête d'or, c'est l'empire de Nabuchodonosor ; la poitrine d'argent, c'est l'empire médo-perse ; le ventre de bronze, c'est l'empire d'Alexandre et les royaumes des Séleucides et des Ptolémées, qui en sont issus ; les jambes de fer, c'est l'empire romain qui brise et écrase tout ; les pieds, moitié argile, moitié fer, c'est ce même empire divisé en empire d'Orient et empire d'Occident.

3. *Médrasch-Yalkut*, sur le II[e] chap. de Daniel, fol. 156, col. 4. — *Gen.*, XLIX, 24.

4. *Médrasch-Thanhhuma*, fol. 31, 4. — Cf. Schœttgen, *Horæ*, t. II, 641.

rejetée est devenue la tête de l'angle [1] », il y est dit : « C'est cette pierre détachée de la montagne sans main d'homme, dont parle Daniel, II, 34. Et parce que les Anges ne purent découvrir l'endroit d'où elle s'était détachée, ils interrogèrent de la sorte : Où est le lieu de sa Gloire, afin que nous y volions? Mais ils ne le trouvèrent point, jusqu'à ce qu'ils eurent prononcé ces mots d'Ézéchiel (III, 12) : *Bénie soit la gloire du Seigneur, du lieu où il réside !* Et cette pierre est la richesse des rois, la méditation des Anges messagers, la méditation des (quatre) animaux, des Séraphins et des roues, la méditation des êtres supérieurs et inférieurs, la science des révolutions du soleil et de la lune. En elle se trouvent le temps et l'heure de toutes choses. Elle est la Couronne de la Loi, la Couronne du Sacerdoce, la Couronne de la Royauté [2]. »

Impossible de proclamer en termes plus clairs et plus magnifiques que la petite pierre de la vision expliquée par Daniel annonçait le Messie.

Au reste, pour interpréter de la sorte, la Synagogue se trouvait guidée par maints endroits de la Sainte Écriture, où le Christ est comparé tantôt à une pierre, tantôt à un rocher [3]. Aussi saint Jérôme ne fera-t-il que reproduire l'antique opinion de la Synagogue, lorsqu'il dira, à son tour : « La pierre, détachée de la montagne, qui met fin à tous ces royaumes, c'est le Seigneur, le Sauveur [4]. »

II. — Mais que faut-il entendre par la montagne dont la pierre s'est détachée, et, cela, sans main d'homme ?

D'après diverses interprétations, cette montagne représenterait la nation juive, élevée par ses privilèges au-dessus de toutes les nations païennes, et de laquelle le Christ devait sor-

1. *Ps.* CXVIII, 22.
2. *Tikhune Sohar*, ca. 5, fol. 15, 2. 6 fr. Schœttgen, *Horæ*, t. II, p. 107.
3. *Ps.* CXVII, 22 ; *Isa.* XXVIII, 17 ; *Matth.* XXI, 42. — Voir Drach, *Harmonies entre l'Égl. et la Syn.*, t. II, p. 420-451, le chap. intitulé : *La pierre Dieu-Béthel.*
4. Jérom., *Comm. de Dan.*, ch. II.

tir [1] ; ou bien la famille royale de David, source messianique, résidant sur le mont Sion [2] ; mais plutôt, selon saint Jérôme et saint Augustin suivis par d'autres Pères, la Vierge annoncée par Isaïe, ornée de toutes les vertus et l'emportant par ses excellences sur toute créature [3].

Cette dernière interprétation paraît la meilleure, justifiée qu'elle est par cette particularité de la prophétie : la petite pierre se détachant de la montagne sans main d'homme, c'est-à-dire uniquement par une opération divine. Et c'est en cela, dit saint Jérôme, que se trouve de nouveau annoncé l'enfantement virginal de la Mère du Messie. D'elle, viendra le Messie, *sans main d'homme*, c'est-à-dire *sine virili semine* [4]. Selon la juste remarque de Théodoret, une naissance en dehors des voies de la nature est assimilée, dans les Saintes Écritures, à une extraction du sein de la pierre ; car, par elle-même, la pierre est naturellement inféconde, elle ne produit rien. Aussi est-il dit aux Juifs dans Isaie (LI, 1-2) : « *Regardez le rocher dont vous avez été taillés, et la carrière profonde dont vous avez été tirés* » ; ce que le prophète explique en ajoutant : « *Regardez Abraham votre père, et Sara qui vous a enfantés.* » Isaac, en effet, et les Hébreux sont nés, à l'encontre de la nature, de Sara qui était stérile, comme s'ils eussent été extraits d'une pierre. Un plus grand prodige est réservé au Christ dans sa nativité. C'est du sein de la Vierge, sans main d'homme, c'est-à-dire miraculeusement, plus miraculeusement que le peuple juif, tiré comme d'une pierre, qu'il apparaîtra en ce monde [5].

Il est rapporté au livre de Daniel que lorsque ce prophète

1. S. Augustin, *Tract. IX in Joann.*
2. Finus, *Flagellum*, p. 65, 3ª c.
3. S. Augustin, *Concio ad catechum.*, Hiéronym., Theodoretus, Lyrianus et alii *in Dan.*, cap. II.
4. « Abscissus est lapis, Dominus atque Salvator sine manibus, id est absque coitu et humano semine, de utero virginali. » (Hiéronym., in *Dan.*, II). — Finus, *op. cit.*, p. 65, 3 c. — Ray. Martin, *Pug. Fid.*, 3 a Pars, dist. IV ; c. VIII, n. 4.
5. Corn. a Lap., *in Dan.*, II, 45.

eut achevé l'interprétation du songe de Nabuchodonosor, le roi de Babylone se prosterna la face contre terre, et adora le Dieu des Juifs, en disant : « *Votre Dieu est véritablement le Dieu des dieux, et le Seigneur des rois, et celui qui révèle les mystères, puisque tu as pu découvrir ce secret* [1]. »

Ce sentiment d'adoration à l'égard du Dieu des prophètes est aussi le nôtre, en achevant la prophétie de Daniel relative à la Mère du Messie. Elle est, à son égard, la dernière de l'Ancien Testament. En la rapprochant de celles qui l'ont précédée, on constate, ainsi que nous l'avons indiqué, que le *mystère* de la Vierge-Mère a été communiqué aux quatres grands prophètes, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel, et révélé par eux à tout Israël. C'est en Judée qu'Isaïe et Jérémie ont prophétisé ; Ézéchiel et Daniel, en Chaldée. En entendant annoncer par eux ce nom béni de la Vierge à venir, les fleuves de Babylone, où avaient coulé tant de larmes amères des filles de Sion, durent, ce jour-là, tressaillir de surprise ; et les eaux du Jourdain, plus émues encore, ont certainement, selon une expression biblique [2], battu des mains.

XI

Mais ce n'est pas seulement par des prophéties que Dieu préparait ce miracle d'une Vierge qui concevra et enfantera le Messie en restant vierge ; une si exceptionnelle maternité devant s'accomplir contre les lois de la nature, la Providence divine la faisait encore pressentir par un prodige plusieurs fois réitéré, celui de femmes stériles devenues tout à coup fécondes par la vertu d'en haut.

Une lecture attentive de la Bible suscite toujours cette question : Pourquoi Dieu affecte-t-il de faire remarquer la sté-

1. *Dan.*, II, 46, 47.
2. *Ps.* XCVII, 8.

rilité des plus saintes femmes de l'Ancien Testament ? C'est ainsi qu'il est dit : « *Saraï était stérile, et elle n'avait point d'enfants* [1]. » — « *Isaac pria le Seigneur pour sa femme Rébecca, parce qu'elle était stérile* [2]. » — « *Rachel, voyant qu'elle était stérile, porta envie à sa sœur* (*Lia*), *et elle dit à son mari : Donnez-moi des enfants, ou je mourrai* [3]. » — « *Il y avait un homme de Saraa, de la race de Dan, nommé Manué, dont la femme était stérile* [4]. » — « *Il y avait un homme de Ramathaïm-Sophim, dans la montagne d'Éphraïm, nommé Elcana. Il avait deux femmes, dont l'une s'appelait Anna, et la seconde Phénenna. Phénenna avait des enfants, et Anna n'en avait pas. Or Anna pleurait, et ne mangeait point. Elcana, son mari, lui dit : Anna, pourquoi pleurez-vous ? pourquoi ne mangez-vous pas et pourquoi votre cœur s'afflige-t-il ? Ne suis-je pas pour vous plus que ne vous seraient dix enfants* [5]. » — « *Il y avait, aux jours d'Hérode, roi de Judée, un prêtre nommé Zacharie ; et sa femme s'appelait Élisabeth. Ils étaient tous deux justes devant Dieu. Et ils n'avaient pas d'enfant, parce qu'Élisabeth était stérile, et qu'ils étaient tous deux avancés en âge* [6]. »

Pourquoi, après avoir fait ainsi remarquer cette stérilité, la Bible affecte-t-elle encore de raconter en détail les circonstances des miracles qui ont changé cette stérilité en fécondité ? Pourquoi, enfin, fait-elle toujours terminer cette fécondité à la naissance de ceux que la Synagogue a toujours reconnus comme les figures les plus expresses du Messie : Isaac, Jacob, Joseph, Samson, Samuel, Jean-Baptiste ? C'est parce que Dieu voulait, par ces naissances merveilleuses, élever les Juifs par degrés jusqu'au prodige d'une vierge devenue mère. Il mettait

1. *Gen.*, XI, 30.
2. *Gen.*, XXV, 20, 26. Cette stérilité dura vingt ans.
3. *Gen.*, XXX, 1.
4. *Jug.*, XIII, 2.
5. I *Rois*, I, 1, 2, 7, 8.
6. *Luc*, I, 5-7.

d'avance les plus incrédules dans la nécessité de conclure, que si tant de femmes stériles avaient été rendues fécondes pour mettre au monde ceux qui n'étaient que de simples figures du Messie, certainement, pour conserver quelque prééminence à celle qui devait avoir le privilège d'être la Mère du Messie lui-même, il fallait absolument qu'elle fût vierge.

La vérité qui vient d'être exposée, la plume de Bossuet l'a résumée en ces quelques lignes : « Par le miracle souvent répété de rendre fécondes les stériles, le Seigneur avait voulu préparer le monde au miracle unique et nouveau de l'enfantement d'une vierge [1] »

XII

Ce miracle annoncé par les prophètes, préparé par le prodige des stériles rendues fécondes, ne pouvait manquer de prendre place parmi les traditions du peuple juif. Il s'y trouve en effet. Mais si la Tradition juive, d'accord avec l'Écriture, convient que cette Vierge annoncée et célèbre sera la Mère du Messie, elle ne le dit cependant qu'avec parcimonie, en d'assez rares passages. Pourquoi ? Parce que les chefs religieux d'Israël ont pu être accusés avec raison d'avoir fait disparaître sciemment la plupart des témoignages. Cet acte d'accusation porté contre eux par le savant Schœttgen, n'a pas rencontré de réponse [2]. Cependant, à l'encontre des tentatives, quelques précieux témoignages ont échappé.

C'est ainsi qu'il est d'abord enseigné d'une manière générale que la naissance du Messie devra s'accomplir en dehors des voies ordinaires de la nature :

1. Bossuet, *Élévations sur les mystères*, XII[e] semaine, IV[e] élévat.

2. « De partu autem virgineo Messiæ clarissima Judæorum antiquorum testimonia vix invenies : nam, si quæ olim in libris illorum exstiterunt ea malitia sequiorum, qui avis suis longe pejores fuerunt, expunxit. » (Schœttgen, *Horæ hebraicæ*, t. II, p. 421, Desdræ et Lipsiæ, 1742.)

a) En effet, parlant du Messie, le médrasch *Beréschit-Rabba* [1] dit qu'il viendra *d'ailleurs* que le commun des hommes : « Rabbi Thanhhuma a dit au nom de Rabbi Samuel : Il y a une *géniture* qui viendra *d'ailleurs*. Et quelle est-elle, cette *géniture* ? C'est le Roi-Messie [2]. »

b) Le médrasch *Ruth*, ou commentaire sur le livre de Ruth, s'exprime sur la naissance miraculeuse du Messie presque dans les mêmes termes : « Rabbi Thanhhuma dit au nom de Rabbi Samuel : Il est écrit : *Et nous susciterons de notre père une géniture*. L'Écriture ne dit pas *fils*, mais *géniture ;* c'est cette géniture qui viendra *d'ailleurs*. Et quelle est-elle, cette géniture ? C'est le Roi-Messie. »

c) Rabbi Moïse Haddarschan (R. Moïse le Prédicateur), né à Narbonne, au XI[e] siècle, et maître du célèbre Jarhhi, rapporte cette tradition, dans son *Commentaire allégorique sur la Genèse* : « Il est écrit : *La vérité germera de la terre, et la justice apparaîtra du haut des cieux* [3]. Rabbi Yudan dit : C'est notre *salut*, lequel germera de la terre, par l'opération immédiate de Dieu. Et toutes deux (la vérité et la justice) seront liées ensemble. Et pourquoi le texte dit-il que la vérité *germera*, et non qu'elle *naîtra ?* Parce que sa manière de naître ne sera pas semblable à celle des créatures du monde ; mais elle en différera saus tous les rapports. Tel est aussi le sens du verset suivant : *Aussi Jéhova accordera-t-il ce qui est bon, et notre terre rendra son fruit* [4]. Et à la vérité nul ne pourra nommer son Père (du Messie), et encore moins le con-

1. On entend par *medrasch* ou *midrasch* un commentaire allégorique ou historique sur telle ou telle partie de la Bible. Il en existe plusieurs. Le médrasch *Beréschit-Rabba* a pour auteur Rabba-bar-Nahhmèni. C'est un commentaire sur tout le Pentateuque. A chaque livre il change de titre : Genèse, *Beréschit-Rabba* ; Exode, *Schemot-Rabba*, etc., ajoutant toujours *Rabba*, le nom de l'auteur, au titre hébreu du livre.

Tous les *Midraschim* appartiennent au Talmud, par le fond et à cause des traditions qu'ils renferment.

2. Medrasch, *Beréschit-Rabba*, fol. 57, col. 3 de l'édition d'Amsterdam, 1642.
3. *Ps.* LXXXIV, 12.
4. *Ibid.*, 13.

naître. Mais ce sera un mystère pour le peuple jusqu'à ce qu'il vienne le révéler lui-même [1]. »

Mais d'autres traditions précisent encore davantage cette manière de naître, propre au Messie, parce qu'elle sera différente de celle des autres créatures :

a) Le Talmud de Jérusalem, traité *Berachoth*, dit à propos du psaume CIX, 3 (hébreu CX), qui se rapporte au Messie : « Ta naissance du sein maternel est comme la rosée du matin. C'est la rosée dont le prophète Michée [2] dit qu'elle descend d'auprès de Jéhova sans le concours d'aucun homme, et sans la coopération d'aucun fils d'Adam [3]. »

b) Rabbi Barachias, dans le *Medrasch echa*, c'est-à-dire dans le commentaire des *Lamentations de Jérémie*, chapitre V, 3, où il est dit : « *Nous sommes devenus orphelins et sans père* », ajoute : « Dieu a dit : Vous vous lamentez devant moi d'être devenus orphelins et sans père : il sera aussi sans père le Rédempteur que je vous susciterai, ainsi que cela est annoncé dans Isaïe, chapitre 53e : *Et il montera comme un rejeton devant soi, et comme une racine qui pousse d'une terre aride* [4]. »

c) Cette tradition est confirmée par le célèbre prédicateur Rabbi Moïse Haddarschan daus son médrasch *Beréschith Rabba* où elle se trouve même plus développée : « *Nous avons été orphelins et sans père.* Rabbi Barachias enseigne : Dieu saint, béni soit-il, adresse à Israël ces paroles : Vous dites devant moi, *nous avons été orphelins et sans père*, le Rédempteur aussi, qu'un jour je susciterai du milieu de vous, sera sans père, car il est écrit : *Voici un homme, Germe est son nom et il germera de dessous soi* [5]. Et pareillement dit aussi Isaïe :

1. Cité par Raymond Martin dans son *Pugio fidei* et par Pierre Galatin dans ses *Arcana catholicæ veritatis*. Cf. Drach, *Harmonies*, t. I, p. 192-193; et t. II, p. 48-49.
2. *Michée*, V, 6.
3 *Talm Jérus.*, chap. V, fol. 3, col. 2.
4. Finus, *Flagellum*, p. 68. — Schœttgen, *Horæ hebr.*, p. 421-422.
5. *Zacharie*, VI, 12.

Et il montera comme un rejeton devant soi, et comme une racine qui pousse d'une terre aride [1]. Et David a prophétisé à son sujet : *Ta naissance de la matrice est comme la rosée du matin* [2]. »

d) Dans le *Medrasch echa*, rabbi Josué, fils de Lévi, s'exprime ainsi sur ces paroles de Jérémie (chapitre XXXI) : *Une femme environnera un homme* : « Viens et constate que la manière d'agir de Dieu est bien différente de la manière d'agir de l'homme. Car lorsque l'homme blesse quelqu'un avec un instrument, il est obligé, pour le guérir, de recourir à un autre moyen extérieur. Il n'en est pas ainsi de Dieu, Notre Seigneur, car il guérit avec quoi il a frappé. Nous en avons la preuve dans l'histoire de Joseph et dans la vie d'Israël. Joseph fut frappé à cause d'un songe [3], et c'est par un songe qu'il se vit délivré et exalté [4]. Quant à Israël, c'est par ses vierges qu'il a péché, selon cette parole d'Ézéchiel : *Elles se sont prostituées en Égypte dans leur jeunesse : là leur sein fut déshonoré et leur virginité flétrie* [5]. C'est aussi dans ses vierges qu'il a été puni, selon cette autre parole de Jérémie : *Ils* (les Chaldéens) *ont déshonoré les femmes dans Sion, et les vierges dans les villes de Juda* [6]. Mais c'est par une vierge qu'ils seront consolés, ainsi que l'a encore annoncé Jérémie :

1. *Isaïe*, LIII, 2.

2. *Ps.* CIX, 3 (hébr. CX). Ray. Martin, *Pugio fidei*, 3ª Pars, dist. III, cap. VIII, n° 5. — Finus, *Flagellum*, p. 68. — Schœttgen, *Hor. hebr.*, t. II, p. 421-422. — « Le médrasch *Beréschit-Rabba* de Moïse Haddarscham a disparu, grâce à la mauvaise foi du fanatisme juif. Il était en un grand nombre d'endroits trop favorable au christianisme. On en trouve des extraits dans les controversistes qui ont combattu le judaïsme : Fine, Raymond Martin, Schœttgen, Porchetti, Helvicus.

3. Le songe des gerbes et des étoiles qu'il communiqua à ses frères et qui les décida à se venger en vendant Joseph aux marchands Madianites. (*Gen.*, XXXVII, 5-35.)

4. Le songe des sept vaches grasses et des sept vaches maigres qu'il expliqua à Pharaon. (*Gen.*, XLI, 1-49.)

5. *Ezéchiel*, XXIII, 3.

6. Jérémie, *Lament.*, V, II.

Le Seigneur a créé une chose nouvelle sur la terre : Une femme environnera un homme. Et c'est à ce propos que rabbi Ana dit au nom de rabbi Iddi : Cet homme, c'est le Roi-Messie [1]. »

e) Cette tradition se trouvait consignée presque dans les mêmes termes dans le célèbre midrasch *Beréschith Rabba* de Moïse Maddarschan que les Juifs ont fait disparaître parce qu'il renfermait des passages trop favorables au christianisme. Mais, ainsi qu'il a été dit dans une note précédente, de précieux fragments nous ont été conservés par certains polémistes qui ont eu des exemplaires du midrasch entre les mains. Or, parmi ces fragments, l'importante tradition basée sur le texte de Jérémie se retrouve dans le *Pugio fidei* de Raymond Martin : « Rabbi Josué fils de Lévi a dit : Viens et vois que la manière d'agir du Dieu saint (béni soit-il !) n'est pas une manière d'agir comme celle de la chair et du sang [2]. Que la chair et le sang blessent avec un rasoir, elles ne peuvent guérir qu'avec un onguent. Ce n'est pas ainsi que procède le Dieu saint ; car ce avec quoi il blesse, lui sert pour adoucir et guérir. C'est là ce qui est enseigné dans Jérémie par ces paroles : *Je refermerai ta cicatrice, et je te guérirai de tes blessures* [3]. Cette vérité, on la constate chez Israël qui a été guéri par le moyen dont Dieu s'était servi pour le châtier. En effet, Israël avait péché par ses vierges, ainsi qu'il est dit dans Ézéchiel : *En Égypte, leurs mamelles virginales ont été touchées* [4] ; c'est aussi dans ses vierges qu'il avait été puni, ainsi qu'il est rapporté dans les *Lamentations : Ils ont déshonoré les femmes dans Sion, et les vierges dans les villes de Juda* [5]. Mais c'est aussi par une vierge qu'Israël sera consolé, selon que l'annonce en

1. Fine, *Flagellum*, liv. II, ch. IV, pag. 50, et ch. XVII, p. 70-71. — Schœttgen, *Horæ*, t. II, p. 422-423.
2. Expression métaphorique qui signifie : l'homme.
3. *Jérémie*, XXX, 17.
4. *Ezéchiel*, XXIII, 3.
5. Jérémie, *Lament.*, V, 11.

est faite dans Jérémie : *Reviens, vierge d'Israël* (peuple d'Israël), *reviens dans ces villes qui sont à toi. Jusques à quand feras-tu des folies, fille vagabonde? Car le Seigneur a créé une chose nouvelle sur la terre : Une femme environnera un homme* [1]. Rabbi Huna au nom de Rabbi Idi, et Rabbi Josué fils de Lévi ont dit que cet homme c'est le Roi-Messie dont il est écrit au livre des Psaumes : *Je t'ai engendré aujourd'hui* [2]. »

f) Dans son ouvrage *In Judæos flagellum ex sacris Scripturis excerptum*, imprimé en 1538, Adrien Fine rapporte que des manuscrits hébreux sur les prophéties de Jérémie portaient, au lieu du célèbre texte : *Une femme environnera un homme*, cette variante : *Une Vierge environnera un homme*, tant les docteurs juifs de l'ancienne Synagogue étaient persuadés que Jérémie, en annonçant la Mère du Messie, savait et avait l'intention de proclamer qu'en enfantant, elle serait vierge [3]. »

g) Au reste, cette persuasion de l'ancienne Synagogue se trouve attestée par l'interprétation donnée au fameux *Mem clausum* ou *Mem fermé* d'Isaïe.

Qu'est-ce donc que ce fameux *Mem clausum?*

Au chapitre IX d'Isaïe, dont nous aurons à nous occuper dans la seconde partie de cet ouvrage, se trouve une prophétie, reconnue par tous comme se rapportant au Messie. En voici le texte : « *Un petit enfant nous est né, un fils nous a été donné. Sur son épaule est la principauté; et on l'appellera : l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père de l'éternité, le Prince de la paix* (v. 6).

L'accroissement de son empire et de sa paix n'aura point de fin [4] (v. 7).

1. *Jérémie*, XXXI, 21-22.
2. *Ps.* II, 7. — Ray. Martin, *Pugio fidei*, tertia Pars., dist. III, cap. VIII, n° 1. — Cf. Schœttgen, *Horæ*, t. II, p. 99. — Fine, *Flagellum*, p. 50.
3. Fine, *Flagellum*, p. 50, 4e col.
4. *Isa.*, IX, 6-7.

Or, en tête du verset 7, il y a un mot hébreu, *lemarbé*, לְמַרְבֶּה (correspondant au français *accroissement*, au latin de la Vulgate *multiplicabur*), qui présente dans son orthographe une irrégularité exceptionnelle. C'est en la lettre ם, la seconde du mot, c'est-à-dire dans le *mem*, que réside cette irrégularité.

Pour s'en rendre compte, il faut que le lecteur sache que le *mem*, qui est la treizième lettre de l'alphabet hébreu, a une double forme, suivant qu'il est au commencement et au milieu ou à la fin des mots. Lorsque le *mem* est au commencement ou au milieu d'un mot, il prend la forme suivante : מ et il s'appelle *mem ouvert*, il est ouvert par en bas; mais s'il se trouve à la fin d'un mot, il prend alors la forme d'un carré parfait, fermé de tous côtés, ם, et il s'appelle *mem fermé, mem clausum*. Ce n'est donc qu'à la fin d'un mot qu'on rencontre le *mem fermé*, jamais au commencement ni au milieu du mot. Qu'on feuillette, en effet, toute la Bible hébraïque, les cinq livres de Moïse, les livres historiques, les prophètes, les hagiographes, on ne rencontrera jamais le *mem fermé*, ם, au commencement ou au milieu d'un mot.

Il n'y a qu'une exception, une seule dans toute la Bible, et c'est celle qui se trouve en tête du verset 7, au chapitre IX d'Isaïe : לְמַרְבֶּה.

Pourquoi cette exception? Selon la juste remarque des rabbins, elle est extraordinaire, contre la nature de la lettre et l'habitude des écrivains hébreux. Il y a donc là quelque chose de particulier, qui demande à être éclairci, puisque celui qui est l'auteur de cette exception, de cette manière d'écrire insolite, était un prophète, Isaïe, qui alliait à sa qualité de prophète le don du génie et la noblesse d'un sang royal; ce n'est certainement ni par inintelligence, ni par distraction, mais volontairement et conduit par l'Esprit de Dieu, qu'il a placé en tête du verset prophétique « *l'accroissement de son empire, et de sa paix, n'aura point de fin* » qu'il a placé le *mem fermé*.

Quelle explication la Synagogue en a-t-elle donnée? Celle-

ci : « *Ce mem fermé du terme lemarbé indique un grand mystère dans la manifestation du Messie* », dit le Talmud [1].

Mais quel grand mystère dans la manifestation du Messie ce *mem fermé* indique-t-il ?

Le Zohar, placé à côté des Livres saints dans l'estime des Juifs, n'hésite pas à le découvrir en ces termes :

« *Le mem fermé se maintient entier, comme la Mère céleste qui est elle-même ce mem fermé, ainsi que nous le savons par le mystère du mot lemarbé*, לסרבה, *d'Isaïe* [2]. » La Mère céleste, c'est-à-dire la Mère du Messie, se maintenant intègre, sans atteinte à sa virginité, dans son enfantement, voilà ce qu'indique le *mem fermé*; et ce qu'Isaïe, d'après la Zohar, a eu l'intention d'annoncer. Le *mem fermé* est, en une seule lettre, qui s'adresse aux yeux, la confirmation de ces paroles : « *Voici que la Vierge conçoit et enfante un fils* », qui s'étaient adressées aux oreilles [3].

XIII

A la question posée en tête de ce chapitre : Qui sera la Vierge annoncée par Isaïe, il n'y a donc, d'après la Bible et la saine Tradition juive, qu'une seule réponse possible, celle-ci : La Vierge, qui concevra et enfantera un fils en restant vierge, sera la Mère du Messie.

« *La Vierge concevra et enfantera.* » Elle demeurera vierge en devenant mère. Elle concevra par la foi. L'amour de la

1. *Talmud*, traité *Schabbat*, fol. 104. recto. — « In libro *Schabbat*, distinctione *habbone* taliter scriptum est : *Mem clausum rem clausam insinuat.* Cum Propheta igitur positis ante dictis octo Messiæ nominibus, quæ sunt, Admirabilis, Consiliarius, Deus, Fortis, etc. in fine omnium posuit in medio dictionis *Mem* literam clausam contra naturam scribendi hebraïcum, manifestum est ipsum per hoc a prudentibus voluisse intelligi, et occultum ab impiis fieri. » (Ray. Martin, *Pugio fidei*, I^a^ pars, dist. I, cap. IX, n° VI.)

2. Zohar, partie première, fol. 14, col. 53.

3. « Manifestum Prophetam per hoc a prudentibus voluisse intelligi quod Verbum Dei Christus, sive Messias infans nobis natus, et Filius nobis datus nasciturus erat de Virgine clausa, contra morem et naturam nascendi. » (Ray. Martin, endroit cité. — Fr. Finus, *Flagellum*, p. 50, 3^e^ col., et p. 60, 1^re^ c.)

pureté la rendra féconde. C'est parce qu'elle se sera interdit la qualité de mère qu'elle sera élevée à l'auguste qualité de Mère du Christ. Le même Esprit, qui a révélé au Prophète qu'elle serait vierge et mère, unira dans elle, par son opération divine, ces deux avantages qui paraissent contraires. Elle enfantera, comme elle aura conçu. La Lumière éternelle qui sortira de son sein augmentera son éclat, bien loin de le diminuer. L'Époux des vierges consacrera la pureté qui lui aura donné la naissance. Et celle qui n'était que vierge avant de le concevoir, deviendra plus pure que les esprits célestes après l'avoir enfanté.

Sa qualité de Vierge n'aura d'égale que sa qualité de Mère du Christ. Ce titre l'élèvera au-dessus de toutes les créatures passées et futures.

Les louanges données par les divines Écritures à plusieurs illustres serviteurs et zélées servantes de Dieu, comme à Moïse, à Élie, à Élisée, à Jérémie, à Josias, à Tobie, à Job, à Abraham, à Sara, à Anne et à tant d'autres dont elles rapportent les vertus, sont si abondantes qu'elles remplissent la plupart des Livres sacrés; mais quand, plus tard, elles auront à célébrer la Vierge après son enfantement, c'est seulement en ces deux paroles qu'elles le feront : *De qua natus est Christus* [1]. Ces deux mots, si abrégés, en diront plus que toutes les louanges amassées dans les Livres sacrés en l'honneur des amis de Dieu.

Il est rapporté qu'un orateur célèbre, qui faisait le panégyrique de Philippe de Macédoine, après s'être épuisé à vanter la noblesse de sa naissance, l'abondance de ses richesses, l'étendue de sa puissance, la grandeur de son courage, la multitude de ses victoires, conclut en ce peu de paroles, pensant, à juste titre, qu'elles célébreraient plus la gloire de son héros que tout ce qu'il avait pu dire dans un très long discours : « *Hoc unum tibi dixisse sufficiat, filium te habuisse Alexandrum,*

1. *Matth.*, I, 16.

Qu'il me suffise de vous dire que vous avez eu pour fils Alexandre ! » C'est avec plus de raison qu'il pourra être dit à la Vierge annoncée par Isaïe : « Tous les éloges dont vous êtes digne et qui vous seront décernés sont renfermés dans cette parole : *Filium habes Emmanuel, Vous êtes la mère d'Emmanuel !* »

Qui sera donc l'Emmanuel ?

CHAPITRE IX

QUI SERA L'EMMANUEL OU L'HOMME-DIEU.

I. L'Emmanuel ne peut être que le Messie. — Preuves tirées : 1° des convenances ; 2° du nom même d'Emmanuel ; 3° de la simultanéité de la nature humaine et de la nature divine en sa personne ; 4° du rapprochement des trois oracles messianiques qui le concernent. — II. Que des prophéties antérieures avaient déjà annoncé la double nature du Messie. — III. Celles relatives à sa nature humaine parfaitement claires et connues des contemporains d'Isaïe. — IV. Celles qui avaient trait à sa nature divine entourées d'obscurité et connues seulement d'un certain nombre. — V. Indication de ces prophéties : les unes annonçant la divinité du Messie d'une manière voilée ; les autres d'une manière ouverte. C'est Isaïe qui, de tous les prophètes, l'annonce le plus clairement. — VI. La divinité du Messie non seulement annoncée par des prophéties, mais préparée, en faveur des petits et des humbles, par des théophanies ou apparitions de Dieu, tantôt sous une forme angélique, tantôt sous une forme humaine. — VII. Emmanuel ou *Dieu avec nous*, c'est-à-dire Dieu et homme, sera donc le Messie.

I

A la question posée : « Qui sera L'Emmanuel », un ensemble de preuves répondent catégoriquement : Ce ne peut être que le Christ, le Messie.

En effet :

1° *Preuve tirée des convenances.* — C'est d'une vierge restée vierge en concevant et en enfantant, qu'il était convenable que le Christ naquît, soit parce qu'il ne pouvait se faire que celui

qui devait être exempt du péché fût conçu dans une nature souillée par la honteuse concupiscence charnelle, suite du premier péché, soit parce que venant en ce monde pour détruire notre corruption, il n'eût pas été convenable qu'il portât atteinte à la virginité de sa mère en naissant[1]. Or, de tous les personnages mentionnés dans l'Ancien Testament, Emmanuel étant le seul qui y soit annoncé comme devant être conçu et enfanté par une Vierge, Emmanuel sera le Christ, le Messie.

Pareille naissance, si miraculeuse soit-elle, ne saurait servir de matière à objection, si on se rapporte à ce qui se passa dans l'Éden, à l'origine de la création. N'est-ce pas du seul corps d'Adam que Dieu fit provenir la première femme? Ne lui sera-t-il pas permis et lui sera-t-il plus difficile de former, en ne recourant qu'au sang très pur d'une seule vierge, le corps du Christ?

2° *Preuve tirée du nom d'Emmanuel.* — C'est par des noms divins, des noms qui expriment la divinité, que le Messie, en maints endroits de l'Écriture, se trouve annoncé, désigné. C'est ainsi qu'il est appelé *Seigneur* par David[2], *Fils de Dieu* par Salomon[3], *Jéhova* par Jérémie[4], *Dieu fort* par Isaïe[5]. Or le nom révélé d'Emmanuel que devra porter le fils de la Vierge, exprimant aussi la divinité, puisqu'il signifie que *Dieu sera avec nous*, qu'il viendra vivre au milieu de nous, il s'ensuit qu'Emmanuel sera le Messie, et que ce nouveau nom doit prendre place à côté des noms divins qui désignent le Messie dans la Bible.

3° *Preuve tirée de la coexistence de la nature humaine et de la nature divine dans la personne d'Emmanuel.* — C'est à la fois comme homme et comme Dieu que le Messie est annoncé dans l'Ancien Testament : Comme homme, puisqu'il sera fils

1. S. Thomas, pars., 3ª, q. 28 a 1 et 2.
2. *Ps.* CIX, 1.
3. *Prov.*, XXX, 4.
4. *Jérém.*, XXIII, 6.
5. *Isa.*, IX, 6.

d'Adam[1], fils d'Abraham[2], fils de David[3]. Comme Dieu, puisque, en différents passages, les noms de Dieu, les attributs de Dieu, les œuvres de Dieu lui sont attribués, ainsi que la suite de ce chapitre l'établira surabondamment.

Or, c'est également comme homme et comme Dieu, c'est-à-dire comme Homme-Dieu, qu'Emmanuel est prophétisé, présenté par Isaïe. Il sera homme, puisqu'il naîtra d'une femme, d'une vierge restée vierge en concevant et en enfantant, et qu'il sera nourri, à l'exemple de tous les enfants hébreux, de lait et de miel. Mais, en même temps, il sera Dieu, comme son nom d'Emmanuel, expression de l'être, l'indique : *Dieu avec nous.*

Appartenant donc à la fois au Ciel et à la terre, Emmanuel, Homme-Dieu, sera le Messie.

4° *Preuve tirée du rapprochement des oracles messianiques contenus dans le livre d'Emmanuel.* — Ainsi que nous l'avons indiqué au début de cet ouvrage, un oracle messianique correspond à chacune des conjurations ourdies contre l'existence de la Maison de David. Ces oracles sont au nombre de trois (VII, 7-10; IX, 6, 7; XI, 1-10). Or, il ressort du rapprochement de ces divers oracles que le fils de la Vierge sortira de la race presque éteinte de David, que rempli de l'esprit de Dieu et assis sur le trône de son ancêtre, il gouvernera avec justice, sans erreur ni acception de personnes ; que, sous son sceptre, le peuple de Jéhova, délivré du joug des oppresseurs, goûtera la paix la plus profonde; que le mal aura disparu de la sainte montagne du Seigneur et que les nations idolâtres, converties en masse, viendront partager avec les Juifs le bonheur de vivre sous des lois douces et parfaites. Or, de l'aveu de tous les commentateurs, ces caractères du règne d'Emmanuel sont évidemment messianiques, en étroite harmonie d'idées et de descriptions avec d'autres oracles des prophètes relatifs

1. *Gen.*, III, 15.
2. *Gen.*, XII, 3 ; XVIII, 18; XXII, 18 ; XXVI, 4.
3. II *Rois*, VII, 12-18.

également au règne du Messie. Il en faut conclure qu'Emmanuel sera le Messie. C'est ce qu'a fait la paraphrase chaldaïque ou Targum de Jonathan, en disant d'Emmanuel : « Dieu puissant, existant réellement, Messie dans les jours duquel la paix sera très grande sur nous[1]. »

II

C'est comme réunissant en sa personne la nature divine et la nature humaine qu'Emmanuel, le Messie, nous est présenté par Isaïe. Homme et Dieu, voilà ce qu'il doit être, selon l'annonce faite à Achaz. Homme et Dieu, deux extrémités qui paraissent inconciliables. Mais si profond que soit le mystère, ses deux termes, l'humanité du Messie, d'une part, sa divinité, de l'autre, n'étaient point choses absolument nouvelles au moment où Isaïe en fit l'annonce. Déjà, en effet, par des révélations antérieures, le Seigneur avait fait connaître, à des intervalles et à des degrés différents, que tel serait le Rédempteur, homme et Dieu à la fois. Rappelons, par un regard jeté en arrière, ces révélations antérieures, pour bien saisir ce que la prophétie d'Isaïe ajoutait de lumière à ce qui avait été annoncé et connu précédemment, touchant cette humanité et cette divinité du Christ promis.

III

Pour ce qui concerne cette humanité, on savait d'une manière certaine que le Christ serait homme, fils de l'homme. Les prophéties relatives à cette vérité étaient trop célèbres et trop connues pour que le moindre doute subsistât dans les esprits. Tous les Juifs contemporains d'Isaïe savaient que la fameuse prophétie faite par Dieu après la chute : « *J'établirai*

1. *Debarim rabba*, sect. 1, fol. 249, 4. — Cf. Schœttgen, *Horæ*, t. II, p. 160.

une inimitié entre toi et la femme, entre sa descendance et la tienne; elle t'écrasera la tête [1] », se rapportait à un Libérateur qui naîtrait de la femme, en recevant d'elle une nature humaine. Ils savaient aussi que c'était du sang d'Abraham [2] que cette nature humaine serait formée, sang qui s'était encore illustré dans les veines de la famille royale de David [3]. Non seulement la Synagogue avait alors et a toujours eu cette ferme croyance que le Christ serait homme, mais, parmi les hommages de sa foi, elle n'a pas hésité à lui appliquer, ainsi que l'Église devait le faire plus tard, le célèbre psaume XLIV, où se trouve cette louange, relative à la beauté corporelle du Messie :

Vous surpassez en beauté les enfants des hommes,
La grâce est répandue sur vos lèvres [4].

Aucune hésitation à cet égard et toujours respect le plus absolu de la part des rabbins, lorsqu'ils traitent de la beauté corporelle du Messie. Cela est d'autant plus remarquable qu'ils n'ont pas toujours agi de même vis-à-vis de certains personnages bibliques. Au livre rabbinique intitulé *Zota*, il est rapporté « qu'au dire des Talmudistes, cinq hommes furent créés par Dieu, en quelque manière semblables à lui : Samson, qui l'aurait reproduit dans sa force; le roi Saül, dans la majesté de sa stature; Absalom, dans l'abondance de sa chevelure; le roi Sédécias, dans l'éclat de ses yeux; le roi Asa, dans l'élégance de ses pieds. Mais il serait arrivé que, dans la suite, le Seigneur, devenu jaloux de cette ressemblance, les aurait frappés dans ce côté de leur beauté qui les rapprochait de sa personne [5] ». La force de Samson devint faiblesse; la majestueuse

1, *Gen.*, III, 15.
2. *Gen.*, XXII, 18.
3 II *Rois*, VII, 12-18.
4. *Ps.* XLIV, 3.
5. *Zota*, cap. I. — Cf. Finus, *in Judæos flagellum*, p. 32.

stature de Saül s'affaissa sous l'épée d'un Amalécite; la chevelure d'Absalon lui occasionna une mort tragique ; les yeux de Sédécias furent crevés par ordre de Nabuchodonosor ; et les pieds d'Asa s'étant déformés, durant deux ans, sous de violentes attaques de goutte, amenèrent la mort de ce prince. Si la beauté corporelle de ces diverses Majestés royales s'est trouvée ainsi entachée sous la plume des rabbins, celle du Roi-Messie est restée exempte de tout outrage. Faisant écho à la Bible, le Targum chaldéen, qui date du premier siècle de l'ère chrétienne, dira avec le psalmiste : « Ta beauté, ô Roi-Messie, dépasse celle des enfants des hommes » ; et le Zohar, presque aussi ancien, ajoutera : « Viens et vois; en ce texte se trouve renfermé un mystère suprême [1]. » Ce mystère suprême que l'ancienne Synagogue n'a pas eu le pouvoir de pénétrer, ce sera l'union personnelle de la nature divine avec la nature humaine dans le Messie, union qui l'ornera de charmes qu'aucune autre nature humaine ne possédera jamais.

IV

Si la connaissance de l'humanité du Messie était complète et générale avant l'époque d'Isaïe, on ne saurait en dire autant de sa divinité. Que la Synagogue, cependant, fut en possession de cette vérité : « le Messie sera un personnage divin, tout en étant homme », cela est incontestable. Mais cette connaissance était obscure, entourée d'ombre, et, de plus, limitée à un certain nombre.

Obscure, il n'y a pas lieu de s'en étonner. On se trouvait en présence d'un mystère qui dépasse toute intelligence humaine et angélique, celui-ci : Comment le Libérateur pourra-t-il être à la fois Dieu et homme? De quelle manière l'humanité et la divinité pourront-elles s'unir en lui ? Si le Psalmiste a pu dire

1. *Sohar Chadasch*, fol. 41, 4. — Cf. Schœttgen, *Horæ*, t. II, p. 234-235.

que « *lorsque Dieu descend, les montagnes fondent et se liquéfient devant sa face* [1] », comment la nature humaine, si faible, pourra-t-elle, même chez le Messie, supporter l'union avec la divinité ? C'était donc l'obscurité, ce que saint Paul appellera plus tard « *le mystère de Dieu, le mystère du Christ, le mystère de la foi* [2] ».

Non seulement cette connaissance de la divinité du Messie était obscure, elle était encore restreinte, possédée seulement par un petit nombre, ceux que saint Thomas désigne sous le nom de *Grands d'Israël* [3], c'est-à-dire les patriarches, les prophètes, les grands prêtres et les plus instruits parmi les prêtres et les docteurs. La raison de cette limitation et de cette réserve était la crainte que le peuple juif, toujours porté à l'idolâtrie, ne se prît à adorer deux dieux et même trois dieux. Aussi la divinité du Messie, de même que la pluralité des personnes divines, ne furent-elles jamais enseignées, communiquées, que d'une manière discrète dans l'ancienne Synagogue, la loi du secret que l'Église devait pratiquer plus tard à l'égard de la Sainte Eucharistie étant ainsi déjà mise en pratique.

Au temps d'Isaïe comme après lui, deux catégories de personnes doivent donc être distinguées chez le peuple juif : celles auxquelles des communications divines ont fait connaître que le Messie serait un personnage divin, et celles qui ne le savent que d'une manière implicite ou indirecte, leur foi à cet égard étant cachée, selon l'expression de saint Thomas, dans la foi des prophètes et des docteurs [4].

De quelle manière les personnes renseignées sont-elles arrivées à la connaissance de cette divinité du Messie, c'est ce

1. *Ps.* XCVI, 5.

2. *Colos.*, II, 2 ; IV, 3. — *Eph.* III, 4.

3. Eodem modo quo mysterium incarnationis Christi ante Christum fuit explicitè creditum à majoribus, implicitè autem et quasi obumbratè à minoribus; ita etiam et mysterium Trinitatis. » (S. Thom. 2ª 2ªe q.2, a. 8, *conclus.* ; et q. 1, a 7.)

4. *Ibid.*, q. 2 a 8, ad 2.

qu'il importe maintement de mettre en évidence Là encore, comme pour la question précédente de la Vierge-Mère, nous aurons à constater un progrès et aussi des réserves dans les communications divines, la connaissance des prophètes et des docteurs devant croître et se développer avec le temps. Plus ils se rapprochent de l'arrivée du Sauveur, et plus aussi ils connaissent les mystères du salut [1]. « *J'ai mieux compris que les vieillards* [2] », a dit David ; et saint Paul pourra ajouter : « *Le mystère du Christ n'a pas été connu des autres générations, comme il a été révélé aujourd'hui à ses saints apôtres et aux prophètes* [3]. »

Suivons donc la marche des communications divines, et nous arriverons à cette conclusion que le Messie, personnage divin, n'était pas un inconnu au sein de la Synagogue enseignante, pas plus que ne l'a été la Vierge-Mère, avant qu'Isaïe ne l'eût présenté ouvertement comme *Emmanuel* ou *Dieu avec nous*.

V

C'est à Adam que la révélation de la divinité du Messie a tout d'abord été faite, et cela par deux fois : avant l'état du péché et après le péché commis. 1° « En effet, avant l'état du péché, l'homme eut une foi explicite dans l'Incarnation du Christ, comme moyen d'arriver à la consommation de la gloire, mais non comme moyen d'être délivré du péché par la passion et la résurrection, parce que l'homme n'eut pas la prescience de la faute qu'il devait commettre. Il paraît avoir eu la prescience de l'Incarnation du Christ, d'après ces paroles : *L'homme laissera son père et sa mère et s'attachera à son épouse* [4]. Ce que l'Apôtre appelle *un grand sacrement*

1. S. Thom., 2ª 2ªe q. 1, a 7 contr. ; et q. 2, a 7, corp.
2. *Ps.* CXVIII, 100.
3. *Ephes.*, III, 5.
4. *Gen.* II, 24.

dans le Christ et l'Église [1]. Il n'est pas croyable que le premier homme ait ignoré ce sacrement [2]. » En effet, par les paroles qu'il prononça, Adam ne faisait pas seulement allusion à son union présente avec Ève, mais il prophétisait, sous la grâce d'une lumière divine, l'union future du Fils de Dieu fait homme avec l'Église, union dont celle d'Adam avec Ève était alors la figure. Aussi saint Jérôme n'hésite-t-il pas à dire qu'Adam fut non seulement le premier homme parce qu'il a été créé le premier, mais qu'il a été aussi le premier prophète, ayant le premier annoncé l'union du Christ avec l'Église [3]. — 2° Après le péché, une seconde révélation fait connaître à Adam et à Ève la divinité du Christ, mais, cette fois, en tant qu'il sera le moyen pour être délivré du péché, c'est-à-dire comme Libérateur. C'est d'une manière voilée que cette seconde annonce de la divinité du Christ se produisit, probablement lorsque le Seigneur prononça ces paroles : « *J'établirai une inimitié entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance. Elle t'écrasera la tête* [4]. » Une preuve de cette révélation existerait dans l'acclamation prononcée par Ève à la naissance de son premier enfant : « *J'ai acquis un homme, Jéhova* [5] ! Un faible petit enfant n'est pas un homme fait ; de plus, il ne saurait être Jéhova, car Dieu ne donne jamais sa gloire à un autre [6]. Et cependant Ève n'hésite pas à unir ces deux termes si extrêmes, l'homme et Dieu ; c'est que, dans sa foi, le regard de la mère du genre humain s'étendait plus loin que le faible

1. *Ephes.*, v, 32.

2. S. Thomas, 2ª 2ae, q. 2, a 7.

3. S. Jérôm., *Comment. in Ephes.*, cap. v. — Cf. Becanus, *Analogia veteris et Novi Testam.*, cap. II, q. VI.

4. *Gen.*, III, 15.

5. *Ibid.*, IV, 1. — La Vulgate et les Septante ont traduit le texte hébreu par : « *J'ai acquis un homme par Dieu* », c'est-à-dire par la grâce de Dieu. La différence d'interprétation provient du sens qu'on attribue au mot *eth*, c'est-à-dire selon qu'il est pris pour la marque de l'accusatif ou pour une conjonction. C'est comme marque de l'accusatif que nous le prenons. (Voy. Drach, *Harmonies*, etc., t. II, 405 ; Corn. a L., h. l.)

6. *Isaïe*, XLII, 8.

enfant né de ses entrailles : elle contemplait le Christ, dont la naissance de son fils était comme un premier pas vers son avènement futur, le Christ qui devait être vraiment *un homme, Jévova, l'Homme-Dieu*.

Cet acte de foi d'Ève, qui voit dans le fils que Dieu lui a donné un gage de l'Homme-Dieu, réparateur de sa faute, était analogue et faisait suite à un autre acte de foi antérieur, à celui d'Adam qui, immédiatement après le péché, au moment même où il était condamné à mourir un jour, avait donné à sa femme le nom d'Ève : « *Adam donna à sa femme le nom d'Ève, parce qu'elle était la mère de tous les vivants* [1]. » Jusqu'alors la première femme avait porté le nom général de Issah [2] (*tirée de l'homme*). Maintenant Adam l'appelle *Heva*, en hébreu : *havvah, la vivante*, celle qui produit la vie, parce qu'il contemple en elle, grâce à la divine promesse, la mère des vivants, la Vierge-Mère. L'Homme-Dieu et la Vierge-Mère, nos premiers parents, dans leur douloureux exil, les ont donc, avec amour et consolation, salués et invoqués de loin !

*
* *

La deuxième manifestation de la divinité du Messie, mentionnée par la Bible, est celle dont fut favorisé Abraham, lorsque Jéhova lui apparut, dans la vallée de Mambré, sous la forme de trois hommes [3]. C'était d'abord la Très Sainte Trinité qui se montrait sous des voiles. Le patriarche voit trois hommes, et il leur parle comme à un seul. « *Il en vit trois, et en adora un* », dit saint Ambroise [4].— Mais il y a aussi indication de la divinité du Messie. Car lorsque, des trois hommes, deux se sont retirés (vers. 22), celui qui reste avec Abraham

1. *Gen.*, III, 20.
2. *Gen.*, II, 23.
3. *Gen.*, XVIII.
4. *Tres videt, unum adorat.*, S. Ambr., *De Caïn et Abel*, l. VIII, 30. — Cf. aussi S. Augustin, *Serm.* VII, 7. — *De Trin.*, II, 20, 22.

apparaît comme ayant avec le Patriarche des liaisons plus étroites : il lui parle de sa future grandeur, ne lui peut rien cacher, écoute avec bonté son intercession en faveur de Sodome, en sorte qu'on est bien fondé à le considérer comme le Messie promis. Mais ce Messie, qui semble n'être qu'un homme, est cependant Dieu même, car il continue à être traité par Abraham comme le Dieu souverain et suprême ; du verset 22 au verset 33, c'est toujours le nom de Jéhova qui lui est donné. Aussi Jésus-Christ pourra-t-il dire plus tard : « *Abraham votre père a tressailli pour voir mon jour ; il l'a vu et s'est réjoui* [1]. »

*
* *

Nouvelle manifestation au patriarche Jacob, mais toujours sous des voiles : « *Il vit en songe une échelle, dont le pied était appuyé sur la terre, et le haut touchait au ciel : et des anges de Dieu montaient et descendaient le long de l'échelle ; et le Seigneur était appuyé sur le haut de l'échelle* [2]. » Vision qui figurait la génération du Christ, fils de Jacob, et l'Incarnation. Les degrés de l'échelle mystérieuse annonçaient les diverses générations qui se succéderont jusqu'à la naissance du Christ. Son pied repose sur la terre, parce que le Christ aura une nature humaine ; mais son sommet touche le ciel et le sein de Dieu, parce que le Christ sera une personne divine. Humilié jusqu'à notre chair, il ne quittera point le sein de son Père, mais deviendra le lien de la terre et du ciel, le réconciliateur de Dieu et des hommes, le médiateur qui est au dernier degré de l'échelle mystérieuse, parce qu'il sera aussi bas que nous, et qu'il est encore au premier degré, parce qu'il est une même chose avec son Père [3]. C'est sur sa tête que

1. *S. Jean*, VIII, 56.
2. *Gen.*, XXVIII, 12-13.
3. Finus, *Flagellum*, p. 101, 1 et 2 c. — Corn. a Lap., *Comm. in Gen.*, ch. XXVIII, 12.

monteront et descendront les anges, comme Jésus-Christ le dira à l'un de ses disciples : « *En vérité, en vérité, je vous le dis : vous verrez le ciel ouvert, et les anges de Dieu montant et descendant sur le Fils de l'homme* [1], » parce que, le Messie venu, il y aura un incessant va-et-vient de forces divines, d'étonnantes merveilles, les anges accomplissant, conformément à leur rôle accoutumé, un échange perpétuel de relations entre le ciel et la terre, désormais inséparablement unis [2].

*
* *

Les manifestations de la divinité du Messie, peu nombreuses durant l'ère patriarcale, vont devenir plus fréquentes à partir de l'ère mosaïque.

C'est par deux fois que Dieu la fait connaître à Moïse.

Tout d'abord, après la conclusion de l'Alliance avec le peuple juif, au pied de Sinaï. Voici en quels termes cette communication se produisit, destinée à n'être comprise, dans toute sa portée, que par Moïse et ceux auxquels le grand législateur en donna le secret : « *Voici que j'envoie mon Ange, afin qu'il marche devant vous, qu'il vous garde pendant le chemin et qu'il vous fasse entrer dans la terre que je vous ai préparée. Respectez-le, écoutez sa voix et gardez-vous bien de le mépriser, parce qu'il ne vous pardonnera point lorsque vous pécherez, et que mon Nom est en lui* [3]. »

Dans cet Ange de Jéhova, appelé aussi l'Ange de l'Alliance, l'ancienne Synagogue a toujours reconnu, et à bon droit, le Messie promis. C'est sous cette même dénomination, en effet, que le dernier prophète, Malachie, annoncera sa venue prochaine : « *Voici que j'envoie mon ange* [4] *et il préparera la voie*

1. S. Jean, 451.
2. Fillion, *Comm. sur S. Jean*, I, 51.
3. *Exode*, XXIII, 20-21.
4. Jean-Baptiste, le Précurseur.

devant moi ; aussitôt le Seigneur que vous demandez, l'Ange de l'Alliance que vous désirez, entrera dans son temple. Le voici qui vient, dit Jéhova Sabaoth[1]. » Aussi de nombreux Pères de l'Église n'hésiteront-ils pas, avec saint Athanase [2], à adopter l'opinion des anciens docteurs de la Synagogue.

Mais cet Ange de l'Alliance, le Messie, c'est comme Dieu même qu'il est annoncé à Moïse, et proposé au respect et à l'obéissance de tout Israël : *Mon nom est en lui*, a dit Jéhova. Le texte de l'Ancien Testament appelle souvent Dieu simplement *le Nom*, pour exprimer en un seul mot tout ce qui est renfermé dans l'essence divine. C'est ainsi que nous lisons au Lévitique, XXIV, 11 : « Et le fils de la femme israélite *blasphéma le nom* », et au Deutéronome, XXVIII, § 8 : « Craignant le *nom glorieux et terrible.* » L'expression « *mon Nom est en lui* », relative à l'Ange, au Messie, que Dieu annonce à Moïse signifie donc *la divinité est en lui* [3]. S'il s'agissait seulement du nom en lui-même, pourrait-on dire d'un mot de la langue hébraïque, d'un simple son de la voix, qu'il est en la personne de quelqu'un ? Le Messie sera donc Dieu, comme le prouvent encore ces autres paroles de l'annonce : « *Écoutez sa voix... parce qu'il ne vous pardonnera pas lorsque vous pécherez.* » Qui peut pardonner ou refuser le pardon, si ce n'est Dieu même [4] ?

C'est encore d'une manière voilée que Dieu fit connaître à Moïse la divinité du Messie, au jour où il confirma la législation du Sinaï par des promesses et par des menaces. Dieu dit : « *J'établirai ma demeure au milieu de vous... Je marcherai*

1. *Malach.*, III, 7.
2. Athanas, lib. *De communi essentia Patris et Filii et Spiritus Sancti, ante* finem. — Cf. Corn. a Lap., *in Exod.*, XXIII, 20.
3. Dans les livres des rabbins, on rencontre souvent *le nom*, pour dire *Dieu*. Exemples : « Moïse demanda à voir *le nom*, et *le nom* lui répondit : Un homme en cette vie ne peut *me* voir. » (Aben-Ezzà, *Commentaire sur le chap. XXXIII de l'Exode.*) — « Dans le principe, il n'y avait que le *Nom* et sa sagesse. » (Maïmonides, *Moré Nebuhhim*, partie II, chap. 29.)
4. Finus, *Flagellum*, p. 103, 3e et 4e col.

parmi vous, je serai votre Dieu et vous serez mon peuple [1]. »

Qu'est-ce à dire : « *Je marcherai parmi vous.* » Sans doute le Seigneur, porté dans l'Arche d'Alliance qui le représentait, semblait marcher au milieu du peuple d'Israël ; mais un jour viendra où, uni à une nature humaine, il habitera et marchera personnellement, en toute vérité, parmi les hommes. Le langage de Dieu à Moïse était donc l'annonce voilée de cette merveille : Un Dieu-homme au milieu des hommes, au milieu de nous. Mais l'annonce n'était pas tellement voilée qu'elle ne laissât échapper sur l'avenir quelque rayon. Aussi les plus instruits parmi les anciens Juifs ont-ils été persuadés que le Messie serait Dieu lui-même parmi les hommes. « De ce que Dieu annonce *qu'il marchera parmi nous*, cela veut dire, déclare rabbi Moïse Gerundensis, que pareille chose s'accomplira au temps du Messie. Alors les petits enfants israélites se montreront Dieu du doigt, ainsi que l'annonce Isaïe : *Et l'on dira en ce jour : Voici, c'est notre Dieu ; nous l'avons attendu, et il nous sauvera ; c'est lui qui est le Seigneur, nous l'avons attendu* [2]. Toutes ces promesses n'ont pas encore reçu leur accomplissement, mais elles le recevront au temps de la perfection [3]. »

Cette persuasion de la venue d'un Dieu-Messie sous une forme corporelle s'est traduite d'une manière remarquable dans un très ancien commentaire du Lévitique, remontant au premier siècle de l'ère chrétienne et intitulé *La loi des prêtres* et aussi *Siphra*. On y lit ces paroles : « Que signifie ce passage du Lévitique, chap. XXVI : *Je marcherai au milieu de vous ; je serai votre Dieu et vous serez mon peuple?* Réponse : Cela est semblable à la conduite d'un roi qui, pour son agrément et sa satisfaction, se promènerait dans son jardin. A sa vue le jardinier se cache. Mais le roi lui dit : N'aie pas peur et ne te cache pas de devant ma face, car je suis semblable à

1. *Lévit.*, XXVI, 11-12.
2. *Isa.*, XXV, 9.
3. Rab. Moyse Gerundensis, cité par Finc, *Flagellum*, p. 85, 2 c.

toi. C'est ainsi qu'au temps à venir le Seigneur se promènera parmi les justes, afin qu'il en reçoive consolation et se réjouisse avec eux. Oui, les justes le verront et trembleront à son aspect. Mais le Seigneur leur dira : Ne tremblez pas à cause de moi, car je vous suis semblable. Sachez que je suis votre Dieu et que vous êtes mon peuple. Et si vous doutez de mes paroles, apprenez que je suis votre Dieu, qui vous ai tirés de la servitude d'Égypte. Je suis celui qui ai fait en Égypte de grands miracles en votre faveur : Je suis celui qui les accomplirai de nouveau pour vous [1]. »

Ces miracles ainsi soupçonnés par les rabbins, l'apôtre saint Paul, écrivant aux Corinthiens, déclarera qu'ils sont accomplis : « *Vous êtes le temple du Dieu vivant*, leur dira-t-il, *comme Dieu le dit : J'habiterai en eux, et je marcherai au milieu d'eux ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple* [2]. » Le Christ Dieu, en effet, après avoir habité corporellement parmi les hommes, habitera encore invisiblement mais réellement dans l'âme du juste, qui est aussi son tabernacle.

*
* *

A la même époque où il révélait à Moïse la divinité du Messie, le Seigneur la faisait également connaître à un juste à jamais célèbre, le patriarche Job. Voici, d'après le texte hébreu, les sentiments du saint patriarche, à cette communication.

1. *Thorath Cohanim* (*Siphra*). Cet ouvrage est d'une rareté extrême. Voici ce qu'en dit Buxtorf : « *Lex sacerdotum.* Libri antiquissimi nomen est, agens de ritibus et juribus sacerdotum ex libro tertio Mosis. Alias etiam *Siphra* adpellatur, et conscriptus est circa annum Christi centesimum. Inde frequens apud Talmidicos : *Traditio est in Thorath Cohanim.* » (Buxtof, *De Abbreviaturis Hebræorum*, 1708, p. 227). Le passage cité est reproduit par Schœttgen, *Horæ*, t. II, 368 ; Finus, *Flagellum*, p. 85, 3e c. ; Hierony. a S. Fide, *Contra Judæos*, I, 5.

2. II *Corinth.*, VI, 16.

Oui, je sais que mon Rédempteur est vivant,
Et qu'il se tiendra le dernier sur la poussière [1] ;
Que de ce squelette, recouvert de sa peau,
Que de ma chair, je verrai Dieu.
Moi-même je le verrai ;
Mes yeux le verront et non un autre.
Mes reins se consument dans cette attente [2].

Dans l'une de ses lettres, saint Jérôme a fait sur ces paroles de Job ce beau commentaire : « Le Christ Seigneur n'avait pas encore souffert la mort, et déjà Job le voit ressuscitant d'entre les morts; mais s'il le voit ressuscitant, c'est qu'il l'a vu auparavant naissant et conversant parmi les hommes. Cependant si, à cette époque, le Christ n'était pas encore né, et s'il ne devait naître qu'après un long temps, comment Job a-t-il pu dire : « *Je sais que mon Rédempteur est vivant* » ? Il est vivant parce qu'il est Dieu et qu'il vit de toute éternité ; il vit même comme Dieu-homme dans les décrets de Dieu le Père, et aussi comme Rédempteur, les mérites de son sang profitant, avant même qu'il soit répandu, à tous les élus, depuis le commencement du monde [3]. » Les paroles de Job indiquent donc qu'il a connu la divinité du Rédempteur, du Messie promis ; elles indiquent non moins clairement qu'il a connu son humanité, qu'il a su que ce Dieu, en qui il espérait, se ferait homme. Que signifient, en effet, ces paroles : « *Je sais... que de ce squelette, recouvert de sa peau, que de ma chair, je verrai Dieu. Moi-même je le verrai?* » Elles signifient : « Je ne puis pas espérer le bonheur d'être réservé jusqu'au temps du Messie. Les promesses sont pour des jours plus éloignés ; et je meurs. Je ne serai pas néanmoins privé de la consolation de le voir dans son humanité sainte. Il con-

1. L'Homme-Dieu se tiendra le *dernier* sur la poussière, c'est-à-dire au dernier jour. Quand tous les hommes seront descendus dans la poussière, lui se tiendra debout comme supérieur à la mort; il sera le dernier comme il est le premier : « *Ego sum* A *et* Ω*; primus et novissimus* » (*Apoc.* XXI, 13.)

2. *Job*, XIX, 25-27.

3. Hieronym., *Epist. 51 ad Pammach.*

servera dans l'éternité le corps qu'il prendra pour nous racheter; et quoique le mien doive être réduit en cendres, il me sera rendu au dernier jour. Ainsi je le verrai des yeux du corps, après l'avoir vu de ceux de la foi; et je l'adorerai comme mon Dieu dans la nature même par laquelle il sera devenu mon frère [1]. »

On peut dire que parmi les saints de l'Ancien Testament Job a été l'un des plus favorisés par rapport à la connaissance des mystères de l'Homme-Dieu. Sans doute, le saint patriarche ne les a pas communiquées d'une manière absolument directe. Un voile, bien que transparent, les recouvre encore. Mais les temps vont venir où il sera annoncé ouvertement que le Christ sera Dieu même.

*
* *

C'est avec David que commence la série des communications sans voiles. Favorisé de plusieurs révélations, le saint roi a appris clairement, ouvertement, que le Messie serait Dieu :

PREMIÈRE RÉVÉLATION :

Je publie le décret [2].
Jéhova m'a dit : Tu es mon Fils !
Moi-même je t'ai engendré aujourd'hui.
Demande-moi et je te donnerai les nations pour ton héritage,
Les extrémités de la terre pour ta possession [3].

Que ces paroles de Jéhova se rapportent au Messie, tous les monuments qui nous restent de l'antique Synagogue l'attestent, le *Zohar* (sur les Nombres, fol. 94, col. 376); le *Talmud* (traité Succa, fol. 52 recto); le *Médrasch-Téhillim* et le

1. « Spero me in novissimo die resurrecturum, et tunc visurum hisce oculis meis corporeis Deum, non ut Deum, sed ut existentem in carne mea, id est in carne simili carni meæ, quam pro me assumpsit. » (Balth. Corderi, *Comm. in Job*, XIX, 27.)

2. C'est-à-dire l'arrêt divin, authentique, immuable, qui a conféré au Messie la royauté universelle, à laquelle son origine lui donnera droit.

3. *Ps.* II, 7-8.

Médrash-Yalkut sur le psaume II. Le passage du Talmud mérite d'être cité : « Nos docteurs enseignent, savoir : Dieu saint, béni soit-il, dit au Messie, fils de David : Demande-moi quelque chose que ce soit, et je te l'accorderai, car il est écrit : *Je rapporte ce qui est devenu un décret irrévocable : Jéhova m'a dit : Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui.* »

Cette révélation faite à David était, comme on le voit, l'annonce claire, nette, de la divinité du Messie. « *Tu es mon Fils* », dit, en effet, Dieu au Messie, mon Fils, dans le sens strict, par nature, ainsi qu'il résulte de ces mots : « *Moi-même je t'ai engendré.* » L'expression *aujourd'hui* ne se rapporte pas au temps : c'est l'acte éternel qui n'a ni passé, ni présent, ni lendemain. Jéhova étant le créateur et le maître du monde, le Messie, en tant qu'il est son Fils, a droit à la domination universelle.

DEUXIÈME RÉVÉLATION :

Le Seigneur prend possession de son règne :
Que la terre soit dans l'allégresse,
Que les îles nombreuses se réjouissent !
Les cieux publient sa justice,
Et tous les peuples voient sa gloire...
Anges du Seigneur, adorez-le tous !
Sion a entendu (cet ordre) et elle s'est réjouie.
(*Ps.* XCVI, 1, 6, 7, 8 (hébr. XCVII.)

Dans son Épître aux Hébreux, saint Paul a appliqué ce psaume au Messie. L'autorité de cet apôtre, le consentement des Pères, la majesté des expressions, prouvent, en effet, qu'il s'agit bien de l'avènement du Rédempteur. David, auteur inspiré de ce psaume, a dû certainement le savoir ; mais les autres Juifs, moins favorisés, ont pu n'apercevoir dans ce poème que l'avènement personnel de Jéhova en tant que roi de tout l'univers. Cependant le *Médrash Téhillim*, commentant le verset onzième : « *La lumière s'est levée pour le juste,*

prononce qu'il se rapporte aux temps du Messie. Il le dit en ces termes : « David dit au Seigneur (Que son nom soit béni) : Seigneur du monde, quand donc ces choses arriveront-elles ? Le Seigneur répondit : Aux derniers jours, et Jérusalem sera rebâtie, et moi je ferai alors resplendir cette lumière [1]. »

Quoi qu'il en soit du degré de connaissance acquis par les Juifs de l'ancienne Synagogue à la lecture de ce psaume, ce qu'il y a de certain, c'est que le Messie y est présenté comme Dieu souverain. Saint Paul cite ce passage pour démontrer que le Messie, en tant que Verbe incarné, est infiniment supérieur aux Anges : « *Lorsque Dieu introduit de nouveau son premier-né dans le monde, il dit : Et que tous les Anges de Dieu l'adorent* [2] ». La terre refuserait-elle son culte à Celui que le ciel adore, dont les Anges, ces sublimes Intelligences, sont les ministres, et à qui ils ont reçu ordre exprès du Père céleste de rendre les plus profonds hommages et de donner les premiers l'exemple du nouveau culte et de la véritable adoration ?

Troisième révélation :

Jéhova a dit à mon Seigneur :
« *Assieds-toi à ma droite,*
« *Jusqu'à ce que j'aie placé tes ennemis*
« *(Comme) un escabeau sous tes pieds.* »

Ton sceptre puissant,
Jéhova l'étendra sur Sion :
« *Domine au milieu de tes ennemis.* »

« *Avec toi est la puissance, au jour où tu (manifestes) ta force.*
« *Dans les splendeurs des saints ;*
« *De mon sein, avant l'aurore,*
« *Je t'ai engendré.* »

1. *Medrasch Tehil.* sur le ps. xcvii.
2. *Hebr.*, i, 6.

Jéhova l'a juré et il ne s'en repent point :
Tu es prêtre pour l'éternité,
Selon l'ordre de Melchisédech.

Adonaï, à ta droite,
Écrase les rois, au jour de ta colère.
Il juge les peuples,
Il remplit (la terre) de ruines.

Il écrase la tête (de ses ennemis) dans les contrées nombreuses,
Dans sa marche, il boit l'eau du torrent,
C'est pour cela qu'il lève la tête[1].

Il n'y a point de psaume qui montre aussi clairement que celui-ci tous les grands caractères du Messie. Il y apparaît comme Dieu, comme Fils consubstantiel au Père, comme Roi universel, comme Pontife éternel, comme Conquérant invincible, comme Juge suprême. Aussi un ancien interprète a-t-il pu dire qu'il conviendrait de mettre ce psaume dans un cadre d'or et de pierreries, tant il présente de beautés sublimes par rapport au Messie[2].

David, transporté en esprit au moment où ce divin Messie monte au ciel après avoir achevé son grand œuvre de Libérateur, et rendu témoin de l'accueil que le Père fera à son Fils, rapporte par avance les paroles par lesquelles le Père l'invitera à s'asseoir à sa droite au-dessus de toutes les Principautés, pour goûter, sur le même trône que lui, un repos immuable, après ses combats et ses souffrances ; pour y régner éternellement dans une égalité de puissance et de majesté ; et pour lui soumettre successivement tous ses ennemis par force ou par amour.

Aussi les anciens Juifs se sont-ils accordés à ne voir dans ce psaume que le Messie et ses augustes qualités de Roi et de

1. *Ps.* CIX, hébreu CX.
2. Fillion, *La Sainte Bible commentée.*

Pontife. La paraphrase chaldaïque de Jonathan-ben-Uziel débute ainsi : « Jéhova dit à *son Verbe* : Assieds-toi à ma droite. » — La version syriaque porte ces paroles en tête du même psaume : « A David. Du trône d'Adonaï et de la puissance de sa gloire, et prophétie concernant le Messie. » — Le Médrasch Téhillim ou commentaire des psaumes, dit, à propos de ce psaume cx : « Voici en quels termes Dieu parle au Messie », et à propos du psaume xviii, 36 : « Rabbi Yudan dit au nom de rabbi Channa, au temps à venir Dieu saint, béni soit-il, fera asseoir le Roi-Messie à sa droite. Car il est écrit : *Jéhova dit à mon Seigneur : assieds-toi à ma droite.* Et Abraham sera à sa gauche. »

Les Apôtres, plus éclairés que les docteurs juifs, reconnaîtront non seulement la personne du Messie, mais encore, comme David lui-même, sa divinité. Saint Pierre, s'appuyant sur ce psaume, la proclamera au jour de la Pentecôte, devant plusieurs milliers de Juifs [1], et saint Paul la démontrera en établissant que le trône de majesté et de gloire, qui est celui du Seigneur, est trop élevé, non seulement pour un homme, quand il serait un aussi grand prophète que David, mais pour aucun ange : « *Qui est l'ange*, dira-t-il, *auquel le Seigneur ait jamais dit : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que*, etc. [2] » Pour s'asseoir ainsi sur le trône de Dieu, il faut donc que le Messie soit Dieu.

Au reste, Jésus-Christ lui-même se servira de ce psaume pour prouver victorieusement aux Pharisiens que le Messie devait être non seulement homme, mais Dieu, et égal à Dieu, puisque David, éclairé par l'esprit de prophétie, l'a reconnu pour son Seigneur, qui est assis à la droite du Très-Haut, quoiqu'il doive être aussi son fils. Et l'Évangile fera remarquer que les Pharisiens, convaincus que ce psaume ne pouvait s'entendre que du Messie, n'auront rien à répliquer [3]. Leur langue res-

1. *Act.*, ii, 34-35.
2. *Hebr.*, i, 13.
3. *Matth.*, xxii, 41-46; *Marc*, xii, 35 et ss.; *Luc*, xx, 41-44.

tera muette; et cependant leurs genoux ne fléchiront point devant leur divin interlocuteur, devant le *Seigneur de David* que leurs yeux verront, mais que leur cœur ne voudra pas reconnaître!

*
* *

Durant le règne de David, le Seigneur daigna révéler également la divinité du Messie, à l'un des membres de la célèbre famille de Coré. Cette famille était issue du lévite rebelle dont Dieu avait châtié l'impiété d'une manière si terrible [1]. Avide de racheter par sa piété la faute de son ancêtre, elle avait non seulement réussi mais encore acquis une grande importance à l'époque de David. On sait par l'Écriture qu'elle fournit au sanctuaire des portiers et des chantres, non seulement sous le règne du saint roi, mais jusqu'à celui de Josaphat [2]. Dieu, pour récompense de son zèle, inspira plusieurs de ses membres qui composèrent quelques-uns des psaumes admis dans le psautier à côté de ceux de David [3]. Celui qui annonce la divinité du Messie est le XLIV[e] (XLV[e] selon l'hébreu):

De mon cœur a jailli une excellente parole;
C'est que j'adresse mes œuvres à un roi...
Vous surpassez en beauté les enfants des hommes,
La grâce est répandue sur vos lèvres;
C'est pourquoi Dieu vous a béni à jamais...
Votre trône, ô Dieu, est éternel;
Le sceptre de votre règne est un sceptre d'équité.
Vous aimez la justice, et haïssez l'iniquité.
C'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a oint
D'une huile d'allégresse, au-dessus de tous vos compagnons [4].

1. *Nomb.*, XVI.
2. I *Paralip.*, VI, 16 et ss.; IX, 19, 26; II *Par.*, XX, 19, etc.
3. Les psaumes attribués aux fils des enfants de Coré sont au nombre de onze, les suivants : XLI, XLIII-XLVIII; LXXXII, LXXXIV, LXXXVI, LXXXVII.
4. *Ps.* XLIV (XLV), 2, 3, 7, 8.

C'est du Messie qu'il est ici question. Le Targum paraphrase ainsi le v. 3 : « Ta beauté, ô Roi-Messie, est supérieure à celle des enfants des hommes. » Les plus célèbres rabbins, tels que David Kimhhi, Aben-Ezra, Jos. ben Mosché, Ibn-Yohhai et aussi le Zohar [1] en conviennent.

Or, c'est comme un dominateur divin, comme Dieu même, que le Messie est présenté, annoncé en ce psaume. Dieu, il reçoit l'onction royale de son Dieu, c'est-à-dire de son Père : *C'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a oint.* « Ce n'est pas d'une huile matérielle qu'il a été oint, comme Élisée et les prophètes, comme David et les rois, comme Aaron et les pontifes. Quoique roi, prophète et pontife, il n'a pas été oint de cette onction qui n'était qu'une ombre de la sienne. Aussi David [2] a-t-il dit qu'il était oint d'une huile excellente, au-dessus de tous ceux qui ont été nommés oints, parce qu'il est oint de la divinité et du Saint-Esprit, étant de cette sorte le vrai Christ de Dieu. » (Bossuet, *Élévat. sur les mystères*, XIII[e] sem., 1[re] et 2[e] élév.)

Quoique le Messie ne soit pas directement nommé, néanmoins c'est d'une manière ouverte que le fils de Coré, auteur de ce psaume XLIV[e], a appris par révélation qu'il serait Dieu.

*
* *

Salomon, qui a chanté la Vierge dans le *Cantique des cantiques*, a eu aussi la consolation de connaître et d'annoncer le bien-aimé de cette Vierge ; mais ce n'est que d'une manière voilée, sous les transparences de l'allégorie, qu'il a parlé de sa divinité.

Ce qui ressort, en effet, de l'ensemble du Sacré Cantique, c'est que le Verbe, qui est l'Époux, s'y trouve envisagé

1. Voir les citations dans Schœttgen, *Horæ*, t. II, p. 234-235.

2. Comme beaucoup d'exégètes, Bossuet, dans ce passage, attribue ce psaume à David, la majeure partie du psautier ayant été composée par ce saint roi et l'usage des fidèles étant de le lui attribuer tout entier.

dans sa nature humaine ; mais cette nature humaine n'y apparaît si belle que parce qu'elle est transfigurée et comme pénétrée des feux de la personne divine. L'auteur de l'antique Commentaire hébreu « *Schir haschirim rabba* (sur le Cantique des cantiques) » l'a parfaitement compris ; car, voulant paraphraser le verset 9 du chapitre v : « *Qu'a ton bien-aimé entre tous les bien-aimés?* » il l'a fait en ces termes : « Quel est-il donc ce Dieu qui l'emporte sur toutes les autres divinités [1] ? »

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner des louanges enflammées que l'Épouse, en certains endroits du *Cantique*, donne à l'Époux : elles s'adressent à un Dieu :

Vous êtes beau, mon bien-aimé, et charmant !...
Comme l'oranger parmi les bois de la forêt,
Tel est mon bien-aimé parmi les jeunes hommes.
J'ai souhaité et je me suis reposée à son ombre,
Et son fruit est doux à mon palais.
Il m'a fait entrer dans son cellier à vin,
Et la bannière qu'il déploie sur moi, c'est l'amour.
Soutenez-moi par l'odeur des fruits,
Fortifiez-moi par le parfum des oranges,
Car je languis d'amour [2].

« Dans son impuissance à donner à l'Époux une louange digne de lui, l'Épouse fait au moins ce qu'elle peut : elle choisit l'arbre le plus agréable par la beauté de ses feuilles, par le parfum de ses fleurs et par l'excellence de son fruit. Son Époux l'emporte sur tous les hommes autant que l'oranger excelle sur tous les bois infructueux de la forêt [3]. »

1. Schœttgen, *Horæ*, II, 369.
2. *Cant. des cant.*, I, 15 ; II, 3-5. Traduction d'après le texte hébreu.
3. C'est au commentaire de M. l'abbé Le Hir sur le Cantique des cantiques que nous empruntons, ainsi que nous l'avons fait pour la Vierge, ce qui regarde l'Époux, c'est-à-dire le Messie.

L'Épouse :

Je vous conjure, filles de Jérusalem,
Si vous trouvez mon bien-aimé,
De lui dire que je suis languissante d'amour.

Les compagnes de l'Épouse :

Qu'a ton bien-aimé par-dessus tous,
O la plus belle des femmes,
Qu'a ton bien-aimé entré tous les bien-aimés,
Pour que tu nous conjures de la sorte ?

L'Épouse :

Mon bien-aimé est blanc et vermeil,
Supérieur à dix mille.
Sa tête est comme l'or épuré,
Ses boucles de cheveux sont comme les rameaux du palmier,
D'un noir éclatant comme le corbeau.
Ses yeux sont des colombes qui se mirent dans une eau vive,
Lavées dans le lait,
Reposant dans l'enfoncement de leur demeure.
Ses joues sont comme un carré de baume,
Des tours de parfums.
Ses lèvres sont des lis,
Elles distillent la myrrhe la plus pure.
Ses mains sont des globes d'or,
Incrustés de rubis.
Son sein est un ouvrage d'ivoire,
Incrusté de saphirs.
Ses jambes sont des colonnes de marbre,
Posées sur des bases d'or pur.
Son aspect est comme le Liban,
Distingué comme les cèdres.
Son langage est doux

Et tout en lui est délice.
Tel est mon Époux, tel est mon bien-aimé,
Filles de Jérusalem.

LES COMPAGNES DE L'ÉPOUSE :

Où est allé ton bien-aimé,
O la plus belle des femmes ?
Par où s'est tourné ton bien-aimé,
Pour que nous le cherchions avec toi ?

L'ÉPOUSE :

Mon bien-aimé est descendu dans son jardin,
Dans les carrés de baume,
Pour se repaître dans le jardin,
Et pour cueillir des lis.
Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi ;
Il se repaît parmi les lis [1].

Ce colloque si gracieux n'est que la description anticipée et inspirée de l'amour qui unira au Christ toute âme qui le reconnaîtra pour son Sauveur. Cette âme, que ce soit la Vierge-Mère, l'Église, une humble fille, « se complaira dans le souvenir de Celui qu'elle aime, elle s'étendra sur ses qualités, elle exaltera sa beauté, elle ne tarira point sur ses mérites. La fraîcheur de la jeunesse s'unit, chez lui, à la vigueur et à la fermeté de l'âge mûr. Majestueux comme le Liban, fort comme le cèdre, solide comme un édifice bâti sur des colonnes de marbre, invincible à dix mille rangés en bataille contre lui, il n'en est ni moins tendre, ni moins affectueux pour son épouse. Le parallèle entre les yeux et les colombes est relevé par des traits dignes d'attention. Représentez-vous deux colombes penchées sur le courant des eaux ; leur image peinte dont ce miroir semble participer à la trans-

1. *Cant.*, v, 8-17 ; vi, 1-2.

parence de l'élément liquide. Tels sont les yeux de l'Époux, et telle la transparence, la limpidité de son regard. Comme il ne connaît point la ruse, et qu'il n'a rien à dissimuler, il y laisse percer son âme tout entière. Cet œil est si pur, si chaste et si doux que vous le diriez baigné dans le lait, ou semblable à une colombe sortant d'un bain de lait. Il est si modeste, calme et serein, qu'on dirait un diamant richement enchâssé, ou une colombe qui se repose dans un enfoncement dont elle remplit exactement tous les contours [1]. »

Ce que sera la mission de cet Homme-Dieu, le dernier chapitre du sacré Cantique le relève sous une image dont il est impossible de méconnaître le sens et la beauté :

Quelle est celle-ci qui s'avance du désert,
Appuyée sur son bien-aimé ?

L'Époux :

Je t'ai réveillée sous un arbre fruitier.
Là ta mère t'avait enfantée ;
Là elle t'avait donné le jour.

L'Épouse :

Posez-moi comme un sceau sur votre cœur,
Comme un sceau sur votre bras.
Car l'amour est fort comme la mort ;
Le zèle jaloux est dur comme l'enfer.
Ses traits sont des traits de feu,
Une flamme divine,
Les grandes eaux ne peuvent éteindre l'amour,
Ni les fleuves le submerger.
Que l'homme donne toutes les richesses de sa maison pour l'amour,
Et il méprisera comme rien tous ces dons [2].

1. Le Hir, *Le Cantique des cantiques*, p. 98.
2. *Cant.*, VIII, 5-7.

« L'Époux, d'un mot, a rappelé à l'Épouse, c'est-à-dire à l'humanité rachetée, tout ce dont elle lui sera redevable. Il l'a réveillée, et rappelée du sommeil de la mort sous un arbre fruitier, c'est-à-dire sous cet arbre funeste où Ève l'avait déposée à sa naissance, et où elle dormait d'un sommeil de mort : nul ne s'occupait d'elle, et sa perte était inévitable, quand le bien-aimé, la rencontrant dans cet abandon et ce délaissement, en a eu pitié. Il a tiré le remède à sa léthargie du poison même qui déjà tenait ses membres engourdis. L'arbre de mort dont le fruit, en répandant son poison dans les veines de la mère, avait infecté tous les enfants, dont les feuilles même donnaient une ombre funeste, est devenu l'arbre de vie. Son ombre guérit les nations, *et folia ejus ad sanitatem gentium* [1] ; et son fruit est une manne cachée qui procure l'immortalité. L'arbre est devenu la croix, et le fruit qu'on y cueille, c'est Jésus-Christ. Ainsi au même lieu où nous avions trouvé la mort en naissant, nous aurons reçu la résurrection et la vie. La chute et la réparation, c'est en deux mots toute notre histoire, telle que l'époux la rappelle à l'âme qu'il est sur le point de couronner.

« Cette âme, à son tour, demande au Sauveur l'achèvement de son œuvre de miséricorde. Elle célèbre son amour supérieur à tout, semblable à une flamme inextinguible, qui devient plus vive et plus ardente au milieu des eaux mêmes de l'Océan, qu'aucune ingratitude, aucune noirceur, aucune perfidie des hommes n'a ralentie ; qui l'a attiré sur notre terre, appauvri, dépouillé de tous ses biens, anéanti dans sa gloire, sa puissance, sa grandeur, et qui lui fait encore envisager tous les sacrifices comme rien. Il est doux au fidèle de s'endormir entre les bras d'un tel amour [2]. »

1. *Apoc.*, XXII, 2.
2. Le Hir, *Le Cantiq. des cant.*, p. 106.

*
* *

Cette divinité du Messie, voilée sous la plume de Salomon, reparaît d'une manière ouverte sous celle des prophètes proprement dits.

Tout d'abord, sous la plume de Michée :

Et toi, Bethléem Ephrata,
Trop petite pour compter entre les mille de Juda,
C'est de toi que sortira pour moi
Celui qui doit dominer sur Israël,
Et dont l'origine remonte aux temps anciens,
Aux jours de l'éternité.
C'est pourquoi il les livrera
Jusqu'au temps où celle qui doit enfanter enfantera [1].

Malgré sa petitesse, Bethléem jouira d'une destinée grandiose, unique dans l'histoire : elle aura l'honneur de voir naître le Messie :

O sola magnarum urbium
Major Bethleem, cui contigit
Ducem salutis cœlitus
Incorporatum gignere [2].

C'est bien, en effet, le Messie qui est annoncé ici, la Synagogue, comme cela a été dit plus haut [3], n'en ayant jamais douté.

La paraphrase chaldaïque de ce verset de Michée s'exprime ainsi : « De toi sortira devant moi le *Messie*, pour être fait dominateur en Israël. »

1. *Michée*, v, 1-2.
2. Prudence, *Hymn. Epiph.*
3. Voyez p. 91-92.

Le Talmud de Jérusalem, traité *Berachot*, fol. 5 recto : « D'où sort-il (le Messie) ? De la ville royale de Bethléem de Juda. »

Médrasch-Rabba sur les Lamentations de Jérémie, I, 16 : « Où demeurent ses parents (du Messie)? Dans le quartier Birat-Arba de Bethléem de Juda[1]. »

Commentaire de rabbi Salom. Yashhi sur le texte de Michée : « Et toi, Bethléem d'Ephrata, tu aurais dû être la moindre des familles de Juda, à cause de l'objet indigne qui se trouve au milieu de toi, Ruth la Moabite. Cependant c'est de toi que me sortira le Messie fils de David. »

La personne du Messie se trouve donc clairement annoncée dans ce passage de Michée ; son origine divine ne l'est pas moins nettement. En effet, tandis que sa génération humaine est marquée par ces mots : « *Bethléem c'est de toi que sortira* », sa génération divine l'est par ces autres paroles : « *Son origine remonte aux temps anciens, aux jours de l'éternité.* » Si le prophète s'était borné à ces mots : « *Son origine remonte aux temps anciens* », on aurait pu objecter qu'il ne s'agit pas de l'éternité, mais seulement du commencement des siècles ; mais parce qu'il a ajouté d'une manière formelle que l'origine du Messie remonte *aux jours de l'éternité*, il est manifeste qu'il a voulu indiquer qu'il avait appris par révélation et que son intention était de faire connaître que le Messie, dans sa personne, était éternel, engendré par Dieu le Père, qui est son principe, et, partant, sans commencement. L'auteur de la paraphrase chaldaïque en a jugé ainsi, car, après avoir traduit le verset de Michée par ces mots, cités précédemment : « De toi sortira devant moi *le Messie*, pour être fait dominateur en Israël », il a ajouté : « *et son nom est depuis les temps antiques, depuis les jours de l'éternité.* »

Voilà donc la divinité du Messie formulée d'une manière bien nette, mais elle va l'être davantage.

1. Folio 68, col 3.

*
* *

C'est Isaïe qui aura encore l'honneur d'être le porte-voix du Seigneur pour l'annonce la plus précise de la divinité du Messie dans l'Ancien Testament. Choisi de Dieu pour faire connaître, plus ouvertement qu'aucun autre prophète, la Vierge, Mère du Messie, il va dire aussi plus clairement qu'aucun autre que le fils de cette vierge sera un personnage divin, Dieu même. Et, chose remarquable, c'est, comme nous l'avons déjà dit, au milieu de l'histoire juive, à son midi, qu'Isaïe va faire cette grande annonce. Elle sera une réalisation anticipée de la prière que le prophète Habacuc, l'un des successeurs d'Isaïe, adressera bientôt à Jéhova :

Seigneur, accomplissez au milieu des temps votre œuvre de vie.
Faites-la connaître au milieu des années [1].

Cette œuvre de vie, ce sera l'Incarnation, la venue du Messie, du Fils de Dieu fait homme. Le Seigneur l'accomplira, la fera connaître au milieu des temps, et alors une ère nouvelle commencera, qui sera l'ère chrétienne, l'ère du Christ. Mais voici qu'Isaïe va comme l'inaugurer, en faisant connaître la divinité de ce Christ au milieu même des temps et des années de la Loi mosaïque. C'est, en effet, en l'an 1640 (avant J.-C.) que la Loi avait été donnée du haut du Sinaï et qu'Israël s'était constitué comme peuple ; et s'est de l'année 759 à 699 qu'Isaïe exerce son mininistère prophétique et annonce le Messie [2]. C'est donc bien *au milieu des années* mosaïques que le Fils d'Amos proclame la divinité du Messie, méritant le nom de météore que nous lui avons précédemment donné.

1. *Habac.*, III, 2.
2. La vie totale d'Isaïe va de l'année 771 à l'année 690 environ avant Jésus-Christ.

DIVINITÉ DU MESSIE, ANNONCÉE PAR ISAÏE :

C'est d'abord la fameuse prophétie de l'*Almah* et d'*Emmanuel*, qui fait l'objet même de cet écrit. Nous avons constaté qu'Emmanuel est le Messie et qu'ouvertement il est présenté comme Dieu, *Dieu avec nous*.

Cette prophétie du chapitre VII d'Isaïe, dégagée de toute ombre et de toute figure, est comme la source d'une autre prophétie au chapitre IX, et non moins explicite. Nous la donnons ici sans grand commentaire, car elle sera expliquée à la place qu'elle occupe dans le livre d'Emmanuel :

Un petit enfant nous est né,
Un fils nous a été donné.
Sur son épaule est la principauté.
Et on l'appellera :
L'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort,
Le Père de l'éternité, le Prince de la paix,
Son empire s'étendra de plus en plus,
Et la paix n'aura point de fin.
Il s'assiéra sur le trône de David, et il possédera son royaume,
Pour l'affermir et le fortifier par le droit et la justice,
Dès maintenant et à jamais.
Le zèle du Seigneur des armées fera ces choses [1].

Dans ce passage d'Isaïe, « la divinité du Messie attendu des Juifs est énoncée en termes plus clairs peut-être qu'en aucun autre endroit des prophètes [2]. » Cet enfant, accueilli avec tant d'amour et de joie, ne diffère pas d'Emmanuel, du Messie, dont le prophète a annoncé la conception miraculeuse (VII, 14) : le contexte et la tradition ne permettent pas le moindre doute sur ce point, comme nous l'établirons en traitant de la seconde partie du livre d'Emmanuel.

1. *Isa.*, IX, 6-7.
2. Le Hir, *Études bibliq.*, t. I, p. 63.

Le Messie sera donc Dieu ; et il n'était pas possible à Isaïe d'énoncer cette divinité en termes plus formels.

C'est encore d'une manière ouverte qu'Isaïe la fait connaître au chapitre xxxv[e] de ses prophéties :

Le pays désert et sans chemin se réjouira,
La solitude sera dans l'allégresse et fleurira comme un lis,
Elle germera, et tressaillera de joie,
Avec chants d'allégresse et cris de triomphe,
La gloire du Liban lui sera donnée,
La magnificence du Carmel et de Saron.
Ils verront eux-mêmes la gloire du Seigneur,
La beauté de Notre Dieu.
Fortifiez les mains languissantes,
Et affermissez les genoux qui chancellent.
Dites à ceux qui ont le cœur troublé :
Prenez courage, ne craignez point ;
Voici votre Dieu, la vengeance viendra,
La rétribution de Dieu ;
Il viendra lui-même, et vous sauvera [1]*... etc.*

D'après le Zohar, les commentaires des rabbins Yarrhi et Méir Arama, et, en général, de toute la tradition juive, ce chapitre xxxv[e] est l'une des descriptions les plus nobles de l'âge messianique : « Au temps où le Roi-Messie fera son apparition, tous ces signes et encore d'autres prodiges éclateront dans le monde [2]. »

Or, qu'on le remarque, c'est Dieu lui-même qui sera alors le libérateur du genre humain ; c'est lui-même qui viendra exercer la vengeance contre le démon et les ennemis du salut. Il n'est pas possible d'en douter, le pronom *ipse* הוּא, *lui-même*, accentuant la divinité du libérateur.

1. *Isa.*, xxxv, 1-4.
2. *Zohar*, Exod., fol. 12.

A côté des déclarations ouvertes de cette divinité, Isaïe en a fait d'autres d'une manière voilée :

En ce temps-là, le Germe du Seigneur
Sera dans la magnificence et dans la gloire,
Et le fruit de la terre sera en honneur
Et une cause d'allégresse pour les sauvés d'Israël [1].

C'est encore le Dieu-homme qui apparaît ici, avec les merveilleux résultats qu'il devra produire. Selon sa nature divine, il est appelé *Germe du Seigneur*; selon son origine humaine, *Fruit de la terre* [2].

Cette double nature du Messie, *Germe du Seigneur* et *Fruit de la terre*, est de nouveau annoncée par Isaïe avec une magnifique douceur dans cette autre admirable prophétie :

Cieux, répandez d'en haut votre rosée,
Et que les nuées fassent pleuvoir le Juste ;
Que la terre s'ouvre,
Et qu'elle germe le Sauveur [3].

*
* *

Après Isaïe, d'autres prophètes annonceront encore la divinité du Messie : les uns d'une manière voilée, les autres ouvertement. Mais quelque précises que soient les paroles de ces derniers, elles ne feront que confirmer ce qu'Isaïe vient de prédire si clairement.

Ce sera d'abord Jérémie, qui, par deux fois, annoncera que le Messie sera Jéhova lui-même :

Voici, les jours viennent, dit le Seigneur,
Et je susciterai à David un Germe juste.

1. *Isa.*, IV, 2.
2. Finus, *Flagellum Judæos*, p. 101-102.
3. *Isa.*, XLV, 8.

Roi, il régnera et prospérera,
Et il pratiquera l'équité et la justice dans le pays.
En ces jours-là Juda sera sauvé,
Et Israël habitera en sécurité.
Et voici le nom dont on l'appellera :
Jéhova notre justice [1].

La double nature du Messie se trouve clairement manifestée dans ce passage. Sa nature humaine, puisqu'il est annoncé comme germe, comme rejeton de David; sa nature divine, puisque le nom de l'essence divine, celui de Jéhova, lui est attribué.

La deuxième annonce de Jérémie est presque identique à la première. En faisant connaître de nouveau que le Messie serait Jéhova, le prophète, par cette répétition, insistait tout particulièrement sur la divinité du Rédempteur :

Voici, les jours viennent, dit le Seigneur,
Où j'accomplirai la bonne parole
Que j'ai dite sur la maison d'Israël et sur la maison de Juda.
En ces jours et en ce temps-là,
Je ferai germer à David un Germe de justice :
Il pratiquera l'équité et la justice dans le pays.
En ces jours-là Juda sera sauvé,
Et Jérusalem habitera avec sécurité.
Et voici le nom qu'on lui donnera :
Jéhova notre justice [2].

*
* *

Baruch, disciple et secrétaire de Jérémie, sera non moins favorisé que son maître; car, lui aussi, connaîtra et annoncera la divinité du Messie :

1. *Jérém.*, XXIII, 5-6.
2. *Jérém.*, XXXIII, 14-16.

C'est Lui (le Créateur) *qui est notre Dieu,*
Et nul autre ne lui est comparable.
C'est Lui qui a trouvé les voies de la sagesse
Et qui l'a donnée à Jacob, son serviteur,
Et à Israël, son bien-aimé.
Après cela, il a été vu sur la terre,
Et il a conversé avec les hommes [1].

Passage remarquable dans lequel le prophète, pour qui l'avenir était déjà présent, montrait d'avance le Messie-Dieu séjournant parmi les hommes. Il se manifestera à eux sous une forme extérieure, semblable à l'un d'eux, et il vivra au milieu d'eux. On conçoit aisément que les Pères grecs et latins aient très fréquemment appliqué ce passage à l'Incarnation du Verbe, car il présente une ressemblance frappante avec le prologue de saint Jean [2]. Théodoret résume ainsi la tradition dans son commentaire : « Baruch nous indique d'une manière claire l'incarnation du Fils unique de Dieu, qu'il est le créateur de toutes choses et la source de la sagesse [3]. »

*
* *

Les annonces relatives à la divinité du Messie auront été assez claires sous la plume d'Isaïe, de Jérémie et de Baruch, pour que le voile puisse reparaître dans les oracles qu'émettront les derniers prophètes. Il en sera donc d'Emmanuel comme de l'Almah : c'est sous des figures que la divinité du Fils sera annoncée dans les derniers écrits prophétiques, ainsi que l'a été la virginité de la Mère. Qu'on n'en soit pas surpris : l'épreuve de la foi appelait cette réserve dans les communications divines.

1. *Baruch*, III, 36-38.
2. *Joan.*, I, 14. — Cf. Origène, *in Joan.*, t. VI, n. 15 ; S. Athanase, *de Incarnat.*, 22 ; S. Cyrille de Jérusalem, *Catech.*, XI, 15 ; S. Cyprien, *Testim. adv. Judæos*, II, 14, etc.
3. Théodoret, *in Baruch*, III, 38.

C'est avec Ézéchiel que le voile reparaît donc. Voici dans quelles circonstances :

Lorsqu'Ézéchiel se trouvait au milieu des Juifs captifs en Babylonie, près de la rivière de Chobar, les cieux s'ouvrirent, et le prophète eut une vision où le Seigneur lui montra une image de sa gloire. C'était un feu environné d'un nuage épais, d'où sortaient des éclairs. Au milieu de ce feu étaient quatre animaux ou chérubins étincelants, et, auprès d'eux, quatre roues qui suivaient tous leurs mouvements. Au-dessous de leurs têtes s'élevait un firmament, comme un cristal très brillant, où l'on voyait un trône : celui qui y était assis ressemblait à un homme, et était tout rayonnant de lumière :

« *Sur le firmament qui dominait leurs têtes, on voyait comme un trône semblable au saphir, et sur cette ressemblance de trône apparaissait comme un homme assis. Et je vis comme l'apparence d'un métal brillant, comme l'aspect du feu, au dedans et autour de lui. Depuis ses reins jusqu'en haut, et depuis ses reins jusqu'en bas, je vis comme un feu qui brillait tout autour, comme l'arc qui paraît dans une nuée en un jour de pluie : tel était l'aspect de la lumière qui brillait tout autour. Telle fut la vision de l'image de la gloire du Seigneur* [1]. »

Nous n'avons rapporté qu'en abrégé cette vision d'Ézéchiel, où il y a plusieurs choses difficiles à expliquer. Nous nous arrêtons simplement au point capital, qui est l'apparition de Dieu à ce prophète sous une forme humaine, au milieu des feux et des éclairs. Il était autrefois descendu sur la montagne du Sinaï, parmi des feux, pour donner sa Loi au peuple hébreu. Mais il ne s'était laissé voir sous aucune forme corporelle, à cause du penchant que ce peuple avait à l'idolâtrie. Il voulait lui apprendre que la divinité étant un pur esprit, c'est une erreur grossière de prétendre la représenter par des images

1. *Ezéch.*, I-II, 1.

corporelles. C'est la raison que Moïse lui-même en apporte [1].

Ici Dieu apparaît à son prophète sous l'image d'un homme. Invisible de sa nature, voici qu'il se rend visible sous une forme semblable à la nôtre. C'est à bon droit qu'on peut voir, dans cette forme humaine sous laquelle le Seigneur apparut à Ézéchiel, comme l'annonce prophétique de l'Incarnation. C'était comme le prélude du grand mystère qui devra un jour exposer aux yeux des hommes la Divinité revêtue de leur nature, habitant au milieu d'eux, et devenue accessible par cette voie à leurs esprits et à leurs cœurs. Assurément ce n'était qu'une préparation, qu'une annonce voilée, dont Ézéchiel seul probablement comprit alors la signification. Mais elle ne laissait pas que d'être une nouvelle annonce de la divinité du Messie, et de nature à exciter l'attention des Juifs, en attendant qu'ils en comprissent toute la portée. Un jour on saura pourquoi Celui qui se montra à Ézéchiel était semblable à une flamme, tout de feu depuis les reins jusqu'en haut, et depuis les reins jusqu'en bas, et qu'en même temps il avait la l'aspect, la forme d'un homme. La forme humaine était jointe à la flamme le symbole de la Divinité [2]. Deux choses qui paraissent inalliables seront un jour réunies. Le Fils de Dieu deviendra le Fils de l'homme, et c'est ce grand prodige qui fut montré à Ézéchiel. L'étroite union que Dieu contractera avec la nature humaine sera l'heure de la Rédemption et de la miséricorde. C'est pour être un signe de cette divine alliance que l'Arc-en-ciel se montrait au-dessus de la tête de l'Homme qui était assis sur le trône.

*
* *

Les deux natures du Messie, connues d'Ézéchiel, seront également révélées au prophète Daniel, comme lui exilé à Babylone, et ce sera aussi dans une vision :

1. *Deutér.*, IV, 15-19.
2. « *Le Seigneur, ton Dieu, est un feu dévorant.* » (*Deutér.*, IV, 24. — *Ép. aux Hébr.*, XII, 29.)

« *Je regardais donc dans cette vision nocturne, et voici, quelqu'un, semblable au Fils de l'homme, venait sur les nuées du ciel, et il s'avança jusqu'à l'Ancien des jours. Ils le présentèrent devant lui, et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume, et tous les peuples, les tribus et les langues le serviviront; sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit* [1]. »

Le personnage contemplé par Daniel vient donc du ciel et il sera le Messie.

Telle a été la croyance des anciens Juifs.

Le Zohar, commentant ces paroles : « *Voici que quelqu'un, semblable au Fils de l'homme, venait sur les nuées du ciel* », dit : « Celui-ci est le Roi-Messie, dont il est déjà parlé au chapitre II, 44 [2] » de Daniel, — Joseph Jachiade, dans sa paraphrase de Daniel : « C'est le Roi-Messie, notre justification, qui sera amené en présence de Dieu... et la puissance lui sera donnée pour l'éternité [3]. » — Raschi : « C'est le Roi-Messie. » — Aben-Ezra : « Rabbi Josué dit : Celui qui vient, semblable au Fils de l'homme, c'est le Messie, et cela est certain. » — R. Saadias Gaon : « C'est le Messie qui doit nous rendre justes ; et dans ce texte se trouve annoncée la gloire immense qne Dieu conférera au Messie [4]. »

L'ancienne Synagogue était si persuadée que cette vision de Daniel se rapportait au Messie que, pour l'expliquer, elle l'a rapprochée du règne de Salomon, le plus puissant des rois d'Israël. On lit dans le commentaire *Bammidbar rabba* (grande glose sur le livre des Nombres) : « Deux rois de la Maison de David régneront sur l'univers, sur la terre et sur la mer, savoir : Salomon et le Messie. Quelle preuve l'établit pour le Roi-Messie? Réponse : Le psaume LXXII, 8, où il est dit : *Il dominera d'une mer à l'autre*; et aussi ce passage de

1. *Dan.*, VII, 13-14,
2. *Zohar Genes.*, fol. 86, col. 338.
3. Jos. Jachiade, *sur Dan.*, VII, 13-14. — Cf. Schœttgen, *Horæ*, t. I, p. 1151.
4. Cités par Schœttgen, t. II, p. 263.

Daniel, VII, 13 : *Le Fils de l'homme venait sur les nuées du ciel ; et tous les peuples, les tribus et les langues le serviront*[1]. »

Cette vision relative au Messie sera, comme telle, si profondément acceptée par la Synagogue, qu'elle donnera lieu à une décision étrange, consignée au traité talmudique du *Sanhédrin :* « Rabbi Alexandre dit que rabbi Josué, fils de Lévi, a fait cette objection : D'après Daniel, le Messie doit venir sur les nuées du ciel. Mais, d'après Zacharie, IX, 9, il doit apparaître pauvre, humble et monté sur une ânesse. Comment ces choses peuvent-elles s'accorder? Réponse : Voici comment : Si les Israélites s'en montrent dignes, le Messie viendra sur les nuées du ciel ; si, au contraire, leur vie est répréhensible, il viendra sous une forme humble et monté sur une ânesse[2]. »

Ce n'est pas le moment de discuter cette réponse et d'en montrer l'erreur. Mais ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que, dans la vision de Daniel, les deux natures du Messie ont encore été révélées.

Sa nature humaine, puisqu'il apparaît comme *Fils de l'homme*; et c'est probablement de ce passage de Daniel que le Christ prendra cette qualification de Fils de l'homme qu'il se donnera si souvent, « se voulant caractériser par le titre qui le rapproche de nous[3] ».

Sa nature divine, car c'est le royaume divin, le royaume éternel qui lui est attribué; le Messie apparaît comme Maître du Paradis. Or, nul ne peut régir le Paradis s'il n'est Dieu même[4]. C'est par un raisonnement qu'on arrive à cette conclusion. Et c'est pourquoi nous rangeons Daniel parmi les prophètes qui n'ont parlé de la divinité du Messie que d'une manière voilée. On saura aussi plus tard pourquoi le Messie est présenté à l'Ancien des jours, c'est-à-dire au Père, pour

1. *Bammidbar rabba*, sect. 13, fol. 220, 1. — L'auteur de ce commentaire Rabba bar Nachmoni, a vécu vers l'an 300 de l'ère chrétienne.
2. *Sanhédrin*, fol. 98, 1. — Cf. Schœttgen, *Horæ*, t. I, p. 1151; t. II, p. 105, 220, 969.
3. Bossuet, *Première instruction* sur la version de Trévoux, p. 2.
4. Finus, *Flagellum*, p. 289, 2 col. — Cf. Schœttgen, *Horæ*, t. I, p. 1151.

recevoir de lui la puissance et le royaume. En tant que Fils de Dieu, le Messie possède la puissance infinie ; mais, en tant qu'homme, il aura besoin d'être solennellement intronisé par son Père.

*
* *

C'est encore d'une manière voilée que le dernier prophète, Zacharie, qui recevra la mission d'annoncer la divinité du Messie, s'exprimera :

Pousse des cris d'allégresse et réjouis-toi,
Fille de Sion !
Car voici, je viens, et j'habiterai au milieu de toi,
Dit Jéhova.
Beaucoup de nations s'attacheront à Jéhova en ce jour-là,
Et deviendront mon peuple ;
J'habiterai au milieu de toi
Et tu sauras que Jéhova des armées m'a envoyé vers toi.
Jéhova possédera Juda comme sa part
Dans la terre sainte,
Et il choisira encore Jérusalem.
Que toute chair fasse silence devant Jéhova !
Car il s'est élancé de sa demeure sainte [1].

Cette annonce est authentiquement messianique, puisqu'elle prédit la conversion des Gentils : *Beaucoup de nations s'attacheront à Jéhova en ce jour-là, et deviendront mon peuple*, fait qui ne devra se produire que par l'intermédiaire du Messie. Aussi l'ancienne Synagogue n'a-t-elle pas hésité à reconnaître ce caractère de la prophétie.

Mais pourquoi Sion est-elle invitée à une si particulière allégresse : *Pousse des cris, des cris d'allégresse et réjouis-toi ?* Parce que c'est le Seigneur lui-même qui doit venir habiter

1. *Zacharie*, II, 10-13.

au milieu d'elle : *Voici, je viens, et j'habiterai au milieu de toi.* C'est là une magnifique promesse, qui renferme toutes les autres, car on possède toutes les faveurs divines quand on possède Dieu lui-même. Cet oracle recevra un premier accomplissement lorsque, par les pressantes sollicitations des prophètes Aggée et Zacharie, la reconstruction du Temple sera achevée et qu'on y célébrera de nouveau les cérémonies du culte. Mais l'Arche sainte, ombragée par les chérubins et au-dessus de laquelle Dieu avait promis de résider, n'y sera plus [1]. Aussi l'oracle ne recevra-t-il son plein accomplissement que par la venue et l'habitation en ce monde du Messie qui doit être Dieu même. Vérité qui a été entrevue par l'auteur du Targum, puisqu'il a paraphrasé de la sorte : « Chante et réjouis-toi, Église de Sion, car voici que je révélerai et ferai habiter *Schechina* au milieu de toi, dit le Seigneur. Et en ce temps, beaucoup de nations se réuniront à mon peuple d'Israël, elles me seront comme peuple, et je ferai habiter *Schechina* au milieu de toi [2]. »

Ce que le Targum n'a fait qu'entrevoir dans cette prophétie de Zacharie, sans pouvoir le préciser, les âges postérieurs, mieux éclairés, le découvriront et l'admireront. Ils constateront que celui qui annonce son habitation dans Sion et au milieu des nations s'appelle Jéhova : *Voici, je viens, et j'habiterai au milieu de toi, dit Jéhova.* Mais ce même Jéhova, qui promet ainsi d'habiter au milieu des hommes, fait connaître, en plus, que c'est Jéhova des armées qui l'enverra : *Et tu sauras que Jéhova des armées m'a envoyé vers toi.* Il s'ensuit donc que l'Envoyé de Jéhova ou le Messie est Dieu lui-même, puisqu'il est aussi Jéhova. Il a donc la même

1. Emportée et cachée dans une caverne du mont Nébo par le prophète Jérémie, lorsque les Chaldéens s'emparèrent de Jérusalem.

2. *Targum* de Jonathan-ben-Uziel. — Le nom de Schechina, donné, dans les anciens écrits des Juifs, tantôt à Dieu, tantôt au Messie, dérive de la racine *Schacan*, habiter, et il est comme l'abrégé de cette phrase de l'*Exode*, XXXIV, 16 : « *La gloire de Dieu habita sur le mont Sinaï.* » Ce nom exprime toujours l'essence divine. Cfr. Schœttgen, *Horæ*, t. II, p. 6-8.

nature que *Celui qui l'envoie*. Mais il ne peut être la même Personne, celle qui est *envoyée*, n'étant pas celle qui *envoie*. Il y a donc plusieurs Personnes dans l'Unité de la Nature divine.

Les Saints Pères reconnaîtront dans ces versets les grandes vérités que nous venons d'y constater [1].

L'ancienne Synagogue ne pouvait aller jusque-là. Elle ne laissera pas cependant que d'entrevoir Dieu lui-même dans la personne du Messie. Le Midrasch sur le Cantique des cantiques a ce bel apologue : « Il en est de Jérusalem comme d'une Épouse royale dont le Roi, son époux, ses fils et ses gendres, sont partis pour un lointain voyage, au delà des mers. Voici qu'on lui annonce que ses fils sont de retour. Elle répond : Quelle raison ai-je de me réjouir? Que mes belles-filles, elles, se réjouissent! Un second messager annonce à la Reine que ses gendres sont de retour. Elle répond : Quelle raison ai-je de me réjouir ? Que mes filles, elles, se réjouissent ! Mais lorsqu'on lui annonce que c'est le Roi, son époux, qui vient de revenir, alors la Reine s'écrie : C'est pour moi la joie parfaite, la joie qui prime toute autre joie! Ainsi en sera-t-il aux temps à venir du Messie. On viendra auprès de Jérusalem et on lui dira, d'après Isaïe, LX, 4 : *Tes fils viendront de loin;* elle répondra : Quelle raison ai-je de me réjouir ? Allez à d'autres prophéties ! — *Tes filles surgiront de tous côtés!* Jérusalem répondra encore de même. Mais lorsqu'on lui dira, d'après Zacharie, IX, 9 : *Voici que ton Roi vient à toi, juste et Sauveur*; et encore, II, 10 : *Pousse des cris d'allégresse, fille de Sion! car je viens et j'habiterai au milieu de toi, dit Jéhova*, alors Jérusalem s'écriera : C'est maintenant la joie parfaite [2] ! »

Bien que cet oracle de Zacharie se rapporte à la divinité du

1. S. Hiéron. *Comment. in Zachar.*, c. II. — S. Cyr. Alex., *in Zachar.* Théod., *Ibid.* — Cf. Finus, *Flagellum*, p. 84, 3e col.

2. Schir haschirim rabba, fol. 7, 3, ad verba Cantic. I, 4. — Cf. Schœttgen, *Horæ*, t. II, p. 64. — Finus, *Flagellum*, p. 98, 1 col.

Messie, néanmoins, parce qu'il devait recevoir un premier accomplissement par le rétablissement du culte dans le Temple reconstruit, au retour de la captivité, le Dieu qui sera envoyé ou le Messie, objet du second et meilleur accomplissement, se trouvait voilé par le premier.

C'est encore d'une manière voilée que Zacharie aura la mission d'annoncer, une seconde fois, cette divinité du Messie :

Je répandrai sur la Maison de David et sur les habitants de [Jérusalem
Un esprit de grâce et de supplication,
Et ils tourneront leurs regards vers moi, celui qu'ils ont percé.
Ils pleureront sur lui comme on pleure sur un fils unique,
Ils pleureront sur lui comme on pleure sur un premier-né [1].

C'est là encore une prophétie absolument messianique, reconnue comme telle par les Juifs, bien que, pour l'expliquer, ils aient imaginé l'avènement de deux Messies, l'un souffrant, qui serait fils de Joseph, l'autre glorieux, qui serait fils de David. « C'est du Messie, fils de Joseph, qu'il est annoncé qu'il sera mis à mort », dit le traité du Talmud *Succa* [2]. — « Nos rabbins, bénie soit leur mémoire ! ont entendu ce passage du Messie, fils de Joseph, qui doit périr dans une guerre [3]. » Sans discuter ce qu'il y a d'erroné dans une pareille opinion, il nous suffit de constater qu'elle établit cependant la persuasion des Juifs à regarder comme messianique cette prophétie de Zacharie.

Or ce sont les deux natures du Messie qu'elle fait également connaître :

Sa nature humaine, exprimée par ces mots : *Ils tourneront leurs regards vers moi, celui qu'ils ont percé.*

1. *Zachar.*, XII, 10.
2. *Succa*, fol. 52, 1.
3. Kimchi, sur Zacharie.

Sa nature divine, car celui qui sera percé est le même *qui répandra sur les habitants de Jérusalem un esprit de grâce et de supplication*. Or répandre un esprit de grâce et de prière est un pouvoir réservé à Dieu ; le Dieu suprême et Tout-puissant est celui qui peut seul opérer de tels effets, ainsi que la Sainte Écriture le proclame en maints endroits : « *Le Seigneur donnera la grâce et la gloire* [1]. » — « *En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité* [2]. » Puis donc que le Messie doit répandre un esprit de grâce et de prière, c'est qu'il sera vraiment Dieu, le Dieu tout-puissant et créateur, adoré par les patriarches, consubstantiel à Celui qui l'enverra, ayant avec lui la même nature divine, quoique la personne de l'Envoyé ne soit pas celle de Celui qui envoie.

Un raisonnement ayant été nécessaire pour conclure de cette prophétie la divinité du Messie, on comprend pourquoi nous étions autorisé à dire que Zacharie l'annonçait d'une manière voilée.

En résumé, dans la série des prophètes qui auront fait connaître d'avance la divinité du Messie, Isaïe demeure le véritable porte-flambeau. Sous sa parole, l'avenir s'est plus spécialement illuminé ; et, dans cette lumière projetée, deux personnages ont distinctement apparu : la Vierge-Mère et l'Homme-Dieu.

*
* *

Instruits de la sorte par une révélation qui a été progressive, il n'est pas étonnant que les plus instruits dans l'ancienne Synagogue aient eu, comme l'a remarqué saint Thomas, la connaissance de la divinité du Messie à venir [3]. Parmi les textes cités, il y en a plusieurs de trop formels pour que la

1. *Ps.* LXXXIII, 12.
2. *Ecclésiastiq.*, XXIV, 25.
3. « Mysterium Incarnationis Christi antè Christi fuit explicitè creditum a majoribus. » (S. Thom., 2a 2æ q. 2. a. 8.)

Synagogue enseignante l'ait ignoré. Toutefois il importe de constater que cette connaissance de la divinité du Messie n'a jamais été qu'imparfaite durant les siècles de l'Ancien Testament, une grande obscurité ne cessant de subsister, comme nous l'avons déjà dit, autour de cet Homme-Dieu que les textes annonçaient. Comment le Messie pourra-t-il être à la fois Dieu et homme? De quelle manière l'humanité et la divinité pourront-elles s'unir en lui? Si le Psalmiste a pu dire avec raison que « *lorsque Dieu descend, les montagnes fondent et se liquéfient devant sa face* [1] », comment la nature humaine, si faible, si fragile, pourra-t-elle supporter l'union avec la Divinité ? Que d'obscurité donc autour de ces annonces prophétiques : Le Messie sera homme, le Messie sera Dieu. C'était vraiment ce que saint Paul appellera plus tard *le mystère de Dieu*, *le mystère du Christ*, *le mystère de la foi* [2]. Il faudra les lumières du Nouveau Testament pour éclaircir ce grand mystère. Alors seulement le même saint Paul pourra dire : « *Vous pouvez comprendre quelle connaissance j'ai du mystère du Christ, qui, dans les autres générations, n'a pas été découvert aux enfants des hommes, comme il a été révélé maintenant à ses saints apôtres* [3]. » Jusqu'alors les plus instruits dans l'ancienne Synagogue devront se contenter de savoir, mais ils le sauront, que le Messie sera à la fois Dieu et homme. Ils le sauront, sans en savoir le comment.

Quant à la foule, à la masse de la nation juive, elle n'a de la divinité du Messie qu'une idée confuse ou l'ignore entièrement. La foi de tous ces gens du peuple au Christ-Dieu est implicite, cachée, selon la juste expression de saint Thomas, dans la foi des prophètes et des docteurs [4]. Mais comme la Providence divine, toujours attentive au salut de l'homme,

1. *Ps.* CIII, 32.
2. *Colos.*, II, 2; *Éphés.*, III, 4 ; *Colos.*, IV, 3.
3. *Éphés.*, III, 4-5.
4. S. Thomas, 2a 2æ, q. 2, a. 2, corp. at ad 2.

veillait à ce que les plus humbles comme les plus savants fussent préparés à la venue de l'Homme-Dieu, elle se servit d'un second moyen non moins merveilleux que les prophéties, ce furent les théophanies ou apparitions de Dieu.

VI

Elles ont été fréquentes dans l'histoire du peuple juif, ces théophanies, se produisant tantôt sous une forme angélique, tantôt sous une forme humaine. Nous nous bornerons à les rappeler :

Apparition à Abraham pour lui annoncer la possession de la Palestine (*Gen.*, XII, 12).

Plusieurs apparitions de Dieu au même patriarche pour établir son alliance avec lui et la confirmer (*Gen.*, XV, 1 ; XVII, 1-22 ; XVIII, 1-15, 16-33).

Apparition à Agar (*Gen.*, XVI, 7, 13, 14).

Apparition à Lot, dans Sodome (*Gen.*, XIX, 1-25).

Apparition à Abraham, au moment où il va immoler son fils (*Gen.*, XXII, 11-18).

Apparition à Isaac et rénovation des promesses divines (*Gen.*, XXVI, 2-5).

Apparition à Jacob, dans la ville de Béthel (*Gen.*, XXVIII, 11-19) ; — chez Laban (XXXI, 11-13) ; — à Mahanaïm (XXXII, 1) ; — au gué du Jaboc (XXXII, 24-30) ; — à Béthel, pour la seconde fois (XXXV, 9-15) ; — sur la frontière d'Égypte (XLVI, 1-6).

Apparition à Moïse dans le buisson ardent, au désert de Madian (*Exode*, III, 1-6) ; — sur le chemin de l'Égypte (*Exode*, IV, 24).

Apparition à Josué sur le territoire de la ville de Jéricho (*Jos.*, V, 13-16).

Apparition à Gédéon, sous un chêne, à Éphra (*Jug.*, VI, 11-23).

Apparition à Manué, père de Samson (*Jug.*, XIII, 2-23).

Apparition à Samuel, dans l'enceinte du Tabernacle (I *Rois*, III, 10-14).

Apparition à Salomon, dans la ville de Gabaon (III *Rois*, 3-15); — après la consécration du Temple (III *Rois*, IX, 1-10 ; II *Paralip.*, VII, 12-22).

Apparition au prophète Élie, au mont Horeb (III *Rois*, IX, 9-14).

Toutes ces apparitions avaient pour but de préparer les hommes, surtout les petits et les humbles, au grand prodige d'un Homme-Dieu, à les habituer d'avance au miracle de Dieu ne faisant qu'un avec une créature. « Le Seigneur préparait ainsi le grand mystère de l'Incarnation, le commençait en quelque façon, en faisant voir comme une espèce d'apprentissage et comme un essai... Toutes ces apparitions étaient aux hommes un gage certain que Dieu ne regardait pas la nature humaine comme étrangère à la sienne, depuis qu'il avait résolu que le Fils de Dieu, égal à son Père, se ferait homme comme nous [1]. » Et de même que les enfantements miraculeux de certaines femmes longtemps stériles préparaient les esprits, ainsi que nous l'avons dit, au grand prodige de la Vierge-Mère, ainsi les théophanies, ou apparitions de Dieu sous une forme humaine, les préparaient également au prodige d'un Dieu fait homme. Assurément toutes ces théophanies n'étaient que des unions apparentes, momentanées, de Dieu, avec la nature angélique ou avec la nature humaine : mais elles ne laissaient pas que de faire soupçonner qu'il n'y avait point d'impossibilité à ce qu'un jour Dieu se rapprochât de l'homme jusqu'à s'unir à sa nature. Le comment de cette union échappait à toute intelligence, mais la possibilité de l'union apparaissait comme très réalisable.

Or, parmi toutes ces théophanies, il en est une que nous n'avons point mentionnée, la réservant pour cet endroit : c'est celle qui eut lieu au temps d'Isaïe, et dont ce prophète fut lui-même l'heureux témoin. Voici comment elle est rapportée au VI[e] chapitre de son livre :

1. Bossuet, *Élévations sur les mystères*, élévation VI, X[e] semaine.

« *L'année de la mort du roi Ozias, je vis le Seigneur assis sur un trône élevé, et son vêtement traînant remplissait le temple. Les Séraphins se tenaient debout devant lui, ils avaient chacun six ailes; avec deux d'entre elles, ils se voilaient le visage, avec deux autres, ils se couvraient les pieds ; ils volaient avec les deux dernières. Et ils se disaient l'un à l'autre : Saint, saint, saint est Jéhova Sabaoth ; toute la terre est pleine de sa gloire. Et comme ils parlaient ainsi, les portes furent ébranlées et la maison se remplit de fumée* [1]. »

De toutes les apparitions antérieures à Isaïe, aucune n'a surpassé celle-ci, ne l'a même égalée. C'est sous une forme humaine que Dieu s'est manifesté à son prophète, semblable à un roi entouré de ses ministres les plus intimes et recevant leurs hommages. Et ainsi le même prophète qui avait reçu la mission d'annoncer plus ouvertement que tous ses devanciers que la Mère du Messie serait une Vierge concevant et enfantant dans l'état de virginité ; que le fils de cette Vierge serait Emmanuel, l'Homme-Dieu ; c'est ce même prophète qui a eu encore le privilège de contempler de ses yeux la plus belle des théophanies, gage d'une merveille à venir encore plus surprenante, celle d'un Dieu fait homme, de *Dieu avec nous.* Lorsque, sur l'ordre de Jéhova, Isaïe eut fait par écrit le récit de cette apparition et qu'il l'eut communiqué aux chefs religieux de Jérusalem, ce récit ne manqua pas de projeter une nouvelle clarté sur les textes prophétiques qui annonçaient la divinité du Messie. Aussi saint Jean pourra-t-il dire plus tard : « *Isaïe a vu la gloire du Messie et il a parlé de lui* [2] ».

VII

A la question posée en tête de ce chapitre : Qui sera l'Emmanuel ? il faut donc répondre sans hésitation : Ce sera le

1. *Isaïe*, VI, 1-4.
2. « Vidit gloriam ejus, et locutus est de eo. » (*S. Jean*, XII, 41.)

Messie. Aux preuves tirées des convenances ; du nom même d'Emmanuel ; de l'union de la nature humaine et de la nature divine en sa personne; du rapprochement des oracles messianiques contenus dans ce livre d'Emmanuel ; à toutes ces preuves sont venus s'ajouter de nombreux oracles antérieurs à Isaïe, qui annonçaient déjà, les uns ouvertement, les autres sous des voiles, que le Messie, tout en étant homme, serait un personnage divin, Dieu même. Or l'Emmanuel d'Isaïe devant être à la fois Dieu et homme, puisque, d'une part, il naîtra d'une Vierge, et, d'autre part, qu'il sera Dieu avec nous, l'Emmanuel d'Isaïe, s'accordant ainsi avec les annonces des oracles antérieurs, il y a lieu de conclure qu'il sera le Messie :

O Emmanuel,
Notre Roi et notre Législateur,
Vous, l'attente des nations et leur Sauveur,
Venez nous sauver,
Seigneur, notre Dieu [1].

1. Antienne qui précède la fête de Noël.

CHAPITRE X

LA GENÈSE DU MESSIE COMPLÉTÉE PAR CET ORACLE D'ISAÏE

I. Ce que les prophéties antérieures avaient déjà révélé des divers agents choisis de Dieu pour concourir à la formation de l'humanité du Messie : Elles avaient, de sa genèse, fait connaître l'espèce, la race, la nation, la tribu, la famille. Isaïe complète cette connaissance en déterminant qui sera la mère du Messie, ce sera une vierge de la famille de David. — II. Ces diverses annonces comparables à des cercles concentriques, dont Emmanuel est le centre.

I

La Vierge-Mère annoncée par Isaïe est donc la Femme privilégiée qui donnera naissance au Messie, et son fils Emmanuel sera ce Messie lui-même.

C'est ce que l'étude approfondie de l'oracle d'Isaïe : « *Voici que la Vierge conçoit et enfante un fils, et elle lui donnera le nom d'Emmanuel* », nous a appris. De cette grande annonce, deux conséquences importantes allaient immédiatement découler :

La première, c'est que la genèse terrestre du Messie se trouvait complétée, achevée dans ses diverses annonces. Avec elle se terminait le cadre des prédictions qui avaient développé successivement et progressivement la connaissance des divers agents qui devaient concourir à la production du Messie. Dans la marche suivie par l'Esprit Saint, on retrouve cette admirable et sage économie qui resplendit dans les âges de l'Ancien Testament. Esquissée d'abord en traits généraux, la genèse du Messie se dessine en traits de plus en plus prononcés, à mesure qu'on s'approche de l'époque solennelle qui devra remplir l'attente des nations.

La première prophétie, celle de Dieu dans l'Éden, se contentait de dire que le Libérateur sortirait de *l'espèce humaine*, et à proprement parler de la femme, d'une façon particulière : « *J'établirai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne. Elle t'écrasera la tête* [1] ». Le Messie sortira donc de l'*espèce humaine*.

Comme les termes de cette première annonce généralisaient trop, puisque Ève devait être la mère de toute l'espèce humaine, le *fils de la femme* avait été ensuite fixé dans une *race*, laquelle fut indiquée dans cette prophétie de Noé : « *Que Jéhova, le Dieu de Sem, soit béni !* [2] ». Ce qui signifiait que les descendants de Sem devaient avoir avec Jéhova les relations les plus intimes ; plus clairement encore, que la promesse messianique leur serait désormais rattachée, et que d'eux naîtrait le descendant de la femme prédit après la chute. C'est donc de *la race de Sem* que sortira le Messie.

Parmi les nations appartenant à la race de Sem, une seule est ensuite choisie : la descendance d'Abraham, souche de la nation juive : « *Dans celui qui naîtra de vous*, avait dit le Seigneur au saint patriarche, *seront bénies toutes les nations de la terre* [3]. » C'est donc de *la nation juive* que sortira le Messie.

Mais cette nation se trouvait formée de douze tribus. Une nouvelle prophétie avait clairement désigné la tribu choisie de Dieu. Le patriarche Jacob l'avait marqué en ces termes, avant de mourir : « *Le sceptre ne sortira pas de Juda, ni le législateur d'entre ses descendants, jusqu'à ce que soit venu le Messie qui attirera toutes les nations* [4] ». Le Messie sortira donc de *la tribu de Juda*.

Mais, dans la tribu de Juda, que de familles ! Eh bien, entre toutes ces familles, celle dont le Messie devait sortir en par-

1. *Gen.*, III, 15.
2. *Gen.*, IX, 26.
3. *Ibid.*, XXII, 18.
4. *Ibid.*, XLIX, 10. — L'expression Schilo, du texte original, désigne le Messie de l'aveu des rabbins.

ticulier, n'avait pas été moins clairement désignée que la tribu, que la nation, que la race et que l'espèce. Plusieurs prophéties subséquentes avaient annoncé, en effet, que c'était la *famille de David* qui devait donner le Sauveur au monde. Les chants sacrés de ce grand roi résonnent d'un bout à l'autre de cette prophétique espérance, et renferment les traits les plus sublimes sur le règne éternel *de son fils* qui est en même temps *son Seigneur*, et à qui toutes les nations sont données en héritage. Qu'il suffise de citer la promesse que Dieu lui avait faite par la bouche du prophète Nathan : « *Lorsque vos jours seront accomplis, et que vous vous serez endormi avec vos pères, je mettrai sur votre trône après vous votre fils qui sortira de vous, et j'affermirai son règne. Je serai son père, et il sera mon fils. Votre maison sera stable ; vous verrez votre royaume subsister éternellement, et votre trône s'affermira pour jamais* [1]. »

La famille du Messie se trouvait donc déterminée, et ce sera *celle de David*.

Il ne restait plus qu'à apprendre, pour connaître complètement la genèse terrestre du Messie, quelle personne, dans la famille de David, serait choisie pour être sa mère.

Or, Isaïe vient de le prophétiser :

Entre toutes les femmes qui se succéderont dans la famille de David, la mère du Messie sera *une vierge* qui concevra et enfantera sans cesser d'être vierge, c'est-à-dire sans le concours de l'homme :

Voici que la Vierge conçoit et enfante un fils,
Et elle lui donnera le nom d'Emmanuel.

La naissance du Christ sera donc une naissance surnaturelle.

1. II *Rois*, VII, 12-16.

II

Et maintenant que nous connaissons les diverses annonces relatives à cette genèse temporelle du Messie, annonces qui avaient mis des siècles à se produire, la première, datant de l'an 1004 du monde, la dernière, de l'année 742, remarquons qu'elles constituent comme des cercles concentriques qui, se restreignant de plus en plus, excluent ceux qui ne sont pas choisis pour concourir à la formation de l'humanité du Messie et ne laissent apparaître que ses agents formateurs.

La prophétie de l'Éden, premier cercle concentrique et le plus vaste, a exclu les Anges, pour restreindre la formation du Messie dans l'espèce humaine.

La prophétie de Noé, deuxième cercle concentrique, a exclu les races de Japhet et de Cham, pour restreindre cette formation dans la race de Sem.

La prophétie faite à Abraham, troisième cercle concentrique, a exclu de nombreuses nations sorties de Sem [1], pour restreindre cette formation dans la nation hébraïque.

La prophétie de Jacob, quatrième cercle concentrique, a exclu onze tribus de la nation hébraïque, pour restreindre cette formation dans la tribu de Juda.

La prophétie de Nathan, cinquième cercle concentrique, a exclu toutes les familles de la tribu de Juda, pour restreindre cette formation dans la famille de David.

Enfin la prophétie d'Isaïe, sixième cercle concentrique, a exclu toutes les femmes de la famille de David, pour restreindre cette formation dans la personne d'une Vierge à venir, membre de cette famille.

Cette Vierge privilégiée n'est pas encore connue au temps d'Isaïe. Le prophète l'a annoncée, en ignorant lui-même son nom, sa personne. Mais déjà on peut dire d'elle : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, Benedicta tu in mulieribus !*

1. Les nations sorties de Sem sont mentionnées, au livre de la Genèse, chap. x, 21-31.

Quant au Christ, son Emmanuel, il sera le centre de tous les cercles concentriques : fils de la Vierge, de la famille de David, de la tribu de Juda, de la nation hébraïque, de la race de Sem, du sang d'Adam :

O Rejeton de Jessé,
Qui vous dressez comme l'étendard des peuples ;
Devant lequel les rois garderont le silence
Et que les nations imploreront,
Venez nous délivrer,
Ne tardez pas davantage [1].

En attendant qu'Emmanuel délivre le genre humain, la seule annonce de sa Personne et de la Vierge, sa Mère, va maintenant sauver Achaz et la Maison de David de la conjuration.

1. Antienne qui précède la fête de Noël.

CHAPITRE XI

LA CONSERVATION DE LA MAISON DE DAVID ASSURÉE PAR CET ORACLE.

I. Une prophétie antérieure à celle d'Isaïe, la prophétie de Nathan, aurait dû rassurer Achaz et sa Maison. — II. Le nouvel oracle d'Isaïe, en y ramenant les esprits, ajoutait ce trait d'une importance capitale: Une Vierge de la famille de David devant être la Mère du Messie, les deux rois ennemis, Phacée et Razin, conspirent inutilement la ruine de cette famille; elle sera conservée jusqu'à ce que la Vierge ait enfanté Emmanuel ou le Messie. — III. Que pour rassurer Achaz et la Maison de David, le Seigneur ne pouvait employer un signe plus à propos que cet oracle, et aussi plus consolant, plus digne de sa puissance, plus conforme à ses promesses, et plus en harmonie avec sa manière d'agir à l'égard du peuple hébreu. — IV. Si cet oracle d'Isaïe fut alors compris et accepté comme un gage de salut, et aussi comme annonçant le double prodige de la Vierge-Mère et de l'Homme-Dieu.

I

Une deuxième conséquence allait immédiatement découler de l'oracle d'Isaïe : l'assurance que la Maison de David n'avait rien à craindre des projets destructeurs de la conjuration.

On s'est souvent demandé comment le prodige annoncé, cette naissance de l'Emmanuel par la Vierge-Mère, pouvait être de nature à rassurer Achaz, puisqu'il ne devait s'accomplir que 750 ans plus tard.

Il n'est point difficile de le démontrer.

Une prophétie antérieure à celle d'Isaïe aurait dû, dans le pressant danger qui menaçait la Maison de David, tranquilliser Achaz et l'engager, ainsi que les autres membres de la famille davidique, à recourir en toute confiance à la protection du Seigneur. Cette prophétie était celle que Jéhova avait

faite autrefois à David par la bouche de Nathan, et d'après laquelle il s'était engagé d'une manière solennelle à susciter le Messie de la Maison même de David : « *Lorsque vos jours seront accomplis, et que vous vous serez endormi avec vos pères, je mettrai sur votre trône après vous votre fils qui sortira de vous, et j'affermirai son règne... J'établirai à jamais le trône de son royaume... Votre maison sera stable; vous verrez votre royaume subsister éternellement, et votre trône s'affermir pour jamais* [1] ».

Une telle promesse devait rassurer pleinement Achaz au point de vue de la conservation de la Maison davidique.

Quoi que puissent tenter les deux rois ennemis coalisés, elle ne sera pas détruite. Mais en ce temps d'abaissement de la foi, produit surtout par l'incrédulité notoire et les exemples pernicieux d'Achaz, non seulement aucun des membres de la famille royale n'avait relevé son courage en se reportant à l'antique prophétie, on n'y songeait même pas. Aussi, comme le raconte le texte biblique, « *le cœur d'Achaz et le cœur de son peuple étaient-ils agités, comme les arbres des forêts sont agités par le vent* [2] ».

Or, en faisant annoncer que la Mère du Messie serait prise au sein de la Maison de David, le premier but du Seigneur, dans cet oracle d'Isaïe, était de ramener les esprits et les cœurs vers l'antique oracle. Car c'est là un des côtés remarquables des prophéties, qu'elles se succèdent en s'enchaînant, semblables aux anneaux d'une même chaîne : la dernière, en se rattachant à la précédente, la rappelle.

II

Mais la nouvelle prophétie d'Isaïe faisait plus que de rappeler l'ancienne prophétie de Nathan, d'après laquelle le Messie

1. II *Rois*, VII, 12-16.
2. *Isaïe*, VII, 2.

devait sortir de la famille de David ; elle y ajoutait ce trait spécial, d'une importance capitale, que ce serait une Vierge de cette famille, de cette Maison, qui l'enfanterait, en restant vierge :

Écoutez, Maison de David !
Le Seigneur vous donnera lui-même un signe :
Voici que la Vierge conçoit et enfante un Fils,
Et elle lui donne le nom d'Emmanuel.

Cet oracle avait donc cette signification : Les rois ennemis, qui ont conjuré la perte de la Maison de David, ne réussiront pas dans leur dessein ; ils ne placeront pas sur le trône de Jérusalem un étranger. Moi, le Seigneur, je conserverai cette Maison jusqu'à ce qu'une Vierge naisse de la tige de Jessé, pour être la Mère du Messie attendu. Oui, je m'engage à conserver la Maison de David jusqu'à ce grand événement. J'ai juré [1] et mon serment est la vérité même. Je me souviendrai de ce que je lui ai promis dans ma miséricorde, et je lui serai fidèle. L'ordre de la nature changerait plutôt, et les lois que j'ai établies pour la succession du jour et de la nuit seraient plutôt renversées, qu'il n'arriverait une interruption entre David et mon Christ. Ces deux termes sont indivisiblement unis. Et c'est pour confondre la vaine entreprise des rois qui ont conspiré contre moi, et contre mon Christ, en se liguant contre la Maison de David, que je marque aujourd'hui, plus clairement que je n'ai fait dans les autres temps, que cette Maison subsistera jusqu'à la venue du Messie, dont une Vierge doit être la Mère.

Achaz et la famille royale ne pouvait donc recevoir du ciel un signe plus frappant. Le savant interprète Théodoret l'a fort bien remarqué, et ses paroles méritent d'être citées : « Cette prophétie n'est pas ici témérairement avancée par Isaïe. Mais

1. « Juravit Dominus David veritatem, et non frustrabitur eam : de fructu ventris tui ponam super sedem tuam ». (*Ps.* CXXXI, 11.)

parce que la Maison de David craignait la conjuration de ses ennemis, qui menaçaient de détruire le trône de David : le prophète déclare à propos qu'ils tentent l'impossible. Car il faut, dit-il, que la race de David soit conservée, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé soit arrivé, et qu'il apporte aux nations le salut qu'elles désirent [1]. »

« La prophétie relative à Emmanuel et à sa Mère très chaste venait ainsi fort à propos renouveler, confirmer, toutes les promesses antiques, et redire à la nation épouvantée : Vous serez infailliblement délivrés. Au fond, l'essentiel n'était pas de fixer la date précise à laquelle le Messie ferait son apparition, mais de rappeler qu'il viendrait, et que même avant sa naissance on serait sauvé par lui [2]. » C'est ce que fait Isaïe en annonçant à Achaz et aux autres princes que la conservation de leur famille est garantie comme une conséquence de la promesse divine, puisque de la Maison de David doit sortir le Rédempteur futur. Il profite de l'occasion pour ajouter un nouveau trait aux prophéties déjà existantes : la naissance toute miraculeuse du Sauveur, qui s'accomplira par une Vierge restée vierge en le concevant et en l'enfantant. Et si cette naissance du Christ est encore éloignée, la Maison de David n'en sera que plus rassurée contre le danger qui la menace : sa sécurité acquerra de nouvelles forces en proportion du temps qui doit s'écouler jusqu'à l'accomplissement de la prophétie.

1. « Hanc prophetiam non temere hoc loco protulit ; quia hostium impressionem metuebant, qui regnum davidicum se destructuros minabantur, aptè docet illos quæ fieri nequeunt tentare : oportet enim inquit davidicam stirpem conservari, donec veniat quod repositum est, et exspectatam gentibus salutem praebeat. » (Théodoret, *in Isaiam*, VII.) — « En de pareilles circonstances, promettre la naissance du Messie, à quelque époque d'ailleurs qu'elle dût avoir lieu, c'était annoncer avec certitude que la race royale ne périrait pas, puisque Dieu avait promis explicitement que le Christ serait le fils de David selon la chair. Vitringua est donc parfaitement en droit de dire qu'un homme impie et grossier comme l'était Achaz ne pouvait recevoir du ciel un signe plus frappant. *Sane est hic in quo homo carnalis potest hærere.* La Maison de David ne peut pas, ne doit pas succomber ; elle ne peut pas être extirpée pas ses ennemis. Pour attester que tel est son décret, Dieu donnera le signe le plus décisif, c'est-à-dire le Messie en personne, qui naîtra de la Maison de David. » (Fillion, *Essais d'exégèse*, p. 92.)

2. Fillion, p. 93.

III

Ce renouvellement de la promesse du Messie et l'annonce de son enfantement miraculeux par une Vierge de la Maison de David constituaient-ils vraiment un signe efficace pour ranimer la confiance d'Achaz et de son peuple? Le rationalisme en doute. « Comment la promesse de la naissance merveilleuse du Messie, laquelle ne devait être réalisée que beaucoup plus tard, pouvait-elle remplir cette condition? Comment Achaz aurait-il pu regarder comme une garantie de la durée de sa Maison une prédiction dont l'accomplissement n'aurait lieu qu'à une époque très éloignée [1] ? »

Il est facile de répondre.

Quand on se reporte, en effet, par l'esprit au sein de la société juive d'alors, on constate avec admiration que, pour rassurer Achaz et sa maison contre les projets de la conjuration, Dieu ne pouvait employer un signe plus à propos, plus consolant, plus digne de sa puissance, plus conforme à ses promesses, et aussi plus en rapport avec sa manière d'agir à l'égard du peuple hébreu.

On ne doit pas oublier, en effet, que, même au temps d'Achaz, « le Messie était presque toutes choses dans la religion d'Israël. Vers ce centre admirable convergeaient les espérances, les désirs, les prières, les rites de la nation entière. Pendant des siècles et des siècles encore, tous les regards en Israël seront dirigés vers l'avenir, vers le Libérateur impatiemment attendu. On écoutait avec l'attention la plus vive, avec la foi la plus inébranlable, les oracles des prophètes qui venaient l'un après l'autre apporter quelque nouvelle gemme dans le trésor de la révélation messianique. Cette attention et cette foi redoublaient naturellement aux jours d'épreuves et de dangers, parce qu'on savait que le Messie apporterait le

1. Gésénius, *Comment. sur Isaïe*, chap. VII.

salut [1] ». Or, quand on rapproche, d'un côté, le dessein des rois conjurés contre la Maison de David au temps d'Achaz, et, de l'autre, le solennel oracle d'Isaïe relatif, non seulement à la personne du Messie, mais encore à la Vierge privilégiée qui le mettra au monde, on constate, nous le répétons, que le Seigneur ne pouvait donner, pour ranimer la confiance des vrais fidèles, un signe plus à propos, plus consolant, plus digne de sa puissance, plus conforme à ses promesses, et aussi plus en harmonie avec sa manière d'agir à l'égard du peuple hébreu.

En effet :

Quoi *de plus à propos* que cet oracle! Au milieu des circonstances d'alors, ne rappelait-il pas au peuple et à des princes qui l'avaient oubliée, l'ancienne et si importante promesse de Dieu au fondateur de la Maison davidique : « que sur son trône le Messie s'assiérait dans l'avenir pour l'occuper éternellement? ».

Quoi *de plus consolant* que cet oracle! Du même coup il adoucit les désastres passés, ces ravages exercés par les armées ennemies soit dans l'intérieur du royaume de Juda, soit dans les régions transjordaniennes jusqu'à Élath; et, en même temps, il oppose une barrière infranchissable aux menaces présentes. « Ils veulent déraciner la Maison de David : et moi, le Seigneur, je la rendrai éternelle par le Messie qui naîtra d'une Vierge féconde! »

Quoi *de plus digne de la puissance de Dieu* que cet oracle! « C'est une garantie de premier ordre, quand Dieu, par un de ses prophètes, soulève pour les hommes le voile de l'avenir et leur fournit ainsi, dans la claire vue des événements futurs, un gage pour le temps présent. Un signe futur, bien loin de manquer de force, atteste au contraire avec la plus grande clarté la volonté énergique qu'a le Seigneur d'agir avec vigueur, attendu que c'est là une manifestation éclatante de

1. Fillion, *Essais d'exégèse*, p. 93.

sa providence, de sa sagesse, de son omniscience [1]. » Et si la seule annonce de la Vierge, mère d'Emmanuel, va suffire pour arrêter et réduire à néant une coalition qui semblait insurmontable, que n'est-on pas en droit d'attendre de cette Vierge elle-même, lorsque le cours des siècles aura amené son apparition sur la terre? Déjà elle prélude à cette série de victoires qui lui seront attribuées dans l'avenir et qui lui feront adresser ce cri de louange et de reconnaissance : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo!* Le monde ne la connaîtra que dans sept siècles, et déjà son seul nom, « *la Vierge* », va sauver la Maison de David et le royaume de Juda.

Quoi *de plus conforme aux promesses de Dieu* que cet oracle! Fidèle à la parole qu'il avait donnée à David, le Seigneur ne se laisse détourner ni par l'incrédulité d'Achaz, ni par les infidélités des autres membres de la famille royale. Ce qu'il a promis à David, il le tiendra. Et non seulement il maintient la promesse que le Messie naîtra de son sein, de sa descendance, mais il complète cette promesse en annonçant que la naissance du Messie s'accomplira par une Vierge de la Maison de David, vierge au-dessus de toutes les femmes par le miracle de sa conception et celui de son enfantement : *Écoutez, Maison de David! Voici que la Vierge conçoit et enfante!*

Enfin quoi *de plus conforme à la manière d'agir de Dieu!* Ne voyons-nous pas, par toutes les prophéties, que Dieu console souvent son peuple par les espérances messianiques qu'il fait briller à ses yeux? Il y a même des prophéties faites par Dieu pour servir de signe à ses promesses, mais avec cette particularité : que les prophéties ne se réaliseront qu'après que les promesses seront accomplies. Exemple : Dieu ordonne à Moïse d'aller vers Pharaon et de faire sortir d'Égypte les enfants d'Israël. Moïse, effrayé d'une telle mission, s'excuse sur sa faiblesse. Dieu pour assurer à ses yeux

1. Knabenbauer, *Comment. sur Isaïe*, p. 121.

le succès de sa mission, lui donne un signe. Quel signe ? Celui-ci : « *Lorsque vous aurez tiré mon peuple de l'Égypte, vous offrirez à Dieu un sacrifice sur cette montagne* (le Sinaï). *Ce sera pour vous le signe que c'est moi qui vous ai envoyé* [1]. » Voilà bien une prophétie qui sert de signe, et elle ne s'accomplira qu'après la délivrance du peuple hébreu.

Il faut donc conclure que l'oracle messianique d'Isaïe était de nature à rassurer pleinement la Maison de David, et que le long intervalle de sept siècles qui devait se produire jusqu'à son accomplissement, n'infirmait en rien sa valeur.

IV

Mais l'oracle fut-il ainsi compris, soit par rapport à la sécurité qu'il devait procurer, soit par rapport au double prodige de la Vierge-Mère et de l'Homme-Dieu qu'il annonçait ?

Il faut distinguer. Car la question doit s'examiner soit à l'égard d'Achaz et de la Maison de David, soit à l'égard des chefs religieux de la Synagogue, soit enfin à l'égard du peuple fidèle.

1° *Achaz et la Maison de David.* — Il est évident qu'Achaz et sa Maison pouvaient comprendre que le Messie devant naître d'une Vierge de la famille davidique, ils avaient à se rassurer sur l'existence de leur Maison. C'est à eux que le prophète s'était spécialement adressé de la part de Dieu, et son début avait été trop solennel pour ne pas attirer leur attention.

Mais comprirent-ils en fait la promesse divine ? Quelques auteurs en doutent. « Achaz et sa Maison s'étaient endurcis ; et leur incrédulité en cette occasion était un nouveau degré d'endurcissement. La prophétie était en réalité proférée pour

1. *Exode*, III, 10-12. Cf. XXIV, 4-8. — Autres exemples : IV *Rois*, XIX, 32-33 ; *Gen.* XV, 7, 8, 13, 14.

ceux qui étaient capables de la recevoir, tels que les disciples d'Isaïe [1]. »

2° *Les chefs religieux de la Synagogue.* — Lorsqu'ils eurent connaissance de l'oracle d'Isaïe, ils comprirent non seulement qu'il y avait là une prophétie messianique, sauvegarde de la Maison de David, mais que le Messie, homme et Dieu à la fois, naîtrait d'une Vierge restée vierge en concevant et en enfantant. Ce qu'ils ne comprirent pas et ne pouvaient comprendre, c'était le comment de ce double prodige : comment le Messie pourra-t-il être en même temps homme et Dieu, ce qui constitue le mystère de l'union hypostatique ; et aussi comment la Vierge pourra-t-elle concevoir et enfanter sans le concours de l'homme, ce qui sera révélé plus tard à Marie par l'ange Gabriel.

3° *Le peuple fidèle.* — Il a pu comprendre qu'une Vierge de la Maison de David devait, dans l'avenir, enfanter le Messie, et qu'à cause d'elle cette Maison serait préservée de la ruine dont elle était menacée. La divinité du Messie n'étant pas alors, et cela par réserve, enseignée ouvertement par les chefs religieux de la Synagogue, ce qui était annoncé de la divinité d'Emmanuel fut entendu seulement en ce sens « que le Messie aurait avec Dieu des relations plus étroites que celles de tous les prophètes et de tous les justes les plus privilégiés ». Le peuple ne comprit donc pas que le Messie serait Dieu même.

Mais l'essentiel de la prophétie, eu égard aux circonstances d'alors, c'est-à-dire à la conservation de la Maison de David, fut certainement saisi par la partie fidèle du peuple juif : Elle dut se dire avec consolation que l'existence de la famille davidique se trouvait assurée par l'oracle d'Isaïe.

1. Cheyne, *Comment. sur Isaïe*, p. 51.

CHAPITRE XII

EMMANUEL ÉRIGÉ, A LA FIN DE L'ORACLE, EN SIGNE DE LA DÉVASTATION PROCHAINE DES ROYAUMES DE SYRIE ET D'ISRAEL.

I. Texte de la fin de l'oracle messianique, et ce qu'il faut entendre par cette locution : « savoir rejeter le mal et choisir le bien ». — II. Mais de quel enfant s'agit-il? Une opinion inadmissible. C'est d'Emmanuel qu'il s'agit. — III. Mais alors pourquoi Emmanuel est-il érigé en signe, puisque l'annonce déjà faite de la Vierge, qui le concevra et l'enfantera, suffisait pour établir d'une manière péremptoire la conservation de la Maison de David? — IV. De plus, comment Emmanuel pouvait-il être érigé en signe, puisqu'il n'était pas encore né, et que sa naissance ne devait s'accomplir que sept siècles plus tard ?

I

Il a été démontré comment le prodige de la Vierge-Mère concevant et enfantant Emmanuel constituait, en faveur d'Achaz et de la Maison royale, un signe péremptoire de salut et de conservation. L'annonce de ce prodige signifiait, en effet, ceci : « Maison de David, cessez de trembler devant la conjuration des deux rois d'Israël et de Syrie. Ils tentent l'impossible. Il faut que la Maison de David soit conservée, afin que la Vierge en puisse sortir, et que le Messie en puisse naître. » Un pareil signe était complet, péremptoire, ne laissant rien à désirer.

Et cependant, voici qu'avant de clore cet oracle messianique, Isaïe y ajoute un dernier trait, par les paroles suivantes :

Mais avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien,
Le pays, dont tu crains les deux rois, sera abandonné [1].

C'était annoncer que la Syrie et la Samarie seraient dévastées, vidées de la présence de ses deux rois, Razin et Phacée, avant que l'enfant *sache rejeter le mal et choisir le bien.*

Mais quelle acception doit-on, en cette circonstance, attribuer à la locution : *rejeter le mal et choisir le bien?* car elle est susceptible d'une double signification, selon qu'il s'agit du mal physique et du bien physique, ou du mal moral et du bien moral.

S'il s'agit du mal moral et du bien moral, cette locution : « savoir rejeter le mal et choisir le bien » désigne l'âge de discernement ou de raison, qui se manifeste ordinairement vers sept ans. On la rencontre avec ce sens au Deutéronome : Moïse dit aux Hébreux : « Mais pour vos enfants qui en ce jour *ne connaissent ni le bien ni le mal*, ils entreront dans la terre promise [2]. » Elle équivaut à cette autre locution, qui se lit au livre du prophète Jonas : « Et moi (le Seigneur), je ne pardonnerais pas à Ninive, la grande ville, dans laquelle se trouvent plus de cent vingt mille âmes *qui ne savent distinguer la droite de la gauche* [3] ? »

Si, au contraire, il s'agit du mal physique et du bien physique, cette expression figurée : « savoir rejeter le mal et choir le bien » désigne un âge moins avancé, celui de la première enfance, deux à trois ans. Car c'est vers cette époque que l'enfant commence à distinguer ce qui lui est nuisible ou avantageux, désagréable ou agréable [4]. Elle équivaut alors à cette autre locution employée par Isaïe au chapitre VIII, 4 : « savoir

1. *Dévasté, désolé, vidé* de la présence de ses deux rois.
2. *Deuter.*, I, 39.
3. *Jonas*, IV, 11.
4. Voir Schœttgen, *Horæ*, t. II, p. 995. — « Phrasi *reprobare malum et eligere bonum*, ubi de infantibus dicitur, significatur illud tempus tenellae ætatis, quo infans jam puerascens uti incipit ratione in discernendis bonis et malis, utilibus et noxiis. » (Rosenmüller, *Jesajas*, VII, 15.)

appeler son père et sa mère », ce que l'enfant fait en entrant dans ses deux ans [1].

Or de quel mal et de quel bien s'agit-il dans l'intention et les indications du prophète? Il est évident que s'il a en vue Emmanuel, il n'est question ici que du mal physique et du bien physique; car Emmanuel, l'Homme-Dieu, se soumettra à toutes les infirmités de la nature humaine, hormis le péché : il ne saurait donc choisir entre le bien et le mal moral, sa volonté confirmée en grâce dès le sein de sa mère, le portant toujours vers le bien [2]. La locution symbolique employée par Isaïe aurait donc la signification suivante : « Avant que l'enfant sache rejeter le mal physique et choisir le bien physique, c'est-à-dire avant trois ans, le pays des deux rois que tu redoutes sera lui-même dévasté. »

La liaison avec les versets précédents est tout à fait favorable à cette interprétation. Voici ces versets :

Il mangera du beurre et du miel
Jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien.
Mais avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien,
Le pays, dont tu crains les deux rois, sera dévasté.

Si l'enfant devait se nourrir de beurre et de miel jusqu'à ce qu'il sache distinguer entre le mal moral et le bien moral, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de six ou sept ans, il faut avouer que ce serait un peu long pour un estomac d'enfant qui a besoin de se former par une nourriture plus solide. Si au contraire cette nourriture lui est habituelle jusqu'à ce qu'il sache distinguer entre le mal physique et le bien physique, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de deux ans, rien de plus normal, de plus naturel. Avant donc que l'enfant Emmanuel sache se porter vers le beurre et le miel qu'il aimera, et rejeter les choses, les mets

1. Voir Drach, *Harmonies*, t. II, p. 87.
2. Schœttgen, p. 995-996.

acides qu'il écartera, la terre de Syrie et celle de Samarie seront dévastées.

Mais de quel enfant s'agit-il ? Est-ce bien d'Emmanuel ?

II

Pour mettre de l'ordre, trois questions sont à résoudre :

1° De quel enfant s'agit-il dans ce verset 16?

2° S'il s'agit d'Emmanuel, pour quelle raison est-il érigé en signe, alors que l'annonce, déjà faite au verset 14, de la Vierge et d'Emmanuel lui-même, suffisait pour rassurer Achaz, en établissant la conservation de la Maison de David? En d'autres termes, pourquoi cette addition au grand prodige déjà présenté comme signe ?

3° De plus, comment Emmanuel pouvait-il être érigé en signe, puisqu'il n'était pas encore né, et que sa naissance ne devait s'accomplir que sept siècles plus tard ?

Et d'abord, de quel enfant s'agit-il?

Une opinion soutenue par des exégètes éminents, tels que le cardinal de la Luzerne et le chevalier Drach, prétend que cet enfant désigné au verset 16 n'est pas Emmanuel, mais le propre fils d'Isaïe, Schéar-Jasub, nommé au commencement du chapitre VII, 3.

Elle s'appuie sur quatre raisons.

1re raison objectée : La présence de l'enfant Schèar-Jasub commandée par Dieu lui-même, et qui serait *sans objet* s'il ne s'agissait pas de lui. Voici en quels termes Drach développe cet argument : « Rappelons-nous que le Seigneur avait ordonné à Isaïe de mener avec lui son fils *Schèar-Yaschub.* La présence de cet enfant, commandée de Dieu, devait avoir un objet, et le voici : lorsqu'une prédiction appartenait à une époque éloignée dans l'avenir, les prophètes en confirmaient l'accomplissement par un *signe*, c'est-à-dire par un miracle plus rapproché dans l'ordre du temps. Isaïe donc ajoute : Non

seulement Jérusalem ne tombera pas au pouvoir de l'ennemi, non seulement la Maison de David, la famille *messianique*, sera conservée jusqu'à la plénitude des temps, mais aussi la terre ne portera bientôt plus les deux souverains qui vous inspirent un si grand effroi. Car lorsque le *garçon* que voici, c'est-à-dire *Schèer-Yaschub*, aura atteint l'âge de discrétion, celui de sept à huit ans, ils ne seront plus [1]. »

C'est à peu près dans les mêmes termes que s'exprime le cardinal de La Luzerne : « Isaïe a présenté à la Maison de David, en assurance qu'elle ne serait pas détruite, le prodige de l'enfantement d'une vierge dont le fils s'appellera Emmanuel ; mais comme ce prodige ne doit avoir lieu que dans des temps éloignés, pour le faire croire, il fait une seconde prédiction d'un événement plus prochain ; c'est qu'avant que l'enfant Jasub qui est présent, et qu'il amène avec lui, sache distinguer le bien du mal, les deux rois ennemis seront détruits... C'est la seule interprétation admissible. Si ce n'est pas à Jasub que s'applique cette partie du discours d'Isaïe on ne voit pas pourquoi Dieu a ordonné au prophète de mener avec lui cet enfant [2]. »

Réponse. — Oui, la présence de Schèar-Jasub devait avoir un objet et elle l'a eu. En effet, ce premier enfant d'Isaïe est, selon que son nom « *Un reste reviendra* » l'indique, *un signe* de miséricorde divine à l'égard du peuple hébreu. C'est le rôle qu'il remplira dans tout le livre d'Emmanuel, et ce rôle a commencé. En effet, debout aux côtés d'Isaïe, lorsque celui-ci, dénonçant la conjuration contre la Maison de David, a annoncé que les Dix Tribus d'Israël cesseraient, dans soixante-cinq ans, d'exister comme peuple, Schèar-Jasub, par sa seule présence, a signifié d'une manière muette mais éloquente que le châtiment serait, un jour, tempéré par la miséricorde, et

1. Drach, *Harmonies*, t. II, p. 21.
2. La Luzerne, *Dissertation sur les prophéties*, article quatrième, § III, n° 5.

qu'un reste reviendrait plus tard. Ce qui s'accomplira lorsque, à l'époque de l'édit de Cyrus, beaucoup d'Israélites des Dix Tribus, dispersées par Salmanazar dans les régions de l'Asie, profiteront de cet édit pour revenir en Palestine et se fondre dans la tribu de Juda.

Nous reconnaissons aussi que lorsqu'une prédiction appartenait à une époque éloignée dans l'avenir, les prophètes, pour la faire croire, la confirmaient souvent par une seconde prédiction d'un événement plus prochain, parfois même très prochain. Or c'est ce que fait précisément Isaïe, en érigeant Emmanuel, non plus en signe de la conservation de la Maison de David, mais en signe de la dévastation prochaine des royaumes de Syrie et d'Israël. Si cette dévastation, annoncée comme devant se produire à bref délai, s'accomplit, on n'aura point de peine à croire au prodige de la Vierge-Mère et de l'Homme-Dieu, prodige réservé à un avenir éloigné.

2e *raison objectée.* — Elle est basée sur le mot hébreu הַנַּעַר, *ha-naar*, que le texte de la Vulgate rend par celui de *puer* : « *Quia antequam sciat puer.* »

Or ce mot *Naar*, objecte-t-on, indique ordinairement, dans l'Écriture, *un jeune garçon*. Il ne peut donc s'appliquer à un enfant au berceau, tel qu'Emmanuel, qui nous est, pour ainsi dire, montré dans un maillot : « *Voici que la Vierge conçoit et enfante un fils* ». Au contraire, il s'applique parfaitement, admirablement, à *Schèar-Jasub*, qui marchait et avait, sur l'ordre de Dieu, accompagné son père, le prophète Isaïe.

Réponse. — Le mot נער, qui désigne souvent, dans la Bible, un jeune garçon, y désigne également un enfant au berceau. Exemple : lorsque Moïse est retiré du Nil par la fille du Pharaon, le livre de l'Exode dit que l'*enfant pleurait*, en se servant du mot *naar*. Aussi est-ce avec justesse que Gésénius, interprétant ce mot dans son grand dictionnaire hébreu, fait la remarque suivante : « Nomen primitivum. Usurpatur tùm de puero recens nato : *Exod.*, II, 6. *Iud.*, XIII, 5 sqq. I *Sam.*, I, 22 ;

II, 21 ; IV, 21 ; tùm de puero teneræ ætatis et nondum adulto : *Gen.*, XXI, 16 sqq ; XXII, 12. II *Reg.*, IV, 31 sqq. » Isaïe a donc pu très justement se servir du mot נער pour désigner Emmanuel, tout petit enfant.

3e raison objectée. — Mais, observe-t-on, la preuve que ce mot doit se rapporter à Schèar-Jasub, c'est qu'il est précédé de l'article : הַנַּעַר. Or l'article, en hébreu, a souvent la valeur d'un pronom démonstratif. « L'article défini ה, qui précède ce nom נער, équivaut à notre adjectif démonstratif *ce*, *celui-ci* [1]. »

Réponse. — Il est exact que l'article הַ, *ha*, a maintes fois la valeur d'un pronom démonstratif et que, dans l'original hébreu, le terme *naar*, « l'enfant », est précédé de cet article, *ha-naar*, et signifie « cet enfant ». Mais c'est de l'enfant dont il vient d'être immédiatement parlé au verset précédent (v. 14) qu'il s'agit, c'est-à-dire d'Emmanuel, et non de l'autre enfant, *Schèar-Isabub*, dont il a été fait mention beaucoup plus haut, au verset 3. Si Isaïe avait eu l'intention d'appliquer ce qu'il annonçait dans ce v. 16 à Schèar-Jasub, il eût été obligé, pour se faire comprendre, d'accompagner sa parole, le mot *ha-naar*, d'un geste indiquant Schèar-Jasub, ce que le texte ne mentionne nullement. L'article devant *naar* montre donc clairement que l'enfant du v. 16 est le même que celui dont on vient de parler et de prédire la naissance miraculeuse.

4e raison objectée. — C'est le cardinal de La Luzerne qui l'a formulée : « Isaïe dit au chapitre suivant, que ses deux enfants lui ont été donnés comme des signes et des présages pour Israël : or de quoi Jasub est-il un présage, sinon de la défaite des deux rois ? Comment l'est-il, si ce n'est pas de lui qu'il s'agit dans le verset en question [2] ? »

1. Drach, *Harmonies*, t. II, p. 17, note (c).
2. La Luzerne, *loc. cit.*

Réponse. — Schèar-Jasub, comme son nom l'indique, est le signe, non pas de la ruine des ennemis de la Maison de David, mais bien de la conservation d'un reste en Israël. Il a déjà, au début de la prophétie, indiqué par sa présence qu'un reste des Dix Tribus reviendrait en Palestine; il indiquera encore, comme nous le verrons dans la suite, qu'*un reste* de la nation juive reviendra au Christ méconnu par elle, lors de la conversion finale, au dernier soir du monde.

L'opinion de La Luzerne et de Drach, soutenue également par Trochon [1], Bœhl [2], ne saurait donc être admise. La *Bible annotée*, qui penche pareillement vers cette solution, semble le regretter, puisqu'elle ajoute : « Il faut reconnaître que le texte ne permet guère un changement de personne entre le verset 14 et le verset 15, et que le jeune garçon du verset 16 paraît ne pouvoir être autre qu'Emmanuel [3]. Il est si bien Emmanuel, que le docte M. Le Hir n'hésite pas à prononcer que l'application du verset 16 à autre enfant qu'Emmanuel serait tout ce qu'il y a de plus violent [4]. Rosenmüller est encore plus sévère : « C'est une plaisanterie, dit-il, d'appliquer ce verset au fils du prophète, à Schèar-Jasub, qui paraît au verset 3 [5]. »

III

Dès qu'il s'agit d'Emmanuel, ainsi qu'on vient de l'établir, une question importante surgit immédiatement et se présente à l'esprit : Pourquoi Emmanuel est-il érigé en signe, alors que l'annonce déjà faite de la Vierge qui le concevra et l'enfantera, suffisait pour assurer la conservation de la Maison de David ?

1. Trochon, *Comment. sur Isaïe*, p. 61.
2. *Christologie de l'Ancien Testament*, p. 238.
3. *Bible annotée*, p. 75.
4. Lehir, *Les trois grands Prophètes*, p. 64.
5. Rosenmüller, *Jesajas*, ch. VII, verset 15.

L'annonce faite de l'Almah et d'Emmanuel suffisait assurément, et le Prophète pouvait s'en tenir là. Mais un événement ne devait pas tarder à se produire qu'il importait de mettre sur le compte de Dieu : la dévastation prochaine du royaume de Syrie et d'Israël par Téglathphalasar II, roi d'Assyrie. Il importait que cette intervention du monarque assyrien ne fût pas attribuée au recours que l'impie Achaz, roi de Juda, avait fait auprès de lui, mais à la providence et à la protection du même Dieu qui venait d'annoncer qu'à cause de la Vierge et d'Emmanuel, il conserverait, à l'encontre de toute conjuration, la Maison de David.

On ne doit pas oublier, en effet, qu'Isaïe émet ce premier oracle messianique après qu'Achaz a envoyé des ambassadeurs et une lettre des plus humiliantes au roi d'Assyrie : « *Je suis ton fils, viens me sauver* », lui a-t-il écrit, en méconnaissant Jéhova, le Dieu protecteur d'Israël, ainsi qu'Isaïe va, quelques lignes plus bas, le lui reprocher. Eh bien, il importait que le prophète, après avoir assuré la conservation de la Maison de David par son oracle de l'Almah, fît comprendre à Achaz que son impie recours auprès d'un roi étranger ne lui était pas inconnu, bien qu'il fût tenu secret, et que la dévastation de la Syrie et de la Samarie, par Téglathphalasar, lorsqu'elle se produirait, devra être attribuée à Dieu, qui aura choisi ce monarque pour son vengeur, et non au recours de l'indigne roi de Juda.

Il y a donc en réalité deux signes dans l'oracle messianique : le premier : « *Voici que la Vierge conçoit et enfante un fils, et elle l'appellera Emmanuel* », est le signe que la Maison de David sera conservée contre la conjuration des deux rois ennemis, Phacée et Razin.

Le second : « *Avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays, dont tu crains les deux rois, sera dévasté* », est le signe que l'intervention de Téglathphalasar, qui bouleversera la Syrie et la Samarie, ne proviendra pas du recours d'Achaz, mais sera le fait de Dieu.

Et si, au début, Isaïe n'a parlé que d'un signe : « *Voici que Jèhova vous donnera lui-même un signe* », c'est que l'annonce : « *Voici que la Vierge conçoit* », etc., prime tout, le reste ou la seconde annonce n'étant qu'une addition, de grande valeur sans doute, mais inférieure à la première.

Il est aisé maintenant de constater en quoi notre opinion diffère de celle de certains exégètes. Pour ces auteurs, le signe accordé par Dieu à la Maison de David vient aboutir au verset 16, c'est-à-dire à la dévastation de la Syrie et de la Samarie avant qu'Emmanuel soit sorti de la première enfance ; tandis que, pour nous, le signe ou prodige, donné par Dieu, consiste dans cette annonce prophétique : « *La Vierge enfantera un fils, Emmanuel* ». La suite, c'est-à-dire le verset 16, n'est qu'une addition à cette grande annonce, motivée par le recours d'Achaz auprès du roi d'Assyrie.

La solennité de la proposition du prophète, faite au nom du Seigneur, demande cette distinction. Elle s'était produite en ces termes : « *Demande un prodige au plus profond des abîmes ou dans la hauteur la plus élevée des cieux.* » Si ce prodige ou signe doit consister dans la dévastation de la Syrie et de la Samarie avant qu'Emmanuel soit sorti de l'enfance, la réalité ne correspond pas à la solennité de la proposition ; si au contraire le signe réside dans la Vierge-Mère qui enfantera l'Homme-Dieu, l'annonce prophétique de ce prodige correspond parfaitement à la solennité de l'offre divine.

Cette différence d'interprétation a occasionné deux différentes traductions de la particule כִּי, *ki*, placée en tête du verset 16. Ceux qui font consister le signe donné par Dieu dans la dévastation de la Syrie et de la Samarie, traduisent cette particule par *car*, ne voyant dans tout ce qui précède que des prémisses aboutissant au verset 16 [1]. Ceux, au contraire, qui font consister le signe dans l'annonce de la Vierge-Mère et d'Emmanuel, traduisent la particule *ki* par *mais*, *bien plus*,

1. Sont de cette opinion Sanchez, Rosenmüller. Voir Cornélius à Lapide, *Isaïe*, p. 205, 1 col., et 190, 2 col., édit. Vivès.

immo, ne regardant le verset 16 que comme une addition à l'idée principale, à la grande annonce relative à la Vierge et à son Fils. Telle est l'opinion de M. Drach : « *Et même*, *immo*, *vero* ; c'est ainsi qu'on doit rendre ici la particule כִּי [1]. »

IV

C'est donc pour confondre l'impie Achaz et attribuer à Dieu seul l'intervention prochaine du roi d'Assyrie, qu'Emmanuel, à la fin de l'oracle messianique, est érigé en signe.

Mais comment a-t-il pu l'être, puisqu'il n'était pas encore né ?

Il a pu l'être, parce que Dieu le rendait présent devant le regard intérieur d'Isaïe, en communiquant à ce prophète sa connaissance des futurs. « Cela s'appelle l'anticipation prophétique, dont la Bible contient de si nombreux et si beaux exemples. A chaque instant les prophètes, les voyants, ainsi que les nomme l'Esprit-Saint, s'élèvent au-dessus des sphères contemporaines, et leur regard divinement éclairé contemple les choses futures comme si elles existaient déjà... Pour Isaïe, la Vierge et son fils étaient donc déjà présents d'une présence idéale, par suite de la contemplation extatique que Dieu lui avait miraculeusement accordée. Or, si le prophète avait sous son regard intérieur une *Almah* déterminée et son fils, il pouvait parler d'eux comme de personnes vivantes et se servir d'eux pour fixer une époque [2]. » C'est précisément ce qu'il a fait.

Et la preuve qu'Isaïe se trouvait dans cet état d'extase et que, du regard de son âme, il voyait la Vierge, il voyait Emma-

1. Drach, *Harmonies*, t. II, p. 17. — « *Sane, certe, verum enim vero* : hoc enim sæpe significat Hebraeum כִּי, ki, *q. d.* Verum enim vero ut confirmemt promissionen meam de liberanda Jerusalem a manu Rasin, insuper assero et promitto quod, antequam puer adolescat, Deus liberabit Jerusalem et Judæos a duobus regibus. » (Corn. a Lap., *in Isa.*, VII, 16.)

2. Fillion, *Essais d'exégèse*, p. 98.

nuel, c'est que, dans la prophétie qui les concerne, tous les verbes sont au présent, toutes les expressions du texte original marquent le présent :

Voici que la Vierge conçoit et enfante un Fils...
Il se nourrit [1] *de lait et de miel...*
Mais avant que cet enfant sache, etc.

Non seulement les verbes sont au présent, mais le premier mot de la prophétie « *Voici que* » indique déjà cet état d'extase. Ce mot « Voici » est, en effet, une expression plus forte qu'une simple prédiction de l'avenir. C'est comme l'annonce d'une chose qui est sur le point de se produire. Ainsi parlera le dernier prophète, Malachie, lorsque, montrant, pour ainsi dire, le Messie, il dira : *Le voici qui vient !* [2]. Il semble qu'Isaïe, selon la juste remarque de Corneille Lapierre, invite les Juifs à accourir pour contempler une merveille déjà existante, bien qu'elle ne doive se produire que dans plusieurs siècles : « *Ecce rem post multa sæcula futuram, quam quasi certam et præsentem coram intueor* [3] ». Oui, la merveille ne s'accomplira que dans l'avenir, mais le prophète la contemple déjà comme présente. Pour lui, la Vierge, qui est cachée dans l'obscurité de l'avenir, est présente. Il voit sa naissance comme déjà arrivée : elle est déjà féconde, le Sauveur en est déjà né.

On comprend dès lors comment Isaïe a pu se servir d'Emmanuel, l'ériger en signe. Dieu, communiquant à ce prophète sa science des futurs, a placé Emmanuel sous le regard intérieur de son âme ; à son tour, guidé par l'inspiration divine, Isaïe présente cet enfant à la Maison de David comme s'il était déjà né, et le portant dans l'avenir, un avenir pro-

1. Ce verbe lui-même *comedet*, dans la Vulgate, יֹאכֵל, dans le texte hébreu, est au présent. Dans la langue hébraïque, en effet, l'habitude, c'est-à-dire un état stable, s'exprime très souvent par le futur.
2. *Malach.*, III, 1.
3. Corn. a Lap., *in Isa.*, t. XI, p. 195, édit. Vivès.

chain, il annonce qu'avant que ce petit enfant sache distinguer ce qui lui est bon ou nuisible, agréable ou désagréable, la Syrie et la Samarie, terre des deux rois ennemis coalisés, seront elles-mêmes dévastées [1].

1. Nous donnons à cette place et en petites lettres l'accomplissement de cette prophétie, pour n'avoir pas à interrompre l'interprétation de la première section du livre d'Emmanuel.

Isaïe a donc annoncé que la Syrie et Israël seront dévastés, déserts (*derelinquetur*), par suite de l'invasion de Téglathphalasar, *antequam sciat puer reprobare malum et eligere bonum*, c'est-à-dire, avant deux ou trois ans, ainsi que nous l'avons établi.

Or cela s'est accompli à la lettre, non seulement quant au *fait*, mais aussi quant à la *date*.

1° *Quant au fait.* — Le IV^e^ livre des *Rois* (XVI, 7-9) rapporte, en effet: « Achaz envoya des ambassadeurs à Téglathphalasar, roi des Assyriens, pour lui dire : Je suis ton serviteur et ton fils ; viens me sauver des mains du roi de Syrie, et des mains du roi d'Israël, qui se sont ligués contre moi... Le roi des Assyriens se rendit à ses désirs, vint à Damas, ruina la ville, en transféra les habitants à Cyrène, et tua Razin. » — Le même livre rapporte encore (XV, 29, 30) : « Pendant le règne de Phacée, roi d'Israël, Théglathphalasar, roi des Assyriens, vint et prit Aïon et Abel-beth-Maacha, et Janoé, Cédès, Hezor, Galaad, la Galilée, et tout le pays de Nephthali, et en transporta les habitants en Assyrie. Or Osée, fils d'Ela, fit une conspiration contre Phacée, fils de Roméli, lui tendit des embûches, le tua et régna à sa place. »

Ces témoignages bibliques se trouvent confirmés par des inscriptions assyriennes, malheureusement mutilées, mais suffisamment expressives et que nous reproduisons d'après l'ouvrage de M. l'abbé Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e^ édit., t. IV, p. 111-118.

Inscription relative à Razin :

1... Je pris ses soldats... avec l'épée je détruisis
2... *rusat... luri...* devant lui
3... les conducteurs de chars et... leurs armes je brisai et
4... leurs chevaux je pris,... ses guerriers portant des arcs
5... portant des boucliers et des lances, avec la main... et leur combat
6... ligne de bataille. Pour sauver sa vie, il s'enfuit seul et
7... dans la grande porte de sa ville, il entra. Ses généraux vivants
8... je les pris et à des croix je les pendis. Son pays je soumis. 45 hommes de son camp.
9... Damas, sa ville, j'assiégeai, et comme un oiseau dans sa cage je l'enfermai. Ses plantations
10... dont les arbres étaient sans nombre, je les coupai, et je n'en laissai pas un seul (arbre).
11... Hadara, la maison du père de Rasin de Syrie,
12... la ville de Samalla, j'assiégeai, je pris 800 personnes avec leur biens Mitinti de
13... leurs bœufs, leurs troupeaux, j'emmenai captifs, 750 prisonniers de Kuruzza.
14... la ville d'Armai, 550 prisonniers de la ville de Mituma, j'emmenai captifs, 500 villes et

15... de seize districts de Syrie, comme une inondation je balayai.

Nous voyons par ces débris que Téglathphalasar II, arrivé en Syrie, livra bataille à Razin et le battit complètement. Les chars du roi de Damas furent détruits, les divers corps de son armée, cavaliers, archers, lanciers, furent faits prisonniers. Lui-même ne dut son salut qu'à la rapidité de sa fuite. Il s'enferma dans sa capitale. Le vainqueur l'y poursuivit après avoir fait attacher à des croix les généraux ennemis dont il s'était emparés ; il ravagea Damas et tout le pays environnant, mais il ne put s'en rendre maître tout de suite. Laissant donc une partie de ses troupes devant la ville, il alla châtier les alliés de Razin.

Inscription relative à Phacée.

La liste des éponymes enregistre à l'année 733 (734) une expédition contre la terre de Pilasta, « la Palestine ». Cette expédition était racontée dans les mêmes termes ou au moins avec les mêmes détails que dans la Bible, dans un fragment, malheureusement très endommagé, mais qui, malgré son état de mutilation, est d'une extrême importance.

On y lit d'abord les noms d'une série de villes soumises par Téglathphalasar, parmi lesquelles se trouvent Simirra et Arga, deux cités chananéennes mentionnées dans la *Genèse*, x, 18. Il y a ensuite une lacune dans la pierre. Enfin on lit :

17. Les villes de Galaad... d'Abel (Beth-Maacha...) qui est la frontière de la terre de Bit-Hu-um-ri (Israël), la lointaine,
18... la vaste, je la soumis dans toute son étendue à l'empire d'Assyrie.
19... J'établis sur elle mes généraux (comme) gouverneurs. Hanon de Gaza,
19... devant mes troupes, s'enfuit dans la terre d'Égypte. Je pris Gaza... j'enlevai
21... ses trésors, ses dieux... ma... et mon image royale (j'érigeai)
22... au milieu de son palais... les dieux de son pays, je comptai (comme butin) et
23... comme un oiseau...
24... à sa place, je le rétablis...
25... de l'or, de l'argent, des vêtements de laine et de lin...
26-27... les grands... Je reçus le tribut. La terre de Bit-Hu-um-ri (Israël), la lointaine... ses habitants les plus distingués
28... avec leur fortune, je transportai, en Assyrie, Phacée, leur roi, je fis mourir. J'établis A-u-si-'-é (Osée)
29... (comme roi) sur eux. Je reçus d'eux, comme tribut, dix talents d'or, mille talents d'argent avec leurs...
30... je les portai en Assyrie.

Ces fragments nous suffisent pour suivre la marche de Téglathphalasar. Il s'était emparé des villes de Simirra et d'Arga, situées au sud du Liban et au nord de Samarie. De là il avait envahi le royaume d'Israël, et s'y était emparé de plusieurs villes que nomme le quatrième livre des *Rois* (xv, 29). Non content d'imposer à Israël un tribut extrêmement onéreux, il transporta en Assyrie une partie de ses habitants. Il est impossible de désirer une confirmation plus éclatante du récit biblique.

Téglathphalasar nous apprend, dans la dernière inscription que nous avons rapportée, un fait que nous ignorions, parce que la Bible n'en parle point : c'est qu'il institua lui-même Osée roi d'Israël. Nous ne savons pas toutefois s'il faut prendre à la lettre les paroles du roi d'Assyrie, et s'il ne faut pas les entendre seulement en se sens qu'il reconnut Osée comme roi, lorsque celui-ci eut tué Phacée. Il faut ajouter que l'inscription de Téglathphalasar peut difficilement permettre de supposer que le meurtrier du fils de Romélie ne lui a

pas immédiatement succédé : « Phacée, leur roi, je fis mourir. J'établis Osée (comme roi) sur eux. »

Nous venons de voir comment ce puissant protecteur mit Phacée hors d'état de nuire à Achaz. Le conquérant, après avoir terrassé le roi d'Israël et les princes environnants, voulut achever la ruine du chef de la confédération, le roi de Syrie, désormais seul et isolé. Il lui fallut deux ans, 732 et 731 ou 733 et 732, pour réduire complètement la ville de Damas, d'après les renseignements que nous fournit la liste des éponymes, car ici les annales nous font défaut. Après un long siège, Damas succomba : Razin fut tué et ses sujets furent transportés à Kir. (IV *Rois*, xvii, 19.)

L'auteur des *Rois* nous dit que Téglathphalasar fit mourir Razin. Henri Rawlinson trouva la confirmation de ce fait sur une tablette assyrienne ; mais, par malheur, ce document demeura en Asie, et depuis il a été impossible d'en retrouver la trace.

2° *Accomplissement quant à la date.*

D'après la chronologie communément reçue, l'avènement d'Achaz et la première prophétie du livre d'Emmanuel contre le royaume d'Israël ont eu lieu en 741 (av. J.-C.) ; la deuxième prophétie relative à la Vierge, à Emmanuel et à la dévastation de la Syrie et du royaume d'Israël par Téglathphalasar II, s'est faite également la même année, d'après les uns immédiatement après la première, d'après les autres, quelques mois après, mais toujours en 741. (Voir Vigouroux, *Manuel*, t. II, p. 82, 83 et 508 note, 8e édit.)

Or, d'après cette chronologie communément reçue, la dévastation de la Samarie et mort de Phacée se sont accomplies en 739.

De la fin de 741 à 739, il n'y a donc pas trois ans, ainsi que l'avait annoncé Isaïe : « *Mais avant que cet enfant sache choisir le bien et repousser le mal* (*physiques*) *la terre des deux rois que tu redoutes sera dévastée.* »

3° *Différence qui existe* entre la chronologie communément reçue et les inscriptions assyriennes.

Les dates fournies par les inscriptions assyriennes sont un peu différentes. D'après la chronologie des éponymes, Razin ayant été défait et contraint de s'enfermer dans Damas en 734, il s'ensuivrait qu'Achaz serait monté sur le trône et les deux prophéties sur la destruction du royaume d'Israël, sur la Vierge et Emmanuel auraient eu lieu en 736. (Voir Vigouroux, *La Bible et les Découv.* t. IV, p. 113-114.) Quelle que soit la différence des dates, il n'en reste pas moins acquis que la prophétie d'Isaïe s'est accomplie à la lettre. — Pour la provenance des différences entre les deux chronologies biblique et assyrienne, voir Vigouroux, *même ouvrage*, p. 27-28.

CHAPITRE XIII

EMMANUEL, LE FILS DE LA VIERGE, EN FACE DU FILS DE TABÉEL.

I. L'oracle messianique repris dans son ensemble pour être rapproché de l'ensemble de la conjuration. — II. Qu'un parallélisme d'opposition y met à néant les trois articles de cette conjuration : en face de l'extermination projetée de la Maison de David, la pérennité de cette Maison; en face du fils d'un homme, le fils de la Vierge; en face de Tabéel, Emmanuel, le vrai Dieu bon. — III. Un cantique de la Bible, qui reparaîtra, mais agrandi, sur les lèvres de la Vierge, mère d'Emmanuel.

I

L'oracle messianique ayant été interprété dans ses détails, il sera intéressant et avantageux de le reprendre dans son ensemble par rapport à la conjuration des deux rois confédérés de Syrie et d'Israël.

Ainsi que nous l'avons sommairement annoncé au début de cet ouvrage, il y a cela de remarquable dans le livre d'Emmanuel, que chaque oracle messianique y apparaît en opposition directe avec la nature de chaque conjuration contre la Maison de David. A l'occasion de chacune d'elles, le Seigneur fait annoncer et mettre en relief tantôt la personne du Messie, tantôt son œuvre, mais toujours en opposition avec la nature et le but de la conjuration. Ce parallélisme d'opposition se continue d'un bout à l'autre du livre d'Emmanuel, tant la personne du Messie et la Maison de David dont il devra sortir sont étroitement unies dans les décrets divins.

Constatons-le pour cette première conjuration des rois de Syrie et d'Israël.

Elle consistait en trois points :

Extermination de la famille de David,

Remplacement de cette famille par le fils d'un Syrien,

Ce fils déjà désigné est celui de Tabéel.

Un parallélisme d'opposition dans l'oracle messianique a réduit à néant ces trois projets.

II

En face de l'*extermination* projetée de la famille de David, la *conservation* de cette famille jusqu'à ce que le Messie en soit sorti, a été solennellement annoncée. Ce premier aspect du parallélisme d'opposition a été suffisamment développé dans les pages précédentes, pour qu'il soit inutile d'y insister

En face du fils d'un Syrien, c'est-à-dire *du fils d'un homme*, Dieu a fait apparaître *le fils de la Vierge*. Jusqu'alors, dans les oracles, qu'il avait prononcés par la bouche de ses prophètes, le Seigneur avait différé de faire connaître l'agent immédiat de la formation du Messie. Mais aujourd'hui qu'on a projeté de remplacer la source messianique par le fils d'un homme étranger, Dieu, par opposition, a fait annoncer le fils de la Vierge. Celui auquel le trône de David est réservé, le Messie, n'aura point de père terrestre ; il naîtra d'une Vierge, sans le concours d'un homme.

En face de *Tabéel*, c'est *Emmanuel* qui a été annoncé. Dans la langne syriaque, le nom de Tabéel, formé des deux mots, טוֹב, *bon*, et אֵל, *Dieu*, signifie *Dieu bon*. Le fils du Dieu bon sera, en effet, placé sur le trône de David, il s'y assiéra un jour. Mais le fils du Dieu bon ne sera pas celui que les rois conjurés ont eu en vue, qu'ils ont même désigné ; le fils du Dieu bon, loin d'être le fils d'un Syrien, sera plus qu'un homme, il sera Dieu même, *Emmanuel*, *Dieu avec nous*. Et c'est ainsi qu'à l'occasion, mais à l'opposé d'un dessein pervers, le Seigneur a fait connaître son propre décret : Effectivement, sur le trône de David, le fils du Dieu bon régnera ; mais ce fils du Dieu bon sera le propre Fils de Dieu, son Fils naturel et consubstantiel.

III

Tel sera donc celui que vous enfanterez, ô Vierge ! Il sera le fils du *Dieu bon*. A l'époque où Isaïe prophétise, la Synagogue l'ignore. Tout ce qu'elle a pu comprendre, c'est que le Messie qu'elle attend sera Dieu même. La distinction précise des personnes divines dans une unique essence, l'une étant le Père, la seconde, le Fils, la troisième, l'Esprit Saint, cette distinction, la Synagogue ne la connaît pas, la révélation en étant réservée à l'enseignement du Messie lui-même. Mais la Synagogue a appris par Isaïe que le Messie sera *Dieu avec nous*, enfanté par une Vierge, c'est-à-dire à la fois Homme et Dieu. Elle apprendra plus tard qu'Emmanuel n'est autre que le *Fils* consubstantiel du *Dieu bon*.

Et lorsque ce Fils du Dieu bon sera enfanté par la Vierge, alors des lèvres de la Vierge, pures comme son cœur, s'exhalera un cantique qui dépassera celui d'une autre mère ravie en extase, et si magnifiquement qu'elle ait parlé. Anne, devenue mère de Samuel, après une longue stérilité, avait chanté :

Mon cœur a tressailli dans le Seigneur,
Dans le Seigneur j'ai relevé la tête ;
Ma bouche s'est ouverte contre mes ennemis,
Car je me suis réjouie dans votre salut.
Nul n'est saint comme Jéhova,
Il n'y a point d'autre Dieu que lui ;
Il n'y a point de rocher comme notre Dieu ;
Ne parlez plus avec tant de hauteur ;
Que l'arrogance ne sorte plus de votre bouche ;
Car Jéhova est le Dieu qui sait tout,
Et par lui sont pesées toutes les actions.
L'arc des puissants est brisé,
Et les faibles ont la force pour ceinture.
Ceux qui étaient rassasiés se louent pour du pain,

Et ceux qui étaient affamés sont rassasiés.
La femme stérile a enfanté sept fois,
Et celle qui avait beaucoup d'enfants est flétrie.
C'est Jéhova qui fait mourir, c'est lui qui fait vivre!
Il fait descendre dans l'abîme et il en ramène.
Jéhova dépouille et il enrichit,
Il abaisse et il élève.
De la poussière il retire le pauvre,
Du fumier il relève l'indigent,
Pour les faire asseoir avec les grands,
Et il leur donne en partage un trône de gloire.
Car à Jéhova sont les colonnes de la terre.
Et c'est sur elles qu'il a posé le monde[1]*!*

Les sentiments exprimés dans ce cantique sont assurément bien beaux. La Vierge, mère d'Emmanuel, se les appropriera en partie, mais en les perfectionnant. Votre *Magnificat*, ô Vierge Sainte, l'emportera, en effet, sur cet ancien cantique autant que vous-même aurez dépassé la mère de Samuel de toute la distance qui existe entre une stérilité guérie par miracle et une Virginité devenue féconde par l'opération de l'Esprit-Saint.

1. *Rois*, II, 1-8.

CHAPITRE XIV

PROPHÉTIE CONTRE ACHAZ ET LA MAISON DE DAVID : FLÉAUX QUI CHATIERONT LEUR INCRÉDULITÉ.

I. Que le recours d'Achaz auprès de Téglathphalasar II avait été une faute politique et une insulte à Jéhova. — II. Texte de l'oracle vengeur. — III. En quoi consistera le châtiment et sur qui il s'étendra : Trois invasions annoncées. — IV. Une invasion du roi d'Assyrie, qui est Téglathphalasar II lui-même. — V. Une invasion de Taraka, roi d'Égypte, et de Sennachérib, roi d'Assyrie, comparés, l'un, à une mouche, l'autre, à une abeille. — VI. Une nouvelle invasion de Sennachérib, comparé à un rasoir. — VII. Tableau de la dévastation produite dans le royaume de Juda à la suite de ces trois invasions, et notamment des deux dernières.

I

Isaïe a terminé l'oracle messianique, c'est-à-dire l'oracle de protection sur la maison de David. Avant de se retirer d'auprès d'Achaz et de la famille royale, il va, inspiré de Dieu, clore sa visite par un oracle vengeur contre le recours d'Achaz et des princes de la famille davidique auprès de Téglathphalasar II, roi d'Assyrie.

Ce recours a été raconté.

Au point de vue politique, il avait été une faute de premier ordre. En appelant à son aide un monarque aussi entreprenant et aussi ambitieux que l'était Téglathphalasar II, le roi de Juda introduisait dans ses États un loup qui devait dévorer son troupeau.

Mais la faute était encore plus grave au point de vue religieux. Elle provenait, en effet, d'une impiété et d'une ingratitude sans nom à l'égard de Jéhova. Si le Seigneur avait été contraint de livrer durant un temps le royaume de Juda aux

déprédations de Razin et de Phacée, à cause de l'incrédulité d'Achaz, persistante, même après la démarche et l'oracle d'Isaïe au Champ du Foulon, il n'avait pas tardé à revenir à des desseins de miséricorde par l'intervention du prophète Obed. Deux cent mille captifs du royaume de Juda avaient été rendus, comme nous l'avons vu, à leur patrie, sur l'ordre de l'envoyé de Dieu. Une telle avance de la part du Seigneur aurait dû persuader Achaz que c'était auprès de Dieu qu'il fallait chercher un secours. L'impiété l'emportant, c'est à un roi idolâtre, à Téglathphalasar, qu'il s'était adressé.

Cet acte d'impiété, Achaz l'avait dissimulé, tandis qu'Isaïe, lors de sa seconde démarche et de son second oracle, annonçait la Vierge et Emmanuel. Il s'imaginait que ce recours resterait inconnu. Mais le prophète, à la lumière de Dieu, a lu dans le cœur du roi coupable ; et maintenant qu'il a achevé d'annoncer, au nom du Dieu fidèle à ses promesses, que la Maison de David serait conservée contre le projet d'extermination des rois coalisés, il va, au nom du Dieu vengeur, faire connaître à Achaz, dans un nouvel oracle, le châtiment qu'il a mérité.

II

Jéhova amènera sur toi,
Sur ton peuple et sur la maison de ton père,
Par le roi d'Assyrie,
Des jours tels qu'il n'y en a point eu
Depuis le jour où Éphraïm s'est séparé de Juda.

En ce jour-là, Jéhova appellera d'un coup de sifflet la mouche.
Qui est sur les bords des canaux de l'Égypte,
Et l'abeille qui est au pays d'Assur.
Elles viendront toutes s'abattre sur les flancs abrupts des vallées.
Et dans les creux des rochers,

Sur tous les buissons,
Et sur tous les pâturages.

En ce jour-là, le Seigneur rasera, avec un rasoir pris à louage,
Au delà du fleuve
Avec le roi d'Assyrie,
La tête et le poil des pieds ;
Il enlèvera aussi la barbe.
En ce jour-là,
Chacun entretiendra une génisse et deux brebis ;
Et il y aura une telle abondance de lait
Qu'on mangera du beurre,
Car c'est de beurre et de miel que se nourriront
Tous ceux qui seront restés dans le pays.
En ce jour-là,
Le lieu où croissaient mille ceps de vigne,
Valant mille pièces d'argent,
Sera couvert de ronces et d'épines,
On n'y entrera qu'avec des flèches et avec l'arc,
Car tout le pays ne sera que ronces et épines.
Et tous les coteaux cultivés avec le sarcloir
Ne seront plus fréquentés,
Par crainte des ronces et des épines.
On y lâchera le bœuf,
Et la brebis en foulera le sol.

(VII, 17-25.)

III

Cet oracle indique clairement que le châtiment sera de même nature que la faute. Achaz a outragé le Seigneur en le rejetant pour faire appel à des bras de chair, à Téglathphalasar et à ses guerriers ; eh bien, ce sont ces bras de chair sollicités qui, en semblant être libérateurs, deviendront, par la permission de Dieu, les agents du châtiment.

Et sur qui s'étendra ce châtiment? L'oracle le précise par ces mots : *Sur toi, sur ton peuple et sur la maison de ton père* », c'est-à-dire sur Achaz lui-même, sur ses sujets, sur la Maison royale, en un mot, sur toute la Judée. Si Achaz l'a mérité, la Maison de David est également coupable. Isaïe ne l'a-t-il pas donné à entendre au début de l'oracle messianique : « *Écoutez-donc, Maison de David! Est-ce peu, pour vous, de lasser la patience des hommes, faut-il encore que vous lassiez celle de mon Dieu?* » Quant au peuple, Isaïe ne tardera pas à faire connaître son genre de culpabilité, en dénonçant qu'il « *met sa joie dans Razin et dans le fils de Romélie* [1] », c'est-à-dire en conspirant secrètement avec eux la déchéance de la Maison de David.

Mais en quoi consistera précisément le châtiment? En trois invasions successives déterminées par des symboles particuliers, « *la mouche et l'abeille, le rasoir* »; et aussi par ces mots, plusieurs fois répétés : « *En ce jour-là* », qui déterminent des intervalles.

IV

La première invasion annoncée est celle *du roi d'Assyrie*, qui n'est autre que Téglathphalasar II lui-même. Achaz a cru acheter son secours, mais ce roi d'Assyrie lui fera autant de mal que les rois d'Israël et de Syrie dont il avait si peur. Les ravages et les désordres que causera l'armée assyrienne seront tels qu'ils rappelleront les mauvais jours où les Dix Tribus se séparèrent du royaume de Juda. Téglathphalasar mettra la Judée sous le joug ; il en fera comme une province de son royaume. Achaz n'aura fait qu'ouvrir la porte à un ennemi nouveau, qui arrivera moins pour le secourir que pour l'opprimer [2].

1. *Isaïe*, VIII, 5.

2. Cette première invasion s'est accomplie selon les termes mêmes d'Isaïe. Le prophète avait dit : « *Jéhova amènera sur toi...* », etc. Or le second livre des

V

La deuxième invasion figurée par la mouche et l'abeille, appelées d'un coup de sifflet, l'une, des bords des canaux de l'Égypte, l'autre du pays d'Assur, sera celle qu'accompliront, d'une part, Tharaka, roi d'Éthiopie et les princes égyptiens, et, d'autre part, Sennachérib, roi d'Assyrie. Elle aura lieu sous le règne d'Ézéchias, fils et successeur d'Achaz, lorsque ce roi de Juda, pourtant si pieux, entrera, malgré les conseils d'Isaïe et les ordres de Dieu, dans la ligue égypto-chananéenne conclue contre Sennachérib.

Bien différent d'Achaz, son père, Ézéchias rétablira le culte

Paralipomènes (XXVIII, 20) rapporte ceci : « *Le Seigneur fit venir contre lui Thelgath-Phalnasar, roi des Assyriens, qui le désola et ravagea son pays, sans trouver de résistance.* » Il permit que ce monarque, qui était venu comme allié, comme ami, comme libérateur, oubliât tout d'un coup les promesses et les motifs de son expédition. Il traita la Judée en pays conquis, y vivant à discrétion, comme s'il eût voulu se rembourser des frais de la guerre. C'est probablement après avoir défait Razin et l'avoir enfermé dans Damas, que Téglathphalasar, se tournant alors contre Phacée, exerça ces déprédations dans le royaume de Juda. L'histoire étant muette, on peut supposer aussi qu'il les accomplit, après la défaite du roi d'Israël, alors qu'il reprit le chemin de la Syrie, pour achever le siège de Damas et la déroute des armées syriennes.

Mais l'humiliation d'Achaz fut portée à son comble, quand la guerre de Syrie eut été terminée par la chute de Damas. Il dut se rendre alors en vassal dans cette ville pour rendre hommage à son suzerain. Lui, qui n'avait pas voulu se prosterner devant Jéhova, était contraint de s'agenouiller devant un roi païen. « *Alors le roi Achaz alla à Damas au-devant de Téglathphalasar, roi des Assyriens.* » (IV *Rois*, XVI, 10.) Une inscription assyrienne mentionne, en effet, Achaz au milieu de princes vassaux qui apportent leurs tributs au terrible vainqueur : « (Tribut) de Kustasp de Kumuha, Urik de Kui... Mattanbaad d'Arval, Salipu de Bit-Ammon, Salamanu de Moab, Mitinti d'Ascalon, *Ya-hu-ha-zi Ya-hu-da-ai* (Achaz de Juda), Hannon de Gaza, or, argent, plomb, fer, antimoine, étoffes de leurs pays, lapis-lazuli (?), produits de la terre et de la mer, pris des pays, choisis pour mon royaume, chevaux et ânes habitués au joug... » (Vigouroux, *La Bible et les découv. mod.*, t. IV, p. 418, 5e éd.) Ce fut alors que, mettant le comble à son impiété, Achaz donna l'ordre au grand prêtre Urie de faire élever dans le temple de Jérusalem un autel de forme païenne, selon un modèle qu'il lui envoya de Damas. (IV *Rois*, XVI, 10-18.)

du vrai Dieu. Mais beaucoup, parmi son peuple, ne se convertiront pas. C'est l'invasion de la mouche égyptienne et de l'abeille assyrienne, qui châtiera leur idolâtrie. Le pieux Ézéchias sera éprouvé et souffrira des mêmes maux ; mais après ces malheurs, sa foi sera récompensée par l'éclatant miracle de la destruction de l'armée de Sennachérib par l'Ange du Seigneur.

En attendant que ce miracle s'accomplisse, il faut que la justice de Dieu passe sur la Judée, comme l'annonce Isaïe :

En ce jour-là, Jéhova appellera d'un coup de sifflet la mouche
Qui est sur les bords des canaux de l'Égypte,
Et l'abeille qui est au pays d'Assur.

Le rôle vengeur, pour le compte de Dieu, des deux armées envahissantes se trouve indiqué d'une manière pittoresque, mais singulièrement précise, dans l'oracle d'Isaïe, par deux mots opposés l'un à l'autre :

C'est d'abord à une mouche que l'armée égyptienne, alliée à celle d'Ézéchias, est comparée. Les soldats qui la composeront seront des mouches sans aiguillon. Elles ne piqueront pas leurs adversaires ; mais, par contre, elles suceront les sucs des campagnes où elles se porteront ; elles mangeront le pays, la Judée, alors qu'elles seront incapables de le sauver.

Au contraire, l'armée assyrienne est désignée par une abeille, parce qu'elle mettra en fuite l'armée égyptienne, les mouches sans aiguillon.

Et ainsi, l'une et l'autre armée sera dévastatrice : celle d'Égypte, parce qu'elle aura appauvri le pays, avant d'être battue ; celle d'Assyrie, parce qu'elle le ravagera avant et après sa victoire. Une nuée d'ennemis fondra de la sorte sur la Judée, y portant la désolation, cherchant dans les lieux les plus reculés de quoi subsister, ou de quoi satisfaire leur cupidité. Ils viendront *dans les vallées, dans les creux des rochers,*

sur tous les buissons et sur tous les pâturages. Les greniers et les celliers seront épuisés ; ils porteront la disette partout [1].

VI

La troisième invasion, annoncée et figurée par *un rasoir pris à louage au delà de l'Euphrate* et qu'accomplira encore *le roi d'Assyrie*, sera plus meurtrière que les précédentes. Beaucoup d'habitants tomberont sous le fer des Assyriens, comme le poil tombe sous le rasoir d'un homme qui sait le manier. Les grands, qui sont comme les cheveux de la tête, le simple peuple, qui est comme le poil qui couvre le reste du corps ; les personnes les plus vénérables, ou par leurs dignités ou par leur naissance, et qui sont l'ornement de la Judée, comme la barbe l'est du visage : tous seront atteints par le fer vengeur. Mais, sous cette figure si hardie, c'est aussi la dévasta-

1. C'est la quatorzième année du règne d'Ézéchias, en l'an 711 avant J.-C., selon la chronologie communément reçue (701 d'après la chronologie assyrienne), que cette deuxième invasion s'accomplit.

Les livres bibliques en rendent témoignage, et aussi les inscriptions assyriennes.

Témoignages bibliques. — « *La quatorzième année du roi Ézéchias, Sennachérib, roi des Assyriens, vint attaquer toutes les villes fortes de Juda, et il les prit. Alors Ézéchias, roi de Juda, envoya des ambassadeurs au roi des Assyriens à Lachis, et il lui dit : J'ai péché ; éloignez-vous de moi et je souffrirai tout ce que vous m'imposerez.* » (IV *Rois*, XVIII, 13-14. Voir tout ce chapitre et le chapitre XIX. — Voir aussi II *Paralip.*, XXXII, 1-21, et *Isaïe*, XXXVI-XXXVII. Le récit d'Isaïe est identique à celui du IV[e] livre des Rois.)

« *Et Sennachérib reçut une nouvelle au sujet de Tharaca, roi d'Éthiopie. On lui dit : Voici qu'il s'est mis en marche pour vous combattre ; et sur le point de s'avancer contre ce roi, il envoya des ambassadeurs à Ézéchias.* » (*Rois*, XIX, 9. Cf. *Isaïe*, XXXVII, 9.)

Témoignages assyriens. — Cette invasion du royaume de Juda est mentionnée sur les monuments assyriens, et particulièrement sur le prisme hexagone dit de Taylor. « En combinant les données bibliques avec les données assyriennes, dit M. l'abbé Vigouroux, nous pouvons, malgré les omissions et les inversions des scribes de Ninive, suivre la marche de Sennachérib dans toute sa campagne contre Juda. Après s'être rendu maître de Sidon et de son territoire jusqu'à Acco (Ptolémaïs), le roi de Ninive était descendu au sud vers Ascalon, par la route qui longe la Méditerranée. On pourrait induire de ce que dit le prophète Isaïe (x, 28-32), décrivant les ravages faits en Judée par l'armée

tion du territoire qui est indiquée : dévastation des villes, dévastation des villages et des hameaux. Le rasoir assyrien portera ses ravages partout.

C'est Sennachérib qui est encore annoncé en cette troisième invasion, précédée des mots : « *En ce jour-là.* » Si ce roi d'Assyrie a été comparé précédemment à un chef d'abeilles, c'est qu'il fallait marquer sa supériorité sur l'armée des mouches égyptiennes commandées par Tharaka. Son vol impétueux des rives de l'Euphrate jusqu'aux confins de la Judée demandait aussi cette image. Mais maintenant qu'il s'agit de décrire plus spécialement la dévastation que Sennachérib promènera dans toute la Judée, c'est à un rasoir qu'Isaïe compare prophétiquement le terrible monarque.

Sennachérib, ainsi que l'histoire le fait connaître, ne quit-

assyrienne, que Sennachérib l'avait divisée en partant d'Acco, et qu'il en avait dirigé une partie directement sur la Judée, par la plaine de Jezraël, peut-être afin d'imprimer plus de respect pour l'Assyrie aux colons de la Samarie qu'elle allait traverser, mais surtout pour que ses troupes pussent plus facilement avoir des vivres. Cependant, il put aussi envoyer une division seulement de Lod (Lyda, Diospolis), où il se porta de Joppé, en passant par Béné-Barak et Beth-Dagon. Tandis que de là il continuait sa route par Accaron et Azot vers Lachis, un corps détaché put prendre la route de Jérusalem par Bethoron. Sennachérib lui-même nous apprend qu'il prit quarante-six places fortes, mais il ne les nomme pas. Tout le pays fut envahi et inondé.

« Après que les troupes de Sennachérib eurent pris toutes les places fortes de Juda, Ézéchias fut effrayé. Un parti puissant, qui trouvait la résistance contre l'Assyrie insensée, et dont l'existence est indiquée par le discours de Rab-Sâqêb, le pressa de se soumettre au vainqueur ; il s'humilia devant le grand roi et lui envoya des ambassadeurs. Les messagers d'Ézéchias trouvèrent Sennachérib à Lachis. » (Vigouroux, *La Bible et les découv.*, t. IV, p. 219-221.)

« Sennachérib était descendu jusqu'à Lachis, ville de la tribu de Juda, dans la partie méridionale du pays des Philistins. Là, comme nous l'apprenons par la Bible et par l'inscription d'un bas-relief, il fit une halte, se proposant sans doute d'y attendre les Égyptiens. Il n'osa point s'avancer plus avant, pour ne pas trop s'écarter de sa base d'opérations et ne pas laisser sur ses derrières des places fortes ennemies aussi importantes qu'Accaron et Jérusalem. Il recula même, à l'approche de l'armée égypto-éthiopienne, et remonta jusqu'à Altakou, entre Thamnatha et Accaron, à peu près à la hauteur de Jérusalem, à l'ouest de cette ville. C'est en cet endroit qu'allait se livrer la bataille, sur le territoire de la tribu de Dan, aux confins du district assigné au fils de Juda. » (Vigouroux, p. 246, 217.)

L'armée de Tharaca était proche. Ce nom (Τἀραχός de Manéthon, *Taharka* des monuments égyptiens, *Tar-qu-u* des inscriptions cunéiformes) ne figure

tera point le territoire de la Judée après sa victoire sur Tharaka ; car c'est alors que, débarrassé de ce redoutable allié d'Ézéchias, il se disposera à en finir avec Jérusalem. Aussi la formule : « *En ce jour-là* », qu'Isaïe répète deux fois encore dans cette partie de la prophétie (versets 21, 23), ne marque-t-elle que les effets de la même invasion. Plus haut (verset 18), la même formule indiquait un espace de temps, celui qui devait s'écouler entre l'invasion de Téglathphalasar II et celle de Sennachérib. Mais ici, elle ne sert qu'à mettre en relief ce que Sennachérib accomplira contre la Judée, soit avant, soit après la bataille d'Altakou, où il mettra en fuite l'armée égyptienne. C'est donc pour nous conformer à la pensée d'Isaïe et mettre aussi en relief cette partie de l'expédition de Sennachérib contre la Judée, que nous l'avons rangée et condensée sous le titre de *troisième invasion* [1].

pas dans le texte assyrien de Sennachérib ; il y est indiqué sous celui de roi de Méroé, alors que la Bible, le nommant en toutes lettres, l'appelle roi d'Éthiopie. (IV *Rois*, XIX, 9 ; *Isa.*, XXXVII, 9.) Il était, en effet, roi d'Éthiopie, et bientôt toute l'Egypte, dont le souverain était alors son allié, passera sous sa domination. Si la Bible, de son côté, parle du roi d'Éthiopie et non du roi d'Égypte, c'est que Tharaca, ce roi d'Éthiopie ou de Méroé, était, dans cette expédition, le principal personnage, et que c'était surtout contre ses archers, ses chevaux et ses chariots, que Sennachérib allait avoir à combattre. (Voir Vigouroux, p. 218, 234-236.)

La rencontre des deux armées eut donc lieu à Altakou, entre Accaron et Thamnatha : Tharaca fut battu par Sennachérib. Voici comment le prisme hexagone de Taylor rapporte la victoire du roi d'Assyrie :

« Les rois d'Égypte et les archers, les chevaux et les chariots des rois de Miluhhi (Éthiopie) et des troupes innombrables s'étaient rassemblés et ils étaient venus à leur secours. Devant Altaku, ils se rangèrent en bataille contre moi et excitèrent leurs troupes. Mettant ma confiance en Assur, mon Seigneur, je me battis avec elles et je les défis. Le chef des chars et les fils du roi d'Égypte, ainsi que le chef des chars du roi de Miluhhi, ma main les prit vivants, au milieu du combat. La ville d'Altaku j'attaquai et la ville de Timnath, je les pris et j'en emmenai le butin. »

L'inscription des taureaux de Koyoundjik, conservée au British Museum, rapporte la victoire de Sennachérib à peu près dans les mêmes termes que le prisme de Taylor (Vigouroux, t. IV, p. 208-211, 213-214.)

L'abeille du pays d'Assur avait piqué et mis en fuite la mouche des bords des canaux de l'Égypte ; mais l'une et l'autre avaient apporté la désolation dans la Judée, ainsi que l'avait prédit Isaïe.

1. Cette invasion de Sennachérib fut, en effet, pour la Judée, meurtrière comme un rasoir. Villes fortes, captifs, trésors, butin considérable, le roi d'As-

VII

Les versets 21-25, qui terminent cette prophétie contre Achaz et la Maison de David, sont un tableau de la désolation produite dans le royaume de Juda par ces diverses invasions de Téglathphalasar II et de Sennachérib.

Ce tableau est fort sombre : c'est la disette qui y est décrite. Mais pourquoi exprimer des années de disette par l'abondance du lait et du miel? En voici la raison : La Palestine était extrêmement fertile ; aussi, lorsque le malheur des temps empêchait de la cultiver, produisait-elle spontanément et sans effort d'abondants pâturages. De là, le bon état des troupeaux et l'abondance du lait; de là aussi l'abondance des fleurs résultant de la quantité des pâturages, et partant, celle du miel. Il arrivera donc, au temps des invasions annoncées, que

syrie s'empara de tout, sauf de Jérusalem. Le Bible le raconte en termes brefs, mais les inscriptions assyriennes entrent dans les détails.

Témoignages bibliques. — « *La quatorzième année du roi Ézéchias, Sennachérib. roi des Assyriens, vint attaquer toutes les villes fortes de Juda; et il les prit.* » (IV *Rois*, XVIII, 13 ; *Isa.*, XXXVI, 1.)

« *Le roi d'Assyrie imposa trois cents talents d'argent et trente talents d'or à Ézéchias, roi de Juda. Et Ezéchias donna tout l'argent qui fut trouvé dans la maison de Jéhova et dans les trésors de la maison du roi, et dans ce temps-là, Ézéchias dépouilla les portes et les colonnes du temple de Jéhova et il prit les lames d'or dont il les avait couvertes et il les donna au roi d'Assyrie.* » (IV *Rois*, XVIII, 14-16.)

Témoignages assyriens. — Inscription du prisme hexagone de Taylor : « Ézéchias, roi de Juda, qui ne s'était pas soumis à moi, quarante-six de ses places fortes, des bourgades et petites localités de son royaume, sans nombre, avec des *pat-bu-us*... (engins de guerre inconnus), l'attaque... avec des machines de guerre, je livrai l'assaut et je les pris. 200.150 hommes et femmes, grands et petits, des chevaux, des mulets, des ânes, des chameaux, des bœufs et des brebis sans nombre j'emportai et comme butin je comptai. Lui-même, comme un oiseau dans sa cage, dans Jérusalem, sa capitale, fut enfermé; des tours autour d'elle il éleva et il empêcha de sortir par la grande porte de la ville. Et je retranchai, du milieu de son royaume, les villes dont j'avais fait les habitants prisonniers, je les détachai et à Mitinti, roi d'Azot, à Padi, roi d'Amgarunna, et à Ismibil, roi de Gaza, je les donnai;

si un homme nourrit une génisse et deux brebis, il en tirera du lait en telle abondance qu'il se nourrira de laitage, car le lait et le miel seront l'aliment de tous ceux qui seront restés dans le pays. Au milieu des désastres qui se produiront, les champs déserts et privés de ceux qui les cultivaient, se convertiront en pâturages gras et abondants. Par ces pâturages se gonfleront de lait les mamelles de la génisse et des deux brebis, à tel point que ce lait suffira pour nourrir aisément leur maître.

Mais il en sera du vin comme du blé. Les collines qui portaient auparavant les plus excellents vins ne seront couvertes que de buissons. Des vignes affermées mille pièces d'argent seront étouffées par les ronces et les épines. Des lieux autrefois bien cultivés, et où l'on avait fait de grandes dépenses,

j'amoindris (ainsi) son royaume... Et lui, Ézéchias, une puissante crainte de ma souveraineté le saisit (ainsi que) les Urbi (Arabes ?) et ses soldats, et les gens que pour la défense de Jérusalem, sa capitale, il avait pris. Il me paya un tribut, trente talents d'or, huit cents talents d'argent, des métaux, des rubis, DAG.DAG.SI, de grandes pierres *za-sun-mi*, du bois, des KA (ornements), ivoire pour un trône, des peaux de buffle, des cornes de buffle, du bois de KAL, du bois d'ébène, de riches trésors, et ses filles, les femmes de son palais, ses chanteurs et ses chanteuses, à Ninive, le siège de ma souveraineté, il m'envoya. Pour le paiement du tribut et pour faire sa soumission, il m'envoya ses ambassadeurs. » (Vigouroux, *Bible et découv.*, t. IV, p. 211-213.)

L'inscription des taureaux de Koyoundjik relate les mêmes événements avec quelques variantes. (Vigouroux, p. 213-215.)

Il faut observer qu'il existe, en apparence, une contradiction par rapport aux sommes payées à Sennachérib, entre le cylindre de ce roi et le texte biblique. L'un et l'autre sont d'accord sur le nombre des talents d'or, qui est de trente, mais quant aux talents d'argent, l'écrivain sacré en mentionne trois cents, le document cunéiforme huit cents. Mais, comme le talent hébreu valait deux talents assyriens et deux tiers, la somme est en réalité tout à fait la même des deux parts. Le tribut payé par Ézéchias était lourd, les trente talents d'or équivalant environ à 4.000.000 de francs de notre monnaie et les huit cents talents d'argent à 2.500.000.

Il ressort de tous ces documents que les troupes assyriennes couvrirent les campagnes et se répandirent partout pour y porter la désolation. La capitale, Jérusalem, qui restait seule à prendre, paraissait comme un mât de vaisseau submergé, tant Sennachérib avait été comme une tempête sous le souffle de Dieu. Pour amasser le tribut qui lui avait été imposé, Ézéchias, après la perte du reste de son royaume, se vit contraint de prendre tout ce qu'il trouva d'argent dans le temple du Seigneur, et dans les trésors de son palais. Il eut la douleur d'arracher les riches ornements et les lames d'or qu'il avait lui-même attachés aux portes du temple.

deviendront d'épais taillis où les bêtes se retireront, et où elles se multiplieront de telle sorte qu'on ne pourra plus y entrer sans armes. Il y aura bien des pâturages, mais plus de vignes, plus de culture [1].

1. Cet état si précaire de la Judée, dont Isaïe a fait la prophétie et, on peut dire, la peinture, a commencé dès le règne d'Achaz. Tout le règne de ce prince ne fut, en effet, qu'une suite de malheurs, par suite des diverses invasions accomplies par les rois de Syrie et d'Israël, les Philistins, les Arabes et les Moabites et enfin par Téglathphalasar. L'on commença dès lors à vivre principalement de lait et de miel, et c'est en partie pour marquer cette indigence qu'Isaïe, ayant à faire ressortir l'humanité d'Emmanuel, s'est servi de ces expressions fournies par les circonstances : *Il se nourrira de beurre et de miel.* Mais cet état précaire de la Judée s'aggrava surtout sous le règne d'Ézéchias, après les ravages des Égyptiens et des Assyriens, commandés par Tharaka et Sennachérib. Les textes bibliques et les documents assyriens, cités ci-dessus, ont établi la preuve de cet état de désolation matérielle où la Judée se trouva alors réduite.

CHAPITRE XV

LES PRODIGES DE L'ORACLE MESSIANIQUE ÉCLAIRÉS ET GARANTIS PAR UNE PROPHÉTIE D'ACTION.

I. Économie des prophéties d'action dans l'Ancien Testament et de celle-ci en particulier. — II. Deux témoins désignés pour en suivre la marche. — III. Texte et description de cette prophétie d'action. — IV. Son interprétation : Elle était comme une représentation et une garantie des prodiges annoncés dans l'oracle messianique. En effet : 1° Le rôle de la prophétesse ou épouse d'Isaïe a été de préparer les esprits, par un enfantement miraculeux, au prodige de la Vierge-Mère. 2° Le rôle de Maher-Schalal-Chasch-baz a été de figurer, par son nom symbolique, le Messie Emmanuel triomphateur de tous ses ennemis. 3° Son rôle a encore consisté à établir que l'humanité d'Emmanuel, *Dieu avec nous*, serait de même nature que la nôtre. 4° Enfin, érigé en signe de la dévastation prochaine de la Syrie et de la Samarie, coalisées contre la Maison de David, Maher-Schalal a confirmé l'annonce du même événement faite, dans l'oracle messianique, avec la personne d'Emmanuel. Comment l'accomplissement de cet événement devait assurer celui de tous les prodiges prédits par l'oracle messianique.

I

Il semble qu'après la dénonciation de la conjuration des rois de Syrie et d'Israël, après l'oracle messianique, qui assurait le maintien de la Maison de David, après l'annonce des châtiments décrétés contre Achaz impie et incrédule, l'intervention divine n'avait plus rien à ajouter.

Et cependant elle allait se compléter par une dernière prophétie, mais d'un genre à part, par une prophétie d'action.

On sait ce qu'il faut entendre par prophétie d'action. On trouve dans l'Ancien Testament deux espèces de prophéties bien distinctes, celles par signes et celles qui sont énoncées par des paroles. C'était un usage chez les peuples orientaux

et surtout chez les Juifs de rendre souvent leurs idées par des signes et des figures, pour faire une plus grande impression. C'est ainsi que le prophète Ahias de Silo déchira son manteau en douze parts, et en remit dix à Jéroboam pour lui indiquer que le royaume de Salomon serait partagé, et qu'il deviendrait chef de dix Tribus [1]. Élisée prédit à Joas la victoire sur les Syriens en lui commandant de lancer une flèche en l'air et de frapper la terre à plusieurs reprises [2]. Saint Jérôme donne pour raison de cet usage que « l'Écriture doit parler aux yeux aussi bien qu'aux oreilles, et que souvent ce qui frappe la vue fait plus d'impression que ce qui nous arrive par le sens de l'ouïe [3] ».

Cette manière d'annoncer l'avenir, Dieu l'a également employée à l'égard du Messie promis. « Le Christ, avant de paraître en personne sur la terre, se plaisait à soutenir l'espérance des siens par de mystérieuses représentations de sa venue et de son salut, à peu près comme dans le moyen âge nos ancêtres jouaient sur le théâtre les mystères de sa vie et de sa mort, et retiraient de ces pieux amusements de vives impressions de foi et d'amour [4]. »

Dans la prophétie d'action, qui va s'accomplir, le but de Dieu sera donc de donner comme une esquisse des sublimes prodiges annoncés précédemment par la prophétie de paroles ou l'oracle messianique. C'est la Vierge-Mère, c'est Emmanuel, qui vont être esquissés, figurés, dans des personnages et par des actes, bien imparfaits sans doute, mais capables néanmoins d'en donner une idée et d'affermir l'espérance des pieux croyants.

1. III *Rois*, XI, 29-31.
2. IV *Rois*, XIII, 14.
3. S. Jérôme, *in Jerem*,, XIX.
4. Le Hir, *Études bibliques*, t. I, p. 74.

II

Elle sera si importante, cette prophétie d'action, à cause des rapports qu'elle doit avoir avec la précédente prophétie de paroles, que Dieu commande à Isaïe de prendre, tout d'abord, des témoins.

Pourquoi ces témoins ?

Afin qu'il soit bien constaté que cette nouvelle prophétie a été produite avant son accomplissement, c'est-à-dire avant l'événement auquel elle va se rapporter.

Combien sont-ils ?

Au nombre de deux, selon cette prescription de la loi mosaïque : « *Un seul témoin ne s'élèvera point contre quelqu'un, mais tout sera vérifié par la bouche de deux ou trois témoins* [1]. »

De plus, le prophète devra être sûr de leur fidélité. « Je pris des témoins fidèles [2]. »

Où sont-ils pris ?

Dans l'ordre sacerdotal et dans l'ordre prophétique, c'est-à-dire dans les centres d'autorité les plus en vue. Si Isaïe ne s'adresse pas à Achaz et à la Maison royale, c'est que, comme l'a remarqué saint Jérôme, le roi incrédule avait mérité que le prophète rompît avec lui, *dimisso rege impio* [3].

Quels sont ces témoins ?

Le prêtre Urie, et Zacharie, fils de Barachie.

De nombreux exégètes pensent que ce prêtre Urie n'est autre que le grand prêtre de ce nom, en fonctions au temps d'Achaz, et, en ce moment, fidèle, mais qui se prêtera, dans la suite, à l'accomplissement des desseins idolâtriques du roi impie [4].

1. *Deutér.*, XIX, 16.
2. *Isaïe*, VIII, 2.
3. Hieronym. édit. Migne, t. IV, p. 114.
4. Voir IV *Rois*, XVI, 10 et ss.

Quant à Zacharie, fils de Barachie, ce n'est ni le prophète de ce nom qui avait donné d'utiles conseils à Ozias, grand père d'Achaz, et dont il est dit : « *Ozias chercha le Seigneur tant que vécut Zacharie, qui avait le don d'intelligence et qui voyait Dieu* [1] », ni le prophète Zacharie, postérieur à la captivité de Babylone; mais peut-être celui qui est mentionné, II *Paralip.*, XXIX, 13, et qui, sous Ezéchias, purifia le Temple profané par Achaz.

Quelle que soit l'opinion que l'on adopte, il résulte toujours, de la qualité des témoins, que la prophétie d'action sera d'une très grande importance, puisqu'elle doit se produire sous la garantie de leur présence.

Suivons-la donc attentivement.

III

Et Jéhova dit à Isaïe :

« *Prends une large tablette, et écris-y avec un burin d'homme : Maher-Schalal-Chasch-baz. J'approchai ensuite de la prophétesse, qui conçut et enfanta un fils, et Jéhova me dit : Donne lui pour nom : Maher-Schalal-Chasch-baz. Car avant que cet enfant sache dire : Mon père, ma mère ! on emportera devant le roi d'Assyrie les richesses de Damas et les dépouilles de Samarie* [2] ».

Les actes accomplis sont ceux-ci :

1. Jéhova commande à Isaïe d'écrire par avance sur une large tablette un nom symbolique qui sera celui d'un fils, dont la promesse lui est faite. Isaïe, se conformant à l'ordre donné, écrit ce nom sur la tablette, en présence des deux témoins Urie et Zacharie.

1. II *Paralip.*, XXVI, 5.
2. *Isaïe*, VIII, 1-4.

2. Il connaît ensuite la prophétesse, c'est-à-dire son épouse.

3. Celle-ci enfante le fils promis.

4. Dieu commande alors à Isaïe d'imposer à ce fils le nom inscrit d'avance sur la tablette.

5. Et, en même temps, érigeant cet enfant en signe de l'avenir, le Seigneur annonce par lui la dévastation prochaine des deux royaumes de Syrie et d'Israël, coalisés contre la Maison de David.

Tels sont les actes figuratifs. Achevons de les bien préciser avant d'en donner l'explication.

C'est d'abord sur une large tablette que le prophète reçoit l'ordre d'écrire le nom du fils qui lui est promis. La tablette était ordinairement de bois et enduite de cire, afin qu'on pût y tracer des lettres avec un poinçon. — Cette tablette devra être grande, afin d'attirer l'attention. — C'est avec un burin d'homme[1] qu'Isaïe devra écrire, c'est-à-dire en caractères ordinaires, usités parmi les Juifs, afin que les moins lettrés puissent lire facilement. On sait combien les Orientaux aiment les écritures mystérieuses[2]. Mais le prophète devra se servir de caractères vulgaires pour tracer sur la tablette, en présence des deux témoins, le nom de *Maher-Schalal-Chasch-baz*, en sorte que tous, à Jérusalem, sauront que le nom du fils promis à Isaïe aura été non seulement annoncé mais inscrit sur une tablette, avant même que l'enfant eût été conçu.

L'ordre du Seigneur accompli, « *je m'approcherai de la prophétesse*, dit Isaïe, *et elle conçut et enfanta un fils* ».

Plusieurs interprètes anciens, tels que saint Jérôme, saint Cyrille, saint Basile, saint Épiphane, saint Augustin, Eusèbe, Rupert, suivis par Cornelius a Lapide, ont, par un sentiment de délicatesse très respectable, refusé d'admettre le sens litté-

1. Stylo hominis, en style d'homme, d'après la Vulgate; mais avec un burin d'homme, d'après l'hébreu.

2. Par exemple les actes émanés de la Porte Ottomane.

ral, exprimé par ces mots. L'accomplissement de l'acte matrimonial leur a paru inconvenant, et c'est à une interprétation mystique ou allégorique qu'ils ont eu recours pour expliquer ce verset. Saint Basile, par exemple, a pensé que la *prophétesse* devait s'entendre de *la Vierge*, mère d'Emmanuel, et qu'Isaïe se serait *approché* d'elle, en esprit, pour lui rendre ses hommages [1].

La plupart des exégètes modernes ont décliné cette interprétation mystique à la suite de saint Chrysostome, de saint Thomas, Sixte de Sienne, Richard de Saint-Victor, Vatable, Forerius et des plus célèbres rabbins. Ils ont pensé, avec raison, qu'il fallait admettre le sens littéral, c'est-à-dire qu'Isaïe connut alors la prophétesse son épouse.

Leur sentiment est justifié par des preuves irréfutables :

a) Dans le langage des Écritures, l'expression *accedere ad* marque un commerce charnel.

b) Isaïe va dire dans quelques instants qu'il a *des enfants qui sont un présage pour Israël* [2]; or l'Écriture n'en a encore nommé et fait connaître qu'un seul : *Schèar-Jasub*, mentionné aux côtés d'Isaïe, lorsque celui-ci est allé au-devant d'Achaz [3]. Mais voici qu'un second enfant, également *présage pour Israël* et nommé *Maher-Schalal-Chasch-baz*, est mentionné par le texte biblique comme fils d'Isaïe, et il ne sera fait mention d'aucun autre enfant. Il s'ensuit qu'il s'agit ici de la conception de ce second fils d'Isaïe et qu'il faut laisser à l'expression *accessi ad* son sens littéral, obvie, naturel.

c) Si l'Écriture se sert parfois d'expressions réalistes, il n'y a pas lieu de s'en étonner, encore moins de se scandaliser, vu le but qu'elle se propose. Le Messie, en effet, devant être fils

1. Voir dans Cornelius a Lapide les diverses interprétations mystiques. Édit. Vivès, t. XI, pag. 211-212.
2. *Isaïe*, VIII, 18.
3. *Ibid.*, VII, 3.

d'Adam selon la chair, il importait que tout ce qui avait trait à sa naissance, même dans les figures ou présages qui l'annonçaient, fût dégagé de toute ombre, de toute ambiguïté, afin qu'il fût bien constaté que le Christ serait vraiment fils de l'homme, doué d'un corps semblable au nôtre. C'était là un point capital, d'autant que les souffrances méritoires de sa Passion auront leur siège dans son corps aussi bien que dans son âme [1]. Or cette précision par rapport à la réalité de la chair du Christ, l'Esprit-Saint, par l'expression *accessi ad*, l'a fait accomplir jusque dans la conception de Maher-Schalal, l'enfant qui va le figurer.

Il resterait à expliquer pourquoi l'épouse d'Isaïe, mère de Maher-Schalal, porte le titre de *prophétesse*. La raison en sera donnée bientôt.

Les actes figuratifs se trouvant précisés, il y a lieu maintenant d'en donner l'interprétation.

IV

Le but des prophéties d'action, avons-nous dit, était souvent de garantir, de faire comprendre les prophéties de paroles. Lorsqu'elles étaient accomplies en vue du Messie, elles représentaient d'avance, d'une façon sensible et populaire, quelque chose de ses origines, de sa vie ou de sa mort, illuminant de la sorte les prophéties de paroles relatives à ces divers aspects.

La présente prophétie d'action va en être la preuve.

Quatre points, dans l'oracle messianique ou prophétie de paroles relative à la Vierge et à Emmanuel, ressortaient principalement, et avaient pu être saisis par les Juifs fidèles, contemporains d'Isaïe et d'Achaz, ce sont les points suivants :

1. « Non enim teneretur nisi homo, aut videretur nisi homo, aut caederetur nisi homo, aut crucifigeretur, aut moreretur nisi homo. Sed si ille non esset homo, non liberaretur homo. » (S. Augustin, *in Psalm.* LXIII, 7.)

1° Qu'une Vierge miraculeuse enfanterait un fils, restant vierge en concevant et en enfantant;

2° Que ce fils de la Vierge, Emmanuel ou *Dieu avec nous*, serait le Messie libérateur;

3° Que ce fils, *Dieu avec nous*, aurait une humanité absolument de la même nature que la nôtre;

4° Que trois ans ne se seraient pas écoulés depuis l'annonce de ces choses, que la terre des deux rois ennemis, Razin et Phacée, serait dévastée.

Tels étaient les quatre points intelligibles et saisissables dans la prophétie de l'*Almah*, à côté d'autres, entourés de mystère et d'ombre, comme, par exemple, la manière dont la Vierge deviendrait mère, et celle par laquelle Emmanuel serait à la fois Dieu et homme.

Or, c'est afin de garantir, de faire comprendre les quatre points saisissables de l'oracle messianique, et, en même temps, pour fortifier la foi à l'égard des points obscurs, que s'est accomplie, sur l'ordre de Dieu, la prophétie d'action.

En effet :

I. *Le rôle de l'épouse d'Isaïe a été de préparer les esprits, par son enfantement miraculeux, au prodige de la Vierge-Mère.*

Cette épouse sait d'abord et d'avance, par l'inscription sur la tablette, qu'elle sera féconde et deviendra mère; particularité miraculeuse, analogue à celle d'Anne, mère de Samuel, longtemps stérile, et à laquelle le grand prêtre Héli avait annoncé que sa prière étant exaucée[1], elle deviendrait mère.

Elle concevra, non pas après un certain temps, mais immédiatement, à la suite de l'inscription accomplie; autre particularité miraculeuse, analogue à celle de Sara, épouse

1. I *Rois*, I, 17-20.

d'Abraham, à laquelle l'ange du Seigneur avait annoncé que, dans un an, elle serait mère [1].

Enfin l'enfant qu'elle mettra au monde sera un fils, comme l'indiqua le nom de *Maher-Schalal*, inscrit sur la tablette ; dernière particularité miraculeuse, analogue à celle de la Sunamite, à laquelle le prophète Élisée avait annoncé qu'elle enfanterait un fils [2].

Toutes ces particularités, qui ne dépendent en rien de la volonté et de la puissance de l'homme, mais uniquement du vouloir et du pouvoir de Dieu, étaient bien de nature à frapper les esprits et à les préparer à cet autre prodige, plus merveilleux encore, celui de la Vierge-Mère. Il y aura certainement une grande distance entre les deux prodiges. Rien ne peut ressembler à une virginité féconde. Mais s'il est permis de chercher ici-bas quelques légers vestiges d'un tel mystère, rien n'était plus capable de le représenter qu'une femme inspirée de Dieu, qui ne consent à l'usage du mariage que pour obéir à ses ordres ; qui ne pense qu'au Messie en devenant mère ; qui le devient surtout par la foi ; qui n'est occupée que de l'accomplissement de la prophétie qui a annoncé et promis Emmanuel ; qui ne veut avoir un fils que parce qu'il sera son présage et sa figure ; et qui ne considérera dans ce mystérieux enfant que la prédiction des victoires du vrai Libérateur.

C'est à cause de toutes ces particularités merveilleuses que l'épouse d'Isaïe a reçu et porte le nom de prophétesse : « *J'approchai de la prophétesse.* » Ce n'est point parce qu'elle était l'épouse d'un prophète, ainsi que l'ont pensé certains exégètes [3], que la mère de Maher-Schalal porte ce nom. On chercherait en vain dans la Bible une analogie quelconque pour justifier ce sens. La raison de ce titre, c'est que la femme d'Isaïe a, en effet, prophétisé, non par des paroles, mais par

1. *Gen.*, XVIII, 10-14.
2. IV *Rois*, IV, 16-17.
3. Voir Cornel. a Lap., t. XI, p. 211, édit. Vivès.

des œuvres. Elle a prophétisé par un enfantement miraculeux, par un enfantement qui était l'image, bien grossière sans doute, de l'enfantement virginal de la Mère d'Emmanuel [1].

Assurément l'image, nous le répétons, était bien grossière. Mais il ne faut pas oublier que la conduite de Dieu s'accommode toujours aux conditions des temps et des milieux. A l'époque d'Achaz, le peuple juif se faisait une idée imparfaite de la virginité. Cette haute vertu paraissait impraticable et sans valeur. Quoi de mieux alors, pour en esquisser la possibilité et la valeur, que d'entourer la fécondité d'une épouse de circonstances si extraordinaires qu'on fût amené à se dire : Par ce qui vient de s'accomplir, nous comprenons que Dieu, dont la puissance est sans limites, fasse enfanter miraculeusement non seulement une épouse, mais même une vierge. Au reste, si on y prend garde, ce qui s'est produit de merveilleux, au temps d'Achaz, dans l'enfantement de l'épouse d'Isaïe, afin de faire comprendre la Vierge-Mère prophétisée, se reproduira plus tard, lorsque cette Vierge elle-même devra concevoir et enfanter l'Emmanuel. Alors une autre femme mariée, Élisabeth, épouse de Zacharie, concevra et enfantera miraculeusement, après une longue stérilité et dans un âge avancé, pour être également une preuve de la conception et de l'enfantement de la Vierge. L'ange de l'Annonciation dira : « *Voilà qu'Élisabeth votre parente a conçu, elle aussi, un fils dans sa vieillesse, et ce mois est le sixième pour celle qu'on appelle stérile. Car rien n'est impossible à Dieu* [2]. » Et c'est ainsi que le grand prodige de la Vierge-Mère se trouvera accompagné, et dans son annonce, au temps d'Achaz, et dans son accomplissement, huit siècles plus tard, d'un miracle du même genre, celui d'une épouse devenue féconde par la vertu d'en-Haut, pour prouver et faire comprendre que *rien n'est impossible à Dieu.*

1. Le Hir, *Études bibliques*, t. I, p. 78.
2. *Luc*, I, 36-37.

II. *Le rôle de Maher-Schalal-Chasch-baz a été de figurer, par son nom symbolique, le Messie Emmanuel, triomphateur de tous ses ennemis.*

Le moment est venu d'interpréter le nom mystérieux inscrit d'avance sur la tablette et imposé ensuite au fils d'Isaïe et de la prophétesse, le nom de *Maher-Schalal-Chasch-baz.*

1° Au point de vue grammatical, ce nom est composé d'abord d'un impératif (*maher*) et d'un substantif (*schalal*), qui signifient : *Hâte dépouilles* ; puis d'un infinitif ayant le sens d'un impératif (*chasch*) et d'un second substantif (*baz*), qui signifient : *Accélère butin.* Le nom hébreu, pris dans son entier, doit donc être traduit par : *Hâte dépouilles, accélère butin.* La version Vulgate, qui porte : « *Accelera spolia detrahere, festina prædari* », est donc d'une rigoureuse exactitude.

De plus, ainsi que l'a remarqué saint Jérôme [1], ces deux verbes à l'impératif ont un sens de supplication. Ce n'est pas un commandement qu'ils expriment, mais une prière.

2° Au point de vue de l'interprétation, on se trouve en présence d'un nom symbolique, comme le marque expressément la liaison qui existe entre le verset 3 et le verset 4, où il est dit que l'enfant doit être appelé de ce nom, parce qu'il est un signe que la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie seront emportées par le roi d'Assyrie. Le nom de cet enfant est donc symbolique en ce qu'il est un présage de l'intervention divine et de la ruine des royaumes de Syrie et d'Israël, ennemis de la Maison de David.

Mais le symbolisme de ce nom porte plus loin, et présage bien davantage. Car de même que la prophétesse préparait et devait faire comprendre, par un enfantement miraculeux, l'enfantement virginal, plus miraculeux encore, de la Vierge-Mère ; de même le fils de cette prophétesse, Maher-Schalal-Chasch-baz, allait annoncer, par son nom symbolique, qu'Emmanuel, le fils de la Vierge, triompherait de tous ses

1. Hiéronym., *Comment. in Isaïe*, h. l.

ennemis. Ce sera pour vaincre et enlever des dépouilles, ainsi que le marquait le nom mystérieux, qu'il y aura dans l'avenir un Emmanuel, c'est-à-dire *Dieu avec nous*. Il délivrera le peuple au milieu duquel il viendra habiter et triomphera de toutes les conjurations.

Le peuple juif ne s'est point trompé sur la portée de ce nom symbolique. Il a parfaitement compris que la mission du Messie, indiquée par le nom mystérieux de l'enfant qui le figurait, serait celle d'un vainqueur, d'un libérateur. En cela il devait se trouver pleinement d'accord avec saint Thomas d'Aquin, qui s'est expliqué ainsi sur le nom de Maher-Schalal : « En disant : *Appelez-le celui qui se hâte de prendre les dépouilles*, on désigne l'ennemi dont il (le Christ) nous a sauvés [1]. » Mais, dominé par des idées d'ambition et de bien-être, le peuple juif exigera que l'action victorieuse et libératrice du Messie ne s'accomplisse que dans la sphère des biens terrestres et charnels. Le Messie, objet de ses rêves, devra être dominateur à la façon des fondateurs d'empires, et au profit d'Israël. Aussi le nom symbolique : « *Hâte dépouilles, accélère butin* » lui deviendra-t-il particulièrement cher et agréable. Ce sera le vrai nom de son Messie, inscrit dans ses espérances, et flottant dans ses rêves, en caractères plus grands que ne l'étaient ceux de la tablette.

Ce sera là son erreur. Car les ennemis qu'Emmanuel viendra vaincre et dépouiller, seront le démon et ses suppôts, le péché et la mort. Aussi saint Thomas, après avoir enseigné, tout comme les docteurs juifs, que le nom de *Maher-Schalal* désigne le Messie libérateur, ajoute-t-il, à l'encontre de l'erreur de la Synagogue : « Car il nous a délivrés du démon, dont il a arraché les dépouilles, d'après ces paroles, de saint Paul : *Ayant dépouillé les principautés et les puissances, il les a livrées en spectacle avec confiance* [2]. » Les âmes,

1. S. Thomas, P. 3ª, q. 37, a 2, ad 1.
2. *Coloss.*, II, 15.

voilà les dépouilles qu'Emmanuel viendra arracher au ravisseur, au prince des ténèbres ; les visées de l'enfer, adoptées par les hommes de mal, voilà les conjurations qu'il viendra briser !

Tels sont les horizons pleins de grandeur et d'espérance que le fils de la prophétesse avait le rôle de faire pressentir. C'était, dans sa personne, le Messie victorieux et libérateur qui était comme esquissé. Et parce que l'avènement de ce Messie, Emmanuel, devait être si profitable, voilà pourquoi le nom de *Maher-Schalal-Chasch-baz*, l'enfant qui le figurait, s'est trouvé exprimé, ainsi que nous l'avons observé à la suite de saint Jérôme, sous la forme d'un impératif de supplication : *Hâte dépouilles, Accélère butin !*[1].

III. *Le rôle de Maher-Schalal a été encore d'établir que l'humanité d'Emmanuel, Dieu avec nous, serait de la même nature que la nôtre.*

Le troisième point de l'oracle messianique, intelligible et saisissable, avait été celui-ci : Que le Fils de la Vierge, tout en étant *Dieu avec nous*, ne laisserait pas que d'avoir une humanité absolument de la même nature que la nôtre. Or ce troisième point, d'une souveraine importance, allait être également confirmé par la prophétie d'action.

C'est saint Paul qui a fait remarquer et ressortir ce côté providentiel de la prophétie.

Citant, en effet, cette parole d'Isaïe relative à Maher-Schalal et à Schèar-Jasub : « *Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés pour être des signes en Israël* [2] », saint Paul ajoute : « *Parce que, donc, les enfants étaient d'une nature composée de chair et de sang, il* (le Christ) *a aussi lui-même participé à*

1. « Quid est autem illud quod scribitur humano stylo? Ut puer natus velociter spolia detrahat, et cito prædetur, hoc est, ne ultra patiatur regnare diabolum : nec mittat angelos nec prophetas ; sed ad salvandos suos ipse descendat. » (Hieronym., *in Isa.*, VIII.)

2. *Isa.*, VIII, 18.

cette même nature[1] ». Il résulte clairement de ce raisonnement de saint Paul que le rôle de Maher-Schalal et de Schèar-Jasub, son frère, était aussi d'annoncer et d'établir ce que serait cette humanité qu'Emmanuel, fils de la Vierge, devait, d'après l'oracle messianique, posséder conjointement avec sa divinité.

Or, pour démontrer que cette humanité d'Emmanuel a été absolument de la même nature que la nôtre, l'Apôtre s'appuie sur ce fait connu de tous et qu'il met en relief : « *Parce que les enfants étaient d'une nature composée de chair et de sang* » ; ce qui l'autorise ensuite à conclure : « *Donc le Christ a aussi lui-même participé à cette même nature.* »

Mais qu'est-ce qui a fourni à l'Apôtre le principe d'où découlera sa conclusion, c'est-à-dire la certitude que Maher-Schalal etson frère *étaient d'une nature composée de chair et de sang*, en d'autres termes, qu'ils étaient, l'un et l'autre, d'une nature absolument humaine ? C'est le début de cette prophétie d'action, où il a été marqué qu'Isaïe *s'approche de la prophétesse, et qu'elle conçut.* Il est aisé maintenant de comprendre pourquoi la conception de Maher-Schalal a été mentionnée et même décrite en termes si découverts, que quelques esprits, oublieux des exactitudes rigoureuses, qui sont l'un des caractères de la Bible, en ont éprouvé un certain étonnement. Si la conception de Maher-Schalal a été décrite de la sorte, c'est que ce fils d'Isaïe était destiné à marquer par sa propre nature ce que serait, un jour, celle du Fils de la Vierge ; et que, dans ce but, il fallait qu'il fût bien constaté que la nature de Maher-Schalal était une nature pleinement humaine, c'est-à-dire issue de la chair et du sang.

Cette particularité de la prophétie d'action offrira, dans l'avenir, un argument contre l'erreur si pernicieuse des

1. *Hébr.*, II, 13-14. Saint Paul, en citant ces paroles prononcées par Isaïe, les places sur les lèvres de J.-C. et les fait siennes. Elles lui conviennent, en effet, selon le sens mystique, Isaïe ayant été la figure du Messie, comme les prophètes l'étaient souvent. Mais, selon le sens littéral, ces paroles ont été d'abord le langage d'Isaïe.

Docètes et des Gnostiques, qui nieront la réalité de la nature humaine dans la personne du Christ. Les premiers prétendront que le Sauveur avait simplement la forme, la figure et l'apparence d'un homme, sans être proprement un homme. Les autres consentiront à lui attribuer un corps, mais un corps céleste et sidéral. Maher-Schalal, fils de la prophétesse et figure du Christ, est d'avancc un témoin qui les réfute.

IV. *Maher-Schalal, érigé en signe de la dévastation prochaine de la Syrie et de la Samarie, confirmait l'annonce du même événement faite dans l'oracle messianique avec la personne d'Emmanuel. Comment l'accomplissement de cet événement devait assurer celui de tous les prodiges prédits par l'oracle messianique.*

Dans l'oracle messianique relatif à Emmanuel, le Seigneur avait fait cette annonce : « *Avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays dont tu crains les deux rois sera dévasté*[1], c'est-à-dire avant deux ou trois ans, le royaume de Syrie et celui d'Israël seront la proie du vengeur que j'enverrai.

Maintenant, dans la prophétie d'action, le Seigneur fait connaître qu'*avant que Maher-Schalal sache dire : « Mon père, ma mère ! on emportera devant le roi d'Assyrie les richesses de Damas et les dépouilles de Samarie*[2] », c'est-à-dire que, dans un an à peine, les dépouilles des deux royaumes seront la possession du roi d'Assyrie, le vengeur de Dieu.

Par ce dernier trait, qui clôturait la prophétie d'action, le Seigneur faisait deux choses :

1° Il confirmait par l'âge de Maher-Schalal la dévastation de la Syrie et de la Samarie, précédemment annoncée à l'aide de l'âge d'Emmanuel. Avant qu'Emmanuel, contemplé comme présent, sache choisir entre le mal physique et le bien physique, c'est-à-dire avant trois ans, cette dévastation sera

1. *Isa.*, VII, 17.
2. *Ibid.*, VIII, 4.

accomplie. Mais, comme garant de cette annonce, faite avec le Messie, qui n'est pas encore né, le Seigneur fait ajouter : « Avant que cet enfant qui va naître, Maher-Schalal, ait appris à prononcer les premiers mots, à dire : Mon père, ma mère ! c'est-à-dire avant douze mois, la dévastation des deux royaumes sera chose faite [1]. »

2° Cependant par cet âge de Maher-Schalal, mis ainsi en évidence, le dessein du Seigneur n'était pas seulement de confirmer la dévastation de la Syrie et de la Samarie, déjà annoncée par l'âge d'Emmanuel. Un autre objectif, plus vaste, devait être atteint. En effet, si avant que Maher-Schalal ait prononcé les noms de père et mère cette dévastation s'est accomplie, selon l'annonce qui en a été faite, il s'ensuivra que tout ce que cet enfant et sa mère ont eu la mission de figurer s'accomplira également dans l'avenir, quelque éloigné qu'il puisse être. L'espérance de ceux qui attendront la Vierge et le véritable Sauveur aura été affermie par l'exactitude d'un accomplissement prochain, basé sur celui qui était la figure d'Emmanuel, le véritable Sauveur.

Il en fut certainement ainsi. Car lorsque cette importante prophétie d'action se fut graduellement et régulièrement accomplie en ses divers aspects, et sous les yeux des deux témoins, le grand prêtre Urie et le prophète Zacharie, qui tenaient au courant le Sacerdoce, la Cour, le peuple mis en éveil ; lorsque, immédiatement après l'inscription tracée sur

1. Nous avons établi, p. 206-207 (aux notes), par des témoignages bibliques et des inscriptions assyriennes, comment cette double dévastation de la Syrie et de la Samarie s'était accomplie par Téglathphalasar II, non seulement quant au fait, mais encore quant à la date. Le rapprochement des deux âges d'Emmanuel et de Maher-Schalal permet de déterminer approximativement la date à laquelle s'est produite cette prophétie d'action. En effet, l'oracle relatif à Emmanuel ayant été prononcé en 741 (avant J.-C.), et la dévastation des deux royaumes de Syrie et de Samarie devant s'accomplir avant qu'Emmanuel ait atteint l'âge de trois ans, c'est-à-dire avant la fin de l'année 739 ; d'autre part, cette même dévastation devant s'accomplir avant que Maher-Schalal ait atteint l'âge d'un an, il s'ensuit que la prophétie d'action, en tenant compte des neuf mois passés par cet enfant dans le sein de sa mère, a dû se produire vers le milieu de l'an 740 (avant J.-C.).

la tablette, on apprit que la prophétesse avait conçu, et, neuf mois après, qu'elle avait enfanté un fils, l'enfant mystérieux que Jésusalem attendait ; lorsque, une semaine après cette naissance, le nom symbolique de *Maher-Schalal-Chasch-baz* eut été solennellement imposé à cet enfant, au milieu d'un grand concours de parents et d'invités, au jour de sa circoncision ; lorsque, un certain nombre de mois écoulés, mais avant que Maher-Schalal eût encore fait entendre ces mots : Mon père ! ma mère ! on apprit que la Syrie et la Samarie avaient été envahies et dévastées par les armées de Téglathphalasar II, ainsi que l'histoire en fait foi, on peut s'imaginer avec quelle promptitude et quelle insistance les âmes croyantes, impressionnées par l'accomplissement précis de tout ce qui avait constitué la prophétie d'action, se sentirent attirées et ramenées vers la prophétie de paroles, vers l'oracle messianique. Ces deux prophéties, en effet, étaient trop parallèles pour ne pas attirer l'attention et provoquer une comparaison : En toutes deux, une femme extraordinaire, et un enfant merveilleux ; en toutes deux, plusieurs termes presque semblables ; en toutes deux, des témoins invoqués : pour l'une, la Maison de David ; pour l'autre, le grand prêtre et un prophète. Tant que vécut la prophétesse, on ne dut jamais la rencontrer sans penser à l'autre femme solennellement annoncée, et qui devrait être plus extraordinaire encore, sans penser à la Vierge-Mère. Tant que vécut Maher-Schalal, dont le nom et le premier âge avaient été pour sa patrie comme l'aurore d'une délivrance inespérée, on ne dut jamais le voir passer sans se rappeler cet autre enfant solennellement promis, et plus merveilleux encore, Emmanuel !

RÉSUMÉ

La première section du livre d'Emmanuel, relative à la conjuration des rois de Syrie et d'Israël contre la Maison de David, est terminée.

Il a été démontré comment, après avoir dénoncé cette conjuration, le Seigneur avait, tout d'abord, annoncé son châtiment : Ceux qui ont projeté d'anéantir la Maison de David seront eux-mêmes frappés, dévastés ; et Israël même, le principal coupable, disparaîtra comme peuple.

Mais le parallélisme, déjà si remarquable, entre le dessein de la conjuration et son châtiment, s'est révélé encore davantage dans l'oracle messianique : A l'opposé du fils de Tabéel, le Seigneur a fait apparaître le Fils de la Vierge. Ce que sera ce Fils de la Vierge, son beau nom d'*Emmanuel* l'a découvert. Mais, pour le rendre encore plus intelligible, un précurseur, Maher-Schalal, a représenté d'avance, dans une prophétie d'action, certains traits d'Emmanuel.

Cependant, la conjuration des rois de Syrie et de Samarie, Razin et Phacée, n'est pas la seule qui mette actuellement en péril la Maison de David. Une autre conjuration, non moins dangereuse, s'est formée secrètement pour s'unir à la première et lui prêter main-forte. Le Seigneur, toujours fidèle aux promesses faites à David, va également la dénoncer ; et, à cette occasion, il fera s'éclaircir encore davantage les horizons messianiques.

DEUXIÈME SECTION

CONJURATION D'UNE PARTIE DES SUJETS D'ACHAZ, DE CONNIVENCE AVEC LES VISÉES DES ROIS DE SAMARIE ET DE SYRIE.

LE MINISTÈRE ET LES TITRES D'EMMANUEL ANNONCÉS EN OPPOSITION AVEC LES PRÉFÉRENCES DES SUJETS COUPABLES.

CHAPITRE PREMIER

LE MILIEU HISTORIQUE. — LE TEXTE D'ISAÏE (VIII, 5-IX, 7.) SA DIVISION.

I

Nous avons laissé Achaz persistant dans son incrédulité et dans un recours coupable auprès de Téglathphalasar II, roi d'Assyrie, nonobstant l'oracle messianique, qui aurait dû le ramener vers l'appui du Seigneur, et une prophétie pleine de menaces, qui aurait dû le faire sortir de son impiété. Mais son cœur s'était endurci.

Quelques mois après cet oracle et ces menaces, s'était produite, à Jérusalem, en faveur des âmes croyantes, la prophétie d'action. Elles y avaient puisé espérance et consolation.

Mais tandis que cette prophétie s'accomplissait, un événement des plus graves allait ajouter au péril qui menaçait l'existence même de la Maison de David. Une conjuration secrète s'était formée à Jérusalem et dans plusieurs villes du royaume de Juda entre une partie des sujets d'Achaz, pour livrer le trône de David au fils de Tabéel. Les visées des deux rois de Syrie et de Samarie avaient trouvé créance auprès de ces sujets rebelles, et ils avaient promis à Razin et à Phacée de leur prêter concours pour accomplir la déchéance et l'extinction de la Maison royale.

Le Seigneur, toujours fidèle aux promesses faites à David, va intervenir une seconde fois, nonobstant l'indignité de son successeur; et c'est encore par la bouche d'Isaïe qu'il va le faire.

II

Et Jéhova me parla encore en ces termes :
Parce que ce peuple dédaigne les eaux de Siloe
Qui coulent doucement,
Et met sa joie dans Razin et dans le fils de Romélie,
Pour cela le Seigneur va faire fondre sur eux
Les eaux du Fleuve, eaux grandes et profondes,
Le roi d'Assyrie et toute son armée :
Il débordera de son lit,
Et se répandra sur toutes ses rives.
Il se précipitera sur Juda, il inondera, il montera,
Il atteindra jusqu'au cou,
Et de ses ailes épandues
Il couvrira toute la face de votre terre, ô Emmanuel.
Agitez-vous, ô peuples, et vous serez défaits.
Écoutez tous, lieux reculés de la terre,
Ceignez-vous pour le combat, et vous serez défaits,
Formez des desseins, ils seront ruinés ;
Arrêtez des plans, ils ne s'exécuteront point,
Parce que Dieu est avec nous.
Car voici ce que Jéhova m'a dit dans la puissance de sa droite:
Et il m'a détourné de suivre la voie de ce peuple, en me disant :
Ne participez pas à la conjuration,
A tout ce que ce peuple médite de conjuration ;
Ne craignez point ses menaces,
N'en soyez pas troublés.
Jéhova, le Dieu des armées, c'est lui seul qu'il faut révérer.
Lui seul qu'il faut craindre et redouter.
Et il sera pour vous un asile sacré,
Mais une pierre d'achoppement et de scandale
Pour les deux maisons d'Israël,
Un piège et un filet
Pour les habitants de Jérusalem.

Plusieurs heurteront contre cette pierre,
Et ils tomberont et seront brisés ;
Ils tomberont dans le filet et y seront pris.
Enveloppe cet oracle,
Scelle cette révélation en faveur de mes disciples.
Oui, j'espère en Jéhova
Qui détourne son visage de la maison de Jacob,
Et je mets en lui ma confiance.
Me voici avec les enfants que Jéhova m'a donnés,
Pour être des signes et des pronostics en Israël,
De la part de Jéhova, le Dieu des armées,
Qui habite sur la montagne de Sion.
Et quand on vous dira :
Consultez les nécromanciens et les devins,
Qui parlent d'une voix rauque et sourde,
(Répondez) : Un peuple ne consultera-t-il pas son Dieu ?
Faut-il sur les vivants interroger les morts ?
Interrogez la Loi, et l'oracle !
Si l'on ne parle pas ainsi,
La lumière du matin ne luira point pour le peuple.
Il errera dans la terre, tourmenté et pressé par la faim.
Dans l'excès de sa faim, il s'emportera
Et maudira son roi et son Dieu.
Il lèvera ses regards au ciel,
Il les abaissera vers la terre,
Partout la tribulation et les ténèbres,
Un vertige d'angoisses, et une nuit de tempêtes.
(VIII, 5-22.)
Non, il n'y a plus de ténèbres sur la terre oppressée.
Si les premiers temps ont couvert d'ignominie
La terre de Zabulon et le pays de Nephtali,
Les derniers temps les couvriront de gloire ;
Ces lieux situés le long de la mer, au delà du Jourdain,
La Galilée des nations.
Le peuple qui marchait dans les ténèbres

A vu une grande lumière.
Ceux qui habitaient les ombres de la mort
Ont vu briller l'éclat d'un beau jour.
(O Dieu), vous avez multiplié votre peuple,
Vous avez mis le comble à sa joie.
Ils se réjouissent devant vous,
Comme on se réjouit dans la moisson,
Comme on se réjouit au partage du butin.
Car vous avez brisé le joug qui pesait sur lui,
La verge qui frappait ses épaules,
Le bâton de son oppresseur,
Comme à la journée de Madian.
Toute chaussure qu'on porte dans la mêlée,
Et tout vêtement guerrier teint de sang,
Sont brûlés,
Et deviennent la proie des flammes.
Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné ;
La marque de sa principauté est sur son épaule ;
Et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort,
Le Père de l'éternité, le Prince de la paix,
Pour étendre l'autorité,
Et maintenir une paix éternelle sur le trône de David
Et dans son royaume ;
Pour l'établir et l'affermir par l'équité et la justice,
Depuis ces temps jusqu'à jamais :
Le zèle de Jéhova, le Dieu des armées, fera cette œuvre.
(IX, 1-7.)

III

Les prophéties émises à l'occasion de la deuxième conjuration, et renfermées dans ce texte, se distinguent facilement, indiquées qu'elles sont, d'une part, par cette formule : « *Et Jéhova me parla encore en ces termes* » (VIII, 5) ; d'autre part,

par ces mots qui dénotent un changement de matière : « *Non, il n'y a plus de ténèbres sur la terre oppressée* » (IX, 1). Elles sont donc au nombre de deux.

En voici l'objet :

1re prophétie : DÉNONCIATION DE LA CONJURATION. — Les eaux de Siloé, gracieux emblème de la Maison de David, ont été rejetées, et l'on pactise avec les visées des rois de Syrie et d'Israël (VIII, 5-6). — ANNONCE DU CHÂTIMENT : Il sera accompli par l'inondation du grand Fleuve ou l'invasion du roi d'Assyrie (7, 8). — Cette conjuration et ce châtiment, préludes d'une autre conjuration plus coupable, celle de tout le peuple juif contre le Christ (9-18), et d'un châtiment plus terrible, celui du rejet et de la dispersion de ce peuple (19-22).

2e prophétie : L'ORACLE MESSIANIQUE. — La mer de Galilée et la lumière qui éclate sur ses rivages ou le ministère libérateur d'Emmanuel (IX, 1-5). — Les titres d'Emmanuel (6). — Le trône de David occupé et affermi par Emmanuel (7).

Ces prophéties datent très probablement de la même année que la prophétie d'action, c'est-à-dire de l'année 740 av. J.-C.

D'une part, en effet, elles supposent les revers sanglants qui ont amoindri Achaz aux yeux d'une partie de ses sujets et les ont portés à nouer des relations coupables avec les rois de Syrie et de Samarie ; et, d'autre part, ces deux rois confédérés n'ont pas encore vu leurs États ravagés par Téglathphalasar II. Elles succèdent donc à la prophétie d'action, comme l'indique également l'ordre du texte biblique, et dans la même année.

CHAPITRE II

DÉNONCIATION DE LA CONJURATION. SA CULPABILITÉ.

I. Qui étaient les conjurés. — II. Prétextesallégués. — III. Leur insuffisance et culpabilité des conjurés. — IV. Aux divers chefs de culpabilité s'ajoutait cette faute capitale qu'en renonçant à la Maison de David, les sujets d'Achaz renonçaient implicitement au Messie. — V. Motif qui a porté le prophète à dénoncer si brièvement cette deuxième conjuration.

I

La dénonciation de cette deuxième conjuration est faite d'une manière brève, car elle se borne aux termes suivants :

Parce que ce peuple dédaigne les eaux de Siloé qui coulent doucement

Et met sa joie dans Razin et dans le fils de Romélie.

Il sera expliqué dans le chapitre suivant pourquoi la Maison de David est comparée aux eaux de Siloé. Actuellement ce qu'il importe de déterminer, ce sont les membres de la conjuration, ceux qui mettent leur joie dans Razin et le fils de Romélie.

Plusieurs exégètes, tels que saint Jérôme, saint Thomas, ont cru qu'il s'agissait des Dix Tribus, qui, dès le schisme de Jéroboam, s'étaient séparées avec éclat de la Maison de David, et s'applaudissaient actuellement de l'alliance qui réunissait les deux rois Razin et Phacée contre Jérusalem.

Mais saint Cyrille, Procope, Forerius, Cornelius a Lapide, Le Hir et autres, pensent, avec plus de raison, que ceux qui mettaient leur joie dans Razin et le fils de Romélie étaient une partie du peuple de Juda, sujets d'Achaz secrètement

révoltés, et devenus favorables aux projets des rois de Syrie et d'Israël contre la Maison de David.

Bien qu'on puisse admettre, avec saint Jérôme et saint Thomas, que les Dix Tribus schismatiques du royaume d'Israël voyaient avec satisfaction les revers de la Maison de David et applaudissaient aux succès de Razin et du fils de Romélie, néanmoins c'est, pensons-nous, une conspiration des propres sujets d'Achaz qui est, ici, l'objectif du prophète et le sujet de sa dénonciation. Ceux qui méprisent les eaux de Siloé sont des sujets conspirateurs.

Le contexte l'établit d'une manière péremptoire. En effet, le châtiment infligé indiquera quels sont les coupables. Or sur qui le contexte fait-il s'appesantir le châtiment ? Sur la terre d'Emmanuel. C'est sur elle que l'inondation du grand Fleuve vengeur étendra ses ravages :

Il couvrira toute la face de votre terre, ô Emmanuel.

Mais quelle est la terre d'Emmanuel ? La Judée. C'est donc en Judée que se trouvent les coupables, les conspirateurs, ceux qui veulent rejeter la Maison de David. Assurément toute la Palestine, à l'origine de l'établissement du peuple hébreu sur son territoire, était devenue la terre de Jéhova ; mais, depuis le schisme des Dix Tribus, cette dénomination se trouvait réservée aux deux tribus demeurées fidèles, Juda et Benjamin ; et c'est parmi elles que se trouvent actuellement les conjurés.

Un autre aspect du contexte nous donne encore raison, c'est l'expression : *ce peuple :*

Parce que ce peuple dédaigne les eaux de Siloé.

Au milieu de quel peuple le prophète parle-t-il actuellement ? Au milieu du peuple de Judée. C'est donc lui qu'il désigne et non celui des Dix Tribus. Cette expression reviendra encore aux versets 11 et 12, et toujours elle se rapportera

aux habitants de la Judée. Cela est si vrai que, lorsque Isaïe, entraîné par l'Esprit de Dieu, passera de la conjuration actuelle des traîtres de Juda à la conjuration plus vaste de toute la nation juive contre le Christ, alors il nommera expressément, au verset 14, *les deux maisons d'Israël.*

Enfin le mot *dédaigne* du texte ne peut encore désigner que la tribu de Juda :

Parce que ce peuple dédaigne les eaux de Siloé.

Une telle expression serait trop faible à l'égard des Dix Tribus et de leur roi Phacée qui ne pensaient à rien moins qu'à détruire la Maison de David. Elle convient au contraire d'une manière parfaite à des sujets ingrats et rebelles, oublieux de leurs devoirs et des bienfaits dont ils étaient redevables à la Maison de David.

Les conjurés sont donc dans la tribu de Juda.

II

Mais quels pouvaient être leurs prétextes ?

Le langage d'Isaïe permet de les découvrir.

C'étaient d'abord les revers d'Achaz. Depuis le commencement de son règne, les malheurs publics avaient été continuels : revers sanglants, invasions de tous côtés. De la part du roi, ni sagesse, ni valeur.

Au contraire, chez les Dix Tribus, des chefs aguerris, heureux et vaillants. Tandis que le royaume de Juda, sous le successeur dégénéré de David, était devenu faible et chancelant, sans éclat et sans majesté, semblable à un ruisseau sans réputation et sans nom : les royaumes d'Israël et de Syrie avaient prospéré, semblables à des fleuves qui roulent majestueusement leurs eaux, portant l'abondance dans les pays qu'ils traversent. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas accepter le roi qu'ils ont résolu de placer à la tête de la tribu de

Juda ? Avec lui, c'est l'espérance d'une protection doublement puissante et qui, du fils de Tabéel, s'étendra à tous ses nouveaux sujets.

La mauvaise conduite d'Achaz, son impiété, ses violences ajoutaient encore à ces prétextes, augmentant le mépris qu'on portait à sa personne. Alors que les bons gémissent et demandent au Ciel de changer en bien le cœur de ceux qui les gouvernent, les pervers, implacables dans leurs ressentiments, ont vite ajouté la conspiration au dégoût.

Quant aux promesses faites à la Maison de David, elles ne les touchaient plus, les tenant comme suspectes ou incertaines. L'annonce de la dévastation prochaine de la Samarie et de la Syrie, faite, à double reprise, par Isaïe, à l'occasion d'Emmanuel et de Maher-Schalal, les avait trouvés indifférents ou incrédules. Ce qui les avait frappés, c'était plutôt le retour des deux cent mille captifs, remis en liberté par Phacée sur l'intervention et les conseils du prophète Obed ; mais ce retour providentiel, loin de l'attribuer à la protection du Seigneur et à l'intervention de son prophète, ils l'avaient mis sur le compte de la générosité et des bonnes dispositions de Phacée, le roi d'Israël. Un adversaire si magnanime n'était-il pas plutôt un ami ? Pourquoi donc ne pas s'empresser d'accepter de sa main et de celle de Razin, le roi de Syrie, son allié, le fils de Tabéel, qu'ils regardent, l'un et l'autre, comme très digne de régner désormais à Jérusalem ?

III

Il n'y avait là que prétextes de mauvais aloi qui, loin d'excuser, ne faisaient qu'augmenter la culpabilité de la conjuration.

Assurément le roi Achaz était digne de reproches, ayant déserté les voies de Dieu et compromis l'existence même du

royaume de David ; mais il était son successeur, souverain légitime, représentant de Jéhova dans l'ordre temporel.

Chez le peuple juif, en effet, l'autorité royale vient non seulement de Dieu, mais le vrai roi est Jéhova lui-même ; les rois ne sont que ses lieutenants, des vice-rois, et il n'appartient qu'à lui seul de les déposer. C'est le régime de la théocratie. Jéhova ne se contente pas d'être le Dieu de son peuple, il veut en être le chef immédiat et le roi effectif[1] ; et sa royauté, il l'exercera jusqu'au bout. C'est lui qui choisit Saül et le rejette, parce qu'il a cessé d'être l'instrument docile de ses volontés ; lui qui choisit David et ses descendants. Il s'ensuit que, tant que le Seigneur n'avait pas prononcé lui-même la déchéance de son vice-roi, il était du devoir des sujets d'Achaz de lui demeurer fidèles, quelque nombreux et puissants que pussent être leurs griefs.

Mais les machinations secrètes des conspirateurs allaient non seulement contre le droit de Jéhova, elles constituaient encore un événement inouï, absolument insolite, contraire à tout le passé historique de la tribu de Juda, chez laquelle la fidélité aux successeurs de David avait été jusqu'alors traditionnelle.

Il y a, en effet, cela de très remarquable dans l'histoire du peuple juif, que, tandis que la révolte a été comme habituelle parmi les Dix Tribus schismatiques, devenues le royaume d'Israël, la fidélité à l'égard de la Maison de David ne s'est jamais démentie au sein de la tribu de Juda, sauf durant l'heure passagère que nous constatons.

En Israël, ce ne sont que conspirations pour ainsi dire périodiques. A l'heure où Isaïe fait entendre sa parole prophétique, huit tentatives de nouvelles dynasties se sont déjà produites dans le royaume d'Israël. Phacée a été l'auteur de la huitième, en assassinant le roi Phacéïa ; et lorsque lui-même tombera

1. *Exod.*, XIX. — *Deutér.*, XXXIII, 5. — I *Rois*, VIII, 7; XII, 12.

sous le fer d'Osée, le dernier roi, Israël, aura compté neuf révolutions, neuf renversements de trônes [1].

Au contraire, fidélité ininterrompue dans la tribu de Juda. Deux exemples remarquables avant le règne d'Achaz : Lorsque le roi Joas, oublieux des grands services qu'il avait reçus du grand prêtre Joïada, fit tuer Zacharie, son fils, celui-ci, fidèle jusque dans la mort au respect dû à son souverain, se borna à dire : « *Dieu le voit et il en fera justice* [2]. » — Lorsque le roi Ozias, enflé d'orgueil, fut frappé de lèpre, pour avoir voulu offrir de l'encens sur l'autel du Seigneur, il demeura roi dans une maison séparée [3], Joathan, son fils, qui rendait la justice en son nom, le pontife Azarias et tout le peuple de Juda, ne se reconnaissant pas le droit de disposer de l'autorité souveraine. Plus tard le roi le plus impie et le plus cruel, Manassès, ne verra pas la moindre révolte, et lorsque la vengeance divine l'aura rendu captif, durant des années, à Babylone, il ne sera pas remplacé à Jérusalem. Son trône sera considéré comme toujours occupé ; le grand prêtre gouvernera en son nom, et Manassès, devenu pénitent et rendu à la liberté, remontera sur son trône, environné du respect et de la fidélité de tous [4].

Rapprochée de tous ces exemples, la conjuration ourdie contre Achaz par une partie de ses sujets était donc vraiment chose insolite ; et l'on n'est plus étonné de voir Isaïe s'avancer au nom du Seigneur, pour la dénoncer et la flétrir.

1. Voici les divers rois qui ont monté sur le trône d'Israël par la révolte : Jéroboam (an. 975 av. J.-C.); Baasa (953); Zambi (928); Amri (928); Jéhu (884); Sellum (771); Manaham (771); Phacée (758); Osée (729).
2. II *Paral.*, XXIV. 22.
3. *Ibid.*, XXVI, 16-23.
4. *Ibid.*, XXXIII, 1-20.

IV

Ce qui ajoutait à la culpabilité des conjurés, c'est qu'en méditant de se débarrasser de la Maison de David pour aller au fils de Tabéel, ils renonçaient implicitement au Messie, annoncé comme devant sortir de cette Maison dont ils ne voulaient plus.

Là encore des pensées de foi auraient dû l'emporter sur des griefs même fondés sur de graves et réels motifs. Si peu digne, en effet, que fût la personne d'Achaz, il n'en était pas moins l'un des ascendants du Messie. En lui se continuait la promesse faite à David : « *Je mettrai sur votre trône, après vous, votre fils qui sortira de vous... J'établirai à jamais le trône de son royaume* [1]. » En vue de cet avenir et des bienfaits dont le Messie sera le dispensateur, il y avait obligation, au milieu même des scandales et des revers d'Achaz, de supporter ces épreuves avec patience. Un temps ne viendra-t-il pas où, de cette Maison dont Achaz est le continuateur, sortira un rejeton béni qui réparera tous ces revers et fera disparaître tous ces scandales ? Patience donc et espérance, dans un attachement inviolable à la dynastie de David ! Voilà ce que commandait la foi et ce dont les monarchies chrétiennes donneront l'exemple au moyen âge. « Le peuple pardonnait des fautes au prince, comme l'enfant pardonne des faiblesses à son père ; il compatissait au levain de l'humanité demeuré en lui aussi bien que dans le dernier des mortels. Ils croyaient l'un à l'autre ; ils s'étaient donné la main, non pour un jour, mais devant Dieu et pour tous les siècles, au nom des morts et des vivants, au nom des ancêtres et de la postérité [2]. » Mais, quand de cette postérité doit sortir le Rédempteur, la fidélité n'est-elle pas

1. II *Rois*, VII, 12-13.
2. Lacordaire, *35e conférence* : De l'influence de la société catholique sur la société naturelle quant à l'autorité.

deux fois sacrée, deux fois obligatoire ! Une partie des sujets d'Achaz ne l'avait pas compris. En se joignant au projet des rois de Syrie et d'Israël par rapport au fils de Tabéel, ils renouvelaient et commettaient le même péché qui avait été celui des Dix Tribus, lorsqu'elles s'étaient constituées en royaume schismatique, en proférant ce cri : « *Qu'avons-nous de commun avec David? Et quel bien pouvons-nous attendre du fils d'Isaï?* [1] » Le bien que vous pouvez et devez en attendre, coupables et imprudents déserteurs, c'est le Messie ! En renonçant à la Maison de David, en déclarant hautement que vous ne voulez plus rien avoir de commun avec elle, vous renoncez à l'espérance du Messie, dont la promesse est attachée à cette Maison. En abandonnant votre roi légitime, vous renoncez implicitement aux bienfaits de son descendant !

Le projet des conjurés était donc non seulement un crime de rébellion, qu'aucun prétexte ne pouvait couvrir; car les fautes d'un souverain légitime ne peuvent jamais autoriser ses sujets à secouer le joug de l'obéissance : ce projet était encore une désertion de la foi, le Messie étant implicitement rejeté par eux. C'est ce que la sagacité du savant interprète Théodoret a parfaitement constaté : « Le prophète appelle les eaux de Siloé non l'impie Achaz, mais le Roi qui était caché en lui, et qui avait été appelé Emmanuel [2]. »

V

Tout ce qui vient d'être développé dans ce chapitre n'est que l'explication de ce court passage d'Isaïe :

Parce que ce peuple dédaigne les eaux de Siloé
Qui coulent doucement,
Et met sa joie dans Razin et dans le fils de Romélie...

1. III *Rois*, XII, 16.
2. « Aquam vero Siloam appelat non Achaz praevaricatorem, sed latentem in eo Regem qui appellatus est Emmanuel. » (Théodoret, *in Isa.*, VIII, 6.)

Il y a donc lieu de se demander maintenant pour quelle raison le prophète se montre si bref dans la dénonciation de cette deuxième conjuration, alors qu'il était entré dans des détails à propos de la première, et qu'il décrira longuement la troisième, celle du roi d'Assyrie, Sennachérib.

La raison nous paraît être que cette conjuration des sujets d'Achaz était une conjuration secrète, tramée dans l'ombre. Tandis que celle des rois de Syrie et d'Israël était devenue publique, et que celle de Sennachérib sera également ouverte, les conjurés de Juda complotent en se cachant, à voix basse et brève. Le prophète inspiré les imite. En peu de paroles, il les dénonce ; à son tour il est bref, comme le jugement de Dieu.

Mais si la dénonciation a été brève, le châtiment sera annoncé longuement.

CHAPITRE III

POURQUOI LA MAISON DE DAVID A ÉTÉ COMPARÉE AU COURS TRANQUILLE DES EAUX DE SILOÉ.

I. Ce qu'était la source de Siloé au temps du roi Achaz; ce qu'elle devint sous le règne de son fils Ézéchias; ce qu'elle est aujourd'hui. — II. Ses caractères hydrologiques. — III. La Maison de David justement comparée à la tranquillité et à la fécondité de ses eaux. — IV. Ses caractères merveilleux. — V. Aussi figurait-elle non seulement la Maison de David, mais encore le Messie lui-même. — IV. En reprochant aux conjurés leur dédain des eaux de Siloé, Isaïe dénonçait donc une double infidélité : une infidélité nationale et une infidélité religieuse.

I

Avant de faire connaître et d'étudier le châtiment prononcé contre cette deuxième conjuration, il nous paraît utile d'expliquer pourquoi la Maison de David vient d'être comparée par Isaïe aux eaux de la fontaine de Siloé. C'est à dessein que cette explication à été réservée, soit parce qu'elle aurait nui à la trame du précédent chapitre, soit parce qu'elle mérite d'être mise en relief et présentée à part.

La seule source proprement dite que possédait Jérusalem est celle qu'on appelle aujourd'hui *Fontaine de la Vierge* et qui porte plus loin, dans son cours, le nom de *Fontaine de Siloé*[1]. On peut lui appliquer ce beau texte des psaumes : « *Un fleuve réjouit la cité de Dieu par ses flots abondants*[2]. »

Les habitants de la ville ne pouvaient compter que sur cette source et sur l'eau du ciel[3]. La fontaine de Rogel ou le *Bir-*

1. La source de Siloé n'est qu'un écoulement de la Fontaine de la Vierge. (V. Guérin, *La Terre Sainte*, p. 46.)

2. *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei.* (*Ps.* XLV, 5.)

3. Pour alimenter une ville aussi peuplée que l'était Jérusalem, surtout aux fêtes de Pâque, de Pentecôte et des Tabernacles, et chez laquelle les ablutions

Ayoub (puits de Job), située au confluent des deux vallées du Cédron et de la Géhenne, est plutôt un puits. Tacite, dans sa description de la Ville sainte, fait mention de cette unique source de Siloé, qu'il appelle « une source d'eau perpétuelle [1] ».

La source de la *Fontaine de la Vierge-Siloé* sort à l'est de Jérusalem, des pentes de la colline d'Ophel (*Élevé*), qui se prolonge au sud de la montagne de Moriah, entre les deux vallées du Cédron et de Tyropœon (*vallée des fromagers*). L'historien Josèphe note, à propos du sacre de Salomon, qu'elle était située *hors de la ville*, c'est-à-dire hors des murailles, mais assez voisine pour qu'on pût la défendre facilement contre des assiégeants. (Josèphe, *Antiq.*, liv. VII, ch. XIV, n° 5.)

Au temps de la nationalité juive, c'est-à-dire avant le christianisme, la Fontaine de la Vierge portait un autre nom ou plutôt différents noms. Son nom principal était celui de *source de Gihon* πηγή Γηών (*Antiq.*, loc. cit.), du mot hébreu *gîah*, jaillir, et elle l'avait communiqué à la partie de la vallée du Cédron qui l'avoisinait. « Jusqu'à présent, le mystère de l'origine de ses eaux n'a été découvert par personne. Sourdent-elles du sol près de l'endroit même où l'on va les puiser ? ou, au contraire, proviennent-elles de plus loin et de plus haut ? c'est ce que l'on ignore encore. Toujours est-il que cette source, qui primitivement devait se déverser dans le torrent de Cédron, communique, au moyen d'un aqueduc souterrain entièrement creusé dans le roc, avec la piscine de Siloé, qui en est éloignée vers le sud-ouest, et à un niveau un peu inférieur, d'une dis-

commandées par la loi mosaïque étaient si fréquentes, il fallut songer à capter des sources assez éloignées et à en conduire l'eau vive jusque dans la ville. De là, les aqueducs des Etangs de Salomon ; l'aqueduc de l'Aïn-Mogâret ; l'aqueduc de la piscine d'Ézéchias ; l'aqueduc de l'Aïn-Aroub ou de Ponce-Pilate ; l'aqueduc voisin du Bir-Ayoub, construits à diverses époques. (Voir *Dictionnaire de la Bible*, par F. Vigouroux, mot *Aqueduc*, fasc. III, p. 798-807.) — De là aussi les nombreuses citernes et piscines creusées soit dans les maisons, soit autour de la ville, et dans lesquelles la pluie qui tombe en grande quantité durant les mois d'hiver était précieusement recueillie.

1. « Fons perennis aquæ, et piscinæ citernæque servandis imbribus. » (Tacite, *Hist.*, V. XII.)

tance d'environ quatre cents mètres [1]. » Il est à remarquer que ce nom de *Gihon*, porté antérieurement par la *Fontaine de la Vierge*, est le même que celui d'un des quatre fleuves du Paradis terrestre.

Un deuxième nom porté par la *Fontaine de la Vierge*, au temps de la nationalité juive, était celui de *Fontaine du Dragon*. Néhémie en parle dans la description de son itinéraire autour de Jérusalem : « *Je sortis la nuit par la porte de la Vallée, je vins devant la Fontaine du Dragon et à la porte du*

1. V. Guérin, *La Terre Sainte*, p. 24-25. — Les opinions ont été longtemps très diverses sur la situation de la fontaine de Gihon. De Saulcy, Barclay, etc., l'ont placée au nord de la porte de Damas ; Tholuck, Robinson, Thomson, Tobler, etc., près du *Birket Mamilla*. Cette seconde opinion est aussi celle de notre savant ami, M. l'abbé Fillion, dans son commentaire du III[e] livre des Rois, I, 32-35 : « *In Gihon*, localité des environ de Jérusalem, que plusieurs interprètes ou palestinologues contemporains placent à l'est ou au sud-est de la ville, du côté de Siloé ; nous préférons le sentiment traditionnel, d'après lequel Gihon était, au contraire, à l'ouest de Jérusalem, en face de la porte actuelle de Jaffa, non loin du Birket-Mamilla... Ceux qui placent l'étang de Gihon au nord-ouest de Jérusalem, ou au sud-est, ont contre eux un passage formel de la Bible (II *Par.*, XXXII, 30), où il est clairement affirmé que « Ezechias... obturavit superiorem fontem aquarum Gihon, et avertit eas subter ad occidentem urbis David. » (*Essais d'exégèse*, p. 2.)

Nous croyons, en vertu des preuves suivantes, que Gihon était au sud-est de Jérusalem, et doit être identifiée avec la *Fontaine* actuelle *de la Vierge* : 1° Le texte allégué des Paralipomènes porte, d'après l'hébreu : « Et direxit eas (aquas) subter ad occidentem urbis David. » Ce qui signifie, non pas que la source était située à l'occident de la ville de David, mais que ses eaux furent dirigées par Ézéchias vers l'occident de cette ville. Le canal souterrain, découvert en 1880, en est la preuve. Il part de l'est pour se diriger d'abord vers l'ouest, se prolonge ensuite vers le sud, pour reprendre encore, du côté de la cité de David, la direction de l'est à l'ouest. (Voir dans Vigouroux, *Dict. de la Bible*, mot *Aqueduc*, pag. 803, le *Tracé de l'aqueduc de Siloé*.)— 2° Le récit du III[e] livre des Rois (chap. I), où il est parlé pour la première fois de Gihon, établit d'une manière péremptoire que cette source doit être identifiée avec celle qu'on appelle aujourd'hui Fontaine de la Vierge. En effet, ce chapitre rapporte qu'Adonias, l'un des fils de David, voulant se faire couronner roi du vivant de son père, assembla ses partisans près de la fontaine de Rogel ou puits de Job (v. 9). Mais, à cette nouvelle, David ordonna au grand prêtre Sadoc de conduire Salomon à Gihon et de le sacrer là comme roi d'Israël. « Et le grand prêtre Sadoc prit du tabernacle une corne pleine d'huile, et sacra Salomon. Ils sonnèrent de la trompette et tout le peuple cria : « Vive le roi Salomon » (v. 39). Or qu'ajoute le v. 41 : « *Adonias et tous ceux qu'il avait invités entendirent ce bruit, et Joab ayant reconnu le son de la trompette, dit : Que signifient ces cris et ce tumulte de la ville?* » Ainsi les cris poussés à Gihon sont entendus jusqu'au puits de Ro-

Fumier; et je considérais les murs en ruines de Jérusalem, et ses portes consumées par le feu. Je passai de là à la porte de la Fontaine et à l'aqueduc du roi [1]. » Victor Guérin n'hésite pas à identifier cette fontaine du Dragon avec la fontaine actuelle de la Vierge : « Au pied de la colline d'Ophel, coule la source dite de la Vierge, et désignée dans le second livre d'Esdras sous le nom de source du Dragon... Les sources obstruées (par Ézéchias), en dehors de la ville, doivent être celles du Dragon, actuellement de la Vierge, celle de Siloé, qui n'est qu'un écoulement de la précédente [2]. » C'est également l'opinion du frère Liévin de Hamme : « Néhémie, racontant la visite nocturne qu'il fit pour considérer les murailles de la Ville sainte qui avaient été abattues, l'appelle source du Dragon [3]. » Mgr Mislin exprime le même sentiment [4].

gel. En eût-il été ainsi, si la fontaine de Gihon existait à l'ouest de Jérusalem, près de la porte de Jaffa ? Assurément non. Au contraire, en identifiant Gihon avec la Fontaine de la Vierge, on comprend que le cri de *Vive le roi Salomon!* ait pu retentir facilement jusqu'à Rogel, la distance entre ce puits et la Fontaine n'étant que de quelques centaines de mètres. — 3° Un précieux document des derniers temps de l'ancienne Synagogue atteste aussi que Gihon n'était autre que la *Fontaine de la Vierge* appelée également *Siloé* dans son prolongement, ainsi que nous en avons fait la remarque. Ce document est la paraphrase chaldéenne du III[e] livre des Rois par Jonathan ben Uziel. Or, au chap. I[er], relatif au sacre de Salomon près de Gihon, le paraphraste rend *Gihon* par *Siloé*, עַל־גִּחוֹן par לְשִׁילוֹחָא. Quelle a été l'intention du traducteur chaldéen en donnant ainsi le nom de Siloé à la source de Gihon ? D'indiquer que c'était la même source sous deux noms différents, celui de Siloé étant plus populaire à son époque. Les auteurs des paraphrases syriaque et arabe ont fait de même, rendant Gihon par Siloé et se conformant, eux aussi, à la Tradition.—Notre conclusion sera donc celle de V. Guérin, l'illustre historien de la Terre Sainte : « Reste à fixer l'emplacement de la source et de la vallée de Gihon, où Salomon fut sacré roi, pendant que son frère Adonias, auprès de la source de Rogel, célébrait déjà par avance, dans un grand festin, sa propre élévation au trône. A quatre cents mètres de l'angle sud-est de Haram-ech-Chérif, au pied de la colline d'Ophel et sur le flanc occidental de la vallée de Josaphat, coule la source dite de la Vierge... La source que je viens de décrire me paraît devoir être identifiée avec celle de Gihon, et la vallée de ce nom ne pouvait être que la partie de la vallée du Cédron qui avoisinait cette source. » (*La Terre Sainte*, p. 24-26.) Telle est également l'opinion du R. P. Lagrange, des Frères Prêcheurs. Voir *Revue biblique*, 1892, p. 31-35.

1. *Néhém.*, II, 13-14.
2. V. Guérin, *La Terre Sainte*, p. 24, 46.
3. Le frère Liévin, *Guide indicateur de la Terre Sainte*, 2[e] édit., 1[re] part., p. 302.
4. Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*, t. II, p. 496, Paris, 1858.

Les raisons qui déterminent à identifier la fontaine du Dragon avec celle de la Vierge, sont, d'abord, que, dans le texte hébreu de Néhémie, la fontaine du Dragon porte le nom de *Source*, *Ên*, עֵין הַתַּנִּין, et qu'il n'existait qu'une seule source d'eau vive proprement dite à Jérusalem, celle de Gihon, aujourd'hui dite de la Vierge. Une seconde raison est celle de la Tradition. Elle se trouve même chez les Arabes, mais altérée. Les Arabes, en effet, pour expliquer l'intermittence des eaux de la source de *la Vierge*, que nous aurons à signaler bientôt, l'attribuent à un Dragon, qui serait caché dans ses cavités. Cette légende, qui provient probablement de ce qu'ils ont identifié en un animal le nom porté par cette source, contribue néanmoins à établir que la *Fontaine de la Vierge* (Gihon) s'appelait aussi autrefois *Fontaine du Dragon*.

II. Gihon, Dragon, tels sont les noms que la fontaine de la Vierge a portés antérieurement. Une description de cette fontaine, au temps d'Achaz, va maintenant faire connaître pourquoi Isaïe la mentionne préférablement sous le nom de fontaine de *Siloé*.

A cette époque, comme aujourd'hui, cette fontaine jaillissait sous terre, dans l'excavation d'un rocher. Mais au lieu de se perdre dans les pierres de la vallée du Cédron, un canal à ciel ouvert la conduisait déjà jusqu'à Siloé. On lit, en effet, au IIe livre des Rois, que lorsque David assiégeait Jébus, il promit une récompense à celui qui « frapperait les Jébuséens et *atteindrait le canal* (*Sinnor*) [1] ». Ce canal, certainement à ciel ouvert, puisqu'on pouvait l'atteindre, avait été très probablement creusé par les Jébuséens, pour faire arriver les eaux de la fontaine de Gihon jusqu'au sud de la colline [2]. Grâce à cette

1. II *Rois*, v, 8. Traduction d'après l'hébreu. Le mot « *sinnor* », qu'on traduit ordinairement par « *canal* », ne se rencontre qu'ici et Ps. XLII (hébr.), 8.

2. Voir Birch, *Palestine Exploration Fund*, *Quarterly Statement*, 1884, p. 75, et le tracé conjectural de ce canal dans Vigouroux, *Dict. de la Bible*, mot *Aqueduc*, p. 803.

rigole, les eaux restaient à la disposition des habitants, au lieu de se perdre inutilement dans le Cédron. Cette dérivation vers le sud-ouest, durant un trajet d'environ quatre cents mètres, aboutissait à l'extrémité du Tyropœon, en face du village actuel de Siloé. C'est là que le Gihon ou fontaine de la Vierge s'enrichissait d'un nouveau nom, celui de *Fontaine de Siloé*, le communiquant également au village qui l'avoisinait. Les deux bassins, celui de Gihon et celui de Siloé, étant situés à peu près à la même hauteur, il en résultait que le cours de l'eau était faible et doux. On comprend dès lors l'expression dont se sert Isaïe : « *Parce que ce peuple dédaigne les eaux de Siloé qui coulent doucement.* »

La fontaine de la Vierge, appelée primitivement Gihon, Dragon, dans son bassin supérieur, s'appela donc aussi Siloé dans son bassin inférieur. A cette nouvelle dénomination s'ajouta même celle de *Fontaine du Roi, Fontaine royale* [1], à cause d'une piscine creusée par Salomon pour recevoir les eaux du bassin de Siloé et les conduire jusqu'à ses jardins placés au-dessous [2].

III. Ainsi que nous l'avons dit, la *Fontaine de la Vierge* ou de *Gihon* dont la *Fontaine de Siloé* était le prolongement, se trouvait située hors de la ville, non loin des remparts. Il y avait à craindre, en raison de cette situation, qu'en cas de guerre, des assiégeants n'interceptassent cette unique source d'eau vive. Ce péril se présentera sous le règne d'Ézéchias, successeur du roi Achaz, à l'époque de l'invasion de Sennachérib. Une heureuse et très importante modification sera alors apportée aux conditions de la célèbre source. Voici en quels termes le IIe livre des Paralipomènes en fait mention : « *C'est Ézéchias qui boucha la fontaine supérieure des eaux de Gihon, et les fit couler sous terre à l'occident de la ville de David* [3]. » Le tra-

1. *Néhémie*, II, 14.
2. Néhémie parle de cette piscine de Salomon : « *Je passai de là à la porte de la Fontaine et à la piscine du roi.* » (II *Esdr.*, 14.)
3. II *Paral.*, XXXII, 30.

vail d'Ézéchias consista donc à remplacer l'ancien canal à ciel ouvert, qui amenait les eaux de la fontaine de Gihon ou de la Vierge à Siloé, par un aqueduc souterrain creusé par-dessous la colline d'Ophel. L'entrée de la source, située en dehors des murailles, se trouvant bouchée, l'usage de ses eaux échappait à l'ennemi, mais, par l'aqueduc souterrain qui les conduisait jusqu'à Siloé, à l'intérieur de la ville, elles demeuraient la jouissance des assiégés. Cet aqueduc souterrain, partant de l'orient pour prendre la direction de l'occident et se diriger ensuite vers le sud-ouest de Jérusalem, l'auteur des Paralipomènes a pu dire très justement qu'Ézéchias fit couler les eaux de Gihon sous terre à *l'occident de la ville de David*[1]. Le livre de l'Ecclésiastique a également précisé le travail d'Ézéchias : « *Ézéchias fortifia sa cité, fit entrer Gog au milieu d'elle, perça le rocher avec le fer, et bâtit des fontaines pour les eaux*[2]. » Le mot Gog est très vraisemblablement ici la corruption ou l'abréviation du nom Gihon. » Il ressort de ce texte précieux que ce travail souterrain fut extrêmement pénible, puisqu'il fallut percer le rocher avec le fer, à travers la colline d'Ophel. L'heureuse découverte d'une inscription en ancien hébreu dans cette galerie souterraine[3] (mai 1880) indique la manière dont le travail fut exécuté. Les mineurs juifs, pour le faire plus promptement, eurent la hardiesse d'attaquer la roche par les deux extrémités à la fois, comme on l'a fait de nos jours au mont Cenis, mais ils durent procéder par tâtonnements. Cet aqueduc d'Ézéchias est d'un travail assez grossier. Sa hauteur varie de 4m 50 à 0m 45, et sa largeur ordinaire ne suffirait pas au passage de deux hommes. La différence de niveau entre le point

1. Voir Vigouroux, *Dict. de la Bible*, mot *Aqueduc*, p. 803 : Tracé de l'aqueduc de Siloé.

2. *Eccl.*, XLVIII, 17, selon le texte grec.

3. « On connaît la belle découverte (mai 1880) de l'inscription de Siloé, placée à la sortie de l'aqueduc qui conduit les eaux de la source de la Vierge à la piscine de Siloé. Les caractères gravés dans le roc ressemblent beaucoup à ceux de l'inscription de Mésa. Personne ne refuse de les attribuer au temps d'Ézéchias. » (Fr. Lagrange, *Revue biblique*, 1892, p. 33.)

de départ et le point d'arrivée n'est que de 0m 30. La longueur en ligne droite serait de 335 mètres, de la fontaine de la Vierge à celle de Siloé ; mais les nombreuses sinuosités du parcours la portent à 533 mètres [1].

IV. Après le désastre et la fuite de Sennachérib, la fontaine supérieure de Gihon fut débarrassée de l'obstruction ordonnée par Ézéchias, heureuse de couler désormais jusqu'à son bassin inférieur de Siloé à travers le canal souterrain, œuvre du saint roi. Plusieurs siècles plus tard, elle sera obstruée de nouveau par les Juifs, lorsque Titus, à la tête des légions romaines, viendra mettre le siège devant Jérusalem.

Présentement, voici ce qu'il en est de l'une et de l'autre fontaines.

La fontaine supérieure de Gihon ne porte plus ce nom, remplacé qu'il est, depuis des siècles, par celui de *Fontaine de la Vierge*. Les musulmans la nomment aussi *Fontaine de Madame Marie* (*Aïn Sitti Mariam*). Ce nom de *Fontaine de la Vierge* lui a été donné parce que, selon une antique et respectable tradition, la Sainte Vierge y est souvent venue, pendant son séjour à Jérusalem, soit pour y puiser de l'eau, soit pour laver les linges de la famille, comme font, encore aujourd'hui, les femmes chrétiennes, juives et musulmanes. Les Arabes l'appellent encore *la source mère des degrés* (*Aïn Oumm-ed-Daradj*), parce que, la source étant sous terre, on n'y parvient que par un escalier de trente-deux marches, coupées par un palier. Quand on arrive au bas, il fait si sombre, qu'on peut à peine distinguer les objets. « La grotte a environ huit mètres

1. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, mot *Aqueduc*, p. 805-806. Voici le texte de l'inscription, aujourd'hui au Musée de Constantinople : «... la percée. Quand [les mineurs levaient] le pic l'un vers l'autre, et qu'il y avait encore trois coudées [à percer, on entendit] se crier l'un à l'autre qu'il y avait *zéda* (déviation) dans le rocher sur la droite. Et au jour de la percée, les mineurs frappèrent chacun l'un vers l'autre, pic contre pic, et les eaux coulèrent de la source jusqu'au réservoir, sur une longueur de douze cents coudées. Et de cent coudées était la hauteur du rocher au-dessus de la tête des mineurs. »

de profondeur : l'eau sort dans un bassin d'environ cinq mètres de long sur deux mètres de large et à peu près autant de profondeur, et elle disparaît dans le canal souterrain qui la conduit à la fontaine de Siloé [1]. »

Quant à la *Fontaine de Siloé*, située à l'extrémité du Tyropœon, en face du village qui porte le même nom, c'est un réservoir rectangulaire d'environ seize mètres de long sur six de large et six de profondeur. Ses eaux coulaient dans la vallée du Tyropœon où elles étaient retenues par une digue transversale qui formait un immense étang, destiné à l'arrosage du *jardin du roi* [2]. A cette heure la digue est rompue et le fond de l'étang occupé par des jardins verdoyants. Le réservoir lui-même est très délabré, depuis longtemps à ciel ouvert. Il n'est jamais rempli. Il ne contient même d'ordinaire que quelques mètres d'eau. Son aspect n'est rien moins que romantique, tant il s'est détérioré dans la suite des siècles, mais n'en est pas moins une relique vénérable, chère aux juifs, aux musulmans et aux chrétiens [3].

II

Maintenant que nous connaissons l'emplacement et l'historique des deux fontaines que nous désignerons désormais, à l'exemple d'Isaïe, sous le nom commun de Siloé, il est temps de nous arrêter à leurs caractères hydrologiques. Ils nous aideront à comprendre pourquoi la Maison de David a été comparée à cette source.

Rappelons, tout d'abord, que Siloé était l'unique source d'eau vive proprement dite qui existât à Jérusalem, au temps d'Achaz, les multiples fontaines ou citernes de la ville étant alimentées, en sus de cette source, soit par l'eau de pluie, soit

1. Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, Paris, 1890, p. 318.
2. II *Rois*, XXV, 1 ; *Jér.*, XXXIX, 4. — LII, 7.
3. Cf. Mislin, *Les Saints Lieux*, t. II, p. 497.

par des aqueducs amenant les eaux de sources éloignées. Donc, premier caractère de Siloé : *Source unique.*

Deuxième caractère : *Source intermittente :*

Nous citons Mgr Mislin : « La fontaine de Marie, et par conséquent la fontaine de Siloé, sont des fontaines intermittentes très remarquables ; ce qu'il est facile d'établir par le témoignage d'auteurs dignes de foi.

« Siloé, dit saint Jérôme, est une source située au pied du mont Sion, qui ne coule pas toujours, mais seulement à certains jours et à certaines heures, et qui sort avec un grand bruit à travers des cavités souterraines et des grottes formées par les rochers les plus durs. Nous ne pouvons en douter, nous surtout qui habitons ce pays [1]. »

On a observé le même phénomène pendant les croisades. En parlant des souffrances des pèlerins devant Jérusalem, M. Michaud ajoute : « Le torrent de Cédron était desséché, toutes les citernes du voisinage avaient été comblées ou empoisonnées. La fontaine de Siloé, qui coulait *par intervalles*, ne pouvait suffire à la multitude des pèlerins [2]. »

« On dit communément à Jérusalem que la source de la Vierge a un flux et reflux comme la mer, et c'est ainsi qu'on m'a expliqué sa périodicité [3]. »

D'autres voyageurs modernes ont constaté ce phénomène : « Les eaux de Siloé sont intermittentes comme celles de la source d'où elles dérivent, dit V. Guérin, intermittence dont la cause véritable est encore inconnue, et qui, attestée par tous les voyageurs modernes, l'est également depuis longtemps par saint Jérôme [4]. »

Même observation de la part de M. l'abbé Lesêtre : « La fontaine de la Vierge est sujette a des intermittences caracté-

1. Hiéron., *in Isaiam*, VIII, 6.
2. Michaud, *Histoire des Croisades*, t. I, liv. IV.
3. Mislin, *Les Saints Lieux*, t. II, p. 494-496.
4. Guérin, *La Terre Sainte*, p. 76.

ristiques. Une ou deux fois par jour, mais plus rarement en été, le niveau s'élève subitement [1]. »

Troisième caractère : *Source abondante.*

Quoique intermittentes, les eaux de Siloé ne laissaient pas que d'être très abondantes. L'historien Josèphe le dit dans son ouvrage *La guerre des Juifs* : « La vallée qu'on appelle *des Tyropéens*, et que nous venons de dire être entre la montagne de la haute ville et celle de la basse, s'étend jusqu'à Siloé : c'est ainsi que nous nommons une fontaine qui fournit en abondance de l'eau très bonne à boire [2]. »

Quatrième caractère : *Source douce et bonne à boire.*

Josèphe vient de l'affirmer. D'après les voyageurs modernes, le goût de ces eaux est à la fois doux et salé. « L'eau est claire, un peu salée, et contient de la chaux, de la magnésie et du gaz acide sulfurique ; des voyageurs, très altérés sans doute, lui ont trouvé la saveur du lait. Sa pesanteur spécifique = 1003,5 ; sa température ne s'écarte guère de 13 à 15° Réaumur [3]. » Dans son bassin supérieur, c'est-à-dire dans la *Fontaine de la Vierge*, l'eau est aujourd'hui légèrement saumâtre, et très souvent horriblement salie par les tanneurs et les laveuses.

Cinquième caractère : *Source d'un cours tranquille.*

Isaïe le dit dans cette prophétie : « *Parce que ce peuple a rejeté les eaux de Siloé, qui coulent en silence* [4] », c'est-à-dire doucement, humblement, sans fracas. « Les eaux sacrées de Siloé, qui sortaient de la montagne sainte, paraissaient pauvres et sans gloire lorsqu'on les comparaît à l'Abana et au Pharphar de la Syrie, et au Jourdain d'Éphraïm ; combien plus en comparaison de l'Euphrate et du Tigre ! » Ce silence des eaux provient surtout de ce que les deux fontaines de la Vierge et de Siloé se trouvent situées à peu près à la même hauteur, ce qui rend nécessairement leur cours faible et doux.

1. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, mot *Gihon*.
2. Josèphe, *Guerre des Juifs*, liv. V, ch. IV, n° 1.
3. Mislin, *Les Saints Lieux*, t. II, p. 498.
4. *Isaïe*, VIII, 6.

Sixième caractère : *Source fécondante.*

Les eaux de la fontaine de Siloé étaient destinées à arroser les jardins situés au-dessous et qu'on appelait autrefois *jardins du roi* [1]. Elles y produisaient une merveilleuse fécondité ; aussi leur appliquait-on ce verset des psaumes : « *Un fleuve réjouit la cité de Dieu par ses flots abondants* [2]. » Aujourd'hui encore c'est le seul endroit, dans les environs de Jérusalem, qui puisse produire des légumes toute l'année.

III

De la fontaine de Siloé, portons maintenant nos regards sur la Maison de David. Les divers caractères de la célèbre source vont nous apparaître de nouveau, mais réalisés, cette fois, dans un domaine supérieur, celui de l'ordre moral et national.

En comparant la Maison de David à la fontaine de Siloé, le prophète Isaïe avait usé d'une très juste analogie :

1° Parce que, dans ses origines, cette Maison avait été aussi humble, aussi *cachée* que la fontaine. C'est, pour ainsi dire, de dessous terre qu'elle était sortie. Son berceau avait été Bethléem, la plus petite d'entre les mille de Juda [3] ; et David, son fondateur, avait été également le plus petit, le plus jeune, des huit enfants d'Isaï. C'était encore à la garde des troupeaux qu'il avait été choisi par le Seigneur [4].

2° Placée effectivement sur le trône, après le rejet de Saül, la Maison de David allait être l'*unique* dynastie régnante à Jérusalem, comme Siloé en était l'unique source d'eau vive. A l'opposé du royaume schismatique d'Israël, qui vit de nombreux bouleversements de trônes, Jérusalem demeurera sujette

1. IV *Rois*, XXV, 1.
2. *Ps.* XLV, 5.
3. *Michée*, V, 2.
4. I *Rois*, XVI, 4-13.

de la Maison de David, jusqu'au jour où Dieu lui-même en prononcera la déchéance.

3° De même que la fontaine de Siloé ne bouillonnait que *par intervalles*, la Maison de David ne sera *guerrière qu'à certaines heures*. Sa mission, d'après les desseins de Dieu, consistera plutôt à gouverner paisiblement, tranquillement, les tribus demeurées fidèles. Son rôle providentiel n'est pas de prendre place, par les armes, à côté des grands empires conquérants.

4° De plus, de même que les eaux de Siloé étaient bonnes à boire, *abondantes* et *fécondantes*, la Maison de David sera aussi, parmi les maisons royales de l'ancien monde, l'une de celles qui auront donné *le plus de rois*, en vertu d'une succession régulière. Vingt rois se seront assis sur le trône de David, de l'an 1005 à l'année 606 (av. J.-C.), époque de la Captivité. Et durant ces 449 ans, *le bonheur du peuple* aura été procuré par des rois tels que Salomon, Aza, Josaphat, Ézéchias, Josias.

5° Enfin, de même que la source de Siloé, bien qu'intermittente, ne tarissait jamais ; ainsi la Maison de David, après une longue intermittence, qui se prolongera de la chute de Sédécias à l'ère chrétienne, ne sera point tarie. Elle reparaîtra en effet avec le Messie, fils et successeur de David, qui occupera de nouveau son trône pour l'éterniser à jamais. Aussi est-ce avec raison que les rabbins Kimchi et Lévi ben Gerson ont pu dire, à propos du choix de Gihon-Siloé fait par David pour le sacre de Salomon : « Heureux présage pour la perpétuité de son royaume, car les eaux de la Fontaine ne tarissent jamais. » — « David a choisi pour le sacre de Salomon l'endroit de la Fontaine, en signe que son royaume serait stable, perpétuel, et qu'il s'étendrait au loin [1]. »

Mais ce n'était pas seulement la Maison de David qui était figurée par la fontaine de Siloé. En sus de ses caractères hydro-

1. *Talmud de Babyl., traité Succa*, commenté par F.-B. Dachs, Trajecti ad Rhenum, 1726, p. 378-379.

logiques, applicables, comme on vient de le voir, à l'illustre Maison, cette fontaine présentait encore d'autres caractères d'un ordre tout merveilleux, et qui dénotaient des rapports plus élevés que ceux qu'elle avait déjà avec la Maison de David.

Quels étaient ces caractères et ces rapports ? Ils méritent d'être signalés et présentés à part.

IV

1° Tout d'abord, le nom de Siloé que portait cette fontaine était l'un des noms du Messie, son nom même essentiel, *Siloé*, en effet, signifie *l'Envoyé*. L'apôtre saint Jean, écrivain inspiré, en donnera la véritable interprétation : *Nom qui signifie Envoyé*, écrira-t-il dans son Évangile, en parlant de la fontaine [1]. Or, c'était là l'un des plus anciens noms sous lequel le Messie avait été annoncé et était impatiemment attendu. Le patriarche Jacob l'avait, en effet, prédit en ces termes : « Le sceptre ne sortira pas de Juda jusqu'à ce que *Celui qui doit être envoyé* soit venu [2] », et Moïse l'avait demandé avec cette prière instante : « Je vous conjure, Seigneur, *envoyez Celui que vous devez envoyer* [3]. »

D'où était venu à la célèbre fontaine ce nom destiné à primer tous les autres, même celui de *Gihon*, qui rappelait cependant l'un des quatre fleuves du Paradis? Nul ne saurait le dire avec certitude [4]. Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'il date de très haut, puisque Isaïe ne cite que celui-là, et en l'entourant d'honneur. On a bien essayé d'attribuer l'origine de ce nom soit à l'ancien canal à ciel ouvert, soit au conduit souterrain qui envoyaient l'eau de la fontaine de Gihon au

1. *Joa.*, IX, 7.
2. *Gen.*, XLIX, 10.
3. *Exod.*, IV, 13.
4. » Jam antiquis temporibus Siloah nomen præcipue videtur tenuisse. » (Gesenius, *Thesaur. linguæ hebr.*, mot שִׁלֹחַ.)

bassin de Siloé : « C'est cet aqueduc, dit V. Guérin, qui lui a fait donner le nom qu'elle porte, Siloé signifiant *émission, conduit* [1] », ou encore au village situé en face de son cours : « Comme c'est à Siloé qu'aboutirent les eaux de Gihon, on s'explique qu'en chaldéen *Gîhôn* ait été traduit par Silôah [2]. » A l'encontre de ces explications, nous restons persuadé que la véritable interprétation du nom de Siloé est celle qu'a donnée saint Jean et que les Anciens ont communément admise. Ce nom prophétisait la mission du Messie, de l'*Envoye* divin, qui devait apporter le salut au monde. Non seulement la Tradition se présente pour en fixer le sens ; mais, d'après les meilleurs hébraïsants, Ewald, Keil, etc, le mot שִׁלֹוחַ, *Schiloah*) peut très légitimement se traduire par le passif, comme s'il équivalait au participe שָׁלוּחַ (*Schalouah*) ; il n'a pas nécessairement ici la signification active que lui donnent Rœdiger, Gésénius, V. Guérin et autres, c'est-à-dire d'*emissio, envoi* des eaux. C'est donc vraiment le nom du Messie que la fontaine de Gihon portait à son point *terminus*. Le premier de ces noms rappelait le Paradis, le second celui de l'Envoyé divin : belle alliance, à la fois symbolique et prophétique ! La mission du Messie ne devait-elle pas consister à nous rendre les privilèges et les biens perdus du Paradis.

2° En sus de ce nom prophétique, la fontaine de Siloé présentait des phénomènes *extraordinaires* et *merveilleux*.

a) Une très ancienne tradition juive le rapporte : « Rabbi Siméon, fils de Gamaliel, dit : « Siloé émettait des eaux suffisantes ; mais le Roi ayant prescrit des travaux d'agrandissement, afin qu'elles coulassent plus abondamment, il arriva, au contraire, qu'elles diminuèrent. Les choses ayant été alors rétablies comme auparavant, la fontaine reprit son cours ordinaire [3]. »

Saint Épiphane, si au courant des traditions juives, par son

1. Guérin, *La Terre Sainte*, p. 74.
2. Lesêtre, au *Dict. bibl.* de Vigouroux, mot *Gihon*.
3. *In Erachin*, fol. 10, 2. — Cf. Schœttgen, *Horæ*, t. I^er^, p. 373.

père, hébreu d'origine, rapporte que, « pendant le siège de Jérusalem, sous le règne d'Ézéchias, la fontaine donnait avec abondance ses eaux aux Juifs assiégés, mais que l'ennemi (l'armée assyrienne) ne pouvait en recueillir une seule goutte [1] ».

L'historien Josèphe et Hégésippe disent également qu'avant l'arrivée des légions romaines, la fontaine de Siloé avait cessé de couler pour les Juifs, mais qu'elle se mit à donner avec abondance ses eaux aux Romains dès que Titus eut établi son campement sur les hauteurs [2].

b) Ces phénomènes extraordinaires, constatés au temps de l'ancienne Synagogue, se seraient continués. dans la suite, sous une forme plus étonnante encore, celle de guérisons merveilleuses.

Il paraît, en effet, selon le témoignage de plusieurs Pères de l'Église, que la fontaine de Siloé possédait les vertus merveilleuses reconnues à la célèbre piscine de Béthesda : des malades s'y trouvaient guéris subitement : « Siloé, rapporte saint Irénée, guérissait souvent les jours du sabbat; aussi, ces jours-là, les malades y affluaient-ils [3]. » Le poète latin Prudence, qui vivait au IVe siècle de l'ère chrétienne, s'est fait l'organe de ces traditions et de ces prodiges dans des vers élégants :

Variis Siloe refundit
Momentis latices, nec fluctum semper anhelat.
Sed vice distinctâ largos lacus accipit haustus.
Agmina languentûm sitiunt spem fontis avari,
Membrorum maculas puro abluitura natatu;
Certatim interea roranti pumice raucas
Exspectant scatebras, et sicco margine pendent [4].

1. Epiphan., *De vita et exitu Proph.*, ch. VII.
2. Josèphe, *De bello Judæo*, l. VI, c. 11. — Egesippus, *De excidio Jerusal.*, cap. XVI.
3. « Siloa sæpe sabbatis curavit, et propter hoc assidebant ei multi die sabbatorum. » (Iræn., lib. IV, cap. XIX.) — Cf. Corn. a L., *in Joa.*, IX, 7.
4. Prudence, *Apotheosis*, 680.

Il est certain qu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne, on venait se baigner dans la piscine de Siloé, pour obtenir la guérison de toutes sortes de maladies. Une église y fut bâtie. La piscine, environnée d'une balustrade, était renfermée dans l'église; il y avait deux parties, l'une réservée aux hommes, et l'autre aux femmes.

Nous lisons à ce sujet, dans le *Pèlerin* de Bordeaux :

« Deorsum in valle juxta murum est piscina quæ dicitur Siloa : habet quadriporticum et alia piscina grandis foras. »

Antonin le Martyr nous fournit des renseignements plus étendus :

« Ab arcu illo descendente ad fontem Siloam per gradus multos, vidimus basilicam volubilem, subtus de qua surgit Siloa ; quæ habet solia duo ex marmore manu hominis facta ; inter solium et solium clausula cancellorum, in uno pro benedictione lavantur viri et in alio mulieres... Ante atrium est piscina grandis manu hominis munita ; in qua populus lavatur assidue, nam solis certis horis fons ipse irrigat aquas multas [1]. »

Quelques tronçons de colonnes, c'est tout ce qui reste de l'ancienne basilique. La piscine maintenant est à ciel ouvert; elle a environ quinze mètres de longueur sur quatre de largeur.

c) Ce ne sont pas seulement des Juifs et des chrétiens qui ont proclamé les phénomènes merveilleux de la fontaine de Siloé, les sectateurs de Mahomet ont été non moins affirmatifs.

Barthélemy Salignac, qui explora Jérusalem en 1522, et, à sa suite, Andrichomius, dans son *Théâtre de la Terre Sainte*, rapportent que Saladin comparait Siloé au fleuve du Paradis ; que les Turcs lui attribuaient une vertu toute spéciale pour la guérison des maladies d'yeux; et que les Sarrasins, allant encore plus loin, affirmaient que ses eaux avaient le don merveilleux, non seulement de purifier le corps, mais même d'en

1. Antonin le Martyr, *Itinerarium*, ch. XXIII.

conserver la beauté [1]. Aujourd'hui encore, les musulmans professent pour cette fontaine une grande vénération, ils y ont une place pavée pour y faire leur prière.

Bien qu'à l'égard de plusieurs de ces témoignages il y ait lieu de faire la part des exagérations, néanmoins ce qui ressort de leur ensemble, c'est que la fontaine de Siloé a, maintes fois, présenté des phénomènes inexplicables par les seules causes naturelles. Le prodige seul pouvait en rendre raison.

3° Ce qui est hors de conteste, c'est que, tant que le Temple de Jérusalem subsista, le sacerdoce mosaïque a eu la persuasion que des rapports figuratifs existaient *entre la fontaine de Siloé et le Messie attendu*.

C'est principalement à la fête des Tabernacles que ces rapports étaient rappelés et célébrés avec pompe. Chaque matin, en effet, durant sept jours, un prêtre descendait à la fontaine de Siloé, et puisait dans un vaisseau d'or trois mesures d'eau qu'il rapportait solennellement. A son entrée dans les parvis, les trompettes sonnaient et l'accompagnaient de leurs symphonies pendant qu'il montait à l'autel : deux vases y étaient posés, l'un d'argent, où le ministre versait l'eau de Siloé, l'autre d'or, qu'il remplissait de vin. Ces libations faites, tout le peuple entonnait l'Hallel [2], agitait des rameaux et se livrait à de tels transports qu'il fallait, au dire des rabbins, avoir vu cette fête pour concevoir la vraie joie [3]. Or, que signifiait, à la fête des Tabernacles, cette effusion des eaux de Siloé dans le Temple ? Quel symbole présentait-elle aux yeux des Juifs ? Ils y voyaient tout à la fois une image de la pluie propice à leurs moissons (*Rosh-Hashanah*, f. 16, 1); un souvenir de

1. « Fontis hujus aqua hodie adhuc ipsis Saracenis in pretio est. Nam cum corpora naturaliter instar hircorum foteant, in hoc fonte se et pueros suos lavant, eoque lotione fetorem suum mitigant. Quin et etiam Turcæ magni faciunt, quod ejus usum oculorum visui conferre experiantur. » (Barth. Saligniacus, *Itinerari Hierosl.*, lib. X, cap. 1. — Andrichomius, *Theatr. Ter. S.*, in *Siloe*, p. 171, n° 200.)

2. *Ps.* CXIII à CXVIII dans l'hébreu ; CXII à CXVII dans la Vulgate.

3. Talmud, traité *Soucca*, V, 1.

l'eau du rocher qui les suivait en tous lieux dans le désert (I *Cor.*, x, 4) ; une prédiction de l'Esprit divin que le Messie devait répandre sur eux (*Soucca*, 53, 1). Mais, au jugement des plus illustres rabbins, la dernière signification était la principale [1].

Tels étaient les caractères extraordinaires de la fontaine de Siloé.

En résumé :

Elle portait l'un des noms du Messie : *l'Envoyé* ;

Elle opérait des guérisons merveilleuses, présage de celles qu'accomplirait le Messie lui-même ;

Elle était accueillie dans le Temple, sous la mesure d'eau puisée à sa source et qui la représentait, avec les transports de joie réservés au Messie attendu.

V

Ces rapprochements étaient-ils fondés, et la vérité, nonobstant certaines imaginations populaires, se trouvait-elle à leur base?

Nous n'hésitons pas à le reconnaître. Par une disposition providentielle, ce n'était pas seulement la Maison de David que la fontaine de Siloé devait figurer aux yeux des Juifs croyants, mais encore le plus illustre de ses descendants, c'est-à-dire le Messie lui-même.

Une preuve irrécusable en sera donnée dans la guérison de l'aveugle-né, rapportée par le quatrième Évangile. Après avoir fait de la boue avec de la terre mélangée de sa salive, et après avoir oint de cette boue les yeux de l'aveugle, Jésus lui

1. « Unde veri valde simile mihi sit, priscos fideles in Siloami fonte Messiæ, qui ut שיורח toties tam in veteri quam in N. T. proponitur, imaginem agnovisse, eaque propter inde festas aquas accepisse. Nam quia se cum his Spiritum Sanctum (in typo) haurire credebant, conveniens erat, eas ex eo fonte peti, qui Messiam, Spiritus Sancti scaturiginem ac largitorem referret. » (Frider Dachs, *De Tabernaculorum festo*, Trajecti ad Rhenum, 1726, p. 382.)

dira : « *Va, lave-toi dans la piscine de Siloé.* » Et l'aveugle ira, se lavera et reviendra voyant [1]. Or, pourquoi Jésus donnera-t-il un pareil ordre à l'aveugle, réservant ainsi à l'eau de Siloé le prodige de la pleine guérison ? Afin de confirmer le rapport prophétique et mystique qui existait, selon les croyances juives, entre lui, le Messie, et cette fontaine. Ce miracle qu'il pouvait opérer d'une manière instantanée, Jésus, l'Envoyé de Dieu, voudra qu'il ne se parachève qu'au contact d'une eau qui le figurait, non seulement depuis des siècles, par le nom mystérieux qu'elle portait, mais encore par des caractères hydrologiques particuliers, et des phénomènes merveilleux. Tel est le sentiment de saint Jérôme qui se sert, dans l'explication du miracle de l'aveuglé-né, d'une expression de circonstance. Comparant, en effet, la cécité de cet aveugle à l'aveuglement des Juifs et des incrédules de tous les siècles, le grand docteur ajoute : « Ce miracle nous apprend que l'aveuglement des Juifs et de tous les autres incrédules ne peut être guéri que par la doctrine des eaux du Christ [2]. » Elles seront vraiment des eaux doctrinales les paroles de Jésus-Christ, tant elles apporteront aux âmes une abondance de vérité et de rafraîchissement. Mais parce qu'elles sont le symbole du Christ, les eaux de Siloé peuvent aussi, en quelque sorte, être appelées doctrinales, en ce sens qu'elles murmurent d'avance et son nom et les bienfaits de sa venue : Comme ce sera, en effet, par une miséricorde infiniment gratuite que le Messie sera envoyé, le Seigneur marque dans la fontaine de Siloé quelque chose qui répondra à une bonté et à une liberté qu'aucuns mérites ne pouvaient prévenir. L'eau paraît envoyée par une Providence particulière et ne pas dépendre d'une source naturelle. Personne n'est capable de rendre raison de sa venue. Ainsi ces eaux sont *attendues* et *envoyées*, comme le Messie le sera. — Elles annoncent leur venue par un *bruit éclatant*, comme le Messie prouvera sa mis-

1. *Joan.*, IX, 6-7.
2. « Indicat non aliter cæcitatem Judæorum et omnis increduli posse sanari, nisi doctrina aquarum Christi. » (Hieronym., *in Joan.*)

sion par *des prodiges* et *des miracles*. — Elles coulent ensuite *doucement* et comme *en silence*, pour marquer la *douceur* et l'*humilité* du Sauveur. Il sera doux, accessible, sans faste. Il n'élèvera point sa voix. Il ne commandera pas avec empire. Il n'aura ni l'éclat, ni la pompe des rois de la terre. Il viendra détromper les hommes d'une fausse grandeur et d'une fausse gloire. Il n'offrira rien à leurs yeux qui puisse les éblouir, ni rien à leur cupidité qui puisse la satisfaire. — Elles coulent d'une source *secrète*, pour signifier l'origine du Fils de Dieu, *inconnue* à toutes les intelligences créées [1]. — Elles sont l'*unique* source de Jérusalem, parce que le Messie sera l'*unique source des grâces et du salut*. — Enfin, si la piscine de Siloé reçoit les eaux de la *Fontaine de la Vierge*, c'est encore pour annoncer, par une charmante image, que toutes les grâces méritées par Jésus-Christ ne nous arriveront que par l'entremise de la Vierge ; elle en sera le canal. Saint Bernard ne dira-t-il pas que rien ne nous est donné que par le cœur et par les mains de la Sainte Vierge.

VI

Tels étaient les rapports mystiques, établis par une Providence attentive, entre la *Fontaine de Siloé* et le Messie à venir, dont le nom *Schiloh* ou l'*Envoyé* était le nom essentiel. Aussi est-ce celui que Jésus-Christ se donnera plus souvent ; et il y a des chapitres dans l'Évangile où il ne peut se

1. « Non existimamus heic per aquas Siloæ reges Judæ ex Davidis posteritate intelligendos esse... ; sed illum heic intelligimus Regem Davidis filium a Deo patribus promissum suoque tempore exhibitum, qui et alibi a spiritu prophetiæ sub emblatatæ fontis aquas ebulliantis puras ad ablutionem peccatorum atque immunditiei fidelibus sistitur, Zachar. XIII, 1. Et cujus aquæ maxima sane cum tranquillitate labuntur, regnum enim Christi non cum strepitu, neque cum externa pompa vel mundana potentia venit, sed intus in corde sese manifestat, sicut aquæ leniter labentes eo facilius telluri sese insinuant. » (Frid. Dachs, *De Tabern. festo*, p. 379. — Cf. Corn. a Lap., *in Isa.*, VIII, 6 ; *in Joan.*, IX, 7.

lasser de répéter que son Père l'a envoyé pour instruire et pour sauver les hommes [1].

Ce n'était donc pas seulement à la Maison de David que renonçaient les sujets d'Achaz, lorsqu'ils pactisaient, dans leur conjuration, avec les visées des rois de Syrie et d'Israël pour mettre sur le trône de Juda le fils de Tabéel ; leur renonciation s'étendait indirectement jusqu'à la personne du Messie, figurée également par les eaux tranquilles de Siloé. Leur infidélité nationale s'aggravait ainsi d'une infidélité religieuse. Déjà les Dix Tribus d'Israël, en prenant parti pour Jéroboam, avaient commis ce double crime. En refusant d'entrer dans leur voie, les deux tribus de Juda et de Benjamin s'étaient, au contraire, maintenues dans la fidélité due à la Maison de David et dans une foi intacte par rapport au Messie son descendant. Mais voici que des membres nombreux de ces deux tribus, imitant actuellement l'infidélité et l'apostasie d'Israël, complotent de s'unir à lui et de se donner comme souverain un homme étranger. Le cours tranquille et sans bruit d'une fontaine ne satisfait ni leur orgueil, ni leur ambition. Il leur faut un grand fleuve dont les flots agités retentissent bien loin. Bientôt elles auront plus qu'elles ne désirent. Mais ce ne sera ni le Jourdain ni les rivières qui arrosent Damas, qui se répandront dans Juda : c'est l'Euphrate qui va les châtier :

1. « Hac de causa Christus passim disputans contra Pharisæos, se vocat *Siloach*, id est missum et legatum Patris, sive eum quem misit Pater, hoc est Messiam: cujus nomen ex officio erat *Siloach*. Proprium enim Christi officium fuit agere legatum Dei apud homines : quare proprium officii et dignitatis ejus nomen fuit *Siloach*, id est missus. » (Corn. a. Lap., *in Joa.*, IX, 7.)

CHAPITRE IV

ANNONCE DU CHATIMENT : LE REJET DE SILOÉ PUNI PAR LE DÉBORDEMENT DU GRAND FLEUVE.

I. Le châtiment de Juda parallèle à sa faute : il a péché en dédaignant les eaux tranquilles de Siloé ; il sera puni en subissant les eaux débordées du grand Fleuve, l'Euphrate. — II. Le roi d'Assyrie annoncé et figuré par ce grand Fleuve. — III. Terribles ravages qu'il exercera : toute la Judée envahie, sauf Jérusalem. — IV. Les ailes de l'aigle épandues sur la terre d'Emmanuel. — V. Pourquoi cette apparition d'Emmanuel.

I

Deux versets sont consacrés à l'annonce du châtiment, les 7e et 8e :

Pour cela le Seigneur va faire fondre sur eux
Les eaux du grand Fleuve, eaux grandes et profondes,
Le roi d'Assyrie et toute son armée :
Il se précipitera sur Juda, il inondera, il montera,
Il atteindra jusqu'au cou,
Et de ses ailes épandues
Il couvrira toute la face de votre terre, ô Emmanuel !

Constatons d'abord le parallélisme des idées. Il est nettement indiqué dans la première partie du verset 7 : *Pour cela le Seigneur va faire fondre sur eux les eaux du grand fleuve, eaux grandes et profondes.* Le péché des sujets révoltés a été de dédaigner les eaux tranquilles de Siloé, ils seront punis par les flots impétueux du grand Fleuve.

Ce sera l'Euphrate, qui, étrangement débordé, inondera toutes les plaines et toutes les hauteurs de la Judée. Le roi des Assyriens couvrira de ses nombreuses armées tout le pays.

Il submergera tout. Il fera disparaître vallées et collines, les plus humbles villages aussi bien que les villes dont on admirait les fortifications et l'éclat. Et tous ceux qui méprisaient Siloé ne trouveront d'asile que sur la montagne, où cette mystérieuse Fontaine semble prendre sa source, tout le reste étant inondé.

II

Mais quel est ce roi d'Assyrie annoncé et figuré par le débordement du grand Fleuve?

Comme précédemment au chapitre VII, 17-18, le prophète explique lui-même l'image dont il vient de se servir. Le Fleuve aux flots vengeurs, c'est, dit-il, *le roi d'Assyrie et toute son armée*. Au chapitre VII, la mouche égyptienne figurait Tharaka, roi d'Éthiopie et d'Égypte; et l'abeille assyrienne, Sennachérib, roi de Ninive. Ici le grand Fleuve, l'Euphrate, est le symbole du même roi d'Assyrie, troisième successeur de Téglathphalasar II, le terrible Sennachérib. Chargé déjà de la vengeance de Dieu contre l'incrédulité de la Maison de David, il aura encore la mission de châtier la conjuration des sujets révoltés d'Achaz.

III

C'est dans de formidables ravages que consistera ce châtiment. Le prophète les dépeint d'une manière énergique :

Il débordera de son lit
Et se répandra sur toute ses rives.
Il se précipitera sur Juda, il montera, il inondera,
Il atteindra jusqu'au cou.

Ces expressions figurées signifient que rien ne résistera à Sennachérib; que toutes les digues qu'on prétendra lui

opposer seront surmontées ; que toutes les villes seront exposées aux mêmes malheurs que la campagne ; qu'aucune retraite ne sera inaccessible. C'est jusqu'au cou que montera l'inondation. On ne saurait exprimer d'une façon plus saisissante le mauvais état où se verront réduits les sujets d'Achaz, soit dans les villes, soit dans les campagnes. Lorsque, dans une inondation, le corps entier d'un homme est submergé jusqu'au cou, quel espoir de salut peut-il rester ?

Cependant l'inondation ne montera pas plus haut. Une annonce de miséricorde termine la métaphore. Le pays, tout entier, sera submergé, mais la capitale, Jérusalem, sera préservée. C'est elle qui est désignée par cette image aussi belle que juste. De tout l'État, il ne restera de libre que sa capitale. Tout autour il n'y aura qu'inondation, *de l'eau jusqu'au cou*, mais Jérusalem, par une protection particulière de Dieu, ne sera pas submergée. Ainsi l'a fort bien compris le *Targum* sur les prophètes ; il traduit l'expression *jusqu'au cou* par : les ennemis arriveront *jusqu'à Jérusalem*.

IV

Ce débordement du grand Fleuve semblait devoir suffire à indiquer combien serait rigoureux et général le châtiment mérité par la conjuration des sujets d'Achaz. Mais voici que le prophète change brusquement de métaphore : Sennachérib, comparé tout d'abord à un fleuve débordé et dévastateur, est annoncé maintenant comme un grand aigle dont les ailes immenses vont s'étendre sur toute la Judée envahie :

Et de ses ailes épandues
Il couvrira toute la face de votre terre, ô Emmanuel !

Le dessein du prophète, sous cette métaphore inattendue et d'une hardiesse pleine de grandeur, se découvre facilement. C'est la rapidité de l'invasion de Sennachérib qu'il veut

dépeindre. Quelque rapides que soient les flots impétueux d'un fleuve ou d'un torrent débordés, il est une vitesse qui les dépasse, celle des ailes d'un aigle ; la foudre seule leur est supérieure. La célérité de l'invasion aura pour résultat de couvrir, par d'innombrables troupes assyriennes, toute la surface de la Judée.

Mais tout en étant métaphorique, la comparaison d'Isaïe ne laisse cependant pas que d'être voisine d'un sens naturel. Les armées, en effet, surtout celles qui sont fortes en cavalerie, ainsi que l'était l'armée assyrienne, sont censées avoir des ailes dans les effectifs placés à droite et à gauche des nombreuses troupes qui constituent, au centre, comme le corps de l'armée. Les ailes de l'armée assyrienne, c'est-à-dire ces effectifs volants, prêts à toute entreprise, couvriront donc tout le reste de la Judée, tandis que le gros de l'armée campera autour de Sennachérib. Telle est l'interprétation donnée par saint Jérôme et adoptée par Rosenmüller [1].

Il arrivera ainsi que, soit par la rapidité de son invasion, semblable au vol de l'aigle, soit par la multitude de ses guerriers, semblables aux flots débordés d'un fleuve, Sennachérib, maître du sol et de l'air même de la Judée, couvrira votre terre, ô Emmanuel [2].

Tout est perdu, ce semble.

1. « Potentiam Assyrii et innumerabilis ejus exercitus, quam sub fluminis inundatione descripserat, nunc per aliam ostendit translationem, quod *alis suis*, id est, ducibus, et infinita multitudine, operuerit terram Emmanuelis, hoc est, defenditis eam Dei, sed tamen non possederit. » (Rosenmuller, *in Isa.*, VIII, 8.

2. *Accomplissement de la prophétie.* — Grâce aux documents assyriens, rapprochés des données de la Bible, on peut affirmer que Sennachérib a été le châtiment de cette conjuration, selon les termes d'Isaïe. Il a été, avec son armée, le fleuve dévastateur, qui a submergé toute la Judée; l'aigle rapide, qui l'a couverte de ses ailes puissantes. C'est de Lachis, comme nous l'avons dit précédemment, où se trouvait massé le gros de son armée, qu'il détacha les différents corps de troupes chargés de ravager les campagnes et de s'emparer des places fortes. Tout le pays fut envahi et inondé. Le prisme de Taylor le rapporte en ces termes : « Ézéchias le Juif, qui ne s'était pas prosterné à mes pieds, quarante-six de ses places fortes, des bourgades et petites localités de son royaume, sans nombre... je les pris. 200.150 hommes et femmes, des chevaux, des mulets, des ânes, des chameaux, des bœufs et des brebis sans nombre j'emportai et comme butin je distribuai. Lui-même, comme un oiseau

V

Mais un nom vient d'être prononcé par le prophète, qui laisse entrevoir une surprise divine. Pourquoi, en effet, Isaïe n'a-t-il pas dit :

Et de ses ailes épandues
Il couvrira toute la surface de votre terre, ô Achaz !

Loin de prononcer ce nom d'Achaz, il a dit : « *Votre terre, ô Emmanuel !* »

C'est qu'Emmanuel, le Messie-Dieu, est le véritable roi de la Judée, et non Achaz. C'est lui qui commande aux Assyriens, qui les a appelés pour punir la conjuration des sujets contre la Maison de David et contre Achaz, son représentant, son vice-roi. Après qu'ils auront accompli ses volontés, il les fera retourner dans leur pays par un acte de sa souveraine puissance. La terre qu'ils inondent n'est point à eux. Le grand Fleuve débordé sera refoulé dans son lit. Jérusalem, prête à être submergée, verra renaître des eaux les villes et les campagnes, dont elle est comme la tête.

Il est évident que le prophète considère Emmanuel, le Messie, comme maître absolu des Juifs, et du pays qu'ils occupent ; qu'il lui attribue un souverain domaine sur Jérusalem, et sur

dans sa cage, dans Jérusalem, sa capitale, fut enfermé... » L'inscription des taureaux de Koyundjik, consacrée au récit des mêmes événements, les rapporte à peu près dans les mêmes termes : « Ézéchias, roi de Juda, ne se soumit pas à mon joug. 46 de ses villes, places fortes et cités avec leur territoire, qui étaient sans nombre, j'assiégeai, je pris, je pillai et je comptai comme butin. Lui-même fut semblable à un oiseau dans sa cage, au milieu de Jérusalem, la ville de sa royauté... » (Vigouroux, *La Bible et les Découvertes modernes*, t. IV, p. 211-215, 5e édit.) Dans cette glorification que Sennachérib fait de sa campagne contre le royaume de Juda, perce un dépit mal dissimulé. Le vengeur pour le compte de Dieu parvient « à enfermer Ézéchias dans sa capitale, comme un oiseau dans sa cage », mais il n'ose pas affirmer qu'il réussit à y prendre l'oiseau. C'est que la cage, ainsi que l'avait annoncé Isaïe, devait, par la protection de Dieu, rester hors de la portée de ses armes. *Il atteindra jusqu'au cou*, avait dit le prophète, mais jusqu'au cou seulement. La capitale restera libre, elle ne sera pas submergée.

le royaume de Juda ; qu'il le met au-dessus du prince régnant, soit qu'il entende Achaz, ou qu'il veuille parler d'Ézéchias, son successeur ; et qu'il le regarde par conséquent comme le Dieu des Juifs, c'est-à-dire comme le Dieu suprême, puisque le Dieu des Juifs répète souvent dans les Écritures, que le pays où il les a placés est à Lui [1], qu'ils n'en ont sous sa protection que l'usage, et qu'il en demeure toujours le maître absolu.

Mais en même temps que le nom inattendu d'Emmanuel est, dans l'annonce du châtiment de la conjuration, un signe d'espoir et de miséricorde, voici qu'il va servir de lien ou plutôt de transition à une autre conjuration qu'Isaïe doit dénoncer. Entraîné, en effet, par l'Esprit de Dieu, le prophète a vu surgir, dans l'avenir, une autre conjuration, qui s'ourdira cette fois, non contre la Maison de David, mais contre Emmanuel, contre le Messie lui-même ; et qui sera le fait non seulement d'un certain nombre de sujets révoltés, mais à laquelle participeront les deux royaumes de Juda et d'Israël, c'est-à-dire tout le peuple juif. Alors aussi, contre cette conjuration, plus universelle et plus coupable, il y aura un vengeur pour le compte de Dieu, et ce vengeur sera plus terrible que Sennachérib.

1. *La terre ne se vendra point à perpétuité, parce qu'elle est à Moi, et que vous y êtes comme des étrangers à qui je la loue.* » (*Levitiq.*, xxv, 23.)

CHAPITRE V

LE PROPHÈTE ENTRAINÉ A LA VISION D'UNE AUTRE CONJURATION PLUS VASTE ET PLUS COUPABLE : CELLE DE TOUT LE PEUPLE JUIF CONTRE LE MESSIE.

I. Avertissement solennel à toutes les conjurations à venir, en quelque partie de la terre qu'elles se produisent : elles seront vaines. — II. Ainsi en sera-t-il d'une conjuration chez le peuple juif, de laquelle le Seigneur exhorte le prophète Isaïe et tous les fidèles à se séparer d'avance. — III. Deux textes des Apôtres qui éclairciront ce passage d'Isaïe, en précisant : *a*) Celui contre qui sera ourdie cette conjuration ; *b*) Quel sera son but ; *c*) Qui en fera partie ; *d*) Quel en sera le résultat. — IV. Raisons pour lesquelles Isaïe ne la dénonce que d'une manière voilée et reçoit, de Dieu, l'ordre d'envelopper et de sceller le parchemin sur lequel il vient d'en faire la dénonciation. — V. Cri suppliant du prophète en faveur de ses frères. Il remédie à l'obscurité pénale de cette prophétie de parole en recourant à la lumière bienfaisante de la prophétie d'action : de ses deux enfants qu'il indique, l'un annonce que miséricorde sera faite à un reste du peuple juif.

I

Le cadre s'agrandit. De la fontaine de Siloé dédaignée, figure de la Maison de David rejetée par des sujets rebelles, le prophète, sous l'action de l'Esprit de Dieu, se voit entraîné jusqu'au Messie, préparé dans les flancs de David, et symbolisé aussi par Siloé. C'est une autre conjuration qu'Isaïe va dénoncer, mais une conjuration plus vaste que celle des sujets d'Achaz et aussi plus coupable : la conjuration à venir de tout le peuple juif contre le Messie.

Les débuts sont solennels : ils rappellent le *Quare fremuerunt gentes*[1] du Psalmiste :

Agitez-vous, ô peuples, et vous serez défaits.
Écoutez tous, lieux reculés de la terre,

1. « *Pourquoi les nations ont-elles frémi, et les peuples ont-ils formé de vains desseins ?* » (*Ps.* II.)

Ceignez-vous pour le combat, et vous serez défaits.
Formez des desseins, ils seront ruinés ;
Arrêtez des plans, ils ne s'exécuteront point,
Parce que Dieu est avec nous [1].

C'est un avertissement sur un ton solennel à toutes les conjurations à venir, en quelque partie de la terre qu'elles se produisent, qu'elles ne pourront rien contre le Christ, contre le Messie, ni contre son œuvre, parce que ce Messie sera *Emmanuel*, c'est-à-dire *Dieu* lui-même *avec nous !* « Cet oracle du prophète déclare à tous les habitants de la terre, que quand ils s'armeraient cent mille fois contre les saints Apôtres, et qu'ils rangeraient des armées en bataille contre eux, ils ne laisseraient pas que d'être vaincus ; parce qu'Emmanuel a un empire souverain sur tous [2]. »

Oui, toute conjuration sera vaine. Immédiatement le prophète va le prouver, en dénonçant, chez le peuple juif, une vaste conjuration à venir, qui sera brisée avec ses auteurs.

II

Car voici ce que le Seigneur m'a dit dans la puissance de sa droite ;
Et il m'a détourné de suivre la voie de ce peuple, en me-disant :
Ne participez pas à la conjuration,
A tout ce que ce peuple médite de conjuration ;
Ne craignez point ses menaces,
N'en soyez pas troublés.
Jéhova, le Dieu des armées, c'est lui seul qu'il faut révérer,
Lui seul qu'il faut craindre et redouter.
Et il sera pour vous un asile sacré [3].

1. Ce dernier verset est le nom même d'Emmanuel, *Himmanu-El* (Dieu avec nous). (*Isa.*, VIII, 9-10.)

2. « Hæc omnibus habitantibus orbem propheticus sermo denuntiat, quod etsi decies millies accingantur, et aciem instruant contra sanctos Apostolos, post hæc vincentur, cum Emmanuel in omnes habeat imperium. » (Théodoret, *in Isa.*, VIII, 9-10.)

3. *Isa.*, VIII, 12-14. — Ce passage présente un verset difficile dans ses deux parties, qu'il importe d'expliquer : c'est le verset 12.

Il n'y a point de doute possible, une conjuration à venir, que le prophète ne précise pas encore, s'ourdira au sein du peuple juif; conjuration d'une énormité exceptionnelle, puisque Dieu demande à Isaïe de s'en séparer dès maintenant, bien qu'il ne doive pas en être témoin. C'est donc en esprit qu'il veut qu'il s'en sépare, ainsi que David l'avait déjà fait lui-même, lorsqu'il écrivit l'un de ses psaumes messianiques : « *Je ne verserai pas leurs libations de sang, et je ne me souviendrai plus de leurs noms pour les prononcer*[1]. » Et comme Isaïe représente, en sa personne, les Juifs fidèles, qui, au jour où se formera cette conjuration, n'y prêteront pas leurs mains, Dieu engage le prophète transporté d'avance en ces temps à venir, et il engage également tous les fidèles de cette époque à ne rien craindre des menaces que les conjurés prononceront contre eux. Quelque furieuses que puissent être ces menaces, et quelque nombreux que soient les conjurés, les fidèles n'ont rien à craindre, *Jéhova, le Dieu des armées*, devant être pour eux *un asile sacré*.

a) 1re partie : « *Ne participez pas à la conjuration, à tout ce que ce peuple médite de conjuration.* » Le texte hébreu porte :

לֹא־ תֹאמְרוּן קֶשֶׁר לְכֹל אֲשֶׁר־יֹאמַר הָעָם הַזֶּה קָשֶׁר

La Vulgate a traduit : « Non dicatis, conjuratio : omnia enim quæ loquitur populus iste, conjuratio est. »

Mais il faut observer, selon la juste remarque du savant hébraïsant, le rabbin Kimchi, que l'expression *dicere conjurationem* a ici la signification de *cogitare conjurationem, la dire en soi-même, la méditer, l'ourdir*, à l'exemple de ces autres passages bibliques : הֲלַהַרְגֵנִי אַתָּה אֹמֵר, an cogitas me occidere, médites-tu de me tuer? (Paroles d'un Hébreu à Moïse, *Exode*, II, 14.) — וַיֹּאמֶר לְהַכּוֹת אֶת־דָּוִד, (Philistœus) cogitabat occidere Davidem (le Philistin) se disait qu'il tuerait David, c'est-à-dire méditait de tuer David. (II *Rois*, XXI, 16.)

Le Seigneur dit donc à Isaïe : « Ne participez pas, ne consentez pas à la conjuration que ce peuple méditera, ourdira. » — Cf. Rosenmuller, *in Isa.*, VIII, 12.

b) 2e partie : « *Ne craignez point ses menaces.* »

Le texte hébreu porte : וְאֶת־ מוֹרָאוֹ לֹא־תִירְאוּ. La Vulgate a traduit : « Et timorem ejus ne timeatis, Ne craignez point sa crainte. » Les mots *sa crainte* présentent une double signification : ou bien ils expriment la crainte dont le peuple lui-même serait saisi, ou bien ils expriment la crainte que le peuple veut inspirer. C'est ce dernier sens qu'on doit admettre, en vertu du contexte et des versets suivants. Voilà pourquoi nous avons traduit : « *Ne craignez point ses menaces.* »

1. *Ps.* XV, 4.

III

Mais il sera une pierre d'achoppement et de scandale
Pour les deux maisons d'Israël,
Un piège et un filet
Pour les habitants de Jérusalem.
Plusieurs heurteront contre cette pierre,
Et ils tomberont et seront brisés ;
Ils tomberont dans le filet et y seront pris [1].

C'est la conjuration en acte, qui est décrite. Le prophète ne mentionne pas expressément, ne nomme pas celui contre qui elle sera dirigée ; il se borne à l'indiquer sous le terme de *pierre : « Il sera une pierre d'achoppement et de scandale... Plusieurs heurteront contre cette pierre. »* Isaïe semble vouloir s'envelopper de ténèbres, comme le feront dans l'avenir les conjurés eux-mêmes, leurs menées devant être secrètes, continuant celles des sujets révoltés d'Achaz. Mais pourquoi cette réserve de la part d'Isaïe ? Bientôt nous en dirons le motif.

Un jour viendra où, sur cet endroit mystérieux d'Isaïe, se projettera une lumière qui l'éclairera dans tous ses termes, dans toutes ses syllabes, ce sera l'interprétation qu'en donneront les deux saints apôtres Pierre et Paul. « *Israël*, dira saint Paul, *qui recherchait la loi de justice, n'est point parvenu à la loi de justice. Et pourquoi ? Parce qu'il ne l'a point recherchée par la foi, mais comme s'il eût pu y parvenir uniquement par les œuvres. Car ils se sont heurtés contre la pierre d'achoppement, selon qu'il est écrit ; Je m'en vais mettre dans Sion une pierre d'achoppement, une pierre de scandale ; et tous ceux qui croiront en celui* (qui est figuré par cette pierre) *ne seront point confondus* [2]. » Saint Pierre dira aussi : « *Cette pierre est donc en honneur aux yeux de votre foi : mais pour les*

1. *Isa.*, VIII, 14-15.
2. *Rom.*, IX, 31-33.

incrédules, la pierre que les architectes ont rejetée, et qui néanmoins est devenue la tête de l'angle, leur est devenue une pierre contre laquelle ils se heurtent, et une pierre qui les fait tomber, eux qui se heurtent contre la parole, par une incrédulité à laquelle ils ont été abandonnés[1]. »

Il résulte de l'interprétation donnée par les deux Apôtres, que la conjuration mystérieuse, dénoncée par Isaïe à la suite de celle des sujets d'Achaz, sera ourdie contre le Christ, contre le Messie. C'est lui qui se trouve désigné sous le terme de *pierre, pierre d'achoppement et de scandale;* lui qui sera l'objet d'une conjuration imméritée, inouïe et de laquelle le Seigneur enjoint à son prophète de se séparer d'avance : « *Le Seigneur m'a détourné de suivre la voie de ce peuple, en me disant : Ne participez pas à la conjuration.* »

Il résulte, en second lieu, que le but de cette conjuration sera de se débarrasser du Christ, après l'avoir méconnu : « *Il sera une pierre d'achoppement et de scandale... Plusieurs heurteront contre cette pierre.* » On se scandalisera de sa personne, et on se précipitera pour la faire disparaître.

Il résulte, en troisième lieu, que ceux qui feront partie de cette conjuration, ses membres, seront *les deux maisons de Juda et d'Israël, et les habitants de Jérusalem.* La coalition, qui vient de s'accomplir, sous les yeux d'Isaïe, entre une partie de Juda et Israël, pour renverser la Maison de David, se renouvellera, mais d'une manière plus vaste et plus étroite, contre le Messie lui-même.

Il résulte enfin que la conséquence de cette conjuration sera la ruine des deux maisons de Juda et d'Israël et aussi de Jérusalem, la perte éternelle d'un grand nombre « : *Plusieurs heurteront contre cette pierre, ils tomberont et seront brisés. Ils tomberont dans le filet et y seront pris.* »

Telles sont les choses d'avenir qu'a connues et annoncées Isaïe : formation d'une conjuration contre le Messie ; son but,

1. I *Petr.*, II, 7-8.

qui sera de le faire disparaître, après l'avoir méconnu ; participation de tout le peuple juif à cet attentat ; son brisement à tout jamais.

IV

Mais si tout cela deviendra clair par le commentaire des Apôtres, il importe de remarquer que, sous la plume d'Isaïe, l'annonce et les détails de cette conjuration à venir sont, au contraire, entourés d'ombre. Ce n'est que d'une manière voilée, avec mystère et réserve, qu'Isaïe vient d'en parler.

Pourquoi cette attitude du prophète? Pourquoi s'abstient-il de dire ouvertement que ce sera contre le Messie que s'ourdira et s'accomplira cette conjuration? Le moment est venu de le faire connaître, en expliquant les versets suivants :

Enveloppe cet oracle[1],
Scelle cette révélation[2] *en faveur de mes disciples.*

Ainsi, non seulement le Messie n'a été indiqué que d'une manière voilée, sous le terme de *pierre*, mais voici qu'Isaïe reçoit encore, du Seigneur, l'ordre d'envelopper l'oracle et de le sceller[3], c'est-à-dire de ne point éclaircir les obscurités qu'il renferme, en sorte que ces obscurités ne seront dissipées qu'en faveur des fidèles, des vrais disciples de Jéhova[4].

1. *Isa.*, VIII, 16. — Dans le texte hébreu, il y a « le *témoignage* », traduit d'une manière littérale par la Vulgate : « liga *testimonium* ». L'instrument, tablette ou parchemin, sur lequel le prophète a écrit l'oracle, est appelé de ce nom, parce que cet oracle a été confirmé par les deux témoins Urie et Zacharie.

2. Dans l'hébreu et la Vulgate, il y a le mot *loi* « signa *legem* ». Ce mot loi, dans la langue hébraïque, תּוֹרָה, s'applique soit à la Loi mosaïque proprement dite, soit à une révélation particulière, comme celle qui vient d'être faite à Isaïe.

3. Quand, après avoir écrit sur un parchemin ou une tablette, on voulait tenir la chose secrète, on enveloppait l'instrument de lin, et on appliquait le sceau par-dessus.

4. « Jubet Dominus ut *concludat, constringat* atque *obsignet* ; sicut Dan. 12 : *claude verba*, id est, tege, absconde, ænigmatice efferas, etc., nimirum significans intelligi non posse nisi ab his qui sunt divinitus edocti. » (Forerius, *Comm. in Isa.*, VIII, 16.)

Or, pourquoi ces précautions ? Pourquoi, outre l'absence du nom du Messie, cet ordre enjoint au prophète de maintenir le mystère, l'obscurité, qui enveloppent cette prophétie ?

La réponse à donner est que cet ordre du Seigneur n'est que la reproduction, sous une forme différente, d'un autre ordre précédemment donné à Isaïe, en ces termes : « *Aveugle le cœur de ce peuple, et rends ses oreilles dures, et bouche-lui les yeux, de peur qu'il ne voie de ses yeux, et qu'il n'entende de ses oreilles, et qu'il ne comprenne de son cœur, et qu'il ne se convertisse, et que je ne le guérisse*[1]. »

Le Seigneur, qui voit d'avance combien mauvaises seront, au temps du Messie, les dispositions du peuple juif, et qui n'est tenu, en toute justice, qu'à respecter la liberté, déclare qu'il n'émet cet oracle que pour l'édification et la consolation des Juifs fidèles : il ne sera compris que par eux. Les Juifs incrédules et pervers le connaîtront bien, mais ils ne le comprendront pas, en sorte qu'il sera pour eux comme une tablette enveloppée, comme un parchemin scellé. Ils entendront et ne comprendront point, ils verront et ne distingueront point; mais ce sera par leur faute, leur cœur s'étant aveuglé. Isaïe est censé infliger lui-même le châtiment dont il fait la menace, et cette figure est familière aux prophètes[2]. « Ce n'est pas que Dieu soit la cause positive de l'aveuglement et de l'endurcissement, mais il le permet par une vue de sagesse et de justice. Il soustrait sa grâce à ceux qui en abusent, et par là les laisse en proie aux dérèglements de leurs cœurs qui les entraînent en de nouveaux péchés. Semblable, dit saint Chrysostome, à un général d'armée qui, pour punir des soldats mutinés, les abandonnerait au moment du péril. Car ne dirait-on pas de lui qu'il les a livrés à l'ennemi ? Encore faut-il remarquer que Dieu n'abandonne même pas entièrement, puisqu'il ne refuse pas même aux endurcis les grâces suffisantes pour éviter le

1. *Isa.*, VI, 10.
2. Cf. *Jérém.*, I, 10.

péché et parvenir au salut [1]. » Mais les Juifs ne voudront pas du salut que leur apportera le Messie. L'auteur de la paraphrase chaldaïque s'est rendu compte de cette obstination, déjà commencée au temps d'Isaïe, car il a paraphrasé en ces termes l'ordre donné au prophète d'envelopper la prophétie et de la sceller : « *Prophète, retiens l'oracle et ne leur explique point, car ils n'obéissent pas; mets un sceau sur la prophétie et cache-la, car ils ne veulent pas la comprendre* [2]. » C'est donc avec raison que le docte Forerius a commenté, ainsi qu'il suit, ce scellement de la prophétie prescrit à Isaïe : « Cet ordre est analogue à ce qui lui avait été enjoint antérieurement : *Aveugle le cœur de ce peuple*, c'est-à-dire prophétise qu'il s'aveuglera ; *enveloppe la prophétie, mets un sceau sur l'oracle*, c'est-à-dire sache que pour ce peuple ce livre sera comme scellé ; ils ne comprendront pas ce que tu annonces, ni ce que Dieu veut : car *un voile s'est étendu sur leur cœur* [3]. »

1. Le Hir, *Les trois grands prophètes*, p. 56. — L'endurcissement de Pharaon est, en cette matière, un exemple frappant. L'Écriture qui répète plusieurs fois que *Dieu endurcit le cœur de Pharaon* (*Exode*, VIII, 3; IX, 12; X, 20, etc.), dit aussi que ce fut *Pharaon qui endurcit son cœur* (*Exod.* VII, 13, 22; VIII, 19; IX, 35; XIII, 15); et l'un et l'autre sont vrais. Pharaon s'opiniâtrait de plus en plus à ne point céder à Dieu, malgré les plaies dont il le frappait : et cette obstination était de son côté très libre. Sa volonté n'était fixée par aucune nécessité : il aurait obéi s'il eût voulu, et il pouvait le vouloir, rien n'étant plus au pouvoir de l'homme que les actions de sa volonté. Mais il est vrai en même temps que Dieu, par un juste et redoutable jugement sur ce monarque orgueilleux et impie, lui endurcissait le cœur, non en lui inspirant la malice, qui fait la dureté du cœur, mais en l'abandonnant à sa dureté naturelle ; en sorte qu'il demeurait obstiné dans la résolution de retenir le peuple hébreu contre toute justice.

Comme Dieu est la lumière des esprits, et que c'est en lui qu'ils voient tout ce qui est vrai et bon ; à mesure qu'il s'éloigne d'une âme, ses ténèbres s'épaississent ; elle ne voit plus la vérité ; ou elle la voit dans un lointain obscur, qui en affaiblit tellement l'impression, que le faux ne manque pas de prévaloir, et de l'entraîner dans le mauvais parti : l'aveuglement et l'endurcissement croissent, et deviennent à la fin incurables. Ainsi Pharaon, abandonné à ses ténèbres et à ses folles pensées, s'obstine dans sa révolte : il s'y fortifie par les fléaux mêmes qui auraient dû l'humilier, et le rendre soumis. « *Quand le méchant*, dit l'Écriture, *est arrivé au plus profond des péchés, il méprise tout.* (*Prov.*, XVIII, 3.)

2. *Paraph. Chald.* de Jonathan ben Uziel. — Cf. Rosenmuller, *in Isa.*, VIII, 16.

3. Forerius, *Comment. in Isa.*, VIII, 16.

Il est aisé de se rendre compte maintenant pourquoi, dans l'annonce de cette conjuration contre le Messie, ce nom de Messie n'a pas été prononcé ouvertement par Isaïe, mais indiqué seulement sous le terme symbolique de *pierre* : « *Plusieurs heurteront contre cette pierre.* » Pour les fidèles, aidés de la grâce de Dieu, ce passage sera compréhensible, suffisamment clair. Mais les impies n'y découvriront pas le Messie promis. Leurs ténèbres seront le juste châtiment de leur orgueil, de leurs injustices. S'ils avaient le cœur pur, les mystères leur seraient ouverts. Ne méritant pas de connaître ce qu'ils n'aimeront pas, ils se heurteront contre *la pierre*, en portant la prophétie ; et cette ignorance leur sera imputable, parce qu'elle proviendra de leur faute.

V

Ce malheur, le prophète l'a compris. Aussi un sentiment de compassion va-t-il lui arracher un cri de supplication pour son malheureux peuple. En effet, Isaïe interrompt l'oracle ; c'est en son propre nom qu'il ajoute :

Oui, j'espère en Jéhova
Qui détourne son visage de la maison de Jacob,
Et je mets en lui ma confiance.
Me voici avec les enfants que Jéhova m'a donnés,
Pour être des signes et des pronostics en Israël,
De la part de Jéhova, le Dieu des armées,
Qui habite sur la montagne de Sion. [1]

En dénonçant la conjuration à venir contre le Messie, et en faisant connaître la participation générale de tout le peuple juif à cette conjuration, Isaïe n'avait fait que rapporter les propres paroles de Jéhova, révélateur de l'avenir et inspirateur des termes dont se servait le prophète, ainsi que lui-

1. *Isa.*, VIII, 17-18.

même l'a consigné dans la prophétie, au verset onzième ; « *Voici ce que le Seigneur m'a dit dans la puissance de sa droite.* » Obéissant à la lumière inspiratrice, il a aussi annoncé que tout Israël, se heurtant contre la *pierre*, méconnue et rejetée, s'y briserait. Mais en entendant et en accomplissant l'ordre de laisser planer sur toutes ces choses l'obscurité pénale que nous avons signalée, voici que le cœur du prophète s'est trouvé saisi d'une grande douleur et d'une grande pitié. Il interrompt l'oracle dénonciateur, et tout à la fois fidèle à son Dieu et fidèle à son peuple, il va, dans un double mouvement, s'efforcer, à l'exemple de Moïse [1], d'atténuer la justice par un recours à la miséricorde.

Son premier mouvement est vers le Seigneur : « Oui j'espère en vous, ô Jéhova. Vous devez détourner votre visage de la maison de Jacob ; mais je mets en vous ma confiance : vous les regarderez un jour avec miséricorde. » Telle est, en effet, la signification de ce premier mouvement du côté de Dieu :

J'espère en Jéhova
Qui détourne son visage de la maison de Jacob,
Et je mets en lui ma confiance.

Attentif aux promesses faites aux patriarches et à David, Isaïe, certain que la colère de Dieu ne durera pas toujours, tend les mains pour hâter l'heure de cette miséricorde. La paraphrase chaldaïque l'a compris ainsi, et, à sa suite, de nombreux exégètes : « Le prophète dit : C'est pour cela que j'ai

1. On connaît l'intervention sublime de Moïse, lorsque, après l'adoration du veau d'or, le Seigneur avait projeté de rejeter le peuple d'Israël. Moïse lui dit : « *Ce peuple a commis un très grand péché, et ils se sont fait des dieux d'or ; mais je vous conjure de leur pardonner cette faute ; ou, si vous ne le faites pas, effacez-moi du livre de vie.* » (*Exod.*, XXXI, 31-32.) Cinq siècles plus tard, David, rappelant cette généreuse attitude, la caractérisait de la sorte : « *Le Seigneur parlait de les exterminer, si Moïse, son élu, ne se fût tenu sur la brèche, devant lui, pour détourner sa colère, et empêcher qu'il ne les exterminât.* » (*Ps.* CV, 23.) Le grand patriote était monté à l'assaut de la colère de Dieu, et en avait triomphé !

supplié le Seigneur, après qu'il eût annoncé qu'il cacherait son visage à la maison de Jacob ; j'ai intercédé, en me prosternant devant sa face[1]. »

Mais, après ce cri vers le Seigneur, Isaïe, dans un second mouvement, cette fois du côté de son peuple, va remédier à l'obscurité pénale qui plane sur l'oracle. Il s'empare de la prophétie d'action, et montrant ses deux enfants, *Maher-Schalal et Schèar-Jasub*,

Me voici, s'écrie-t-il, *avec les enfants que Jéhova m'a donnés,*
Pour être des signes et des pronostics en Israël !

C'était, on va le voir, éclaircir l'avenir, et signaler au loin la miséricorde.

En effet, ces deux enfants d'Isaïe, nommés et montrés précédemment d'une manière séparée, mais réunis actuellement et présentés ensemble à dessein, figurent tout l'avenir d'Israël.

Maher-Schalal-Chasch-Baz, le dernier né, représente, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, le Messie, Emmanuel, vainqueur, destructeur, triomphateur de toute coalition et de tous ses ennemis. Prédit avant sa naissance par son nom mystérieux inscrit d'avance sur une tablette, en présence des deux témoins Urie et Zacharie, il avait, par son nom même[2], qui signifie *Hâte dépouilles, Accélère butin,* annoncé Emmanuel, vainqueur de Satan, l'ennemi du salut ; et, par son âge[3], annoncé la destruction des rois de Syrie et d'Israël, Razin et Phacée, conjurés contre la Maison de David, source messianique. Il reparaît maintenant, une seconde fois, mais pour annoncer qu'Emmanuel triomphera également de la conjuration de ses propres sujets, des deux maisons de Juda et d'Israël, et des habitants de Jérusalem. La rebellion de ces sujets révoltés sera brisée, comme le sera le joug de Satan, comme l'a été

1. *Paraphr. de Jonath.* — « Licet Dominus videatur oblitus populi sui, atque ab eo abscondisse et avertisse faciem suam ; tamen ego [non abjiciam spem-sed exspectabo eum, etiansi moram fecerit : quia Dominus populi sui miserebitur. » (Corn. a Lap., *in Isa.*, VIII, 17.)

2. Voir plus haut, p. 225-227.

3. *Ibid.*, p. 229-231.

la conjuration de Razin et de Phacée. Maher-Schalal, figure du Christ vainqueur et triomphateur, présage donc aussi, en cet endroit, la période pénale et douloureuse de l'avenir d'Israël : il annonce le Christ, *ruine d'un grand nombre en Israël*[1].

Mais si Maher-Schalal représente le Messie ruine du peuple juif et destructeur de sa conjuration à venir, *Schèar-Jasub*, par contre, figure la conversion de ce peuple et sa rentrée en grâce. Son nom symbolique signifie en effet : *Un reste reviendra*. Voilà pourquoi cet enfant, le premier né d'Isaïe, est apparu, une première fois, aux côtés de son père, lorsque celui-ci dut annoncer, lors de la première conjuration, qu'au bout de soixante-dix années, l'Israël des Dix Tribus n'existerait plus comme peuple. Sur l'ordre de Dieu, le prophète avait pris avec lui ce fils *Schèar-Jasub*, afin que, par la présence de cet enfant au nom symbolique, il fût annoncé qu'un jour la miséricorde s'exercerait à l'égard des restes des Dix Tribus, ce qui s'est accompli au retour de la captivité de Babylone[2]. Maintenant, cet enfant de consolation apparaît de nouveau, et c'est au moment où Dieu vient d'annoncer qu'en se heurtant contre la *pierre*, contre le Messie, les deux maisons de Juda et d'Israël, et les habitants de Jérusalem, c'est-à-dire tout le peuple juif, seront brisés et rejetés. Maher-Schalal a figuré ce lamentable avenir ; mais Shèar-Jasub le répare en partie : *Un reste reviendra*.

Cet enfant est donc la figure d'une période consolante dans l'avenir du peuple juif. Un reste reviendra au Messie méconnu ; il lui reviendra, humilié et repentant ; et, à son tour, le Messie, reprenant ce reste, deviendra *la résurrection* des deux maisons de Juda et d'Israël, après en avoir été la ruine : « *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israël*[3]. »

1. *Luc*, II, 34.
2 Alors beaucoup d'Israélites rentrèrent en Palestine avec la tribu de Juda et se confondirent avec elle.
3. *Luc*, II, 34.

Tel est exactement le rôle figuratif des deux enfants d'Isaïe, *Schèar-Jasub* et *Maher-Schalal*. On comprend dès lors pourquoi Isaïe, tenu d'écrire sur la tablette la prophétie de parole, oracle pénal qu'il enveloppera et qu'il scellera, a eu recours à la prophétie d'action. Bien que cette prophétie confirmât aussi, par l'un des deux enfants, *Maher-Schalal*, la culpabilité et le triste avenir du peuple Juif, révolté contre le Messie ; par l'autre, *Schèar-Jasub*, elle lui laissait la ressource de s'apitoyer sur ses frères, coupables mais malheureux, de les consoler même, en leur faisant entrevoir, dans le lointain, un retour vers eux de la miséricorde.

Mais il faut que la digression permise à la charité du prophète prenne fin. Les versets 17 et 18, consacrés à sa prière et à ses deux enfants, ont été une parenthèse [1]. Éclairé et conduit par l'Esprit de Dieu, Isaïe, après avoir dénoncé, à la suite de la conjuration des sujets d'Achaz, la conjuration plus coupable de tout le peuple juif contre le Messie, va faire connaître le châtiment réservé à cette dernière conjuration. Poignante a été pour son cœur la dénonciation, douloureuse sera l'annonce du châtiment. Mais si formidable qu'il doive être, le prophète sait qu'il ne sera pas sans espérance. D'avance il a montré *Schèar-Jasub*, signe et pronostic qu'*un reste reviendra*.

En achevant l'interprétation de ces versets, qui, au dire de tous les exégètes, présentent de sérieuses difficultés, il nous a été infiniment agréable de découvrir, en le consultant, que le savant interprète Forerius les expliquait comme nous l'avons fait nous-même. Ses lignes brèves et lucides vont confirmer tout ce qui précède : « Le prophète Isaïe, animé d'une grande piété envers Dieu, et d'un dévoûment remarquable à l'égard de sa nation, apprenant du Seigneur que le Fils de Dieu, dans son avènement, ne sauverait pas tout Israël, mais qu'il serait au contraire la ruine d'un grand nombre ; apprenant aussi que

1. « Versus superior (18) et 17 quasi par parenthesim legendi sunt. » (Forerius, *in Isa.*, VIII, 19.)

cet État serait dévasté à cause de l'infidélité des Juifs, et que peu d'entre eux trouveraient le salut : dévastation symbolisée par le nom de *Hasbaz*, c'est-à-dire *Accélère dépouilles*, que, sur l'ordre de Dieu, il avait imposé à son fils, de même que l'autre nom, *Schèar-Jasub*, c'est-à-dire *des restes se convertiront*, indiquait qu'il y en aurait de sauvés ; et voyant que le Seigneur voulait que cette prophétie demeurât obscure, pour n'être comprise qu'au temps des Apôtres, Isaïe éclate en ces paroles d'obéissance, de foi et de grande pitié : « *Oui, j'espère en Jéhova qui détourne son visage de la maison de Jacob, et je mets en lui ma confiance.* » Quoi que fasse le Seigneur, moi, je m'attacherai à lui, je dépendrai de lui, je me remettrai tout entier en lui : lui qui, en détournant son visage de la maison de Jacob, pour indiquer qu'il la déteste et l'abomine, aurait pu m'envelopper dans leur crime et dans leur châtiment ; mais il m'a gardé dans sa bonté. Alors que sa justice s'exerce contre ceux qui tombent, sa bonté me protège : retenu par sa main forte, soulevé dans la contemplation, je fixerai sur lui des yeux incessants, afin qu'un jour il ait aussi pitié des autres. Tout ce qu'Isaïe vient de dire, et presque tout ce qu'il dira, il le résume dans les deux noms de ses enfants. En effet, toute l'œuvre d'Isaïe consiste à annoncer le rejet des Juifs et le salut d'un reste, lequel se maintenait dans l'univers entier, pour être une semence de foi dans l'avenir [1]. »

1. Forerius, *in Isa.*, VIII, 17-18. — Édit. Migne, p. 951.

CHAPITRE VI

CE QUE SERA LE CHATIMENT DE CETTE CONJURATION A VENIR.

I. Deux périodes nettement indiquées dans cette annonce du châtiment : D'abord, une période d'inquiétude et de recherche anxieuse, chez les Juifs coupables, sur la cause des maux qui se seront appesantis sur eux. — II. Ensuite, une période indéterminée de dispersion, de famine spirituelle, de désespoir, de souffrances, de ténèbres. — III. Transition au deuxième oracle messianique relatif à Emmanuel.

I

En annonçant que les deux maisons de Juda et d'Israël, et les habitants de Jérusalem, se heurteraient contre *la pierre*, c'est-à-dire contre le Messie, et s'y briseraient, Isaïe a fait connaître le résultat de cette générale conjuration. Elle ne prévaudra pas contre le Messie, mais c'est le Messie qui prévaudra contre elle.

Ce résultat, si inattendu et déjà si terrible, n'est cependant pas le châtiment. C'est dans les versets suivants que ce châtiment se trouve prédit :

Et quand on vous dira :
Consultez les nécromanciens et les devins,
Qui parlent d'une voix rauque et sourde,
(Répondez :) Un peuple ne consultera-t-il pas son Dieu ?
Faut-il sur les vivants interroger les morts ?
Interrogez la Loi et l'oracle !
Si l'on ne parle pas ainsi,
La lumière du matin ne luira point pour le peuple.
Il errera dans la terre, tourmenté et pressé par la faim.
Dans l'excès de sa faim, il s'emportera

Et maudira son roi et son Dieu.
Il lèvera ses regards au ciel,
Il les abaissera vers la terre,
Partout la tribulation et les ténèbres,
Un vertige d'angoissés, et une nuit de tempêtes [1].

Deux époques distinctes, deux périodes sont marquées dans cette annonce de châtiment.

D'abord une période d'inquiétude et de recherche anxieuse :

Et quand on vous dira :
Consultez les nécromanciens et les devins,
Qui parlent d'une voix rauque et sourde.

Pour l'intelligence de ces versets, il faut se souvenir qu'Isaïe a, par son recours à la prophétie d'action, introduit une parenthèse dans l'oracle, et les rattacher à ce qui a précédé cette parenthèse. Ce qui l'a précédée, c'est cet ordre du Seigneur au prophète : « *Enveloppe cet oracle, scelle cette révélation en faveur de mes disciples* »; obscurité pénale, due aux mauvaises dispositions des Juifs conspirateurs contre le Messie, et qui fera qu'ils se précipiteront et se briseront contre *la pierre*, tout en portant la prophétie qu'ils accompliront sans la comprendre.

Mais voici ce qui se produira ensuite. Un esprit d'inquiétude et de recherche s'emparera des deux maisons de Juda et d'Israël, ainsi que des habitants de Jérusalem, désormais brisés. Sous les coups de la justice divine qui les aura frappés, mais qu'ils n'attribueront ni à leur infidélité ni à leur forfait, pris de stupeur et d'inquiétude, ils auront recours à des pratiques ténébreuses pour les expliquer. Porteurs des Écritures, qui leur donneraient cette explication, mais impuissants à les comprendre à cause du bandeau étendu sur leur cœur, c'est aux nécromanciens, aux magiciens qu'ils feront

1. *Isa.*, VIII, 19-22.

appel. La religion mosaïque condamnait de semblables pratiques, mais toutes les fausses religions y recouraient, se soutenaient même principalement par ces prestiges du démon. Ayant méconnu la voix de leurs prophètes, les Juifs, brisés par le Messie qu'ils auront combattu, en seront réduits, pour s'expliquer leur désastre, à rechercher ces imposteurs, ces magiciens qui ne s'expriment qu'en termes obscurs, sourds, inintelligibles, leur voix sortant de l'estomac ou du ventre. Ils consulteront même les morts par l'évocation de leurs ombres, pour apprendre d'eux ce qui se sera passé parmi les vivants. Bien plus, dans leur désarroi et leur anxiété, ils iront jusqu'à s'approcher des disciples du Christ, pour leur dire : « *Consultez* en notre faveur *les nécromanciens et les devins,* ils vous découvriront peut-être la cause de notre ruine ». Mais le prophète a indiqué d'avance aux disciples ce qu'ils devront répondre :

Un peuple ne consultera-t-il pas son Dieu ?
Faut-il sur les vivants interroger les morts ?
Interrogez la Loi, et l'oracle !

Cette réponse consistera à renvoyer les conjurés, frappés de Dieu, à la Bible et à l'oracle dénonciateur de leur conjuration. Que s'ils ne veulent pas se rendre à cet avertissement, et se prosterner devant le Messie méconnu, *la lumière du matin ne luira point pour eux* [1]. De plus en plus en proie à

1. Nous nous trouvons toujours en communion d'idées avec Forerius: « Quid si præviderit Isaias perplexos Judæorum animos, quando a Romanis obsessi extrema malorum experiebantur ? aut cum videntes terram desolatam et populum fame pereuntem aut gladio cæsum, neque id tamen ob infidelitatem sibi evenisse credentes, consulendos sibi esse divinos et magos existimabant? Quasi præcipiat discipulis suis Dominus ut incredulos illos ad hanc doctrinam et prophetiam Isaïæ et testimonium, de quo supra, hoc eodem capite, dictum est, remitterent, quod ex hac prophetia erudiri possent de causis vastationis Terræ sanctæ et calamitate Judæorum... Hoc autem et quæ sequuntur explicant statum illum rerum in Judæa, quando scilicet impegerant Judæi in lapidem Christum. Tunc enim ablata est illis *lux*, et quo se verterent nesciebant; tunc scripturas habentes ac si non haberent, cæperunt veritatem aliunde quærere. » (Forerius, *in Isa.*, VIII, 20, édit. Migne, p. 952-953.)

l'inquiétude et à l'anxiété, ils tomberont dans mille superstitions, qui les conduiront à une plus grande impiété. Ils s'enfonceront dans des ténèbres, que la lumière de la raison ne pourra percer. Ils croiront tout alors, excepté le vrai [1].

II

A cette période d'inquiétude en succédera une autre, celle du châtiment proprement dit, exercé selon tous les termes

1. **Accomplissement** *de cette période d'inquiétude et de recherche anxieuse.*— Il arrivera un temps, quelques années après Jésus-Christ, où la Synagogue, qui avait attendu durant de longs siècles le Messie avec confiance et espoir, deviendra sombre et inquiète en voyant successivement disparaître et les tables généalogiques, et la royauté de Juda, et la famille de David et Jérusalem. Ce sera alors que tirant de la Bible la célèbre prophétie *des semaines* (*Daniel*, IX), les Juifs la soumettront à des calculs et à des supputations qui étonnent encore. Les calculs ordinaires étant épuisés, ils chercheront à éclaircir les désespérantes semaines à l'aide de la science cabalistique : science abstruse, sans rives, aux combinaisons vertigineuses, de laquelle, avec de de nouvelles dates, ils ne feront sortir que de nouvelles déceptions ; et c'est pourquoi, pour arrêter et décourager ces calculs, découragé lui-même, Maïmonide prononcera cet arrêt au dernier chapitre de ses œuvres : « L'homme ne peut rien savoir des choses qui doivent arriver, avant qu'elles arrivent. Elles demeurent cachées dans les profondeurs des prophéties ; les sages ne sauraient en tirer quelque secret, même au moyen de la Cabale. » — A côté de l'agonie des calculs, viendra se placer l'épisode tragique des faux Messies. Non, on aura beau fouiller les annales des religions, on ne trouvera jamais un spectacle semblable à celui-ci : Tout un peuple occupé à calculer au milieu de l'étonnement des nations, et tout un peuple interrompant ses calculs dès qu'une voix lui annonce : le Messie ! se précipitant alors à gauche, se précipitant à droite, dans les villes, dans les déserts, presque toujours massacré par les nations, ne se lassant jamais d'accourir, et ne rencontrant jamais que la déception du mirage ! Dans vos livres, ô Israélites, dans vos écoles, dans vos synagogues, on vous a toujours fait mystère de ces faux Messies et des déceptions de vos ancêtres. Non pas une fois, non pas dix fois, mais plus de vingt-cinq fois vos ancêtres ont été le jouet de ce mirage : pour avoir méconnu le Messie là ou il était, on était réduit à le chercher là où il n'était pas.

Telle sera cette longue période d'inquiétude. Si l'on veut se la résumer à soi-même dans un raccourci bref et saisissant, il n'y a qu'à se rappeler cette médaille fameuse que firent frapper les empereurs romains : on y voyait une femme enveloppée d'un manteau, assise au pied d'un palmier, la tête appuyée sur sa main, avec cette inscription : *La Judée captive*. C'est bien l'emblème de ce que, dans un autre ordre d'idées, la nation juive souffrira durant cette période qui se prolongera, de la mort du Christ, jusqu'au moyen âge. La Judée, captive dans ses calculs, tombera de lassitude, parce que ses pieds se seront fatigués à courir après de faux Messies ; et maintenant sa tête est tristement appuyée dans sa main. C'est qu'en effet, comme parle Bossuet, il ne demeurera plus à Israël qu'un deuil éternel et une lamentation sans bornes.

rigoureux de la prophétie. Encore mieux que Tacite, dont le talent d'abréger est devenu proverbial, Isaïe, en deux versets, a décrit ce que devront être, durant de longs siècles, les diverses phases de ce châtiment :

Il errera dans la terre, tourmenté et pressé par la faim.
Dans l'excès de sa faim, il s'emportera
Et maudira son roi et son Dieu.
Il lèvera ses regards au ciel,
Il les abaissera vers la terre,
Partout la tribulation et les ténèbres,
Un vertige d'angoisses et une nuit de tempêtes.

1° Première phase du châtiment : LA DISPERSION : « *Il errera dans la terre* [1]. » Jeté hors la Palestine, après s'être brisé contre la *pierre*, morcelé, dispersé, le peuple juif errera à travers le monde, pour être le témoin des prophéties accomplies et aussi de la justice divine. C'est alors que se formera une des légendes les plus populaires et les plus symboliques à la fois : celle du *Juif errant*. Ashavérus sera la personnification de cette nation, qui, à partir du moment où elle aura renié Emmanuel, le Fils de Dieu, né au milieu d'elle, sera voué à errer perpétuellement sur la surface de la terre, et à traîner en tout pays une vie sans fin comme sans repos [2].

1. Le texte hébreu porte : « *Il errera en elle* » ; la Vulgate : « *Transibit per eam* ». Ellipse qui invite à remplacer *eam* par *terram*, mentionnée au verset suivant (22) : « *Il les abaissera* vers *la terre.* » Ainsi l'indique la version chaldaïque, qui traduit : « *Il errera à travers la terre.* » (Cf. Rosenmuller, *in Isa.*, VIII, 21.)

2. **Accomplissement** *de cette première phase du châtiment.* — Tant que l'événement élait à venir, le peuple juif a vécu de la vie naturelle et ordinaire des autres peuples : réuni en corps sur un point du globe, il a eu tous ses privilèges de nationalité, il a été même l'objet du respect des conquérants, et a vu les Cyrus et les Alexandre lui tendre une main amie, et porter dans son temple, la merveille du monde, un pas religieux. Il a eu aussi ses phases de décadence et d'adversité : l'idolâtrie a failli l'absorber plusieurs fois, la captivité l'a retenu longtemps chez ses voisins, et sous ses Machabées il a été réduit à une poignée de braves dans quelques creux de rochers. Mais toujours, heureux ou malheureux, il a vécu de la vie de peuple.

Mais dès le moment où la première heure de l'accomplissement allait sonner,

2° Deuxième phase du châtiment : LA FAMINE : « Il errera dans la terre, *tourmenté et pressé par la faim.* »

Quelle faim ? celle de la parole de Dieu, ainsi décrite par un prophète : « *Il viendra un temps, dit le Seigneur Dieu, où j'enverrai la famine sur la terre ; non la famine du pain, ni la soif de l'eau, mais celle de la parole du Seigneur* [1]. » Le peuple qui, depuis des siècles se glorifiait en chantant dans ses psaumes : « *Le Seigneur annonce sa parole à Jacob, ses jugements et ses préceptes à Israël. Il n'a pas agi de même pour toutes les nations, il ne leur a pas manifesté ses préceptes* [2] », ce peuple n'entendra plus cette parole, n'entendra plus cette voix. C'est que le Seigneur se sera retiré d'au milieu de lui. Une scène douloureuse, plus douloureuse que celle qui se produisit à la veille de la prise de Jérusalem par Nabucho-

il a entièrement cessé d'être comme peuple, il a commencé d'être comme secte ; exterminé dans son premier état, inexterminable dans le second. Emporté comme par un tourbillon (ce tourbillon parti du Calvaire et qui déchira le voile de son temple), il a été dispersé dans le monde, et balayé sans limite et sans fin. Il lui a été dit : « Tu ne seras plus nulle part comme peuple, tu seras toujours et partout comme témoin. Ta dispersion chez toutes les nations infidèles marchera du même pas que leur vocation à la foi que tu refuses, et dont tu deviendras par cela même auprès d'elles le garant. Toujours mourant pour que tu ne puisses rien changer à ton état, toujours survivant pour que cet état subsiste, tu seras la personnification universelle du passé dans l'avenir, et comme l'écho prolongé des siècles prophétiques dans les siècles chrétiens. « Ainsi, comme exilés, comme errants et fugitifs, on les voit courir de côtés et d'autres, se répandre sur toute la face de la terre, ayant un bandeau sur les yeux, et portant partout avec eux les témoignages authentiques de notre foi et de la justice de la cause que nous défendons. En sorte qu'eux-mêmes, par ce caractère de réprobation qu'ils offrent de toutes parts aux yeux de l'univers entier, comme écrit sur leur front, ils deviennent, en tous lieux, l'une des preuves les plus invincibles de la vérité du christianisme, qu'ils s'acharnent à combattre. » De la sorte s'exprimait S. Augustin (*De Fide rerum quæ non videntur*), il y a douze cents ans ; et cette preuve, alors si convaincante, est encore aujourd'hui toujours et partout la même, toujours et partout subsistante aux yeux de l'univers, ou plutôt accrue et fortifiée par le temps et les révolutions, qui bouleversent toutes choses sans pouvoir apporter le moindre changement à l'état étrange de ce peuple, qui, quoi qu'on fasse, ne peut jamais s'incorporer aux autres peuples ni se fondre dans nos mœurs : semblable aux fragments d'une matière insoluble qui surnagerait toujours dans un liquide sans jamais pouvoir s'y mêler. (Auguste Nicolas, *Études philosophiques sur le christianisme*, t. IV, p. 171-173, Paris, 1859.)

1. *Amos*, VIII, 11.
2. *Ps.* CXLVII, 19-20.

donosor, la scène du départ de Dieu, se sera accomplie de nouveau. Le prophète Ézéchiel avait vu le Seigneur, porté par les Chérubins, se retirer successivement et par degrés, d'abord du Sanctuaire, ensuite du parvis des Prêtres, enfin de l'enceinte de Jérusalem. Là, il s'était encore arrêté sur le mont des Oliviers, situé vis-à-vis du Temple, et en vue de Jérusalem, comme ne cédant qu'à regret à l'endurcissement de son peuple, et lui donnant le temps du repentir. Puis, tout à coup, il avait disparu [1]. Mais cette séparation n'était pas définitive. Après les soixante-dix années de captivité et d'expiation à Babylone, le Seigneur devait revenir au milieu de son peuple, et lui parler encore par les prophètes Aggée Zacharie et Malachie. La famine devait cesser. Définitif sera, au contraire, le départ du Seigneur, quittant la Synagogue, à la suite de la conjuration du peuple juif contre le Messie. Ce sera alors la famine de la parole de Dieu, mais la famine pour des siècles. Ce sera la peine du silence, cette peine, ce châtiment, qui est celui des réprouvés, de ceux que Dieu rejette. « *Seigneur*, s'écriait David avec effroi, *Seigneur, ne vous taisez jamais sur moi, Deus meus ne sileas a me* [2] ! »

1. *Ézéch.*, x, 18-22 ; xi, 22-23.
2. *Ps.* xxvii, 1.

Accomplissement *de cette période de famine.* — Le départ définitif de Dieu, du milieu de la Synagogue, s'est effectué d'une manière visible, quelque temps avant la destruction du Temple par Titus et l'armée romaine. On sait, en effet, par l'historien Josèphe et par les Talmuds, qu'un jour les portes du Temple s'ouvrirent d'elles-mêmes, si bien que Jochanam, fils de Zaccaï, les réprimanda en disant : « Arrêtez-vous ! » et il ajouta : « Temple ! Temple ! qu'est-ce qui t'émeut, et pourquoi te détruis-tu toi-même ? » Une autre fois, à la Pentecôte, les prêtres entrés dans le Temple pour y accomplir le service de la nuit entendirent un bruit de pas comme celui d'une multitude qui s'éloigne, et des voix qui répétaient : « *Sortons d'ici ! Sortons d'ici !...* » C'était le Seigneur qui s'en allait. (Galatinus, *de Arcan. Cathol. vérit.*, iv, 8, p. 209. — Josèphe, *De bello Iud.*, vi, 31 (5,3). — Tacit., *Hist.*, v, 16.)

Dès lors le silence s'est fait et la famine de la parole de Dieu a commencé chez le peuple juif. Elle continue encore. Aucun homme suscité de Dieu n'est venu le consoler depuis dix-neuf siècles. Aucun maître autorisé, aucun docteur marqué du sceau de l'Esprit-Saint, ne lui a donné le *pain* spirituel, ni les *eaux* pures d'une doctrine salutaire. Ce que le Talmud et les rabbins lui présentent est le poison de la fausse justice, ou une sèche et misérable écorce, plus capable de nuire à l'âme que de la nourrir.

3° Troisième phase du châtiment : LE DÉSESPOIR : « *Dans l'excès de sa faim, il s'emportera et maudira son roi et son Dieu.* »

Ce roi, maudit par les Juifs, sera le Messie, qui, d'après eux, n'aura point encore paru, bien que les temps marqués pour sa venue seront passés. Et Dieu, maudit également, sera Jéhova lui-même, qui aura cessé de faire entendre sa parole [1]. Obligé de reconnaître, après une longue période d'inquiétude et de calculs anxieux, et devant le silence persistant de Dieu, que sa situation sera devenue anormale, contraire à tout son passé, le peuple juif s'irritera, s'emportera et finalement aura recours à des malédictions. Ce sera alors la phase de *désespoir* [2].

1. « Indurati seu obstinati execrabuntur Regem suum, nempe Messiam, et Deum suum, quod scilicet populum suum ita dereliquerit. » (Fererius, *in Isa.*, VIII, 21.)

2. **Accomplissement** *de cette phase du désespoir.* — Trois ou quatre siècles après l'ère chrétienne, vint un temps où, au dedans de la Synagogue, on se sentit à bout de calculs et de supputations. D'autre part, au dehors de la Synagogue, la religion chrétienne commençait, après ses luttes sanglantes, sa lutte apologétique, et faisait succéder aux victoires de ses martyrs les victoires de ses docteurs. Ce fut alors que, pour prévenir une plus grande défaillance au dedans, et pour se mettre à l'abri des arguments et des lumières du dehors, le rabbinisme forma une résolution désespérée, celle d'interdire, d'étouffer et d'enterrer la question messianique. A cette fin, il recourut aux anathèmes et aux exécrations. Tous les rabbins se mirent à maudire les chercheurs du Messie. Qu'on écoute leurs funèbres souhaits :

« *Tous les termes qui étaient marqués pour la venue du Messie sont passés* », dit rabbi Rava. (*Sanhédrin*, fol. 97, 2.)

« *Maudits soient ceux qui supputeront les temps du Messie* », dit le Talmud de Babylone. (Gemar., *Tr. Sanh.*, cap. XI.)

« *Puissent leurs os se rompre* », dit rabbi Jochanan. (*Roschamaa*, ch. I, fol. 5, 2.)

« *Périsse leur âme* », dit rabbi Éphraïm. (*Ir Gibborim*, fol. 28, ch. 1, n° 54.)

« *Que l'enfer les engloutisse* », dit rabbi Abarbanel. (*Roschamaa*, ch. I, fol. 5, 2.)

« *Que la géhenne les dévore* », dit rabbi Matthatia. (*Nizzachon*, num. 334.)

« *Que leur cœur éclate et que leurs calculs s'évanouissent* », dit rabbi Maïmonide. (*Iggereth Hatteman*, fol. 125, 4.)

« *Que leur esprit crève comme une tumeur* », répètent à l'envi d'autres rabbins. (*Hal. Melach.* cap. XII, § 5.)

Quel langage! quelle solution! Si la vérité était là, aurait-elle donc ces accents? Ah! sans doute, quand des esprits noirs amoncellent des ténèbres au sein du patrimoine des lumières, il faut dire anathème. Mais ce qui est inouï

4° Quatrième phase du châtiment : LA SOUFFRANCE : « *Il lèvera ses regards au ciel, il les abaissera vers la terre, partout la tribulation,... un vertige d'angoisses.* »

Le prophète continue la description des calamités qui accableront les Juifs. A la dispersion, à la famine, au désespoir, s'ajoutera le mal physique, la souffrance. Deux expressions la caractérisent dans le texte original, le mot *tsarah*, צָרָה, que la Vulgate a justement traduit par *tribulatio;* et les deux termes *meouph tsoukah*, מְעוּף צוּקָה, qu'on interprète diverse-

et ce qui confond toute pensée, c'est qu'on ait maudit ceux qui s'efforçaient de vaincre leurs ténèbres par de légitimes lumières, c'est qu'on ait invoqué la perdition et l'enfer contre les chercheurs du Messie annoncé et attendu. Ce qui est inouï, c'est qu'on ait dit : Malédiction sur ceux qui rechercheraient l'auteur des bénédictions. « *En lui seront bénies toutes les nations de la terre* » (*Gen.*, XII, XVIII), et voici que regarder s'il vient, c'est encourir la malédiction !

Aussi bien, ces mesures étaient trop étranges pour que, même devant les esprits du Ghetto, on ne sentît le besoin de les justifier. Le rabbinisme les justifia donc en invoquant la raison de sûreté générale. Le peuple était troublé à en mourir, ne fallait-il pas étouffer à tout prix ce trouble mortel ? « On a exécré, dit un historien juif, quiconque tenterait de connaître, à l'aide des calculs, la venue du Messie, parce que, si au terme marqué, le Messie ne vient pas, les esprits perdent toute énergie et se croient détenus comme par des chaînes dans cette prison d'une perpétuelle espérance. » (Salomon-ben Virgæ, *Scheveth Jehuda*, p. 215.) Et Maïmonide, un de ceux qui ont maudit, a écrit en toutes lettres : « Les Sages, bénie soit leur mémoire ! ont défendu de calculer le temps de sa venue, parce que le peuple est scandalisé de voir qu'il n'arrive pas, bien que les temps soient passés. » (*Iggereth Hatteman*, fol. 125, 4.) C'est ainsi que le rabbinisme, après avoir demandé aux prophètes des espérances qu'ils ne pouvaient lui donner, a jeté les Livres saints de désespoir; qu'il a renié les prophéties anciennes et authentiques, pour écouter les talmudistes, les kabbalistes, les illuminés. C'est ainsi que, par peur du scandale, devant cette grande voix du peuple qui, comme une vague suppliante, murmurait et réclamait son Christ, il a eu recours à des anathèmes, *maudissant son roi et son Dieu*. Le scandale, il n'était point du côté du peuple, il était dans cette espèce de Ghetto invisible, formé par le réseau des malédictions rabbiniques. Les gouvernements du moyen âge, en enfermant les Juifs dans des Ghettos de pierres, ont pu intercepter l'air pur et la lumière du jour; mais les rabbins, en les parquant dans leurs défenses et dans leurs anathèmes, ont intercepté la vérité !

« Les rabbins, dit Bossuet, ont fait un article de foi de cette parole que nous lisons dans le Talmud : « Tous les termes qui étaient marqués pour la venue du Messie sont passés » ; et ont prononcé d'un commun accord : « Maudits soient ceux qui supputeront les temps du Messie : « comme on voit dans une tempête, qui a écarté le vaisseau trop loin de sa route, le pilote désespéré abandonner son calcul, et aller où le mène le hasard. » (*Disc. sur l'hist. univ.*, Part. II°, chap. XXIII.)

ment. Le terme *meouph* possédant dans la langue hébraïque une double signification : *obscurité* (vertige) et *rapidité* (ailes), les uns traduisent, en adjoignant ce terme à son complément *tsoukah*, *angoisse*, par : *une obscurité, un vertige d'angoisses*; les autres, par : *une rapidité d'angoisses*. Les deux sens sont vrais ; car l'intention du prophète est d'annoncer que tous les efforts, pour éviter les malheurs publics et particuliers, seront vains. L'affliction et la tribulation paraîtront avoir des ailes pour prévenir tous les projets et tous les remèdes. Partout où le peuple juif ira, la souffrance y sera pour l'attendre, avant qu'il arrive. Il ne sera possible à personne de l'éviter. Voilà pourquoi il lèvera les yeux tantôt vers le ciel, tantôt vers la terre, cherchant un remède, qu'il ne rencontrera jamais [1].

1. **Accomplissement** *de cette phase de souffrances.* — Elle a commencé avec le siège de Jérusalem par Titus. En réunissant les chiffres des morts donnés par l'historien Josèphe en différents endroits de sa *Guerre des Juifs*, on arrive à un chiffre de plus de treize cent mille hommes. Ce n'était que la première étape de la nation juive dans sa carrière de souffrances. N'ayant appris de cette ruine ni le repentir ni même la patience, les survivants, fugitifs errants de contrée en contrée, esclaves qne l'on vendait pour quelques oboles sur tous les marchés de l'Orient, captifs qui étaient la pâture de l'amphithéâtre, ne tardèrent pas à se soulever à la voix des prétendus *fils de l'étoile*, qui surgirent de diverses contrées. Massacrés de nouveau alors par milliers, les restes de ce peuple sont devenus la fable, la risée et l'objet du mépris de toutes les nations chez lesquelles la colère du Seigneur les a dispersés. Moïse l'avait prédit, en termes encore plus détaillés, plus effrayants que cette prophétie d'Isaïe, pourtant déjà si terrible : « Ceux d'entre vous qui resteront, je mettrai la peur dans leur cœur tandis qu'ils habiteront le pays de leurs ennemis ; le bruit d'une feuille qui vole les épouvantera, et ils la fuiront comme le glaive... Le Seigneur te frappera de démence et d'aveuglement et de fureur, et tu iras à tâtons en plein midi, comme fait un aveugle dans ses ténèbres... et tu demeureras stupéfait de terreur au spectacle de ce qu'auront vu tes yeux... Le Seigneur te donnera un cœur tremblant, et des yeux prêts à défaillir et une âme anéantie par la douleur. Et ta vie sera comme pendante devant tes yeux ; tu craindras nuit et jour, et tu ne croiras pas à ta propre vie. Tu diras le matin : « Qui me donnera le soir ? » Et le soir : « Qui me donnera le matin ? » à cause de l'épouvante de ton cœur. » (*Levitic.*, XXVI, 36. — *Deut.*, XXVIII, 28, 29, 34, 65-67). Cette phase de souffrances, inévitable pour le peuple juif, la main ou plutôt le stylet d'un contemporain l'a burinée dans une page, qu'on ne peut lire sans tressaillir : « Alors tout fut consommé pour le Juif. Un sceau fut mis sur son cœur, sceau qui ne sera brisé qu'à la fin des siècles. Son existence tout entière n'avait été qu'un long prodige : un nouveau miracle commence, miracle toujours le même, miracle universel, perpétuel, et qui manifestera jusqu'aux derniers jours l'inexorable justice et la sainteté du Dieu que ce

5° Cinquième phase du châtiment : LES TÉNÈBRES : « *Partout les ténèbres,... et une nuit de tempêtes.* »

C'est le complément du châtiment. L'expression « *une nuit de tempêtes* » peut encore, d'après le texte hébreu, être rendue par « *une nuit poussée par la tempête* » : *Aphélah menuddah*, אֲפֵלָה מְנֻדָּח. Les ténèbres seront comme un nuage épais, que le vent poussera du côté où le juif errant portera ses pas. Là où l'affliction l'attendra, les ténèbres l'auront suivi.

Il s'agit évidemment de ténèbres intellectuelles et morales, de ce voile placé sur le cœur des Juifs : « *Un voile est placé sur leur cœur* [1]. » Ces ténèbres proviendront de la soustraction des grâces et aussi de l'aveuglement produit par les funestes enseignements de maîtres dévoyés. Ce sera l'accomplissement de cette menace de Moïse, précédemment citée : « *Tu iras à tâtons en plein midi, comme fait un aveugle dans ses ténèbres* [2]. » Par l'effet de ces ténèbres, il arrivera d'abord que le peuple juif ne se rendra pas compte de la vraie cause de sa ruine, de son état lamentable et de ses malheurs. Il arrivera ensuite que la Bible, ce livre si lumineux, si plein de joies et d'espérance, s'obscurcira devant son regard ; Israël ne le comprendra plus.

peuple osa renier. Sans principe de vie apparent, il vivra ; rien ne pourra le détruire, ni la captivité, ni le glaive, ni le temps même. Isolé au milieu des nations qui le repoussent, nulle part il ne trouve un lieu de repos. Une force invincible le presse, l'agite, et ne lui permet pas de se fixer. Il porte en ses mains un flambeau qui éclaire le monde entier, et lui-même est dans les ténèbres. Il attend ce qui est venu ; il lit ses prophètes et ne les comprend pas ; sa sentence, écrite à chaque page des livres qu'il a l'ordre de garder, fait sa joie. Tel que ces grands coupables dont nous parle l'antiquité, il a perdu l'intelligenee ; le crime a troublé sa raison. Partout opprimé, il est partout. Au mépris, à l'outrage, il oppose une stupide insensibilité : rien ne le blesse, rien ne l'étonne ; il se sent fait pour le châtiment ; la souffrance et l'ignominie sont devenues sa nature. Sous l'opprobre qui l'écrase, de temps en temps il soulève sa tête, il se tourne vers l'Orient, verse quelques pleurs, non de repentir mais d'obstination ; puis il retombe, et courbé, ce semble, par le poids de son âme, il poursuit en silence, sur une terre où il sera toujours étranger, sa course pénible et vagabonde. Tous les peuples l'ont vu passer ; tous ont été saisis d'horreur à son aspect : il était marqué d'un signe plus terrible que celui de Caïn : sur son front, une main de fer avait écrit : *Déicide!* (Lamennais, *Essai sur l'indifférence*, etc., t. III, p. 43-44.)

1. II *Cor.*, III, 15.
2. *Deutér.*, XXVIII, 29.

Ses livres prophétiques ne l'instruisant pas selon son bon plaisir, il finira par les délaisser [1].

Tels sont les divers aspects du châtiment prononcé d'avance contre les deux maisons de Juda et d'Israël, pour l'époque de

1. **Accomplissement** *de cette phase des ténèbres.* — 1° *La cause de ses malheurs lui échappe.* Voici comment Bossuet l'a constaté en une page magistrale : « Les Juifs demeurent la risée des peuples, et l'objet de leur aversion, sans qu'une longue captivité les fasse revenir à eux, encore qu'elle dût suffire pour les convaincre. Car enfin, comme leur dit saint Jérôme : « Qu'attends-tu, ô Juif incrédule? tu as commis plusieurs crimes durant le temps des Juges; ton idolâtrie t'a rendu l'esclave de toutes les nations voisines; mais Dieu a eu bientôt pitié de toi, et n'a pas tardé à t'envoyer des sauveurs. Tu as multiplié tes idolâtries sous tes rois; mais les abominations où tu es tombé sous Achaz et sous Manassès n'ont été punies que par soixante-dix ans de captivité. Cyrus est venu, et il t'a rendu ta patrie, ton temple et tes sacrifices. A la fin tu as été accablé par Vespasien et par Tite. Cinquante ans après, Adrien a achevé de t'exterminer, et il y a quatre cents ans que tu demeures dans l'oppression. » (Hier., *Ep. ad. Dard.*) C'est ce que disait saint Jérôme. L'argument s'est fortifié depuis, et douze cents ans ont été ajoutés à la désolation du peuple juif. Disons-lui donc, au lieu de quatre cents ans, que seize siècles ont vu durer sa captivité sans que son joug devienne plus léger. « Qu'as-tu fait, ô peuple ingrat? Esclave dans tous les pays et de tous les princes, tu ne sers point les dieux étrangers. Comment Dieu qui t'avait élu, t'a-t-il oublié, et que sont devenues ses anciennes miséricordes? Quel crime, quel attentat plus grand que l'idolâtrie te fait sentir un châtiment que jamais tes idolâtries ne t'avaient attiré? Tu te tais ? Tu ne peux comprendre ce qui rend Dieu si inexorable ? Souviens-toi de cette parole de tes pères : « *Son sang soit sur nous et sur nos enfants* », et encore : « *Nous n'avons point de roi que César.* » Le Messie ne sera pas ton roi; garde bien ce que tu as choisi : demeure l'esclave de César et des rois jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée, et qu'enfin tout Israël soit sauvé. » (Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, part. II, chap. XXIV.)

2° *La Bible incomprise et négligée.* — Cela devait arriver, puisque les prophéties montraient au peuple juif, au lieu d'encouragement pour ses espérances déçues, l'annonce et la justification de son châtiment. Sa vénération pour les saintes Écritures diminua donc peu à peu. Des maîtres nouveaux, des écoles nouvelles, des livres nouveaux, surgirent au milieu de Juda dispersé et exilé, et prirent le pas sur Moïse. Lorsque l'école de Tibériade eut rédigé la Mischna (an. 189 après J.-C.), explication et supplément du Pentateuque, la Mischna fut préférée au Pentateuque. Lorsque plus tard furent rédigés les deux Talmuds de Jérusalem et de Babylone (an. 422 et 505), ces Talmuds, à leur tour, furent préférés à la Mischna. C'est dans les pages de ces Talmuds qu'ont été concentrées et comme parquées les écoles juives depuis le V^e^ siècle jusqu'au XVIII^e^, à tel point que le programme des études s'y est formulé dans ce dicton célèbre : « La Bible est l'eau, la Mischna est le vin, le Talmud est la liqueur aromatique. Qui s'occupe de la Bible, fait quelque chose d'indifférent; qui s'occupe de la Mischna, mérite récompense; qui s'occupe du Talmud, fait, de toutes les actions, la plus méritoire. » (*Cod. Sopherim*, cap. XV.) Oui, il y a eu un temps où, sous la pression incessante des Talmudistes, on vit le génie littéraire du peuple hébreu, ce beau génie qui s'était appelé Isaïe, Amos, Joël, chan-

leur conjuration contre le Messie. Elles tomberont dans des ténèbres épaisses, et dans des malheurs qui les suivront partout, en quelque pays que la colère de Dieu les aura dispersées. Elles seront privées du pain des enfants de Dieu, et réduites à une extrême famine spirituelle. Elles élèveront inutilement les yeux vers le ciel, et elles les abaisseront en vain vers la terre, pour hâter la venue d'un libérateur qu'elles auront méconnu, méprisé, combattu. Elles éprouveront tous les jours que des siècles nombreux ne pourront rien changer à

ger tout à coup de direction, quitter, comme un grand fleuve qu'on veut tarir, le lit majestueux que Dieu lui avait fait, et où il coulait depuis vingt siècles, abandonner ces rives fortunées de la Bible, les collines de Gabaa et les champs de Saron, pour se perdre dans l'aridité des sables, dans les questions vétilleuses du Talmud. Plus de larges horizons, plus de nobles frémissements sur les hauteurs ! Ce peuple ne s'occupera désormais que de questions de viandes pures ou impures, de souillures contractées ou lavées, de minuties sabbatiques, et de calendrier. Les Pères de l'Église ont vu tout cela, et leur compassion était grande. « Au lieu de vous exposer le sens des prophéties, leur disait l'un d'eux, vos maîtres s'abaissent à des niaiseries ; ils s'inquiètent beaucoup de savoir pourquoi il est parlé de chameaux mâles dans tel ou tel endroit, pourquoi telle quantité de farine ou d'huile entre au juste dans vos oblations. Ils recherchent avec un soin religieux pourquoi un *aleph* fut ajouté au nom primitif d'Abraham, et un *rau* à celui de Sara. Voilà l'objet de leurs investigations. Quant aux choses importantes et vraiment dignes d'étude, ils n'osent pas vous en parler, ils n'entreprennent pas de les expliquer ; ils vous défendent de nous écouter quand nous les interprétons. (S. Justin, *Dialog. cum Tryph.*) Aussi est-ce avec justice qu'un Israëlite résumant et dénonçant cette situation intellectuelle, a écrit dernièrement : « C'est aux talmudistes que, dans leur exil, les Juifs doivent l'étouffement de tout esprit d'indépendance spirituelle, de toute raison philosophique... Depuis que le Talmud, ce livre de plomb, pèse sur Israël ; les Juifs n'ont plus d'histoire. » (Alex. Weil, *Moïse et le Talmud*, p. 338.) Pour être complet, il n'aurait eu qu'à ajouter : « *et surtout plus de question messianique.* » Oui, depuis que ce livre de plomb pèse sur Israël, les Juifs n'ont plus de question messianique. Ce que le Ghetto a été à leur corps, le Talmud l'a été à leur intelligence : il l'a enserrée. Il fallait empêcher le peuple de retourner aux prophéties, on y a réussi. Sombre mais savante diversion, le Talmud n'est pas autre chose. La Bible était trop claire, les soixante-dix semaines de Daniel étaient trop claires ; le 22e psaume de David était trop clair ; le 53e chapitre d'Isaïe était trop clair : sur toutes ces clartés, ô Israélites, vos rabbins ont entassé le Talmud !... Chose singulière, entre toutes ces prophéties ainsi étouffées et mises à l'écart, il y en avait une qui avait annoncé et décrit cet état d'étouffement avec ces résultats d'oubli et d'ignorance : « Un jour viendra, avait dit Isaïe, où les visions de tous vos prophètes vous seront comme les paroles d'*un livre fermé avec des sceaux*. On le donnera à un homme en lui disant : Lisez ce livre, et il répondra : Je ne le puis, parce qu'il est fermé. » (*Isaïe*, xxix, 11.)

cet état. Du sein de leurs ténèbres s'élèveront des malédictions étranges, qui retomberont un jour sur les mauvais conducteurs, cause de leur ruine et de leur châtiment.

III

Mais il est temps de sortir de ces annonces de ténèbres et de souffrances, qui se sont prolongées sous la plume d'Isaïe, dénonciateur de la conjuration des sujets d'Achaz, dénonciateur aussi de la conjuration à venir de tout Israël contre le Messie.

Par un contraste saisissant, un horizon des plus joyeux va faire place aux ténèbres et aux cris de souffrance.

De même que la première conjuration, celle des rois Phacée et Razin coalisés, a été l'occasion d'un consolant oracle messianique, « *Emmanuel, fils de la Vierge*, opposé au fils de Tabéel » ; ainsi cette deuxième conjuration, celle des sujets révoltés, va donner lieu à un nouvel oracle messianique, opposé à leurs préférences coupables. En face de ces préférences, Isaïe va faire connaître ce que seront *le ministère bienfaisant* et *les titres d'Emmanuel*, de ce Messie auquel renoncent déjà implicitement les sujets d'Achaz, et contre lequel se heurteront plus tard les deux maisons de Juda et d'Israël, et les habitants de Jérusalem.

CHAPITRE VII

ORACLE MESSIANIQUE RELATIF A EMMANUEL, OPPOSÉ A LA CONJURATION.

I. Le texte de l'oracle. — II. Il est considéré dans son ensemble. — III. Sa distribution.

I

Non, il n'y a plus de ténèbres sur la terre oppressée.
Si les premiers temps ont couvert d'ignominie
La terre de Zabulon et le pays de Nephtali,
Les derniers temps les couvriront de gloire ;
Ces lieux situés vers la mer, au delà du Jourdain,
La Galilée des nations.
Le peuple qui marchait dans les ténèbres
A vu une grande lumière.
Ceux qui habitaient les ombres de la mort
Ont vu briller l'éclat d'un beau jour.
(O Dieu,) vous avez multiplié votre peuple,
Vous avez mis le comble à sa joie.
Ils se réjouissent devant vous,
Comme on se réjouit dans la moisson,
Comme on se réjouit au partage du butin.
Car vous avez brisé le joug qui pesait sur lui,
La verge qui frappait ses épaules,
Le bâton de son oppresseur,
Comme à la journée de Madian.
Toute chaussure qu'on porte dans la mêlée,
Et tout vêtement teint de sang,
Sont brûlés,

Et deviennent la proie des flammes.
Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné;
La marque de sa principauté est sur son épaule;
Et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort,
Le Père de l'éternité, le Prince de la paix :
Pour étendre l'autorité,
Et maintenir une paix éternelle sur le trône de David
Et en son royaume,
Pour l'établir et l'affermir par l'équité et la justice,
Depuis ces temps jusqu'à jamais.
Le zèle de Jéhova, le Dieu des armées, fera cette œuvre.
(Is. IX, 1-7.)

II

De la conjuration secrète contre la fontaine de Siloé, symbole de la Maison de David ; et du grand Fleuve, symbole du monarque assyrien qui aura la mission de châtier les coupables, Isaïe, après avoir été entraîné jusqu'à une conjuration plus énorme et un châtiment plus terrible, se trouve transporté et nous transporte avec lui sur les bords d'une mer, celle de Galilée. Là, plus de ténèbres conspiratrices, plus de châtiments vengeurs, mais une lumière éclatante, engendrant la liberté !

Quel splendide revirement, quelle magnificence dans ce parallélisme d'opposition ! Là, une Fontaine silencieuse traîtreusement menacée, un Fleuve aux eaux débordées qui la venge, des ténèbres et des ouragans déchaînés. Et ici, une Mer aux gracieux rivages, des captifs qui voient tomber leurs chaînes, des morts qui reviennent à la vie ; plus d'obscurités, plus de châtiments, mais le jour dans tout son éclat, la liberté dans toute sa douceur ! Puis, au milieu de ce tableau enchanteur, quelque chose de plus beau qui le domine, quelque chose de plus ravissant qui le surpasse : la vision rayonnante d'Emmanuel, sous la forme charmante d'un petit enfant, né et

donné pour relever le trône de David, qu'il transfigurera et occupera éternellement !

Voilà ce que nous révèle, de prime abord, une rapide lecture, une vue d'ensemble de l'oracle messianique.

On découvre facilement le dessein de Dieu et le plan du prophète : c'est une remontrance aux Juifs infidèles. En rejetant la Maison de David, sujets rebelles d'Achaz, vous ne soupçonnez pas que vous renoncez indirectement au Messie qui doit en sortir. Quel dommage sera le vôtre ! Tâchez de le comprendre, en apprenant ce que sera Celui dont vous vous séparez par avance. Apprenez-le aussi, maisons de Juda et d'Israël, et vous, habitants de Jérusalem, qui vous heurterez plus tard contre lui, vous coalisant pour le rejeter.

III

On peut distinguer dans cet oracle trois parties, chacune en parallélisme d'opposition avec la conduite et les desseins des sujets conspirateurs.

1° A l'encontre des *ténèbres* au sein desquelles s'est tramée la conjuration secrète contre la fontaine de Siloé, symbole de la Maison de David et symbole du Messie, le prophète annonce une *grande lumière*, qui éclatera sur les bords éloignés de la mer de Galilée : ce sera le *ministère libérateur d'Emmanuel*. (v. 1-5.)

2° A l'encontre du dessein formé par les conjurés de se donner à un étranger de *médiocre extraction, au fils de Tabéel*, vassal du roi de Syrie, et qui ne laissera aucune trace dans l'histoire, le prophète décrit *la personne divine et les titres étincelants d'Emmanuel*.

3° A l'encontre de leur projet de *renverser le trône de David*, le prophète montre enfin Emmanuel *occupant et affermissant* à jamais ce trône menacé par la conjuration.

Chacune de ces parties va être interprétée successivement.

CHAPITRE VIII

LE MINISTÈRE LIBÉRATEUR D'EMMANUEL.

I. Apparition d'une grande lumière, c'est-à-dire d'un ministère libérateur, à l'opposé des ténèbres et des ombres de la mort. — II. Ce ministère libérateur sera celui du Messie. — III. Il aura pour théâtre les tribus extrêmes de la Palestine et les contrées situées autour de la mer de Galilée. — IV. Ses résultats seront : la lumière restituée, un joug intolérable brisé, le peuple multiplié, la joie rendue.

I

Non, il n'y a plus de ténèbres sur la terre oppressée [1].
Le peuple qui marchait dans les ténèbres
A vu une grande lumière.
Ceux qui habitaient les ombres de la mort
Ont vu briller l'éclat d'un beau jour.

C'est évidemment l'annonce d'un ministère extraordinaire, d'une lumière supérieure à celle qui, durant quarante années, guida Israël dans le désert. L'emphase des expressions l'indique : C'est le jour parfait, la plèine lumière, et comme une sortie de la mort et du tombeau ! Dans le langage des saintes Écritures, les *ténèbres* et les *ombres de la mort* désignent principalement les deux grands ennemis qui menacent le salut éternel de l'homme, *l'erreur* et *le vice*. Mais, dès ici-bas, les conséquences malheureuses qu'ils entraînent sont l'ignorance, l'abaissement de toutes les facultés, la tristesse et aussi le

1. Ce verset, daus le texte hébreu et dans la Vulgate, fait partie du chapitre VIII qu'il clôture. Mais le contexte et l'autorité de s. Matthieu (IV, 15, 16) s'élèvent contre cette division fautive, et exigent qu'il constitue l'en-tête du chapitre IX.

funèbre cortège des maladies. C'est donc un relèvement des âmes et des corps qu'à première vue ce ministère libérateur viendra accomplir.

Mais de qui sera-t-il ? Qui l'exercera ?

II

Il ne peut être que celui du Messie.

Plusieurs preuves, tirées du texte et de la tradition, l'établissent :

1° C'est dans *les derniers temps* que cette grande lumière, que ce beau jour doivent se lever :

Si les premiers temps ont couvert d'ignominie
La terre de Zabulon et le pays de Nephtali,
Les derniers temps les couvriront de gloire.

Or, soit dans la Bible, soit dans la tradition juive, cette expression : *les derniers temps*, *les derniers jours*, désigne toujours l'ère messianique, l'avènement du Messie [1]. La raison de cette dénomination est que l'ère du Messie devait être centrale dans l'histoire du monde ; elle devait mettre fin aux âges anciens et commencer une période toute nouvelle. Mais si c'est au temps du Messie que ce ministère lumineux et libérateur annoncé par Isaïe doit s'exercer, il est évident qu'il ne pourra être que celui du Messie lui-même.

2° Les résultats de ce ministère, énoncés aux versets 2-5, qui vont être expliqués, sont tellement grandioses et magnifiques, qu'ils ne sauraient être attribuables qu'au Messie lui-même.

3° Le lien que le texte de l'oracle établit entre ces résultats

1. Voir, pour la Bible : *Gen.* XLIX, 1 ; *Nomb.*, XXIV, 14 ; *Deutér.*, IV, 30 ; *Isa.*, VI, 2 ; *Jérém.*, XLVIII, 47 ; *Dan.* II, 28, etc. — Pour la tradition juive : Schœttgen, *Horæ hebraïcæ*, t. II, p. 20-23.

merveilleux et la personne du Messie, empêche de les rapporter à un autre que lui. En effet, après avoir pompeusement annoncé ces résultats dans les versets 2-5, le texte les attribue tous, immédiatement après, c'est-à-dire au verset 6, à l'aimable personne du Messie, en disant : « *Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné.* » Cette conjonction *car* conduit à Celui qui sera l'auteur de ce merveilleux avenir, c'est-à-dire au Messie.

4° Tradition juive : « *Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière.* Ceci est la lumière qui a été créée le premier jour de la création, et que Dieu a dérobée ensuite aux regards des hommes jusqu'à l'époque de la venue du Messie [1]. »

« *Le peuple qui marchait dans les ténèbres.* » Commentaire : Au temps futur, c'est-à-dire au temps du Messie, le peuple plongé dans les ténèbres verra une grande lumière [2].

5° Lorsque Jésus-Christ prêchera dans la Galilée au milieu de foules immenses, entraînées, subjuguées par ses enseignements, et l'acclamant comme le Messie, saint Matthieu, témoin oculaire, rappellera ce passage d'Isaïe : « *Le peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière, et ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort, une lumière s'est levée pour eux* [3]. »

III

Où s'exercera principalement ce ministère du Messie ?

La réponse du texte est nette : Dans les tribus situées au nord de la Palestine, et les contrées voisines de la mer de Galilée :

1. Médrasch-Thanhhuma, section *Noahh*, fol. 98 verso.
2. Tanchuma in Jalkut Simeoni, part. II, fol. 182, 1.
3. *Matth.*, IV, 16.

Si les premiers temps ont couvert d'ignominie
La terre de Zabulon et le pays de Nephtali,
Les derniers temps les couvriront de gloire ;
Ces lieux situés vers la mer, au delà du Jourdain,
La Galilée des nations.

Ce sont d'abord les deux tribus de Zabulon et de Nephtali, situées à l'extrémité nord du royaume d'Israël, proche la mer de Galilée ou lac de Génésareth, *via maris* [1].

C'est ensuite la contrée au delà du Jourdain, *trans Jordanem*, c'est-à-dire la Pérée, à l'est de ce fleuve.

Ces diverses contrées, le prophète, après les avoir énumérées, les renferme dans ce seul mot : « la *Galilée des nations* ». La raison de cette dénomination est que ces diverses contrées étaient voisines des nations païennes, de Tyr, de Sidon, de Damas ; de plus, nombre d'habitants de ces nations païennes étaient venus s'établir dans les tribus de Zabulon et de Nephtali, que le schisme et l'idolâtrie avaient rendues moins circonspectes ; enfin c'est principalement sur le territoire de ces tribus qu'avaient été prises les vingt villes cédées par Salomon à Hiram, roi de Tyr, pour reconnaître les services qu'il avait rendus pour la construction du temple de Jérusalem [2].

De ces indications topographiques, il résulte que les contrées mentionnées par l'oracle d'Isaïe pour être, dans l'avenir, le théâtre du ministère du Messie, seront les tribus extrêmes du royaume d'Israël, et un lambeau de la Gentilité, la Pérée.

Dès lors, deux questions se présentent à l'esprit, sur lesquelles l'oracle messianique projettera peut-être quelque lumière :

1. *Via maris*, id est eam regionem quæ est versus mare. (Rosenmuller, *in Isa.*, IX.) Nous suivons ici le sentiment commun qui fait de *Via* (דֶּרֶךְ) un adverbe signifiant : « vers, dans la direction de ». — Le lac de Génésareth est appelé *mer* au livre des *Nombres*, ch. XXXIV, 11, et dans celui de Josué, XII, 3.
2. III *Rois*, IX, 11.

Pourquoi ce choix d'un théâtre si éloigné de Jérusalem?

Pourquoi ces deux tribus de Zabulon et de Nephtali, de préférence aux autres tribus?

A la première question, l'oracle répond d'une manière indirecte mais significative. En effet, la dénonciation de la conjuration ayant précédemment montré le Messie comme déjà repoussé implicitement par les sujets d'Achaz, et comme devant être rejeté, dans la suite, par les deux maisons de Juda et d'Israël, le faire apparaître maintenant, dans l'annonce de son ministère libérateur, parmi les régions extrêmes de la Palestine, n'est-ce pas, de la part de l'oracle messianique, faire connaître, par voie de contraste, que si le Messie doit répandre sa lumière libératrice sur un théâtre si éloigné de Jérusalem, ce sera parce qu'il se verra méconnu et contredit?

Mais si l'oracle messianique indique ainsi, par voie de contraste, le motif qui conduira le Messie, dans sa prédication, aux confins de la Palestine, il insinue aussi pourquoi *la terre de Zabulon et le pays de Nephtali* seront choisis, de préférence à d'autres tribus également éloignées, pour être le théâtre de cette prédication.

Les deux tribus de Zabulon et de Nephtali seront choisies de préférence :

1° Parce qu'elles auront plus souffert que les autres parties du territoire palestinien de *la domination étrangère :*

Non, il n'y a plus de ténèbres sur la terre oppressée!

C'est à l'époque d'Isaïe que commence la grande lutte pour la prééminence et qui va durer plusieurs siècles, entre l'Égypte, d'une part, et l'Assyrie, de l'autre. Ce sera un duel à mort entre l'Asie antérieure et la puissance des bords du Nil. Or il arrivera plusieurs fois que les armées de Salmanasar, de Sargon, de Sennachérib, d'Assaradon, traverseront et ravageront les tribus de Zabulon et de Nephtali pour aller attaquer les Pharaons. Situées entre ces deux redoutables

empires, elles deviendront leur champ de bataille, obligées ensuite de subir la domination de l'un ou le protectorat de l'autre. De plus, c'est de ces deux tribus que seront enlevés les premiers Israélites, que Salmanasar transportera en Assyrie. Pour les consoler de si grandes épreuves, Isaïe leur montre le Christ libérateur et la Galilée, jetée la première dans les douleurs de la servitude, la première destinée à voir l'astre naissant.

2° Foulées par des armées étrangères, ces deux tribus auront encore à endurer un autre genre de souffrance, plus douloureux peut-être, *le mépris* des autres Juifs :

Si les premiers temps ont couvert d'ignominie
La terre de Zabulon et le pays de Nephtali.....

La cause de ce mépris, de cette ignominie, sera la qualité des nouveaux habitants que les rois d'Assyrie enverront en Galilée pour remplacer les Israélites emmenés captifs. Ce seront des gens de Babylone, de Cutha, d'Avah, de Hamath, de Sippara [1], tous de la Gentilité. Mêlés au petit nombre d'Israélites laissés par le vainqueur dans le pays, ils constitueront une nouvelle population d'éléments disparates, augmentée plus tard d'une foule de Grecs qui viendront s'y établir, à la suite d'Alexandre le Grand et des Séleucides. Fiers de leur descendance d'Abraham, les autres Juifs ne professeront désormais pour une population ainsi mélangée, bien qu'attachée à son nouveau sol, qu'un dédain profond. Les marques de ce dédain se rencontreront jusque dans l'Évangile : « *Peut-il sortir quelque chose de bon de Nazareth ?* [2]*... De la Galilée il ne sort point de prophète* [3]. » Ce dédain sera un jour largement compensé. Car, ainsi que l'annonce Isaïe, si, dans les temps antérieurs, *la terre de Zabulon et le pays de Nephtali ont été*

1. IV *Rois*, XVII, 24 et suiv.
2. *Joa.*, I, 46.
3. *Id.*, VII, 52.

couverts d'ignominie par la présence de tant de païens, ils seront anoblis, au temps messianique, par la présence du Christ :

Les derniers temps les couvriront de gloire.

3° Un troisième motif, et le plus puissant, attirera le Christ dans ce pays de Galilée, c'est que, plus que toute partie de la Palestine, il aura été livré à *l'idolâtrie :*

Le peuple qui marchait dans les ténèbres
A vu une grande lumière
Ceux qui habitaient les ombres de la mort
Ont vu briller l'éclat d'un beau jour.

Plus éloignées de Jérusalem, centre de la vraie religion, les tribus du nord de la Palestine se trouvaient moins défendues contre les assauts de l'idolâtrie. Aussi le voisinage de Tyr, de Sidon, de Damas ne cessa-t-il d'y introduire et d'y développer le culte des faux dieux. Alors les ténèbres, obscurcissant les vérités divines, s'établirent dans les intelligences; et les ombres de la mort, glaçant l'amour, s'emparèrent des cœurs. Cette marche, toujours ascendante, de l'erreur et du vice, deviendra encore plus rapide, lorsque le paganisme des colons assyriens, établis par Salmanasar et ses successeurs, supprimera toutes les barrières contre le paganisme des pays d'alentour. Au point de vue religieux, la Galilée sera devenue un pays de ténèbres, un pays de mort.

Tels sont les trois motifs, indiqués par le texte même de l'oracle, qui fixeront le choix du Christ sur la Galilée comme théâtre de son action. Là il trouvera des opprimés qu'il délivrera, des méprisés qu'il relèvera, des aveugles qu'il éclairera.

Mais ce ne sont pas seulement la terre de Zabulon et le pays de Nephtali, situés vers la mer de Galilée, qui doivent être, d'après l'oracle d'Isaïe, honorés de la présence du Mes-

sie; il y aura encore la région *au delà du Jourdain*, c'est-à-dire la Pérée. Cette région était située, comme son nom l'indique, à l'Orient du Jourdain, πέραν, au delà par rapport aux trois autres provinces juives, la Galilée, la Samarie, la Judée, qui formaient la partie principale de la Terre Sainte. Elle était bornée au nord par le petit fleuve Hiéromax, et au sud par l'Arnon. Les limites de l'est et de l'ouest étaient, d'une part le désert, de l'autre le Jourdain. Son territoire, très riche en pâturages, en magnifiques bois de sycomores, de hêtres, de térébinthes et de figuiers, avait été partagé, lors de la division de la Terre Sainte, entre la demi-tribu de Manassé, celle de Gad et celle de Ruben. Mais, des quatre provinces de la Terre Sainte, elle était celle où l'on voyait le plus de Gentils, plus encore qu'en Galilée. Si elle se trouve indiquée d'avance, comme devant être aussi visitée par le Messie et inondée de ses lumières, c'est probablement à cause de cette affluence plus considérable de Gentils. Ce ne sera donc pas seulement pour les Juifs que la venue du Messie s'accomplira; tous les peuples, selon la promesse faite à Abraham[1], auront part à ses bienfaits. L'oracle d'Isaïe confirme cette promesse.

IV

Quels seront ces bienfaits, c'est-à-dire quels seront, d'après cet oracle d'Isaïe, les résultats du ministère du Messie?

Le prophète en signale quatre :

1° La lumière restituée :

Le peuple qui marchait dans les ténèbres
A vu une grande lumière.
Ceux qui habitaient les ombres de la mort
Ont vu briller l'éclat d'un beau jour.

1. *Gen.*, XII, 3; XVIII, 18; XXII, 18.

Quelle sera cette lumière? Celle de la vérité. Déjà, au temps d'Isaïe, le soleil de la vérité religieuse avait pâli et semblait prêt à disparaître derrière les plus sombres horizons. Le soir était venu. Les ténèbres de la nuit avaient envahi le monde. Le genre humain, livré à l'idolâtrie, s'engageait dans des sentiers incertains. Car lorsqu'on est dans les ténèbres, on ne sait où l'on va : on se heurte à toutes les pierres, on tombe dans tous les abîmes. On ne sait où l'on va, même jusqu'à quel point on s'égare. On s'éloigne jusqu'à l'infini de la voie droite, et on ne voit plus la moindre trace ni la moindre route par où l'on y puisse être ramené. État trop ordinaire dans le paganisme, il était devenu aussi celui de beaucoup en Israël.

Le Messie sera *lumière*, parce qu'il viendra chasser les ténèbres de l'erreur et apporter au monde la vérité. Il révélera aux hommes leur origine, leur fin, leurs devoirs, la voie du salut. Il sera une lumière qui éclairera l'intelligence, qui échauffera et fécondera le cœur, lui faisant produire les fleurs et les fruits des vertus. Il ne sera pas, comme la science humaine, une lumière trompeuse et stérile, qui enfle le cœur et dessèche l'âme, mais une lumière vivifiante qui renouvellera l'homme tout entier.

Ainsi, à la place des ténèbres, la lumière.

2° A la place du joug, *la liberté*, deuxième bienfait :

Vous avez brisé le joug qui pesait sur lui,
La verge qui frappait ses épaules,
Le bâton de son oppresseur,
Comme à la journée de Madian.
Toute chaussure qu'on porte dans la mêlée,
Et tout vêtement teint de sang,
Sont brûlés,
Et deviennent la proie des flammes.

Ce joug, cette verge, ce bâton, sont le symbole d'un esclavage, de l'esclavage le plus honteux, le plus funeste, celui

qu'exerçaient le démon et le péché, depuis la prévarication commise dans l'Éden : « *Quiconque pèche est esclave du péché*[1]. » Voilà les véritables oppresseurs dont la défaite est promise par le Messie : « Ce sont les démons, nos vainqueurs dès l'origine du monde, et nos convoitises qui nous font la guerre dans nos membres, et nos péchés qui nous accablent, et nos faiblesses qui nous tuent, et les terreurs de la conscience qui ne nous laissent aucun repos[2]. » Mais en rendant au monde la liberté morale, le Messie lui rendra aussi, par contre-coup, la liberté civile, en délivrant l'homme du joug de l'homme. On verra diminuer, puis disparaître, l'effroyable et dégradante tyrannie qui pesait, au temps d'Isaïe et qui pèsera encore, durant plusieurs siècles, sur les nations païennes. Car la corruption qu'enfante l'incrédulité amène la servitude, même civile.

Comment s'opérera cette œuvre de délivrance? D'une façon miraculeuse. Le texte l'indique, en rappelant la journée de Madian. Alors Gédéon, dans un temps où les maux paraissaient sans remède, défit la nombreuse armée des Madianites en ne leur opposant que trois cents hommes désarmés[3]. Ce sera également sans armes que le Messie vaincra le démon et ses suppôts, brisant le joug, la verge et le bâton, et qu'il rendra aux hommes, à l'Israël de Dieu, la liberté.

3° A la place du petit nombre, *le peuple multiplié*, troisième bienfait :

(O Dieu,) vous avez multiplié votre peuple!

C'est l'annonce d'une rapide extension du peuple qui reconnaîtra le Messie. L'humble reste d'Israël, si souvent mentionné par Isaïe (v, 13; vii, 17-22, etc.), deviendra une nation nombreuse et puissante. Comment le deviendra-t-il? Par l'adjonction des peuples gentils qui, se réunissant aux Juifs

1. *Joa.*, viii, 34.
2. Bossuet, *Élévations sur les mystères*, xv^e^ semaine, 3^e^ élévation.
3. *Jug.*, vii, 21.

fidèles, ne constitueront avec eux qu'un seul corps mystique, dont le Christ sera la tête, le chef, le roi. Isaïe n'a pas mission de faire connaître ici le comment de cette multiplication du peuple de Dieu. Il doit se borner, sous l'Esprit qui le guide, à prédire simplement le fait à venir. Mais cette annonce, si sommaire soit-elle, laisse déjà soupçonner qu'un temps viendra où les barrières mosaïques, qui séparaient Israël des autres peuples, seront abaissées, et qu'une union étroite reliera les hommes entre eux.

4° A la place de la tristesse, *la joie*, quatrième bienfait :

Vous avez mis le comble à sa joie[1].
Ils se réjouissent devant vous,
Comme on se réjouit dans la moisson,
Comme on se réjouit au partage du butin.

D'où vient la joie? Du bonheur. Le bonheur était rare dans les temps anciens parce qu'on le mettait dans des biens qui pouvaient être ravis : aussi la joie était-elle rare. Non seulement elle sera rendue par le Messie, mais, avec lui, elle deviendra grande, parce qu'il enseignera à placer le bonheur en Dieu. « Dieu est une nature heureuse et parfaite, et en même temps une nature bienfaisante et béatifiante : l'aimer, c'est vivre, c'est être juste, c'est être véritable, c'est être heureux. Lui qui est son bonheur, devient le nôtre : notre bonheur est par conséquent le bonheur de Dieu. Dieu se donne à nous tout entier : nous le verrons, nous l'aimerons, assurés de ne cesser jamais de le voir et de l'aimer : « *Personne ne vous*

1. Tandis que le texte hébreu porte : « Vous avez multiplié le peuple, *vous avez augmenté sa joie* », la Vulgate présente : « Vous avez multiplié le peuple dont *vous n'aviez pas augmenté la joie* »; la différence provient de ce que le pronom personnel לוֹ (*lo*), *à lui*, a été remplacé dans un texte fautif par la négation לֹא (*lô*), *non*. Le changement du ו (vav) par un א (aleph) a été cause que l'auteur de la version latine se trouve en contradiction avec le texte original, avec les Septante, la paraphrase chaldaïque, les Massorètes, les versions syriaque et arabe.

ravira votre joie[1] », dira le Messie. Quand donc nous mettrons notre bonheur dans un bien qui ne pourra nous être ravi, notre joie ne pourra aussi nous être ôtée. Qui nous pourrait ôter ce sujet de joie? Il faudrait pouvoir ôter Dieu : et en l'ôtant s'ôter soi-même, et tout être, et ne laisser que le néant[2]. »

Isaïe, qui contemple déjà cet avenir si doux, fruit de la venue et du ministère du Messie, a donc raison de le comparer à la joie des moissonneurs, à l'allégresse de vainqueurs qui se partagent le butin. La joie de la moisson a été de tout temps proverbiale; celle de la victoire est plus grande encore.

Tels sont les biens infiniment précieux qui résulteront du ministère du Messie. Mais si précieux qu'ils puissent être, Isaïe se hâte d'abréger, pour arriver et s'attacher à celui qui en sera le dispensateur, au Messie lui-même. Car c'est lui qui sera la lumière, lui qui apportera la liberté, multipliera le peuple de Dieu et rendra la joie. Supérieure à tous ces dons, sa personne attrayante va donc être décrite par le prophète; et, de cette description, il ressortira que ce Messie si désirable n'est autre qu'Emmanuel.

1. *Joan.*, XVI, 22.
2. Bossuet, *Méditations sur l'Évangile*, XXIX[e] journée.

CHAPITRE IX

LA PERSONNE ET LES TITRES D'EMMANUEL.

I. Pourquoi le Messie sous la forme d'un petit enfant. — II. Ce Messie enfant est Emmanuel. — III. De l'objet sur son épaule, qui sera la marque de sa Principauté. — IV. Explication de ses titres : ils établissent de nouveau sa divinité. — V. Impossibilité de les attribuer à un autre qu'à lui. — VI. Ce qu'ils sont devenus sous la plume des Septante. — VII. Contraste qu'ils constituaient entre Emmanuel et le fils de Tabéel.

I

Isaïe vient de faire connaître ce que sera le ministère du Messie, les régions qui en seront le théâtre, et les fruits merveilleux qui en résulteront. Puis il ajoute :

Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné ;
La marque de sa principauté est sur son épaule ;
Et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort,
Le Père de l'éternité, le Prince de la paix.

Quel sera ce petit enfant ? Le Messie.

Le doute n'est pas possible.

1° Ce petit enfant, en effet, sera *l'agent de ce ministère merveilleux* que le Prophète a annoncé comme devant être un retour à la lumière, à la liberté, à la vie. C'est à lui qu'il est attribué par cette conjonction significative, CAR : *Car un enfant nous est né.* Un tel enfant, auteur d'une telle œuvre, pour ainsi dire créatrice, ne pourra être que le Messie.

2° *La raison de sa naissance.* C'est *pour nous* que doit naître cet enfant, pas pour lui-même : « *Un enfant nous est né, un fils nous a été donné.* » Ce pronom *à nous*, לָנוּ, c'est-à-dire à tout le genre humain, est fortement accentué, puisqu'il est répété

deux fois. Or celui qui doit naître ainsi pour tout le monde, n'est autre que le Messie. Saint Paul se servira plus tard de la même expression : « Dieu a rendu victime du péché *pour nous* Celui qui ne connaissait pas le péché, afin que nous devinssions en lui justice de Dieu [1]. » — De plus, cet enfant sera *un don : « Un fils nous a été donné.* » Or ce don à tout le genre humain ne saurait être que l'accomplissement de la promesse d'un Rédempteur faite après la chute.

3° L'auteur de *la paraphrase chaldaïque*, après avoir reproduit tous les titres que la prophétie attribue à cet enfant, les fait suivre du nom de Messie, preuve que les Juifs, au siècle qui vit se lever l'ère chrétienne, entendaient cette prophétie du Messie : « Le prophète dit à la Maison de David : Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné, et il s'est soumis à garder la loi sainte. Et son nom a été dès avant les siècles, Admirable dans les conseils, Dieu, puissant, existant éternellement ; Messie dans les jours duquel la paix se multipliera, ou sera grande sur nous [2]. »

4° *La vraie tradition juive* n'est pas moins formelle : A la suite de la paraphrase chaldaïque, le Médrasch-Rabba, le livre Ben-Cira des Cabalistes entendent tous cette prophétie du *Messie.*

Médrasch-Rabba, section *Debarim* [3] :

« Jacob dit à Esaü lorsqu'il s'excusa de ne pouvoir le suivre (*Gen.*, XXXIII, 14) à cause de ses enfants : Il me reste encore à donner naissance à notre Roi-Messie dont il est écrit : *Car un enfant nous est né* [4]. »

R. Samuel Edels, annotations sur le Talmud, traité Sanhédrin, fol. 104 :

1. II *Cor.*, V, 21.
2. Paraph. chaldaïque des Prophètes, sur *Isaïe*, IX.
3. Fol. 10, col. 2, du commentaire.
4. Du temps de Jacob et d'Esaü ce verset d'Isaïe n'était pas encore écrit ; mais les rabbins enseignent que l'Écriture sainte existait devant Jéhova avant la création du monde, et que le Seigneur en avait communiqué certains passages à Jacob.

« *Et l'on appellera son nom, l'Admirable*, etc. Tous ces noms s'adaptent exactement au Messie. »

R. Josué Galileus, dans son prologue des Lamentations de Jérémie :

« Le nom du Messie est Paix. Car il est écrit de lui : *Père du siècle futur, Prince de la paix.* »

Zohar, troisième partie, fol. 63, col. 250 :

« Dieu, qui est le puissant. Tel est le sens de ces paroles de l'Écriture : *l'Admirable, le Conseiller, le Dieu puissant.* »

Mais ce que j'admire le plus, dit le savant M. Drach, c'est l'aveu arraché au R. David Kimhhi par la force de la vérité. Ce rabbin, dont les efforts pénibles pour se défendre contre la clarté importune du texte font éprouver je ne sais quelle fatigue accablante, traîne son explication, comme par les cheveux, au travers de trois chapitres. Au dernier verset où il me semble la voir arriver tout ensanglantée, l'auteur l'abandonne, et finit par reconnaître dans notre prophétie l'annonce des *temps du Roi-Messie*; c'est là qu'il arrête son prolixe commentaire. On dirait, qu'épuisé de forces, succombant sous le poids de la vérité, il se laisse tomber à genoux, avoue enfin ce qu'il a voulu nier, et pousse un long soupir [1]. »

5° *L'énumération des titres.* — Ils sont tels, comme la suite de ce chapitre va l'établir, qu'il est impossible de les attribuer à un autre qu'au Messie. Aussi un interprète, bien versé dans les Écritures, a-t-il pu dire : « Après l'énumération de ces caractères, est-il un lecteur sensé qui puisse voir, dans ce passage du prophète, d'autre objet que le Rédempteur [2] ? » Il faudrait, en effet, faire une telle violence à l'Écriture, pour la détourner à un autre sens que celui du Messie, que ce serait se jouer du langage du Saint-Esprit que de lui donner une autre interprétation.

C'est donc le Messie, et le Messie seul, qu'il faut voir dans cette annonce.

1. *Deuxième lettre d'un rabbin converti*, page 3.
2. Berthier.

Mais alors une question se pose naturellement devant l'esprit : Pourquoi le Messie fera-t-il son apparition sous la forme aussi frêle, aussi humble, aussi chétive, que celle d'un petit enfant?

Isaïe n'en donne pas la raison; mais d'autres passages de l'Écriture répondent à ce pourquoi.

Après que le premier couple humain eût violé le commandement de son Créateur, il s'était caché, dit la Genèse, au milieu des arbres du Paradis; puis, à l'appel de Dieu, Adam avait répondu : « *J'ai entendu votre voix et j'ai eu peur; c'est pourquoi je me suis caché* [1]. »

Cette peur, Adam l'avait transmise à sa race. Toute l'antiquité *s'est cachée de la face de Dieu*. A travers cette familiarité de vices qu'elle a eue avec tous ses dieux, un sentiment de terreur de la Divinité, sous le nom de *fatalité*, l'a toujours possédée.

Dans le mosaïsme lui-même, si différent en cela des religions antiques, et où Dieu fait entendre des accents si paternels, l'amour est au fond mais il est contenu, enveloppé et comme opprimé par la crainte. *La Loi*, gravée durement sur la pierre, escortée de menaces et de châtiments terribles, semble porter dans ses *Commandements* la foudre et les éclairs qui accompagnèrent sa promulgation, et qui faisaient dire aux Israélites parlant à Moïse : « *Parlez-nous vous-même, et nous vous écouterons; mais que le Seigneur ne nous parle point, de peur que nous mourions* [2]. »

Eh bien, il fallait faire revenir l'humanité de cette terreur jusqu'à la confiance la plus entière, jusqu'à lui faire dire : « *Nous avons cru à l'amour que Dieu a eu pour nous* [3]. »

Comment se fera ce prodigieux changement? comment la divine Sagesse s'y prendra-t-elle pour l'opérer? En donnant le Messie sous la forme d'un petit enfant :

Un enfant nous est né, un fils nous a été donné.

1. *Gen.*, III, 8-10.
2. *Exod.*, XX, 15.
3. II *Joan.*, IV, 16.

Un grand docteur, pour faire ressortir la délicatesse du procédé divin, a recours à une sorte d'apologue : « Dieu, dit-il, voulant recouvrer l'homme, noble créature, se dit : Si je le contrains, j'aurai une brute, non l'homme, son retour n'ayant rien de volontaire et de spontané. L'homme n'étant pas rappelé par ce moyen, Dieu se dit encore : L'homme n'est pas seulement craintif, il est aussi intéressé ; je lui promettrai tout ce qu'il y a de plus désirable pour le ramener à moi... Voyant que ce moyen ne lui profitait pas, une ressource, dit-il, me reste encore. L'homme n'est pas seulement sensible à la crainte et à l'intérêt, mais aussi à l'amour, et il n'y a rien en lui de plus puissant pour l'attirer[1]. » Eh bien, c'est par les liens où se prennent les fils d'Adam que je le ramènerai, par les liens de l'amour : *In funiculis Adam traham eos, in funiculis charitatis*[2].

Ce ne sera donc point avec fracas, dans le bruit du tonnerre, dans l'obscurité de la nue sillonnée de flammes, comme autrefois au Sinaï, que Dieu fera apparaître son Messie, mais sous la forme aimable d'un enfant.

Quoi de plus attrayant, en effet, de plus désarmé, de plus propre à faire une impression de confiance et de douceur qu'un petit enfant? En lui règnent l'innocence et la paix. En lui brillent la candeur, la pureté, et avec elles la lumière et l'amour : état charmant, qui ne s'appartient pas, et qui, par sa faiblesse, par sa grâce naïve, par sa familière innocence, donne à tout le monde un droit de protection, de tendresse, de caressante possession. Un enfant est à tout le monde : qu'est-ce donc, lorsqu'il vient pour tout le monde !

Aussi le prophète Isaïe, qui avait à annoncer dans le Messie-Dieu : l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix, attache-t-il tous ces titres imposants et magnifiques, non à Dieu, non à l'Homme-Dieu, mais à

1. S. Bernard, Serm. *De dilig. Deo.*
2. *Osée*, XI, 4.

l'Enfant-Dieu, moins encore, au *Petit Enfant qui nous est né*, au *Fils qui nous a été donné*, comme pour faire contrepoids à la suprême Majesté et à l'extrême Puissance, par l'extrême grâce de la faiblesse et de la tendresse.

Aimable petit enfant, bientôt ma plume, à la suite du prophète, va tracer et expliquer vos grandeurs, mais elles ne sauraient me détacher de vos abaissements que j'aime : « *Parvulus Dominus et amabilis nimis*[1]. »

II

Le Messie, dans son apparition, sera un petit Enfant.

Mais qui sera ce Messie-Enfant ?

Réponse : *Emmanuel*, *Dieu avec nous*.

1° Il existe, en effet, une liaison étroite entre cet oracle et le premier oracle messianique, celui de l'*Almah* et d'*Emmanuel*. Il est manifeste que ce *fils donné* par miracle au chapitre IX, 6, est le même que celui annoncé également comme un miracle, au chapitre VII, 14 : « *Le Seigneur lui-même vous donnera un signe : Voici qu'une Vierge conçoit et enfante un fils, et elle lui donnera le nom d'Emmanuel.* » Aussi serait-on autorisé à dire que ces deux oracles ne constituent qu'une seule et même prophétie composée de deux parties, celle de : « *Voici que la Vierge conçoit et enfante* », et celle de : « *Un petit enfant nous est né.* » Qu'on le remarque, en effet : Ces deux parties sont liées entre elles par le même sujet, *la naissance d'un enfant*, et d'un *enfant-Dieu* : car, dans la première partie, il est appelé : *Dieu avec nous*, et dans la seconde : *Dieu fort*. La seule différence entre les deux parties ou les deux promesses est que la première semble limitée à la Maison de David et à la tribu de Juda : « Écoutez, *Maison de David* : le Seigneur vous donnera un signe », tandis que la seconde promesse s'étend à toutes les tribus d'Israël et à l'univers entier : « Un enfant *nous* est né, un fils *nous* a été donné. »

1. S. Bernard.

2° Cette liaison entre les deux oracles se manifeste encore dans cette *particularité bien remarquable* que, dans le second oracle (ch. IX), le petit enfant annoncé avec tant d'allégresse n'est pas nommé, *n'est pas désigné :* « *Un enfant nous est né, un fils nous a été donné!* « Pourquoi cette absence d'indication ? Parce que l'enfant en question est déjà connu, ayant été suffisamment désigné, déterminé au chap. VII : « *La Vierge concevra et enfantera un fils, et elle l'appellera Emmanuel.* » Au chapitre VII, la promesse d'un fils, d'Emmanuel, est faite ; au chapitre IX, on la montre réalisée. Au chapitre VII, Emmanuel est promis comme un prodige, qui dépassera la hauteur des cieux ; au chapitre IX, il apparaît rayonnant de tous les attributs divins. Magnifique concordance d'harmonie et de beauté, elle ne peut s'appliquer qu'à une seule et même personne, celle d'Emmanuel.

3° Tel a été, du reste, l'avis des *anciens docteurs de la Synagogue* : l'oracle du chapitre IX, disaient-ils, est le développement de la prophétie de l'*Almah* ; l'enfant donné est Emmanuel. Le rabbin Drach expose leur sentiment dans son beau livre *De l'harmonie entre l'Église et la Synagogue*[1]. Galatinus, si érudit dans le déchiffrement des vieux parchemins juifs, cite cet aveu du livre *Gale rosaia* (*Révélation des choses secrètes*), attribué par lui à l'un des plus célèbres docteurs de la Synagogue[2]. « Parce que le Messie doit être Dieu et homme, il est appelé du nom d'*Emmanuel*, c'est-à-dire Dieu avec nous, en corps et en notre chair, ainsi que Job en témoigne, au chapitre XIX, par ces paroles : *Des yeux de ma chair je verrai Dieu.* De même, parce que le Messie est Dieu, il est appelé l'*Admirable Conseiller* : car il a formé l'admirable dessein de sauver toutes les âmes condamnées par suite du péché d'Adam. Mais parce qu'elles ne pourront être sauvées qu'à la condition que le Messie subira la mort et sup-

1. T. II, p. 86-92.
2. Rabbenus Haccados.

portera de grands tourments, voilà pourquoi il est encore appelé *Vir*, *Ghever*. Et parce que toute puissance est sienne, il est appelé *Dieu fort*. Et parce qu'il est éternel, il est appelé le *Père de l'éternité*. Et parce qu'en ses jours, la paix deviendra grande, il est appelé le *Prince de la paix*[1]. »

Ce passage, où les attributs énoncés de l'enfant mentionné au chapitre IX d'Isaïe sont transportés sur la tête de l'Emmanuel du chapitre VII, établit bien que, dans le sentiment des anciens rabbins, il ne s'agit, dans les deux oracles, que d'un seul et même enfant, d'Emmanuel.

4° Ce sentiment a toujours fait loi parmi les *Pères les plus autorisés de l'Église*. Qu'il suffise de citer saint Jérôme, maître en ces matières : « C'est de la Vierge que l'enfant nous est né, cet enfant dont il a été dit précédemment : « *Avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien* » (*Isaïe*, VII, 16). Cet enfant donc, qui est né de la Vierge, est appelé *Emmanuel*, c'est-à-dire *Dieu avec nous* ; maintenant il est appelé de plusieurs noms : « l'*Admirable*, le *Conseiller*, *Dieu fort*, *Père du siècle futur*, *Prince de la paix*[2] ».

5° *L'exégèse catholique contemporaine*, noblement représentée par le P. Knabenbauer, contemple et reconnaît aussi Emmanuel dans l'Enfant-Messie du chapitre IX. « Le passage VII, 14, n'est qu'un début, un germe que le prophète dépose et qu'il développe aussitôt après dans toutes les directions. L'interprétation doit donc prendre dès cet endroit Emmanuel pour ce qu'il est aux chapitres IX et XI[3]. »

6° Il s'agit manifestement d'Emmanuel, d'après P. Delitzsch, organe d'une fraction notable du *Protestantisme* : « Le progrès, dit-il, que nous voyons dans ces passages (VII, 14 ; IX,

1. Galatinus, *De arcanis catholicæ veritatis*, Basileæ, ann. 1561, p. 107.

2. « Natus est nobis de Virgine puer, de quo supra dictum est : *Antequam sciat puer reprobare malum elaligere bonum.* » (*Isa.*, VII, 16.) Iste igitur puer, qui natus est de Virgine, appellatur *Emmanuel*, id est, *nobiscum Deus*, nunc multis nominibus appellatur : « *Admirabilis*, *Consiliarius*, *Deus fortis*: *Pater futuri sæculi*, *Princeps pacis.* » (Hieronym, *in Isa.*, IX, 6.)

3. Knabenbauer, *Erklærung des Prophet. Isaias*, p. 126.

5-7 ; XI, 1-10), de la conception à la naissance et au commencement de la domination, est frappant jusqu'à l'évidence... Un rapprochement confirme cela, *Immanou'el*, Dieu avec nous, correspond au nom *El Ghibbôr*, Dieu puissant (IX, 5), qui est donné à l'enfant nouveau-né, en tant que celui-ci incarne la présence de Dieu parmi nous. D'autre part, la dénomination de *Pélé*, Admirable (littéralement : miracle, merveille), qui ouvre la série (IX, 5), démontre que par *ôth*, *signum* (VII, 14), il faut réellement entendre un signe miraculeux[1]. »

7° *Le Fils né, donné*, dont il est parlé dans cet oracle est donc Emmanuel, le *Fils de la Vierge*. « Que ce soit là, dit Bossuet, le glorieux titre du Messie d'être Fils d'une Vierge : qu'il soit seul caractérisé par ce beau nom... Reconnaissons dans ces deux mots, *Mère Vierge* et *Fils de la Vierge*, la plus belle relation qui puisse jamais être conçue[2]. » L'ancienne Synagogue a, ce semble, devancé cette conclusion par la plume des Massorètes, lorsqu'ils fixèrent définitivement le texte hébreu de la Bible. Car c'est dans cet oracle messianique du chapitre IX d'Isaïe, au premier mot du verset 7, qu'ils ont placé le fameux *mem fermé*, dont nous avons déjà parlé : לְמַרְבֵּה, *lemarbé*[3], et dont on ne trouve d'exemple nulle part ailleurs dans toute la Bible hébraïque. L'ancienne Synagogue a toujours enseigné, ainsi que nous l'avons dit également, que ce *mem fermé* du terme *lemarbé* indique *un grand mystère dans la manifestation du Messie*, c'est-à-dire la pureté toujours intacte de sa glorieuse Mère. Or, en plaçant ainsi le *mem fermé* dans ce second oracle messianique, les Massorètes, respectueux de la Tradition, n'ont-ils pas voulu témoigner qu'à leurs yeux *le petit enfant* du chapitre IX était le même que l'enfant du chapitre VII, c'est-à-dire *Emmanuel*, puisque, par le *mem fermé*, ils lui attribuaient la même Mère, la Vierge miraculeuse.

1. *Messianic Prophecies*, Edimbourg, 1880, p. 64.
2. Bossuet, *Explication de la prophétie d'Isaïe*.
3. Voir ci-dessus, p. 115-117.

III

Après avoir montré, en ce chapitre IX, Emmanuel comme déjà né, alors qu'au chapitre VII il s'était borné à prophétiser sa naissance, Isaïe le montre encore portant sur son épaule la marque de sa Principauté :

La marque de sa Principauté est sur son épaule.

Littéralement : « la Principauté est sur son épaule ».

Qu'annonçait le prophète par cette expression singulière, et dont il n'y a point d'autre exemple dans l'Écriture ? Tout ce que les contemporains d'Isaïe et l'antique Synagogue purent y voir, c'est que le Messie serait absolu et indépendant. Ils purent rapprocher ce texte quelque peu obscur d'un autre texte plus explicite d'Isaïe, relatif à Eliacim, intendant de la maison royale : « *Je mettrai sur son épaule la clef de la Maison de David : il ouvrira et personne ne fermera, et il fermera et personne n'ouvrira*[1]. » La clef a toujours été le symbole de l'autorité, et, dans l'antiquité, on la portait suspendue à la ceinture ou sur l'épaule. Aujourd'hui on se sert encore en Orient de grosses clefs de bois qu'on porte sur l'épaule. L'autorité d'Éliacim est ici bien désignée par la clef, tandis que celle d'Emmanuel reste dans le vague par rapport au symbole qui en sera l'expression. Aussi tout ce que l'ancienne Synagogue put conclure de cette annonce, fut, comme nous l'avons indiqué, qu'Emmanuel serait très absolu et très indépendant. D'autant qu'il y a dans ce texte un parallélisme d'opposition avec le 4e verset du même chapitre, où on lit que « *le joug et la verge étaient sur le dos du peuple* ». Au contraire, Emmanuel sera exempt de toute sujétion, il ne sera soumis à personne; bien plus, il portera sur son épaule le signe de sa Principauté, de sa Domination.

1. *Isa.*, XXII, 22.

L'avenir devait apprendre ce que serait ce symbole, cet instrument de la domination d'Emmanuel. Les saints Pères, en effet, ont vu ici la croix dont le Christ a été chargé, et par laquelle il a triomphé de tous les ennemis du salut. Saint Jérôme, saint Cyrille d'Alexandrie, Théodoret ont été dans cette pensée, et longtemps avant eux Tertullien s'était servi de cette prophétie, pour prouver contre les Juifs que Jésus-Christ était le Libérateur et le Roi qu'Isaïe avait annoncé : « Quel est le Roi qui a jamais porté sur l'épaule la marque de sa puissance ; et qui ne la porte pas plutôt sur sa tête comme le diadème ; ou dans la main, comme le sceptre ? Mais Jésus-Christ seul, le nouveau Roi des nouveaux siècles, a porté sur l'épaule une nouvelle gloire, une nouvelle marque de sa puissance et de sa grandeur, c'est-à-dire sa Croix, afin d'accomplir la prophétie de David, qui avait prédit que le *Seigneur régnerait par le bois*[1]. »

Ce passage du psaume XCV, rapproché de la prophétie présente d'Isaïe, prouve combien juste a été l'interprétation des Pères, en reconnaissant dans *la principauté sur l'épaule* du Christ, la croix qu'il a portée. Ce que les interprètes de l'antique Synagogue ne pouvaient encore découvrir, ceux de l'Église l'ont compris et expliqué.

IV

C'est pour relever les humiliations de la Croix, qui sera longtemps considérée comme une marque d'ignominie, et établir par un glorieux contraste les grandeurs d'Emmanuel, qu'Isaïe fait succéder immédiatement à cette annonce de « *la principauté sur son épaule* », la magnifique énumération de ses titres, de ses attributs :

1. Tertullien, *Adversus Judæos*, Cf. Corn. a Lap ; *in Isa.*, IX, 6.— Le texte hébreu du *Ps.* XCV, 10, porte « Dominus regnavit ». Les mots *a ligno* se trouvent dans le Codex Veronensis des Septante. S. Justin les regarde comme authentiques. (*Dial. cum Tryph*, n° 78.) L'Église les a admis dans sa liturgie.

Et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort,
Le Père de l'éternité, le Prince de la paix.

C'est par le mot « *il sera appelé, vocabitur* » que s'ouvre cette glorieuse énumération. L'hébreu dit : « *Il l'appellera* ». Mais, en hébreu, le pronom indéfini s'exprime par la troisième personne [1]. Donc, littéralement : *on l'appellera*, et, équivalemment, *il sera appelé.*

Autre remarque importante : Emmanuel ne portera pas tous ces noms, mais il aura tout ce qu'ils signifient, car ils sont l'expression de son être ; ils expriment ce qu'il sera en soi, en sorte que le mot *Il sera appelé* équivaut à *Il sera.* Cette expression *vocabitur*, synonyme de *erit*, se retrouve en plusieurs endroits d'Isaïe : I, 26 ; IV, 3 ; XXXV, 8.

Arrivons maintenant à l'interprétation de ces noms :

a) *Il sera appelé l'Admirable.* Ce premier titre, en hébreu, *pélé*, פֶּלֶא, signifie proprement une merveille, quelque chose d'ineffable et d'incompréhensible. « Pourquoi, dit l'ange du Seigneur à Manué (*Juges*, XIII, 18), me demandes-tu mon nom qui est ineffable ? » Emmanuel sera, comme cet ange, un être qu'aucune langue humaine ne pourra nommer dignement. Il sera un prodige, le sujet de l'étonnement et de l'admiration de tous les esprits. Car ce ne sera pas seulement en tant que Dieu qu'Emmanuel sera Admirable, mais encore en tant qu'Homme-Dieu ; l'union de ses deux natures, établie dans la première partie de cet ouvrage, dépassant toute intelligence et forçant l'admiration. On lit dans le Zohar, sur ce premier titre d'Emmanuel : « C'est la Sagesse supérieure, laquelle est admirable, et cachée à tous [2]. »

b) Il sera appelé *le Conseiller*, יוֹעֵץ. Ce second titre peut

1. Ainsi dans Jérémie, XXIII, 6, on lit, selon l'hébreu : « *Et hoc est nomen quod vocabit eum, Dominus justus noster* », c'est-à-dire, *quo vocabitur.* — Cf. *Gen.*, XI, 9 ; XVI, 14 ; *Jos.*, VII, 26 ; *Jud.* XV, 17.

2. *Sohar Levit*, fol. 13, col, 49. — Cf. Schœttgen, *Horæ*, t. II, p. 161.

s'entendre de deux manières, soit qu'Emmanuel sera le Conseiller de Dieu ou bien le Conseiller des hommes. Le premier sens est le plus juste : Emmanuel entrera dans tous les conseils de Dieu. Cette expression est une manière propre aux saintes Écritures pour exprimer le Messie, comme on le voit au livre de la *Sagesse*. Le Zohar dit encore avec justesse : « C'est le fleuve suprême, qui sort, coule et ne tarit jamais. C'est le Conseiller de tous et celui qui féconde toutes choses[1]. »

Aussi peut-on encore entendre cet attribut d'Emmanuel dans ce sens, qu'il sera à l'égard des hommes un conseiller infaillible et parfait, pour les former à la sagesse et à la vertu.

c) Il sera appelé *le Dieu fort*, אֵל גִּבּוֹר, *El gibbor*. Dans la Vulgate, ces mots, qui constituent le troisième titre d'Emmanuel, sont séparés par une virgule : *Deus*, *Fortis*, *Dieu*, *le Fort*. Mais, en hébreu, ils sont unis : אֵל גִּבּוֹר. C'est à cause de cette différence qu'on compte six titres selon la Vulgate, cinq selon l'hébreu.

Les rationalistes, s'attachant à la version Vulgate, ont imaginé, pour échapper à la nécessité de désigner Emmanuel comme Dieu, d'affaiblir l'énergie du mot אֵל, *Dieu*. Pour cela, ils en ont fait une sorte de synonyme du mot suivant, en traduisant : « *le fort*, *le héros* ». Et encore faut-il avouer que ce subterfuge n'a point l'approbation des plus habiles dans le camp même des adversaires. L'expression אֵל גִּבּוֹר, *Dieu fort*, se rencontre en plusieurs endroits de la Bible, et toujours pour désigner le Dieu suprême. Isaïe lui-même la répète au chapitre x, 21, par une allusion manifeste au texte du chapitre ix que nous discutons, et dans un verset dont le sens ne souffre aucun doute : « *Les restes d'Israël se convertiront au Dieu fort.* » Si donc il pouvait planer la moindre obscurité sur le sens du premier passage, la répétition du même terme un peu

1. *Sohar Levit*, fol. 13, col. 49. — Cf. Schœttgen, *Horæ*, t. II, p. 161.

plus loin suffirait pour la dissiper entièrement[1]. » Ce nom de *Dieu fort* énonce donc la divinité d'Emmanuel. Isaïe n'appelle point l'enfant dont il parle *Jéhova*, mais *El*, *Dieu*, parce qu'Emmanuel sera le Dieu-Homme, et que Jéhova ne se dit que de Dieu, considéré dans son essence, et sans rapport à l'humanité.

d) Il sera appelé *le Père de l'éternité*, אֲבִי עַד, *abi-ad*. Ce titre peut être interprété de deux manières, l'une et l'autre convenant à Emmanuel. Ou bien il exprime son éternité, en tant que Dieu ; et il équivaut alors à *Père éternel*. C'est, en effet, une locution familière aux Hébreux de dire : *Père de...*, pour énoncer une qualité. Afin d'exprimer, par exemple, que le renard est rusé, qu'il habite un terrier, ils disent : père de la ruse, père du terrier ; que l'oiseau est bigarré, ils disent : père de la bigarrure.

Ou bien ce titre annonce, par rapport aux hommes, qu'Emmanuel leur ouvrira la voie d'une vie éternelle.

e) Il sera appelé *le Prince de la paix*, שַׂר שָׁלוֹם. Voilà une expression qui indique encore clairement qu'Emmanuel sera le Messie ; car le Messie est annoncé dans toutes les prophéties comme devant amener la paix. C'est là un de ses caractères les plus éminents. On lit dans le prologue du Midrasch Echa. « Rabbi Josué de Galilée dit : le nom du Messie est *Paix*, car il est écrit dans Isaïe, IX, 5 : *Prince de la paix.* » Cette paix commencera avec lui sur la terre par la réconciliation de Dieu avec les hommes et par le rapprochement des hommes entre eux, mais elle ne sera parfaite qu'au ciel.

Tels sont les titres particuliers, caractéristiques, attribués à Emmanuel. Flottant comme en banderole au-dessus de son berceau, ils apprenaient d'avance de quels biens l'humanité lui serait, un jour, redevable, en même temps qu'ils ache-

1. Le Hir, *Études bibliques*, t. I, p. 61. — Cf. *Sophonie*, III, 17 ; *Ps.* XXIV, 8 ; XLV: 4.

vaient d'établir que, tout en étant homme, il serait également Dieu.

Il n'était pas possible, en effet, d'énoncer la divinité d'Emmanuel en termes plus formels. Aussi a-t-on pu dire avec grande raison que ce verset 6e du chapitre IX d'Isaïe est « un des endroits dogmatiques les plus importants et les plus célèbres de l'Ancien Testament, un passage où la divinité du Messie attendu des Juifs est énoncée en termes plus clairs peut-être qu'en aucun autre endroit des prophètes[1] ». C'est que, indépendamment du nom de *Dieu*, qui est donné dans ce passage à Emmanuel, le prophète énonce un caractère qui prouve encore évidemment, comme nous l'avons vu, que cet enfant sera Dieu. Il l'a appelé *Père de l'éternité*. Or quel autre que Dieu peut être le *Père de l'éternité*? Dieu seul possède l'éternité par essence, et lui seul peut conserver ses créatures éternellement.

V

Après l'énumération de ces caractères, on se demande avec une sorte de stupeur comment le rationalisme biblique, à la suite de quelques rabbins modernes, a osé en détourner le sens, en les appliquant à Ézéchias, fils du roi Achaz. D'après eux, en effet, ce serait Ézéchias, non Emmanuel, qui serait l'objet de cette prophétie. Aberration! Ézéchias avait au moins neuf ou dix ans quand Isaïe fit cette prédiction ; et il s'agit d'un petit enfant qui n'était pas encore né! De plus, Ézéchias, quoique loué dans l'Écriture pour ses vertus, eut un règne très orageux, et laissa après lui des successeurs sous lesquels le royaume de Juda fut détruit. Ce n'est assurément pas là être *Prince de la paix*. Enfin en quoi et comment aurait-il mérité d'être nommé *Admirable*, *Dieu fort*, *Père de l'éternité?* Comment appliquer à un enfant ou à un homme ordi-

1. Le Hir, *Études bibliques*, t. I, p. 62-63.

naire de pareilles expressions, ainsi que ces autres qui seront expliquées au chapitre suivant : « *Il maintiendra une paix éternelle sur le trône de David et dans son royaume, depuis ces temps jusqu'à jamais ?* » Le poids de toutes ces expressions, qui épuisent la langue de l'admiration la plus enthousiaste, et seraient sacrilèges et blasphématoires, si elles prodiguaient ainsi à un simple mortel le nom et les attributs de Dieu, le poids, dis-je, de toutes ces expressions n'enlève-t-il pas leur application à tout autre qu'à Celui que les prophéties précédentes nous ont déjà accoutumés à regarder comme le Messie, à *Emmanuel ?*

VI

Pour être complet dans cette interprétation des titres d'Emmanuel, nous devons faire remarquer que, dans la version des Septante, on lit simplement : « *Il sera appelé l'Ange du grand* conseil. Tous les autres noms sont supprimés et remplacés par cette phrase : « *Et j'amènerai la paix sur les princes, et à lui* (je donnerai) *la santé*[1]. » L'altération est certaine. Les Pères de l'Église et les anciens commentateurs l'ont remarquée.

Saint Jérôme en a donné cette explication : « J'estime qu'effrayés par la majesté de ces noms, les Septante n'ont pas osé dire de cet enfant, qu'il devait ouvertement être appelé Dieu, etc., mais, à la place de ces six noms, ils ont écrit, ce qui ne se trouve pas dans le texte hébreu : « *Ange du grand conseil, et j'amènerai la paix sur les princes, et à lui la santé*[2]. »

Quelle crainte a donc hanté les traducteurs grecs de cet

1. Καὶ καλεῖται τὸ ὄνομα αὐτοῦ μεγάλης βουλῆς ἄγγελος. ἄξω γὰρ εἰρήνην ἐπὶ τοὺς ἀρχοντας καὶ ὑγίειαν αὐτῷ.

2. « Qua nominum majestate perterritos LXX reor non esse ausos de puero dicere, quod aperte deus appelandus sit, et cetera ; sed pro his sex nominibus posuisse, quod in Hebraico non habetur, *magni consilii angelum, et adducam pacem super principes, et sanitatem ejus.* » (Hieronym., *in Isa.*, IX. 6.)

important passage, pour les porter à l'altérer d'une manière si différente de la vérité ? Une de ces deux craintes, répondent les interprètes : ou bien la crainte du roi d'Égypte, Ptolémée Philadelphe ; ou bien une crainte relative à leurs propres coreligionnaires. Par rapport à Ptolémée, ils auraient redouté de le choquer et d'exciter sa méfiance, en laissant éclater ces titres de royauté sur le berceau d'un enfant que le prophète montrait comme déjà né : « *Un petit enfant nous est né, un fils nous a été donné.* » Ptolémée, incapable de comprendre, par le fait de sa religion et de son éducation, cette vue des prophètes, qui leur rendait comme présents des événements destinés à ne se produire qu'à longue échéance, aurait pu voir dans cette annonce une menace pour son propre trône : par prudence, les traducteurs d'Isaïe l'auraient affaiblie.

L'autre explication admettrait plutôt une crainte relative aux Juifs, coreligionnaires des Septante. Il y aurait eu à redouter que le peuple, toujours enclin à l'idolâtrie, n'en vînt à admettre plusieurs dieux, si l'on donnait tous ces noms au Messie : *l'Admirable*, *le Dieu fort*, *le Père de l'éternité*, tous ces titres pouvant donner occasion à la formation d'autant de divinités. Pour éloigner le péril, les Septante auraient adouci ces expressions, en les affaiblissant.

Quel que soit le motif de cette altération, on peut se rendre compte de la manière dont les Septante ont procédé pour l'accomplir. Le nom *Admirable* (פֶּלֶא) a été traduit par *grand* ; le nom *Conseiller* (יוֹעֵץ) par *Conseil* ; le nom *Dieu fort* (אֵל גִּבּוֹר) a été interverti, en plaçant l'adjectif avant le substantif, de manière à former le nom de l'archange Gabriel : גַּבְרִיאֵל ; la substitution du mot Ange à celui d'Archange était ensuite facile. Donc *Ange du grand conseil*, pour remplacer les trois titres *Dieu fort*, *Admirable*, *Conseiller*.

Pour les deux derniers titres *Père de l'éternité*, אֲבִי עַד, *Prince de la paix*, שַׂר שָׁלוֹם, l'altération a exigé un plus grand manque de délicatesse. D'abord ces deux titres ont été réunis pour ne former qu'une phrase. Puis le mot אֲבִי, *père de*, a été changé

en un verbe signifiant *j'amènerai*, par l'adjonction d'une lettre (א) à la fin du radical (אֲבִיא); le substantif עַד, qui signifie *éternité*, a été changé en une préposition, par le rejet de la dernière lettre ד, à laquelle on a substitué un ל : עַל, *sur*; donc, *jamènerai sur*, à la place de *Père de l'éternité*. Quant au dernier titre *Prince de la paix*, שַׂר שָׁלוֹם, il a été modifié, en mettant à l'état absolu ces deux mots, dont l'un exprimait cependant le génitif : sur *le Prince la paix*. C'est ainsi que, par ces diverses altérations, il est advenu que les deux derniers titres signifiant *Père de l'éternité*, *Prince la paix*, ont été transformés ou plutôt déformés en cette phrase : « *J'amènerai sur le Prince la paix* ou *la santé*. »

L'exégèse sérieuse et sincère a fait bonne justice de toutes ces déformations; et, en admettant des circonstances atténuantes pour la faute des Septante, elle a proclamé d'une grande voix les titres divins d'Emmanuel, d'autant plus chers à l'humanité croyante, qu'en révélant la nature du Fils de la Vierge, ils exprimaient aussi les grands biens qui résulteraient de sa venue.

VII

Reportons-nous maintement en arrière, et figurons-nous ce que dut être l'étonnement des sujets révoltés d'Achaz qui avaient comploté, de concert avec les rois de Syrie et d'Israël, la déchéance de la Maison de David.

Au fils de Tabéel, l'homme de leurs préférences coupables, le Seigneur, par un premier oracle (chapitre VII), avait déjà opposé Emmanuel, le Fils de la Vierge. Ce Fils de la Vierge est révélé maintenant et comme montré, avec tous ses titres, tous ses attributs, toutes ses splendeurs, au point que leur seule énumération constitue un contraste saisissant avec le néant du fils du Syrien. Celui-ci, il est inconnu de la majeure partie des Juifs; il est vassal; il est amené à la suite des armées ennemies; il est sans puissance; il devra mourir un jour! Au con-

traire, Emmanuel est l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père de l'éternité, le Prince de la paix ! Le contraste ne saurait être plus complet : à des préférences ingrates et ténébreuses, le Seigneur opposait un chef-d'œuvre de lumière et d'amour. Mais l'opposition va se faire encore plus complète. Car les conjurés n'ont pas seulement projeté la déchéance de la Maison de David ; ils ont encore décidé de renverser le trône lui-même. Vaine sera également cette dernière clause de la conjuration. Car après avoir fait resplendir les titres d'Emmanuel, fils de David, Isaïe va nous le montrer s'asseyant sur le trône de son royal aïeul, pour l'affermir et le rendre à jamais glorieux.

CHAPITRE X

LE TRONE DE DAVID OCCUPÉ ET AFFERMI PAR EMMANUEL.

I. La conjuration des sujets d'Achaz entièrement déjouée par la dernière partie de l'oracle messianique : non seulement le trône de David ne sera point renversé, mais il sera affermi par Emmanuel. — II. Toutefois c'est d'une manière différente de celle de David qu'Emmanuel y régnera. — III. En quoi consistera cette différence. — IV. Cette nouvelle manière de régner déjà prédite à David. — V. Et même inaugurée par lui. — VI. Si la Synagogue d'alors a pu comprendre cette différence.

I

Isaïe a déjà fait connaître les origines d'Emmanuel en prophétisant la Vierge, sa mère ; il a fait connaître sa Personne et son mode d'entrée en ce monde ; il a fait connaître enfin les titres qui achèvent d'établir sa nature divine. La dernière partie de cet oracle messianique va le montrer sur le trône de David, son aïeul.

Il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, etc...

Pour étendre l'autorité,
Et maintenir une paix éternelle sur le trône de David
Et dans son royaume,
Pour l'établir et l'affermir par l'équité et la justice,
Depuis ces temps jusqu'à jamais.

C'est d'abord l'affermissement du trône de David qui est annoncé dans ces mémorables paroles, et c'est par Emmanuel que cet affermissement s'accomplira. Il importait que ce côté de l'annonce se produisît clairement, qu'il éclatât, pour ainsi dire, de prime abord, pour ne laisser aucun doute sur le néant

du complot ourdi par des sujets rebelles. Aussi est-il dit que, par Emmanuel, le trône de David sera non seulement *affermi* mais que *son autorité sera étendue*. Quelle consolation pour les fidèles du royaume de Juda, lorsque, au milieu des bouleversements qui marquèrent les règnes d'Achaz et d'Ézéchias, il leur fut donné de connaître cet oracle, émis au nom du Seigneur !

Mais l'oracle annonçait davantage que cet affermissement, auquel durent cependant s'arrêter les pensées et les espérances de la plupart des Juifs, contemporains d'Isaïe.

Avec cet affermissement un changement considérable se trouvait prédit.

En quoi devait-il consister?

Dans un nouveau mode de régner, qui serait celui d'Emmanuel.

II

Le texte de cet oracle attribuait, en effet, au règne futur d'Emmanuel quatre qualités qui débordaient le trône proprement dit de David et le réduisaient évidemment à n'être, par rapport au règne d'Emmanuel, qu'une figure.

Les quatre qualités du règne d'Emmanuel, d'après Isaïe, étaient :

Qu'il serait universel : « *L'étendue de son empire n'aura point de bornes* » ;

Qu'il serait pacifique : « *Il maintiendra une paix éternelle* » ;

Qu'il serait fondé sur la justice : « *Pour l'affermir et le rendre inébranlable par l'équité et par la justice* » ;

Enfin qu'il serait éternel : « *Depuis ces temps jusqu'à jamais.* »

Or, pour peu que la Synagogue enseignante, bien autrement instruite que le commun du peuple, rapprochât et considérât avec attention toutes ces conditions, il ne lui était

point difficile d'entrevoir qu'il s'agissait pour Emmanuel d'un règne bien différent de celui de David.

En effet, puisque l'empire d'Emmanuel doit être *universel*, il s'étendra jusqu'aux confins du monde et il embrassera tous les peuples. Il ne s'agit donc pas pour lui d'un règne semblable à celui de David, qui n'avait compris que les Juifs et quelques peuples voisins.

Puisque l'empire d'Emmanuel doit être *pacifique*, il s'établira sans guerre et il ne s'agrandira point par des conquêtes violentes. Il ne s'agit donc pas pour lui d'un règne semblable à celui de David, qui non seulement livra des batailles, mais se laissa aller à des actes de rigueur inexorable.

Puisque l'empire d'Emmanuel doit être fondé sur l'*équité* et sur *la justice*, il sera sans orgueil, sans avarice, sans jalousie, ne tendant qu'au bien de tous ceux qni lui obéiront. Il ne s'agit donc pas pour lui d'un règne semblable à celui de David, devenu un jour l'époux adultère et sanglant de Bethsabée.

Enfin, puisque l'empire d'Emmanuel doit être *éternel*, il ne dépendra ni du temps, ni de la mort, ni des changements dont le monde est plein. Il ne s'agit donc pas pour lui d'un règne semblable à celui de David, qui fut traversé par la révolte et bouleversé par des divisions.

C'est ainsi que le texte même de la prophétie d'Isaïe indiquait à la Synagogue enseignante qu'il s'agissait, pour Emmanuel, d'un règne bien différent de celui de David.

Mais une indication non moins précise lui avait été fournie, à cet égard, par David lui-même.

Inspiré de Dieu et illuminateur de l'avenir de son peuple, David, dans ses psaumes, avait, en effet, insisté sur ce point : que le Messie (connu depuis sous le nom d'Emmanuel), tout en étant son héritier, régnerait d'une manière différente de la sienne.

Il l'avait dit dans une apostrophe superbe du psaume XLIV[e] où, s'adressant au Messie qu'il voyait comme présent, il l'avait dépeint de la sorte :

Vous surpassez en beauté les enfants des hommes ;
La grâce est répandue sur vos lèvres ;
Aussi Dieu vous a-t-il béni à jamais.
O vous, qui êtes le Fort, ceignez votre épée,
Armez-vous de votre éclat et de votre gloire,
Et dans votre majesté, avancez, montez sur votre char,
Pour l'intérêt de la vérité, de la douceur et de la justice,
Votre droite vous fera accomplir des choses admirables.
Vos flèches seront aiguës,
Les peuples tomberont à vos pieds,
C'est au cœur des ennemis du Roi (qu'elles atteignent).
Votre trône, ô Dieu, subsiste à tout jamais :
Votre sceptre royal est un sceptre d'équité [1].

Ce n'était point d'après son règne que David avait fait cette peinture ou plutôt cette prophétie. Ses conquêtes, à lui, s'étaient accomplies dans le sang ; celles du Messie se feront dans l'amour : car *c'est au cœur des ennemis du Roi* que ses flèches atteindront. S'il est invité à ceindre une épée, à bander un arc, c'est uniquement contre le mensonge, contre l'ignorance, contre l'impiété, pour l'intérêt *de la vérité, de la justice et de la douceur*. Et c'est pourquoi David le pressait d'apparaître en ce monde : *Montez sur votre char!* Moi, comme tous les conquérants, j'ai fait couler le sang ; vous, vous n'arracherez que les larmes de la joie et de l'amour. Soyez donc vainqueur, soyez triomphateur, soyez Roi ! Ce sera pour le bonheur du monde !

David avait encore dit que le Messie régnerait d'une manière différente de la sienne, au psaume LXXI[e], qui est comme son testament, car il le rédigea sur son lit de mort :

Il descendra comme la rosée sur une toison,
Comme les eaux qui tombent goutte à goutte sur la terre.
En ses jours fleurira la justice,

1. *Ps.* XLIV, 3-7. (Hébr., XLV.)

Et l'abondance de la paix,
Jusqu'à ce que la lune soit détruite.
Il dominera de la mer à la mer,
Et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre...
Parce qu'il délivrera le pauvre des mains du puissant,
Et le faible qui n'a personne pour le secourir.
Il aura compassion du pauvre et de l'indigent,
Et il sauvera les âmes des pauvres.
Il affranchira leur vie de l'usure et de l'iniquité,
Et leur sang sera précieux à ses yeux...
Son nom demeurera éternellement,
Il se transmettra tant que le soleil durera.
Tous les peuples de la terre seront bénis en lui,
Toutes les nations le glorifieront [1].

Voilà ce que renfermait le testament de David. En le rédigeant sous l'inspiration de Dieu, la main bientôt glacée du vieux roi indiquait, de nouveau, à la Synagogue combien le règne du Messie serait différent du sien. C'est en se frayant un chemin à travers des champs de bataille que lui, petit berger de Bethléem, avait gravi les degrés du trône, tandis qu'Emmanuel, son héritier, y apparaîtra comme la rosée sur une toison, comme les eaux du ciel qui humectent doucement la terre. Guerrier avait été David, pacifique sera Emmanuel. Aussi les peuples voudront-ils lui appartenir, car il n'usera du sceptre que pour relever les humbles et protéger les pauvres.

C'est ainsi que les avertissements de David, conformes au texte de la prophétie d'Isaïe, répétaient à Israël qu'Emmanuel régnerait d'une manière différente de la sienne.

1. *Ps.* LXXI, 6-17. (Hébr., LXXII.)

III

En quoi consistera cette différence ?

En ce qu'Emmanuel régnera, non d'une manière temporelle et terrestre, mais d'une manière spirituelle et divine. Emmanuel régnera sur les âmes, fondant ici-bas un royaume des âmes. Ce royaume, bien qu'extérieur et visible, aura pour unique fin la perfection intérieure, le bien spirituel des âmes. Les seuls ennemis qu'il s'efforcera de soumettre seront le démon, les passions, le péché. Ce royaume des âmes, où Dieu sera servi en esprit et en vérité, où l'on combattra contre la chair, le sang et l'orgueil, où rien ne ressemblera à ce qui est ailleurs, ce royaume des âmes, le prophète Isaïe l'annonce et le dépeint dans une page qui succède au livre d'Emmanuel, en faisant d'avance ce portrait du Messie, son fondateur et son roi : « *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction. Il m'a envoyé pour annoncer ses miséricordes à ceux qui seront doux et humbles ; pour guérir ceux qui ont le caractère brisé ; pour prêcher la liberté aux captifs, et la délivrance à ceux qui sont en prison ; pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur, pour consoler ceux qui pleurent ; pour avoir soin de ceux qui gémissent dans Sion ; pour leur donner une couronne au lieu de la cendre, une huile de joie au lieu des larmes, un vêtement de gloire au lieu d'un esprit affligé ; et il y aura dans Sion des hommes puissants en justice qui seront des plantes du Seigneur, dont il se glorifiera*[1]. » Telle est, d'après Isaïe, la manière dont le Messie, dont Emmanuel régnera ici-bas. Il viendra consoler les misérables, et non augmenter leurs misères, en les trompant par de faux biens et en leur faisant oublier les véritables. Il viendra pour les humbles, et non pour fortifier l'orgueil. Il viendra pour mettre en liberté ceux

1. *Isaïe*, LXI, 1-3.

qui gémissent sous la tyrannie des passions, et non rendre leur servitude plus dure en les attachant aux choses sensibles. L'humanité a besoin de lumière et de force : il en sera la source. Ses péchés la remplissent de terreur : il viendra pour les pardonner. Elle est exilée du ciel : il en ouvrira la porte. Il remédiera à tous ses besoins, à ses gémissements, à ses larmes : il aura tout ce qui lui manque. Et l'humanité trouvant en lui tout ce qu'elle désire, elle le reconnaîtra comme son Seigneur et son Roi. C'est ainsi qu'Emmanuel régnera sur les âmes, par la foi, par l'amour, dans un royaume qui sera dans ce monde, mais qui ne sera pas du monde, dans un royaume qui sera celui de la vérité et de la vertu !

Eh bien, qu'on reporte maintenant les yeux sur David et qu'on prononce si la manière dont régnera Emmanuel ne sera pas supérieure à la royauté temporelle de son aïeul. Quelque éclatants qu'aient été les triomphes de David, vainqueur de Goliath, des Philistins et de tous les ennemis d'Israël; quelque magnifiques qu'aient été les splendeurs de sa cour, est-ce que tout cela ne pâlira point devant le règne spirituel d'Emmanuel, vainqueur du démon, du péché et de la mort ; Roi des intelligences par la foi et des cœurs par l'amour? Entre ces deux royautés, dont l'une était la figure, et dont l'autre sera la vivifiante réalité, n'y aura-t-il pas la même distance que celle qui existe entre l'esprit et la matière, l'âme et le corps, le ciel et la terre, l'éternité et le temps ? Et si un jour il doit advenir que la royauté temporelle de David cesse et disparaisse, ne sera ce point pour se retrouver plus radieuse et plus belle dans la royauté spirituelle d'Emmanuel ?

Au reste, cette transformation ne s'accomplira point d'une façon brusque et inattendue ; car cette royauté spirituelle d'Emmanuel, qui devra remplacer, en l'agrandissant, la royauté temporelle de David, le Seigneur l'avait fait connaître à David lui-même.

IV

En effet, dans la promesse que Dieu avait faite à David, deux royautés d'ordre différent, mais soudées l'une à l'autre, lui avaient été annoncées :

Une royauté temporelle, terrestre, qui devait être celle des rois de Juda, ses successeurs ;

Une royauté spirituelle, céleste, qui serait celle du Messie.

Ces deux royautés, disons-nous, étaient soudées l'une à l'autre, non seulement parce qu'elles avaient été promises à David en même temps, par le même oracle, mais encore parce que la royauté temporelle de David et de ses successeurs devait être le type, la figure, la préparation de la royauté spirituelle du Messie. Le Messie régnera d'une manière différente, c'est vrai, puisqu'il ne régnera que sur les âmes ; mais cette royauté spirituelle, de beaucoup supérieure, se trouvera être la continuation, le développement, le perfectionnement de la royauté temporelle de David. La royauté temporelle de David aura commencé et figuré ; la royauté spirituelle du Messie succédera et perfectionnera. En un mot, il en sera de ces deux royautés comme des deux Testaments eux-mêmes : Le Nouveau Testament ne viendra pas détruire l'Ancien : il le complétera et le perfectionnera ; de même, la royauté spirituelle du Messie, loin de supprimer le trône de David, lui apportera un éclat et un empire qu'il ne connaissait pas.

Telles étaient les deux royautés promises à David, fils de Jessé.

C'est avec un caractère particulier de majesté solennelle que l'annonce lui en avait été faite, car voici de quelle manière le prophète Nathan, porteur de la promesse divine, s'était exprimé :

« *Voici ce que dit Jéhova :*

« *Je t'ai tiré des pâturages lorsque tu suivais les troupeaux,*

pour faire de toi le chef de mon peuple d'Israël. J'ai été avec toi partout où tu as été... Lorsque tes jours seront accomplis, et que tu te seras endormi avec tes pères, je susciterai ton fils qui viendra après toi, qui sortira de toi, et j'affermirai son règne. Ce sera lui qui bâtira un temple à mon nom, et j'affermirai le trône de son règne jusqu'à l'éternité. Je lui serai Père et il me sera Fils... Ta maison et ton règne seront stables devant ta face jusqu'a l'éternité ; ton trône sera affermi jusqu'à l'éternité[1]. »

Ainsi avait parlé le prophète, et le roi, tremblant d'émotion, s'était rendu auprès de l'Arche d'alliance, et se prosternant devant Jéhova, il s'était écrié : « *Que suis-je, ô Jéhova-Dieu, et qu'est ma Maison, pour que vous m'ayez amené jusque-là?*[2] » Explosion d'étonnement bien naturelle; car, éclairé de Dieu sur la signification de la prophétie, David avait compris que deux royautés devaient illustrer sa Maison : d'abord une royauté temporelle, terrestre, qui serait celle de son fils Salomon et de ses successeurs; elle était indiquée par ces paroles: « *Lorsque tes jours seront accomplis, et que tu te seras endormi avec tes pères, je susciterai ton fils qui viendra après toi, qui sortira de toi, et j'affermirai son règne* » ; ensuite, une royauté spirituelle, céleste, qui sera celle du Messie, et qu'indiquait également la triple répétition de cette promesse d'éternité faite coup sur coup : « *J'affermirai le trône de son règne jusqu'à l'éternité... Ta Maison et ton règne seront stables devant ta face jusqu'à l'éternité... Ton trône sera affermi jusqu'à l'éternité* » ; car une durée éternelle, dans les conditions présentes de l'humanité, exclut nécessairement toute royauté temporelle; et c'est pourquoi le trône de David ne durera éternellement que parce que le Messie, roi immortel, y régnera, non sur des générations qui s'éteignent, mais sur les âmes qui ne meurent pas.

1. II *Rois*, VII, 9, 12-16.
2. II *Rois*, VII, 18.

Eh bien, c'est cette royauté spirituelle, et uniquement cette royauté spirituelle, que rappelait cette prophétie d'Isaïe relative à Emmanuel : « *Il s'assiéra sur le trône de David, et il prendra possession de son royaume, pour l'affermir et le rendre inébranlable par l'équité et par la justice, depuis ces jours jusqu'à jamais.* » Alors que, dans cet oracle, Isaïe ne mentionnait que la royauté spirituelle, celle qui devra s'exercer sur les âmes, la Synagogue, aveuglée par des préjugés, n'y voudra voir, pour Emmanuel, que l'annonce d'une royauté temporelle. Le danger sera de confondre les deux royautés promises à David, et, comme il arrive toujours en pareil cas, d'absorber la royauté céleste dans la royauté terrestre : c'est à ce danger que la Synagogue succombera. Elle se refusera à admettre qu'en régnant spirituellement sur les âmes, Emmanuel se sera assis sur le trône de David et aura pris possession de son royaume. Éprise d'un idéal terrestre, elle ne cessera de rêver pour lui, et, dès lors, pour elle, la domination des peuples par le glaive et la verge de fer... Erreur d'autant plus étrange, que, pour préparer les Juifs de l'avenir à cette royauté spirituelle du Messie-Emmanuel, le Seigneur avait pris soin d'en donner une idée et de l'inaugurer, pour ainsi dire, dans la personne de David lui-même.

V

Ce qui, en effet, a placé David au sommet de l'histoire juive et fixé à jamais sur lui le regard des siècles, ce ne sont pas les exploits héroïques de sa vie militaire, ni les actes, si sages d'ailleurs, de son administration. L'éternel mérite de David, chantre célèbre d'Israël, est d'avoir, par ses psaumes, ouvert la carrière de la vie intérieure, d'avoir inauguré, sur les bases de la religion mosaïque, le culte en esprit et en vérité. De la corde de son âme, tantôt tordue dans la douleur, tantôt frémissante dans la supplication et dans l'extase, il s'est échappé des cris, oh ! des cris, auxquels rien ne ressemble dans l'âme

humaine, et auxquels cependant tout ce qui est dans l'âme humaine aboutit. Oui, qu'on regarde au couchant, qu'on écoute à l'aurore, partout, où se trouve un temple, on entend s'élever la grande voie du psautier ! L'humanité prie avec ses paroles, l'humanité sanglote avec ses pleurs, l'humanité espère avec ses espérances... Oui, voilà le côté merveilleux, le plus merveilleux, le plus prophétique de la vie de David. Sa parole inspirée, plus puissante que son sceptre, s'est propagée bien au delà de l'Euphrate, et ses chants d'adoration et d'amour, plus invincibles que ses armes, ont étendu leur domination sur toutes les âmes. Domination toutefois qui n'était qu'un prélude. La harpe de David n'avait reçu du ciel tant de douceur et de charmes que parce qu'elle chantait et annonçait d'avance le règne spirituel d'Emmanuel !

VI

Au temps d'Achaz, s'il est arrivé à la Synagogue enseignante de rapprocher de l'oracle d'Isaïe, relatif au règne d'Emmanuel, cette domination spirituelle de David déjà existante, lui a-t-il été donné de comprendre que ce règne d'Emmanuel ne serait que spirituel ? Cela n'est pas probable, l'idée d'un règne spirituel ayant encore à faire du chemin sous la plume des prophètes, avant de trouver place dans le concept des docteurs les plus instruits et les plus pieux. Mais ce que la Synagogue enseignante a pu dès lors apercevoir, c'est que le règne d'Emmanuel serait bien différent du règne temporel de David, les caractères prédits de son règne ne ressemblant pas à ceux de son aïeul. L'attention des docteurs les plus versés dans la Loi et les prophètes a donc pu être seulement attirée, dès ce temps-là, sur cette divergence, l'avenir ayant à apprendre à leurs successeurs en quoi elle consisterait. Quant aux gens du peuple, naturellement charnels et facilement éblouis par l'espérance d'un Messie revêtu d'une splendeur temporelle, ils étaient

alors totalement incapables, non seulement de saisir l'idée d'un royaume spirituel, mais même de découvrir une différence entre la manière dont avait régné David et celle qui marquerait le règne d'Emmanuel. Cependant docteurs et gens du peuple étaient en ce temps-là très excusables, Dieu n'exigeant pas pour ses prophéties un degré de foi supérieur au degré de clarté qu'il leur donnait. Mais lorsque l'Emmanuel sera venu sur la terre, qu'il aura expliqué les prophéties relatives à son règne, qu'il en aura fait l'application à certaines circonstances de sa vie, et qu'il aura confirmé sa doctrine par des miracles, alors les Juifs, docteurs ou gens du peuple, cesseront d'être excusables de persister dans l'erreur d'un règne temporel, rêvé pour le Messie.

RÉSUMÉ

Le zèle de Jéhova, le Dieu des armées, fera cette œuvre.

C'est par ce dernier trait que se termine l'oracle messianique, produit à l'occasion de la deuxième conjuration. Toutes les magnifiques annonces que le prophète de Jéhova, Isaïe, vient de faire par rapport à Emmanuel : son apparition sous la forme d'un petit enfant, l'éclat de ses attributs divins, son installation sur le trône de David, désormais affermi par lui pour l'éternité, tout cela s'accomplira. Dieu en donne sa parole : « *Le zèle de Jéhova, le Dieu des armées, fera cette œuvre.* »

C'est à cause de lui même, et aussi à cause de ses promesses, que Jéhova fera cette œuvre, non à cause d'Achaz et des autres princes actuels de la Maison de David ; ils ne le méritent pas. C'est Dieu jaloux de sa gloire, jaloux du serment qu'il a fait à David, le Dieu saint et fidèle, qui accomplira toutes ces merveilles, renfermées dans une promesse gratuite, et dont l'exécution ne dépend point des hommes.

Des sujets révoltés ne veulent plus de cette Maison de David, source messianique : ils ont comploté, en s'associant aux visées de la Syrie et d'Éphraïm, de la remplacer par une dynastie étrangère : Dieu la maintiendra, nonobstant ses infidélités présentes, jaloux de maintenir sa promesse et de préparer son Christ.

Telle est, en effet, la signification qu'on doit attribuer au mot *zelus* de la Vulgate, קִנְאָה de l'hébreu, ζελοτυπία du grec : c'est celle de *jalousie*, *æmulatio*. Dieu a été provoqué

par cette dernière conjuration. Sa réponse ne s'est pas fait attendre.

Elle dut être particulièrement désagréable aux conjurés, cette réponse de Jéhova. En même temps que leurs machinations secrètes étaient mises à jour, ils apprenaient que les eaux de Siloé continueraient à couler dans un tranquille silence, et que la Maison royale continuerait à porter le sceptre sur le trône de David. A leurs préférences coupables pour le fils de Tabéel, inconnu jusqu'alors, un Dieu jaloux a opposé les grandeurs éblouissantes d'Emmanuel; et à leurs prétentions de faire asseoir cet étranger sur le trône de David, ce même Dieu a encore opposé Emmanuel affermissant ce trône à jamais!

Mais si l'annonce des attributs divins d'Emmanuel, de ses qualités et de ses bienfaits constituait un reproche sanglant à l'égard des sujets conjurés d'Achaz, qui, en voulant transférer le sceptre davidique à un étranger, renonçaient, par cela même, d'une manière implicite au Messie, rejeton de David; cette annonce des qualités et des grandeurs d'Emmanuel était également, par avance, un reproche et une accusation à l'adresse des deux Maisons de Juda et d'Israël qui, avec les habitants de Jérusalem, doivent, dans l'avenir et par un aveuglement coupable, se scandaliser d'Emmanuel, se précipitant et se heurtant contre lui, mais pour se briser eux-mêmes.

Infortunés que vous êtes! c'est *Dieu avec nous* à qui vous renoncez, sujets conjurés d'Achaz! C'est *Dieu avec nous* que vous méconnaîtrez, maisons de Juda et d'Israël, et vous aussi, habitants de Jérusalem!

C'est donc pour la seconde fois que le Seigneur vient de sauver la Maison de David. Une première fois il l'a protégée contre la conjuration de Phacée et d'Israël, unis à Razin et aux Syriens; maintenant c'est de la trahison d'une partie de ses propres sujets qu'il la délivre... Mais le Seigneur n'est pas au bout de ses fidélités et de sa protection.

Une troisième conjuration pointe déjà à l'horizon, plus formidable peut-être que la première. C'est le vengeur de Dieu,

Sennachérib, roi d'Assyrie, celui que le Seigneur a suscité pour châtier les deux conjurations précédentes, qui va devenir infidèle à sa mission, et ourdir lui-même, à son tour, une nouvelle et troisième conjuration contre la Maison de David. Nous allons le voir à l'œuvre, et assister, à cette occasion, à une troisième et non moins magnifique intervention de la droite de Dieu.

TROISIÈME SECTION

CONJURATION DE SENNACHÉRIB, ROI D'ASSYRIE ET INSTRUMENT DE DIEU, MAIS QUI PROJETTERA A SON TOUR LA DESTRUCTION DE LA MAISON DE DAVID, LA RUINE DE JÉRUSALEM ET DU ROYAUME DE JUDA

LE RÈGNE PACIFIQUE ET UNIVERSEL D'EMMANUEL ANNONCÉ ET DÉCRIT EN OPPOSITION AVEC CES PROJETS IMPIES ET SANGUINAIRES

CHAPITRE PREMIER

LE MILIEU HISTORIQUE. — LE TEXTE D'ISAÏE. (IX, 8 — XI, 16.)
SA DIVISION. — DATE DE CES PROPHÉTIES.

I

L'interprétation des deux premières sections nous a fait connaître la mission qu'avait reçue l'Assyrie d'être l'instrument des châtiments de Dieu, d'abord à l'égard des royaumes de Syrie et d'Israël, ensuite à l'égard du royaume de Juda lui-même. Deux conjurations ourdies contre la Maison de David avaient mérité et attiré ces châtiments, l'une ourdie conjointement par Phacée, roi d'Israël, et Razin, roi de Syrie, l'autre, par un certain nombre des propres sujets d'Achaz, roi de Juda.

Mais, en accomplissant sa double mission de châtiment, l'Assyrie ne demeurera pas fidèle à son rôle d'instrument et de vengeur au nom de Jéhova. Cette mission, elle l'outrepassera. A son tour, elle deviendra conjuratrice, méditant et arrêtant le projet de faire disparaître cette Maison de David que sa mission, exercée d'une manière plus ou moins consciente, lui commandait tantôt de protéger, tantôt de simplement châtier.

C'est donc une troisième conjuration qui va se produire. Mais le Seigneur se hâtera d'intervenir une troisième fois, toujours fidèle à ses promesses. Du moment qu'outrepassant son rôle, celui qu'il a suscité uniquement pour punir, forme le projet d'anéantir, le Seigneur le traitera lui-même avec toute la rigueur qu'il méditera d'exercer contre la Maison de David.

Et c'est encore Isaïe qui va être l'organe de Dieu contre cette troisième conjuration, plus redoutable assurément que les deux premières, puisqu'elle va être le fait du plus puissant royaume de l'ancienne Asie. Sous la plume du prophète se retrouveront également les trois grandes idées fondamentales, déjà constatées dans les sections précédentes : *Dénonciation de la conjuration, annonce de son châtiment, oracle messianique.*

II

Texte d'Isaïe :

Le Seigneur a envoyé sa parole contre Jacob,
Et elle est tombée sur Israël.

Ce peuple tout entier l'apprendra,
Éphraïm et l'habitant de Samarie,
Qui ont dit dans l'orgueil et l'exaltation de leur cœur :
« Des briques sont tombées,
Nous rebâtirons en pierres de taille ;
Des sycomores ont été coupés,
Nous les remplacerons par des cèdres. »
Jéhova suscitera contre lui les vainqueurs de Razin ;
Il armera ses ennemis,
Les Syriens à l'Orient,
Les Philistins à l'Occident,
Et ils dévoreront Israël à pleine bouche.
Après tout cela sa colère n'est point satisfaite,
Et sa main est encore étendue.

Le peuple ne s'est point converti vers Celui qui le frappait
Et ils n'ont point recherché Jehova Sabaoth.
Aussi Jéhova retranchera-t-il d'Israël
Tête et queue,

Palmier et jonc,
En un seul jour.
Les anciens et les gens de distinction sont la tête,
Les prophètes qui débitent des mensonges sont la queue.
Il sont des séducteurs ceux qui guident ce peuple ;
Ceux qui les suivent se perdent.
C'est pourquoi le Seigneur ne se plaira plus en ses jeunes [guerriers ;
De leurs veuves et de leurs orphelins il n'aura pas pitié,
Parce que tous sont impurs et criminels,
Et que toute bouche profère l'impiété.
Après tout cela, sa colère n'est point satisfaite,
Et sa main est encore étendue.

L'impiété a brûlé comme une flamme,
Qui dévore ronces et épines,
Elle a pénétré dans l'épaisseur de la forêt,
Et la fumée s'élève en volutes d'orgueil.
Par le courroux de Jéhova Sabaoth la terre s'est embrasée
Et le peuple est devenu la proie des flammes.
Personne n'épargne son frère ;
On déchire à droite sans assouvir sa faim,
On dévore à gauche sans être rassasié ;
Chacun se repaît de la chair de son bras.
Manassé contre Éphraïm, Éphraïm contre Manasse,
Tous deux ensemble contre Juda.
Après tout cela, sa colère n'est point satisfaite,
Et sa main est encore étendue.

Malheur à ceux qui font des lois d'iniquité,
Et à ceux qui écrivent des sentences injustes,
Écartant les pauvres du tribunal,
Privant de leur droit les faibles de mon peuple,
Faisant des veuves leur proie,
Et des orphelins leur butin.

Et que ferez-vous au jour de ma visite,
Quand la ruine fondra de loin ?
Vers qui fuirez-vous pour trouver du secours,
Et où confierez-vous vos trésors ?
Quiconque ne se courbera point parmi les captifs,
Tombera parmi les morts.
Après tout cela, sa colère n'est point satisfaite,
Et sa main est encore étendue.
(IX, 8 — X, 4.)

Malheur à Assur, la verge de ma colère,
Le bâton auquel j'ai confié ma vengeance.
Je l'ai envoyé contre une nation impie,
Je l'ai expédié contre un peuple objet de ma colère,
Pour enlever ses dépouilles et le livrer au pillage,
Pour le fouler comme la boue des places publiques.
Mais lui, il n'a point cette pensée,
Ce n'est pas cela que médite son cœur.
Non ! il songe à détruire,
A exterminer des peuples sans nombre.
Car il a dit :
« *Les satrapes qui me servent n'étaient-ils pas autant de rois ?*
N'en a-t-il pas été de Calané comme de Carcamis?
De Emath comme d'Arphad?
De Samarie comme de Damas ?
Comme ma main s'est emparée des royaumes consacrés aux [idoles,
Ainsi j'emporterai les simulacres de Jérusalem comme de [Samarie;
De même que j'ai traité Samarie et ses idoles,
Ainsi je traiterai Jérusalem et ses simulacres. »
Mais il arrivera que moi, le Seigneur,
Quand j'aurai accompli mon œuvre
Sur la montagne de Sion et dans Jérusalem,
Je visiterai l'orgueil insolent du roi d'Assur

Et la fierté de ses yeux altiers.
Car il a dit :
« C'est par la force de mon bras que j'ai réussi.
Et c'est ma sagesse qui m'a éclairé !
J'ai déplacé les frontières des nations,
J'ai pillé leurs trésors;
Et, comme un héros, j'ai renversé les rois !
Ma main s'est emparée, comme d'un nid, des boulevards des peuples ;
Comme on ramasse des œufs abandonnés,
Ainsi j'ai ramassé la terre ;
Nul n'a osé remuer l'aile,
Ni ouvrir la bouche pour se plaindre ! »
La hache se glorifie-t-elle contre celui qui la manie ?
La scie s'élève-t-elle contre celui qui la meut ?
Comme si la verge voulait donner l'impulsion à celui qui la lève,
Et le bâton gouverner, lui qui n'est que du bois !
C'est pourquoi le Seigneur, Jéhova des armées,
Enverra la maigreur dans ses flancs engraissés,
Et sous sa splendeur il allumera un feu,
Comme le feu de l'incendie !
La lumière d'Israël sera pour lui comme un feu,
Le Saint d'Israël comme une flamme,
Qui dévorera et consumera ses ronces et ses épines,
En un seul jour.
Il consumera la gloire de ses forêts et de ses lieux cultivés,
Il consumera son âme et sa chair,
Et il sera languissant de langueur.
S'il reste quelques arbres de sa forêt,
Ils seront en petit nombre ;
Un enfant suffira à les compter.
En ce jour-là,
Les restes d'Israël, et les préservés de la maison de Jacob
Cesseront de mettre leur appui sur celui qui les frappait,

Ils s'appuieront sur Jéhova, le saint d'Israël,
Et lui seront fidèles.
Un reste reviendra,
Un reste de Jacob reviendra au Dieu fort.
Oui, quand ton peuple, ô Israël, serait comme le sable de la mer,
Il n'y aura qu'un reste qui reviendra.
Une consommation s'accomplira, qui fera déborder la justice.
Cette consommation et ce retranchement,
Le Seigneur, Jéhova Sabaoth, l'accomplira au milieu de la terre.
Cependant, ainsi parle le Seigneur, Jéhova Sabaoth :
N'aie pas peur, ô mon peuple qui habites Sion,
De cet Assyrien qui te frappe de la verge,
Et qui lève sur toi son bâton, comme (autrefois) en Égypte.
Un tout petit délai encore,
Et ma colère sera passée,
Et mon courroux s'apprête à les détruire.
Le Seigneur lèvera sur eux son fléau,
Comme il frappa Madian au rocher d'Horeb;
Sa verge frappera la mer,
Elle s'appesantira comme jadis sur l'Égypte.
En ce jour tes épaules seront déchargées de leur fardeau,
Et ton cou de leur joug ;
Le joug sera brisé par l'onction de l'huile.
Il arrive à Aïath,
Il passe à Magron,
Il dépose ses bagages à Machmas.
Ils en passent le défilé,
Ils bivouaquent à Gaba.
Rama est dans l'épouvante,
Gabaath de Saül est en fuite.
Pousse des cris de détresse, fille de Gallim!
Entends ceux de Laïs, pauvre Anathoth!
Madmêna a émigré,
Les habitants de Gabim ont pris la fuite.
Encore un jour de halte à Nobé.

Il étend la main contre la montagne de la fille de Sion,
Contre la colline de Jérusalem.
Mais voilà que le Seigneur, Jéhova des armées,
Brise violemment les rameaux de la forêt;
Les hauts cèdres sont coupés,
Les superbes abaissés.
Les fourrés épais sont éclaircis par le fer,
Et le Liban tombe sous un bras formidable!
(x, 5 — x, 34.)

Et un rejeton sortira du tronc de Jessé,
Un surgeon croîtra sur sa racine.
Et sur lui reposera l'esprit de Jéhova,
L'esprit de sagesse et d'intelligence,
L'esprit de conseil et de force,
L'esprit de science et de crainte du Seigneur.
La crainte du Seigneur fera ses délices;
Il ne jugera point sur le rapport de ses yeux,
Il ne réglera point ses sentences sur le rapport de ses oreilles,
Mais il jugera les faibles avec justice,
Et fera droit, selon l'équité, aux doux de la terre.
Il frappera la terre avec la verge de sa bouche,
Et du souffle de ses lèvres, il exterminera l'impie.
La justice sera sa ceinture,
Et la vérité le baudrier de ses reins.
Le loup habitera avec l'agneau,
Et le léopard reposera à côté du chevreau;
Le veau, le lion et le mouton vivront ensemble,
Et un petit enfant les mènera.
La génisse et l'ours paîtront de concert,
Et leurs petits reposeront dans le même lieu,
Le lion se nourrira de paille comme le bœuf.
L'enfant à la mamelle jouera sur le trou de l'aspic,
L'enfant sevré mettra la main dans le repaire du céraste.
On ne fera plus de mal, il n'y aura plus de péchés,

Sur toute ma montagne sainte,
Car la terre sera pleine de la connaissance de Jéhova,
Comme le fond des mers est couvert par les eaux.
En ce jour-là, la racine de Jessé,
Élevée comme un étendard pour les peuples,
Recevra les hommages des nations,
Et le lieu de son repos sera glorieux.
En ce temps-là, le Seigneur étendra une seconde fois sa main
Pour racheter le reste de son peuple,
Ce qui en subsistera des pays d'Assyrie, d'Égypte,
De Pathros et de l'Éthiopie,
D'Elam, de Sinear, d'Emath,
Et des îles de la mer.
Il élèvera un étendard parmi les nations,
Et rassemblera les bannis d'Israël,
Les restes dispersés de Juda,
Des quatre coins de la terre.
La jalousie d'Éphraïm cessera,
Et les inimitiés de Juda seront éteintes :
Éphraïm ne portera plus envie à Juda,
Et Juda ne sera plus l'ennemi d'Éphraïm.
Ils fondront alors sur le dos des Philistins, à l'Occident ;
Les enfants de l'Orient seront tous leur proie.
Edom et Moab tomberont entre leurs mains,
Et les enfants d'Ammon leur obéiront.
Et le Seigneur frappera d'anathème la langue de la mer [d'Égypte;
Il étendra la main sur l'Euphrate dans l'élan de sa colère,
Il le divisera en sept canaux,
Et le fera passer à pied sec.
Il y aura une voie frayée pour le reste de son peuple,
Qui restera du pays d'Assur,
Comme il y en eut une pour Israël,
Au jour de leur sortie de la terre d'Égypte.

(XII, 3-16.)

III

Ce nouveau groupe d'annonces, émises à l'occasion de la troisième conjuration, renferme trois prophéties, facilement reconnaissables à leur en-tête, c'est-à-dire aux premiers mots de chacune d'elles :

Le Seigneur a envoyé sa parole... Verbum misit Dominus... (IX, 8.)

Malheur à Assur... Væ Assur... (X, 5.)

Et un rejeton sortira de Jessé... Et egredietur virga de radice Jesse. (XI, 1.)

Voici leur objet :

Ire prophétie : Mission de destruction contre le royaume d'Israël confiée par le Seigneur à l'Assyrie, et exactement accomplie : le royaume d'Israël sera anéanti. (IX, 8 — X, 4.)

IIe prophétie : Mission de simple châtiment contre le royaume de Juda confiée également à l'Assyrie, mais elle sera outrepassée. *Dénonciation de la conjuration de Sennachérib* : il projettera la destruction de la Maison de David, de Jérusalem et du royaume de Juda. (X, 5-14.) — *Annonce du châtiment* : anéantissement de l'armée et de la puissance de Sennachérib. (X, 15-34.)

IIIe prophétie : *Oracle messianique* : Description du règne pacifique et universel d'Emmanuel, avec ses deux grandes phases : La conversion de la Gentilité, le retour des restes d'Israël au royaume messianique. (XI, 1-16.)

IV

La détermination de la date précise de ce troisième groupe de prophéties se fait avec une légère divergence parmi les exégètes orthodoxes, les uns fixant cette date à l'année 740 (av. J.-C.), c'est-à-dire à la même époque où Isaïe fit ses prophéties relatives à la conjuration des sujets d'Achaz, les autres les rapportant à quelques mois plus tard, c'est-à-dire en 739, quand Téglathphalasar II avait déjà envahi le royaume d'Israël, la quatrième année du règne d'Achaz. Cette date 739 a nos préférences. Car aux versets 9 et 10 de la prophétie relative à la destruction du royaume d'Israël confiée à l'Assyrie, les Israélites orgueilleux parlent comme ayant déjà subi un rude échec dont ils espèrent bien se relever :

Ils ont dit dans l'orgueil et l'exaltation de leur cœur :
« Des briques sont tombées,
Nous rebâtirons en pierres de taille ;
Des sycomores ont été coupés,
Nous les remplacerons par des cèdres. »

Cet échec est vraisemblablement le transport en Assyrie des habitants de Galilée, de Nephtali et de Galaad par Téglathphalasar II [1]. Ce monarque, volant au secours d'Achaz, s'est également emparé de Damas et a tué Razin, roi de Syrie. La destruction d'Israël a commencé, et il est tout naturel que le prophète, qui va la décrire dans tous ses détails, en rappelle les débuts. Mais ces débuts s'étant produits en l'année 739, la prophétie qui les relate ne saurait être antérieure : elle date de la même année.

Une divergence plus considérable existe entre les exégètes orthodoxes et les rationalistes pour la fixation de la 2e pro-

1. IV *Rois*, xv, 9.

phétie de ce groupe, celle relative à la mission de simple châtiment confiée à Sennachérib contre le royaume de Juda. S'appuyant sur le verset onzième de cette prophétie (ch. x), où Sennachérib s'écrie :

De même que j'ai traité Samarie et ses idoles,
Ainsi je traiterai Jérusalem et ses simulacres,

certains rationalistes en concluent que Samarie venait de tomber au pouvoir de Sennachérib, et en tirent occasion de séparer cette deuxième prophétie de la première, pour la placer à une époque moins éloignée, entre cette prise de Samarie et le désastre éprouvé par l'armée de Sennachérib devant Jérusalem, c'est-à-dire entre la 6e et la 14e année du règne d'Ézéchias. Cette seconde prophétie serait donc plus récente de dix-huit ou vingt ans que la précédente ; elle aurait été composée au moment où Sennachérib menaçait la Judée, ce qui diminuerait beaucoup, aux yeux des exégètes, la valeur prophétique de l'oracle d'Isaïe.

Nous répondons avec Delitzsch que la 2e prophétie ne doit pas être séparée de la 1re, quant à l'époque de la composition. Elle forme avec elle et avec la 3e comme les parties intégrantes d'un seul tout, ce qui les rapporte à la même date. On y est surtout entraîné, dit le savant abbé Le Hir, par l'allusion aux deux enfants nommés plus haut, *Schèar-Jasub* et *El-ghibbor* ou Emmanuel, qui est faite au verset 21 de ce chapitre x. Ces deux enfants s'y trouvent, en effet, rappelés par leurs noms [1] sans plus ample explication, ce qui suppose que le lecteur est encore tout rempli du souvenir des chapitres VII, VIII et IX, et par conséquent ne permet pas d'en séparer le chapitre x par un long intervalle [2].

1. C'est dans le texte hébreu que les noms de ces deux enfants peuvent être constatés, la Vulgate ne les mentionnant que par leur signification : *Reliquiæ convertentur*, reliquiæ, inquam, Jacob ad *Deum fortem* convertentur.

2. Le Hir, *Les trois grands prophètes*, p. 84. — Cf. Knabenbauer, *in Isa.*, t. I, p. 247.

Mais la vraie réponse est celle-ci : Sennachérib ne s'est jamais emparé de Samarie, pour la bonne raison que son prédécesseur, Salmanasar IV, l'avait déjà prise, après un siège de trois ans (IV *Rois*, XVII, 5-6). Si au chapitre X, v. 11 d'Isaïe, Sennachérib s'écrie :

De même que j'ai traité Samarie et ses idoles,

il le fait, en s'attribuant les victoires de ses prédécesseurs et de son père Sargon. La preuve en est que les inscriptions assyriennes ne mentionnent aucune prise de Samarie par ce monarque. On ne peut donc s'autoriser de sa jactance pour rejeter à plus tard la prophétie où Isaïe la décrit. Elle est de la même époque que la première. L'interprétation, qui va suivre, achèvera de le montrer.

CHAPITRE II

MISSION DE DESTRUCTION CONFIÉE A L'ASSYRIE PAR LE SEIGNEUR CONTRE LE ROYAUME D'ISRAEL : ELLE SERA EXACTEMENT ACCOMPLIE PAR SALMANASAR IV.

I. Lien qui rattache cette prophétie à un précédent oracle déjà émis contre le royaume d'Israël. — II. Motif pour lequel le châtiment de destruction, qui va frapper ce royaume, est annoncé avant celui qui sera infligé à Juda. — III. Forme très soignée de cette prophétie ; elle est divisée en quatre strophes. — IV. Correspondance historique de chacune d'elles avec un mystère d'iniquité qui va se développer en Israël, et auquel répondra une gradation parallèle de vengeance divine : elles marquent les étapes d'une nation qui meurt. — V. Première étape : L'exaltation de l'orgueil et la destruction de la force militaire. — VI. Deuxième étape : La méconnaissance de la souveraineté de Dieu et le retranchement du Pouvoir. — VII. Troisième étape : L'universalité de l'impiété et le déchaînement de la guerre civile. — VIII. Quatrième étape : L'introduction du mal dans les lois et la captivité ou la mort. — IX. Israël, fini comme royaume, devra encore cesser d'exister comme peuple.

I

Un lien rattache cette prophétie à un précédent oracle, déjà émis contre le royaume d'Israël. Ce lien est constitué par cet en-tête de la prophétie :

Le Seigneur a envoyé sa parole contre Jacob,
Et elle est tombée sur Israël.

D'après l'interprétation généralement admise, les noms de Jacob et d'Israël désignent également le royaume schismatique des Dix Tribus. Mais une nuance doit être remarquée, qui va constituer un lien entre cette prophétie et un précédent oracle. Le Seigneur a déjà *envoyé* sa parole contre le malheu-

reux royaume. Elle n'a été qu'envoyée, parce qu'elle n'annonçait que des ravages, un châtiment passager. C'est quand Isaïe avait fait cet oracle, le jour où il prophétisa Emmanuel :

Avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien,
Le pays, dont tu crains les deux rois, sera dévasté [1],

et qu'il avait ajouté, en parlant de Maher-Schalal :

Avant que cet enfant sache dire : Mon père ! Ma Mère !
On emportera devant le roi d'Assyrie les richesses de Damas
Et les dépouilles de Samarie [2].

Le royaume d'Israël avait été, en effet, ravagé par Téglathphalasar II. Le IV[e] livre des Rois rapporte que « pendant le règne de Phacée, roi d'Israël, Téglathphalasar, roi des Assyriens, vint et prit Aïon et Abel-beth-Maacha, et Janoé, Cédès, Hazor, Galaad, la Galilée, et tout le pays de Nephtali, et en transporta les habitants en Assyrie [3] ». Ces ravages, confirmés par les documents assyriens, s'étaient accomplis en l'année 739 [4]. Mais loin d'y reconnaître la main du Seigneur, qui le châtiait, Israël s'était perverti davantage. Aussi l'heure de la destruction va-t-elle arriver : *la parole de Dieu*, cette fois, *tombera sur Israël*, à la façon d'un poids qui écrase. Ce ne seront plus seulement des ravages, c'est la destruction, la fin d'un royaume.

II

Ce châtiment de destruction va précéder historiquement celui qui, quelques années plus tard, viendra fondre sur le royaume de Juda. Aussi Isaïe, héraut des vengeances divines, commence-t-il cette troisième section du livre d'Emmanuel

1. *Isaïe*, VII, 16.
2. *Ibid.*, VIII, 4.
3. IV *Rois*, XV, 29.
4. Voir plus haut, p. 206-207, 230, notes.

par l'oracle dirigé contre les Dix Tribus. Condamné le premier au châtiment, il était de convenance qu'Israël fût aussi le premier averti. Mais un autre motif conduisait la main inspirée du prophète. En déroulant l'oracle sans miséricorde qui devra, à tout jamais, écraser le royaume d'Israël, Isaïe avait aussi pour but de faire ressortir le contraste qui, dans les justices divines, allait exister entre le sort destiné à Israël et celui réservé à Juda. Le royaume de Juda va être bientôt dénoncé comme étant également coupable. Mais son châtiment ne sera pas inexorable : la miséricorde en tempérera les rigueurs. Cette différence dans le châtiment devra, dans les intentions divines, provoquer, de la part de Juda coupable, un regret plus profond de ses fautes et le rattacher plus étroitement au Dieu des miséricordes qui l'aura châtié, mais non détruit.

III

C'est donc l'oracle destructeur qui commence à retentir comme une série de coups de tonnerre. Il présente, en effet, cela de remarquable qu'il se compose de quatre strophes parfaitement régulières, terminées par un même refrain, mais un refrain lugubre. Ces strophes sont comme des éclairs, qui illuminent d'une manière terrible l'avenir de la terre d'Israël : « *Illuxerunt coruscationes tuæ orbi terræ* »; et le lugubre refrain, qui se fait entendre à la fin de chacune d'elles, fait penser aux grondements du tonnerre : « *Vox tonitrui tui in rota*[1]. » Aussi ce morceau d'Isaïe a-t-il toujours été considéré comme l'un de ses plus saisissants discours, d'autant que les strophes avec un refrain ne se trouvent guère que dans la poésie des Grecs. Les expressions et les images de ces strophes, tantôt délicates, tantôt grandioses, sont toujours très soignées; et l'on a pu dire avec raison que c'était là « une prophétie artistique ».

1. *Ps.* LXXVI, 19.

IV

Mais la beauté de la forme ne fait qu'accentuer davantage le côté formidable de cette prophétie. La nation qu'elle vise nous est montrée comme s'éteignant graduellement, logiquement, inévitablement, sous l'action corrosive de ses propres vices, en même temps que sous des coups progressifs de justice divine. Il y a, en Israël, un mystère d'iniquité qui se développe, auquel correspond, de la part de Dieu, une gradation parallèle dans le châtiment ; en sorte que telle phase de destruction va se produire, parce que tel progrès dans l'iniquité s'est accompli. Cette marche parallèle de l'iniquité et du châtiment mérite d'être soigneusement remarquée dans chacune des strophes ; aussi peut-on dire qu'au point de vue historique elles marquent *les étapes d'une nation qui meurt.*

C'est par un schisme que la nation israélite s'est constituée en royaume, en se séparant, avec Jéroboam, de la Maison de David ; et maintenant, après une durée de 245 ans, Isaïe va prophétiser ses dernières années, ses derniers jours.

Il ne s'agit donc pas, nous insistons sur cette remarque, du royaume de Juda. Le royaume de Juda est présentement hors de cause. A son tour, il sera châtié, mais d'une manière différente ; et il survivra, durant de longues années, au royaume d'Israël [1]. C'est du royaume d'Israël seul qu'il s'agit ; c'est sur le royaume d'Israël seul qu'il faut porter et concentrer nos regards, car c'est Israël qui va présenter le douloureux mais instructif spectacle d'une nation qui meurt.

1. Le royaume de Juda a survécu 135 ans au royaume d'Israël, celui-ci ayant été détruit en l'an 721 (avant Jésus-Christ), et celui-là en l'année 589.

V

PREMIÈRE ÉTAPE

L'exaltation de l'orgueil et la destruction de la force militaire.

Ce peuple tout entier l'apprendra,
Éphraïm et l'habitant de Samarie,
Qui ont dit dans l'orgueil et l'exaltation de leur cœur :
« Des briques sont tombées,
Nous rebâtirons en pierres de taille ;
Des sycomores ont été coupés,
Nous les remplacerons par des cèdres. »
Jéhova suscitera contre lui les vainqueurs de Razin ;
Il armera ses ennemis,
Les Syriens à l'Orient,
Les Philistins à l'Occident,
Et ils dévoreront Israël à pleine bouche.
Après tout cela sa colère n'est point satisfaite,
Et sa main est encore étendue.

Nous sommes donc en Israël et en l'année 729 avant Jésus-Christ. C'est le commencement du règne d'Osée, meurtrier et successeur de Phacée.

Les Israélites, sollicités depuis longtemps, mais vainement, par Isaïe et toute une série de prophètes antérieurs, de revenir de leurs voies perverses, ont reçu de la colère divine, sur la fin du règne de Phacée, un suprême avertissement; après lequel, s'ils n'en profitent pas, les étapes de destruction vont commencer. Voici ce qu'avait été cet avertissement : Les Assyriens, commandés par Téglathphalasar II, mais dirigés par le Seigneur, avaient fait invasion dans le royaume d'Israël. La conséquence de l'invasion avait été, comme nous l'avons

dit, et selon que le rapporte le IV^e^ livre des Rois : imposition d'un tribut de guerre extrêmement onéreux, et perte des territoires de Galilée, de Nephtali et de Galaad, territoires qui formeront plus tard les deux provinces de Galilée et de la Pérée, et que Téglathphalasar, après en avoir transporté les habitants en Assyrie, avait annexés à son puissant empire [1].

Or, de quelle manière la leçon divine a-t-elle été comprise et acceptée ?

Ils ont dit dans l'orgueil et l'exaltation de leur cœur :
« Des briques sont tombées,
Nous rebâtirons en pierres de taille ;
Des sycomores ont été coupés,
Nous les remplacerons par des cèdres... »

C'est-à-dire : « Ce que nous avons perdu, c'est peu de chose, et, de nous-mêmes, nous réparerons glorieusement notre échec. Non seulement nous reprendrons notre territoire, mais nous le reprendrons avec avantage, en l'agrandissant ; ce qui auparavant n'était que briques deviendra pierres de taille, et où il n'y avait qu'ais de sycomores, nous replacerons du bois de cèdre. »

Voilà de quelle manière la leçon divine avait été acceptée. C'était le mystère d'iniquité qui faisait un nouveau progrès, qui franchissait une nouvelle épape. De cette étape, le prophète a dit le nom : *l'exaltation de l'orgueil :*

Ils ont dit dans l'orgueil et l'exaltation de leur cœur...

L'orgueil s'exaltait jusqu'à refuser de reconnaître la main de Dieu dans les récents revers.

Mais voici le châtiment ou l'étape de justice divine. Elle ne sera rien moins que la destruction de la *force militaire*, boulevard du royaume.

1. IV *Rois*, xv, 29.

C'est sous le coup d'une coalition que cette destruction va se produire. Puisque l'invasion de Téglathphalasar II n'a pas converti, elle sera remplacée par une coalition. En effet, trois peuples vengeurs sont nommés d'avance par Isaïe :

Jéhova suscitera contre lui les vainqueurs de Razin,

ce sont les Assyriens, premier peuple !

Il armera les Syriens à l'Orient [1],

deuxième peuple !

Les Philistins à l'Occident,

troisième peuple [2] !

1. Les Syriens, après la défaite et la mort de Razin, leur roi, avaient été contraints de mettre leurs forces militaires au service du roi d'Assyrie. C'était la coutume, dans l'antiquité, que le vainqueur enrôlât les vaincus dans ses armées, ce qui grossissait considérablement sa puissance.

2. Les textes bibliques, d'accord avec les inscriptions cunéiformes, rapportent que les Philistins, dont les chefs régnaient à Gaza, Azoth, Ascalon, Geth et Accaron (*Jos.*, III, 3 ; *Jug.*, III, 3 ; *Amos*, I, 6-8), profitant de la conjuration des rois d'Israël et de Syrie, Phacée et Razin, contre le roi Achaz, avaient eux-mêmes envahi la Judée : « Les Philistins se répandirent aussi dans les villes de la campagne et au midi de Juda ; ils prirent Bethsamès, Aïalon, Gadéroth, Socho, Thamna et Gamzo, avec leurs bourgades, et s'y établirent. » (II *Paral.*, XXVIII, 18.) Ils furent donc, à cette époque (ann. 741), comme les alliés du royaume d'Israël et de celui de Syrie.

Mais le roi d'Assyrie, Téglathphalasar II, appelé par Achaz à son secours, avait, à son tour, envahi le pays des Philistins. Une inscription de ce monarque porte, en effet, qu'après « s'être emparé du palais du père de Razin de Syrie, il avait emmené en captivité huit mille hommes avec leurs biens..... Mitinti d'Ascalon. » Un autre fragment ajoute : « Hannon de Gaza, devant mes troupes, s'enfuit dans la terre d'Égypte. Je pris Gaza.... j'enlevai ses trésors, ses dieux... ma... et mon image royale (j'érigeai...) au milieu de son palais... » (Vigouroux, *Bib. et déc. mod.*, t. IV, p. 113-115.) Voici les Philistins devenus également les vassaux de l'Assyrie et de ses monarques.

On peut donc conclure que Salmanasar IV, successeur de Téglathphalasar II, va se servir, contre le royaume d'Israël, de ses nouveaux vassaux de l'Occident, les Philistins, comme il se servira également de ses autres vassaux de l'Orient, les Syriens. Les Assyriens vont fondre sur Israël, et ils auront pour auxiliaires ces mêmes Syriens, naguère alliés de Samarie, aujourd'hui vassaux de Ninive, et du côté opposé, les Philistins, devenus aussi ses sujets. Et c'est ainsi qu'Israël verra surgir, parmi les agents de son châtiment, ceux mêmes qui lui avaient servi d'alliés aux jours de ses fautes.

Ainsi trois peuples, trois nations armées contre Israël ; mais surtout les Assyriens, tête et force de la coalition.

Et que feront-ils ?

Ils dévoreront Israël à pleine bouche,

c'est-à-dire que la force militaire du royaume va se trouver anéantie ; Israël, comme une proie blessée à mort, sera renversé et piétiné.

Cette première étape de destruction s'est accomplie à la lettre par Salmanasar IV, roi d'Assyrie et successeur de Téglathphalasar II.

Salmanasar ne régna que cinq ans, de 727 à 722 ; mais pendant ce court espace de temps, les ravages qu'il accomplit dans le royaume des Dix Tribus furent tels qu'ils lui ont mérité le surnom de *marteau d'Israël.* Le IV[e] livre des Rois n'a consacré à ce prince qu'un bref passage, quatre versets [1], quinze lignes environ, mais quinze lignes grosses d'événements, car elles relatent de lui trois invasions dans le royaume d'Israël.

La première invasion est rapportée en ces termes : « *La douzième année d'Achaz, roi de Juda , Osée, fils d'Ela, commença à régner à Samarie, sur Israël, et son règne fut de neuf ans. Et il fit le mal aux yeux de Jéhova, non pas cependant comme les rois d'Israël qui avaient été avant lui. Salmanasar, roi d'Assur, monta contre lui, et Osée devint son serviteur et lui paya tribut* [2]. »

On le voit, point de phrases, pas même une mention des vassaux enrôlés, les Syriens et les Philistins. Seul, Salmanasar est nommé comme tête de la coalition ; puis deux mots,

1. IV *Rois*, XVII, 2-6. C'est surtout par ce passage biblique et l'extrait de Ménandre, conservé dans l'historien Josèphe (*Antiq. jud.*, IX, XIV, 3), que Salmanasar IV nous est connu. A part quelques étalons de poids en bronze et quelques contrats qui portent son nom, les fouilles archéologiques n'ont encore procuré aucune inscription remarquable par rapport à ce monarque.

2. IV *Rois*, XVII, 1-3.

rapides comme une flèche, pour marquer la déchéance du royaume d'Israël : « *Osée devint son serviteur et lui paya tribut* », c'est-à-dire la vassalité et l'impôt de guerre.

Or, devenir vassal, alors qu'on pouvait mettre en ligne une armée de huit cent mille hommes (car c'est à ce chiffre que la *Bible*, dans un recensement sous Jéroboam II, élève l'armée d'Israël [1], et il ne présente rien d'exagéré lorsqu'on se rappelle que, chez les Juifs, tous, à l'exception des prêtres, étaient soldats) ; devenir vassal, quand on pouvait disposer de pareilles forces, c'est à se demander si ce ne fut point la trahison qui livra, plutôt que le courage du soldat ou la sagesse des chefs qui firent défaut. Questions irritantes, qu'on ne manque jamais de se poser à l'heure des grandes catastrophes nationales ! Peuples vaincus, c'est au-dessus des causes secondes, dans cette apostrophe de David, que se trouve la vraie raison de vos défaites :

Que tu es terrible, ô Jéhova !
Qui pourrait résister, quand passe le souffle de ta colère !
Les plus courageux sont restés anéantis,
Les hommes à la main puissante n'ont plus retrouvé leurs mains ;
Devant ta colère, Dieu de Jacob,
Le cavalier s'est assoupi sur son coursier [2].

Elle vient donc de passer sur Israël, la colère de Jéhova ! A partir de ce moment, c'en est fait, dans l'histoire de ce peuple, de sa force militaire. Nous ne disons point de ses armées, car nous assisterons encore à de sanglants combats ; mais de sa force militaire, c'est-à-dire de la discipline, de l'élan de l'enthousiasme, de la confiance dans les chefs, de la maturité du commandement, de l'unité de vue, des résolutions héroïques, toutes choses que ne produit pas le nombre et qui souvent

1. II *Paral.*, XIII, 3. — Cf. Glaire, *Les saints livres vengés*, t. II, p. 376-378.
2. *Ps.* LXXV, 6-8 ; hébreu, LXXVI.

suppléent le nombre ; c'est fini, désormais on ne les retrouve plus dans les rangs de l'armée israélite.

Plus de force militaire ! elle vient d'*être dévorée à pleine bouche*. C'est la première étape dans le châtiment, répondant à l'exaltation de l'orgueil, l'étape dans l'iniquité.

Et cependant :

Après tout cela, la colère de Dieu n'est point satisfaite,
Et sa main est encore étendue.

VI

DEUXIÈME ÉTAPE

La méconnaissance de la Souveraineté de Dieu et le retranchement du pouvoir.

Le peuple ne s'est point converti vers Celui qui le frappait,
Et ils n'ont point recherché Jéhova Sabaoth.
Aussi Jéhova retranchera-t-il d'Israël
Tête et queue,
Palmier et jonc,
En un seul jour.

Les anciens et les gens de distinction sont la tête,
Les prophètes qui débitent des mensonges sont la queue [1].

1. D'après un certain nombre d'hébraïsants, ces deux vers, imprimés en caractères différents, ne feraient point partie du texte biblique, mais seraient une glose très ancienne, introduite ensuite dans l'original hébreu. Voici les principales raisons apportées à l'appui de cette opinion : 1° Il paraît peu vraisemblable qu'Isaïe ait eu l'intention de désigner les faux prophètes par cette expression *la queue*; car, placée en opposition de *la tête*, l'expression *la queue* indiquerait plutôt, d'après la logique, des gens de condition inférieure, le bas peuple. 2° L'admission de ces deux vers comme partie du texte romprait le *rythme*; car chacune de ces strophes se compose de douze vers, sans compter ceux du refrain. Or, admis les deux vers différenciés, la seconde strophe en compte quatorze. Les strophes hébraïques, sans doute, ne sont pas toujours très régulières; mais, de l'avis de tous, ce morceau se distingue, dans Isaïe, par une régularité parfaite. 3° Une interprétation, pour être exacte, ne doit pas déroger à *l'analogie* du langage. Or, tel est, ce semble, le défaut de cette glose,

Ils sont des séducteurs, ceux qui guident ce peuple ;
Ceux qui les suivent se perdent.
Aussi le Seigneur ne se complaira plus en ses jeunes guerriers;
De leurs veuves et de leurs orphelins il n'aura point pitié,
Parce que tous sont impurs et criminels,
Et que toute bouche profère l'impiété.
Après tout cela, sa colère n'est point satisfaite,
Et sa main est encore étendue.

Cette deuxième strophe commence par dénoncer la nouvelle étape qui a été franchie dans la voie du mal.

Loin de s'humilier sous la main de Dieu qui l'a frappé, Israël a ajouté l'impénitence à l'exaltation de l'orgueil, c'est-à-dire *la méconnaissance* réfléchie, voulue, de *la Souveraineté de Dieu :*

Le peuple ne s'est point converti vers Celui qui le frappait,
Et ils n'ont point recherché Jéhova Sabaoth.

Mais la cause de cette méconnaissance de la Souveraineté de Dieu, quelle est-elle ?

Il doit y en avoir une.

dans l'emploi qu'elle fait du mot *queue* pour désigner les faux prophètes. Chaque fois, en effet, que, dans la Bible, les mots tête et queue sont, comme ici, placés en opposition, c'est pour désigner, non pas des *gens de distinction* et des *faux prophètes*, mais pour marquer une idée de *supériorité* et d'*infériorité*. (*Deutér.*, XXVIII, 13-14; *Isa.*, VII, 4.) 4° Isaïe lui-même semble trancher la question dans un autre passage, (XIX, 15) : « *L'Égypte sera dans l'incertitude de ce qu'elle doit faire, la tête et la queue, le jonc et le palmier.* » Les expressions de ce passage sont, et cela est évident, absolument identiques à celles de la présente prophétie. Or, aucun interprète de ce passage ne s'est encore avisé de donner au mot *queue* l'acception de *faux prophètes* ; mais tous traduisent : *ceux qui commandent* et *ceux qui obéissent*. — Quelle que soit la valeur de ces raisons, du moment qu'il s'agit d'une question relative à l'intégrité des Livres saints, c'est à l'Église qu'il appartient de décider. — L'opinion, qui retient ce verset 15 comme faisant partie du texte inspiré, et non comme une glose furtivement introduite, présente des raisons également de grande valeur. Voir Knabenbauer, *Comment. in Isa.*, t. I, p. 238.

Il y en a une, en effet, et le prophète l'indique :

Ils sont des séducteurs, ceux qui guident ce peuple !

L'expression hébraïque présente même une nuance plus expressive et plus complète :

Ils sont des séducteurs, en promettant le bonheur, ceux qui guident ce peuple !

Des séducteurs, voilà donc la cause de la méconnaissance de la Souveraineté de Dieu, de la marche en avant dans le mystère d'iniquité ! Des séducteurs, et c'est en promettant le bonheur qu'ils sont parvenus à séduire ! Hélas ! il est donc vrai : c'est de tout temps qu'on a trompé le peuple, et c'est avec le mirage du bonheur qu'on l'a trompé !

Pauvre Israël ! le prophète achève d'indiquer à quelle suite d'actes néfastes les séducteurs l'ont attiré :

Tous sont impurs et criminels,
Toute bouche profère l'impiété,

c'est-à-dire explosion d'impureté, explosion de crimes, explosion d'impiété :

Voilà ce qu'a produit la méconnaissance de la Souveraineté de Dieu, œuvre des séducteurs !

Lamentable, on le voit, a été la progression dans l'iniquité, lamentable sera la progression dans le châtiment :

Aussi Jéhova retranchera-t-il d'Israël
Tête et queue,
Palmier et jonc,
En un seul jour.

Qu'est-ce à dire : tête et queue, palmier et jonc ?

La tête et le palmier, dans le style oriental, ont toujours été le symbole de l'autorité. On dit d'un chef d'État qu'il en

est la tête; et le palmier, dans un pays où les arbres sont rares, se présentait naturellement, à cause de sa forme élancée et de son feuillage disposé en couronne, comme une gracieuse image du Pouvoir suprême.

Eh bien ! c'est le Pouvoir suprême qui va être frappé. Parce que la progression dans l'iniquité a consisté dans la méconnaissance de la Souveraineté divine, la progression dans le châtiment consistera dans le *retranchement de la Souveraineté humaine*. C'est le Pouvoir, tête de la nation, centre de sa force politique et sociale, qui va être retranché ! Déjà la force militaire du royaume se trouve mortellement atteinte depuis la première invasion de Salmanasar. Le nouveau châtiment sera plus rude encore; car, lorsqu'une nation se voit tout à coup privée de chef, ce n'est plus seulement dans ses forces extérieures, mais dans sa vie intime, dans son organisation tout entière et jusque dans les dernières couches sociales qu'elle est atteinte. Et c'est pourquoi, annonçant que *la tête* et *le palmier* allaient être retranchés, la prophétie ajoute que *la queue* et *le jonc* le seraient également :

Aussi Jéhova retranche-t-il d'Israël,
Tête et queue,
Palmier et jonc,
En un seul jour.

Ah ! malheureuse nation que celle où retentit tout à coup ce cri de détresse : Il nous manque un homme, il n'y a plus de chef, il n'y a plus de tête ! Ce malheur sans pareil s'y peut produire d'une double manière : ou d'une façon lente et progressive, par le vice même des institutions que, dans un secret jugement de la Providence, cette nation a été amenée à se donner ; ou d'une façon brusque et inattendue, comme, par exemple, un coup de force. C'est de cette seconde manière qu'il se produisit en Israël.

En effet, voici ce que rapporte le précieux passage du IV[e] livre des Rois, auquel nous avons déjà eu recours pour montrer l'accomplissement de la première strophe. Après avoir dit que Salmanasar, roi d'Assur, marcha contre Osée et qu'Osée devint son serviteur et lui paya tribut, le texte ajoute : « *Et le roi d'Assur découvrit une conspiration d'Osée, qui avait envoyé des messagers à Sua (Schabak)* [1] *roi d'Égypte, et ne payait plus le tribut au roi d'Assur, année par année, et le roi d'Assur l'assiégea, l'enchaîna et l'enferma dans une prison.* »

Quel accomplissement exact de la prophétie ! Il y a non seulement seconde invasion correspondant à la seconde étape d'iniquité; mais, chose vraiment remarquable, c'est la tête, la souveraineté, qui est retranchée, c'est le palmier qui tombe ! Osée est jeté dans les fers, il ne reparaît plus dans l'histoire [2]. Désormais il n'y a plus de chef en Israël : la souveraineté humaine y est tombée, parce que la Souveraineté divine n'y était plus respectée.

Le texte des *Rois*, toujours sommaire, toujours sobre dans les détails, s'abstient même de faire connaître la ville en laquelle le roi d'Assur, fondant comme un aigle, enleva le roi Osée. Il se borne à ces trois mots : « Salmanasar *assiégea*,

1. IV *Rois*, XVII, 4. — *Sua*. En hébreu : *Sô*. En Assyrien : *Sabi*. En grec : Σαβαχώς. En égyptien : Schabak. Il fonda la XXV[e] dynastie, dite éthiopienne parce qu'elle se composa en entier de princes originaires d'Éthiopie, y compris Schabak.

2. « Osée vaincu par Salmanasar, dans une première campagne de ce prince, s'était d'abord reconnu vassal de l'Assyrie ; mais ensuite, pour se soustraire au tribut qui lui avait été imposé, il fit alliance avec le roi éthiopien Schabak, qui était devenu maître de l'Égypte, en 725. Son intention était de ne secouer ouvertement le joug que quand son puissant allié se serait mis en campagne. Par malheur pour lui, ses projets furent révélés à Salmanasar. Celui-ci semble avoir marché précipitamment contre Osée, en même temps que contre Tyr, sans doute afin de pouvoir l'abattre avant que Schabak pût lui porter secours. Il s'empara de la personne d'Osée et le jeta en prison. Osée ne reparaît plus dès lors sur le théâtre de la lutte, et le silence des inscriptions, d'allieurs si explicites de Sargon, sur ce roi, confirme le fait relaté par la *Bible* de sa capture et de son emprisonnement par Salmanasar. » (Vigouroux, *ouvr., cité*, t. IV, p. 123-124.)

enchaîna et enferma Osée [1]. » Cependant, sans manquer au respect dû, en cet endroit, à la réserve de la *Bible*, n'est-il pas permis d'ajouter que cette capture du dernier roi d'Israël ne dut s'effectuer qu'à travers un nouveau et grand carnage de l'élite de ce qui restait des Dix Tribus. Au reste, en annonçant que la *tête* et le *palmier* allaient être retranchés, Isaïe avait prophétisé que lorsque ces choses s'accompliraient en Israël,

Le Seigneur ne se complairait plus en ses jeunes guerriers;

il avait même ajouté que :

De leurs veuves et de leurs orphelins il n'aurait pas pitié.

Et cependant :

Après tout cela, la colère de Dieu n'est point satisfaite,
Et sa main est encore étendue.

VII

TROISIÈME ÉTAPE

L'universalité de l'impiété et le déchaînement de la guerre civile.

L'impiété a brûlé comme une flamme,
Qui dévore ronces et épines,

1. Le IV[e] livre des *Rois* (XVII, 2), dit cependant de ce prince que « s'il se rendit coupable aux yeux du Seigneur, *ce fut toutefois sans aller aussi loin que les rois d'Israël qui l'avaient précédé* ». Mais outre qu'Osée s'était frayé le chemin au trône par un parricide en tuant Phacée, il ne désavoua point les prévarications de ses prédecesseurs, ni ne travailla à bannir l'idolâtrie et à éteindre le schisme. Or, en même temps qu'il se rendait par là complice des crimes de ceux qui l'avaient précédé sur le trône, le peuple, qui devenait de plus en plus mauvais, combla, sous son règne, la mesure de ses iniquités.

Elle a pénétré dans l'épaisseur de la forêt,
Et la fumée s'élève en volutes d'orgueil.
Par le courroux de Jéhova Sabaoth, la terre s'est embrasée,
Et le peuple est devenu la proie des flammes.
Personne n'épargne son frère ;
On déchire à droite sans assouvir sa faim,
On dévore à gauche sans être rassasié ;
Chacun se repaît de la chair de son bras.
Manassé contre Éphraïm, Éphraïm contre Manassé,
Tous deux ensemble contre Juda.
Après tout cela, sa colère n'est point satisfaite,
Et sa main est toujours étendue.

Le prophète a déjà dénoncé deux étapes dans le développement du mystère d'iniquité, voici qu'il en marque une troisième : l'*universalité du mal* ou de *l'impiété.*

Tout ce qui a été, en effet, reproché jusqu'à présent à Israël pouvait n'être que le fait du plus grand nombre, dont le reste du peuple se trouvait cependant responsable, en vertu de la loi de solidarité. Mais, à l'heure qu'il est, l'impiété en Israël s'est faite si universelle que, pour suffire à la dépeindre, le prophète en est réduit à se servir d'une image aussi effrayante que grandiose, celle d'un incendie au sein d'une vaste forêt :

L'impiété a brûlé comme une flamme,
Qui dévore ronces et épines,
Elle a pénétré dans l'épaisseur de la forêt,
Et la fumée s'élève en volutes d'orgueil.

Quelle vérité dans cette description ! Il semble que l'on assiste à la naissance de l'impiété, à ses développements, à la consommation de ses ravages. De même qu'une étincelle à la lisière d'une forêt, que cette étincelle provienne du feu du ciel ou de la négligence de quelque berger, commence par allumer des broussailles ; puis, serpentant à travers les halliers, devient tout à coup colonne de flamme, et, s'attaquant aux arbres,

finit par tout embraser et ne faire de la forêt tout entière qu'une vaste fournaise ; ainsi en a-t-il été de l'impiété, au sein de la nation israélite. C'est dans les bas-fonds de la société, au milieu d'hommes qui étaient, au point de vue moral, comme les broussailles et le rebut du peuple, qu'elle est d'abord apparue ; mais, de ces bas-fonds, elle n'a pas tardé à monter plus haut, et, se glissant comme une flamme, elle a peu à peu gagné tous les rangs, tous les âges, toutes les conditions, jusqu'aux plus nobles et aux plus saintes, jusqu'au sacerdoce lui-même ; et maintenant, forces vives de la nation, intelligence, cœur, virilité, traditions et espérances, tout est atteint, tout y passe, tout brûle !

Et comme il est instructif le trait final de cette description :

Et la fumée s'élève en volutes d'orgueil !

Admirable, mais ironique image à l'adresse de ceux qui, se réputant habiles et forts, se flattent, alors qu'ils érigent en institution la liberté du mal, de posséder assez de coup d'œil et assez de puissance pour l'arrêter à un moment donné. Illusion fatale ! une heure arrive où les calculs se trouvent déjoués, où les efforts, même héroïques, sont frappés d'impuissance : l'impiété, comme une flamme qui a forcé toutes les avenues, est montée de la base au sommet ; et maintenant, regardez-la ! Elle se balance au-dessus de vos habiletés, comme au-dessus des ruines, en volutes de satisfaction et d'orgueil [1].

Ainsi en était-il au sein de la société israélite : c'était *l'embrasement universel* ou *l'universalité du mal.*

Mais voici le châtiment :

Par le courroux de Jéhova Sabaoth, la terre s'est embrasée,
Et le peuple est devenu la proie des flammes.

1. La *Vulgate* a admirablement rendu la poétique énergie du texte hébreu : « *Et convolvetur superbia fumi.* »

Personne n'épargne son frère.
On déchire à droite sans assouvir sa faim,
On dévore à gauche sans être rassasié ;
Chacun se repaît de la chair de son bras.
Manassé contre Éphraïm, Éphraïm contre Manassé.

Le châtiment ! c'est à peine si on ose en prononcer le nom, même à la suite du prophète, tant il est formidable.

Oui, *la guerre civile*, avec son cortège d'horreurs, voilà ce qu'Isaïe annonce à Israël comme châtiment prochain de l'impiété devenue universelle !

Dans les traités de littérature, il existe de nombreuses descriptions des horreurs de la guerre civile. Je ne crois pas qu'aucune puisse rivaliser avec celle du prophète : C'est à des faméliques que les Israélites, livrés aux factions inférieures, vont devenir semblables. Chez les faméliques, plus de réserve, rien de sacré, nul souvenir de l'amitié ou des services rendus, pas même des liens du sang : pour assouvir leur faim, ils vont jusqu'à dévorer la chair de leur bras ; on a vu des mères dévorer le fruit de leurs entrailles !

Ainsi en sera-t-il bientôt des malheureuses tribus d'Israël : elles vont s'entre-choquer, se déchirer, se dévorer. Et afin qu'il n'y ait aucune espérance d'exception, même basée sur les plus anciennes tendresses, Isaïe a soin d'ajouter :

Manassé contre Éphraïm, Éphraïm contre Manassé.

Qu'est-ce à dire : Manassé contre Éphraïm, Éphraïm contre Manassé ? Ah ! si deux tribus devaient se demeurer fidèles et s'aimer jusqu'à la fin, c'étaient bien celles de Manassé et d'Éphraïm : elles étaient sœurs, issues toutes deux de Joseph, le fils préféré de Jacob. C'est sur la terre d'Égypte, terre des souffrances et des grandeurs de ce fils longtemps pleuré, que le vieux patriarche avait béni Manassé et Éphraïm en étendant sur leurs têtes, en forme de croix, ses deux mains chargées de tendresses plus encore que d'années ; et la formule de

sa bénédiction avait été celle-ci : « Lorsque, dans la suite des âges, on voudra souhaiter du bonheur à quelqu'un, on dira : *Que Dieu vous bénisse comme Éphraïm et Manassé* [1] *!* »

Depuis cette bénédiction, c'était toujours en demeurant unies et comme entrelacées aux pieds de Jacob, que les deux jeunes tribus avaient grandi et étaient entrées en partage de la Terre Promise. Là, plus que leurs sœurs, les autres tribus d'Israël, elles s'étaient développées dans le triple domaine de la gloire, de la fécondité et du bien-être ; et si parfois il leur était arrivé de connaître aussi des jours obscurs, ces jours obscurs, que le soleil de la prospérité n'éclairait plus, resplendissaient encore de celui de l'amitié. Eh bien ! c'est cette amitié fraternelle, plus de dix fois séculaire, que le feu de la guerre civile va bientôt atteindre et consumer :

Manassé contre Éphraïm, Éphraïm contre Manassé...

Déjà le prophète les voit aux prises : leurs yeux lancent des éclairs ; ils se mesurent, se précipitent, se saisissent, s'entre-déchirent. Des chairs pantelantes sont à leurs mains, et la lutte dure encore. Mais voici qu'elle s'arrête : ensemble, les frères ennemis se sont tournés du côté de la tribu de Juda où est Jérusalem. Qu'y a-t-il donc ?... Que le lecteur concentre son attention sur le trait qui va clore cette troisième strophe :

Le prophète vient donc de dire :

Manassé contre Éphraïm, Éphraïm contre Manassé...

Maintenant :

Tous deux ensemble contre Juda.

La tribu de Juda où se trouvait Jérusalem était le centre de la vraie religion et aussi de l'autorité, méconnues, l'une et

1. *Gen.*, XLVIII, 20.

l'autre, par Jéroboam et les Dix Tribus schismatiques. Eh bien ! ô inflexible ténacité du schisme ! lorsque, dans leur acharnement mutuel, Manassé et Éphraïm se déchireront avec une férocité de bêtes fauves, il subsistera cependant un point de contact où, par intervalles, les deux frères ennemis se reprendront à s'unir : ce point de contact, la haine de la vraie religion et de l'autorité ! Plus tard, les siècles, devenus chrétiens, connaîtront *la trêve de Dieu* ; présentement, c'est *la trêve de la haine !* Fatigués de se déchirer, mais non de se haïr, Manassé et Éphraïm ont donc fait halte un instant ; mais c'est pour se tourner du côté de la tribu de Juda et de Jérusalem, et leur envoyer, à travers le sang qui les couvre, une menace de la main et une parole de haine !

J'ai donné à cette scène de la terre le nom de trêve de la haine ; plus bas, là où elle se perpétue, elle porte un autre nom : la trêve de l'enfer !

Mais il est temps d'arriver à l'accomplissement.

Cette troisième étape de destruction, annoncée comme châtiment de l'universalité de l'impiété, s'est-elle accomplie ? La guerre civile a-t-elle, de fait, apparu en Israël après la capture du roi Osée ?

Le sommaire passage du IV^e^ livre des Rois n'en fait pas mention. Mais il n'y a pas lieu d'en être surpris.

C'est sur Salmanasar, en tant que *marteau d'Israël*, que l'Esprit-Saint a eu l'intention d'attirer et de fixer l'attention des siècles. De ce prince, deux invasions déjà ont été relatées ; bientôt nous connaîtrons la troisième, la plus formidable. Or, la guerre civile en Israël n'ayant point fait partie des invasions de Salmanasar, il n'y avait pas lieu de l'introduire parmi les gestes du redoutable conquérant.

Mais pour n'avoir pas été mentionnée au IV^e^ livre des Rois, l'explosion de la guerre civile, après la disparition du roi Osée, n'en est pas moins un fait certain. Car, outre qu'elle avait été

annoncée par deux autres prophètes [1], elle était inévitable dans une terre aussi fiévreuse, aussi révolutionnée, que celle des Dix Tribus. En l'espace de deux cent quarante-cinq ans, cette terre, depuis Jéroboam I^er^, n'avait pas connu moins de huit renversements de rois [2], et de continuels *pronunciamientos* de généraux l'avaient profondément bouleversée en tout sens, de Dan à Béthel. Aussi toujours aux aguets et toujours prêtes à se soulever, les passions politiques, n'attendant qu'une occasion, dès que survint le brusque retranchement du roi Osée, firent-elles explosion de toutes parts et il n'y eut plus de frein pour les retenir. Alors se produisirent ces effroyables scènes décrites d'avance par Isaïe [3].

Inutile d'y revenir.

Il y a du sang partout.

Et cependant :

Après tout cela, la colère de Dieu n'est point satisfaite,
Et sa main est encore étendue.

VIII

QUATRIÈME ÉTAPE

L'introduction du mal dans les lois et la captivité ou la mort.

Malheur à ceux qui font des lois d'iniquité
Et à ceux qui écrivent des sentences injustes,
Écartant les pauvres du tribunal,
Privant de leur droit les faibles de mon peuple,

1. *Michée*, VII, 1-6. — *Osée*, IV, 1-5; X, 1-15.

2. Baasa détrône et tue Nadab, ann. 953. (III *Rois*, XV, 28.) — Zambri détrône et tue Ela, ann. 929. (III *Rois*, XVI, 10.) — Amri assiège et détrône Zambri, ann. 929. (III *Rois*, XVI, 18-19.) — Jéhu détrône et tue Joram, ann. 884. (IV *Rois*, IX, 24.) — Sellum détrône et tue Zacharie, ann. 772. (IV *Rois*, XV, 10.) — Manahem détrône et tue Sellum, ann. 771. (IV *Rois*, XV, 14.) — Phacée détrône et tue Phacéïa, ann. 759. (IV *Rois*, XV, 25.) — Osée détrône et tue Phacée, ann. 729. (IV *Rois*, XV, 30.)

3. Cf. Corn. a Lap., *in Isa.*, IX, 19.

Faisant des veuves leur proie,
Et des orphelins leur butin.
Et que ferez-vous au jour de ma visite,
Quand la ruine fondra de loin ?
Vers qui fuirez-vous pour trouver du secours,
Et où confierez-vous vos trésors ?
Quiconque ne se courbera point parmi les captifs,
Tombera parmi les morts.
Après tout cela, sa colère n'est point satisfaite,
Et sa main est toujours étendue.

Il est une chose plus inique que l'exaltation de l'orgueil ;

Il est une chose plus inique que la méconnaissance de la Souveraineté de Dieu ;

Il est une chose plus inique même que l'universalité de l'impiété...

Cette chose plus inique que toutes ces iniquités, c'est l'*introduction du mal dans les lois.*

L'exaltation de l'orgueil, la méconnaissance de la Souveraineté de Dieu, l'universalité même de l'impiété, choses déjà si perverses, ne sont cependant que le mal dans les faits. C'est le mal, sans doute toujours grossissant, mais contenu encore dans la région des faits ; tandis que des lois impies, des décrets iniques, c'est le mal qui a franchi les faits et atteint les principes, c'est le mal transporté dans l'essence des choses et cantonné sur les hauteurs !

Or, c'est à ce point d'audace que le mystère d'iniquité était parvenu dans le royaume des Dix Tribus :

Malheur à ceux qui font des lois d'iniquité,
Et à ceux qui écrivent des sentences injustes.

La conséquence en avait été la violation de tous les droits, même les plus saints :

Écartant les pauvres du tribunal,
Privant de leur droit les faibles de mon peuple,
Faisant des veuves leur proie,
Et des orphelins leur butin.

Ah ! s'il est une chose sacrée ici-bas, c'est bien la triple faiblesse énumérée par le prophète : la faiblesse du pauvre, la faiblesse de la veuve, la faiblesse de l'orphelin. Lorsque l'Écriture est amenée à en parler, elle ne le fait jamais qu'en termes de compassion et de souverain respect.

Eh bien ! depuis que le mal, en Israël, est parvenu à s'introduire jusque dans la région des lois, de quelle manière cette triple faiblesse y est-elle traitée ?

Les pauvres sont écartés,
Les orphelins sont exploités,
La veuve est une proie !

Dans l'énumération qu'il fait des droits ainsi méconnus et violés, le prophète ne va pas au delà de cette triple faiblesse. C'est que, dans l'ancienne Synagogue, on n'en connaissait point d'autre. Lorsqu'on avait nommé le pauvre, l'orphelin et la veuve, on avait atteint les derniers degrés de la faiblesse naturelle, de la faiblesse *par nature*. Ce n'est que plus tard, sur le sol de l'Église, et par la vertu des conseils évangéliques, qu'à côté de la faiblesse par nature on verra apparaître, non moins sacrée et non moins digne d'intérêt, un autre genre de faiblesse, celle de la religieuse, du religieux et du prêtre, ou la *faiblesse volontaire*. Mais, au temps dont nous parlons, cette faiblesse n'existait pas encore, et, aux pauvres seuls, ainsi qu'à la veuve et à l'orphelin pouvait s'appliquer ce gémissement du prophète :

Privant de leur droit les faibles de mon peuple.

Mais le mal ainsi arrivé jusqu'à la Loi, c'est la dernière étape permise au mystère d'iniquité ; car c'est là que Dieu l'arrête !

Lorsque l'Écriture nous fait apercevoir, au livre de Job [1], Satan se glissant à la dérobée, et apparaissant soudainement *au milieu des enfants de Dieu*, cette audace de se mêler ainsi aux phalanges célestes n'est cependant encore, si étrange soit-elle, qu'un *fait mauvais*; Dieu la tolère, et le démon peut aller jusque-là... Mais lorsque, aspirant plus haut, Satan, au livre d'Isaïe, se dit dans l'orgueil de ses succès et d'un règne qu'il croit déjà sûr :

...Je monterai jusqu'au ciel;
J'établirai mon trône par-dessus les astres de Dieu;
Je m'assiérai sur la montagne du Testament,
Dans les flancs de l'Aquilon;
Je m'élèverai sur les hauteurs des nuées,
Je serai semblable au Très-Haut [2] *!*

Oh ! cette fois, ce n'est plus seulement le mal dans les faits, c'est le mal qui ose ambitionner les hauteurs, le mal qui tente de porter son règne, d'établir son trône jusque dans les principes, jusque dans la *Loi*, et Dieu le foudroie :

En vérité, tu seras précipité jusque dans l'enfer,
Au plus profond des abîmes [3] *!*

Voilà pourquoi la quatrième strophe a débuté par ce mot formidable, celui de *malheur :*

Malheur à ceux qui font des lois d'iniquité !

Ce mot de *malheur,* nous ne l'avons rencontré dans aucune des strophes précédentes, ni dans la strophe de l'exaltation de l'orgueil, ni dans la strophe de la méconnaissance de la Sou-

1. *Job*, I, 6 : « Or il arriva un jour que les fils de Dieu étant venus se présenter devant Jéhova, Satan se présenta aussi au milieu d'eux. »
2. *Isaïe*, XIV, 13-14.
3. *Isaïe*, XIV, 15.

veraineté de Dieu, pas même dans celle de l'universalité de l'impiété; mais maintenant qu'il s'agit du mal parvenu jusqu'à la Loi, oh ! malheur, malheur à ceux qui y ont prêté la main !

Car que ferez-vous au jour de ma visite,
Quand la ruine fondra de loin ?
Vers qui fuirez-vous pour trouver du secours,
Et où confierez-vous vos trésors ?
Quiconque ne se courbera point parmi les captifs,
Tombera parmi les morts.

Chose bien remarquable ! le châtiment réservé au mal dans la Loi porte également un nom à part, Dieu l'appelle *sa visite :*

Que ferez-vous au jour de ma visite ?

Les divers châtiments déjà envoyés pour punir les précédentes étapes d'iniquité, si terribles qu'ils aient paru, n'étaient cependant pas encore la visite de Dieu. Jéhova, ce semble, ne les accompagnait point. Ils n'étaient que ses avant-coureurs, des messagers de colère. Mais aujourd'hui qu'il s'agit de venger la Loi, ce ne sont plus des messagers, c'est Dieu lui-même, Loi éternelle, Dieu en personne qui intervient !

Terrible intervention, car le prophète lui assigne pour fin une destruction sans remède :

Quand la ruine fondra de loin.

De loin ! soit que Dieu ne se résolve que difficilement et comme à la longue à laisser s'accomplir une ruine ; soit encore parce que c'est de steppes inconnues, ordinairement de l'Aquilon, désigné par la *Bible* [1] comme l'endroit où Dieu tient en

1. « *Et la parole du Seigneur me fut adressée une seconde fois, et il me dit : Que vois-tu ? Je lui dis : Je vois une chaudière bouillante dont la face paraît du côté de l'Aquilon. Le Seigneur me dit : Le mal viendra de l'Aquilon fondre*

réserve les instruments de ses justices, de l'Aquilon que Jéhova fait descendre les cohortes vengeresses, qui sont comme l'escorte de sa visite.

Nul espoir de leur échapper :

Vers qui fuirez-vous pour trouver du secours ?

Nulle puissance capable de sauver Israël de leur formidable choc... Mais parce qu'Israël a introduit ou laissé s'introduire le mal dans la Loi, suprême attentat, dernière étape de l'iniquité ici-bas, la sentence portée contre Israël est cette alternative également formidable :

Quiconque ne se courbera point parmi les captifs,
Tombera parmi les morts !

La captivité ou la mort, tels sont, dans l'Ancien Testament les deux derniers mots de Dieu sur le royaume d'Israël [1].

Il n'y a plus qu'à en montrer l'accomplissement.

C'est encore au bras inflexible de Salmanasar que cet accomplissement fut confié.

Favorisé par les divisions intestines du royaume, ce fut comme un tourbillon, dit le quatrième livre des Rois, que Salmanasar fondit sur la terre d'Israël : « *Et le roi d'Assur parcourut en tous sens la terre d'Israël* [2]. » Depuis Mérom jusqu'à Joppé tout fut parcouru, rien n'échappa. C'était la *visite*

sur tous les habitants de la terre. » (*Jérém.*, I, 14.) — « *C'est de l'Aquilon que je fais s'avancer le fléau et la grande ruine.* » (*Id.*, IV, 6.) — C'est de l'Aquilon que les Assyriens sont venus fondre sur Israël ; de l'Aquilon que les Chaldéens sont venus fondre sur le royaume de Juda ; c'est de l'Aquilon aussi que les grandes invasions des Barbares feront irruption dans l'Empire romain.

1. Lorsque, dans les prophètes postérieurs à Isaïe, par exemple Jérémie (III, 6-25), le Seigneur parle du rétablissement d'Israël, cela doit s'entendre d'Israël admis à faire partie de l'Église. Le royaume schismatique, qui fit si longtemps échec à celui de Juda, est fini, après sa destruction par Salmanasar.

2. IV *Rois*, XVII, 5.

annoncée qui s'accomplissait : Jéhova, escorté de Salmanasar, passait en ennemi dans toutes les terres d'Israël !

Et tandis que tout était de la sorte foulé sur son passage, pas un secours ne se présenta, nul ne se leva en faveur d'Israël. Cela aussi avait été prédit.

Samarie cependant restait encore, Samarie, la coupable, qui avait présenté à toutes les tribus la coupe des abominations.

Salmanasar y vint mettre le siège en décembre 724 [1] : « *Et le roi d'Assur, montant à Samarie, il l'assiégea pendant trois ans* [2]. »

Les Israélites, qui s'y étaient réfugiés, sachant quel sort les attendait, se défendirent avec l'énergie du désespoir. Durant deux ans et plus, ils résistèrent à tous les efforts de leurs ennemis. Mais la famine et la peste ayant prêté main-forte aux assiégeants, il fallut enfin ouvrir les portes et se rendre à discrétion. Samarie fut saccagée. Ses petits enfants furent écrasés contre terre, sous les yeux de leurs mères ; et l'on égorgea les mères sur les cadavres de leurs fils [3].

Ceux des habitants qui survivaient encore à tant de fléaux, Dieu les chassa, comme des profanes, de la Terre Sainte : « *Car Salmanasar les ayant enmenés captifs en Assyrie, les dispersa à Hala et à Abor, sur les bords du fleuve Gozan et dans les villes des Mèdes* [4]. »

C'était le dernier trait de la prophétie qui recevait son accomplissement : « *Se courber parmi les captifs ou tomber parmi les morts !* »

Ainsi finit le royaume d'Israël, après 245 ans de vie et 9 ans d'agonie, en tout 254 ans.

Le peu d'Israélites que le dédain du vainqueur laissa dans le

1. Fr. Lenormant, *Manuel d'hist. anc. de l'Orient*, t. II, p. 88, 1re édit.
2. IV *Rois*, XVII, 5-6.
3. *Michée*, I, 6-7. — *Osée*, X. — *Ézéchiel* XXIII, 46-47.
4. IV *Rois*, XVII, 5-6 ; XVIII, 11. — Pour la description des lieux où les Israélites furent dispersés, voir Vigouroux, *Bible et découv. mod.*, t. IV, p. 148-156. — Cf. IV *Rois*, XVII, 6 ; XVIII, 11.

pays ressemblaient, dit la *Bible*, à quelques grappes de raisins oubliées par les vendangeurs [1].

C'est ainsi que meurent les royaumes : non d'une manière précipitée et soudaine, mais graduellement et comme par étapes, par le fait des iniquités de l'homme, et sous des coups correspondants de la justice de Dieu.

Cette gradation correspondante de l'iniquité et de la justice, le prophète a pris soin de l'indiquer à l'histoire par la division même de ses strophes :

A l'exaltation de l'orgueil, a correspondu la destruction de la force militaire ;

A la méconnaissance de la Souveraineté de Dieu, le retranchement ou l'abaissement du Pouvoir ;

A l'universalité de l'impiété, le déchaînement de la guerre civile ;

A l'introduction du mal dans les lois, la captivité ou la mort.

Il n'y a plus de royaume d'Israël,

Et cependant, le prophète jette encore sur ses ruines fumantes son terrible refrain :

Après tout cela, la colère de Dieu n'est point satisfaite,
Et sa main est encore étendue !

Pourquoi ? et que pouvait-il arriver, de plus, à ce qui restait de ruines de l'infortuné royaume ?

IX

Le voici :

Israël avait encore à sa charge une suprême iniquité dont il a été fait mention au début du livre de l'Emmanuel. Non content d'avoir fait schisme et de s'être séparé, avec Jéroboam, de la

1. *Isaïe*, XVII, 6.

Maison de David, il avait, avec Phacée et Razin, comploté l'extinction de cette Maison royale, source messianique. C'est alors que, sur l'ordre de Jéhova, Isaïe, se portant sur le chemin du Foulon, à la rencontre du roi Achaz, avait fulminé cette formidable et irrévocable sentence :

Encore soixante-cinq ans,
Et Éphraïm sera rayé du nombre des peuples [1].

Non seulement Israël a cessé d'être comme *royaume*, il devra cesser encore d'exister comme *peuple*.

Bien que ce qui restait d'Israélites dans le pays, à la suite de la déportation accomplie par Salmanasar, ressemblât à quelques grappes de raisins laissées par des vendangeurs ou à quelques olives épargnées au haut de l'arbre par un vent violent ; néanmoins, parce que ce petit reste, désigné encore sous le nom d'Israélites, pouvait laisser entendre qu'il y avait là comme les débris d'un peuple, les restes d'une nation appelée peut-être à renaître, le Seigneur, en faisant annoncer :

Encore soixante-cinq ans,
Et Éphraïm sera rayé du nombre des peuples,

avait décrété que ces débris eux-mêmes disparaîtraient. Et comme ces débris, laissés dans le pays par le dédain de Salmanasar, s'y voyaient encore, après la déportation, le prophète avait pu dire :

La colère de Dieu n'est point satisfaite,
Et sa main est encore étendue.

Elle demeurera étendue cette main de justice, jusqu'à ce que les soixante-cinq ans étant accomplis, un autre vengeur de Dieu vienne fouiller encore à travers les ruines et les

1. *Isa.*, VII, 8.

décombres, pour en faire sortir les derniers survivants d'un peuple dont il ne doit rester, dans le pays, ni un débris, ni même le nom.

C'est avec Assaraddon [1], fils de Sennachérib, la 6e année de son règne, la 20e de celui de Manassé, roi de Juda, c'est-à-dire en 676 (avant J.-C.), que s'accomplira la prophétie. Le monarque ninivite fera alors transporter en divers pays de son vaste empire les derniers restes d'Israël. Cela ressort du premier livre d'Esdras, IV, 2-10, qui nous apprend que ce prince envoya en Samarie de nombreux prisonniers, des « Dinéens, des Apharsathachéens, des Terphaléens, des Apharséens, des Erchuéens, des Babyloniens, des Susanéchéens, des Diévéens et des Élamites », qui s'établirent à la place des enfants d'Israël. En s'adressant plus tard à Zorobabel, ces nouveaux venus lui diront, selon le récit biblique : « *Depuis les jours d'Assaraddon, roi d'Assyrie, qui nous a conduits en ce lieu.* »

« Les inscriptions de ce monarque ne nous racontent point ce fait d'une manière expresse, mais elles le supposent, car elles parlent des hommes emmenés *de Palestine en Assyrie*, et *de la mer de l'Orient en Occident*. Après avoir mentionné sur un cylindre la défaite d'Abdimilkut, roi de Sidon, il continue : « Ses hommes et ses femmes qu'on ne peut compter, les bœufs, les brebis, les ânes, je les emmenai en Assyrie, et je rassemblai tous les rois de la terre de Hatti [2] (Syrie) et des bords de la mer... (Une autre ville) je fis bâtir ; je l'appelai Ir-(Assur)-ahiddina (ville d'Assaraddon). Les habitants des montagnes et de la mer de l'Orient, déportés par nos guerriers, je les établis en ce lieu ; j'établis sur eux mon officier (comme) gouverneur [3]. »

1. Monté sur le trône en 681 avant J.-C., mort en 668.
2. La terre de Hatti (Syrie) comprenait, pour les Assyriens, non seulement la Syrie proprement dite, mais encore la Phénicie et la Palestine. Cf. Schrader, Keilinschriften, p. 244 ; 2e édit., p. 374.
3. Vigouroux, *Bibl.* et *déc.*, t. IV, p. 252-254.

C'est donc en l'année 676 qu'Israël, déjà fini comme royaume, cessera même de compter parmi les peuples. Alors s'accomplira, d'une manière mathématique, la prédiction qu'Isaïe avait faite au roi Achaz :

Encore soixante-cinq ans,
Et Éphraïm sera rayé du nombre des peuples,

car de la 1re année d'Achaz, date de la prophétie, à la 20e année de Manassé, il y a juste soixante-cinq ans : 16 années d'Achaz + 29 d'Ézéchias + 20 de Manassé = 65 [1].

Alors aussi la colère de Dieu sera satisfaite et sa main pourra se retirer de dessus le malheureux pays qui s'était appelé *le peuple d'Israël.* D'Israël, en tant que peuple, il n'y aura, en effet, plus de traces. « *Car le Seigneur*, dit la Bible, *avait conçu une grande indignation contre Israël; et il les rejeta de devant sa face, et il ne demeura plus que la seule tribu de Juda* [2]. »

Assur, mandataire de la colère de Jéhova, a donc bien rempli son mandat. Ainsi que l'avait annoncé Isaïe, dès le début de sa prophétie, il est tombé comme un poids sur Israël, comme un marteau qui écrase :

Le Seigneur a envoyé sa parole contre Jacob,
Et elle est tombée sur Israël.

Mais Assur a reçu du Seigneur une autre mission de châtiment, cette fois contre le royaume de Juda. Apportera-t-il la même fidélité à l'accomplir? C'est ce que va nous apprendre la prophétie suivante.

1. Vigouroux, *Manuel bibl.*, t. II, n° 926.
2. IV *Rois*, XVII, 18.

CHAPITRE III

MISSION DE SIMPLE CHATIMENT CONTRE LE ROYAUME DE JUDA, CONFIÉE ENCORE A L'ASSYRIE.

I. Autre mission contre le royaume de Juda confiée par le Seigneur à l'Assyrie. — II. Prévarications qui ont provoqué la colère divine. — III. Manière dont le châtiment devra s'exercer : il ne sera pas semblable à celui qui a anéanti le royaume d'Israël.

I

Malheur à Assur, la verge de ma colère,
Le bâton auquel j'ai confié ma vengeance.
Je l'ai envoyé contre une nation impie,
Je l'ai expédié contre un peuple objet de ma colère,
Pour enlever ses dépouilles et le livrer au pillage,
Pour le fouler comme la boue des places publiques...
(x, 5-6.)

Væ Assur, malheur à Assur! Expression d'indignation et de colère, aussi brusque que terrible. Et cependant Assur va de nouveau mettre en marche ses innombrables cohortes pour le compte de Jéhova. Mais il outrepassera son mandat, et ce début du prophète le donne à entendre.

C'est contre le royaume de Juda qu'est dirigée cette nouvelle prophétie. Ces premiers versets ne le mentionnent pas directement, laissant planer un certain vague :

Je l'ai envoyé contre une nation impie,
Je l'ai expédié contre un peuple objet de ma colère.

Les mots *nation impie*, *peuple objet de ma colère*, ne déterminent pas, en effet, de qui il s'agit. Mais la suite de la prophé-

tie où Jérusalem est spécialement nommée par le roi d'Assur lui-même (versets 10-12), ne laisse aucun doute par rapport au royaume, devenu l'objet de la colère de Jéhova : c'est le royaume de Juda et Jérusalem, sa capitale. Dans un autre endroit d'Isaïe (XXXVI, 10), Rabsacès, l'un des officiers supérieurs de Sennachérib, envoyé par lui pour sommer Ézéchias de lui ouvrir les portes de Jérusalem, place ces paroles sur les lèvres de son maître. « *Est-ce que je suis monté sans le Seigneur dans cette terre pour la perdre ? C'est le Seigneur qui m'a dit : Monte contre cette terre, et détruis-la* [1]. »

L'Assyrie a donc reçu un nouveau mandat, cette fois contre le royaume de Juda. Certains interprètes mettent ce mandat en particulière évidence, en attribuant au premier mot de la prophétie une signification différente de celle que nous lui avons donnée. Au lieu de traduire *Malheur à Assur !* ils expliquent le terme hébreu *hoï*, הוי, par *Hola*, *Assur !* Ce ne serait plus une menace contre Assur, mais un ordre, un commandement qui lui serait donné. Le roi d'Assyrie est mandé par le Seigneur. « Hola ! lui est-il dit par cette interjection, accourez ! Le peuple de Juda a besoin d'être puni ; je vous choisis pour être l'instrument de ma colère. Vous serez la verge dont j'ai résolu de le frapper. » Cette manière de traduire est adoptée par Vatable, Forerius, Duguet. Elle peut s'autoriser de certains textes de l'Écriture. (*Isa.*, LV, 1 ; *Zach.*, II, 6, 7, etc.)

II

Mais quels sont les motifs qui ont provoqué la colère de Dieu contre le royaume de Juda ?

Le texte prophétique les résume dans ces mots : *une nation impie* :

Je l'ai envoyé contre une nation impie.

1. *Isa.*, XXXVI, 10.

L'impiété du royaume de Juda s'était d'abord manifestée par le recours du roi Achaz et de sa Maison auprès de Téglathphalasar II, lorsque, menacés par Razin et Phacée, ils avaient mendié le secours de ce roi idolâtre, au lieu de s'adresser à Jéhova. Dieu alors avait fait annoncer par Isaïe :

Des jours tels qu'il n'y en a point eu
Depuis le jour où Éphraïm s'est séparé de Juda [1].

Cette impiété s'était encore manifestée par la complicité d'une partie des sujets d'Achaz, pour faire asseoir sur le trône de David l'étranger, fils de Tabéel. Dieu alors avait fait annoncer de nouveau par Isaïe :

Pour cela le Seigneur va faire fondre sur eux
Les eaux du Fleuve, eaux grandes et profondes,
Le roi d'Assyrie et toute son armée [2].

Enfin cette impiété avait achevé de se manifester, soit de la part des prêtres, soit de la part du peuple, par des actes sacrilèges contre le culte dû au vrai Dieu. Ce côté de la culpabilité de Jérusalem et de toute la Judée, entraînées par l'impiété d'Achaz, ressort clairement du discours qu'Ézéchias, son fils et son successeur, adressa aux prêtres et aux lévites, au commencement de son règne : « *Écoutez-moi, lévites, et purifiez-vous ; nettoyez la maison du Seigneur, le Dieu de vos pères, et ôtez toutes les immondices du sanctuaire.. Nos pères ont péché, et ils ont commis le mal devant le Seigneur notre Dieu, en l'abandonnant. Ils ont détourné leur visage de son tabernacle, et ils lui ont tourné le dos. Ils ont fermé les portes du vestibule, et ils ont éteint les lampes ; ils n'ont plus brûlé d'encens, et n'ont plus offert de victimes dans le sanctuaire au Dieu d'Israël. Aussi la colère de Dieu s'est-elle enflammée contre Juda et Jérusalem* [3]. »

1. *Isa.*, VII, 17.
2. *Ibid*, VIII, 7.
3. II *Paralip.*, XXXIX, 4-8.

L'heure où cette colère doit s'exercer a sonné, et le roi d'Assyrie en va être l'instrument.

III

Il ne sera pas libre toutefois d'agir à sa guise ; le mode du châtiment contre Juda est spécifié :

Enlever ses dépouilles et le livrer au pillage,
Le fouler comme la boue des places publiques,

c'est-à-dire corriger, mais ne pas exterminer ; ravager, de manière à enlever un riche butin, battre les armées, s'emparer des villes, en un mot fouler Juda aux pieds comme la boue des rues, mais non l'anéantir. Le châtiment infligé devra donc être bien différent de celui qui a frappé le royaume des Dix Tribus : au bout de soixante-cinq ans, Israël a dû ne plus exister comme peuple, tandis que Juda, bien que brisé et humilié, subsistera.

Ce plan de simple châtiment se trouve en parfait accord avec deux prophéties antérieures du livre de l'Emmanuel, où déjà le roi d'Assyrie, instrument de la colère de Dieu contre le royaume de Juda, a été annoncé et comme montré, sous des figures ou images symboliques.

En effet, le roi en question a été annoncé comme une *abeille :*

En ce jour-là, Jéhova appellera d'un coup de sifflet
....L'abeille qui est au pays d'Assur. (*Is.*, VII, 18.)

Or l'abeille blesse mais ne détruit pas.

Il a été encore annoncé comme un *rasoir* :

En ce jour-là, le Seigneur rasera, avec un rasoir pris à louage
Au delà du fleuve,
Avec le roi d'Assyrie,
La tête et le poil des pieds ;
Il enlèvera aussi la barbe. (*Is.*, VII, 20.)

Or le rasoir retranche mais ne détruit pas. Son action, du reste, est bien indiquée : enlever les cheveux de la tête, la barbe, le poil des pieds ; mais laisser le corps intact.

Encore annoncé comme *un fleuve débordé :*

...Le Seigneur va faire fondre sur eux
Les eaux du Fleuve, eaux grandes et profondes,
Le roi d'Assyrie et toute son armée :
Il débordera de son lit,
Et se répandra sur toutes ses rives.
Il se précipitera sur Juda, il inondera, il montera,
Il atteindra jusqu'au cou. (*Is.*, VIII, 7-8.)

Mais ce Fleuve débordé, qui désolera villes et campagnes, ne devra monter que jusqu'au cou. Il n'atteindra pas la tête, Jérusalem, capitale de la Judée. Toujours des ravages, mais pas de destruction complète.

Annoncé enfin comme un *aigle :*

Et de ses ailes épandues
Il couvrira toute la face de votre terre, ô Emmanuel !
(*Is.*, VIII, 8.)

Or cet aigle ne devra user que de ses ailes, marquant par elles l'universalité du châtiment qui fondra sur le royaume de Juda. Il n'est question ni de son bec redoutable, ni de ses serres puissantes, parce que le châtiment ne doit pas consister à détruire.

CHAPITRE IV

DÉNONCIATION DE LA CONJURATION : LE ROI D'ASSYRIE, SENNACHÉRIB, PROJETTERA LA DESTRUCTION DE LA MAISON DE DAVID ET DU ROYAUME DE JUDA.

I. Le roi d'Assyrie, simple instrument de Dieu dans le châtiment à infliger au royaume de Juda, outrepassera son mandat. — II. Les projets sacrilèges et sanguinaires de sa conjuration mis à découvert. — III. Qui est ce roi d'Assyrie? Le IV[e] livre des Rois, le II[e] livre des Paralipomènes et Isaïe s'accordent avec les inscriptions assyriennes pour nommer Sennachérib, fils de Sargon. — IV. Accomplissement exact de cette conjuration, selon les termes de la prophétie. — V. De qui Sennachérib était la figure.

I

La manière dont la colère de Dieu s'exercera contre le royaume de Juda a été déterminée : le roi d'Assur, mandataire de cette colère, devra châtier, mais non détruire. Infidèle à sa mission, il va arriver que ce roi d'Assur dépassera son mandat. Substituant son propre plan à celui du Seigneur, il projettera d'exterminer au lieu de simplement châtier. A son tour, il va donc devenir conspirateur :

... Il songe à détruire,
A exterminer des peuples sans nombre,
Car il a dit :
« *Les satrapes qui me servent n'étaient-ils pas autant de rois ?*
N'en a-t-il pas été de Calané comme de Carcamis ?
De Emath comme d'Arphad ?
De Samarie comme de Damas ?
De même que ma main s'est emparée des royaumes consacrées aux idoles,

Ainsi j'emporterai les simulacres de Jérusalem comme de Samarie ;
De même que j'ai traité Samarie et ses idoles,
Ainsi je traiterai Jérusalem et ses simulacres... »
Il a dit :
« C'est par la force de mon bras que j'ai réussi,
El c'est ma sagesse qui m'a éclairé!
J'ai déplacé les frontières des nations,
J'ai pillé leurs trésors ;
Et, comme un héros, j'ai renversé les rois!
Ma main s'est emparée, comme d'un nid, des boulevards des peuples ;
Comme on ramasse des œufs abandonnés,
Ainsi j'ai ramassé la terre ;
Nul n'a osé remuer l'aile,
Ni ouvrir la bouche pour se plaindre. »

Quelle peinture ! Ne dirait-on pas que le cœur du monarque assyrien est mis à découvert, tant le prophète en fait apercevoir les palpitations d'orgueil, et en dénonce tous les projets.

II

Étudions ces projets :

Premier Projet : **Se substituer au Maître suprême.**

Il a dit : « C'est par la force de mon bras que j'ai réussi,
Et c'est ma sagesse qui m'a éclairé!...
Ma main s'est emparée, comme d'un nid, des boulevards des peuples. »

Quel excès d'orgueil ! C'est à titre d'instrument que Jéhova a choisi le roi d'Assur, et voici que ce roi d'Assur prétend être le Maître ! La main qui l'emploie, il ne veut plus la voir, et il attribue tout à la sienne : *« C'est par la force de mon bras... c'est ma sagesse... c'est ma main ! »*

DEUXIÈME PROJET : **Détruire la Maison de David, Jérusalem et le royaume de Juda.**

a) La Maison de David :

... Il songe à détruire :
Car il a dit :
Les satrapes qui me servent n'étaient-ils pas autant de rois?...
Comme un héros j'ai renversé les rois!

Voilà le sort que le roi d'Assur réserve à la Maison royale de David. Tandis que le Seigneur ne veut que la purifier, lui, il a décidé de la renverser du trône. A ses yeux, elle n'est déjà plus. Tous ses princes, il les contemple déjà, dans ses palais de Ninive, comme serviteurs à ses pieds.

b) Jérusalem :

De même que j'ai traité Samarie,...
Ainsi je traiterai Jérusalem.

Assiégée, pillée, renversée, voilà ce qu'était devenue Samarie sous les armes victorieuses de Salmanasar IV et de Sargon. Le roi actuel d'Assur, leur successeur, qui, par jactance, s'en attribue la gloire, ne traitera pas autrement Jérusalem.

c) Le royaume de Juda :

Il songe...
A exterminer des peuples sans nombre...
N'en a-t-il pas été de Calané comme de Carcamis?
De Emath comme d'Arphad[1] *?*
De Samarie comme de Damas?...
J'ai déplacé les frontières des nations.

1. *Calané*; plus tard, Ctésiphon sur le Tigre. — *Charcamis*, ville importante des Héthéens, au confluent de l'Euphrate et du Chaboras. — *Emath*, ville syrienne sur l'Oronte. — *Arphad*, à peu de distance d'Alep, dans la Syrie septentrionale.

Ainsi en sera-t-il, dans les projets du roi d'Assur, du royaume de Juda. Il cessera d'exister. Des frontières n'en indiqueront plus la surface, pas même la place.

Nul doute possible ! C'est bien le renversement d'une dynastie, d'une capitale, d'un royaume que le Seigneur cependant ne voulait que simplement châtier.

Troisième Projet : **Effacer le nom du vrai Dieu.**

De même que ma main s'est emparée des royaumes consacrés aux idoles,

Ainsi j'emporterai les simulacres de Jérusalem comme de Samarie.

Injure de lèse-majesté divine, dessein criminel, il y a tout cela dans ce troisième projet.

Injure de lèse-majesté divine ! puisque c'est à d'abjectes idoles adorées par le paganisme, à de schismatiques simulacres élevés à Samarie, que le roi d'Assur ose bien assimiler le vrai Dieu de Jérusalem.

Dessein criminel ! puisque ce vrai Dieu de Jérusalem, le roi d'Assur a projeté de l'arracher de son Temple, de l'emporter, de le faire disparaître.

Quatrième Projet : **Courber toutes les têtes sous le despotisme.**

Ma main s'est emparée, comme d'un nid, des boulevards des peuples ;

Comme on ramasse des œufs abandonnés,
Ainsi j'ai ramassé toute la terre :
Nul n'a osé remuer l'aile,
Ni ouvrir la bouche pour se plaindre !

Il faut en convenir, c'est superbe de poésie et aussi de despotisme ! Ne point même permettre qu'on remue l'aile, qu'on entr'ouvre les lèvres pour se plaindre !... Si le roi d'Assur

réussit dans ses desseins, le peuple de Juda n'aura plus même, selon la belle expression de saint Jérôme, la liberté des pleurs[1] !

Mais il est temps de rechercher qui va être ce roi d'Assur.

III

Trois documents bibliques, le IV[e] livre des Rois (XVII, 13-IX), le II[e] livre des Paralipomènes (XXXII), et Isaïe lui-même (XXXVI-XXXVII), ne laissent subsister aucun doute : le roi d'Assur, annoncé par cette prophétie, a été Sennachérib. Les inscriptions assyriennes, découvertes de nos jours, ont pleinement confirmé ce triple témoignage.

Sennachérib, fils de Sargon, est le plus fameux des conquérants assyriens. Il succéda à son père en l'année 705 et envahit le royaume de Juda en l'année 701. L'oracle d'Isaïe sur ce monarque, datant de l'année 739, il s'ensuit que c'est trente-huit ans d'avance que la conjuration de Sennachérib a été dénoncée et décrite par le célèbre Voyant. Après en avoir été le prophète dénonciateur, Isaïe en a été aussi l'historien fidèle, dans ses chapitres XXXVI et XXXVII, ayant vu de ses propres yeux se réaliser des événements qu'il avait auparavant annoncés par une révélation divine.

Ce qu'était Sennachérib et ce qu'il a tenté contre la Maison de David et le royaume de Juda, un abrégé de ces documents bibliques[2] va le faire connaître. Les inscriptions assyriennes achèveront ensuite d'établir la pleine lumière.

« La quatorzième année du roi Ézéchias, Sennachérib, roi des Assyriens, vint attaquer toutes les villes fortes de Juda, et il les prit. Alors Ézéchias, roi de Juda, envoya des ambas-

1. « Tantus, inquit, terror fuit fortitudinis meæ atque victoriæ, ut ne fletum quidem et gemitum victi libere proderent. » (Hieronym, *in Isa.*, x, 14.)

2. Le récit du IV[e] livre des Rois et d'Isaïe est identique dans les termes.

sadeurs au roi des Assyriens à Lachis [1], et il lui dit : J'ai péché, éloignez-vous de moi, et je souffrirai tout ce que vous m'imposerez. Le roi des Assyriens ordonna à Ézéchias, roi de Juda, de lui donner trois cents talents d'argent et trente talents d'or [2]. Ézéchias lui donna tout l'argent qui se trouva dans la maison du Seigneur, et dans les trésors du roi.

« Le roi des Assyriens envoya ensuite de Lachis à Jérusalem, vers le roi Ézéchias, Tharthan, Rabsaris et Rabsacès, avec une forte escorte. Ils montèrent, et arrivèrent à Jérusalem, et s'arrêtèrent près de l'aqueduc de la piscine supérieure, qui est sur le chemin du champ du Foulon ; et ils appelèrent le roi. Éliacim, fils d'Halcias, grand maître de la maison du roi, Sobna, secrétaire, et Joahé, fils d'Asaph, chancelier, sortirent auprès d'eux.

« Et Rabsacès leur dit : Dites à Ézéchias : Voici ce que dit le grand roi, le roi des Assyriens : Quelle est cette confiance sur laquelle vous vous appuyez ? Vous avez peut-être formé le dessein de vous préparer au combat ; mais en quoi mettez-vous votre confiance pour oser vous opposer à moi ? Est-ce que vous espérez du secours du roi d'Égypte ? Ce n'est qu'un roseau brisé ; et si un homme s'appuie dessus, il se brisera et lui entrera dans la main, et la transpercera. Voilà ce qu'est le pharaon, roi d'Égypte, pour tous ceux qui mettent leur confiance en lui. — Que si vous me dites : C'est dans le Seigneur notre Dieu que nous avons confiance, n'est-ce pas ce Dieu dont Ézéchias a détruit les autels et les hauts lieux, en donnant cet ordre à Juda et à Jérusalem : Vous n'adorerez plus qu'à Jérusalem, devant le seul autel [3] ? — Venez donc maintenant auprès du roi des Assyriens, mon maître, et je vous donnerai deux mille chevaux ; et voyez si vous pourrez trou-

1. Ville très forte, au sud-ouest du royaume de Juda.
2. Somme totale d'environ sept millions.
3. Les Assyriens avaient entendu parler des réformes religieuses d'Ézéchias ; pour eux, diminuer le nombre des autels, c'était amoindrir le culte, d'où ils concluaient que Jéhova, irrité, ne protégerait pas Ézéchias.

ver seulement autant d'hommes qu'il en faut pour les monter. Et comment pourriez-vous tenir ferme devant un seul satrape des derniers serviteurs de mon Seigneur ? Est-ce que vous mettez votre confiance dans l'Égypte, à cause de ses chars et de ses cavaliers ? — Mais n'est-ce pas par la volonté du Seigneur que je suis venu dans ce pays pour le détruire ? Le Seigneur m'a dit : Entre dans cette terre et ravage-la.

« Alors Éliacim, fils d'Helcias, et Sobna et Johaé dirent à Rabsacès : Nous vous supplions de parler à vos serviteurs en syriaque, car nous comprenons cette langue, et de ne pas nous parler en hébreu devant le peuple, qui écoute de dessus les murailles.

« Rabsacès leur répondit : Est-ce pour parler à votre maître et à vous, que mon seigneur m'a envoyé ici ? et n'est-ce pas plutôt pour parler à ces hommes qui sont sur la muraille, réduits à manger leurs excréments et à boire leur urine ?

« Rabsacès, se tenant donc debout, cria à haute voix en hébreu : Écoutez les paroles du grand roi, du roi des Assyriens. Voici ce que dit le roi : Qu'Ézéchias ne vous séduise point, car il ne pourra vous délivrer de ma main. Ne vous laissez point aller à cette confiance qu'il veut vous donner dans le Seigneur, en disant : Le Seigneur nous délivrera de ce péril, et cette ville ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens. Gardez-vous d'écouter Ézéchias ; car voici ce que dit le roi des Assyriens : Prenez un conseil utile, et traitez avec moi ; venez vous rendre à moi, et chacun de vous mangéra de sa vigne, et de son figuier ; et vous boirez des eaux de vos citernes ; jusqu'à ce que je vienne vous transférer en une terre qui est semblable à la vôtre, une terre fertile, abondante en vin et en pain, une terre de vignes et d'oliviers, une terre d'huile et de miel ; et vous vivrez, et vous ne mourrez point. N'écoutez donc point Ézéchias, qui vous trompe en disant : Le Seigneur nous délivrera. — Les dieux des nations ont-ils délivré leurs terres de la main du roi des Assyriens ? Où est maintenant le dieu d'Emath et le dieu d'Arphad ? Où

est le dieu de Sépharvaïm, d'Ana et d'Ava ? Ont-ils délivré de ma main la ville de Samarie ? Quels sont, parmi tous les dieux des nations, ceux qui ont délivré de ma main leur propre pays, pour croire que le Seigneur pourra délivrer de ma main la ville de Jérusalem ?

« Cependant le peuple se tut, et ne répondit pas un seul mot ; car ils avaient reçu ordre du roi de ne lui rien répondre [1].

« Ces officiers de Sennachérib dirent encore beaucoup d'autres choses contre le Seigneur Dieu et contre Ézéchias, son serviteur [2].

« Rabsacès retourna donc auprès du roi des Assyriens, et il le trouva qui assiégeait Lobna ; car il avait appris qu'il s'était retiré de devant Lachis. Et Sennachérib reçut une nouvelle au sujet de Tharaca, roi d'Éthiopie. On lui dit : Voici qu'il s'est mis en marche pour vous combattre ; et sur le point de s'avancer contre ce roi, il envoya ses ambassadeurs à Ézéchias [3]. Il écrivit aussi des lettres pleines de blasphèmes contre le Seigneur, le Dieu d'Israël, et il parla ainsi contre lui [4] :

« Ne vous laissez pas séduire par votre Dieu, en qui vous mettez votre confiance, et ne dites point : Jérusalem ne sera pas livrée entre les mains du roi des Assyriens. Car vous avez appris vous-même ce que les rois des Assyriens ont fait à toutes les autres nations, et comment ils les ont ruinées. Pourrez-vous donc, vous seul, être délivré ? Les dieux des nations ont-ils délivré les peuples que mes pères ont ravagés ? Ont-ils délivré Gozan, Haran, Réseph, et les fils d'Eden, qui étaient à Thélassar ? Où est maintenant le roi d'Emath, le roi d'Arphad, le roi de la ville de Sépharvaïm, d'Ana et d'Ava [5] ? »

Les monuments assyriens ont pleinement confirmé les récits

1. IV *Rois*, XVIII, 13-36.
2. II *Paral.*, XXXII, 16.
3. IV *Rois*, XIX, 8-9.
4. II *Paral.*, XXXII, 17.
5. IV *Rois*, XIX, 10-13.

bibliques. Trait visiblement providentiel : On a découvert à Ninive un bas-relief qui représente Sennachérib. « Ce qui donne à ce bas- relief un plus grand prix, s'il est possible, c'est qu'il représente Sennachérib, non pas en Assyrie, mais en Palestine, à Lachis. Il est assis sur un trône richement orné, dont le dossier est couvert d'un riche tapis à fleurs et à larges franges et dont les pieds imitent les pommes de pin. Les côtés du siège sont supportés par trois rangs de personnages, disposés quatre à quatre, les bras levés pour soutenir les traverses. Le roi est somptueusement vêtu d'étoffes ornées des mêmes fleurs et des mêmes franges que le tapis du trône. La tunique inférieure est garnie de glands à son extrémité ; son vêtement supérieur ressemble à une chasuble. Ses pieds sont chaussés de riches pantoufles. Il est coiffé de la tiare d'où pendent deux longs fanons. Ses cheveux et sa barbe sont très longs et bouclés avec soin. Il porte à ses oreilles des pendants cruciformes. Un magnifique bracelet entoure chacun de ses bras à demi nus. Sa main droite, levée, est armée d'une flèche ; de sa gauche, il tient l'arc, qu'il appuie sur le marchepied de son trône. Sennachérib a un nez aquilin fortement prononcé. Son visage à l'air sévère et dénote le conquérant implacable et le guerrier sans merci [1]. »

Mais voici le récit de la campagne contre Ézéchias, tel qu'il a été fait par Sennachérib lui-même, dans le prisme hexagone qui porte le nom de Taylor [2] : « ...Et Ézéchias de Juda, qui ne s'était pas soumis à moi, quarante-six de ses places fortes, des bourgades et petites localités de son royaume, sans nombre, ...avec des machines de siège je livrai l'assaut et je les pris. 200.150 hommes et femmes, grands et petits, des chevaux, des mulets, des ânes, des chameaux, des bœufs et des brebis sans nombre j'emportai et comme butin je comptai. Lui-même, comme un oiseau dans sa cage, dans Jérusalem, sa capitale,

1. Vigouroux, *La Bible et les découv.*, t. IV, p. 197-198.
2. Ce prisme trouvé à Ninive par Taylor, en 1830, est aujourd'hui au Musée Britannique.

fut enfermé... Et lui, Ézéchias, une puissante crainte de ma souveraineté le saisit... et ses soldats, et les gens que pour la défense de Jérusalem, sa capitale, il avait pris. Il me paya un tribut, trente talents d'or, huit cents talents d'argent, des métaux, des rubis... des peaux de buffle, des cornes de buffle, du bois de kal, du bois d'ébène, de riches trésors, et ses filles, les femmes de son palais, ses chanteurs et ses chanteuses, à Ninive, le siège de ma souveraineté, il m'envoya. Pour le paiement du tribut et pour faire sa soumission, il m'envoya des ambassadeurs [1]. »

IV

Lorsqu'on rapproche ces divers documents de la prophétie d'Isaïe sur la conjuration de Sennachérib, prédite, nous l'avons dit, 38 ans d'avance, on constate que cette conjuration, de la part du superbe monarque, s'est accomplie exactement, selon tous les termes de la prophétie.

Il avait été d'abord annoncé que le roi d'Assyrie, *verge de la colère de Dieu*, avait reçu le mandat de châtier Juda, mais non de le détruire; il devait *enlever ses dépouilles, le livrer au pillage, le fouler comme la boue des places publiques.*

Cela s'est accompli.

Rabsacès, en effet, parlant au nom de Sennachérib, s'est écrié : « *N'est-ce pas par la volonté du Seigneur que je suis venu dans ce pays?... Le Seigneur m'a dit : Entre dans cette terre...* » (IV *Rois*, XVIII, 25 ; *Isa.*, XXXVI, 10.) Ces paroles sont une preuve que les menaces d'Isaïe, qui présentaient Assur comme l'instrument des vengeances prochaines du Seigneur contre sa

1. Prisme de Taylor ou Cylindre C. de Sennachérib. — Vigouroux, *ouvr. cité*, p. 211-213.

nation coupable (*Isa.*, VII, 17-24 ; VIII, 7-8 ; X, 5-6) étaient évidemment parvenues aux oreilles des Assyriens [1].

Et Juda avait été livré au pillage : « *Sennachérib, roi des Assyriens, était venu attaquer toutes les villes fortes de Juda et il les avait prises.* » (IV *Rois*, XVIII, 13.) Son armée s'était avancée avec la vitesse d'un tourbillon, paraissant ne sentir ni lassitude, ni fatigue. Tous les remparts que les Juifs avaient élevés avec beaucoup de dépenses et de soins, n'avaient pas plus résisté que des amas de paille :

Les routes sont désolées, les passants les abandonnent...
Le pays pleure et languit,
Le Liban est confus et fané,
Saron est comme un désert,
Basan et le Carmel ont perdu leur feuillage.
(*Isa.*, XXXIII, 8-9.)

Tous ces ravages commis, Sennachérib les a confirmés, nous l'avons vu, dans son inscription sur le cylindre de Taylor : « Et Ézéchias de Juda, qui ne s'était pas soumis à moi, 46 de ses places fortes, des bourgades et petites localités de son royaume, sans nombre, avec des machines de siège je livrai l'assaut et je les pris, 200.150 hommes et femmes, des chevaux, des mulets, des ânes, des chameaux et des brebis sans nombre j'emportai et comme butin je comptai. »

Sennachérib devait s'arrêter là. Mais il va dépasser son mandat ; il est devenu conspirateur.

Quatre projets, en effet, avaient été dénoncés par Isaïe, comme devant être ourdis par le roi d'Assur : Se substituer au Maître suprême ; détruire la Maison de David, Jérusalem

1. Le roi d'Assyrie ne croyait pas au Dieu véritable, bien qu'il l'appelât du même nom que les Juifs lui donnaient. Mais il s'autorisait de la rumeur répandue parmi le peuple, et du témoignage des transfuges et des captifs, qui connaissaient les prédictions d'Isaïe. Il avait appris d'eux que le Dieu de la Judée avait menacé les Juifs d'appeler le roi d'Assyrie pour les punir de leurs crimes.

et le royaume de Juda ; effacer le nom du vrai Dieu ; courber toutes les têtes sous son autorité despotique.

Or, tous ces projets, les documents bibliques et les inscriptions assyriennes nous les montrent comme ayant été, en effet, ceux de Sennachérib [1] :

1° Il a tenté de **se subsistuer au Maître suprême.**

« *Ne vous laissez point séduire par votre Dieu, en qui vous mettez votre confiance*, fit-il dire à Ézéchias, *et ne dites point : Jérusalem ne sera point livrée entre les mains du roi d'Assyrie.* » (IV *Rois*, XIX, 10.) Message aussi insensé qu'impie dans la bouche d'un ver de terre contre la majesté du Tout-Puissant.

2° Il a tenté de détruire :

a) **La Maison de David :**

Pourrez-vous, vous seul, être délivrée, fit-il dire encore à Ézéchias..., *Où est maintenant le roi d'Emath, le roi d'Arphad, le roi de la ville de Sépharvaïm, d'Ana et d'Ava?* » (IV *Rois*, XIX, 11, 13.)

b) **Jérusalem :**

« *Quels sont parmi tous les dieux des nations ceux qui ont délivré de ma main leur propre pays, pour croire que le Seigneur pourra délivrer de ma main la ville de Jérusalem?* » (IV *Rois*, XVIII, 35.)

c) **Le royaume de Juda :**

« *N'est-ce pas par la volonté du Seigneur que je suis venu dans ce pays pour le détruire? Le Seigneur m'a dit : Entre dans cette terre et détruis-la* » (IV *Rois*, XVIII, 25 ; *Isa.*, XXXVI, 10.)

C'est contrairement à son mandat que Sennachérib ose prétendre qu'il a reçu la mission de détruire. Ce plan de des-

1. « 'Verba ejus tumida, similia, imò eadem sunt cum verbis Sennacherib IV *Reg.* XIX, 13, Ita s. Basilius, Hieronymus, Cyrillus, Haymo et alii. » (Corn. a Lap. *in Isa.*, X, 5.)

truction qu'il substitue à celui de simple châtiment est bien arrêté dans son esprit, car il fait dire aux Juifs par Rabsacès : « *Venez vous rendre à moi, et chacun mangera de sa vigne et de son figuier, jusqu'à ce que je vienne vous transférer en une terre qui est semblable à la vôtre* » (IV *Rois*, XVIII, 31-32). et encore : « *Vous avez appris vous-mêmes ce que les rois des Assyriens ont fait à toutes les nations, et comment ils les ont ruinées. Les dieux des nations ont-ils délivré les peuples que mes pères ont ravagés?* » (*Ibid.*, XIX, 11-12 ; *Isa.*, XXXVI, 10.)

Cette tentative de destruction est confirmée par le cylindre de Taylor : « Ézéchias... dans Jérusalem, sa capitale, fut enfermé... Et je retranchai, du milieu de son royaume, les villes dont j'avais fait les habitants prisonniers, je les détachai et à Mitinti, roi d'Azo... et à Ismibil, roi de Gaza, je les donnai ; j'amoindris ainsi son royaume [1]. »

3° Il a tenté d'**effacer le nom du vrai Dieu :**

« *Où est maintenant le Dieu d'Emath et le Dieu d'Arphad? Où est le Dieu de Sépharvaïm, d'Ana et d'Ava? ...Ne vous laissez pas séduire par votre Dieu, en qui vous mettez votre confiance.* » (IV *Rois*, XVIII, 34 ; XIX, 10.)

« *Les envoyés de Sennachérib dirent encore beaucoup d'autres choses contre le Seigneur Dieu... Il écrivit aussi des lettres pleines de blasphème contre le Seigneur, le Dieu d'Israël... Il parla contre le Dieu de Jérusalem, comme il avait fait contre les dieux des peuples de la terre, qui sont l'ouvrage de la main des hommes.* » (II *Paralip.*, XXXII, 16-17, 19.)

Trompé par une erreur commune à tous les idolâtres, Sennachérib pensait du Dieu des Juifs ce que l'on publiait de tous les autres dieux, à savoir que leur puissance était limitée à des contrées, à des montagnes, à des opérations particulières, puissance qu'on pouvait vaincre et même faire disparaître. Cette

1. Vigouroux, *Bibl. et déc. mod.*, t. IV, p. 212.

erreur diminuait la culpabilité du roi d'Assyrie, mais elle n'en restait pas moins très criminelle en soi, le projet de l'orgueilleux monarque étant de traiter le Dieu d'Israël, après l'avoir vaincu, comme avaient été traités les faux dieux d'Emath, d'Arphad, de Sépharvaïm, d'Ana et d'Ava.

4° Il a tenté de **courber tous les peuples sous son despotisme.**

« *Vous avez peut-être formé le dessein de vous préparer au combat; mais en quoi mettez-vous votre confiance pour oser vous opposer à moi ?... Les dieux des nations ont-ils délivré leurs terres de la main du roi des Assyriens ?* » (IV *Rois*, XVIII, 20, 33.)

V

Des projets si audacieux et si sacrilèges ont fait de Sennachérib le représentant de tous les ennemis du peuple de Dieu, et surtout de ses ennemis invisibles et du prince des ténèbres. Sennachérib a figuré Satan s'efforçant, dès l'origine du monde et à travers tous les siècles, de substituer son empire à celui du vrai Dieu et de la vraie religion. Ainsi en ont pensé les Pères : « Allégoriquement, dit saint Jérôme, Sennachérib est le type du démon [1]. »

En effet, c'est aussi à soi-même que Lucifer, devenu Satan, s'est attribué tout ce qu'il était. Détournant ses yeux de la face du Seigneur et les portant sur soi-même, il s'est considéré comme subsistant par lui-même et comme étant à lui-même sa fin dernière, ébloui, enivré, comme en extase et en adoration devant sa propre beauté.

C'est aussi le centre de la vraie religion qu'il s'est toujours

1. Hieronym., *in Isa.*, XXXIII. — Cf. Corn. a Lap., *in Isa.*, X, 5. — *Origen.*, *homil.* II *in Numeros.* — Euseb., lib. IV *Demonstr.*, cap. IX. — Hilarius, *in Ps.* CXVIII, littera *Ain.*

efforcé de détruire : Jérusalem, dans les siècles passés ; Rome, dans les siècles nouveaux.

C'est aussi le nom du vrai Dieu qu'il a tenté d'effacer de ce monde, lui opposant des milliers d'idoles de toutes formes et de tous noms.

C'est enfin son règne despotique qu'il n'a cessé d'imposer à des millions et millions de créatures, les flétrissant dans leur âme et les tourmentant dans leur corps.

La conjuration de Sennachérib n'a eu qu'un temps, comme nous allons le voir ; celle du démon persiste toujours [1].

1. De nos jours, c'est surtout par les sectes maçonniques que le Démon poursuit sa conjuration. On retrouve, en effet, dans le programme des Loges les quatre projets reprochés à Sennachérib, et toujours en voie d'exécution. 1° **Se substituer au Maître Suprême.** « *C'est par la force de ton bras... C'est ta sagesse... C'est ta main!* » Voilà le langage qui se parle au sein des Loges. « Tu es maître ! » y dit-on à l'homme. C'est ta sagesse seule qui t'éclaire, et ta main seule qui exécute ! Toi-même tu es ta Providence ! Et comme, dans ce siècle de découvertes, des progrès merveilleux, on ne saurait le méconnaître, ont été réalisés, il est arrivé que ce langage a plus facilement trouvé créance. Et voici que, de toutes parts, l'homme, enivré de lui-même, se substitue à Dieu. — 2° **Renverser Jérusalem.** Oui, c'est bien le christianisme tout entier que, en mettant la main sur la Jérusalem du Tibre, les sectes maçonniques se sont proposé d'atteindre. Lorsqu'on est parvenu à s'emparer du cœur, n'est-on pas en droit de se flatter qu'on éteindra graduellement la vie à toutes les extrémités du corps ? Au reste qu'on médite cet aveu qui s'est échappé des Loges : « *...Ce jour-là, notre œuvre aura véritablement accompli ses destinées. Dans les édifices élevés de toutes parts, depuis des siècles, aux superstitions religieuses et aux suprématies sacerdotales, nous serons appelés à notre tour à prêcher nos doctrines, et au lieu des psalmodies cléricales qui y résonnent encore, ce seront les maillets, les batteries et les acclamations de notre Ordre qui en feront retentir les larges voûtes et les vastes piliers.* » (Discours de clôture de session prononcé au convent de 1883 du Grand-Orient de France, par le F.·. Blatin, professeur à l'École de médecine de Clermont-Ferrand.) — 3° **Effacer le nom du vrai Dieu.** Après avoir fait à Jésus-Christ l'injure de nier et de combattre sa divinité, les sectes maçonniques ne sont-elles pas en train d'effacer même le nom de Dieu ? Et ce n'est pas seulement de Jérusalem, ainsi que le projetait Sennachérib, mais de partout, de toutes les villes, de tous les foyers, qu'elles ont décidé d'en emporter, d'en faire disparaître les signes. Plus de crucifix, plus du nom de Dieu, dans les écoles, dans les hôpitaux, au chevet des mourants, dans les cimetières ! Tentative vaine ! Tant qu'un chrétien restera en ce monde, ses deux bras, comme ceux de Moïse sur la montagne, s'élèveront en croix, pour prouver que le signe du salut n'a pas disparu. — 4° **Courber toutes les têtes sous le despotisme.** Elles aussi, les sectes maçonniques, n'ont-elles point projeté de s'emparer de tous les peuples de la terre ; et, si malheureusement l'Église n'était point là, elles les ramasseraient aussi facilement *qu'on ramasse des œufs abandonnés.* Ce serait alors le retour à Sennachérib. Déjà la société en a goûté

les premières douceurs... Dans une autre prophétie, relative également à Sennachérib, Isaïe parle d'*un frein de l'erreur placé entre les mâchoires des peuples.* (*Isa.*, xxx, 28.) Oui, l'homme assimilé à une bête, l'homme traité et conduit comme une bête, tel est, dans le programme secret que le Démon a fait élaborer dans les Loges, le joug réservé au genre humain, si on parvient, par une instruction obligatoire et athée, à le séparer de Dieu ; et, dans ce programme, cette clause : *Défense de remuer l'aile, défense de soupirer une plainte.* Et que la pesanteur, que l'ignominie d'un pareil joug ne surprennent personne : c'est au profit de la tyrannie que l'erreur travaille, et toujours elle a mené les peuples à la servitude !

CHAPITRE V

ANNONCE DU CHATIMENT : L'ARMÉE DE SENNACHÉRIB SERA DÉTRUITE.

I. L'intervention divine : motifs qui la détermineront ; moment où elle se produira. — II. Le châtiment de Sennachérib annoncé, une première fois, d'une manière symbolique : de son armée, comme d'une forêt consumée par le feu, un petit reste seulement subsistera. — III. De ce petit reste, le Prophète entraîné à la vision d'un petit reste des Dix Tribus, et des préservés de Juda, qui se convertiront au temps d'Ezéchias, et à la vision d'un petit reste du peuple juif, qui se convertira au temps du Messie. — IV. Le châtiment de Sennachérib annoncé, une seconde fois, d'une manière historique : les étapes de l'armée assyrienne. — V. La destruction subite de cette armée prouvée historiquement. — VI. Ce que figurait la ruine de Sennachérib. Différence qui se produira dans l'intervention divine sous le Nouveau Testament.

I

La conjuration de Sennachérib ne devait avoir qu'un temps. Une intervention divine était annoncée :

Il arrivera que moi, le Seigneur,
Quand j'aurai accompli mon œuvre
Sur la montagne de Sion et dans Jérusalem,
Je visiterai l'orgueil insolent du roi d'Assur
Et la fierté de ses yeux altiers...
La hache se glorifie-t-elle contre celui qui la manie?
La scie s'élève-t-elle contre celui qui la meut ?
Comme si la verge voulait donner l'impulsion à celui qui la lève,
Et le bâton gonverner, lui qui n'est que du bois !

(x, 12, 15.)

Quels motifs détermineront cette intervention divine ? Plusieurs : D'abord l'orgueil insolent du roi d'Assur. Qu'a-t'il, l'insensé, qui soit véritablement à lui, excepté la folie et une vaine fierté ? Son orgueil et ses yeux altiers sont les seules choses qu'il ne tienne pas de Dieu. Pense-t-il être devenu grand, en devenant impie? Jéhova, qui déclare maintes fois dans les Écritures qu'il ne cédera sa gloire à personne, s'indigne donc à bon droit contre le langage et les projets d'un mandataire devenu superbe et infidèle. Sa vengeance sera non seulement éclatante, mais aussi extraordinaire que l'insolence de Sennachérib.

Un second motif de l'intervention divine, c'est le maintien de la Maison de David, source messianique, menacée dans son existence. Sennachérib songe à l'exterminer, tandis que le Seigneur n'a voulu que la purifier. Si cette famille royale a été l'objet de la protection divine, alors qu'elle avait à sa tête un roi aussi impie que l'était Achaz, serait-elle moins favorisée, lorsqu'un roi tel qu'Ézéchias sera monté sur le trône ?

Le troisième motif de l'intervention divine sera précisément l'éminente piété du nouveau roi de Juda. Si les désordres et le peu de foi d'un grand nombre de ses sujets, soit à Jérusalem, soit dans les autres villes de Judée, avaient mérité d'être punis par l'invasion assyrienne, les nobles exemples et les réformes religieuses, accomplies par Ézéchias, ne mériteront-elles pas qu'un secours providentiel en soit la récompense ?

Il en sera ainsi, d'après l'annonce d'Isaïe.

Mais à quel moment?

D'après le même texte, cité précédemment, il résulte que l'intervention divine attend ordinairement deux choses avant de se produire : d'abord que la purification des pécheurs se soit suffisamment accomplie ; ensuite, que le triomphe des méchants, dont le Seigneur s'est servi pour châtier, soit sur le point de s'achever.

Oui, avant que l'intervention divine se produise, il faut

qu'une purification nécessaire se soit suffisamment accomplie au milieu de Jérusalem :

Il arrivera que moi, le Seigneur,
Quand j'aurai accompli mon œuvre
Sur la montagne de Sion et dans Jérusalem...

Jérusalem était sainte. Mais les Juifs, qui vivaient à Jérusalem, avaient par trop transgressé, durant le règne impie d'Achaz, le Décalogue et toutes les autres prescriptions de la loi mosaïque. Or la corruption menaçant de s'établir, Dieu, qui, avant tout, veut sauver les âmes, avait permis l'envahissement de la Judée par l'armée assyrienne. C'était comme un vent de tempête qui avait passé sur *la montagne de Sion et dans Jérusalem*. Dans les projets de Sennachérib, ce vent de tempête devait tout bouleverser, tout détruire, mais, grâce au pouvoir de Dieu, qui sait convertir le désordre en ordre, la perturbation en harmonie, le mal en bien, il aboutira à purifier. Les fronts se sont inclinés, les lèvres se sont entr'ouvertes pour prier, les consciences se sont humiliées et avouées coupables, des sacrifices d'expiation ont été offerts. Il y a eu de grandes souffrances, résultat de l'invasion et des exigences de Sennachérib ; mais ces souffrances pieusement supportées sont devenues elles-mêmes expiatoires. *L'œuvre de Dieu s'est accomplie* : Jérusalem s'est purifiée !

Parallèlement à l'expiation, il faut, avant que l'intervention divine se produise, que les projets des ennemis de Dieu soient parvenus à un degré voisin du triomphe. Il faut que *la hache se glorifie*, et que *la scie s'élève;* il faut que *la verge prétende donner l'impulsion* et *le bâton gouverner*. Si l'intervention divine se produisait dès l'instant que l'impiété fait mine de s'attaquer à la vraie Religion, elle courrait risque de rester sans résultat pour les impies. Déjà à moitié aveuglés par la haine, ils s'obstineraient à méconnaître la main qui les aurait frappés. Pour eux l'intervention divine serait plutôt un

accident survenu à leurs plans, et le triomphe de la Religion, uniquement l'œuvre du hasard. Les bons eux-mêmes seraient moins frappés, et, partant, se trouveraient ralentis dans la défiance de leurs propres forces, dans la confiance en Dieu, et aussi dans le grand devoir de la reconnaissance. Que Sennachérib s'engraisse donc ! Il le fait : *Ses flancs s'engraissent*, tout lui réussit ! La maigreur dont l'a menacé la voix du prophète, il s'en moque ! Moi maigrir, mais c'est impossible ! Voyez donc ! Je *manie* tout, je *meus* tout, je *donne l'impulsion* à tout, je *gouverne* tout ! Allons ! monte, monte encore, Sennachérib ! plus qu'un pas, et tu vas toucher à la splendeur... C'est fait : l'heure a sonné, Dieu se décide :

Je visiterai l'orgueil insolent du roi d'Assur
Et la fierté de ses yeux altiers.

II

C'est sous une forme symbolique que Dieu prononce d'abord la sentence du châtiment :

C'est pourquoi le Seigneur, Jéhova des armées,
Enverra la maigreur dans ses flancs engraissés,
Et sous sa splendeur il allumera un feu,
Comme le feu de l'incendie!
La lumière d'Israël sera pour lui comme un feu.
Le Saint d'Israël, comme une flamme,
Qui dévorera et consumera ses ronces et ses épines,
En un seul jour.
Il consumera la gloire de ses forêts et de ses lieux cultivés,
Il consumera son âme et sa chair,
Et il sera languissant de langueur.
S'il reste quelques arbres de sa forêt,
Ils seront en petit nombre ;
Un enfant suffira à les compter.

(x, 16-19.)

Le symbole que l'Esprit de Dieu fait employer au prophète est celui d'une forêt magnifique à laquelle sont comparés la puissance, l'armée, le camp de Sennachérib. Ce qui a rendu ce monarque insolent, c'est la nombreuse armée dont il est environné. Son camp lui paraît une majestueuse forêt, dont les arbres sont droits, élevés, serrés, placés sur une colline éminente. Tous ses guerriers sont robustes ; et, en effet, sur les monuments assyriens, les soldats apparaissent replets et vigoureux. Mais, devant Dieu, tout cela n'est que *ronces* et *épines*, bruyères et chardons, que la flamme peut réduire à rien.

Ainsi en sera-t-il : Un feu subit, à la fois prompt et ardent, consumera les tentes, les armes, les provisions, les guerriers eux-mêmes, et cela en un moment. Les hommes, qui survivront à ce désastre seront en si petit nombre, qu'un jeune enfant, qui ne sait que compter des sommes très bornées, en pourra faire le dénombrement exact.

C'est le Seigneur lui-même qui sera cette flamme dévorante, par un effet de sa puissance. Sa colère contre Sennachérib enveloppera, comme une flamme immense, toute son armée. Il prouvera, selon qu'il s'est défini lui-même, qu'il est *un feu dévorant et consumant* [1].

Il y a dans cette première annonce du châtiment de Sennachérib une remarquable antithèse avec l'énoncé de sa conjuration : Roi superbe, il s'est vanté d'avoir subjugué des peuples nombreux, aussi facilement qu'on s'empare d'un nid d'oiseau dans une forêt :

Ma main s'est emparée, comme d'un nid, des boulevards des peuples...

Nul n'a osé remuer l'aile.

A son tour, il apprendra à ses dépens que son armée, comparée à une immense forêt, peuplée de nids d'oiseaux, se

1. *Deutér.*, IV, 24.

sera presque totalement effondrée, sans que la plupart de ses soldats aient pu même se remuer, faire un mouvement. Seul, un petit reste aura été épargné.

III

De ce petit reste épargné, le regard d'Isaïe se trouve porté et dirigé par l'Esprit de Dieu vers un autre reste, mais, cette fois, chez le peuple juif :

En ce jour-là
Les restes d'Israël et les préservés de la Maison de Jacob
Cesseront de mettre leur appui sur celui qui les frappait,
Ils s'appuieront sur Jéhova, le Saint d'Israël,
Et lui seront fidèles.
(x, 20.)

Dans l'original hébreu, c'est avec le nom de *Schèar-Jasub*, fils d'Isaïe, nom qui signifie *un reste reviendra*, que cette annonce est exprimée. Elle fait connaître que les Juifs qui auront survécu à la guerre assyrienne se convertiront et reviendront franchement à Jéhova. Les Israélites des Dix Tribus avaient commis la faute de s'appuyer, au temps de Jéhu, sur Salmanasar II, roi d'Assyrie, et ceux de Juda, sous Achaz, avaient été aussi coupables en réclamant le secours de Téglathphalasar II. Les uns et les autres avaient été moins secourus qu'opprimés [1], Jéhova, délaissé par eux, permettant cette oppression. Le désastre que subira l'armée de Sennachérib achèvera de dessiller les yeux de ceux qui resteront des Dix Tribus et de ceux du royaume de Juda que l'invasion de Sennachérib aura épargnés. Ce retour à Jéhova chez les uns et les autres, retour dont le nom du fils d'Isaïe avait été une

1. Jéhu, roi d'Israël, dut payer un lourd tribut à Salmanasar II (Voir Vigouroux, *Bibl. et découv.*, t. IV, p. 69-74), et Achaz, roi de Juda, vit ravager son royaume par Téglathphalasar II (II *Rois*, XVI, 6-7 ; II *Paral.*, XXVIII, 20-21).

première prédiction, sera un retour de pénitence, un retour de cœur, plein de religion et de confiance à l'égard du Seigneur. Ils ne seront plus tentés de faire une comparaison entre la puissance des hommes et celle de Jéhova. Ils ne désireront plus pour protecteurs ceux qui n'auront été que leurs oppresseurs; mais *ils s'appuieront sur Jéhova, le Saint d'Israël*, plaçant en lui seul leurs espérances et leurs désirs. C'est ce qui arrivera sous le règne du saint roi Ézéchias, lorsque, à la suite de l'insigne intervention du Seigneur contre Sennachérib, le culte mosaïque sera rétabli dans toute sa pureté, dans toute sa splendeur, et que tout acte d'idolâtrie cessera enfin dans le royaume de Juda [1].

Mais, de ce reste épargné dans l'armée de Sennachérib, Isaïe est conduit prophétiquement plus loin que vers le reste des Dix Tribus d'Israël et des préservés de Juda, qui reviendront à Jéhova, au temps d'Ézéchias ; l'Esprit de Dieu entraîne le prophète jusqu'aux jours du Messie, pour lui faire apercevoir également un autre reste qui, de tout le peuple juif, reconnaîtra le Messie, Emmanuel, et se convertira à lui :

Un reste reviendra,
Un reste de Jacob reviendra au Dieu fort.
Oui, quand ton peuple, ô Israël, serait comme le sable de la mer,
Il n'y aura qu'un reste qui reviendra.
Une consommation s'accomplira qui fera déborder la justice.
Cette consommation et ce retranchement,
Le Seigneur, Jéhova Sabaoth, l'accomplira au milieu de la terre.
(x, 21-23.)

Nous sommes transportés, avec Isaïe, au temps du Messie, à l'époque d'Emmanuel. L'expression « *au Dieu fort* » l'indique, car c'est là l'un des titres attribués précédemment à Emmanuel, au chapitre IX, 6 :

1. Notre interprétation n'est qu'un développement du commentaire de saint Jérôme, *in Isa.*, x, 20.

Il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort.

Saint Jérôme en a, à bon droit, fait la remarque : « Le texte hébreu porte *El gibbor* (אל גבור), deux des six noms par lesquels le petit enfant, le fils qui nous a été donné, se trouve appelé précédemment [1]. » Il est remarquable, en effet, que lorsqu'il s'est agi d'annoncer le retour à la foi d'un reste des Dix Tribus et des préservés de Juda, à la suite du désastre de Sennachérib, c'est à Jéhova que le prophète les fait revenir. Mais voici que le prophète, insistant sur cette annonce *d'un reste*, le fait revenir maintenant, non plus à Jéhova, mais *au Dieu fort, à Emmanuel.* Pourquoi ? parce qu'il s'agit d'un reste différent du premier, d'un reste marqué pour les temps du Messie, et destiné à se convertir, en reconnaissant Emmanuel. Alors aussi ce ne sera qu'un reste, un reste, comparé au nombre considérable des Juifs qui auront méconnu le Messie. L'insistance du prophète, marquée par la répétition du mot *reste*, l'indique d'une manière très claire :

Un reste reviendra,
Un reste de Jacob reviendra au Dieu fort.

Et cependant cette insistance ne suffit pas à Isaïe, car il ajoute cette déclaration d'une solennité émouvante :

Oui, quand ton peuple, ô Israël, serait comme le sable de la mer,
Il n'y aura qu'un reste qui reviendra.

Cette annonce est la confirmation d'une prophétie antérieure de la seconde section, où Isaïe, après avoir fait connaître, à l'occasion de la conjuration des sujets d'Achaz, que le Messie serait *une pierre d'achoppement et de scandale pour les deux Maisons d'Israël, et que plusieurs, heurtant contre la pierre, tomberont et seront brisés* [2], a fait cependant entre-

1. Hiéronym., *in Isa.*, x, 20.
2. *Isa.*, VIII, 14-15.

voir, à l'aide de *Schèar-Jasub* [1], l'un de ses deux fils, qu'un reste reviendrait, serait sauvé.

Ce ne sera, en effet, qu'un reste, lors de l'avènement de Jésus-Christ, qui ajoutera foi à ses paroles, à ses déclarations, à ses miracles, et le reconnaîtra pour le Messie.

Telle est l'interprétation que saint Jérôme donne également de ces versets 21-23 d'Isaïe. Après avoir appliqué au temps d'Ézéchias, comme nous l'avons fait, ce que ce prophète avait annoncé auparavant, saint Jérôme ajoute. « Quand le prophète dit ensuite que *des restes seront sauvés*, il passe à des temps postérieurs, et dit que le salut qu'il annonce ne sera plein et entier que sous Jésus-Christ ; c'est ainsi que l'Apôtre même l'entendait lorsqu'il rappelle ce texte en écrivant aux Romains [2]. Devant l'autorité d'un si grand homme, toute autre interprétation doit céder. Et, en effet, si nous lisons l'historien Josèphe, et si nous considérons combien était grand le nombre des Juifs dans Jérusalem et dans la Judée, lorsque Jésus-Christ fut crucifié, nous comprendrons combien peu d'entre les Juifs furent sauvés en la personne des apôtres et des autres fidèles de leur temps [3]. »

Mais pourquoi un si petit nombre de sauvés ?

Isaïe en fait connaître d'avance le motif par ces paroles :

Une consommation s'accomplira qui fera déborder la justice.
Cette consommation et ce retranchement,
Le Seigneur, Jéhova Sabaoth, l'accomplira au milieu de la terre.

La cause de ce petit nombre proviendra de ce qu'il y aura eu, chez le peuple juif, une consommation de retranchement, une inondation de justice : la justice vengeresse du Seigneur l'aura inondé et aura consommé le retranchement dont il est menacé, et auquel un reste précieux échappera.

1. *Isa.*, VIII, 17-18. — Voir plus haut p. 285-289.
2. *Epist. ad Roman.*, IX, 27-29.
3. Hieronym., *in Isa.*, X, 20.

Et ainsi, en résumé, le petit reste épargné dans l'armée de Sennachérib a été une occasion pour le Seigneur de faire annoncer par son prophète qu'un petit reste des Dix Tribus et les préservés de Juda se convertiront au temps d'Ézéchias ; et qu'un petit reste, de tout le peuple Juif, se convertira au temps du Messie.

Cette digression prophétique, voulue de Dieu, étant accomplie, Isaïe va reprendre son sujet, le châtiment de Sennachérib, mais, cette fois, sous une forme pour ainsi dire historique.

IV

Cependant ainsi parle le Seigneur, Jéhova Sabaoth :
N'aie pas peur, ô mon peuple, qui habites Sion,
De cet Assyrien qui te frappe de la verge,
Et qui lève sur toi son bâton, comme (autrefois) en Égypte.
Un tout petit délai encore,
Et ma colère sera passée,
Et mon courroux s'apprête à les détruire.
Le Seigneur lèvera sur eux son fléau,
Comme il frappa Madian au rocher d'Oreb ;
Sa verge frappera la mer,
Elle s'appesantira comme jadis sur l'Égypte.
En ce jour tes épaules seront déchargées de leur fardeau,
Et ton cou de leur joug ;
Le joug sera brisé par l'onction de l'huile.
(x, 24-27.)

Avant de faire connaître la manière dont il interviendra contre Sennachérib, le Seigneur, pour relever le courage et la confiance d'Ézéchias et de Jérusalem, rappelle deux faits mémorables de l'histoire juive, où la Providence divine apparut visiblement : la défaite des Madianites par Gédéon [1], et l'englou-

1. *Jug.*, VII.

tissement de l'armée de Pharaon sous la verge miraculeuse de Moïse [1]. Rien de plus frêle que les vases de terre dont s'était servi Gédéon, et rien de plus fragile en apparence que la verge étendue par Moïse sur les flots de la mer Rouge. Et cependant le Seigneur avait fait triompher Israël par d'aussi faibles moyens. Que Jérusalem se redresse donc dans la confiance et prenne patience : l'heure de la délivrance sonnera bientôt ! Ce sera sous l'action miséricordieuse du Seigneur que le joug si pesant de l'Assyrie sera brisé. Le prophète compare l'intervention divine à l'*onction de l'huile*, le gouvernement de Dieu à l'égard de son peuple en ayant la douceur. Ainsi interprète saint Jérôme : « La puissance de l'Assyrie sera rompue par l'huile, c'est-à-dire par la miséricorde divine [2]. »

Après ce préambule, si capable de rendre force et courage, le Seigneur, dans un passage, l'un des plus merveilleux de la Bible, annonce de quelle manière il interviendra contre Sennachérib. Ce n'est pas seulement au point de vue de la beauté littéraire que ce passage est merveilleux, il l'est encore au point de vue des précisions prophétiques. Trente-huit ans à l'avance, la marche de l'armée de Sennachérib est décrite en détail. Isaïe a non seulement dénoncé les projets du roi d'Assur, alors qu'ils n'étaient pas encore conçus, il a de plus dévoilé le plan de campagne et nommé une à une les principales étapes militaires :

Il arrive à Aïath,
Il passe à Magron,
Il dépose ses bagages a Machmas.
Ils en passent le défilé,
Ils bivouaquent à Gaba.
Rama est dans l'épouvante,
Gabaath de Saül est en fuite.
Pousse des cris de détresse, fille de Gallim!

1. *Exod.*, XIV.
2. Hieronym., *in. Isa.*, lib. IV, cap. X.

Entends ceux de Laïs, pauvre Anathoth !
Madmêna a émigré,
Les habitants de Gabim ont pris la fuite.
Encore un jour de halte à Nobé.
Il étend la main contre la montagne de la fille de Sion,
Contre la colline de Jérusalem.
Mais voilà que le Seigneur, Jéhova des armées,
Brise violemment les rameaux de la forêt ;
Les hauts cèdres sont coupés,
Les superbes abaissés.
Les fourrés épais sont éclaircis par le fer,
Et le Liban tombe sous un bras formidable !
(x, 28-34.)

Au moment de transcrire ce passage, nous avons parlé d'étapes militaires : le mot n'était pas juste. Ce que nous venons de suivre, ce sont plutôt les étapes de l'orgueil en révolte contre Dieu.

Au point de vue historique, une remarque importante est nécessaire. A s'en tenir, en effet, à cette description d'Isaïe, il faudrait conclure que l'armée de Sennachérib, partie du nord-est, devra se diriger par une marche rapide vers le sud-ouest, droit sur Jérusalem. Or, les inscriptions assyriennes font connaître que Sennachérib a suivi un itinéraire tout à fait différent : campagne en Phénicie, puis en Philistine, et enfin attaque du pays de Juda par le sud-ouest. Isaïe s'est-il trompé ? Non. Car Isaïe ne s'est nullement proposé de tracer d'avance l'itinéraire obligatoire de Sennachérib. Ce qu'il avait à faire connaître, dans la lumière d'une révélation divine, c'était l'envahissement du royaume de Juda par le roi d'Assur, envahissement qui devait tourner à sa confusion et à la destruction de son armée. Le prophète a donc fait venir naturellement l'armée assyrienne par le plus court chemin. Sa description est un abrégé des campements de Sennachérib, et elle apprend que les moindres actions de ce monarque insolent, ses moindres

pensées, ses délibérations les plus secrètes, étaient connues de Dieu bien avant son entrée en campagne ; que le Seigneur avait réglé le moment où il devait sortir de ses États et pénétrer dans la Judée ; que ses campements, ses séjours, ses journées étaient marqués d'avance ; que l'heure à laquelle son armée arriverait devant Jérusalem était présente devant Dieu et que son geste altier et menaçant contre la Ville sainte était vu et condamné avant même qu'il eût été commis : « *Ta demeure, et ta sortie, et ton entrée, je les connais, ainsi que ta fureur insensée contre moi* [1]. » La sortie de Sennachérib sera aussi honteuse que son entrée a été fière et menaçante. Montrons-en l'accomplissement.

L'armée de Sennachérib est donc en marche sur Jérusalem. Tout tremble, tout plie devant cette innombrable multitude. C'est en vain qu'Isaïe a fait retentir cette annonce au nom du Seigneur :

N'aie pas peur, ô mon peuple qui habites Sion,
De cet Assyrien qui te frappe de la verge...
Mon courroux s'apprête à les détruire.

Rien n'y fait, l'effroi ne se calme pas ; l'entourage d'Ézéchias est atterré.

Et l'armée assyrienne poursuit sa marche. L'inondation monte, monte ; elle a atteint les frontières de Benjamin : l'ennemi est à Aïath, plus qu'à six heures de Jérusalem ! Il passe à Magron, il dépose ses bagages à Machmas. Il en traverse le défilé, il bivouaque à Gaba. Rama est dans l'épouvante. Gabaath, patrie de Saül, est en fuite. Pousse des cris de détresse, fille de Gallim ! Ceux de Laïs sont entendus à Anathoth. Madmêna a émigré, les habitants de Gabim ont pris la fuite. Plus qu'un jour pour faire halte à Nobé ! Il est signalé.

1. *Isa.*, XXXVII, 28.

Le voici qui apparaît. Il est en vue de la Ville sainte. Regardez-le !

Il étend la main contre la montagne de la fille de Sion,
Contre la colline de Jérusalem...

Tout est perdu ! Tout est perdu !

Mais la nuit est descendue. A travers ses ombres passe l'Ange exterminateur dont le bras avait frappé les premiers-nés de l'Égypte,

Il brise violemment les rameaux de la forêt...
Les fourrés épais sont éclaircis par le fer,
Et le Liban tombe sous un bras formidable !

Qu'on s'imagine ce que dut être, le lendemaim, à l'aube blanchissante, l'effroi des quelques soldats épargnés, lorsque, aux pâles rayons d'une lune qui fuyait, ils aperçurent le sol jonché des cadavres de cent quatre-vingt-cinq mille morts. Fous de terreur, ils prennent eux-mêmes la fuite pour avertir Sennachérib et se réfugier auprès de lui ; mais, dans leur course précipitée, ils trébuchent à chaque instant sur des monceaux de cadavres !

Jérusalem, elle, s'est réveillée dans la joie !

V

Les preuves historiques de cette merveilleuse intervention divine sont de plusieurs sortes :

a) D'abord *bibliques*. Deux récits, celui d'Isaïe, témoin contemporain, et celui de l'auteur du IV^e^ livre des Rois, rapportent cette destruction de l'armée assyrienne. Ces deux récits étant identiques, sauf en quelques détails, nous nous bornons au récit du IV^e^ livre des Rois : « Alors Isaïe, fils d'Amos, envoya dire à Ézéchias : Voici ce que dit Jéhova, Dieu d'Israël : La prière que tu m'as faite sur Sennachérib, roi d'Assyrie, je l'ai exaucée. Voici la parole que Jéhova a dite sur lui :... Qui as-tu

insulté et qui as-tu blasphémé ? Contre qui as-tu élevé la voix et porté les yeux ? Contre le Saint d'Israël. Tu as blasphémé le Seigneur par tes serviteurs, et tu as dit : J'ai gravi le sommet des montagnes du Liban avec la multitude de mes chars ; j'ai abattu ses beaux cèdres, et les plus grands de ses sapins ; j'ai pénétré jusqu'à ses extrémités, et j'ai abattu la forêt de son Carmel... Ta demeure, et ton entrée, et ta sortie, et ta voie, je les ai prévues, ainsi que ta fureur contre moi. Tu as déliré contre moi, et ton orgueil est monté jusqu'à mes oreilles. C'est pourquoi je mettrai un cercle à tes narines et un mors à tes lèvres, et je te ramènerai par le chemin par lequel tu es venu... Voici ce que dit Jéhova du roi d'Assyrie : Il n'entrera pas dans cette ville, il ne tirera pas de flèche contre ses murailles, elle ne sera point forcée par les boucliers, ni environnée de retranchements. Il retournera par le même chemin par lequel il est venu, et il n'entrera pas dans cette ville, dit Jéhova. Je la protégerai et je la sauverai, à cause de Moi et de mon serviteur David [1]. »

Sennachérib ne commença jamais, en effet, le siège de Jérusalem. Après avoir rapporté le discours d'Isaïe à Ézéchias, le texte du IVe livre des Rois ajoute simplement : « Et il arriva cette même nuit qu'un Ange de Jéhova sortit et tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes du camp des Assyriens, et quand on se leva le matin, ce n'étaient que des cadavres. Et Sennachérib partit, s'en alla et s'en retourna, et il se tint à Ninive [2]. »

b) *Preuves assyriennes.* Ce prodige, l'un des plus éclatants de l'histoire juive, est confirmé indirectement par l'assyriologie. Sennachérib garde le plus profond silence, dans ses annales, sur les causes de son retour à Ninive et sur la manière dont il l'effectua, confirmation indirecte mais très significative du désastre qui anéantit son armée.

1. IV *Rois*, XIX, 20-34. — Cf. le passage parallèle d'*Isaïe*, XXXVII, 21-35.
2. IV *Rois*, XIX, 35-36. — *Isa.*, XXXVII, 36-37.

Une autre confirmation indirecte de l'échec de Sennachérib nous est fournie par les inscriptions assyriennes. Vers cette époque, ses inscriptions militaires sont interrompues, quoique les Élamites ravagent les frontières méridionales de l'Assyrie. Il est peu vraisemblable qu'ils eussent eu tant d'audace, si la puissance de Sennachérib n'avait pas été en ce moment ébranlée.

Sennachérib vécut encore environ dix-huit ou dix-neuf ans après son échec. Les désastres qu'il avait essuyés en Palestine l'avaient rempli d'une telle terreur qu'il ne porta plus ses armes dans l'ouest, malgré son honneur qu'il avait à venger. « Jamais le vaincu... ne revint sur les bords de la Méditerranée », dit M. Oppert [1].

c) *Preuves grecques.* Hérodote, surnommé *le Père de l'histoire*, a conservé le souvenir de ce prodige, quoique en le défigurant. Voici, en résumé, comment l'événement se serait produit : « Sanacharib, roi des Arabes et des Assyriens, étant venu attaquer l'Égypte avec une nombreuse armée, aurait mis le siège devant Péluse. Le roi Sethos, qui était prêtre de Vulcain, ayant prié ce Dieu, fut averti en songe qu'il serait secouru. En effet, une multitude prodigieuse de rats de campagne s'étant répandue durant la nuit dans le camp ennemi, en rongea les carquois, les arcs et les courroies qui servaient à manier les boucliers ; de sorte que, le lendemain, étant sans armes, la plupart périrent dans la fuite [2]. »

Hérodote avait appris des prêtres égyptiens ce qu'il rapporte de Sennachérib; mais, sur un fond véritable, les prêtres égyptiens avaient bâti une fable, et donné à leurs rats et à leur Vulcain la gloire d'un miracle qui n'était due qu'au Dieu véritable. Ce prodigieux événement étant arrivé alors que Sennachérib était en lutte avec l'Égypte, ils l'attribuèrent faussement à leur dieu Vulcain.

1. Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 240-241.
2. Hérodote, II, 141.

On ignore, du reste, de quelle manière l'ange exterminateur fit périr les Assyriens. Rien n'empêche de supposer que ce fut de la peste, ainsi que le dit l'historien Josèphe [1]; mais une peste si soudaine et si terrible n'est qu'une cause seconde, et c'est dans sa mise en action que consiste le miracle.

On sait que la fin de Sennachérib fut non moins tragique que sa défaite. « Pendant qu'il adorait Nisroch, son dieu, dans son temple, dit le texte biblique, Adramélech et Sarasar, ses fils, le tuèrent à coups d'épée, et Assaradon, son fils, régna en sa place [2]. » C'est ainsi que celui qui avait conjuré l'anéantissement de la Maison de David périt par la main de ses propres enfants. Le règne violent et cruel qu'il voulait établir sur toute chair, brisé d'abord par la main toute-puissante de Jéhova, croulait définitivement, par une permission divine, sous celle de fils dénaturés.

VI

Au dernier paragraphe du chapitre précédent, consacré à la conjuration de Sennachérib, il a été observé que, d'après le sentiment des exégètes catholiques, ce monarque altier et cruel était un type du démon. Satan, en effet, a toujours tenté d'établir son règne tyrannique en tous lieux et sur toute chair, agissant tantôt par lui-même, tantôt par ses instruments, les sectes et les hommes néfastes. Dans ce cadre d'idées, les différentes étapes marquées par le prophète représentent les progrès de l'action satanique. Plus qu'un pas, et Satan parvenu jusqu'au pied de la Ville sainte, se croit déjà maître de la Cité du vrai Dieu :

Il étend la main contre la montagne de la fille de Sion,
Contre la colline de Jérusalem...

1. Josèphe, *Ant. jud.*, X, I, 5.
2. IV *Rois*, XIX, 36-37. — *Isa.*, XXXVII, 37-38.

Qui va apparaître et briser sa puissance, renverser son empire?

Le Messie, Emmanuel.

Il y a, en effet, dans la prophétie relative au châtiment de Sennachérib, un verset étrange, qui a été certainement remarqué, celui-ci :

Et le joug sera brisé par l'onction de l'huile.

Dans son interprétation littérale, ce verset signifie, ainsi que nous l'avons expliqué d'après saint Jérôme, que la puissance de l'Assyrie *serait rompue par l'huile*, c'est-à-dire *par la miséricorde divine*. Mais il existe une autre interprétation mystique, fondée sur la paraphrase chaldaïque, qui a traduit de la sorte : « *Les nations seront brisées devant la face du Messie.* » Il y aurait donc là une annonce relative au Christ, et à la manière dont il interviendra contre les ennemis du salut. La Vulgate a caractérisé ce mode d'intervention en traduisant le mystérieux verset par : « *Computrescet jugum a facie olei, Le joug sera détruit devant la face de l'onction* [1]. »

Le joug brisé devant la face de l'onction, c'est-à-dire par l'onction de l'huile, serait donc la représentation anticipée, mais à mots couverts, de la manière dont le Seigneur interviendrait au temps du Messie, sous le Nouveau Testament.

Durant les siècles du premier Testament, signé au Sinaï, c'est en personne, à la façon d'un guerrier, que, maintes fois, le Seigneur intervient. Il se fâche, il se courrouce, il s'arme, il fait tomber une pluie de pierres, il lance la foudre, il dépêche un ange armé d'un glaive, il donne l'ordre d'exterminer jusqu'au dernier captif. Aussi s'arroge-t-il alors les noms de Jéhova des armées, de Seigneur redoutable, de héros invincible; et parmi les livres du temps de Moïse, malheureuse-

1. *Isa.*, x, 27.

ment perdus, il y en avait un qui portait pour titre : *le livre des batailles de Dieu* [1].

Mais à partir du Nouveau Testament, qui sera signé au Calvaire, une modification se produit dans l'intervention divine. Dorénavant, ce ne sera plus l'épée, mais l'onction divine qui vaincra. Point de changement dans les attentions vigilantes de la Providence, Dieu continuera à intervenir comme par le passé : « *Un seul cheveu de votre tête ne tombe pas sans la permission de votre Père qui est aux cieux* [2]. » Mais c'est le mode d'intervention qui va changer : la main de Dieu écartera ses armes ; désormais, elle se cachera sous le voile des causes secondes, elle se dissimulera sous un manteau de douceur. Plus de casque, plus de baudrier, plus de glaive ; mais une direction à la fois suave et forte, qui saura tirer le bien du mal ; et, des actes mêmes, soit du démon, soit de ses agents, faire jaillir les moyens de la victoire !

C'est là ce qu'annoncerait ce verset d'Isaïe : « *Le joug sera brisé par l'onction de l'huile.* »

Plus tard, le Christ lui-même promulguera d'une façon sublime la nouvelle manière d'intervenir adoptée par Dieu. Ce sera quand, interpellé par Jacques et Jean qui lui proposeront de faire descendre le feu du ciel sur une ville coupable de Samarie, il répondra : « *Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes. Le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes, mais pour les sauver* [3]. »

Mais, en attendant que le Fils de l'homme fasse ainsi connaître lui-même ce que sera la manière d'intervenir de Dieu à travers les siècles du Nouveau Testament, voici que déjà le prophète de l'ancienne Loi, Isaïe, la laisse entrevoir, lorsque, ayant prophétisé contre les soldats d'Assur, il termine par ces mots extraordinaires :

1. *Nomb.*, XXI, 14. — *Isa.*, XLII, 13 ; XLIX, 17-18.
2. *Matth.*, X, 30-32.
3. *Luc*, IX, 52, 56.

En ce jour tes épaules seront déchargées de leur fardeau,
Et ton cou de leur joug;
Le joug sera brisé par l'onction de l'huile.

Ce jour de l'onction de l'huile sera donc, dans un sens second et plus profond, les temps évangéliques, les temps du Messie venu.

Et cela est arrivé! N'est-ce pas, en effet, par l'huile, l'onction de l'huile, que les grands empires persécuteurs, organes du démon, se sont vus brisés devant la face du Christ? N'est-ce point par l'onction de l'huile que Néron, Domitien, Dioclétien, Maxence, Julien l'Apostat ont été vaincus? L'épée d'un Ange n'a pas eu besoin d'intervenir; il a suffi de leurs propres actes que le Christ avait retournés contre eux!

Mais cette nouvelle et pacifique intervention par l'onction de l'huile dénoterait-elle chez Dieu un abaissement de puissance? On serait presque tenté de le croire, à entendre les sarcasmes insolents de l'impie, et parfois hélas! les plaintes amères et impatientes du juste. Ah! loin de nous semblable supposition. Assurément, lorsqu'on a le spectacle du mal triomphant, et celui d'une agonie prolongée de la justice, on éprouve parfois comme des bonds de révolte, et volontiers on souhaiterait comme un écho de cette voix qui, plus d'une fois, éclata dans l'Ancien Testament : « *Peuples, ameutez-vous et vous serez vaincus! réunissez vos forces et vous serez vaincus! prenez vos armes, et vous serez vaincus* [1]..... *De même qu'un lion et un lionceau rugissant sur leur proie ne se laissent pas effrayer par le nombre des bergers qui se présentent, ni arrêter par leurs clameurs, ainsi moi, Jéhova des armées, je vais descendre sur la montagne de Sion et sur ma colline* [2]. » Si le Seigneur, qui s'irritait de la sorte dans l'Ancien Testament, a remplacé ces rugissements de lion par les vagissements imperceptibles du berceau de Bethléem, et par le mouvement

1. *Isa.*, VIII, 9.
2. *Ibid.*, XXXII, 4.

si discret de la goutte d'huile, ah! soyons persuadés que ce n'est point par abaissement de puissance! Est-ce que la goutte d'huile, pour être la douceur même, ne recèle point la force? Si elle ne sait que s'insinuer, n'aboutit-elle point cependant à faire céder les plus obstinés ressorts? Et lorsqu'elle s'attaque à un joug, le joug ne finit-il point par s'amollir, se plier et enfin se briser sous son onction?

Mais avant que le joug se trouve ainsi brisé, du temps, et c'est là une des grandes raisons de la modification apportée dans l'intervention divine, du temps se sera écoulé. Les hommes pervers, agents conscients ou inconscients du prince des ténèbres, figuré par Sennachérib, auront eu non seulement des mois, mais des années pour réfléchir et se repentir. Les bons, de leur côté, se seront purifiés. Et le Dieu de l'Évangile n'aura point dévié d'une ligne de ce plan de miséricorde, qui doit se dérouler durant toute la Loi de grâce, selon l'annonce qu'en ont faite le Docteur des Gentils et le Prince des Apôtres : « *Dieu, notre Sauveur*, a dit saint Paul, *veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité* [1]. » Et saint Pierre a ajouté : « *Dieu n'est pas en retard dans l'accomplissement de ses promesses, ainsi que quelques-uns se l'imaginent. Mais s'il agit avec patience, c'est à cause de vous, ne voulant point qu'aucun périsse, mais que tous reviennent à lui par la pénitence* [2]. »

Ces temps de grâce et de miséricorde vont être annoncés et décrits par Isaïe. En opposition au règne despotique et cruel projeté par Sennachérib, mais qu'un châtiment divin empêchera de s'établir, le prophète, dans des pages pleines de joie, va, en effet, faire apparaître tout ce que la Personne et le règne d'Emmanuel apporteront au monde de douceur et de félicité.

1. I *Timoth.*, II, 3-4.
2. II *S. Pet.*, III, 9.

CHAPITRE VI

L'ORACLE MESSIANIQUE : CINQ ANNONCES EN OPPOSITION AVEC LA CONJURATION DE SENNACHÉRIB.

I. La marche du prophète toujours conforme à elle-même. — II. Le texte de l'oracle. — III. Les cinq annonces qu'il renferme, en opposition avec la personne et la conjuration du roi d'Assur.

I

Après avoir fait connaître la double mission confiée à l'Assyrie, l'une, de destruction, contre le royaume d'Israël, l'autre, de simple châtiment, contre le royaume de Juda, Isaïe nous a fait assister à la conjuration de Sennachérib. Outrepassant son mandat, le roi d'Assur a projeté la destruction de la Maison de David et du royaume de Juda pour établir sur leurs ruines son règne d'orgueil et de despotisme.

En face d'un pareil projet, si contraire au mandat divin, Isaïe a prophétisé le châtiment : loin de parvenir à détruire, c'est la destruction de sa propre armée que Sennachérib sera contraint de contempler.

A ces deux idées principales : « la dénonciation de la conjuration et l'annonce du châtiment », Isaïe va en développer une troisième : l'oracle messianique. C'est toujours la même marche que celle qui a été adoptée et suivie dans les deux premières sections de ce livre de l'Emmanuel.

Ce nouvel oracle messianique présentera également le même caractère que celui qui a été constaté précédemment, soit à l'occasion de la conjuration des deux rois de Syrie et d'Israël, soit à l'occasion de celle des sujets d'Achaz : il sera en opposition directe avec les visées de la conjuration de Sennachérib.

La marche du prophète est donc toujours conforme à elle-même : l'unité de plan fait clairement reconnaître le même auteur.

L'opposition du nouvel oracle avec les visées de cette nouvelle conjuration va déjà apparaître dans le simple exposé de son texte :

II

Et un rejeton sortira du tronc de Jessé,
Un surgeon croîtra sur ses racines.
Et sur lui reposera l'esprit de Jéhova,
L'esprit de sagesse et d'intelligence,
L'esprit de conseil et de force,
L'esprit de science et de crainte du Seigneur.
La crainte du Seigneur fera ses délices;
Il ne jugera point sur le rapport de ses yeux,
Il ne réglera point ses sentences sur le rapport de ses oreilles,
Mais il jugera les faibles avec justice,
Et fera droit, selon l'équité, aux doux de la terre.
Il frappera la terre avec la verge de sa bouche,
Et du souffle de ses lèvres il exterminera l'impie.
La justice sera sa ceinture,
Et la vérité le baudrier de ses reins.
Le loup habitera avec l'agneau,
Et le léopard reposera à côté du chevreau;
Le veau, le lion et le mouton vivront ensemble,
Et un petit enfant les mènera.
La génisse et l'ourse paîtront de concert,
Et leurs petits reposeront dans le même lieu.
Le lion se nourrira de paille comme le bœuf.
L'enfant à la mamelle jouera sur le trou de l'aspic,
L'enfant sevré mettra la main dans le repaire du céraste.
On ne fera plus de mal, il n'y aura plus de péchés
Sur toute ma montagne sainte.

Car la terre sera pleine de la connaissance de Jéhova,
Comme le fond des mers est couvert par les eaux.
En ce jour-là, le rejeton de Jessé,
Élevé comme un étendard pour les peuples,
Recevra les hommages des nations,
Et le lieu de son repos sera glorieux.
En ce temps-là, le Seigneur étendra une seconde fois sa main
Pour racheter le reste de son peuple,
Ce qui en subsistera, des pays d'Assyrie, d'Égypte,
De Pathros et de l'Éthiopie,
D'Élam, de Sinéar, d'Émath,
Et des îles de la mer.
Il élèvera un étendard parmi les nations,
Et rassemblera les bannis d'Israël,
Les restes dispersés de Juda,
Des quatre coins de la terre.
La jalousie d'Éphraïm cessera,
Et les inimitiés de Juda seront éteintes :
Éphraïm ne portera plus envie à Juda,
Et Juda ne sera plus l'ennemi d'Éphraïm.
Ils fondront alors sur le dos des Philistins, à l'Occident ;
Les enfants de l'Orient seront tous leur proie.
Édom et Moab tomberont entre leurs mains,
Et les enfants d'Ammon leur obéiront.
Et le Seigneur frappera d'anathème la langue de la mer d'Égypte ;
Il étendra la main sur l'Euphrate dans le mouvement de sa colère,
Il le divisera en sept canaux,
Et le fera passer à pied sec.
Il y aura une voie frayée pour le reste de son peuple,
Qui restera du pays d'Assur,
Comme il y en eut une pour Israël,
Au jour de la sortie d'Égypte.

(XI, 1-16.)

Il nous a paru utile de retranscrire cet important oracle, déjà produit plus haut. Les annonces qu'il renferme sont, en effet, tellement capitales, que, pour en mieux saisir l'enchaînement et la portée, le lecteur aura été satisfait d'en avoir immédiatement le texte sous les yeux.

III

Les annonces de ce troisième oracle messianique se présentent au nombre de cinq, et elles ont cela de remarquable qu'elles sont toutes en opposition avec la conjuration de Sennachérib.

En voici le détail, qui sera interprété dans les chapitres suivants :

Tandis que l'arbre d'Assur sera renversé, un rejeton sortira du tronc dépouillé de Jessé.

Radieux portrait d'Emmanuel, ce rejeton de Jessé, en contraste avec la personne de Sennachérib.

Caractère pacifique du règne d'Emmanuel, opposé au despotisme de Sennachérib.

L'universalité d'empire projetée par Sennachérib suavement réalisée par Emmanuel : d'abord, sur la Gentilité; ensuite, sur le peuple juif rentré en grâce.

CHAPITRE VII

TANDIS QUE L'ARBRE D'ASSUR SERA RENVERSÉ, UN REJETON SORTIRA DU TRONC DÉPOUILLÉ DE JESSÉ.

I. C'est sur le tronc dépouillé de Jessé qu'un rejeton paraîtra. — II. La déchéance temporelle de la famille royale de David figurée par ce tronc dépouillé. — III. Que cette déchéance avait été annoncée comme possible par une prophétie antérieure. — IV. Le rejeton, qui apparaîtra, merveilleusement opposé à la forêt du Liban qui tombe. — V. La naissance virginale de ce rejeton indiquée d'une manière charmante sous une forme symbolique. — VI. Avec lui cessera la déchéance de la Maison de David par le rétablissement de la royauté.

I

Et un rejeton sortira du tronc de Jessé,
Un surgeon croîtra sur ses racines.

(XI, 1.)

Le discours du prophète a pris un ton solennel. La gravité et la pompe de ses expressions annoncent un sujet sublime, et disposent l'esprit à porter une grande attention.

C'est du tronc coupé de Jessé qu'un rejeton sortira. Le mot hébreu מִגֵּזַע, rendu, dans la Vulgate, par *de radice*[1], présente, en effet, le sens de tronc d'un arbre qui a été coupé, qui a, par conséquent, perdu son feuillage, ses branches, la plus grande partie de lui-même et dont il ne reste qu'un tronc si réduit, qu'il se confond presque avec ses racines. C'est la réflexion que fait saint Jérôme lui-même ; car, après avoir traduit, en suivant les Septante, le mot hébreu par *de radice*,

1. *Et egredetur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet.* (Vulgate.)

il ajoute que cependant les trois autres traducteurs grecs, Aquila, Symmaque et Théodotion, ont rendu ce mot par *tronc coupé* [1].

L'expression de *racine*, employée par saint Jérôme, est cependant, si on y prend garde, parfaitement exacte. Car le tronc dont parle le texte hébreu n'est pas un tronc quelconque, mais un tronc dont la faible partie, qui émerge de terre, est comme morte, tandis que celle qui demeure sous terre, c'est-à-dire la racine, a conservé de la vie, en sorte que si, plus tard, un surgeon vient à paraître, il devra être attribué, non au tronc mort, mais à la racine toujours vivante, quoique enfouie.

C'est donc d'un tronc dépouillé, qui se confond presque avec ses racines, que le rejeton prédit sortira.

II

Que figure et annonce ce tronc dépouillé, dont les racines subsistent ?

La déchéance de la famille de David, qui sera précipitée du trône, mais ne sera pas détruite. Oui, cette famille royale subsistera, mais elle tombera dans un abaissement profond. Cet arbre qui a été dépouillé de son feuillage et dont les branches ont été coupées jusqu'au tronc, est bien le symbole de grands malheurs, d'un état d'abaissement, d'une déchéance. La famille de David, privée du trône, reviendra à l'obscurité de ses origines, qui fut celle de Jessé. Voilà pourquoi Jessé est nommé ici, et non David :

Un rejeton sortira du tronc de Jessé.

Il viendra un temps où on ne parlera plus de souveraineté, ni de royaume dans la Maison de David. Elle sera dans la

1. Hieronym., *in Isa.*, XI, 1.

poussière, elle sera retournée à cette première bassesse où elle était au temps de Jessé. Tout ce que les hommes admiraient dans la Maison de David sera éteint ; la pauvreté fera oublier les anciennes richesses ; l'humiliation succédera à la majesté de tant de Rois. Elle reviendra à cet état où elle se trouvait alors que David n'était que petit berger, le dernier de ses frères, et si peu considéré dans sa famille, qu'on ne daigna pas le présenter à Samuel [1].

Mais, encore une fois, si la famille de David doit tomber dans l'obscurité, et arriver à un tel degré de déchéance qu'on pourra la comparer à un arbre dépouillé de tout, jusqu'au tronc, néanmoins elle ne sera pas détruite : ses racines subsisteront.

III

Cet état de déchéance avait été antérieurement annoncé comme possible à David lui-même, dans le cas où ses successeurs ne demeureraient pas fidèles au Seigneur et à sa Loi.

Deux promesses, en effet, avaient été faites au saint roi par Jéhova ; l'une, absolue, l'autre, conditionnelle.

La promesse absolue était relative au Messie : Dieu avait promis à David qu'il naîtrait de sa famille [2].

La promesse conditionnelle regardait ses successeurs : ils devaient occuper son trône jusqu'à l'avènement du Messie, s'ils demeuraient fidèles à la Loi. Mais s'ils devenaient infidèles, la déchéance serait leur châtiment. Et voici en quels termes cette déchéance avait été annoncée comme possible, comme une menace : « *Que si ses enfants abandonnent ma Loi, et s'ils ne marchent point dans mes préceptes ; s'ils violent mes ordonnances, et ne gardent point mes commandements : je visiterai avec la verge leurs iniquités, et leurs péchés par*

1. I *Rois*, XVI, 11.
2. II *Rois*, VII, 12-16. — I *Paralip.*, XVII, 11-14. — *Ps.* LXXXVIII, 21-30.

des coups [1]. » Ce qui signifiait que Dieu punirait par la captivité, par l'exil, par la dégradation, les successeurs de David, s'ils se rendaient indignes de sa protection ; et qu'il ferait cesser leur autorité visible et temporelle. Ce sera alors l'arbre dépouillé de son feuillage, l'arbre dont les branches seront coupées jusqu'au tronc.

Mais, à la suite de cette menace, le Seigneur avait ajouté : « *Mais je ne lui* (à David) *retirerai pas ma miséricorde, et je ne trahirai pas ma vérité. Et je ne violerai pas mon alliance, et je ne rendrai pas vaines les paroles sorties de mes lèvres. Je l'ai une fois juré par ma sainteté, et je ne mentirai point à David : Sa race demeurera éternellement* [2]. » Ces dernières paroles expliquent pourquoi, dans la vision que contemple Isaïe, le tronc dépouillé de Jessé conserve des racines. Il les conserve, parce qu'il figure la famille de David, cette *race qui doit demeurer éternellement*. Sur le tronc dépouillé, un rejeton reparaîtra un jour : à la déchéance succédera une restauration.

IV

Cette restauration, symbolisée par le rejeton qui reparaît sur le tronc dépouillé, se dessine déjà dans la prophétie d'Isaïe avec un caractère tout particulier de grandeur et d'attention providentielle.

En effet, c'est au moment où le prophète vient d'annoncer que la puissance de Sennachérib, comparée à la forêt du Liban, tombe sous un bras formidable, que le rejeton nous est montré, reparaissant gracieusement sur le tronc de Jessé :

Voilà que le Seigneur, Jéhova des armées,
Brise violemment les rameaux de la forêt ;
Les hauts cèdres sont coupés,

1. *Ps.* LXXXVIII, 31-33.
2. *Ibid.*, 34-37.

Les superbes abaissés.
Les fourrés épais sont éclaircis par le fer,
Et le Liban tombe sous un bras formidable.
(x, 33,-34.)
Et un rejeton sortira du tronc de Jessé,
Un surgeon croîtra sur ses racines...
(xi, 1.)

Il y a là un contraste de toute beauté. Tandis qu'Assur, cet arbre gigantesque, cette forêt superbe du Liban, est renversé par la hache de la colère divine, l'humble tronc qui représente Jessé, reverdit et va grandir. Le Liban tombera avec ses hauts cèdres, mais il n'en sera pas de même de la Maison de David. Lorsqu'elle paraîtra éteinte, elle renaîtra avec plus d'éclat et plus de gloire, et un rejeton illustre la rendra éternelle. Aux yeux de Sennachérib elle n'est déjà plus. S'il entre dans Jérusalem, il en recherchera jusqu'aux moindres racines; mais un souffle renversera ses projets, ils seront déracinés comme les cèdres du Liban. Et on ne se souviendra plus de Sennachérib ; sa postérité périra, il n'en restera aucun vestige. Mais la racine de Jessé sera immortelle ; et, après un temps où, pour punir l'infidélité des rois, descendants de David, le Seigneur l'aura dépouillée de son feuillage et de ses rameaux, elle poussera tout à coup sur son tronc rajeuni un rejeton qui subsistera dans tous les siècles.

V

C'est avec un parfum de pureté virginale que ce rejeton poussera et fera son apparition.

Avant d'expliquer ce gracieux privilège du rejeton, il importe de remarquer que, dans cette annonce :

Un rejeton sortira du tronc de Jessé,
Un surgeon croîtra sur ses racines,

le rejeton et le surgeon symbolisent une même personne, un seul et même individu. Le terme hébreu *nêtser*, נֵצֶר, que nous traduisons par *surgeon*, signifie également *fleur*[1]; mais qu'on le prenne dans l'un ou l'autre sens, c'est toujours à la même personne qu'il se rapporte : celui qui sera le rejeton sera également la fleur ou le surgeon. Les motifs qui nous entraînent à ne voir qu'un seul et même individu désigné dans cette annonce sont les suivants :

a) *L'interprétation de l'ancienne Synagogue :* Les Juifs, au rapport de saint Jérôme, entendaient du Messie, c'est-à-dire de la même personne, les deux parties du verset, et ils croyaient que l'autorité royale était marquée par le rejeton, et la beauté par la fleur : *in virga, regnantis potentia ; in flore pulchritudo*[2].

b) *Le parallélisme des membres :* L'usage de la sainte Écriture est de dire dans une seconde partie du verset la même chose qui a été déjà dite dans la première en d'autres termes.

c) *Le sentiment de plusieurs Pères*, et des plus célèbres : Origène, saint Basile, saint Hilaire, saint Cyrille. « Virgam nominavit Christum de radice Jessæ juxta carnem et præterea etiam florem[3] ».

C'est donc d'un même personnage qu'il s'agit, nommé deux fois, en vertu du parallélisme, sous les termes équivalents de *rejeton* et de *surgeon*.

Or, c'est dans un prodige de pureté virginale que l'apparition de ce rejeton sur la tige de Jessé est signalée par Isaïe.

D'où proviendra, en effet, ce rejeton ? De la racine, c'est-à-dire de ce qui est caché sous terre, loin du regard de l'homme.

1. Les Septante ont traduit de la sorte : ἄνθος, fleur. La Vulgate a adopté cette leçon : « Et *flos* de radice ejus ascendet. »

2. « Virgam et florem de radice Jesse, ipsum Dominum Judæi interpretantur : quod scilicet in virga regnantis potentia, in flore pulchritudo monstratur. » (S. Jérôme, *in Isa.*, xi, 1.)

3. S. Cyril. Alex., *in Isa.*, l. II. — Cf. Origen. *Homil.* 9; Hilar., *in Psal.* 1.

N'y a-t-il pas là une allusion à cette *Almah*, à cette *Vierge* dont il a été question à la première section du livre d'Emmanuel? Cette Vierge cachée au fond de sa demeure nous a été montrée comme devant enfanter, seule, sans le concours de l'homme, le fils, qui sera Emmanuel. Et maintenant, voici que la racine, non moins cachée que la Vierge, produit le rejeton, annoncé également comme un prodige. N'est-ce pas, sous un gracieux symbole, une affirmation nouvelle de la naissance virginale d'Emmanuel? Cette racine d'un tronc coupé, qui semblait avoir disparu ou tout au moins vieilli dans la terre, nous apparaît comme produisant d'elle-même et tout à coup un rejeton verdoyant. N'est-elle pas, dans la pensée d'Isaïe, comme une gracieuse image, empruntée à la nature, pour préparer les âmes au prodige d'Emmanuel conçu et enfanté par la Vierge? Dans un de ses colloques inspirés, le patriarche Job avait dit :

Un arbre n'est pas sans espérance ;
Si on le coupe, il reverdit encore,
Et ses branches se multiplient.
Que sa racine ait vieilli dans la terre,
Et que son tronc soit mort dans la poussière,
Il reverdit à l'approche de l'eau,
Il pousse des branches comme une jeune plante [1].

Mais ici, pour la racine de Jessé, il y aura un prodige à part de reverdissement. C'est d'elle-même, sans aucun concours humain, mais par la grâce de Dieu, qu'elle produira le merveilleux rejeton.

Ce regard d'Isaïe, reporté par lui, en cet endroit de sa prophétie, du côté de la Vierge, de l'*Almah*, qu'il avait déjà formellement annoncée, n'a pas échappé aux exégètes chrétiens. Origène, saint Basile, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Hilaire, ont

1. *Job*, XIV, 7-9.

reconnu dans la *racine*, productive du surgeon, la B. Vierge : « Per radicem intelligunt B. Virginem, per virgam Christum [1]. » A propos d'un autre passage d'Isaïe, où il est encore question « *du rejeton qui germe d'une terre aride* [2] », les mêmes Pères, augmentés de saint Jérôme, Procope, saint Augustin, reconnaissent de nouveau, dans cette terre nullement imprégnée d'eau, la B. Vierge : « Uterus, inquiunt, Virginis dicitur terra sitiens, quia nullo humano semine humectatus et fœdatus est ; unde Aquila vertit, *de terra invia* : quod Eusebius, lib. III, demonst. cap. II, exponit *de B. Virgine* [3]. »

Qu'il nous soit donc permis de tourner aussi nos regards, à l'exemple d'Isaïe, vers cette Vierge déjà prédite, et de la saluer de nouveau par ce cri d'amour filial : Racine de Jessé, Terre vierge, merci d'avance de nous donner le béni Rejeton [4] !

Au temps d'Isaïe et durant les siècles qui s'écouleront jusqu'à l'ère du Christ, l'ancienne Synagogue, chez laquelle la virginité n'était pas encore en honneur, ne pourra découvrir dans cette Racine de Jessé et dans cette Terre vierge, le mystère que nous admirons. Mais, tout en ignorant la pleine vérité, l'ancienne Synagogue n'a pu s'empêcher de reconnaître, dans la production de ce rejeton, quelque chose d'à part, de respirer

1. Corn. a Lap., *in Isa.*, XI, 1.
2. *Isa.*, LIII, 5.
3. Corn. a Lap., *in Isa.*, LIII, 1.
4. Une autre traduction et une autre interprétation très respectables ont été données du gracieux verset.

Traduction : *Une tige sortira du tronc de Jessé,*
Une fleur croîtra sur sa racine.

Interprétation : La racine représenterait la famille de Jessé et par conséquent de David ; la tige, la Vierge ; la fleur, le Christ. Telle est l'opinion de Tertullien, S. Ambroise, S. Augustin, S. Léon, S. Jérôme, qui s'exprime ainsi : « Nos autem virgam de radice Jesse, Sanctam Mariam Virginem intelligamus, quæ nullum habuit sibi fructicem cohærentem,... et florem, Dominum Salvatorem. » (*In Isa.*, XI,1.) — « Hujus magni miraculi majus mysterium Isaias edisserit, dicens, *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet* : Virgam, virginem; florem, virginis partum intelligens. » (S. Bernard; *Homil.* II super *missus est*, n° 5. — Cette opinion diffère de celle que nous avons adoptée, en ce que, pour nous, la Vierge est représentée par la racine, le Christ, à la fois par le rejeton et le surgeon (fleur).

déjà comme l'odeur d'un parfum inaccoutumé. Le mot *nêtser*, en effet, *surgeon*, la Synagogue l'a traduit par *fleur*, en le faisant suivre de ce commentaire : « *Dans cette fleur, c'est la beauté qui est montrée d'avance, In flore pulchritudo monstratur.* » Plus tard on n'aura qu'à ajouter un mot : « C'est la beauté *de la virginité* qui est montrée d'avance. »

VI

Avec l'apparition de ce rejeton, produit d'une manière si merveilleuse, reparaîtra aussi la Royauté davidique.

Ce rejeton sera Roi.

En effet, si les rois, successeurs de David, se sont trouvés désignés par les branches de l'arbre de Jessé, et si leur déchéance s'est trouvée marquée par la rupture et la suppression de ces branches, au point qu'il ne restait plus qu'un tronc réduit et desséché, il est de toute évidence que la réapparition d'un rejeton sur ce tronc considéré comme mort, marque un renouveau par rapport à la Royauté davidique. Avec ce rejeton, elle reparaîtra.

L'ancienne Synagogue ne s'est pas méprise sur l'importance de ce symbole, car elle n'a pas hésité à proclamer, au dire de saint Jérôme, que l'autorité royale était marquée par le rejeton, *in virga, regnantis potentia* [1] : affirmation du grand docteur, que confirme pleinement la manière dont le Targum a commenté ce verset : « *Il sortira un roi du milieu des fils de Jessé.* »

Mais quel sera ce roi, sorti de la tige de Jessé, qui fera reparaître en sa personne la Royauté davidique, après une déchéance, voisine de la mort ?

Ne tardons pas davantage à le dire.

1. Jérôme, *in Isa.*, XI, 1.

CHAPITRE VIII

CE REJETON DE JESSÉ SERA EMMANUEL, LE MESSIE.

I. Tentatives du Judaïsme et du Rationalisme pour amoindrir le rejeton de Jessé, en rapportant cette prophétie soit à Ézéchias, soit à Zorobabel. — II. Preuves qu'elle ne convient ni à l'un ni à l'autre. — III. Le Rejeton de Jessé, avec qui la royauté davidique reparaîtra, sera le Messie, Emmanuel. Preuve du contexte. — IV. Aveux formels et très précieux de l'ancienne Synagogue. — V. Unanimité de la tradition catholique. — VI. Affirmations remarquables d'exégètes hétérodoxes. — VII. Des passages parallèles de la sainte Écriture achèvent d'établir que le Rejeton, qui réparera la déchéance de la Maison de David, ne peut être que le Messie. — VIII. Époque de cette déchéance dans l'histoire juive.

I

Il a été déjà insinué, dans le précédent chapitre, que le Rejeton de Jessé serait le Messie, Emmanuel. Il importe maintenant de l'établir; car le Judaïsme, d'une part, le Rationalisme biblique, d'autre part, se sont efforcés de ruiner l'autorité de cette prophétie, en lui donnant pour objet, non pas Emmanuel, mais Ezéchias ou Zorobabel.

Ce n'est point d'aujourd'hui que date cette tentative. Aben-Ezra, rabbin espagnol du XII^e^ siècle, cite déjà un certain Moïse Hakkohen qui soutenait que cet oracle d'Isaïe regardait, non le Messie, mais le roi de Juda, Ézéchias, opinion qui a été reprise par Grotius, Herm. von der Hardt, Holzapfel, Hensler, Paulus, Hezel, Bahrdt, Augusti, Hendewerk.

Cette opinion étant impossible à soutenir, comme on le verra bientôt, d'autres rationalistes, dont le plus en vue a été Henr. Jungmann, ont donné pour objet à la prophétie, non plus Ézéchias, mais le prince de Juda, qui présida au retour de la captivité de Babylone, Zorobabel.

II

L'application à Ézéchias a toujours fait sourire les exégètes sérieux. Il est visible, en effet, qu'une prédiction qui regardait un temps postérieur à la défaite de Sennachérib, ne pouvait être détournée à Ézéchias, sans un extrême aveuglement. Ézéchias régnait alors depuis plus de dix ans. Or la prédiction parle d'un rejeton qui est à naître :

Un rejeton sortira du tronc de Jessé,
Un surgeon croîtra sur ses racines.

Un rejeton qui est à naître ne peut être évidemment un prince qui non seulement est déjà né, mais qui règne depuis dix ans, sous les yeux d'Isaïe.

De plus, bien qu'au temps d'Ézéchias le royaume d'Israël n'existât déjà plus et que celui de Juda eût été éprouvé par l'invasion assyrienne, on ne peut pas dire qu'à cette époque la Maison de David ressemblait à un tronc dépouillé. L'arbre de Jessé, qui avait conservé toute sa vigueur, même avec l'impie Achaz, allait, dans la seconde partie du règne d'Ézéchias, présenter une magnificence de vie qui exciterait l'admiration.

Donc, soit parce qu'Ézéchias, né depuis longtemps, régnait même depuis dix ans, soit parce que la tige de Jessé était, en sa personne, parfaitement en état, la prophétie du rejeton ne saurait se rapporter à lui.

Elle ne se rapporte pas davantage à Zorobabel. En effet, bien que Zorobabel, prince de la famille de David, ait paru sur le tronc de Jessé à une époque où cette famille se trouvait dépouillée de la royauté, néanmoins, pas plus qu'à Ezéchias, aucun des traits de la prophétie ne lui convient.

a) Les dons de l'Esprit-Saint, qui orneront le véritable Rejeton, ne sauraient lui être appliqués. On en jugera par l'interprétation qui ne tardera pas à être faite de ces divers dons, mentionnés au verset 2.

b) Les caractères du règne du Rejeton, décrits par les versets 6-9, n'ont jamais été réalisés à aucun des jours du pouvoir exercé par Zorobabel.

c) Ce pouvoir de Zorobabel n'a été que celui d'un gouverneur, sous la dépendance des rois de Perse, et il ne s'est étendu qu'à une minime partie du peuple juif. Or il s'agit, dans la prophétie, d'un pouvoir que le Rejeton exercera non seulement sur tout Israël, mais aussi sur les peuples Gentils. (versets 10-16).

Donc, comme Ezéchias, Zorobabel, lui aussi, doit être écarté. L'un et l'autre doivent faire place à Emmanuel, au Messie.

III

C'est bien, en effet, le Messie qui sera ce Rejeton reparu sur le tronc dépouillé de Jessé, et avec qui la royauté davidique renaîtra.

Des preuves multiples l'établissent.

D'abord, le *contexte* lui-même. L'esprit de Jéhova communiqué au Rejeton dans toute sa plénitude, et détaillé selon ses principaux effets aux versets 2-3, ne saurait être accordé à un simple mortel. Le Messie seul pourra être orné de pareils dons.

Il est manifeste que ces dons accordés auront pour fin l'établissement et la perpétuité du règne du *Fils* dont il a été parlé au chapitre IX, 6-7, et qui sera l'*Admirable*, le *Conseiller*, le *Prince de la paix*. Or ce Fils, cela a été établi, sera le Messie. Il y a connexion intime entre ces deux passages d'Isaïe. Le *petit enfant* ou le *Fils* est le même que le *Rejeton*. Du petit enfant il est dit qu'il s'assiéra, pour y régner, sur le trône de David ; du Rejeton il est annoncé avec quelle protection et quels dons de Jéhova il établira son règne.

IV

A cette preuve du contexte viennent s'adjoindre les aveux formels et très précieux de l'ancienne Synagogue.

a) Paraphrase chaldaïque de Jonathan ben Uziel : « Et le roi sortira des enfants de Jessé, et le *Messie* s'élèvera des enfants de ses enfants. Dans les jours du *Messie d'Israël* la paix sera si grande sur la terre que le loup demeurera avec l'agneau. »

b) Glose sur le Talmud de Jérusalem, intitulée Yephé-Thoar : « Et il sortira un rejeton de la tige de Jessé. Ceci est le Roi-Messie. »

c) Le Médrasch-Rabba sur les Lamentations, I, 16, répète presque mot à mot la tradition que nous venons de lire dans le Talmud de Jérusalem.

d) Médrasch-Tehillim : « *Dieu, donnez vos droits au Roi* [1]. Ce roi est le Roi-Messie; car il est écrit à son sujet : *Et il sortira un rejeton de la tige de Jessé.* »

e) Rab. Is. Abarbanel, préface sur les derniers prophètes : « La huitième prophétie d'Isaïe commence au chapitre X, verset 33, et s'étend jusqu'à la fin du chapitre XII. Le prophète a prédit dans cette prophétie l'avènement du Messie, notre Juste, sa dignité, ses caractères particuliers, et le rassemblement de la dispersion d'Israël.

f) Commentaire de R. Abr. Aben-Erza : « *Et il sortira un rejeton.* La plupart des commentateurs s'accordent à dire que ce rejeton est le Messie. » En effet, R. Sal. Yarbhi, R. David Kimhhi et les autres principaux commentateurs juifs, ne révoquent même pas en doute que ce chapitre ne traite du Messie.

g) Bien avant eux, le Talmud, traité Sanhédrin, fol. 93

1. *Ps.* LXXII, 1.

verso, l'enseignait expressément : « Il est écrit au sujet du Messie : *Et l'esprit de Jéhova reposera sur lui, l'esprit de sagesse, de prudence*, et le reste. »

h) Médrasch Béreschit-Rabba, parascha II et VIII : « *Et l'Esprit de Dieu planait* [1]. Ceci est l'esprit de notre Messie; ainsi qu'il est écrit : *Et l'esprit de Jéhova reposera sur lui.* »

i) Avant même le Talmud et le Médrasch, le Zohar, écrit au IIe siècle de l'ère chrétienne et où se trouvent consignées les plus anciennes traditions doctrinales de la Synagogue, abonde en déclarations relatives au Messie, prédit en ce chapitre XI d'Isaïe : « Toutes ces choses, dit-il, ont été écrites du Roi-Messie. » (*Zohar Exode*, fol. 31, col 123.) Bornons-nous, pour éviter des longueurs inutiles, à indiquer les endroits suivants de ce livre, si en honneur parmi les Juifs :

Partie première : fol. 24, col. 95; fol, 39, col. 119; fol. 68, col. 271; fol. 81, col. 324; fol. 83, col. 329; fol. 123, col. 489, et col. 491.

Partie deuxième : fol. 7, col. 28; fol, 83, col. 329; fol. 84, col. 334; fol. 105, col. 417 [2].

V

Chez les Pères de l'Église la tradition est unanime. Ce rejeton de Jessé est Emmanuel ou le Messie : *Omnis hæc prophetia de Christo est*, dit saint Jérôme [3]; et plusieurs d'entre ces Pères, tels que saint Augustin, saint Grégoire et saint Bernard, ont répandu sur cette page d'Isaïe des parfums de poésie que provoquait naturellement le gracieux symbole d'un *rejeton* ou d'une *fleur*, sous lequel le prophète annonçait le Messie.

C'est en rappelant ces affirmations des Pères que M. l'abbé

1. *Gen.*, I, 2.
2. Cf. Schœttgen, *Horæ hebr.*, t. II, p. 161-165.
3. Hieronym., *in Isa.*, XI, 1.

Vigouroux cite, dans son *Manuel biblique*, les vers suivants, d'un naïf et suave accent mystique, que ce passage d'Isaïe a inspirés à un protestant converti, devenu prêtre, Scheffler :

Je connais une chère petite fleur,
Tout arrosée de la rosée divine ;
D'un bouton virginal,
En plein hiver éclose ;
Cette petite fleur s'appelle Jésus ;
Sa jeunesse est éternelle, sa vertu sans bornes ;
Elle est belle et aimable, riche et splendide ;
Fils de l'homme,
Heureux est celui qui trouve cette petite fleur [1] !

VI

On est heureux de constater que, parmi les exégètes hétérodoxes, plusieurs, entraînés par l'évidence, prononcent, comme les Pères de l'Église, que le Rejeton de Jessé n'est et ne peut-être qu'Emmanuel. « Il n'y a point de doute, écrit Rosenmüller, que celui qui est annoncé et décrit ici par notre prophète, est ce prince illustre appelé *Messie*, que, depuis des temps reculés, les Hébreux espèrent voir apparaître au milieu d'eux. C'est lui que les interprètes de notre époque, Eichhorn et Gésénius, reconnaissent aussi dans cette description [2]. Knobel lui-même en convient. Quant à F. Delitzsch,

1. Ich weiss ein liebes Blümelein,
Mit Gottes Thau begossen,
In einem jungfraülichen Schrein
Zur Winterszeit entsprossen.
Das Blümelein heisst Iesulein
Ew'ger Jugend, grosser Tugend,
Schœn und lieblich, reich und herrlich ;
Menschenkind,
Wie selig ist der dieses Blümelein findt.
(Vigouroux, *Manuel bibl.*, t. II, p. 517, 8e édit.)

2. Rosenmüller, *Jesajas*, xi, 5.

c'est à haute voix qu'il proclame, en rapprochant les trois passages messianiques du livre d'Emmanuel (VII, 14 ; IX, 5-7 ; XI, 1-10), que tout se tient d'une manière inséparable dans notre grande prophétie [1]. Il s'agit manifestement du Christ au début, au milieu, à la fin. Aussi Bredenkamp n'hésite-t-il pas à clore l'examen de ce chapitre XI d'Isaïe par cette conclusion : « On ne peut douter que ce Rejeton ne soit le même enfant qui, au chapitre VII, 14, est appelé Emmanuel [2]. »

VII

Si, après toutes ces preuves, quelque esprit difficile en souhaitait encore une, il la trouverait dans plusieurs passages parallèles qui se rencontrent dans d'autres prophéties messianiques de l'Ancien Testament. Car ce n'est pas seulement ici que le Messie est représenté sous la figure *d'un rejeton* ou *d'un germe ;* ce nom se retrouve ailleurs d'une manière si caractéristique, qu'il est devenu une des appellations propres du Messie. Tout d'abord, c'est Isaïe lui-même qui s'en est servi en d'autres endroits pour désigner le Messie. Au chapitre IV, verset 2 : « *En ce jour le germe du Seigneur sera dans la magnificence et dans la gloire.* » Dans ce *germe*, le Targum reconnaît le Messie. — Au chap. XI, qui nous occupe actuellement, verset 10 : « *En ce jour, le rejeton de Jessé sera comme un étendard pour les peuples ; les nations lui offriront leurs prières.* » Aucun doute possible : le Rejeton, objet de la prière des nations, ne peut être que le Messie. — Au chap. LIII, verset 2 : « *Il s'élèvera devant lui* (*le Seigneur*) *comme un arbrisseau et comme un rejeton qui sort d'une terre desséchée.* » Allusion à l'état de profonde déchéance de la famille royale de David, lorsque le Christ, sortant de cette famille, viendra au monde.

1. Delitzsch, *Messianic Prophecies*, Edimbourg, 1880, p. 61.
2. Bredenkamp, *Vaticinium de Emmanuele*, p. 35.

A l'exemple d'Isaïe, c'est encore la même métaphore de *rejeton* ou de *germe* qu'emploient les prophètes postérieurs, pour annoncer le Messie.

Jérémie, chap. XXIII, 5-6 : « *Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, et je susciterai à David un Germe juste ; un roi régnera et sera sage, et il pratiquera l'équité et la justice dans le pays. En ces jours-là Juda sera sauvé, et Israël habitera en sécurité ; et voici le nom dont on l'appellera : le Seigneur notre juste.* »

Chap. XXXIII, 15-16 : Répétition de la même annonce dans les mêmes termes. C'est la personne du Messie, toujours désignée sous la gracieuse métaphore de *Germe* ou de *Rejeton*.

Zacharie, III, 8 : « *Écoute, Jésus, grand prêtre, toi et tes amis qui sont auprès de toi, car ce sont des hommes qui figurent l'avenir ; voici, je vais amener mon serviteur Germe.* » Le Targum traduit : « Voici que j'amène mon serviteur le Messie. »

VI, 12 : « *Ainsi parle le Seigneur des armées : Voilà l'homme dont le nom est Germe ; il germera de dessous lui, et il bâtira le temple du Seigneur.* » Le Targum traduit : « Voilà l'homme dont le nom est Messie. »

Après tous ces témoignages, nous pouvons bien conclure que le Rejeton annoncé par Isaïe est vraiment le Messie, nommé ailleurs Emmanuel. Si le prophète Zacharie, en lui donnant le nom de *Germe*, a ajouté : « *il germera de dessous lui* », son intention, cadrant pleinement avec l'annonce d'Isaïe, a été de prédire qu'il germerait de sa racine coupée jusqu'à la fleur du sol. C'est sous une autre forme, la même idée que celle-ci : *Un rejeton sortira du tronc dépouillé de Jessé.*

C'est donc de la famille de David, profondément humiliée, déchue du trône, dépouillée de tout vestige de son antique royauté, que le Messie sortira. Telle est la destinée réservée à l'avènement d'Emmanuel. Le prophète, après cette annonce, se hâte de rehausser l'humilité de cet avènement par une description où ne scintillent que lumière et gloire. Mais avant

de le suivre dans cette suite de sa prophétie, il convient de préciser à quelle époque de l'histoire juive s'est accomplie la déchéance de la Maison de David, dont Emmanuel rétablira la royauté.

VIII

Ce fut l'an du monde 3405 (selon la Vulgate), l'an 599 avant J.-C., le 3e mois du règne de Jéchonias, la 8e année de celui de Nabuchodonosor, que cette déchéance fut solennellement annoncée par le prophète Jérémie.

Déjà ce prophète avait dit au nom du Seigneur : « *Je jure par moi-même*, dit le Seigneur, *que quand Jéchonias fils de Joakim, roi de Juda, serait comme un anneau dans ma main droite, je ne laisserais pas de l'arracher de mon doigt* [1]. »

Bientôt, en effet, le 3e mois, Jérémie éleva de nouveau la voix pour promulguer cette sentence :

« *Terre, terre, terre, écoute ce que dit le Seigneur !*
Voici ce que dit le Seigneur :
Écris que cet homme (Jéchonias) sera stérile...
Car personne de sa descendance ne s'assiéra sur le trône de David,
Et n'exercera à l'avenir la puissance souveraine dans Juda [2]. »

C'était la déchéance de la famille de David et la ruine de son trône temporel qui étaient décrétées par Dieu. Et comme il s'agissait d'un événement vraiment extraordinaire, par trois fois la terre avait été invitée à se rendre attentive à la voix qui l'annonçait.

Promulguée ainsi sous le règne de Jéchonias, la déchéance

1. *Jérém.*, XXII, 24.
2. *Ibid.*, XXII, 29-30. — Lorsque Jérémie annonce que Jéchonias sera stérile, ce mot ne doit pas s'entendre d'une stérilité absolue, puisque, dans la généalogie de Jésus-Christ, Jéchonias est mentionné comme père de Salathiel (*Matth.* I, 12), mais en ce sens que, après Jéchonias, aucun de sa postérité ne régnera plus temporellement.

royale s'accomplit définitivement onze ans après, sous le règne de Sédécias, oncle de Jéchonias. Le 10e jour du 10e mois de la 9e année du règne de Sédécias, Nabuchodonosor, roi de Babylone, marcha avec toute son armée contre Jérusalem et en forma le siège. Il dura jusqu'au neuvième jour du quatrième mois de la onzième année de Sédécias. Ce neuvième jour, une brèche fut faite à la ville. Sédécias essaya de fuir pendant la nuit pour gagner le désert de Juda, espérant pouvoir franchir le Jourdain et se cacher au loin. Mais l'armée des Chaldéens le poursuivit et le prit dans la campagne du désert de Jéricho. Amené devant le roi de Babylone, il vit mettre à mort ses deux fils sous ses yeux. Et le roi de Babylone fit aussi mourir tous les nobles de Juda. Puis il fit arracher les yeux à Sédécias lui-même.

....La royauté temporelle de David s'éteignait aussi à ce moment-là. C'était l'an 588, le 9e jour du 4e mois [1].

1. IV *Rois*, XXV, 1-7. — II *Paral.*, XXXVI, 11-19. — *Jérém.*, XXXIV, 1-7.

CHAPITRE IX

RADIEUX PORTRAIT D'EMMANUEL EN CONTRASTE AVEC LA PERSONNE DE SENNACHÉRIB.

I. Plénitude et permanence des dons du Saint-Esprit dans l'âme d'Emmanuel. — II. Ces dons considérés en eux-mêmes. — III. Leur rapport avec le ministère et les titres d'Emmanuel annoncés précédemment, au chapitre IX, 6. — IV. Parfaite justice d'Emmanuel, qui résultera de ces dons. — V. Contraste éclatant qui apparaît entre ce portrait d'Emmanuel et celui qu'Isaïe a déjà fait de Sennachérib.

I

En annonçant qu'Emmanuel paraîtrait sur le tronc dépouillé de Jessé, Isaïe avait donné à entendre que les origines humaines du Messie seraient humbles, obscures, comme sortant de terre [1]. Mais voici qu'il se hâte de relever ces humbles débuts, en traçant d'Emmanuel le portrait le plus radieux, puisque tous les dons du Saint-Esprit vont se réunir et éclater dans sa personne :

Et sur lui reposera l'esprit de Jéhova,
L'esprit de sagesse et d'intelligence,
L'esprit de conseil et de force,
L'esprit de science et de piété,
La crainte du Seigneur fera ses délices ;
Il ne jugera pas sur le rapport de ses yeux,
Il ne réglera point ses sentences sur le rapport de ses oreilles,
Mais il jugera les pauvres avec justice,
Et fera droit, selon l'équité, aux doux de la terre.
Il frappera la terre avec la verge de sa bouche,

1. « *Veritas de terra orta est*, *La vérité a germé de la terre*, a dit aussi David (*Ps.* LXXXIV, 12), faisant allusion à la nature humaine du Messie et à sa naissance obscure.

Et du souffle de ses lèvres il exterminera l'impie.
La justice sera sa ceinture,
Et la vérité le baudrier de ses reins.
(XI, 2-5.)

Comme on le voit, c'est la plénitude du Saint-Esprit et de ses dons célestes qui viendront se répandre et habiter dans l'âme d'Emmanuel !

Dans l'histoire du peuple de Dieu jusqu'à Isaïe, plus d'une fois l'Esprit-Saint s'était communiqué à des hommes extraordinaires, privilégiés, pour les aider à remplir leur sainte mission. C'est ainsi qu'il était descendu sur Béséléel, choisi par Dieu pour la construction du Tabernacle et de son mobilier : « *Et il l'a rempli de l'esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence, de science et d'une parfaite connaissance pour inventer et pour exécuter tout ce qui peut se faire en or, en argent et en airain, pour tailler et graver les pierres et pour tous les ouvrages d'art. Il lui a mis dans l'esprit tout ce que l'art peut inventer* [1]. »

C'est ainsi qu'il était descendu sur Jephté, sur Samson, sur Gédéon, pour les revêtir de courage et de force contre les ennemis d'Israël : « *L'esprit du Seigneur vint sur Jephté* [2]... *L'esprit du Seigneur se saisit de Samson* [3]... *Le Seigneur dit à Gédéon : Allez, avec cette force dont vous êtes rempli, et vous délivrerez Israël* [4]... C'est ainsi qu'il était descendu sur Saül et qu'il en avait fait un homme nouveau : « *L'esprit du Seigneur se saisira de vous, et vous serez changé en un autre homme* [5] » ; sur David, pour l'assister dans ses fonctions royales : « *Samuel prit la corne pleine d'huile, et il l'oignit au milieu de ses frères ; et dès lors l'esprit du Seigneur fut toujours cñ David* [6]. » C'est ainsi encore qu'il était descendu sur tous les

1. *Exod.*, XXXV, 31-33.
2. *Jug.*, XI, 29.
3. *Id.*, XIV, 6, 19.
4. *Id.*, VI, 14.
5. I *Rois*, X, 6.
6. *Id.*, XVI, 13.

prophètes antérieurs à Isaïe et qu'il descendra sur tous ceux qui viendront après lui, pour leur découvrir l'avenir, diriger leurs démarches, les fortifier contre les obstacles : « *Et l'esprit du Seigneur entra en moi*, dit Ézéchiel, *et je l'entendis qui me parlait et qui me disait : Fils de l'homme, je t'envoie vers les enfants d'Israël* [1]. » Pour exprimer que Jérémie sera muni de forces divines, il lui sera dit : « *Je t'établis aujourd'hui comme une ville forte, comme une colonne de fer et un mur d'airain* [2]... »

Les communications du Saint-Esprit n'étaient donc pas chose inconnue chez le peuple juif ; mais ce qui sera nouveau, c'est la plénitude de cet Esprit divin, telle qu'elle sera l'apanage, le propre d'Emmanuel. Pour lui point de mesure, mais l'effusion pleine de toutes les grâces, de tous les dons divins. Les prophètes et les autres justes les auront reçus avec mesure, lui en sera comme inondé.

Il y a plus : C'est d'une manière permanente, perpétuelle, que le Saint-Esprit résidera dans l'âme d'Emmanuel. Cette continuité est marquée par l'expression *requiescet*, *reposera*, נָחָה :

Et sur lui reposera l'Esprit de Jéhova,

car, selon l'excellente observation du docte Forerius, « *le repos de l'Esprit-Saint sur quelqu'un* indique toujours, dans l'Écriture, la perpétuité d'un don. C'est ainsi qu'il est dit que *l'esprit d'Élie se reposa sur Élisée* [3] », pour marquer que jusqu'à la fin de sa vie, Élisée fut animé de l'esprit de zèle et de courage qui avait brillé en Élie. Or, c'est sur Emmanuel seulement que l'Esprit-Saint reposera d'une manière perpétuelle avec tous ses dons. « Sur personne en dehors de lui, proclame saint Cyrille, on ne pourra dire que le Saint-Esprit est resté

1. *Ézéch.*, II, 2-3.
2. *Jérém.*, I, 18.
3. IV *Rois*, II, 15. — Forerius, *in Isa.*, XI, 2.

d'une manière constante[1] ». Si l'Écriture dit que *l'Esprit du Seigneur fut toujours sur David*, elle fait remarquer que ce ne fut qu'à partir du moment où l'huile sainte fut répandue sur sa tête par Samuel[2], tandis que, pour Emmanuel, ce sera dès le premier instant de sa conception, Isaïe ayant soin de proclamer que dès que le Rejeton surgit des racines de Jessé, le Saint-Esprit repose sur lui. Oui, lui seul jouira de cette présence immédiate et constante, en même temps que l'effusion des dons sera complète, sans mesure.

Aussi devant cette plénitude et cette permanence, l'ancienne Synagogue, entraînée par l'évidence, n'a-t-elle pas hésité à faire, par la voix et la plume de ses plus savants docteurs, les déclarations suivantes : « Tous ces dons doivent, par destination, reposer sur le Roi-Messie, afin qu'il puisse juger le monde[3] ». — « Cela a été écrit au sujet du Roi-Messie. Il s'agit de l'esprit du Messie[4]. » — « Aucun parmi les hommes n'est digne de pareils dons, si ce n'est le Messie seul[5]. »

On sera pleinement de l'avis de l'ancienne Synagogue, après que nous aurons étudié de plus près ces dons en eux-mêmes.

II

Ils sont au nombre de sept. « On les a fort bien comparés au chandelier à sept branches du tabernacle. Les six premiers sont associés deux à deux, et le dernier est nommé isolément parce qu'il sert de base et de condition à tous les autres[6]. »

Tandis que le premier terme de l'énumération « l'*Esprit de Jéhova* », désignait simplement l'Esprit-Saint en lui-même, les

1. Cf. Corn. a Lap., *in Isa.*, xi, 2.
2. « Et directus est Spiritus Domini a *die illa* in David, et deinceps. » (I *Rois*, xvi, 13.)
3. *Zohar Gen.*, fol. 68, col. 269.
4. In. *Ialkut* Simeoni, part. I, fol. 49. 3. — *Breschith rabba*, sect. 2, fol. 4.
5. *Zohar Cadasch*, fol. 48, 1. — Cf. Schœttgen, *Horæ hebr.*, t. II, p. 162.
6. Fillion, *La Sainte Bible*, *Isaïe*, p. 320.

sept autres détaillent les principaux effets qu'il va produire, c'est-à-dire les sept dons. Car il importe de remarquer, ainsi que l'ont fait observer saint Cyrille et saint Jérôme, que l'Esprit-Saint est un et que ce sont ses effets ou ses dons qui sont multiples : « A un seul Esprit est attribuée une multiple efficacité : autre n'est pas l'Esprit de sagesse, autre l'Esprit d'intelligence, autre l'Esprit de conseil ou de force. Mais de même que de Dieu le Père est engendrée une unique Parole (le Verbe), dont l'énergie ou l'efficacité est multiple, puisqu'il est lumière, vie et force, ainsi faut-il en dire également de l'Esprit-Saint. Un en lui-même, il est multiple dans ses opérations [1]. »

Contemplons donc ces sept dons, ces sept énergies divines de l'Esprit-Saint dans l'âme d'Emmanuel.

Ils sont annoncés, ainsi que nous l'avons dit, deux par deux ou par groupes.

PREMIER GROUPE : *Et sur lui reposera.....*
L'esprit de sagesse et d'intelligence.

Ce premier groupe se rapporte à la vie intellectuelle, spéculative d'Emmanuel. Le don de *sagesse* (*hokmah*) consiste dans la connaissance approfondie des personnes et des choses; le don d'*intelligence* (*bînah*), dans le discernement, pour comprendre les circonstances et les autres données qui peuvent influer sur une détermination.

Emmanuel ne règnera donc pas comme les autres rois qui font de leurs volontés ou de leurs caprices la règle de leur conduite. Il gouvernera selon la vérité et la justice, l'une et l'autre dirigeant ses vues, ses appréciations. Dans la prière qu'il avait adressée au Seigneur, qui lui était apparu en songe à Gabaon, Salomon avait fait cette demande : « *Donnez à votre serviteur un cœur docile, afin qu'il puisse juger votre peuple, et discerner entre le bien et le mal. Et le Seigneur avait*

1. Cyril. et Hiéron., *in Isa.*, XI, 2.

répondu à Salomon : Je ferai ce que vous m'avez demandé, et je vous donne un cœur si plein de sagesse et d'intelligence, qu'il n'y a jamais eu d'homme avant vous qui vous ait égalé, et qu'il n'y en aura point après vous qui vous égale [1]. » Seul Emmanuel, non seulement égalera, mais surpassera Salomon en sagesse et en intelligence, pour discerner entre le bien et le mal, et juger selon la vérité et la justice.

Deuxième Groupe : *L'esprit de conseil et de force.*

Il se rapporte à la vie pratique d'Emmanuel. Le don de *conseil* (*etsâh*) aide en toute circonstance, et surtout dans les cas difficiles, à prendre les meilleures résolutions ; le don de *force* (*geboûrâh*) remplit l'âme d'énergie pour accomplir ses bons desseins [2].

Au milieu des perplexités inévitables de cette vie, l'action directrice d'Emmanuel sera toujours claire, nette, selon la conscience et selon Dieu. Sa volonté à la fois suave et forte triomphera de tous les obstacles, opposés soit contre sa personne, soit contre l'établissement et le développement de son règne, que ces obstacles viennent du démon, des hommes ou des passions.

Troisième Groupe : *L'esprit de science et de piété.*

Ces deux dons se rapportent aux relations d'Emmanuel avec Dieu. *La science* (*daat*), c'est la connaissance de la loi de Dieu ; *la piété* (*iréath Yehovah*), c'est la religion qui unit au Seigneur d'une manière tendre et intime.

Emmanuel aura la science de Dieu et de sa Loi. Il connaîtra toutes les volontés de Dieu, et en instruira les hommes. Il dissipera les doutes sur les points que la loi de Moïse avait laissés dans une espèce d'obscurité, ou que les ténèbres de l'ignorance avaient rendus incertains. Il parlera sûrement du royaume du ciel, de la vie future, de la résurrection des corps, de la

1. III *Rois*, 9-12.
2. Fillion, *La Sainte Bible commentée*, *Isaïe*, p. 320.

véritable justice, de la nécessité de la prière, de la corruption du monde, et de l'obligation où nous sommes de nous en séparer. Il découvrira la vraie voie qui conduit au salut.

Mais Emmanuel ne se contentera pas de ces instructions puisées dans sa science divine; par l'exemple de sa piété, il montrera comment on doit les accomplir. Sa religion envers Dieu inspirera l'amour ou la haine des choses qu'il aura commandé d'aimer ou de haïr. Il aimera Dieu comme Dieu mérite de l'être, et il apprendra à l'aimer.

Le septième don, d'après la Vulgate, est celui de *crainte* (*iréath Yehovah*); non pas de la crainte servile, mais d'un religieux et filial respect, qui est très compatible avec l'amour :

La crainte du Seigneur fera ses délices.

L'auteur inspiré du livre de l'Ecclésiastique a dit excellemment :

La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse...
La crainte du Seigneur est la plénitude de la sagesse [1],

c'est-à-dire que la crainte de Dieu est tout à la fois le commencement de la sagesse et sa parfaite consommation. Emmanuel sera plein de ce religieux et filial respect envers Dieu, soucieux d'exécuter en tout ses ordres. Cet esprit de crainte de Jéhova l'élèvera ainsi à la perfection de la sagesse [2].

1. *Eccli.*, I, 16, 20.

2. Il importe de remarquer que, dans le texte hébreu, il n'est fait mention que de six dons du Saint-Esprit, le septième se trouvant exprimé par les mêmes termes que le sixième : *ireath Yeôvah*. Mais on peut, comme la Vulgate qui a suivi les Septante, traduire le mot *ireath* par deux termes différents, *piété* et *crainte*, attendu que ce mot hébreu signifie tout à la fois et la piété filiale qui est un amour révérentiel, et la crainte proprement dite. C'est l'opinion que nous adoptons, mû par l'exemple de l'Église qui reconnaît sept dons du Saint-Esprit, nommé par elle *Septiformis munere*. — Pour l'opinion contraire, voir *Les sept dons du Saint-Esprit*, par M. Touzard, *Revue biblique internationale*, année 1899, p. 249-266.

III

Une telle plénitude de dons indique, à elle seule, quel sera le caractère du règne d'Emmanuel, et à quelle fin il sera lui-même comblé de ces dons.

Ce n'est point pour le faire régner avec faste et orgueil que l'Esprit-Saint affluera ainsi dans son âme. Aucune allusion, dans tout ce passage, à une gloire humaine. Au contraire, tout y est spirituel; tout rappelle la vertu, tout se rapporte aux vrais biens de l'âme, qui sont la grâce et le salut. C'est pour établir le royaume de Dieu sur la terre, préface du royaume de Dieu dans les cieux, qu'Emmanuel recevra tous les dons de l'Esprit-Saint.

Cela est si vrai, qu'une liaison étroite existe entre ces différents dons et le ministère, les titres d'Emmanuel, précédemment décrits par Isaïe, au chapitre IX, 6. Dans ce chapitre, Emmanuel a été annoncé comme *voie* et *terme* du salut, en tant qu'il doit être l'*Admirable*, le *Conseiller*, le *Dieu fort*, le *Père du siècle futur*, le *Prince de la paix*. Car, ainsi que l'a remarqué saint Thomas, « c'est par le Conseil admirable de la divinité et par sa Force que nous sommes conduits à l'héritage du siècle futur, dans lequel nous trouverons la Paix parfaite des enfants de Dieu sous le gouvernement de Dieu lui-même [1]. » Or c'est pour réaliser ce ministère sublime, dans ses différentes étapes, qu'Emmanuel sera rempli de tous les dons du Saint-Esprit. « C'est par l'Esprit du conseil qu'il sera conseiller, par l'Esprit de force qu'il sera fort, par l'Esprit de sagesse qu'il sera Prince de la paix, par l'Esprit de piété qu'il sera Père du siècle futur [2]. »

Au chapitre IX, c'est le ministère divin d'Emmanuel qui se trouve décrit; au chapitre XI, c'est l'annonce des moyens non

1. S. Thomas, Pars 3ª, q. 37, a 2, ad 1.
2. Corn. a Lap., *in Isa.*, XI, 2.

moins divins qui lui seront attribués pour accomplir ce ministère.

IV

La communication de tous ces dons réalisera en Emmanuel le juge parfait, le juge idéal.

Il ne jugera pas sur le rapport de ses yeux,
Il ne réglera point ses sentences sur le rapport de ses oreilles,
Mais il jugera les pauvres avec justice,
Et fera droit, selon l'équité, aux doux de la terre,
Il frappera la terre avec la verge de sa bouche,
Et du souffle de ses lèvres il exterminera l'impie.
La justice sera sa ceinture,
Et la vérité le baudrier de ses reins.

Le sens général de ce passage est facile à saisir. Le rejeton de Jessé sera un juge parfait; il aura une attention particulière pour ceux que la justice humaine néglige trop souvent, les pauvres et les malheureux; dans ses jugements il n'aura qu'un but, poursuivre l'impie, l'exterminer d'ici-bas; en un mot, la justice sera son vêtement et son armure.

Emmanuel rendant la justice sera donc bien différent des autres rois. Sous son règne, tous les pauvres seront écoutés non devant des juges commis par le souverain, mais par le souverain même. Les larmes des humbles couleront en liberté; et elles seront précieuses à un Roi juste, qui prendra soin de les essuyer. Ce soin des pauvres est, dans les prophéties messianiques, l'un des caractères principaux du Messie.

Par les doux de la terre, il ne faut pas entendre cette douceur naturelle avec les charmes qui lui gagnent et lui concilient les cœurs, mais cette vertu plus mâle, plus héroïque, qui porte les âmes malheureuses, éprouvées ou persécutées, à supporter avec patience et sans ressentiment les coups qui leur sont portés.

Ainsi le caractère spécial d'Emmanuel sera de prendre en main la cause de ceux qui, ici-bas, n'ont pas de protecteur.

Après avoir annoncé que les pauvres et les opprimés trouveront en lui ce protecteur, le prophète continue à décrire son action dans le domaine de la justice, mais en faisant connaître ce qu'il fera contre ceux qui violent cette justice, c'est-à-dire contre les méchants et les persécuteurs

Il frappera la terre avec la verge de sa bouche.

Cette métaphore marque fort bien la puissance de la parole du Messie; elle marque aussi quel genre d'ennemis cette parole viendra combattre. « Il est manifeste, dit Billuart, par le genre d'arme que le Messie emploiera, c'est-à-dire par la verge de sa bouche, que les ennemis qu'il combattra seront ceux de l'âme, les péchés, les vices [1] », et, par extension, les pécheurs, les gens vicieux. Toute la force d'Emmanuel résidera dans sa parole. Une telle manière de régner et de vaincre indique bien que son règne et sa puissance en ce monde ne seront point temporels. C'est par sa parole qu'il combattra et vaincra les péchés et les pécheurs.

Des ennemis du salut, combattus de la sorte par le Messie, Isaïe passe jusqu'à leur chef, Satan, l'impie par-dessus tous, et annonce de quelle manière il sera lui-même renversé :

Et du souffle de ses lèvres, il exterminera l'impie.

Aucun effort ne sera nécessaire à Emmanuel pour faire disparaître le monstre d'iniquité : un souffle de sa bouche suffira [2]. Cette expression marque l'aisance, la puissance du Messie.

1. « Patet ex ipso armorum genere, nimirum *virgâ oris sui*, Messiam hunc bellatorem, bella non temporalia, non carnalia, adversùs gentis Judaicæ hostes, ut autumant Judæi, sed spiritualia adversùs animæ hostes, peccata et vitia, gesturum. » (Billuart, Tr. de *Incarn.*, disser. II, art. IV.)

2. Il faut distinguer trois temps, comme trois périodes, dans cette défaite de Satan par le Messie.

1° Sa défaite a commencé avec l'avènement d'Emmanuel. Alors il fut souvent

Le portrait d'Emmanuel se termine par ce dernier trait :

La justice sera sa ceinture,
Et la vérité le baudrier de ses reins.

Vérité et justice, ces deux qualités si à l'avantage des petits et des opprimés dans la personne de ceux qui gouvernent, seront tellement inhérentes à Emmanuel, qu'elles constitueront comme sa ceinture et son baudrier. Il sera donc la justice même, la vérité même. Toute iniquité cédera devant cette justice ; tout mensonge disparaîtra devant cette vérité.

V

Qu'on rapproche maintenant ce portrait d'Emmanuel de celui qu'Isaïe a tracé également de Sennachérib, lorsqu'il a dénoncé la conjuration de ce monarque. Quel contraste entre le Christ-Roi et le roi d'Assur! L'Esprit de Dieu a conduit la plume du prophète pour les opposer l'un à l'autre, pour faire ressortir les dispositions d'Emmanuel en face des vices de Sennachérib.

Chez Emmanuel, c'est l'*esprit de sagesse et d'intelligence*, qui discerne entre le bien et le mal, juge selon la vérité et la jus-

chassé des âmes et des corps par un seul souffle de la bouche du Christ. Au jour de la Passion, il perd tous ses droits sur l'humanité, rachetée par le sang rédempteur.

2° Cette défaite se continue à travers les âges, à travers l'histoire de l'Église. Au moment où Satan croit qu'il va triompher de l'œuvre du Christ, un souffle le renverse.

3° Elle se complétera par la défaite de l'Antéchrist, comme l'annonce saint Paul dans son épître aux Thessaloniciens. (II Thessal. II, 8-11.) L'apôtre applique à l'Antéchrist ce passage d'Isaïe : « *Alors se découvrira l'impie que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il perdra par l'éclat de sa présence.* »

On voit combien Isaïe mérite l'éloge qu'a fait de lui l'auteur inspiré du livre de l'Ecclésiastique : « *Il a vu la fin des temps par un grand don de l'Esprit, et il a consolé ceux qui pleuraient en Sion. Il a prédit ce qui doit arriver jusqu'à la fin des siècles, et a découvert les choses secrètes avant qu'elles arrivassent.* » (*Eccli.*, XLVIII. 27.)

tice ; chez Sennachérib, c'est l'esprit propre et de suffisance, qui se refuse à être l'instrument de Dieu et prétend être le maître. Alors que Dieu a envoyé Sennachérib pour accomplir ses desseins, « ..... *Lui, il n'a point cette pensée, ce n'est pas cela que médite son cœur* [1]. »

Chez Emmanuel, c'est *l'esprit de conseil et de force*, qui s'arrête aux meilleures résolutions et les accomplit avec une louable énergie ; chez Sennachérib, c'est l'esprit d'aveuglement et de force brutale, qui n'accepte que ce qu'il a pensé et l'exécute en despote : « *Il a dit : C'est par la force de mon bras que j'ai réussi, et c'est ma sagesse qui m'a éclairé* [2]. »

Chez Emmanuel, c'est l'*esprit de science et de piété* qui médite la loi de Dieu et lui demeure uni par la vertu de religion ; chez Sennachérib, c'est l'esprit de révolte qui le rend insolent jusqu'au blasphème : « *Il a dit : De même que j'ai traité Samarie et ses idoles, ainsi je traiterai Jérusalem et ses simulacres..... Je visiterai l'orgueil insolent du roi d'Assur et la fierté de ses yeux altiers* [3]. »

Chez Emmanuel enfin, c'est l'*esprit de crainte du Seigneur*, qui maintient l'âme dans un filial respect ; chez Sennachérib, c'est l'esprit d'orgueil qui ira jusqu'à la folie : « *La hache se glorifie-t-elle contre celui qui la manie? La scie s'élève-t-elle contre celui qui la meut? Comme si le bâton prétendait gouverner, lui qui n'est que du bois* [4]. »

La personne d'Emmanuel en face de Sennachérib, c'est donc la beauté de la vertu opposée à la laideur du vice. Ce contraste va se continuer dans la description prophétique du règne d'Emmanuel, dont le caractère doux et pacifique resplendira en opposition avec le despotisme cruel du roi d'Assur.

1. *Isa.*, x, 7.
2. *Id.*, x, 13.
3. *Id.*, x, 11-12.
4. *Id.*, x, 15.

CHAPITRE X

LE RÈGNE PACIFIQUE D'EMMANUEL OPPOSÉ AU RÈGNE OPPRESSEUR DE SENNACHÉRIB.

I. A l'opposé des projets de Sennachérib, le Seigneur fait décrire le règne d'Emmanuel. — II. Que cette description ne représente ni un beau rêve, comme le veulent es rationalistes, — III. ni une stricte réalité, au sens des désirs du peuple juif; mais elle est une peinture symbolique de la paix qui abondera dans le royaume d'Emmanuel, où les êtres les plus séparés seront étroitement unis. — IV. Le dessein de Dieu à l'égard des Juifs dans cette belle allégorie du règne d'Emmanuel. — V. Les divers rapprochements entre hommes et nations qu'elle a annoncés. — VI. Qu'une sainteté plus grande sera, avec cette pacification merveilleuse, la caractéristique du royaume d'Emmanuel. — VII. Ce qui sera la cause de cette pacification et de cette sainteté.

I

On se rappelle ce qu'étaient les projets de Sennachérib : Le cruel roi d'Assur ne rêvait rien moins qu'une domination universelle qu'il espérait réaliser par la multitude de ses guerriers et la férocité de ses procédés à l'égard des vaincus. Dans le prisme hexagone de Taylor, il se vante de la sorte :

« Contre la ville d'Amgarunna je marchai ; les chefs supérieurs, les grands qui avaient fomenté la révolte, je fis périr et je fis empaler leurs cadavres sur les murs de la ville. »

On peut voir, en effet, sur un bas-relief assyrien, conservé au Musée Britannique, Sennachérib faisant empaler des vaincus, et emmenant des prisonniers, hommes et femmes, en captivité.

Il n'est donc pas surprenant qu'Isaïe, dans la dénonciation de sa conjuration, l'ait dépeint en ces termes :

...Il songe à détruire,
A exterminer des peuples sans nombre...
Il a dit :
J'ai déplacé les frontières des nations,
J'ai pillé leurs trésors ;
Et comme un héros, j'ai renversé les rois !
Ma main s'est emparée, comme d'un nid, des boulevards des peuples ;
Comme on ramasse des œufs abandonnés,
Ainsi j'ai ramassé la terre ;
Nul n'a osé remuer l'aile,
Ni ouvrir la bouche pour se plaindre !

A l'opposé d'un règne si malfaisant, si tyrannique, où on n'aperçoit que cadavres, flots de sang, chaînes et captifs courbés dans le silence et dans la crainte, le Seigneur va faire apparaître le règne bienfaisant, consolateur et pacifique d'Emmanuel :

Le loup habitera avec l'agneau,
Et le léopard reposera à côté du chevreau ;
Le veau, le lion et le mouton vivront ensemble,
Et un petit enfant les mènera.
La génisse et l'ourse paîtront de concert,
Et leurs petits reposeront dans le même lieu.
Le lion se nourrira de paille comme le bœuf.
L'enfant à la mamelle jouera sur le trou de l'aspic.
L'enfant sevré mettra sa main dans le repaire du céraste.
On ne fera plus de mal, il n'y aura plus de péchés
Sur toute ma montagne sainte.
Car la terre sera pleine de la connaissance de Jéhova,
Comme le fond des mers est couvert par les eaux.
(XI, 6-9.)

II

Cette description ne représente ni un beau rêve, comme le veulent les rationalistes, ni une prophétie qui doit être prise à la lettre, ainsi que l'ont prétendu et le prétendent encore les rabbins juifs, mais une prophétie qui annonce, sous un langage symbolique, la paix abondante au sein du royaume d'Emmanuel.

Non, cette prophétie n'est pas un beau rêve, une simple aspiration poétique, comme l'ont répété, à la suite de Bauer, tant de rationalistes. C'est une prophétie messianique positive, destinée à recevoir son accomplissement, tout son accomplissement.

a) Il existe, en effet, un lien étroit entre cette partie du chapitre XI d'Isaïe et les cinq premiers versets de ce même chapitre. Or, si ces cinq premiers versets sont prophétiques, comme on l'admet généralement, les quatre versets, 6-9, qui leur succèdent, doivent l'être aussi, car ils ne sont que le développement des premiers. Les premiers mettent en relief la justice d'Emmanuel, les 6-9 décrivent les heureux fruits de cette parfaite justice.

b) Lorsqu'on compare entre elles les trois sections constitutives du livre d'Emmanuel, on constate que tout y est prophétique, sauf les deux courts passages VII, 1-3; VIII, 1-3, qui sont historiques. Or le passage actuel, XI, 6-9, n'étant sûrement pas historique, il ne peut être que prophétiqne.

De plus, dans chacune des trois sections, trois idées principales reparaissent invariablement : une dénonciation de la conjuration, une annonce du châtiment, un oracle messianique. Cette trame invariable a été constatée. Or, dans cette 3e section relative à Sennachérib, sa conjuration a été dénoncée, son châtiment annoncé, et c'est maintenant, au chapitre XI, l'oracle messianique. Prétendre que les versets 6-9 de cet oracle ne

sont qu'un rêve d'Isaïe, c'est méconnaître gratuitement la trame évidente du livre d'Emmanuel.

c) C'est parce que cette description du règne d'Emmanuel est faite en termes métaphoriques, que le Rationalisme s'autorise à ne voir là qu'un rêve d'Isaïe ou une simple aspiration poétique. Mais qui ne sait que, maintes fois, les prophètes ont émis leurs oracles dans ce style figuré ? Lui-même, Isaïe, au chapitre cinquième de ses prophéties, après avoir décrit une vigne, qui, bien que cultivée avec soin, n'a produit que des fruits sauvages, déclare que cette vigne est le peuple d'Israël, qui n'a répondu aux bienfaits de son Dieu que par des offenses, et qu'il sera châtié. Voilà une prophétie en style métaphorique. Pourquoi le même prophète, en ce chapitre onzième, où il décrit le règne pacifique d'Emmanuel, serait-il considéré comme un pieux rêveur, parce que, pour exprimer d'une manière saisissante la prospérité du temps où viendra le rejeton de Jessé, il dit que le loup habitera avec l'agneau, le léopard avec le chevreau, etc. ? Cette manière de parler par métaphores était non seulement très commune parmi les Orientaux, mais, nous le répétons, d'un usage très fréquent chez les prophètes.

d) Aussi l'ancienne Synagogue a-t-elle toujours protesté avec énergie contre la supposition de simple aspiration poétique appliquée à cette description du règne d'Emmanuel. Elle en abusera, comme nous le dirons bientôt, mais elle ne cessera de proclamer hautement qu'il y a là, non pas un rêve ou une aspiration poétique, mais une véritable prophétie, relative au règne du Messie, au règne d'Emmanuel. On lit dans le Targum, à propos de cette description :

V. 6 « *Et le loup habitera avec l'agneau.* » Targum : « Aux jours du *Messie* une grande paix régnera sur la terre, et le loup habitera avec l'agneau. »

« Dix choses, d'après le *Schemoth rabba*, doivent être accomplies par Dieu, aux temps du Messie. La première : Il sera lui-même la lumière du monde ; ce qu'annonce Isaïe, LX,

19. — La seconde : Dieu fera jaillir de Jérusalem des eaux vives, qui guériront tous les malades ; ce qu'annonce Ézéchiel, XLVII, 9. — La troisième : Il fera que, chaque mois, tous les arbres produisent leurs fruits, et ceux qui en mangeront seront guéris ; ce qu'annonce encore Ézéchiel, XLVII, 12. — La quatrième : Toutes les villes détruites seront rebâties, de telle sorte qu'il n'y aura plus dans le monde un seul lieu désolé. Sodome et Gomorrhe seront elles-mêmes rebâties; ce qu'annonce Ézéchiel, XVI, 55. — La cinquième : Jérusalem sera réédifiée avec des pierres précieuses ; ce qu'annonce Isaïe, LIV, 11. — La sixième : La génisse et l'ourse paîtront ensemble; ce qu'annonce Isaïe, XI, 7. — La septième : Dieu rassemblera tous les animaux, tous les oiseaux, tous les reptiles, et une alliance de paix sera conclue entre eux et Israël; ce qu'annonce Osée, II, 18. — La huitième : Il n'y aura plus de larmes et de sanglots dans le monde ; ce qu'annonce Isaïe, LXV, 19. — La neuvième : La mort n'existera plus; ce qu'annonce Isaïe, XXV, 8. — La dixième : Il n'y aura plus ni plainte, ni gémissement, ni violence, mais une joie universelle; ce qu'annonce Isaïe, XXXV, 10 [1]. »

L'ancienne Synagogue était donc bien persuadée du caractère messianique du chapitre XI, 6-9, d'Isaïe, puisqu'elle en a extrait plusieurs traits pour les réunir à la somme des biens qu'elle a toujours espérés de la venue du Messie. En quoi son espérance a été fautive, nous ne tarderons pas à le dire ; mais ce qu'il nous plaît de constater, c'est que jamais il ne lui est venu à l'esprit de penser qu'il n'y avait, dans cette page du prophète, qu'un beau rêve de son imagination ou de son cœur.

L'antique livre du Zohar achèvera de confondre cette opinion du Rationalisme. A propos du v. 9 : « *La terre sera pleine de la connaissance de Jéhova* », on lit ceci : « Rabbi Jehuda dit :

1. *Schemoth rabba*, sect. 15, fol. 114, 4. — Cf. Schœttgen, *Horæ hebr.*, t. II, p. 62-63.

Dieu (que son nom soit béni !) a destiné pour les temps du Messie la révélation des mystères profonds de la Loi, car il est écrit que la terre sera pleine de la connaissance de Jéhova, comme la mer est couverte par les eaux [1]. »

III

Si la Synagogue est restée dans le vrai, en proclamant la messianité de cette description du règne d'Emmanuel, par contre, elle est tombée dans l'erreur, en l'interprétant au pied de la lettre. « La plupart des rabbins modernes, dit le chevalier Drach, se sont imaginé qu'il faut prendre à la lettre cette description figurée par laquelle Isaïe annonce la paix profonde qui régnera dans l'univers à l'époque de la naissance du Messie. Ils croient que le loup ne touchera plus à l'agneau... Maïmonide, au traité des Rois, chapitre XII, art. 1, déclare « que ce serait tomber dans une erreur grossière que de croire, prenant cette prophétie à la lettre, que du temps du Messie le cours de la nature sera changé et que véritablement les bêtes féroces vivront en paix avec les animaux domestiques. Ce sont simplement des images sous lesquelles le prophète annonce que dans ces jours-là Israël n'aura rien à craindre de la part des impies des autres nations du monde, que l'Écriture compare dans Jérémie, v, 6, à des loups et à des tigres. Car tous embrasseront la vraie foi. » Les commentateurs R. David Kimhhi et Aben-Ezra sont de l'avis de Maïmonide. Mais d'autres rabbins, et surtout Abraham-ben-David, blâment fortement cette opinion, et veulent que l'on entende tout à la lettre [2].

Parmi ces rabbins, dont l'énumération serait trop longue, l'un des derniers en date et des plus influents, puisqu'il a été

1. *Sohar Levit.*, fol. 10, col. 37.
2. Drach, *Harmonie entre l'Église et la Synagogue*, t. II, p. 350, 352.

grand rabbin et directeur du séminaire israélite de Paris, M. Michel Weill, s'est exprimé ainsi sur la portée de ces versets d'Isaïe : « Les conditions du gouvernement messianique, c'est l'union et l'harmonie entre les biens de la terre et les biens du ciel. Ce sera d'un côté, la paix, la concorde, la santé, le bien-être physique, la longévité, la disparition des fléaux épidémiques et climatériques ; de l'autre, la connaissance de Dieu se généralisant, et justement comparée, pour ce motif, à l'immensité de l'Océan (*Isa.*, XI, 9), la Thora sortant de Zion et la parole divine de Jérusalem pour, de là, se propager parmi toutes les nations,... la fraternité et la bienveillance parvenant à étouffer les instincts de la férocité chez l'homme et même dans la bête (*Isa.*, XI, 6-7)[1]. » Comme on le voit, c'est toujours le texte interprété au pied de la lettre.

Même opinion chez l'important recueil *Les Archives israélites :* « L'ère messianique, c'est, d'après le Judaïsme, une époque de paix générale pour le monde ; c'est la transformation des armes destructives en instruments d'un travail fécondant ; c'est le respect du faible par le fort, de l'agneau par le loup [2]. »

D'où est provenue l'erreur juive ?

De l'oubli de cette règle fondamentale dans l'interprétation des Écritures : Qu'il y a des prophéties qui ne peuvent et ne doivent être interprétées que dans un sens métaphorique, c'est-à-dire dont les mots ne doivent pas être pris à la rigueur de la lettre, mais seulement comme des images.

Or telle est cette description prophétique du règne d'Emmanuel.

Dans son célèbre livre : *Le guide des égarés*, le savant Moïse Maïmonide s'exprime ainsi, dès les premières pages : « Ce traité a encore ce but : c'est celui d'expliquer des allégories très obscures qu'on rencontre dans les livres des prophètes, et que l'ignorant et l'étourdi prennent dans leur sens

1. Michel Weill, *Le Judaïsme, ses dogmes et sa mission*, 3e partie, p. 423.
2. *Archiv. israél.*, ann. 1868, p. 453-454.

extérieur sans y voir un sens intérieur... Et puisque j'ai parlé des allégories, nous allons énoncer une proposition qui est celle-ci : « Il faut savoir que la clef pour comprendre tout ce que les prophètes ont dit et pour le connaître dans toute sa réalité, c'est de comprendre les allégories et leur sens et d'en savoir interpréter les paroles. » Tu sais ce que le Très-Haut a dit : « *Et par les prophètes, je fais des similitudes* » (*Osée*, XII, 11) ; et tu connais aussi cet autre passage : « *Propose une énigme et fais une parabole* » (*Ézéch.*, XVII, 2). Tu sais aussi que c'est à cause du fréquent emploi des allégories par les prophètes que le prophète a dit : Ils disent de moi : « *N'est-il pas un faiseur d'allégories* » (*Ib.*, XXI, 5)?... Et fais bien attention que les rabbins comparent le sens caché et représenté dans les paroles extérieures de l'allégorie à une perle que quelqu'un a perdue dans sa maison, laquelle est sombre et remplie de meubles. Cette perle existe, mais il ne la voit pas et il ne sait pas où elle est : c'est donc comme si elle était sortie de sa possession, puisqu'il n'a aucun moyen d'en tirer profit jusqu'à ce qu'il allume la lampe ; et c'est à celle-ci que ressemble l'intelligence du sens de l'allégorie.

« Le Sage a dit : « *Comme des pommes d'or dans des filets d'argent, telle est une parole dite selon ses différentes faces* » (*Prov.*, XXV, 11)[1]... Il dit donc : comme une pomme d'or dans un filet d'argent à ouvertures très fines, telle est la parole dite selon ses deux faces. Et vois comme cette sentence s'applique à merveille à l'allégorie ; car il dit que le discours qui a deux faces, c'est-à-dire qui a un sens extérieur et un sens intérieur, doit avoir l'extérieur beau comme l'argent, mais son intérieur doit être encore plus beau que son extérieur, de manière que son intérieur sera, en comparaison de son exté-

1. Ce verset des *Proverbes* est traduit selon l'explication que l'auteur en donne. Mais dans l'hébreu il y a littéralement : *Telle est une parole dite sur ses roues*, c'est-à-dire *en son temps*, comme a traduit la Vulgate. Maïmonide a fait dériver le mot hébreu אופניו (roues) de la racine פנה (regarder), d'où פניו, *ses faces*.

rieur, comme l'or est à côté de l'argent. Il faut aussi qu'il y ait dans son extérieur quelque chose qui puisse indiquer à celui qui l'examine ce qui est dans son intérieur, comme il en est de cette pomme d'or qui a été couverte d'un filet d'argent à mailles extrêmement fines : car, si on la voit de loin ou sans l'examiner attentivement, on croit que c'est une pomme d'argent ; mais si l'homme à l'œil pénétrant l'examine bien attentivement, ce qui est en dedans se montre à lui ; et il reconnaît que c'est de l'or. Et il en est de même des allégories des prophètes [1]. »

Rien de plus sage que ces avis. Prendre, en effet, dans leur sens extérieur les métaphores et les allégories, qui sont des métaphores prolongées, sans y voir un sens intérieur qui est le vrai, c'est s'exposer à l'étourderie, à l'ignorance ; c'est perdre la perle ; c'est arrêter ses regards à des expressions qui, comme un filet d'argent à mailles extrêmement fines, voilent et laissent apercevoir une pomme d'or, le sens intérieur.

Or, encore une fois, telle est cette description prophétique du règne d'Emmanuel, magnifique allégorie qui ne doit pas être interprétée selon la lettre, selon son sens extérieur. Ce n'est pas une transformation des inclinations des animaux qu'elle annonce pour les temps du Messie, mais, ce qui est meilleur, une transformation morale des individus et des nations.

Des indications précises dans le texte même de cette page prophétique conduisent à ce sens intérieur :

a) Tout d'abord, ce qui précède cette description. Traçant, en effet, le portrait d'Emmanuel, Isaïe, comme nous l'avons vu, l'a terminé de la sorte :

Il frappera la terre avec la verge de sa bouche,
Et du souffle de ses lèvres, il exterminera l'impie.

1. Maïmonide, *Moreh Nebbuochim* ou *Guide des égarés*, traduit par S. Munk, *Introduction*, p. 8, 17-19.

La justice sera sa ceinture,
Et la vérité le baudrier de ses reins.

Suit ensuite la description du règne : « *Le loup habitera avec l'agneau*, etc. »

Or, s'écrie Raymond Martin dans son *Pugio fidei*, qui donc, lors même que son cerveau serait lésé, se refuserait à interpréter ce passage d'une manière spirituelle? N'est-il pas impossible de confectionner une ceinture avec de la justice, et un baudrier avec de la vérité [1] ?. Réflexion absolument juste ! Eh bien, qu'on le remarque, ces derniers traits du portrait d'Emmanuel qu'on ne peut interpréter que dans un sens métaphorique, en les prenant comme des images, viennent précisément aboutir à la description de son règne présenté également sous des images : « *Le loup habitera avec l'agneau*, etc. » L'Esprit de Dieu, conducteur de la plume d'Isaïe dans le tracé du portrait d'Emmanuel, après lui avoir fait écrire, selon *le sens littéral propre*, que, sur Emmanuel, *reposera l'esprit de Jéhova, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force*, a fait passer la plume du prophète du sens littéral propre au *sens littéral métaphorique*, en lui suggérant cette finale : « *Il frappera la terre avec la verge de sa bouche. La justice sera sa ceinture, et la vérité le baudrier de ses reins.* » Pourquoi ce passage du sens littéral propre au sens littéral métaphorique? Afin qu'il servît de transition à la description du règne d'Emmanuel qui allait suivre immédiatement, mais exprimé aussi sous des figures; et afin que l'esprit des Juifs, prémuni par la métaphore du portrait, ne tombât point dans l'erreur, en prenant à la lettre l'allégorie du règne.

Nous n'avons fait, dans ces lignes, que développer l'argument de saint Jérôme à l'égard des Juifs : « Interrogeons-les,

1. « Quis quæso, etiamsi læsus in cerebro, hoc non spiritualiter velit accipere? ita quippe impossibile est ex justitia, vel fide balteum facere, aut cingulum. » (Ray. Martin, *Pugio fidei*, 2ª pars, cap. XII, n° XVII.)

dit le grand docteur, et s'ils sont d'avis que les termes de cette description doivent être pris à la lettre et ne doivent, en rien, être rapportés à un sens spirituel, alors ils devront en dire autant de la racine de Jessé, du surgeon, de la fleur, de la terre frappée par la parole de Dieu, et de l'impie renversé du souffle de ses lèvres. Ils sont tenus de nous apprendre comment des choses aussi incorporelles que le sont la justice et la vérité pourront former une ceinture autour des reins du Messie [1]. »

Les versets qui précèdent la description du règne d'Emmanuel sont donc un acheminement à un interprétation spirituelle de ce règne.

b) Ceux, qui suivent cette description, y ramènent également l'esprit.

En effet, après avoir annoncé que le *loup habitera avec l'agneau*, *le léopard avec le chevreau*, etc., Isaïe ajoute immédiatement ces paroles importantes :

Car la terre sera pleine de la connaissance de Jéhova,
Comme le fond des mers est couvert par les eaux.

Il ressort de cette finale que les transformations annoncées proviendront de la connaissance de Jéhova, c'est-à-dire de la vraie religion mieux connue, mieux pratiquée; elles en seront la suite naturelle, l'effet heureux. Mais l'effet est de même genre que la cause. Puisque donc la connaissance de Jéhova, qui sera cette cause, est d'ordre spirituel, les effets ou transformations qu'elle produira le seront aussi. Ils ne sauraient conséquemment consister en un changement dans les inclinations des animaux.

Au reste, comme les animaux, selon la remarque de Galatinus et de Raymond Martin, sont des êtres irraisonnables, incapables d'être influencés par la connaissance de Jéhova, il

1. S. Jérôme, *Comment. in Isa.*, XI, 6.

s'ensuit nécessairement que la transformation prédite par Isaïe ne les concerne pas [1]. Il est donc visible, par la prophétie même, qu'on ne la comprend pas, quand on l'entend à la lettre. C'est selon le sens métaphorique qu'elle doit être interprétée.

c) Qu'on ne s'étonne pas de l'emploi de cette métaphore par Isaïe. Qui ne sait que, dans la sainte Écriture, les relations des hommes avec Dieu ou avec leurs semblables sont maintes fois exprimées sous la figure des animaux. Sur son lit de mort, le patriarche Jacob, père des douze tribus d'Israël, se sert de semblables métaphores dans ses bénédictions prophétiques :

Juda est un lionceau.
Tu reviens du butin, mon fils.
Il s'étend, il se couche comme un lion,
Comme une lionne; qui osera le réveiller?...

Issachar est un âne robuste,
Couché dans son étable.
Il voit que le repos est doux
Et le pays agréable...

Dan est un serpent dans le chemin,
Un céraste dans le sentier,
Qui mord le cheval au talon
Et fait tomber à la renverse le cavalier...

Nephtali est une biche;
Éloquents sont ses discours...

Benjamin est un loup ravisseur :
Le matin il dévore sa proie;
Le soir, il partage son butin [2]*...*

1. Galatinus, *De Arcanis catholicæ veritatis*, lib. 5, cap. VIII. — Ray. Martinus, *Pugio fidei*, 2ª pars, cap. XII, p. 439, Lipsiæ, ann. 1587.
2. *Gen.*, XLIX, 9, 14, 15, 17, 21, 27.

Au livre des *Proverbes*, n'y a-t-il pas aussi cette métaphore : « *Comme un lion rugissant et un ours affamé, ainsi est l'impie qui domine sur un peuple pauvre* [1] ? » Et dans *Jérémie* : « *Mon peuple est devenu un troupeau de brebis perdues; leurs pasteurs les ont séduits, et les ont fait errer par les montagnes... Israël est un troupeau dispersé, les lions l'ont chassé; le roi d'Assur l'a dévoré le premier* [2], etc., etc. »

Qui s'aviserait de prendre toutes ces expressions au pied de la lettre ? Si on n'hésite pas à ne voir là que des métaphores, n'estimera-t-on pas qu'il y aurait contradiction à expliquer au sens propre la prophétie d'Isaïe, en attendant, pour les temps du Messie, un changement dans les inclinations des animaux?

Ce qu'on devra reconnaître sous les figures de ce genre, Pierre, le vicaire du Christ, l'apprendra dans son extase sur la terrasse d'une maison de Joppé. Le ciel s'ouvrira à ses yeux : une grande toile en descendra, nouée aux quatre coins, et suspendue au firmament par des liens invisibles. Regardant au dedans, l'apôtre y verra toutes sortes d'animaux à quatre pattes, de reptiles et d'oiseaux du ciel, et il entendra une voix qui dira : « *Lève-toi, Pierre, tue et mange. Ce que Dieu a purifié, toi, ne le tiens pas pour impur.* » Cela se répétera jusqu'à trois fois. Éclairé par l'Esprit-Saint, l'apôtre reconnaîtra dans ces animaux purs et impurs, toute la Gentilité, toutes les nations, appelées à entrer aussi bien que les Juifs dans le royaume de Dieu [3], dans le royaume d'Emmanuel.

d) Repoussé par les règles scripturaires d'interprétation, le changement des inclinations des animaux apparaît également inadmissible, à la lumière d'une page inspirée de David, hymne admirable de la création. Après avoir posé comme principe ce cri de louange : « *Mon âme, bénis le Seigneur! Seigneur mon Dieu, vous avez fait paraître magnifiquement*

1. *Prov.*, XXVIII, 15.
2. *Jérém.*, L, 6, 17.
3. *Act.*, X, 9-48.

votre grandeur », le roi-prophète fait remarquer en particulier la distinction des bêtes sauvages et carnassières, de celles qui sont douces et domestiques : le soin que Dieu prend de leur fournir la proie qu'elles dévorent ; et l'inclination qu'il leur a donnée pour les ténèbres, de peur qu'elles ne rencontrassent l'homme, à qui il a donné une naturelle horreur de la nuit :

Vous faites jaillir les sources dans les vallées ;
Les eaux s'écoulent entre les montagnes.
Toutes les bêtes des champs s'y abreuvent ;
Les ânes sauvages y étanchent leur soif.
Les oiseaux du ciel habitent sur leurs bords,
Et font résonner leur voix parmi les rameaux...
Les arbres de la campagne se rassasient,
Les cèdres du Liban qu'il a plantés.
C'est là que les oiseaux font leurs nids ;
La cigogne a sa demeure dans les cyprès,
Les hautes montagnes sont pour les cerfs,
Et les rochers pour les hérissons.

Il a fait la lune pour marquer les temps ;
Le soleil connaît l'heure de son coucher.
Vous amenez les ténèbres, et il est nuit :
Alors tous les animaux des forêts sont en mouvement ;
Les lionceaux rugissent après la proie,
Et demandent à Dieu leur nourriture.
Le soleil se lève : ils se retirent
Et se couchent dans leurs tanières.
L'homme sort pour son ouvrage
Et pour son travail jusqu'au soir.
Que vos œuvres sont grandes, Seigneur !
Vous les avez toutes faites avec sagesse ;
La terre est remplie de vos biens.

Voici la grande et vaste mer :
Là se meuvent sans nombre
Des animaux petits et grands ;
Là se promènent les navires,
Ce monstre que vous avez formé pour s'y jouer.
Tous ces animaux espèrent en vous,
Pour que vous leur donniez la nourriture en son temps...
Que la gloire du Seigneur subsiste à jamais !
Que le Seigneur se réjouisse de ses œuvres [1] *!*

C'est par ce cri de louange que David termine la remarquable distinction qu'il a signalée entre les bêtes sauvages et carnassières, d'une part, et celles qui sont douces et domestiques, d'autre part ; afin de nous rendre attentifs à la sagesse infinie de Dieu, à sa Providence, à sa fécondité inépuisable ; et afin que nous comprenions aussi que la distinction qu'il a établie entre les bêtes, les unes restant sauvages, les autres, pacifiques, subsistera jusqu'à la fin des siècles, pour être, de notre part, un motif de louange et d'admiration, comme elle le fut pour le roi-prophète.

e) D'ailleurs, qu'y aurait-il de grand et de digne de la majesté de Dieu dans ce changement des inclinations des animaux ? N'est-il pas l'auteur de cette admirable variété qui distingue les bêtes entre elles ? A quoi servirait donc la supression de cette variété dans des instincts qui sont une féconde matière de réflexions, d'admiration et de louanges ? Après le premier moment où cette nouveauté nous aurait causé de la surprise, une telle uniformité ne serait propre qu'à nous laisser indifférents. C'était déjà l'argument que saint Jérôme faisait valoir aux Juifs de son temps : « Sed et hoc eos interrogemus, quid dignum sit Domini majestate, ut lupus et agnus pascantur simul, et pardus cum hædo accubet, et leo paleas comedat, et puer parvulus mittat manum suam in fora-

1. *Ps.* CIII, 10-31 ; héb. CIV.

mine aspidum? » Et il ajoutait : « S'ils prétendent que, pour la félicité de ce temps, il doit arriver que les hommes jouissent de toute sorte de biens, sans que rien soit capable de leur nuire, qu'ils apprennent de nous que nous ne connaissons de vrai bien que la vertu, ni de vrai mal que le vice [1]. »

f) Comme conclusion à ces diverses preuves, il nous plaît de citer encore l'opinion de Maïmonide dont nous avons déjà rappelé avec éloges ses sages avis sur les prophéties métaphoriques. Au traité des *Rois*, chap. XII, il s'exprime ainsi : « Ne te figure pas l'époque messianique comme grosse de bouleversements dans l'ordre naturel, de changements dans les conditions physiques du globe. Ce serait une profonde erreur. L'ordre des choses continuera comme par le passé. Que si Isaïe annonce (XI, 6) que *le loup habitera avec l'agneau et que le léopard se couchera auprès du chevreau*, c'est une allégorie. Cela veut dire que dans ces jours-là Israël n'aura rien à craindre de la part des impies des autres nations du monde, que l'Écriture compare dans Jérémie (V, 6) à des loups et à des tigres. Car tous embrasseront la vraie foi [2]. » David Kimhhi et Aben-Ezra sont de l'avis de Maïmonide.

Conclusion : Ce qui est annoncé, pour le règne d'Emmanuel, sous cette pacification des animaux féroces, c'est un changement dans les inclinations et les habitudes des hommes. En quoi consistera précisément ce changement et à qui s'étendra-t-il, le lecteur l'apprendra bientôt.

IV

Avant de le dire, une question, en effet, se pose devant l'esprit : Puisqu'il s'agit d'un changement à se produire dans les inclinations et les habitudes des hommes, pourquoi Isaïe

1. Hieronym., *in Isa.*, XI, 6, sq.
2. Maïmonide, in summa Talmudica, tract. *De Regibus*, cap. 12. — Cf. Galatinus, *op. cit.*, p. 217-218.

ne l'a-t-il pas annoncé directement, sans recourir à une allégorie qui a, sans doute, un côté gracieux, mais qui pouvait devenir décevante. Pourquoi, en maints endroits des Prophètes, cette description du règne d'Emmanuel y est-elle faite à l'aide de figures qui ne laisseront pas que de présenter à l'esprit des Juifs un certain danger, pouvant être prises, comme nous l'avons remarqué avec Maïmonide, au pied de la lettre?

La réponse sera décisive.

Outre qu'il a toujours été dans les habitudes des peuples Orientaux de se servir du langage figuré, comme le prouvent, par rapport au peuple juif, maints passages de Job, des Psaumes, des Proverbes, de l'Ecclésiastique, etc., c'est par une délicate attention de la Providence divine que les descriptions du règne d'Emmanuel abondent, dans les pages des Prophètes, en style symbolique. Si les Prophètes s'étaient, en effet, bornés à annoncer, sous une forme nue et directe, que le règne d'Emmanuel devait principalement consister dans l'affranchissement et le relèvement des âmes, les Juifs charnels, dont le nombre était sans contredit le plus grand, se fussent médiocrement intéressés au royaume qu'il devait établir. Ne rencontrant dans le texte des prophéties rien de ce sensible et de cet éclat vers lesquels les entraînait leur nature, ils n'eussent pas tardé à traiter les biens de l'âme promis pour les temps du Messie, et même les prophéties qui en faisaient l'annonce, avec le dédain dont leurs pères s'étaient autrefois rendus coupables à l'égard de la manne, don de Dieu. « *Pourquoi nous avez-vous fait sortir de l'Égypte*, avaient osé dire à Moïse les Juifs du désert, *pourquoi nous avez-vous amenés en ce lieu affreux, où l'on ne peut semer; où ni les figuiers, ni les vignes, ni les amandiers ne peuvent venir, et où l'on ne trouve pas même d'eau pour boire..... Notre âme n'a plus que du dégoût pour cette nourriture si légère* [1]. »

1. *Nombr.*, xx, 5; xxi, 5.

Notre âme n'a plus que du dégoût ! C'est avec le même dédain que les descendants de ces Juifs charnels en seraient venus à parler des biens promis pour les temps du Messie, biens encore plus légers à l'extérieur que la manne elle-même, puisqu'ils devaient être surtout spirituels, se rapportant à l'âme, impalpables comme elle. D'avance, la plupart des Juifs se fussent laissé envahir d'un dégoût criminel à l'égard de ces biens. La bonté de Dieu para au danger par la manière dont elle inspira les prophètes et conduisit leur plume. Ceux-ci dirent la vérité, en annonçant que les biens qu'Emmanuel apporterait à la terre seraient des biens de relèvement et de perfectionnement pour l'âme; mais cette vérité, ils la voilèrent en la couvrant d'un revêtement riche et éblouissant, de ces belles images, de ces gracieuses métaphores empruntées à tout ce que la nature offre de plus attrayant et de plus délectable. Ils annoncèrent donc que sous le règne du Messie-Emmanuel, *des sources d'eau vive jailliraient au milieu du désert sablonneux, et le changeraient en un jardin de délices; que les charmes de l'innocence primitive revivraient ; que les serpents seraient sans venin, et que les plus fiers animaux dépouilleraient leur férocité naturelle.*

Il y avait sans doute dans ces annonces un côté pour l'épreuve. Les âmes charnelles, n'aspirant qu'aux biens de la terre, devaient se laisser prendre à la lettre des métaphores ; mais les hommes de foi, guidés par les enseignements et les exemples des prophètes, ne laisseront pas que de découvrir, sous ces belles images, des biens plus nobles et des avantages plus réels que les choses périssables.

Que recouvrait donc la pacification des animaux, annoncée pour le règne d'Emmanuel?

V

On ne peut douter que les bêtes sauvages et carnassières ne soient l'image d'hommes violents ou cruels que le Messie

devra changer et transformer dans leurs dispositions. Mais les hommes peuvent être considérés sous divers aspects; de là, diverses opinions.

Les uns, comme saint Jérôme, ont vu dans cette pacification la transformation des individus et des nations que le Messie devait accomplir par sa propre action et par celle de ses disciples immédiats. La description d'Isaïe se rapporterait donc aux origines et à l'établissement du règne d'Emmanuel [1].

Les autres, comme Clément d'Alexandrie, ont vu dans cette pacification le rapprochement qu'inaugurera, entre les Juifs et les Gentils, l'avènement d'Emmanuel [2].

D'autres, agrandissant la portée de cette pacification, ont salué et célébré la transformation qui fera vivre en paix, au sein du royaume d'Emmanuel, les justes et les pécheurs, les doux et les irascibles, les pauvres et les riches, les puissants et les faibles [3].

Enfin, plusieurs ont reconnu dans cette description toutes les nations barbares qui, déposant leur férocité naturelle, devaient se laisser adoucir et devenir successivement membres du royaume d'Emmanuel [4].

Il n'y a pas à choisir entre ces diverses opinions. Elles sont toutes vraies, tant l'action d'Emmanuel sur les individus et les peuples devait être universelle et durable.

La merveille de cette action ne consistera pas à détruire, mais à changer. Voilà pourquoi le troupeau figuratif n'est pas seulement composé d'agneaux et de génisses. Les lions, les léopards, les ours et les autres animaux terribles conservent leur être, leur force, leur pouvoir : mais ils en font un autre usage. La paix du troupeau ne vient pas de l'unité d'une même espèce, mais de la conformité des inclinations, malgré la diversité de toutes les espèces autrefois irréconciliables. C'est là principalement ce que le prophète veut prédire.

1. Hieronym., *in Isa.*, XI.
2. Clément d'Alex., *Stromates*, VI.
3. Corn. a Lap., *in Isa.*, XI. — Théodoret.
4. *Ibid.*

Ce troupeau composé de tant d'espèces différentes, autrefois si ennemies, n'est conduit que par un enfant : « *Un enfant les conduira.* » Ce petit enfant, c'est évidemment, tout d'abord, Emmanuel. Il est le même que celui qui a été prédit au chapitre VII comme fils de la Vierge, puis montré au chapitre IX, sous la forme d'un petit enfant, comme un don fait à la terre, parce que ce petit enfant ne sera autre que l'Admirable, le Dieu fort, le Père de l'éternité. Maintenant il apparaît comme le conducteur du troupeau des élus, au sein du royaume fondé par lui. Admirable livre de l'Emmanuel : tout s'y tient, tout s'y enchaîne, tout s'y développe, tout s'y précise, sous le fil d'or conducteur, qui est Emmanuel lui-même. Prédit au début du livre, en son milieu, le voilà qui reparaît à sa conclusion : alpha et oméga de ce livre, comme il l'est aussi de la création !

Mais Emmanuel, fondateur du royaume messianique, aura des coopérateurs chargés de continuer son œuvre, comme Josué le fut de Moïse, jusqu'au jour, marqué de Dieu, pour l'entrée des élus dans la vraie Terre Promise, qui sera le Ciel éternel. Aussi le « petit enfant conducteur du troupeau » peut-il également figurer chacun de ceux qu'Emmanuel aura choisis et associés à son œuvre, dans le cours des siècles. C'est de ces premiers associés que saint Paul dira : « *Dieu a choisi les moins sages selon le monde pour confondre les sages : il a choisi les faibles selon le monde pour confondre les puissants. Il a choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde, et ce qui n'était rien, pour détruire ce qu'il y avait de plus grand, afin que nul homme ne se glorifie devant lui* [1]. » L'humilité, l'esprit d'enfance et de soumission à Emmanuel seront toujours requis de ceux qu'il prépose à la garde et à la conduite du troupeau. Le pasteur invisible, qui tient tout dans l'ordre, se retire, dès qu'on prétend se substituer à lui ou obscurcir son autorité. Le vrai moyen d'assujétir les lions et les léopards est de ne leur point ressembler par la fierté et la

1. I *Cor.*, ch. I, 26-28.

violence : ils se soumettent à des hommes simples et enfants, qui n'ont point de malice, mais qui sont sages par les sentiments du cœur [1].

VI

Ce qui caractérisera le royaume d'Emmanuel, ce ne sera pas seulement une pacification merveilleuse, un esprit de douceur dans les relations et les habitudes, mais encore une fuite du péché, une délicatesse de conscience, inconnues dans les siècles passés :

On ne fera plus de mal, il n'y aura plus de péchés
Sur toute ma montagne sainte.

C'est à une montagne que le royaume d'Emmanuel est maintenant comparé par Isaïe. Le but du prophète est d'annoncer par cette image l'éclat et la gloire de ce royaume, qui le rendront visible à tous les regards, et supérieur à toutes les autres sociétés. C'est aussi à cause de ses fondements qui seront fermes et inébranlables, à cause de la résistance qu'il opposera à toutes les attaques des hommes, à tous les efforts du démon.

Or, de cette sainte montagne, le mal sera banni, le péché n'y exercera pas les ravages qui désolent les meilleures terres. La sainteté sera son apanage. C'est avec des restrictions nécessaires qu'il faut entendre cette annonce, car il en sera de la sainteté du royaume d'Emmanuel, ici-bas, comme de la paix et de son universalité : elles ne seront pas absolues. Mais, bien qu'il doive y avoir toujours des méchants et des pécheurs à côté des bons et des justes, ce royaume ne laissera pas que de présenter une moralité bien supérieure à celle des peuples anciens, bien plus grande que celle des divers royaumes qui

1. « Simplicibus et in malitia infantibus, animoque sapientibus subjiciuntur. » (S. Cyrille, *in Isa.*, XI.)

coexisteront à celui d'Emmanuel, durant le cours des siècles. Les principes qui le régiront seront saints; sa doctrine sera sainte; il offrira des exemples de sainteté éminente, et conviera tous ceux qui en feront partie à la pratique de la sainteté. Les déchéances qui s'y produiront ne proviendront que de la liberté laissée à tout homme durant la vie. Un jour, toutefois, ce trait de la prophétie sera complétement réalisé; car le royaume d'Emmanuel, commencé sur la terre, doit avoir son achèvement dans l'éternité; au ciel existeront et seront éternelles la pleine harmonie et la pleine sainteté des élus. En attendant, il ne tient pas à son fondateur que cette paix et cette sainteté ne soient dès ici-bas une délicieuse réalité; il suffirait pour cela que les hommes se rangeassent tous sous son sceptre et obéissent à ses lois.

VII

Mais qui produira cette paix et cette sainteté dans le royaume d'Emmanuel?

Isaïe en fait connaître la cause, les motifs, en ces deux vers :

Car la terre sera pleine de la connaissance de Jéhova,
Comme le fond des mers est couvert par les eaux.

La connaissance du vrai Dieu envahira tout, de même que le lit de l'Océan est recouvert partout par les flots. Tout le monde, jusqu'aux îles les plus reculées, sera instruit de la vraie religion. La vérité divine chassera les superstitions des peuples les plus sauvages. Le nom d'Emmanuel sera connu et célébré en toute langue. C'est par lui que les nations recouvreront et conserveront la paix et qu'on verra fleurir les plus belles vertus, les saintetés les plus éminentes.

Qu'elle envahisse donc la terre, cette connaissance de Jéhova,

qu'elle la recouvre comme les eaux recouvrent les profondeurs de la mer! Il était impossible de trouver une plus belle image de la propagation rapide et de l'influence des vérités qu'apportera et qu'enseignera Emmanuel. Une vue si exacte de l'avenir est une preuve évidente de la vérité des prophéties. C'est là un des caractères que l'on retrouve à chaque instant dans Isaïe, et qu'on ne saurait nier. Car comment un Juif à cette époque, c'est-à-dire un homme qui n'avait aucun rapport et ne voulait en avoir aucun avec les idolâtres, pouvait-il penser et avoir l'idée qu'un jour son Dieu serait adoré par tous les hommes et que les idolâtres deviendraient ses frères?

Mais cette plénitude de la connaissance de Dieu, comparée aux flots surplombant le fond des mers, ne s'accomplira également à la lettre que dans le royaume d'Emmanuel définitivement achevé, c'est-à-dire au ciel. La remarque, déjà formulée par rapport à la paix et à la sainteté de ce royaume, retrouve encore ici sa place. Au ciel, cette plénitude de connaissance de Jéhova ne sera autre que la vision de Dieu, la vue de l'Être divin face à face.

Mais avant l'achèvement du royaume d'Emmanuel, deux grandes phases, nettement indiquées par Isaïe, se seront produites dans son développement sur la terre : l'une, qui aura été la conversion des Gentils; l'autre, le retour des Juifs.

Deux merveilles, dignes d'être approfondies, d'après le texte du prophète.

CHAPITRE XI

DEUX GRANDES PHASES DANS LE RÈGNE UNIVERSEL D'EMMANUEL : PREMIÈRE PHASE : CONVERSION DE LA GENTILITÉ.

I. Le rejeton de Jessé, Emmanuel, élevé comme un signe ou étendard. — II. De quelle manière il sera élevé. — III. C'est pour tous les peuples sans exception qu'il le sera. — IV. Mais seules les nations de la Gentilité accourront d'abord pour le reconnaître et lui rendre hommage. — V. Combien glorieux sera le lieu de son repos. Deux interprétations de ce texte célèbre.

I

Après avoir décrit d'une manière générale le règne d'Emmanuel, en mettant en relief ses caractères de pacification et de sainteté, Isaïe va faire connaître les deux grandes phases, à la fois historiques et providentielles, qui signaleront ce règne dans son cours d'ici-bas.

Ces deux grandes phases se trouvent marquées et distinguées dans la prophétie par cette formule successivement répétée : *En ce jour là :*

En ce jour-là, la racine de Jessé,
Élevée comme un signe pour les peuples,
Recevra les hommages des nations,
Et le lieu de son repos sera glorieux.
(XI, 10.)

La première phase de ce règne sera donc la conversion de la Gentilité, l'adoration d'Emmanuel par les Nations.

Car c'est bien toujours de lui qu'il s'agit, sous cette dénomination : *la racine de Jessé.*

a) C'est par elle, en effet, qu'il a été désigné en tête de ce

chapitre XI : « *Un rejeton sortira du tronc de Jessé, un surgeon croîtra sur sa racine.* »

b) C'est lui que l'ancienne Synagogue a également reconnu dans le verset 10 de ce chapitre XI, après l'y avoir déjà connu et proclamé dès le premier verset. On lit dans le Zohar : « Lorsque le Roi-Messie se révélera, toutes les nations du monde entier se réuniront autour de lui, afin que s'accomplisse ce qui est écrit : « *Les nations rechercheront la racine de Jessé, et son repos sera glorieux* [1]. » — Le Breschith rabba est non moins affirmatif : « C'est celui auprès duquel les Gentils doivent affluer, comme l'annonce Isaïe XI, 10 [2]. »

c) C'est enfin sur ce verset que se fondera saint Paul, pour établir que toutes les nations sont appelées à faire partie du royaume du Messie venu : « *Isaïe dit : Il sortira de la tige de Jessé un rejeton, qui s'élèvera pour régner sur les Gentils, et les Gentils espéreront en lui* [3]. »

Mais quelle transformation merveilleuse est actuellement décrite par le prophète ! Cette racine de Jessé, qu'au début de ce chapitre XI Isaïe nous montrait dépouillée, enfoncée dans la terre, sans gloire et sans honneur, voici qu'elle est maintenant érigée, élevée, montrée comme un étendard ! Les expressions de l'hébreu signifient en effet : *sera exposée comme un signe* ou étendard.

Qu'est-ce que le prophète a voulu annoncer par ces paroles ? De quelle manière Emmanuel pourra-t-il être un étendard ?

II

La tradition chrétienne a vu dans cette annonce une allusion manifeste à *la croix*, signe de salut, sur laquelle Emmanuel devait être placé et élevé.

1. *Zohar Exod.*, fol. 71, col. 281.
2. *Breschith rabba* ad Genes., XLIX, 10, II Sect. 99.
3. *Rom.*, XV, 12.

Il y a, en effet, cela de remarquable que les terme *élevé comme un signe*, עמד לנס » sont, dans l'original hébreu, les mêmes que ceux dont Dieu s'est servi pour commander à Moïse d'élever le serpent d'airain : « Faites un serpent d'airain, et *élevez-le pour servir de signe* : quiconque étant blessé des serpents le regardera, sera guéri [1]. » Or, si dans ce serpent d'airain, élevé comme un signe, on n'a pas hésité à découvrir le symbole de la croix, pourquoi se refuserait-on à reconnaître Emmanuel en croix, alors qu'il est dit de lui qu'il sera aussi *élevé comme un signe?* Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que toute la Tradition chrétienne ait vu dans cette annonce le Christ élevé en croix [2].

Toutefois, et nous nous hâtons d'en faire la remarque, ce n'est là qu'une annonce voilée, comme tout ce qui a trait à la Passion dans le livre de l'Emmanuel. Trois allusions relatives aux souffrances du Messie s'y trouvent certainement exprimées, mais toutes trois à mots couverts :

La première, au chapitre VIII, 14-15 :

Il sera une pierre d'achoppement et de scandale
Pour les deux maisons d'Israël,
Un piège et un filet
Pour les habitants de Jérusalem.
Plusieurs heurteront contre cette pierre,
Et ils tomberont et seront brisés ;
Ils tomberont dans le filet et y seront pris.

C'est Emmanuel objet de scandale pour les Juifs, qui tentent de le faire disparaître.

Deuxième allusion, au chapitre IX, 6 :

La marque de sa principauté est sur son épaule.

C'est Emmanuel portant la croix.

1. *Nomb.*, XXI, 8-9.
2. Voir s. Jérôme, Corn. à Lap., Forerius, *in Isa.*, XI, 10.

Troisième allusion, en ce chapitre XI, 10 :

En ce jour-là, la racine de Jessé
Élevée comme un signe pour les peuples...

C'est Emmanuel élevé sur la croix.

Toutes ces annonces de souffrance, on le constate facilement, sont faites à mots couverts. Elles sont rapides ; le prophète n'insiste pas. Ce ne sera qu'au 53e chapitre de ses prophéties, dans le livre du *Serviteur de Jéhova*, qu'Isaïe, supprimant tous les voiles, montrera directement le Messie sur la croix, et dépeindra ses souffrances avec la précision d'un témoin, presque d'un évangéliste. Actuellement ce n'est pas son but : dans le livre de l'*Emmanuel*, c'est le Messie triomphateur de toutes les conjurations qu'il a la mission de prophétiser.

Aussi l'ancienne Synagogue n'a-t-elle pu interpréter ce texte : « *La racine de Jessé élevée comme un signe pour les peuples* », ainsi que nous l'avons fait, à la suite de toute la Tradition chrétienne. A moins d'une lumière spéciale, qui a été peut-être accordée à Isaïe, elle n'a pu découvrir, dans cette annonce, le grand mystère de la réparation par la Croix. Ce que l'ancienne Synagogue a pu inférer de ce texte, c'est que le Messie, lorsqu'il serait venu, deviendrait *un signe de ralliement pour les peuples* ; car cette expression : « *élevé en signe* », rappelait à l'esprit les signaux ou les étendards qu'on avait coutume d'élever sur les montagnes et les hauteurs, pour faire accourir, en cas de nécessité ou d'imminent péril, les habitants des lieux circonvoisins. Tel est, en effet, le sens que le Zohar attache au texte d'Isaïe : « R. Abba, commentant ce verset du chapitre XI, dit : Au temps où le Seigneur multipliera la paix pour le monde, la Racine de l'Arbre de vie sera affermie, communiquant sa stabilité à toutes les autres racines inférieures. Elle sera érigée en signe, en mystère du Nom Saint. Et c'est pourquoi les nations accourront vers elle, ainsi que le dit encore Isaïe en cet autre endroit (II, 3) : *Un grand nombre de peuples*

arriveront, disant : Venez, montons à la Maison du Seigneur [1]. »

III

Ce sera donc pour tous les peuples, sans aucune exception, qu'Emmanuel sera érigé en signe de salut. Le texte est formel à cet égard :

En ce jour-là, la racine de Jessé,
Élevée comme un signe pour les peuples...

Les peuples en général : aucune exclusion n'est formulée. Au reste, le terme hébreu pour désigner les peuples est celui de עַמִּים, en usage, dans la Bible, pour désigner la généralité des hommes. Aussi l'Apôtre se servira-t-il de ce texte d'Isaïe pour établir que toutes les nations sont appelées à faire partie du royaume du Christ et à prendre part au salut éternel [2]. Ce ne sera donc plus dans le désert, comme le Serpent d'airain, ni pour le profit des seuls Israélites, qu'Emmanuel sera élevé. Ce ne sera plus un simple remède aux morsures des serpents extérieurs. Tous les peuples de toutes les parties du monde pourront le voir et l'invoquer. Tous ceux que l'ancien Serpent avait empoisonnés, pourront tourner les yeux vers Celui qui l'aura vaincu. Tous ceux qui étaient condamnés à une mort éternelle pourront espérer en Celui qui est la résurrection et la vie. Personne ne sera exclu. La foi en l'unique Médiateur réunira toutes les nations. Il sera permis à l'Indien et au Scythe d'espérer en Celui qui a été promis à Abraham. Il sera exposé à la vue de tous, comme l'auteur et le consommateur de la foi et du salut de tous. Et, du haut de sa croix, il attirera toutes choses à soi : « *Comme Moïse éleva dans le désert le serpent d'airain, il faut de même que le Fils de*

1. *Zohar Exod.*, fol 89, col. 361, 2.
2. *Rom.*, xv, 12.

l'homme soit élevé en haut : afin que tout homme qui croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle [1]. »

IV

Mais si tous les peuples doivent être invités à reconnaître Emmanuel, il arrivera cependant que, tout d'abord, les nations de la Gentilité répondront seules à son appel, et lui rendront hommage.

Cela ressort du texte même.

En effet, après que le texte hébreu a annoncé que la Racine de Jessé serait élevée comme un signe pour tous les peuples sans exception, עַמִּים, il ajoute :

Elle recevra les hommage des nations.
אֵלָיו גּוֹיִם יִדְרֹשׁוּ

Or le terme *Goyim* (גּוֹיִם) exprime toujours dans la Bible les non-Juifs, les peuples idolâtres, les nations de la Gentilité, par opposition aux Juifs, fils d'Abraham. Aujourd'hui encore, c'est par cette expression que les Juifs désignent ceux qui ne sont pas de leur religion.

Les nations de la Gentilité seront donc seules, tout d'abord, à tourner leurs regards vers Emmanuel et à partager le bonheur de vivre sous ses lois douces et saintes.

V

Et le lieu de son repos sera glorieux.

Littéralement, d'après l'hébreu : *Et son repos sera gloire,*
וְהָיְתָה מְנֻחָתוֹ כָּבוֹד

Déux interprétations, l'une et l'autre intéressantes, l'une et l'autre admissibles, ont été données de ce texte célèbre.

1. *Joan.*, III, 15.

a) La plus littérale est celle qui traduit, ainsi que nous l'avons écrit : *le lieu de son repos*. Car le terme *menuhah* ne se rencontre dans la Bible qu'avec l'acception de *résidence*, *demeure*, *lieu de repos*, se rapportant soit à un palais, soit au Temple, même à la Terre Promise [1]. Pris selon cette acception, le verset signifierait que le lieu de la résidence du Messie serait glorieux. C'est ainsi que l'a entendu la paraphrase chaldaïque, qui a traduit : « Le lieu de sa demeure sera dans la gloire. »

Quel sera le lieu de la demeure du Messie-Emmanuel? Bon nombre d'interprètes chrétiens répondront : l'Église. Ils diront vrai. Car l'Église où le Christ réside substantiellement, quoique d'une manière invisible, n'a cessé d'être glorifiée par cette présence, mieux encore que ne l'a été l'ancien Temple de Jérusalem par la présence invisible de Jéhova, au-dessus de l'Arche d'alliance. Et il s'est approché bien près de la vérité, le commentaire *Minhha-Ghedola*, dans la grande Bible rabbinique d'Amsterdam, lorsqu'il a fait suivre le verset : « *Et son repos sera glorieux* », de ces paroles : « La voie des rois ordinaires est d'acquérir de la gloire par des succès dans la guerre, et de ne pas se croire estimés quand ils se tiennent en repos. Mais il en sera tout autrement du Roi-Messie : son repos sera glorieux. Car tout le monde dira : Il faut que sa gloire soit grande devant Jéhova, puisque sans faire la guerre, il se fait obéir de tous, et tous lui rendent hommage. »

b) A côté de cette première interprétation, il en existe une autre, représentée par saint Jérôme, qui a traduit, ainsi que le porte la Vulgate :

Et erit sepulcrum ejus gloriosum,
Et son sépulcre sera glorieux.

1. Voir Gesenius, *Thesaurus hebraïcus*, mot מְנוּחָה, pag. 863, 2e col., n° 3. — « Nam vox Hebræa non solum *quietem* sed etiam *locum quietis* significat... Nam video vocem non semel significare non unam aliquam domum, sed totas Ædes et quidem amplas, cujusmodi sunt regum palatia ; unde pro ipsa *regia* et *templo Dei* sape accipi videbis ; et Psal. 95, pro *tota terra promissionis*. » (Forerius, *in Isa.*, xi, 10.)

Ce serait après la Croix, le tombeau ! La Croix aurait été annoncée par la racine de Jessé *élevée comme un signe* ; le tombeau le serait par *le lieu de son repos.*

Saint Jérôme convient que toutes les versions grecques ont traduit selon la première manière, mais qu'il a cru rendre le sens plus clair en traduisant comme il l'a fait, c'est-à-dire en remplaçant les mots : *le lieu de son repos* par les termes : *son sépulcre*, personne d'entre les fidèles ne doutant que le repos dont il est ici parlé ne fût celui du tombeau : « Nos autem, ut manifestum legenti sensum faceremus, pro *dormitione*, et *requie*, altero verbo, sed eodem sensu, *sepulcrum* vertimus [1]. » Interprétation qu'on ne saurait taxer d'arbitraire : Car le terme hébreu מְנוּחָה, qui provient de la racine נוּחַ, *reposer*, *se reposer*, signifie proprement *repos*. Or *reposer dans le tombeau* est une manière de parler commune à toutes les nations. Le tombeau s'appelle *repos*; le lieu des sépultures, *le champ du repos.*

L'interprétation adoptée par saint Jérôme est d'autant plus digne de considération, qu'il n'y aurait rien eu de surprenant à apprendre d'Isaïe que *le lieu de la demeure* du Messie serait environné de gloire. Mais que le bois sur lequel il aura expiré, et que le sépulcre dans lequel il aura été déposé, devinssent pour les peuples des objets précieux, plus précieux et plus glorieux que tout ce qu'ils connaissent de grand et d'admirable : c'est là un prodige qui était digne d'être annoncé avant qu'il arrivât, et presque incroyable après même qu'il est arrivé.

On sait comment le sépulcre d'Emmanuel a été glorifié, ainsi qu'Isaïe l'avait prédit. Il l'a été plus qu'aucun autre, et de toute manière : par les miracles et les apparitions d'anges qui s'y sont opérés dès l'origine ; par le sanctuaire que sainte Hélène y fit construire aux frais de l'empire ; surtout par la vénération dont ce lieu n'a pas cessé d'être l'objet depuis les premiers siècles, de la part de tous les fidèles. A une époque, toute la chré-

1. Hieronym., *in Isa.*, xi, 10.

tienté s'est levée pour le venger et le mettre à l'abri des profanations. L'Occident l'a disputé à l'Orient durant des siècles ; et si les infidèles sont restés en possession du sol, ce n'est qu'après avoir promis de respecter ce monument sacré, en laissant aux chrétiens la liberté de le visiter et de l'honorer à leur gré. Sept nations entretiennent encore des représentants autour de ce tombeau : puisse-t-il leur inspirer la même foi avec le même respect, et les réunir à jamais dans la même Église, aux pieds de l'Emmanuel !

CHAPITRE XII

DEUXIÈME PHASE : RETOUR DU PEUPLE JUIF. TOUTE LA TERRE SOUMISE A EMMANUEL.

I. Difficulté que présentent ces derniers versets. Aussi tentative du Rationalisme pour en rapporter l'objet à un autre temps qu'à celui du Messie. — Solution messianique : a) Selon les uns, il y a eu accomplissement définitif de cette prophétie au temps des Apôtres. — III. *b*) Selon les autres, l'accomplissement ne sera complet qu'au retour à Emmanuel des restes de Juda et d'Israël, c'est-à-dire à l'époque de la conversion générale du peuple juif. — IV. Vérité de ce retour; mais il se bornera à l'admission des Juifs dans l'Église, sans être accompagné de leur rétablissement dans la Palestine. — V. Énumération des pays où s'effectuera ce retour. Elle est une preuve qu'il s'agit bien de la dispersion mondiale des Juifs. — VI. Pourquoi le prophète se hâte d'annoncer pour cette époque la réconciliation de Juda et d'Éphraïm. — VII. Cependant obstacles qui s'opposeront à ce retour d'Israël. Comment ils seront détruits par des prodiges. — VIII. L'un de ces prodiges : renouvellement spirituel et mondial dont le retour d'Israël sera l'occasion. Une prophétie de saint Paul rapprochée de ce passage d'Isaïe. — IX. Époque de ce retour et de ce renouvellement.

I

En ce temps-là, le Seigneur étendra une seconde fois sa main,
Pour racheter le reste de son peuple,
Ce qui subsistera, des pays d'Assyrie, d'Égypte,
De Pathros et d'Éthiopie,
D'Élam, de Sinéar, d'Émath,
Et des îles de la mer.
Il élèvera un signe parmi les nations,
Et rassemblera les bannis d'Israël,
Les restes dispersés de Juda,
Des quatre coins de la terre.
La jalousie d'Éphraïm cessera,

Et les inimitiés de Juda seront éteintes :
Éphraïm ne portera plus envie à Juda,
Et Juda ne sera plus l'ennemi d'Éphraïm.
Ils fondront alors sur le dos des Philistins, à l'Occident ;
Les fils de l'Orient seront tous leur proie.
Edom et Moab tomberont entre leurs mains,
Et les enfants d'Ammon leur obéiront.
Et le Seigneur frappera d'anathème la langue de la mer d'Égypte.
Il étendra la main sur l'Euphrate, dans le mouvement de sa colère,
Il le divisera en sept canaux,
Et le fera passer à pied sec.
Il y aura une voie frayée pour le reste de son peuple,
Qui restera du pays d'Assur,
Comme il y en eut une pour Israël,
Au jour de la sortie d'Égypte.

(XI, 11-16.)

Ces six derniers versets sont couverts d'une obscurité qu'il est difficile de pénétrer. De là vient qu'on les a interprétés diversement.

Le Rationalisme biblique en a profité pour tenter de les détourner de leur véritable objet en les rapportant à un autre temps que celui du Messie.

a) C'est d'abord Grotius qui en a fait l'application au règne d'Ézéchias, durant lequel nombre d'Israélites auraient pu, par une permission divine, ou se sauver en Égypte avant l'arrivée de l'armée assyrienne, ou rentrer de Ninive en Palestine, après la destruction miraculeuse de l'armée de Sennachérib. Ce passage du livre d'Emmanuel ne serait donc qu'une allégorie pour laquelle Isaïe, contemporain d'Ézéchias, aurait consolé des compatriotes fugitifs ou dispersés, en leur faisant entendre que Dieu leur procurerait les moyens de revenir dans leur patrie.

C'est là une supposition dont on ne trouve aucune preuve

dans l'histoire. On ne voit point, en effet, que les Israélites menacés par les Assyriens se soient enfuis en Égypte, ni qu'ils en soient revenus, ni que Dieu ait fait aucun miracle pour les en faire revenir. On ne voit pas davantage que ceux qui furent emmenés en Assyrie par Salmanasar ou Sennachérib en soient également revenus. Excepté le seul prêtre qu'Assarhaddon y renvoya, les Israélites déportés en Assyrie restèrent dans le pays où ils étaient dispersés. Ils y étaient encore lorsque les Juifs de la tribu de Juda furent emmenés captifs à Babylone; ils n'étaient donc pas revenus au temps d'Ézéchias, et on ne voit pas que Dieu ait fait alors aucun miracle pour les en faire revenir.

L'interprétation de Grotius est donc insoutenable.

b) Le règne d'Ézéchias ne se prêtant pas à l'accomplissement de cette prophétie, d'autres interprètes, tels que Sanchez, Malvenda, Tirinus, ont voulu n'y voir, sans aucune intention rationaliste, que l'annonce du retour de la captivité de Babylone, sous le règne de Cyrus et sous la conduite de Zorobabel.

L'interprétation de cette deuxième opinion n'est pas plus heureuse que celle de Grotius. Car, après la captivité de Babylone, il n'y eut qu'un retour des restes de *Juda*; on ne voit pas ostensiblement que les restes d'*Israël* s'y soient alors réunis. Cyrus divisa, dit-on, le *fleuve* de l'Euphrate; mais ce ne fut pas pour ouvrir un passage aux Juifs, ce fut pour s'ouvrir à lui-même une entrée dans Babylone. On ne voit pas, non plus, que Dieu ait fait rien de semblable sur *la langue de la mer d'Égypte*, ni que les Juifs aient fait alors des conquêtes sur les peuples qui les environnaient. On sait, au contraire, par le livre d'Esdras et par celui de Néhémie, combien les Juifs furent peu empressés pour leur retour; combien les petits restes qui revinrent en Judée y furent pauvres, méprisés et attaqués par leurs voisins. On n'entendit point alors parler ni des Juifs répandus dans l'Égypte, ni de ceux qui vivaient parmi les Éthiopiens, ni de ceux qui étaient dispersés dans les pays au delà de la mer. Les Gentils ne s'unirent pas non plus aux Juifs qui sortirent de Babylone. On est donc amené

par la lettre même de la prophétie à penser à une autre libération que celle dont Cyrus a été l'auteur; à un autre retour que celui qui n'a rétabli les Juifs que dans une ville ruinée ; à un autre chef que Zorobabel, qui n'a eu sous sa conduite qu'un certain nombre de Juifs, et qui n'a jamais commandé aux Gentils.

C'est dans les temps du Messie qu'il faut nécessairement rechercher l'accomplissement de cette deuxième partie de la prophétie. Qu'on remarque, du reste, qu'elle se trouve rattachée par un lien étroit à la première partie, expliquée dans le précédent chapitre. Ce lien étroit est cette expression : *In die illa*, *En ce jour-là*. L'une et l'autre partie se rapportent à la même époque. Or, la première se rapportant au temps du Messie, la seconde s'y rattache également et nécessairement. C'est donc avec pleine raison qu'Aben-Ezra a écrit dans son commentaire sur cet endroit d'Isaïe : « Ce qui prouve que le prophète parle ici *du temps du Messie*, c'est que la rédemption du second Temple, c'est-à-dire le retour de la captivité de Babylone, ne fut pas une rédemption complète. » Le commentaire *Minhha Ghedola*, dans la Bible d'Amsterdam, nous transporte non moins justement au temps du Messie : « Les premières délivrances d'Israël, dit-il à propos de ces versets, ont toutes été suivies d'une nouvelle servitude. Mais il n'en sera pas de même *au temps du Messie*. Le Seigneur manifestera une seconde fois sa main. Il sera en personne le Rédempteur ; en sorte qu'Israël sera sauvé en Jéhova d'un salut éternel. »

Mais à quel temps, à quelle époque du Messie venu faut-il placer cette rédemption annoncée pour Israël? Une grande difficulté va se dresser devant nous.

La conversion de la Gentilité, présentée par Isaïe comme la première phrase du règne d'Emmanuel, a pu être expliquée de prime abord ; il n'en sera pas de même de la rédemption ou du *retour* d'Israël, qui vient d'être également annoncé. Ce retour doit-il coexister avec la conversion de la Gentilité,

ou bien doit-il constituer une phase à part dans le règne d'Emmanuel ? La question est là.

II

Des interprètes de grand renom, et qui méritent, avec notre attention. le plus haut respect, tels que saint Jérôme, saint Cyrille, Théodoret, Eusèbe, Forerius, Malvenda, Corneille Lapierre, Tirin, etc., font coexister ce retour des restes d'Israël avec la conversion de la Gentilité. Ils placent donc l'accomplissement de cet oracle aux origines mêmes de l'Église, aux temps apostoliques, alors que les apôtres et les premiers disciples du Christ, tous d'origine juive, ont prêché l'Évangile parmi toutes les nations énumérées dans cette prophétie. Il s'ensuit que cette prophétie d'Isaïe serait une allégorie sous laquelle le Seigneur aurait fait annoncer les succès de la prédication évangélique, et les œuvres de sa puissance pour dissiper tous les obstacles qui devaient s'y opposer. Les agents de ces succès auraient été les Apôtres et les autres Juifs convertis alors.

La raison principale qui a amené saint Jérôme et ses co-interprètes à cette fixation de l'accomplissement de la prophétie aux temps apostoliques, est la locution « *in die illa* », *en ce jour-là*, que nous avons à dessein signalée plus haut. Saint Jérôme commence, en effet, son explication en ces termes : « *In die illa* », c'est-à-dire en ce temps-là même dont il vient d'être parlé, « lorsque *le rejeton de Jessé s'élèvera comme un signe pour les peuples,* et pour régner sur les nations, c'est alors que *Dieu étendra une seconde fois sa main;* ce qui est ainsi lié, afin que nous comprenions que cela ne se rapporte point à la fin du monde, comme le prétendent nos judaïsants, c'est-à-dire, au temps où *la plénitude des nations étant entrée, tout Israël sera sauvé*[1]; mais que tout cela

1. *Rom.*, XI, 25, 26.

regarde le premier avènement de notre Sauveur. Car, puisqu'il n'est parlé que d'un seul jour qui réunit ce qui précède, et ce qui suit, nous ne pouvons diviser ces prophéties, en rapportant au premier avènement celles qui précèdent, et au second celles qui suivent[1]. »

Saint Jérôme entre ensuite dans le détail des différentes parties de cette prophétie, les expliquant toutes d'après les récits évangéliques, les Actes et les Épîtres, pour arriver à cette conclusion qu'elles ont été accomplies d'une manière spirituelle au temps des apôtres. Il montre donc ces restes d'Israël, annoncés comme devant être sauvés, d'abord dans la personne des 12 Apôtres, des 70 disciples, des 120 réunis au Cénacle, des 500 présents sur le mont des Oliviers, au jour de l'Ascension, des 3.000 et des 5.000 devenus les croyants du Christ à la voix de saint Pierre. Il cite cette parole de saint Jacques à saint Paul, qui fit partie de ces restes sauvés : « *Tu vois, frère, combien de milliers de Juifs sont devenus croyants; et tous sont zélés pour la loi*[2]. » Saint Jérôme montre ensuite l'Évangile annoncé aux Gentils par les Juifs, et étendant ses conquêtes spirituelles jusqu'aux extrémités du monde connu. Tout cela s'est accompli au milieu de grands miracles qui, justifiant la doctrine des apôtres et des disciples, ont triomphé de tous les obstacles[3].

III

Cette manière d'interpréter la prophétie est conforme à la vérité historique : la prophétie a eu un accomplissement très réel aux temps apostoliques. Mais, tout en reconnaissant cet accomplissement, nous inclinons à admettre, avec d'autres interprètes, qu'il ne suffit pas à réaliser toute l'ampleur de la prophétie ; que ce premier accomplissement attend un complé-

1. Hieronym., *in. Isa.*, xi, 11.
2. *Act.*, xxi, 20.
3. Hieronym., *loc. cit.*

ment qui reste à venir, et qui constituera ce que nous avons appelé *la deuxième grande phase du règne d'Emmanuel* ou *le retour du peuple juif*.

L'un des partisans les plus autorisés de l'interprétation de saint Jérôme, Louis de Vence, après avoir constaté et admis, avec le célèbre docteur, un accomplissement manifeste de la prophétie aux temps apostoliques, ne laisse pas que d'ajouter : « On peut même encore reconnaître qu'à certains égards et sous certains rapports, ces promesses n'ont pas eu un accomplissement entier sur ces *restes sauvés par grâce* d'entre les Juifs au temps des apôtres, et qu'elles ne peuvent être pleine ment accomplies que dans les derniers *restes* de cette nation à la fin des temps ; mais, sous ce point de vue même, nous devons encore, avec saint Jérôme, nous en tenir au sens spirituel couvert sous le voile de l'allégorie, de peur qu'en retombant dans le sens littéral, nous ne nous précipitions dans les fausses idées des Juifs et des judaïsants. Quant à la manière dont ces promesses seront accomplies dans les derniers temps, nous pouvons dire qu'elle demeure incertaine, jusqu'à ce que leur accomplissement arrive[1]. »

Voilà ce qui nous semble être l'interprétation véritable, exacte, de la prophétie. Oui, nous reconnaissons avec saint Jérôme un accomplissement réel au temps des apôtres; mais, en sus de cet accomplissement, nous entrevoyons, dans la suite des temps, un retour des Juifs qui continuera et achèvera ce qu'ont vu commencer les temps apostoliques. Si saint Jérôme s'est borné aux conversions rapportées par les récits évangéliques, n'est-on pas fondé à penser que ç'a été par crainte qu'en accordant qu'un retour des restes dispersés de Juda et d'Éphraïm s'effectuerait, dans l'avenir, des quatre coins de la terre, les Juifs et les judaïsants ne tirassent cette fausse conclusion : que le Messie était à attendre, qu'il n'était pas encore venu ? Cette crainte ne res-

1. Bible de Vence, t. XIII, p. 78.

sort-elle pas, en effet, de la finale du passage déjà cité, mais que nous reproduisons avec sa conclusion. « Puisqu'il n'est parlé que d'un seul jour (*in die illa*) qui réunit ce qui précède et ce qui suit, nous ne pouvons diviser ces prophéties en rapportant au premier avènement celles qui précèdent, et au second celles qui suivent, de peur que celles qui suivent ne nous obligent de rapporter les précédentes mêmes à *ce Christ que les Juifs prétendent n'être pas encore venu, mais qu'ils soutiennent devoir venir un jour* [1]. »

Mais à côté de cette crainte, il y a, dans le raisonnement de saint Jérôme, un motif sérieux qui l'a amené à ne voir qu'une seule phase dans le règne d'Emmanuel, phase comprenant tout à la fois la conversion des Gentils et le retour d'un nombre respectable de Juifs, aux temps apostoliques. Ce motif sérieux est la répétition de la même locution : « *in die illa, en ce jour-là* », précédant également et la conversion de la Gentilité et le retour d'Israël. D'où ce raisonnement du grand docteur : « *In die illa*, c'est-à-dire, en ce temps-là même dont il vient d'être parlé, lorsque le rejeton de Jessé s'élèvera comme un signe pour les peuples, c'est alors que Dieu étendra une seconde fois sa main pour réunir les dispersés de Juda et d'Éphraïm [2]. »

Qu'il nous soit permis de répondre que la répétition de cette formule : « *in die illa, en ce jour-là* », ne marque pas toujours les mêmes temps dans une époque, la même phase continue. Elle peut anoncer des temps, des périodes, des phases distinctes. On peut en trouver la preuve en maints endroits des Prophètes, et, sans sortir du livre de l'Emmanuel, des exemples au chapitre VII, où cette formule répétée aux versets 18, 20, annonce des événements destinés à se produire, non pas conjointement, mais à des temps différents ; au contraire, dans les versets 21, 23, du même chapitre, la formule *in die*

1. Hiéronym., *in. Isa.*, XI, 11.
2. *Ibid.*

illa se rapporte à des événements qui devaient se réaliser conjointement.

Le deuxième *in die illa* de ce chapitre XI marque donc, à notre humble sentiment, la deuxième grande phase du règne d'Emmanuel, phase inaugurée aux temps apostoliques, mais destinée à recevoir son plein accomplissement lors *du retour final du peuple juif.*

IV

a) Ce retour final, ici annoncé, ne l'est, qu'on le remarque, qu'après que le prophète a fait connaître antérieurement, à l'occasion de la conjuration des sujets d'Achaz, qu'un jour les deux maisons de Juda et d'Israël, ainsi que les habitants de Jérusalem, seraient brisés, dispersés et errants, pour avoir, dans une conjuration plus coupable, méconnu et rejeté le Messie [1]. C'est donc la promesse d'un retour miséricordieux, après l'annonce de la dispersion pénale. Dans cette promesse, le texte hébreu, plus expressif que le latin, fait reparaître plusieurs fois le nom de *Schèar-Jasub* [2], de cet enfant d'Isaïe, dont la mission a été de figurer la miséricorde divine, en indiquant, par ce nom mystérieux, qu'*un reste reviendrait* [3].

C'est *des quatre coins de la terre que les bannis d'Israël et les restes de Juda seront rassemblés* ; ce qui établit bien qu'ils seront alors dispersés, errants de par le monde.

Le Seigneur élèvera un signe parmi les nations (גּוֹיִם), *et il rassemblera les bannis d'Israël.* Ce sera donc seulement après l'érection de ce signe, parmi les Gentils, de cette croix dont il a été question, après qu'elle aura été comme une invitation, une exhortation permanente faite aux Juifs, de reconnaître le Christ, que ces bannis et ces dispersés reviendront.

1. *Isa.*, VIII, 14-15.
2. *Id.*, XI, 11-16.
3. *Id.* Cf. VII, 3 ; VIII, 18.

Tels sont les grands traits de ce retour futur, d'après ce chapitre XI[e] d'Isaïe. Ils sont en pleine harmonie avec d'autres oracles prophétiques de l'Ancien Testament ; en pleine harmonie avec le Nouveau Testament et aussi avec la tradition chrétienne.

Quelques citations sommaires suffiront :

Prophétie d'Osée : « *Pendant des jours nombreux, les enfants d'Israël demeureront sans roi, sans prince, sans sacrifice et sans autel, sans éphod et sans théraphim. Et après cela les enfants d'Israël reviendront, et ils chercheront le Seigneur leur Dieu et David* [1] *leur roi ; et ils s'approcheront avec crainte du Seigneur et de ses biens, aux derniers jours* [2]. »

Voir également :

Prophétie de Moïse dans le Deutéronome, IV, 30-31.
Prophétie d'Isaïe, LIX.
Prophétie de Jérémie, XXXI, 1-2.
Prophétie de Daniel, XII, 1.
Prophétie de Michée, II, 12-13.
Prophétie de Malachie, IV, 5-6.

A ces passages de l'Ancien Testament fait écho, dans le Nouveau Testament, cette grande annonce de saint Paul :

« *Les Juifs se sont-ils heurtés de telle sorte qu'ils soient tombés pour toujours ? Non certes ; mais par leur péché le salut est venu aux Gentils, pour leur donner de l'émulation... Car je ne veux pas, mes frères, que vous ignoriez ce mystère (pour que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux), que l'aveuglement a frappé en partie Israël, jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée, et qu'ainsi tout Israël soit sauvé comme il est écrit : Il viendra de Sion celui qui délivrera*

1. Nom plusieurs fois donné au Messie par les prophètes, David ayant été non seulement son ancêtre, mais sa figure.
2. *Osée*, III, 4-5.

Jacob et bannirá de lui l'impiété. Et ce sera mon alliance avec eux, lorsque j'effacerai leurs péchés. Selon l'Évangile, sans doute, ils sont ennemis à cause de vous ; mais selon l'élection, ils sont très aimés à cause de leurs pères. Car les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance [1]. »

Appuyée de la sorte sur les prophéties de l'Ancien Testament, sur les prédictions de saint Paul, la persuasion des fidèles a été de tout temps que les Juifs reviendront un jour au Seigneur. Et elle est vraie à notre époque, comme au temps de saint Augustin, cette affirmation du grand évêque d'Hippone : « C'est une croyance célèbre dans la tradition et le cœur des fidèles qu'aux derniers jours, avant le jugement, les Juifs croiront au Christ véritable, à notre Christ [2]. »

b) Les Juifs croiront donc au Christ véritable, ils reviendront au Seigneur ; mais ils ne retourneront pas dans leur pays et à la montagne de Sion. Ce serait s'abuser que de s'appuyer, pour espérer un retour des Juifs dans leur pays, sur ce passage du chapitre XI[e] d'Isaïe :

Le Seigneur frappera d'anathème la langue de la mer d'Égypte,
Il étendra la main sur l'Euphrate...,
Il le divisera en sept canaux,
Et le fera passer à pied sec.

Qu'on ne conclue pas que c'est en vue de ce retour en Palestine que Dieu promet ici d'ouvrir miraculeusement aux Juifs une voie au travers de la mer d'Égypte et du fleuve de l'Euphrate. Nous donnerons bientôt le sens de ce passage. Qu'on remarque plutôt que, dans toute cette prophétie de la seconde phase du règne d'Emmanuel, il n'est pas dit un seul mot d'un retour des Juifs dans leur pays. Le prophète dit que Dieu les reprendra en sa possession, *ad possidendum*, לְקָנוֹת, qu'il

1. *Rom.*, XI, 11, 25-29.
2. S. August., *De Civitate Dei*, lib. XX, XXIX.

les rassemblera des quatre côtés du monde ; qu'il leur ouvrira même le chemin, *et erit via*, וְהָיְתָה מְסִלָּה ; mais tout cela se termine sans parler ni de leur pays ni de la montagne de Sion. C'est qu'en effet ce n'est point là que Dieu les conduira ; ce n'est point là qu'il les rassemblera ; c'est dans le sein même de son Église, c'est dans la Sion spirituelle où il rassemble successivement ses élus.

Que si, dans d'autres prophéties, le Seigneur annonce qu'il les ramènera dans *leur pays*, dans *leur terre* [1], c'est selon le sens spirituel qu'il faut entendre ces expressions : elles annoncent, non un rétablissement politique, temporel [2], mais un rétablissement religieux, spirituel. La terre où les Juifs seront ramenés ne sera point ce coin de terre situé entre deux mers, la Palestine, mais l'Église, répandue dans le monde entier. C'est là leur propre terre, parce que la tige de l'olivier franc sur laquelle les Gentils ont été entés est leur propre tige. C'est sur elle qu'ils reprendront leur place. Dans le style mystérieux des apôtres et des prophètes, *leur olivier* et *leur terre* sont des termes synonymes qui désignent également l'Église de Jésus-Christ. La punition des Juifs a été non seulement d'être bannis de la Judée et dispersés parmi les nations, mais encore d'être bannis de l'Église et mis au nombre des nations infidèles ; d'être retranchés de l'olivier franc qui est leur propre tige, et d'être jetés sur la face de la terre comme des branches mortes et abandonnées. Ce qui leur est promis, lorsque le Seigneur annonce par ses prophètes qu'ils seront ramenés dans *la terre de leurs pères*, dans *leur pays*, c'est

1. *Amos*, IX, 11-15. — *Isaïe*, LXV, 17-25. — *Jérém.*, XXX, 3, 10-18 ; XXXI, 4-14, 38-40. — *Ézéch.*, XXXVII, 21-28 ; XXXIX, 25-29. — *Zachar.*, VIII, 3-8, 11-13, 20-23 ; X, 1-12.

2. En dehors des Juifs qui attendent avec le Messie leur réintégration dans la Palestine, il s'est formé, parmi les Chrétiens, une opinion favorable à ce rétablissement des Juifs, à l'époque de leur conversion. Les principaux tenants de cette opinion ont été le vénérable Bède, Lacunza, Houbigant, Duguet, Mgr de Noé, P. Lambert, Œtinger, Bengel, Krüger. — Voir, pour leur réfutation, notre ouvrage : *L'avenir de Jérusalem (réponse aux Congrès Sionistes)*, Paris, 1902, librairie Poussielgue.

qu'ils rentreront dans l'Église, qu'ils seront entés de nouveau sur l'olivier franc qui est leur propre tige. Le bonheur de l'homme n'est pas d'habiter dans la Palestine, mais dans l'Église de Jésus-Christ, de devenir citoyens des saints, *cives sanctorum et domestici Dei* [1]. Ne sait-on pas que nous tous qui appartenons à Jésus-Christ, nous avons été *transférés de l'empire du démon dans le royaume de Jésus-Christ* [2] ? Et cela ne s'est point fait par le mouvement de nos pieds, mais par le seul mouvement du cœur. Il en sera de même des Juifs : la terre de l'ennemi dans laquelle ils sont, c'est l'empire du démon ; ils en sortiront par la foi. La terre d'Israël dans laquelle ils reviendront, c'est l'Église de Jésus-Christ ; ils y rentreront comme nous y sommes entrés, par le saint baptême.

V

Quels sont les pays qui verront s'accomplir ce retour spituel des Juifs ? Isaïe le fait connaître en énumérant les principaux peuples parmi lesquels les Juifs auront été dispersés :

Le Seigneur étendra une seconde fois sa main,
Pour racheter le reste de son peuple,
Ce qui subsistera, des pays d'Assyrie, d'Égypte,
De Pathros et d'Éthiopie,
D'Élam, de Sinéar, d'Émath,
Et des îles de la mer.

Dans cette énumération, l'Assyrie et l'Égypte figurent au premier rang, à côté l'une de l'autre, comme les deux grandes puissances au temps d'Isaïe [3]. Mais c'est l'Assyrie qui est nommée la première. Située au septentrion, le Seigneur l'avait

1. *Éphés.*, II, 19.
2. *Colos.*, I, 13.
3. Cf. *Isa.*, VII, 18-20.

annoncée comme le pays *d'où le malheur devait fondre sur tous les habitants de la Palestine* [1]. C'est par le bras de l'Assyrie, avec Téglathphalasar, Salmanasar et Sargon, qu'a commencé, en effet, la dispersion des Juifs, celle des Dix Tribus.

L'Égypte est nommée en second lieu. Située au midi, elle se trouve à l'opposé de l'Assyrie; mais, comme l'Assyrie, elle a été l'un des ennemis les plus terribles de la nation juive. Un siècle sera à peine écoulé, depuis qu'Isaïe aura écrit cette prophétie, que la dispersion des Juifs se sera accentuée par l'envahissement de la Judée sous le pharaon Néchao, la mort sanglante du saint roi Josias, le détrônement de Joachaz, son fils, emmené captif en Égypte avec un grand nombre de ses sujets [2] (ann. 609 av. J.-C.).

Comme annexes à la Basse-Égypte (מִצְרַיִם) [3], Isaïe nomme ensuite *Pathros* et l'*Éthiopie*. *Pathros* (Vulg. : Phetros) représente la Haute-Égypte, dont le nom égyptien était *Pé-torès*, le pays du Sud [4]. C'est dans cette partie de l'Égypte que de nombreux Juifs, au temps de Jérémie, continueront la dispersion, pour échapper à la vengeance des Chaldéens, après le meurtre de Godolias [5]. — L'*Éthiopie* (hébr. : *Kus*), terre qui s'étend au sud de la Haute-Égypte, recevra aussi des Juifs dispersés. Elle en avait déjà reçu dès le règne de Roboam [6].

De l'extrême sud, le prophète remonte au nord-est, et nomme comme autre lieu de la dispersion : *Élam*, c'est-à-dire l'Élymaïs, dans la Médie méridionale, à l'est du Tigre. C'est là qu'après l'édit de Cyrus des milliers de Juifs et même nombre de prêtres refuseront de revenir à Jérusalem, préférant le bien-être au sol de leurs aïeux.

C'est ensuite *Sinéar* ou la Babylonie qui est nommée : terre

1. *Jérém.*, I, 14 : « Ab aquilone pandetur malum, super omnes habitatores terræ. »
2. IV *Rois*, XXIII, 33.
3. Mizraïm dans le sens le plus strict est la Basse-Égypte.
4. *Jérém.*, XLIV, 1.
5. *Ibid.*, XLI, XLII, XLIV.
6. II *Paral.*, XII.

classique de l'exil ; puis, *Émath*, qui résume toute la Syrie, où déjà, du temps d'Achaz, des captifs juifs s'étaient vus emmenés par Razin.

De là, le prophète jette un long regard sur *les îles de la mer*. Quelles sont ces îles ? C'est tout l'Occident, c'est-à-dire la Grèce, l'Italie, l'Espagne, les côtes de l'Afrique, les grandes îles de la Méditerranée [1]. C'est là qu'une partie de la nation juive ira se disperser et chercher un abri dans les ghettos, après la destruction de Jérusalem et de sa nationalité par l'épée de Titus et des Romains.

C'est donc la dispersion mondiale des Juifs qu'Isaïe a vue dans une lumière divine, et dont il a également contemplé la fin. Vision d'autant plus remarquable, qu'à l'époque où il a prophétisé, la dispersion des Juifs ne faisait que commencer. La destruction des Dix-Tribus par les rois d'Assur était en train de s'accomplir, et seules, elles allaient être déportées dans les vastes régions de l'empire assyrien. Lorsque le tour de Juda viendra de succomber également sous le fer de Nabuchodonosor et de ses Chaldéens, la déportation des Juifs se limitera encore aux frontières de l'empire babylonien. La vision du prophète s'est étendue plus loin, et c'est au delà de ces frontières qu'il a aperçu le peuple juif, brisé, morcelé, jeté, de-ci de-là, à tous les vents du ciel. C'est donc bien des dispersions partielles et de la dispersion finale qu'il s'agit, cette dernière devant être le châtiment de la méconnaissance et du rejet du Messie Emmanuel. Aucun doute ne saurait subsister, du reste, après cet autre verset qui succède à la nomenclature des pays aperçus par le prophète, et dont nous avons précisé la situation :

Il rassemblera les bannis d'Israël,
Les restes dispersés de Judâ,
Des quatre coins de la terre.

1. « Insulæ maris vocantur Græcia, Italia, Hispania, et tota Occidentalis plaga, quæ quasi clauditur Oceani ambitu, longe contractior, quam vasta illa Asia et Africa. Ita S. Hieronymus et Cyrillus. » (Corn. a. Lap., *in Isa.*, xi, 11.)

Ces quatre coins ou extrémités de la terre, מֵאַרְבַּע כַּנְפוֹת הָאָרֶץ peuvent-ils indiquer autre chose qu'une dispersion mondiale ? Aussi les Pères les plus autorisés, saint Basile, saint Cyrille, le docte Procope, n'ont-ils pas hésité à voir dans la cessation de cette dispersion mondiale l'annonce de la conversion des Juifs et de leur retour à Jésus-Christ [1].

En quel sens doit s'entendre ce retour, nous l'avons dit.

VI

L'une des conséquences de ce retour est particulièrement décrite par le prophète. Il se hâte de la signaler, son cœur en ayant éprouvé, ce semble, une joie toute spéciale :

La jalousie d'Éphraïm cessera
Et les inimitiés de Juda seront éteintes ;
Éphraïm ne portera plus envie à Juda,
Et Juda ne sera plus l'ennemi d'Éphraïm,

ce que le livre rabbinique *Tanchuma* a exprimé d'une façon pittoresque : « Le bœuf (Éphraïm) et le lion (Juda) ne cesseront de se mesurer et de se combattre jusqu'à ce que le Messie vienne [2]. »

On comprend la joie d'Isaïe, chargé de cette annonce. Auparavant n'avait-il pas reçu la douloureuse mission de faire ressortir en termes particulièrement pathétiques les inimitiés séculaires des deux tribus d'Éphraïm et de Manassé contre Juda :

1. « Jam sensus est, *q. d.* Ubilibet locorum et gentium dispersi fuerunt reliquiæ Iudæorum, a Deo evocabuntur, et convertentur ad Christum. Ita, Basilius, Cyrillus, Procopius et alii. » (Corn. a L., *in Isa.*, xi, 11.)

2. *Tanchuma* (Consolation), fol. 16, 1. C'est un commentaire sur les cinq livres de Moïse.

Manassé contre Éphraïm, Éphraïm contre Manassé,
Tous deux ensemble contre Juda[1].

C'est du schisme, avec Jéroboam, que dataient ces divisions. Toutes les tribus du Nord, entraînées par le fils de Nabath, n'avaient cessé de nourrir une sourde envie contre la tribu de Juda, qui possédait la prééminence de droit. Dans cette animosité séculaire, la tribu d'Éphraïm avait toujours tenu le premier rang. C'est d'elle, du reste, que Jéroboam, l'auteur du schisme, était originaire[2]. Méconnue dans son autorité légitime, la tribu de Juda n'avait cessé, de son côté, d'en vouloir plus spécialement à Éphraïm. C'était donc, de part et d'autre, une inimitié qui alla parfois jusqu'à l'excès : tout commerce, toute société étant souvent rompus entre ces tribus.

Mais viendra un jour où cette animosité séculaire prendra fin à tout jamais : la rivalité d'Éphraïm à l'égard de Juda cessera, et la colère de Juda contre Éphraïm se dissipera. Dans la charité du Christ-Emmanuel, l'union la plus intime sera rétablie entre les restes des douze tribus d'Israël. La réconciliation sera complète. Une charité humble et tranquille abolira pour toujours l'ancienne haine, et les motifs qui l'avaient causée. N'avons-nous pas vu que l'un des principaux caractères du Messie devait être qu'il serait *Prince de la paix?* Cette paix enveloppera à son tour Israël converti.

Quelques interprètes prenant les noms d'*Éphraïm* et de *Juda* dans un sens mystérieux, ont voulu voir dans le premier tous les Juifs figurés par Éphraïm, et, dans le second, les chrétiens représentés par Juda. Nous ne nous opposons pas à cette interprétation charitable, d'après laquelle les barrières qui subsistent, depuis des siècles, entre Juifs et Chrétiens, tomberaient également à tout jamais. Le Christ n'est-il pas venu pour éteindre les haines ? Son royaume n'est-il

1. *Isa.*, IX, 20.
2. III *Rois*, XI, 26.

pas celui de la paix ? et saint Paul, grande voix de son amour, n'a-t-il pas proclamé qu'en Lui « *il n'y a plus ni Juif ni Grec; il n'y a plus ni esclave ni homme libre : car vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ* [1] ». Tous, frères ! tous, fils du même Père ! tous, fils de Dieu !

VII

Mais à ce retour d'Israël bien des obstacles s'opposeront. La captivité spirituelle où il se trouvera détenu, provenant du Prince des ténèbres, remet en mémoire tout ce qui s'opposait à l'affranchissement de l'ancien peuple de Dieu, captif en Égypte. Voilà pourquoi le Prophète y fait allusion :

Le Seigneur frappera d'anathème la langue [2] *de la mer d'Égypte,*
Il étendra la main sur l'Euphrate dans le mouvement de sa colère,
Il le divisera en sept canaux,
Et le fera passer à pied sec.
Il y aura une voie frayée pour le reste de son peuple,
Qui restera du pays d'Assur,
Comme il y en eut une pour Israël,
Au jour de la sortie d'Égypte.

Il y a cela d'admirable dans cette partie de la prophétie, outre le grand mystère qu'elle couvre, que Dieu, à l'époque d'Isaïe, fait allusion à deux délivrances, dont l'une était passée, et l'autre future : à celle d'Égypte, ainsi que nous l'avons fait remarquer, et à celle de Babylone : à la manière dont il avait divisé la mer Rouge, et à la manière dont il devait diviser l'Euphrate : au miracle dont il avait été l'unique auteur, et à la résolution extraordinaire qu'il inspirera à Cyrus [3] pour le rendre maître de Babylone. Tous les temps devant

1. *Gal.*, III, 28.
2. Le golfe héroopolite de la mer Rouge (*maris Ægypti*), qui s'avance du sud au nord.
3. Xénophon dit clairement que Cyrus fit faire plusieurs canaux pour détourner l'Euphrate.

lui sont présents. Ce qui est passé, ce qui n'est point encore, est fixé par l'immobilité de ses regards. Il voit son peuple deux fois captif, pour figurer une plus dure servitude. Il le voit deux fois délivré, pour figurer une liberté plus précieuse et plus importante. Il voit deux prodiges, l'un plus éclatant, et l'autre plus couvert sous des moyens humains, pour figurer la facilité toute-puissante avec laquelle il surmontera tous les obstacles qui s'opposeront au salut des restes de son peuple.

Ce n'est donc pas selon le sens littéral propre que cette description prophétique doit être interprétée, mais selon le sens littéral métaphorique. De même qu'Isaïe s'est servi, en maints endroits, de Jérusalem et de la Palestine, pour figurer le royaume messianique, ainsi recourt-il maintenant aux prodiges accomplis par Moïse et aux surprises qu'accomplira Cyrus, pour exprimer avec quelle facilité le Seigneur détruira les obstacles, qui pourront s'opposer au retour des restes de son peuple, lorsque l'heure de ce retour au sein de l'Église aura sonné. Pour les faire sortir de leur captivité spirituelle, Dieu renouvellera, en faveur des Juifs, des merveilles qui rappelleront les merveilles de la sortie d'Égypte et celles de l'exode babylonien ; elles seront aussi grandes, sans être du même genre. N'en a-t-il pas été ainsi lors de l'établissement de l'Église ? Sans dessécher aucune mer ni diviser aucun fleuve, Dieu n'a-t-il pas su lever, par des effets bien marqués de sa puissance, tous les obstacles qui s'opposaient à l'établissement du règne de Jésus-Christ ? Il saura, de même, lever, par de semblables effets de sa puissance, tous les obstacles qui pourront s'opposer à la conversion des Juifs, sans avoir besoin pour cela de dessécher aucune mer, ni de diviser aucun fleuve. Les mers et les fleuves qu'il desséchera pour leur ouvrir un passage seront tous les obstacles qu'il leur fera surmonter pour les faire parvenir à l'Église, Jérusalem spirituelle qu'a figurée la Jérusalem terrestre [1].

1. « Uti olim Deus populum suum magna manu et brachio extento, multis splendidisque miraculis in libertatem vindicavit et in terram introduxit, pro

Dans l'interprétation de ce genre de prophéties, il importe, nous ne saurions trop le redire, de s'en tenir à la règle sagement posée par saint Jérôme, pour l'intelligence des promesses prophétiques, *repromissionum prophetalium regulam*, qui est que « ce que les Juifs et les judaïsants entendent littéralement, nous devons l'entendre spirituellement, pour ne nous pas exposer à devenir nous-mêmes judaïsants : *ne judaizare cogamur* [1] ». C'est qu'en effet, le retour futur des Juifs, si expressément annoncé par saint Paul, n'est nullement leur retour dans leur patrie, comme les Juifs et les judaïsants s'imaginent le voir annoncé dans les prophètes, mais le retour à la foi de leurs pères, le retour à Jésus-Christ, comme l'annonce Osée : « *Ils reviendront et chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi* [2] » ; leur retour à l'Église, qui est la vraie *Jérusalem*. la vraie *terre de Juda*, la vraie *terre de promission*, le véritable *héritage du Seigneur*, d'où ils ont été chassés et bannis à cause de leur incrédulité, et où ils rentreront par leur foi. C'est qu'enfin les promesses évangéliques faites aux enfants de la nouvelle alliance dans laquelle les Juifs entreront alors, n'ont point pour objet les biens temporels, mais les biens spirituels dont les biens temporels étaient l'image. Jésus-Christ ne promet point à ses disciples de beaux jardins, des moissons abondantes, des vignes fécondes et excellentes ; mais il leur promet les grâces spirituelles, qui rendront leurs âmes semblables à ces vignes, à ces moissons,

qua juravit patribus eorum, ita non minoribus auxiliis eos adducere paratus est ad terram illam, cujus figura et typus Palæstina erat, ad regnum scilicet messianicum, ad veram populi Dei hereditatem. » (Knabenbauer, *Com. in Isa.*, XI, p. 289.)

1. « Prudens et christianus lector hanc habeat repromissionum prophetalium regulam, ut quæ Judæi et nostri; immo non nostri Judaisantes, carnaliter futura contendunt, nos spiritualiter jam transacta doceamus, ne per occasionem istiusmodi fabularum et inextricabilium juxta Apostolum (II *Tim.* 11) quæstionum, judaizare cogamur. » (Hieronym., *in. Isa.*, XI, in fin.) — Nous différons de l'opinion du grand docteur en ce que, admettant à sa suite un accomplissement spirituel de cette prophétie aux temps apostoliques, nous croyons cependant qu'il s'en produira un plus complet, mais toujours spirituel, à l'époque du retour final du peuple juif.

2. *Osée*, III, 5.

à ces jardins, par la fécondité des vertus que sa grâce y formera.

C'est dans cet ordre d'idées, nous le répétons, qu'il faut entendre les prodiges annoncés sous les figures d'un desséchement de la mer Rouge et d'une division de l'Euphrate en sept canaux. Ce n'est point dans le domaine de la nature que ces prodiges se produiront, mais dans le domaine supérieur des esprits et des cœurs. Aussi ne saurions-nous mieux clore ce paragraphe qu'en citant de belles lignes d'un savant Jésuite, du P. Knabenbauer : « Hisce optime in exemplo et imagine delineatur salutis messianicæ sublimitas, quam scil. Deus tanto apparatu vestit, donum gratuitum, quod singuli mereri nulla ratione possunt, sicuti olim Israelitæ minime se ipsos ex servitute ægyptiaca redimere vel ex persecutionibus Pharaonis eripere poterant, et demum tantis miraculis commemoratis illud quoque innui haud temere affirmaveris, quod impletione factum esse et fieri cernimus, reditum ad Ecclesiam, veram terram promissam, uti semper est gratiæ quoddam miraculum, ita sæpe veris quoque effici miraculis et charisma miraculorum etiam vi hujus oraculi perpetuo esse permansurum in vera Ecclesia. Quæ enim hisce versibus promittuntur, ad totum tempus messianicum extenduntur et adductionem ad regnum illud describunt auxiliis illis providentiae non ordinariae verum plane excellentis summisque miraculis et beneficiis, quibus Israelitae et ex Eegypto liberati et per desertum ducti sunt. Sed si in umbra et typo adeo mirabilem se Deus praestitit, quis in impletione et veritate mirabilia Dei opera editum iri negaverit [1]?. »

Une de ces merveilles va, en quelque sorte, être mise sous nos yeux, en apprenant d'Isaïe ce que seront les gestes du peuple juif, une fois rentré dans le royaume messianique, qui est l'Église.

1. Knabenbauer, *Comm. in Isa. prophetam*, p. 290.

VIII

Ils fondront alors sur le dos des Philistins, à l'Occident,
Les enfants de l'Orient seront tous leur proie.
Edom et Moab tomberont entre leurs mains,
Et les enfants d'Ammon leur obéiront.

1° C'est évidemment de victoires et de conquêtes qu'il s'agit, mais de victoires et conquêtes spirituelles; c'est la conversion d'une multitude d'hommes de diverses nations qui se soumettront au joug de la foi, à l'empire d'Emmanuel, par le zèle des restes d'Israël et de Juda.

Plusieurs preuves établissent ce genre de conquêtes.

a) La prophétie annonce des victoires et des conquêtes sur les Philistins, les Iduméens, les Moabites et les Ammonites. Or, où les Juifs trouveraient-ils ces peuples pour les combattre? Depuis longtemps, ils n'existent plus. Il faut donc nécessairement donner à cette prophétie un sens métaphorique et reconnaître que les nations nommées ici sont des figures.

b) S'il s'agissait de victoires sanglantes et de conquêtes temporelles, comment concilierait-on cette annonce avec les autres passages du livre de l'Emmanuel, où nous avons vu que son royaume serait celui de la paix [1], qu'il serait lui-même le Prince de la paix [2]? Une perspective guerrière chez les restes d'Israël et de Juda convertis pourrait-elle cadrer avec une si formelle promesse? Les sujets manieraient-ils d'autres armes que celles de leur Prince? C'est donc à des triomphes dans l'ordre spirituel qu'il faut s'attendre de la part d'Israël converti.

1. *Isa.*, IX, 7 ; XI, 6-9.
2. *Ibid.*, IX, 6.

c) Il n'est point dit, en effet, que les Juifs ruineront les villes des Philistins, d'Edom et de Moab; qu'ils en feront périr les habitants ; qu'ils mèneront en captivité ceux que le fer aura épargnés. C'est ainsi que l'Écriture parle des guerres et des victoires, quand elles sont temporelles. Et si celles dont Isaïe parle en cet endroit étaient de ce genre, il eût certainement employé les mêmes expressions. Toutes celles dont il se sert peuvent, au contraire, convenir à la prédication de l'Évangile et à la secrète puissance de la grâce de Jésus-Christ, qui accompagnera la parole des restes de Juda et d'Éphraïm, devenus ses nouveaux apôtres.

d) C'est avec la promptitude des aigles que ces nouveaux apôtres se précipiteront, des hauteurs de leur foi, pour arracher les âmes à l'empire du démon. Les termes *fondre sur le dos* ou *voler sur les épaules*, qui sont équivalents, expriment tout à la fois ce que sera le zèle de ces hommes apostoliques et combien prompte sera aussi la soumission de ceux auxquels ils feront entendre la doctrine de vérité. Lorsque l'aigle s'est abattu sur les épaules d'une brebis ou d'un chamois , il n'y a plus de résistance possible : il faut céder au roi des airs. Ainsi en sera-t-il, quand les restes d'Israël et de Juda voleront sur les épaules des nations infidèles. Mais ce sera pour les assujétir, non à eux-mêmes, mais au joug salutaire d'Emmanuel. Et ce joug sera si léger, que les peuples vaincus en seront élevés vers le ciel, au lieu d'être courbés vers la terre.

2° Précisons, d'après Isaïe, sur quels peuples seront remportées ces victoires.

Ceux que le prophète met en scène ont tous été autrefois les ennemis de l'ancien peuple de Dieu.

a) D'abord les *Philistins*. Originaires de Crète, ils avaient émigré de la ville de Caphtor ou Cydonia, et s'étaient rendus maîtres de toute la riche plaine de la Séphéla. Ils possédèrent alors, près de la Méditerranée, trois villes : Gaza au sud, Azot au nord, Ascalon au centre. Dans l'intérieur des terres, ils

avaient deux autres villes principales, Geth et Accaron. Ces cinq villes, encore aujourd'hui subsistantes, Geth exceptée, étaient les chefs-lieux de cinq principautés puissantes, gouvernées par cinq *seranim* confédérés. C'est du nom des Philistins que les Égyptiens et les Grecs, qui les connurent avant les habitants de l'intérieur des terres, tirèrent la dénomination de Palestine, sous laquelle la terre de Chanaan est encore aujourd'hui désignée [1].

D'un caractère belliqueux, les Philistins doivent être rangés parmi les ennemis les plus redoutables et les plus irréconciliables du peuple de Dieu. Plusieurs fois, ils le rendirent tributaire, comme l'apprennent les livres des *Juges* et des *Rois*. Dans leur plaine de la Séphéla, possédant des chariots de guerre comme les Chananéens du nord et les Égyptiens, ils se tenaient à l'abri des attaques des Hébreux ; ces derniers n'étaient redoutables que dans leurs montagnes, et ils ne pouvaient lutter, de vive force, en rase campagne, contre des ennemis si bien armés.

b) *Les Fils de l'Orient*. Ce nom (en hébreu : *Benê-Qédem*) désigne toujours dans la Bible les tribus nomades qui habitaient l'Arabie déserte, depuis la Pérée jusqu'à l'Euphrate [2], à l'est et au nord-est de la Palestine. D'origine abrahamide par Agar et Cétura, ces tribus nomades se trouvent, à partir d'Isaïe, désignées aussi dans la Bible par un nom moins général que *Fils de l'Orient*, celui d'*Arabes* (*habitants du désert*) [3].

Les relations des *Fils de l'Orient* ou *Arabes* avec les Hébreux furent celles d'une perpétuelle hostilité. Maintes fois, avant la récolte, ils poussaient devant eux leurs troupeaux et leurs chameaux, et, dressant au milieu des champs

1. Vigouroux, *Bible et déc. mod.*, t. III, p. 339-340.

2. *Jug.*, VI, 3, 33 ; VII, 12. — *Job*, I, 3. — III *Rois*, V, 10. — *Jér.*, XLIX, 28. — *Ezéch.*, XXV, 4, 10.

3. *Isa.*, XIII, 20 ; XXI, 13. — *Jér.*, III, 2. *'Aráb*, « aride, stérile » ; d'où *'arábáh*, « plaine déserte ». L'arabe biblique a pour survivant le *Bédouin* actuel, dont le nom a d'ailleurs une dérivation toute semblable : *bedâoui* signifiant *désert*.

d'Israël leurs noires tentes de peaux de bouc, ils couvraient la terre comme d'innombrables nuées de sauterelles, ravageant tout devant eux, détruisant les récoltes et enlevant les bestiaux.

A ces razzias fréquentes, ils ajoutaient souvent le rôle d'auxiliaires des ennemis d'Israël [1]. Unis aux Ammonites contre David (II *Rois*, x, 6), et devenus tributaires de Josaphat (II *Paral.*, xvii, 11), ils se révoltent contre Joram, entrent dans la terre de Juda, la dévastent, s'emparent des biens de la maison du roi, de ses fils, de ses femmes (II *Paral.*, xxi, 16-17), et continuent leurs dévastations sous Ozias (II *Paral.*, xxvi, 7). Après la captivité, les Juifs, de retour à Jérusalem, les rencontrent parmi leurs adversaires les plus acharnés (II *Esdr.*, ii, 19; iv, 7-15; vi, 1-16). La grande lutte des Macchabées réveille leurs sentiments d'hostilité (I *Mach.*, v, 39-43; xi, 16-17; II *Mach.*, xii, 10-12).

c) *Edom* [2], c'est-à-dire les *Iduméens*. Descendants d'Esaü, ils habitaient au sud et au sud-est de la Palestine, entre la mer Morte et le golfe Elanitique, la contrée montagneuse qui portait leur nom : l'Idumée.

Héritiers de la jalousie et de la colère d'Esaü envers Jacob, les Iduméens ne cessèrent jamais de poursuivre les Hébreux de leur haine et de leurs attaques. Alors que Dieu avait défendu à l'Israélite de détester l'Iduméen, parce qu'il était son frère (*Deut.* xxiii, 7), celui-ci ne cessa de poursuivre celui-là d'une perfide animosité. C'est la cause des vengeances divines, souvent rappelée par les prophètes : haïr un frère est un crime particulièrement odieux. Depuis Abdias jusqu'à Malachie, ce sont les mêmes reproches et les mêmes menaces. Amos déclare que le Seigneur ne changera pas son arrêt contre Edom, « parce que celui-ci a poursuivi son frère avec l'épée, qu'il a violé la compassion qu'il lui devait, qu'il n'a

1. *Jug.*, vi, 3, 33; vii, 12.
2. *Edom* était le surnom d'Esaü : il signifie « *roux, rouge* ».

point mis de bornes à sa fureur, et qu'il a conservé jusqu'à la fin son indignation [1] ». Les autres prophètes font de même tour à tour retentir le cri de la vengeance divine. Isaïe et Jérémie surtout tracent le plus effrayant tableau de la désolation qui atteindra l'Idumée [2], tableau tristement réalisé dans l'état actuel du pays.

d) *Moab*. Les Moabites descendaient de Lot et de sa fille aînée (מוֹאָב, *du père*) [3]. Ils étaient donc de la même race qu'Israël, Lot étant le neveu d'Abraham. Fixés originairement à l'est de la mer Morte, au nord d'Edom, ils s'étaient de bonne heure étendus vers le nord jusqu'à l'Arnon. Lors de la sortie d'Égypte, Dieu avait défendu aux Israélites de les attaquer : « Ne combattez point les Moabites, et ne leur faites pas la guerre, car je ne vous donnerai rien de leur pays ; je l'ai donné aux enfants de Lot, afin qu'ils le possèdent [4]. » On sait comment Balac, roi de Moab, répondit à cette générosité. Mais le devin Balaam, appelé par lui pour maudire les Israélites, fut contraint de les bénir. Ce fut alors que les Moabites et les Madianites, conseillés par le devin, séduisirent les Israélites au moyen des filles de Moab et les entraînèrent dans le culte dissolu de Béel-Phégor [5]. Oppresseurs d'Israël au temps des Juges [6], ils le combattent à plusieurs reprises sous les Rois [7], s'opposent à la reconstruction des murs de Jérusalem entreprise par Néhémie [8]. C'est surtout par la séduction qu'ils furent un péril pour le peuple de Dieu. Beaucoup de Juifs avaient, après la captivité de Babylone, épousé des filles de Moab, qui furent éloignées alors [9]. Salo-

1. *Amos*, I, 11.
2. *Isa.*, XXXIV, 5-17. — *Jér.*, XLIX, 7-22.
3. *Gen.*, XIX, 30-37.
4. *Deutér.*, II, 9.
5. *Nomb.*, XXII-XXV.
6. *Jug.*, III.
7. I *Rois*, XIV, 47. — II *Rois*, VIII, 2. — I *Paral.*, XVIII, 2. — IV *Rois*, III, 4, 7, 27; XIII, 29; XXIV, 2.
8. Jos., *Antiq.*, XI, 5, 8.
9. *Esdr.*, IX, 10. — *Néhém.*, XIII, 1-3, 23 sq.

mon, lui-même, séduit, avait introduit en Israël le culte de Chamos, l'idole des Moabites [1].

e) *Les Fils d'Ammon* ou Ammonites, également descendants de Lot et de sa plus jeune fille [2]. Pendant la plus grande partie de leur histoire, ils ont occupé, au delà du Jourdain, un territoire dont la limite occidentale aurait été la route actuelle des pèlerins de la Mecque. Quant à la limite orientale, elle aurait confiné au désert d'Arabie. Leur principale ville était Rabbath-Ammon. A l'époque de l'exode, ils refusèrent aux Israélites des vivres dans le désert, et, de concert avec les Moabites, ils firent appel contre eux aux perfides conseils et aux malédictions de Balaam [3]. Depuis ce temps, leur histoire ne fut plus qu'une longue suite d'hostilités contre le peuple d'Israël. Pénétrant dans le pays de Galaad, y fixant leurs tentes avec de grands cris, les fils d'Ammon « broyèrent, suivant l'énergique expression de l'hébreu, et brisèrent violemment [4] » les tribus qui l'occupaient. Traversant même le Jourdain, ils poursuivirent souvent leurs incursions et leurs ravages jusqu'au milieu de Juda, de Benjamin et d'Éphraïm. Sous le règne des Rois, on les vit envahir le royaume de Juda avec les Moabites [5], prendre une part très active au siège de Béthulie [6]. La chute du royaume de Juda provoqua chez les Ammonites une joie féroce [7]. Après la captivité, ils cherchent, sous la conduite de Tobie, à empêcher la reconstruction des murailles de Jérusalem [8]. Judas Macchabée dut leur livrer plusieurs combats [9]. Leur dieu était Moloch et c'est à cette abominable idole qu'ils immolaient des enfants [10]. Malgré la

1. III *Rois*, XI, 7 ; IV *Rois*, XXIII, 13.
2. *Gen.*, XIX, 38.
3. *Deutér.*, XXIII, 4.
4. *Jug.*, X, 8-9.
5. II *Paral.*, XX, 1.
6. *Judith*, VII, 1-11.
7. *Ézéch.*, XXI, 20-32; XXV, 1-7.
8. *Esdr.*, IV, 1-8.
9. I *Mach.*, V, 1-7.
10. III *Rois*, XI, 7. — *Jérém.*, XLIX, 3 sq.

haine qui divisait les deux peuples israélite et ammonite, Moloch eut, à Jérusalem, un temple bâti par Salomon [1]. C'est au IIIe siècle de l'ère chrétienne que les Ammonites disparaissent de l'histoire, pour se confondre avec les autres Arabes qui habitent le désert à l'est du Jourdain.

Tels sont les peuples ennemis mentionnés par Isaïe et qu'il présente comme devant devenir la proie d'Israël converti.

Ces peuples, nous l'avons déjà dit, furent, au début du christianisme, la conquête des premiers apôtres. Ceux-ci ont étendu leur action bienfaisante jusqu'aux extrémités du monde, en commençant par les peuples voisins de la Judée. Ils ont fait connaître et triompher l'Évangile dans les villes maritimes et dans celles des Philistins, comme l'histoire des Actes nous l'apprend de saint Pierre et de saint Philippe (*Act.*, VIII, 40; IX, 43); ils l'ont annoncé aux Arabes et aux peuples voisins, comme a fait saint Paul (*Gal.*, I, 17); aux habitants de la rive africaine de la Méditerranée, depuis Alexandrie jusqu'aux colonnes d'Hercule, comme a fait Simon le Zélote; au sud de l'Arabie, comme a fait saint Barthélemy; tandis qu'en même temps saint André évangélisait la Scythie, les bords du Danube et de la mer Noire; saint Thomas, la partie du royaume des Parthes située entre le Tigre et l'Euphrate; saint Thadée, la Mésopotamie; saint Matthieu, l'Éthiopie [2].

Parmi ces peuples, ceux qu'Isaïe a nommés d'une manière particulière, les Philistins, les Edomites, les Arabes, les Moabites et les Ammonites, ont depuis disparu de l'histoire, englobés qu'ils ont été par les Musulmans possesseurs de la Séphéla et d'Edom, ou mêlés aux Bédouins pillards qui s'échelonnent des rives du Jourdain jusqu'aux profondeurs du désert arabique.

Serait-ce donc sur des morts ou des fantômes qu'Israël con-

1. III *Rois*, XI, 7.

2. «Hæc de conversione gentium per Apostolos intelligenda sunt quibus cessit Palæstina omnis, et regiones illæ ad quas per mare Mediterraneum adiri postest, tota scilicet Europa, et Oriens atque Occidens.» (Forerius, *in Isa.*, XI, 14.)

verti exercerait son action ? Non, cette action sera réelle, tangible, positive, les divers peuples, mentionnés ici par Isaïe et qui furent les ennemis des Juifs dans l'Ancien Testament, devant être considérés, en sus de leur existence dans le passé, comme des figures de l'avenir. Ces peuples, en effet, ont annoncé par leurs hostilités ce que tenteraient et accompliraient les ennemis du royaume de Dieu, dans le Nouveau Testament. Ce rôle figuratif que nous attribuons aux Philistins, aux Fils de l'Orient, à Edom, à Moab, aux fils d'Ammon, n'est pas une invention de l'imagination, les personnages et les actes figuratifs que nous avons rencontrés et constatés dans le livre de l'Emmanuel conduisant naturellement à ce côté figuratif des anciens ennemis d'Israël, et à l'apostolat qu'Israël exercera à l'égard de ceux qu'ils ont figurés.

Qui donc a été figuré par ces peuples ennemis ? Quels sont ceux qu'Israël converti aura la joie de conquérir pour les donner à Jésus-Christ ?

Qu'on nous permette les conjectures suivantes ou plutôt ces désirs :

Seront la proie spirituelle des enfants de Jacob :

a) Les *Turcs*, peuple de race tartare et, comme *les Philistins*, venus de l'île de Crète, entièrement étrangers par leur origine au nouveau peuple de Dieu. Comme les Philistins, voisins de Jérusalem, les Turcs vivent à côté de la véritable Religion, non seulement sans la reconnaître, mais en la combattant souvent avec l'attitude, les menaces et la férocité de Goliath [1].

b) Les *Bédouins*, également étrangers au peuple de Dieu par leur origine d'Ismaël, et non moins pillards que les anciennes tribus *arabes* auxquelles ils ont succédé. Le vol est pour la plupart une véritable profession. J.-L. Porter

1. « Philistiim repræsentant gentes idololatras, Turcas et Saracenos, qui nihil habent cum Christianis, sed in sua idololatria et sceleribus perseverantes Christianos atrocissime persequuntur. Ita Rabanus et ex eo Jansenius. » (Corn. a Lap., *Comm. in. Ecclis.*, L, 27 et 28.)

rapporte la conversation suivante qu'il eut avec un Arabe des montagnes de Hauran : « Pourquoi étiez-vous venu à Deir, quand je vous y ai vu ? lui demandai-je. — Pour vous piller, me répondit-il froidement. — Et pourquoi ne nous avez-vous pas pillés? — Parce que Mahmoud était avec vous. — Et pourquoi nous auriez-vous traités ainsi ? Nous sommes étrangers ; nous ne sommes pas vos ennemis. — C'est notre usage. — Et vous dépouillez tous les étrangers? — Oui, nous prenons tout ce que nous pouvons. — Et s'ils résistent ou sont plus forts que vous? — Dans le premier cas, nous tirons sur eux de derrière les arbres ; dans le second, nous nous sauvons en courant. — Comment vivent ceux de votre tribu? Ensemencent-ils les champs ou élèvent-ils des troupeaux ? — Nous ne sommes pas *fellahîn*. Nous avons des chèvres et des brebis, nous chassons la perdrix et la gazelle, et nous volons. — Êtes-vous tous voleurs ? — Oui, tous. — Toutes ces réponses furent faites avec le plus grand sang-froid et comme la chose du monde la plus naturelle [1]. »

Tous ces voleurs se convertiront cependant un jour. Commentant le verset suivant du Cantique des cantiques : « *Tes yeux sont comme les piscines d'Hésebon, près de la porte de Bat-rabbim* [2] », Corneille Lapierre émet cette vue d'avenir : « Ce nom de *Bat-rabbim* cache un mystère, un oracle relatif à la conversion des Arabes. Car *Bat-Rabbim* ou *Rabba* [3] était une ville puissante, populeuse, métropole de Moab. Le sens est celui-ci : Tes yeux, ô Synagogue (Église), sont limpides comme les piscines d'Hésebon, par la porte de laquelle on se rend à Rabba. Salomon annonce donc que les yeux, c'est-à-dire les évêques de Jérusalem et de la Judée se tourneront, aux approches de la fin du monde, vers l'Arabie pour la convertir au Christ. Élie et les évêques de la Judée iront à

1. J.-L. Porter, *Five years in Damascus*, 1855, t. II, p. 96.
2. *Cant.*, VII, 4. Dans la Vulgate, les mots hébreux : « *près de la porte de Bati rabbim* » sont rendus par « *in porta filiæ multitudinis* ».
3. Plus connue sous le nom de Rabbath-Ammon.

l'Arabie ou lui enverront des prédicateurs ainsi qu'aux régions voisines [1] ».

c) *Les Grecs hérétiques* ou *schismatiques* qui, dans leur origine, ont tenu, comme les *Iduméens*, au peuple de Dieu. De même qu'Abraham, Isaac et Jacob ont été les ancêtres des Iduméens, ainsi les apôtres ont été les pères spirituels de toutes les églises grecques qui ensuite ont fait défection. Et rien ne représente mieux la haine et la fureur de ces hérétiques ou schismatiques contre l'Église catholique, que celle des Iduméens contre les enfants de Jacob, qui étaient leurs frères. C'est la remarque de saint Jérôme dans son commentaire sur Abdias : « Nous lisons, dit ce Père, nous voyons, et tous les jours éprouvons que, quand il s'élève quelque persécution contre l'Église, les hérétiques sont beaucoup plus ardents à persécuter les chrétiens que ne le sont les païens : Legimus, videmus, quotidieque comprobamus, quando persecutio contra Ecclesiam oritur, multo pejores persecutores hæreticos in Christianos fieri quam ethnicos [2]. »

d) *Les peuples encore païens*, qui ont besoin d'effacer par le baptême la honte de leur origine, comme le fut celle des *Moabites* et des *Ammonites*, issus des filles de Lot et de leur père [3]. « Moab, dit saint Augustin, représente ceux qui abusent de la loi naturelle, et que Lot a figurés [4] » ; et Origène : « Les fils d'Ammon représentent les hommes à sens charnel, qui n'entrent pas et ne sont pas admis dans l'Église de Dieu [5]. »

Tels sont les peuples réservés peut-être à l'action d'Israël, devenu l'apôtre de Jésus-Christ.

Il est remarquable que ces peuples, Turcs, Bédouins, Grecs hérétiques et schismatiques, Païens, sont presque tous

1. Corn. a Lap., *in Cant.*, VII, 4, édit. Vivès, t. VIII, p. 177.
2. Hieronym., *in Abdiam.*, col. 1162, éd. Bénéd.
3. *Gen.*, XIX, 31-38.
4. August. s. *Ps.* 59, 82.
5. Orig., *in Gen.*, XIX.

fixés en Orient ; et c'est probablement la raison pour laquelle Isaïe, en annonçant leur conversion par les restes d'Israël, les a présentés sous la figure d'anciens peuples orientaux.

Ce n'est pas à dire que l'action d'Israël, devenu dans l'Église et sous sa direction le missionnaire du Christ, bornera à ces peuples les élans de son zèle. Les convertis *des îles de la mer*, c'est-à-dire de l'Occident, ne seront pas moins jaloux que *les restes ramenés des pays d'Assyrie, d'Égypte, d'Élam, d'Éthiopie*, de témoigner à Emmanuel, méconnu de leurs pères, combien ils l'aimeront, en s'efforçant de rassembler dans son bercail le plus de brebis possible.

Il sera donc mondial le zèle d'Israël ; et si Isaïe l'a montré, dans cette prophétie, comme devant s'exercer plus particulièrement en Orient, c'est que cette partie du monde devait devenir et demeurer plus particulièrement la résidence des peuples hostiles à la véritable Église.

N'est-ce pas aussi en vue de cette action future que, par une permission providentielle, les dispersés de Juda et d'Israël se trouvent plus spécialement répandus et fixés dans les contrées relativement orientales ? Les dernières statistiques officielles établissent, en effet, ce fait digne d'attention, que, de tous les pays ouverts aux Juifs, ce sont ceux avoisinant l'Orient qui en ont toujours compté et en comptent encore le plus grand nombre. Sur sept ou huit millions de Juifs répandus dans le monde, les pays orientaux de l'Europe en renferment environ 5.000.000. On en compte en Russie près de 3.000.000 ; en Autriche-Hongrie, 1.500,000 ; en Roumanie 400.000 ; dans la Turquie d'Europe, 100.000. La Turquie d'Asie en renferme 150.000 ; Jérusalem, 50.000. C'est donc au milieu des Turcs, des Grecs hérétiques et schismatiques, à côté des Bédouins, et non loin des nations encore païennes, que la plupart des Juifs se trouvent fixés et maintenus par une Providence qui a des vues, des desseins de miséricorde. A l'époque à venir de leur apostolat, beaucoup de ces Juifs, se faisant les missionnaires du Christ, découvriront à tous ces peuples orientaux des trésors

plus précieux que l'or et les parfums de l'Arabie; ils contribueront à faire rentrer les hérétiques et les schismatiques dans l'héritage du Christ, les prenant par la main pour les ramener à la maison paternelle, dont leurs ancêtres se sont volontairement séparés. Ils iront chercher les païens pour les délivrer de leurs idoles et les régénérer eux-mêmes dans les eaux sanctifiantes du baptême; ils feront enfin la conquête de ces peuples que l'orgueil et la haine attachaient à l'Islam, et ils les soumettront au joug pacifique et si doux de Jésus-Christ.

L'Occident lui-même connaîtra le zèle d'Israël converti. Quoique moins répandus dans cette partie du monde, les Juifs y sont cependant suffisamment nombreux, pour y entreprendre et y accomplir de belles conquêtes spirituelles. On en compte en Allemagne 650.000; en Italie, 40.000; en France, 60.000; en Hollande, 70.000. L'Afrique en renferme plus de 500.000; l'Amérique, 400.000.

Cette dispersion, pénale depuis bientôt vingt siècles, mais providentielle en vue des derniers temps, laisse ainsi entrevoir une action mondiale de la part d'Israël converti. N'est-ce pas ce qu'a donné à entendre l'apôtre saint Paul dans sa fameuse prophétie qui a pour objet la conversion générale du peuple juif? Car, après avoir annoncé qu'Israël reviendrait un jour : « *Les Juifs sont-ils tombés pour toujours? Nullement!* saint Paul ajoute : *Que si leur péché est la richesse du monde, et leur diminution la richesse des Gentils, combien plus leur plénitude!... Car si leur perte est la réconciliation du monde, que sera leur rappel, sinon la vie sortant de la mort?* [1] »

Sur quoi le docte et pieux Corneille Lapierre fait le commentaire suivant : « Si l'incrédulité et la diminution des Juifs, c'est-à-dire leur petit nombre à croire, a été pour les Gentils l'occasion de tant de biens, de tant de richesses spirituelles : la prédication de l'Évangile, la foi, la justice et le salut; combien plus leur plénitude! Ce sera alors

1. *Rom.*, XI, 12, 15.

l'universel Israël qui, croyant au Christ, enrichira, soulèvera et provoquera les nations à l'imiter... Si d'un mal, qui a été l'incrédulité des Juifs, la Sagesse divine a su tirer un bien tel que la conversion des Gentils, que ne tirera-t-elle pas d'un bien qui sera la foi et le retour des Juifs ? Ce sera la propagation et la confirmation de la foi parmi les nations, en sorte que, par les Juifs, le monde tout entier sera amené à un état florissant, plein de bonheur, et aussi au salut et à la gloire éternelle [1]. » Non moins consolant est le commentaire du savant Bernard de Picquigny : « Les Juifs se convertiront donc en croyant au Christ, et par leur exemple ils ramèneront à lui tout ce qui sera resté d'infidèles parmi les nations... Il en sera comme si le monde, mort en partie, se remettait à vivre intégralement. Nous devons donc, vous et moi, souhaiter leur conversion [2]. »

Ce grand effet mondial qui doit résulter, d'après saint Paul, de la conversion des Juifs, se précise en des détails, lorsqu'on rapproche, de la prophétie de l'Apôtre, ce chapitre XI[e] d'Isaïe. Les deux annonces se confirment et se complètent l'une par l'autre. Celle de saint Paul est comme le sommaire de la conversion des Juifs ; celle d'Isaïe en est le développement.

IX

A quand cette conversion ?

Le livre de l'Emmanuel va répondre à la question.

Dans une page précédente où Isaïe a dénoncé la deuxième conjuration contre la Maison de David, ourdie par une partie des sujets d'Achaz, le prophète, partant de cette conjuration, a fait connaître qu'à la suite d'une autre conjuration plus vaste et plus coupable, celle de tout le peuple juif contre le Messie,

1. Corn. a Lap., *in Rom.*, XI, 12.
2. Ber. a Piconio, *in Rom.*, XI, 12, 15. — Ainsi pensent également Théophyl., le P. Justiniani, Estius, Beelen, etc.

Israël, Juda et les habitants de Jérusalem seraient brisés et dispersés.

Puis il a ajouté :

En ce jour-là,
Les restes d'Israël et ceux de la Maison de Jacob
Qui auront échappé
Ne s'appuieront plus sur celui qui les frappait [1] ;
Mais ils s'appuieront sur le Seigneur,
Le Saint d'Israël, selon la vérité.
Les restes reviendront,
Les restes, dis-je, de Jacob reviendront au Dieu fort.
Car quand ton peuple, ô Israël, serait comme le sable de la mer,
Un reste seulement reviendra.
La destruction est résolue ;
Elle fera déborder la justice ;
Et le Seigneur, Dieu des armées,
Fera dans toute la terre la consommation en peu de temps [2].

Les derniers versets de cette annonce répondent à la question posée, en indiquant l'époque de la conversion des Juifs.

C'est seulement peu de temps avant la consommation des temps et des choses, que les restes d'Israël et de la Maison de Jacob reviendront au Dieu fort, à Emmanuel, et que s'accompliront les merveilles de leur foi et de leur zèle. Peu de temps avant la consommation, c'est-à-dire vers les derniers temps du monde ; car, selon la juste remarque du cardinal de La Luzerne, Isaïe « rapproche ici évidemment ces deux époques : le retour des Juifs au Seigneur, lequel sera une conversion, et la consommation universelle » [3].

Cette annonce du livre d'Emmanuel relative à l'époque de

1. Le Démon.
2. *Isa.*, x, 20-23.
3. La Luzerne, *Dissertations sur les prophéties*, art. VII, § 17.

la conversion des Juifs et de leur entrée dans le royaume messianique se trouve, du reste, être en pleine harmonie avec d'autres oracles prophétiques.

C'est ainsi que Moïse, dans ses adieux à Israël, annonce la conversion de ce peuple pour les derniers temps : « *Le Seigneur vous dispersera dans tous les peuples, et vous ne resterez qu'en petit nombre parmi les nations où le Seigneur vous aura conduits... Après que vous vous serez trouvés accablés de tous les maux qui vous ont été prédits, à la fin des jours vous reviendrez au Seigneur votre Dieu, et vous écouterez sa voix* [1]. »

Osée parle de même :

« *Pendant des jours nombreux les enfants d'Israël demeureront sans roi, sans prince, sans sacrifices et sans autel. Et après cela, les enfants d'Israël reviendront, et ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi; et ils s'approcheront avec crainte du Seigneur et de ses biens, aux derniers jours.* [2] »

C'est aussi pour les derniers temps que Malachie annonce la conversion des Juifs par le prophète Élie :

« *Voici, je vous enverrai Élie, le prophète, avant que vienne le grand et l'épouvantable jour du Seigneur. Et il ramènera le cœur des pères à leurs fils, et le cœur des fils à leurs pères, de peur que je ne vienne et ne frappe la terre d'anathème* [3]. »

Il n'est donc pas étonnant que saint Paul, qui a consacré à la conversion des Juifs une page si solennelle, ainsi que nous l'avons vu précédemment, avertisse cependant que cette conversion ne s'accomplira qu'à la fin : « *Ils comblent toujours la mesure de leurs péchés : car la colère de Dieu est tombée sur eux jusqu'à la fin* [4]. » L'aveuglement, qui est tombé sur Israël, demeurera sur lui jusque vers la fin des siècles.

1. *Deutér.*, IV, 30, 37.
2. *Osée*, III, 4-5.
3. *Malach.*, III.
4. *Rom.*, XI, 23, 26.

L'époque de la conversion des Juifs, annoncée pour la fin des temps par le livre de l'Emmanuel, se trouve donc confirmée par d'autres et irrécusables témoignages bibliques. Nous avons dû, pour connaître cette époque, revenir en arrière, à la deuxième section relative à la conjuration des sujets d'Achaz contre la Maison de David. Présentement, dans cette troisième section, Isaïe ne fait aucune allusion à cette conversion si tardive. La raison en est facile à saisir. Occupé uniquement des bienfaits qu'apportera le règne d'Emmanuel, le prophète n'avait plus à revenir sur cette idée : que le retour d'Israël ne s'accomplirait que sur le tard, au déclin des siècles. Sa plume, guidée non seulement par l'Esprit de Dieu, mais encore par la joie de son cœur dans l'espérance de ce retour, rendu comme présent à ses yeux, s'est bornée à en décrire les circonstances prodigieuses et les effets heureux.

Telles sont les deux grandes phases annoncées du règne d'Emmanuel : d'abord la conversion des nations ou de la Gentilité, ensuite le retour des restes de Jacob.

On comprend que l'Esprit révélateur se soit abstenu d'en faire connaître les détails ; on comprend aussi combien émue et pleine a dû être la satisfaction du prophète : montrer les nations converties, Israël revenu, n'était-ce pas proclamer que toute la terre serait, un jour, soumise à Emmanuel !

RÉSUMÉ

C'est à l'occasion d'une conjuration, la troisième contre la Maison de David, que le Seigneur a fait décrire, huit siècles d'avance, ce beau règne d'Emmanuel. Sennachérib, roi d'Assyrie, avait formé l'orgueilleux projet d'anéantir cette Maison, choisie de Dieu comme source messianique, de détruire le royaume de Juda, de bouleverser tous les États environnants, et d'établir, sur cet amoncellement de ruines, un seul et despotique Empire qui serait le sien.

A l'opposé de ce projet impie et sanguinaire, le Seigneur, dans ses plans de miséricorde, a fait apparaître le règne uniquement pacifique et bienfaisant d'Emmanuel, qui perpétuera, dans sa personne, la Maison de David, sauvera les nations et aussi son peuple d'Israël.

Reliée aux deux sections précédentes, cette troisième section achève d'établir que *le livre de l'Emmanuel* mérite bien également le titre de *Livre des Fidélités de Dieu*. Ce que le Seigneur avait promis à David s'accomplira : sa Maison produira le Messie, nonobstant toute conjuration.

Ce livre est aussi l'histoire anticipée du Messie dans ses rapports avec l'humanité. Dissipant les ombres des trois conjurations, le Seigneur a fait connaître d'avance, dans des traits de lumière, les origines du Messie-Emmanuel, en annonçant la Vierge, sa mère, puis ses titres et son ministère, les qualités qui lui gagneront les cœurs, l'établissement de son royaume avee ses caractères, enfin, dans ce royaume, la Maison de David non seulement sauvée mais éternisée, les nations sauvées, les restes d'Israël sauvés, le Ciel, achèvement de son royaume, ouvert !

Il n'est pas étonnant qu'après de telles annonces le livre de l'Emmanuel se termine, comme nous allons le voir, par des actions de grâces.

ÉPILOGUE

LE CANTIQUE D'ACTIONS DE GRÂCES.

I. Le texte. — II. Division et objet du cantique : deux strophes. La première est une acclamation de reconnaissance pour le salut accordé par Jéhova et accompli par Emmanuel. — III. Ce qu'il faut entendre par les fontaines du salut. — IV. La deuxième strophe est une invitation à célébrer et à faire connaître par toute la terre ce salut accompli. — V. Finale du cantique : son importance dogmatique; promesse qu'elle renferme; amour pur qui s'en exhale. — VI. Supplication à la Vierge et à l'Emmanuel.

I

Et vous direz en ce jour-là :
Je vous rends des actions de grâces, ô Jéhova,
Parce que j'ai excité votre colère,
Et que vous vous êtes apaisé et m'avez consolé.
Voilà que Dieu est mon salut;
Je goûte la sécurité, je ne crains rien,
Parce que Jéhova, Jéhova est ma force, l'objet de mes chants,
Et qu'il est devenu mon salut.
Vous puiserez des eaux avec joie
Aux fontaines du salut.

Et vous direz en ce jour-là :
Louez Jéhova, invoquez son nom,
Publiez ses œuvres merveilleuses parmi les peuples,
Rappelez la grandeur de son nom!
Chantez Jéhova, parce qu'il fait des choses magnifiques;
Qu'elles soient connues par toute la terre!
Pousse des cris de joie et d'allégresse, habitante de Sion,
Car il est grand au milieu de toi le Saint d'Israël!...

(XII, 1-6.)

II

Cet hymne de reconnaissance se compose de deux strophes parfaitement distinctes, indiquées, chacune, par cet en-tête : *Et vous direz en ce jour-là.*

La première strophe, qui renferme neuf vers (v, 1-3), est une acclamation, une explosion de reconnaissance pour le salut accordé par Jéhova et accompli par Emmanuel. Comme l'ancien Israël tiré de l'Égypte, après avoir passé la mer Rouge, chanta des cantiques de louanges, ainsi fera l'Israël racheté par le Messie, quand il aura été conduit d'une manière encore plus miraculeuse dans le véritable royaume de Dieu.

Aussi, pour marquer combien les rachetés seront touchés et ravis de l'accomplissement de ce salut, le prophète met-il, tout d'abord, sur leurs lèvres un humble aveu des fautes passées qui avaient excité contre eux la colère de Jéhova :

Je vous rends des actions de grâces, ô Jéhova,
Parce que j'ai excité votre colère...

La Maison de David avait excité sa colère : « *Écoutez, Maison de David. Est-ce peu, pour vous, de lasser la patience des hommes, faut-il encore que vous lassiez celle de mon Dieu*[1] *?* »

La tribu de Juda avait excité sa colère : « *Parce que ce peuple dédaigne le cours tranquille des eaux de Siloé*[2]*...* »

Le royaume schismatique d'Israël avait excité sa colère : « *Le Seigneur a envoyé sa parole contre Jacob, et elle est tombée sur Israël... Après tout cela sa colère n'est point satisfaite et sa main est encore étendue*[3]*.* »

Le royaume d'Assyrie avait excité sa colère : « *Malheur à*

1. *Isa.*, VII, 13.
2. *Ibid.*, VIII, 6.
3. *Ibid.*, IX, 8, 17, 21 ; X, 4.

Assur... La lumière d'Israël sera pour lui comme un feu qui dévore [1]. »

Toutes les nations avaient excité sa colère : « *Agitez-vous, ô peuples, et vous serez vaincus. Écoutez tous, lieux reculés de la terre, ceignez-vous pour le combat, et vous serez défaits* [2]. »

Les deux maisons d'Israël et les habitants de Jérusalem, au temps du Messie, exciteront sa colère : « *Beaucoup heurteront contre la pierre, ils tomberont et seront brisés dans leur chute* [3]. »

Les descendants de tous ces coupables reconnaîtront et regrétteront sincèrement, au temps du Messie, toutes ces fautes commises. Ils seront étonnés de la bonté de Dieu qui non seulement aura tout oublié, tout pardonné, mais encore les consolera, comme une mère console son enfant, après l'humble aveu d'une faute :

Vous vous êtes apaisé et m'avez consolé.

Mais ce qui excitera surtout leur étonnement, leur joie et leur reconnaissance, ce sera la gratuité, la magnificence de leur rédemption, du salut accordé par Jéhova et accompli par Emmanuel. Aussi cette célébration du salut revient-elle jusqu'à trois fois dans cette première strophe du cantique d'actions de grâces :

Voilà que Dieu est mon salut;
Je goûte la sécurité, je ne crains rien,
Parce que Jéhova, Jéhova est ma force, l'objet de mes chants,
Et qu'il est devenu mon salut.
Vous puiserez des eaux avec joie
Aux fontaines du salut.

C'est ce salut inespéré qui sera l'objet éternel des chants des rachetés. L'ancienne Synagogue l'avait compris. On lit dans le

1. *Isa.*, IX, 5, 17.
2. *Ibid.*, VIII, 9.
3. *Ibid.*, VIII, 14-15.

Zohar, 3e partie, fol. 84, col. 334 : « C'est pour le temps où Dieu saint, béni soit-il, a déterminé d'opérer la rédemption d'Israël, qu'il est écrit : *Et vous direz en ce jour-là : Rendez gloire au Seigneur, invoquez son nom. Chantez les louanges du Seigneur, parce qu'il est magnifique en ses œuvres* ». — Le Médrasch-Rabba, section *Beschallahh*, parascha 23, dit également : « *Et moi je chanterai votre puissance, ô mon Dieu.* Ceci aura lieu dans les jours du Messie, car il est dit : *Voici le Dieu mon Sauveur, je prends confiance et ne crains rien.* »

Ces chants de reconnaissance s'adresseront à deux Personnes divines, à Emmanuel et à Celui qui aura donné Emmanuel [1]. Car, comme le porte le texte hébreu, c'est par deux fois de suite que le nom divin se trouve répété : une première fois sous la forme abrégée de *Jâh*, une seconde fois sous la forme pleine de *Jéhova* :

Jâh, Jéhova est l'objet de mes chants.
וְזִמְרָת יָהּ יְהוָה

Plusieurs versions du texte hébreu, les Septante, la Vulgate, le Syriaque, n'exprimant le nom de Jéhova qu'une fois, nombre d'exégètes n'ont regardé le second nom divin (יְהוָה) que comme une glose, introduite pour expliquer le premier nom (יָהּ), qui est, sous une forme abrégée, le même nom du Seigneur. Mais, ainsi que le fait observer Rosenmüller, une telle opinion ne saurait être admise [2], la même formule du nom de Jéhova répété deux fois de suite se retrouvant dans Isaïe, au chapitre XXVI, 4 [3].

Que signifie donc cette répétition voulue du nom de Dieu, fidèlement inscrite par le prophète?

1. « *Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis.* » (*Isa.*, IX, 6.)

2. « Cui sententiæ tamen potissimum hoc obstat, quod et hoc loco, et infra XXVI, 4. יְהוָה additur. » (Rosenmul., *in Isa.*, XII, 4.)

3. « בִּטְחוּ בַיהוָה עֲדֵי־עַד כִּי בְיָהּ יְהוָה צוּר עוֹלָמִים, *Confiez-vous en Jéhova, en toute éternité, car en Jâh, Jéhova, est la protection éternelle.* » (*Isa.*, XXVI, 4.)

Nous donnons une pleine adhésion à l'interprétation suivante de Forerius, dans son commentaire sur Isaïe : « Sunt pii viri et docti ex nostris qui *Ja* Filio Dei cum assumpta humanitate tribuendum putent, quod hoc loco maxime amplector, q. d., *se canere Ja, Jehova* id est, *Deum de Deo*, seu Dei Filium, qui nos redemit, *et datus est nobis a Deo in salutem, justitiam et sanctificationem.* » — Traduction : « Il y a, parmi les nôtres, des hommes pieux et savants qui estiment que *Ja* se rapporte au Fils de Dieu fait homme, explication que j'admets de tout cœur, en sorte que « on chantera *Ja, Jéhova*, c'est-à-dire *Dieu de Dieu* ou le Fils de Dieu qui nous a rachetés, *et nous a été donné de Dieu pour être notre salut, notre justice et notre sanctification* [1]. » Cette interprétation est d'autant plus légitime, que les mots hébreux יָהּ יְהוָֹה, Jâh Jéhova, peuvent, d'après le génie de la langue, se traduire de la sorte : *Deus Dei* ou *Dieu de Dieu*. Cette remarque de Corneille Lapierre dénote un véritable hébraïsant [2].

Mais pourquoi, sous la plume du prophète, cette forme abrégée Jâ, cette forme réduite du nom du Seigneur et relative à Emmanuel? N'est-il pas permis de penser que si Isaïe a abrégé le nom de Jéhova, c'est qu'il a voulu exprimer d'une manière sensible par l'écriture les abaissements du Verbe de Dieu, qui devait s'abréger et s'anéantir lui-même par l'Incarnation [3]? Saint Paul dira plus tard en une phrase ce qu'Isaïe a e . le talent de rendre en un seul mot de deux consonnes (יָהּ) : « *Le Christ Jésus s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'esclave, devenu semblable aux hommes* [4]. »

1. Forerius, *in Isa.*, XII, 2.

2. « Quod verti potest : *Deus Dei*, vel *Deus de Deo.* » (Corn. a Lap., *in Isa.*, XII, 2.)

3. « *Ja* est abbreviatum *Jehova* ; hic est Jesus, qui per incarnationem semetipsum et exinanivit et abbreviavit. « (Corn. a Lap., *in Isa.*, XII, 12.)

4. « *Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus.* » (*Philip.*, II, 7.) « Semetipsum exinanivit, quia non in ea dignitate apparuit hominibus, in qua est apud Patrem. « (S. Aug., *De Gen. contr. Manich.*, lib. II, cap. XXIV.) On pourrait appliquer, selon un sens accomodatice, au nom de Jéhova ainsi abrégé par Isaïe ce texte de saint Paul : « *Verbum breviatum faciet Dominus super terram.* » (*Rom.*, IX, 28.)

III

Le verset qui suit et qui termine la première strophe continue cette douce idée du salut procuré par les abaissements du Messie :

Vous puiserez des eaux avec joie
Aux fontaines du salut.

Que veut dire le prophète en invitant les rachetés à puiser de l'eau avec joie dans les fontaines du salut ? Quelles sont ces fontaines ? Et pourquoi dans un cantique qui est la conclusion de plusieurs chapitres, où de très grands événements, qui intéressaient la Maison de David, le peuple juif et toutes les nations, ont été prédits, Isaïe ne marque-t-il rien de particulier que ces fontaines ? Qui ne voit que ce langage est figuré, et ne peut signifier que les biens spirituels que le Messie aura procurés ?

Jésus-Christ a découvert le sens mystérieux et sublime de ces paroles, en invitant les Juifs et toute l'humanité à désaltérer leur soif dans les eaux pures dont il est la source : « *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. Si quelqu'un croit en moi, il sortira des fleuves d'eau vive de son cœur, comme dit l'Écriture.* » Il prononça ces paroles à haute voix, en les adressant à tout le peuple, au jour le plus solennel de la fête des Tabernacles : « *Le dernier jour de la fête, qui est le plus solennel, Jésus se tenant debout disait à haute voix : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive* [1]. » Et par ces circonstances, qui méritent une attention particulière, il a appris quelles étaient les fontaines du salut,

1. *Jean*, VII, 37-38. — « Hujus salutis fontem se declaravit Messias, præsertim in festo tabernaculorum, quando in memoriam aquæ in deserto subministrata aqua ex Siloe fonte hausta ad altare effundebatur et hic Isaiæ versus solemniter cantabatur. » (Knabenbauer, *in Isa.*, XII, 3.)

dont Isaïe avait parlé : car il est le seul qui l'ait fait; et c'est visiblement à ce verset du cantique que nous expliquons, que Jésus-Christ a voulu qu'on se rendît attentif.

On en est encore plus persuadé si on se souvient que la fontaine de Siloé, ou de l'*Envoyé*, était, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment, la figure du Messie, par son nom, par son origine et par les merveilles qui lui étaient particulières. Aussi lorsque le Temple subsistait, les Juifs, au dernier jour de la fête des Tabernacles, allaient-ils puiser de l'eau dans cette fontaine merveilleuse, et venaient-ils avec de grands cris de joie, et en chantant ce cantique même d'Isaïe, répandre cette eau au pied de l'autel, après l'avoir mêlée d'un vin très pur, symbole du sang. Ce fut au milieu de cette cérémonie que Jésus-Christ éleva sa voix, pour inviter tout le peuple à venir désaltérer sa soif dans les eaux dont il est la source. Et par cette invitation, il montra de qui les eaux de Siloé étaient la figure; quelle union il y avait entre ces eaux salutaires et le sang du Sauveur; quelles étaient les fontaines où Isaïe exhortait à puiser. Les fontaines du salut sont donc les plaies sacrées dont Isaïe a parlé dans un autre endroit, en disant, du Messie, que *nous serions guéris* [1] *par ses meurtrissures*, et que David a déterminées, en annonçant qu'on *percerait ses mains et ses pieds* [2]. C'est de ces fontaines qu'ont découlé et que découlent toujours *les eaux* qui apportent *la joie*, ces eaux qui sont le sang du Sauveur et, par lui, les sacrements, la purification des âmes, les grâces, les vertus, le salut éternel [3].

Tous ces biens spirituels, l'ancienne Synagogue ne pouvait les découvrir et les préciser, mais elle n'a pas laissé que de les soupçonner... Il y a dans le Talmud de Jérusalem (traité

1. *Isa.*, LIII, 5.
2. *Ps.* XXI, 17; hébreu, XXII.
3. « De ejus fontibus aquas prædicat hauriendas, nequaquam de aquis fluminis Ægypti, sed de fontibus *Jesu*, hoc enim Hebræorum lingua *Salvator* exprimitur. » (Hieronym., *in Isa.*, XII, 3.)

Succa, fol. 55 recto) un passage précieux. Le voici : « Rabbi Josué-bên-Lévi a dit : Pourquoi cette réjouissance de la fête des Tabernacles est-elle appelée *réjouissance du puisage*, שואבה? parce que l'on y *puisait l'Esprit-Saint* ; ainsi qu'il est écrit : *Et vous puiserez de l'eau aux sources du salut* (Isaïe, XII). Rabbi Yona dit : Jonas, fils d'Amathi, se trouvant dans une compagnie qui se rendait à Jérusalem à l'occasion de la fête des Tabernacles, entra dans le lieu du Temple où se célébraient les réjouissances du puisage de l'eau, aussitôt il fut inspiré du Saint-Esprit. »

Le Zohar (sur la Genèse, colonne 70) est encore plus remarquable : « *Et vous puiserez de l'eau aux sources du salut* : Ce sont les *sources* de la grâce. Et les justes, et les hommes pieux se réjouissaient dans cette solennité, parce qu'elle était une *figure* de la faveur que le Très-Saint, béni soit-il, accordera, *lorsqu'il ôtera de la terre l'impureté du serpent*. C'est alors que descendront ces *eaux pures* de la vie qu'ils boiront. »

IV

En chantant cette première strophe du cantique, les rachetés célèbreront le salut accompli par Emmanuel. Par la seconde strophe, qui renferme sept vers (v. 4-6), ils témoigneront de leur reconnaissance, en invitant le monde entier à reconnaître ce salut, à l'accepter et à le publier avec eux :

Louez Jéhova, invoquez son nom,
Publiez ses œuvres merveilleuses parmi les peuples ;
Rappelez la grandeur de son nom !
Chantez Jéhova, parce qu'il a fait des choses magnifiques ;
Qu'elles soient connues par toute la terre !

C'est ainsi que les rachetés entraîneront les peuples vers Emmanuel, auteur du salut. Ils ne trouveront eux-mêmes

quelque rafraîchissement et quelque repos, que dans l'activité de leur zèle, et dans le soin d'instruire toutes les nations des miséricordes du Seigneur : Ils publieront le mystère caché dans les desseins de Dieu avant tous les siècles, dont aucun homme n'avait pu se former l'idée, que l'œil n'avait jamais vu, que l'oreille n'avait jamais entendu, mais que la bonté et la sagesse de Dieu avaient préparé à ceux qui l'aiment. Ils surmonteront la crainte des hommes par le respect dû à sa Majesté, et par la reconnaissance due à son amour. Ils ne trouveront rien de grand que Lui, rien d'admirable que sa miséricorde [1] !

V

Et le cantique se termine par ces mots :

Pousse des cris de joie et d'allégresse, habitante de Sion.
Car il est grand au milieu de toi le Saint d'Israël !

Finale importante au point de vue dogmatique, riche d'une promesse inestimable, cri de pur amour vers Emmanuel !

Au point de vue dogmatique, c'est la divinité du Messie-Emmanuel, déjà plusieurs fois énoncée dans les divers oracles émis par le prophète, qui se trouve ici de nouveau et solennellement proclamée. La dénomination de *Saint d'Israël* ne s'applique qu'à Dieu ; et ce Dieu se rendra présent *au milieu de Sion* par l'humanité qu'il aura revêtue. Ce beau verset n'est donc que l'explication, que le développement du doux nom d'Emmanuel, qui signifie *Dieu avec nous*. En tête de la première prophétie messianique faite par Isaïe à Achaz, c'est ce nom d'Emmanuel qui avait été prononcé ; il reparaît de

1. « Hæc præcipiuntur ab Apostolis et reliquiis Israël his qui de gentibus crediderunt : ut soli confiteantur Domino, et, idolis derelictis, invocent nomen ejus : et cuncta ejus opera praedicent infidelibus ; ut sciant, quoniam solus excelsus est : cui cantandum sit quod magnifice fecerit, et in omni orbe illius misericordia praedicetur. » (Hieronym., *in Isa.*, XII, 5.)

nouveau, mais expliqué et développé, sous la plume du prophète, au moment où il va la déposer.

L'ancienne Synagogue avait compris que c'était bien la venue et l'habitation de Dieu lui-même qui étaient annoncées, et qui produiraient cette explosion de joie et d'allégresse. On lit dans le Zohar, (3e partie, fol. 83, col. 329) : « Que veulent dire ces mots : *Car le grand est au milieu de toi, ô Sion?* C'est Dieu saint, béni soit-il ! Il vient au milieu de Sion pour la relever de la poussière. »

Aben-Ezra dit aussi, à l'occasion de ce verset : « Il est juste, ô fille de Sion, que tu élèves la voix pour chanter ; car la Divinité est au milieu de toi. »

Et rabbi Is. Abarbanel : « A la venue du Messie ce n'est pas Sion seule qui se réjouira, à l'exception des autres villes ; mais le prophète nomme particulièrement Sion, parce que la Divinité elle-même y habitera, conformément à ce que dit le prophète : *Car le grand, le Saint d'Israël est au milieu de toi.* »

Importante au point de vue dogmatique, cette finale du cantique est, de plus, riche d'une promesse qui garantit la sécurité, la perpétuité de l'œuvre d'Emmanuel, de l'Église, désignée sous le nom de Sion [1]. Elle s'estimera infiniment heureuse, l'Église, d'être le temple de Dieu, d'être son trône et son sanctuaire. Sa joie sera fondée sur sa présence. Mais cette présence sera aussi la cause de sa confiance, Emmanuel étant la puissance même et la souveraine grandeur. Par lui, l'Église sera invincible, parce qu'elle sera toujours protégée. Elle ne sera jamais séparée de son divin Époux, parce qu'il lui a promis de ne faire jamais de divorce avec elle. Elle lui sera unie par une foi que toutes les puissances attaqueront inutilement. Le « *Pousse des cris d'allégresse, parce qu'il est grand au milieu de toi le Saint d'Israël* » est un acheminement à cette promesse formelle de Jésus-Christ : « *Voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles* [2]. »

1. « Melius est, ut *Sion*, id est, *speculam* in sublimibus collocatam, interpretemur Ecclesiam. » (S. Jérôme, *in Isa.*, XII, 6.)
2. *S. Matth.*, XXVIII, 20.

Aussi, dans l'extase de ce qu'il connaît d'Emmanuel, le prophète, en finissant, ne voit-il plus que Lui. Du salut, plusieurs fois célébré dans la première strophe de son cantique, il n'est plus question dans la seconde. C'est Emmanuel seul que, dans un acte d'amour pur, il presse tous les rachetés de contempler, d'aimer, de célébrer :

Pousse des cris de joie et d'allégresse, habitante de Sion,
Car il est grand au milieu de toi le Saint d'Israël!

C'est d'avance l'action de grâces de tous les rachetés, de tous ceux qu'Emmanuel aura sauvés :

De la Maison de David, sauvée de toutes les conjurations;
De l'Église constituée avec les nations sauvées de l'erreur;
Des restes d'Israël sauvés dans l'avenir.

Combien tous devront se réjouir d'avoir un tel Dieu et d'en proclamer les grandeurs. Il est grand notre Emmanuel, grand dans ses promesses et grand dans leur accomplissement; grand dans ses grâces et grand dans ses jugements; grand dans tous les actes de salut qu'il accomplit à la prière et par les mains de l'*Almâh*, la *Vierge Immaculée !...*

VI

Dans son ouvrage intitulé : *Génie de la Poésie hébraïque*, Herder, poète et théologien protestant[1], n'a pu s'empêcher, vers la fin de sa vie, de rendre à Jésus-Christ ce tardif mais touchant hommage :

« Fils de la Vierge! palmier sacré! je veux me reposer sous ton ombre! Le bruissement de tes rameaux rafraîchit

1. Né à Mohrungen, en Allemagne, en 1744, mort en 1803. Il fut l'ami de Gœthe, et exerça une influence considérable par ses écrits relatifs à la Bible.

celui que la fatigue accable ; il donne au faible des forces célestes ! Le fruit de tes lèvres est la vie éternelle ! »

Perfectionnant ces sentiments par un souffle catholique (puisse ce souffle s'étendre à tous ceux que le schisme ou l'hérésie ont séparés de la véritable Église, à ceux aussi qu'une exégèse en retard retient loin du Messie venu !), perfectionnant donc les sentiments d'Herder, nous dirons à notre tour :

Fils de la Vierge ! palmier sacré ! c'est à vos pieds que, déposant notre plume, nous voulons nous reposer sous votre ombre ! Si cette étude a présenté des difficultés, elle n'a pas été sans consolations, puisque c'est en souvenir de Pie IX, retrouvé dans Pie X, et pour célébrer Votre Mère, la Vierge Immaculée, qu'elle a été entreprise et poursuivie. Oui, le fruit de vos lèvres, ô Emmanuel, c'est la vie éternelle. Daignez donc, à la prière de cette Mère Immaculée, ne pas le refuser, un jour, à votre imparfait serviteur, ni à son frère bien-aimé.

Accordez aussi ce fruit de vos lèvres à tous ceux auxquels nous devons de la reconnaissance,

A tous ceux auxquels il nous a été donné d'enseigner les vérités de la Foi,

A tous ceux qui nous ont honorés de leur amitié durant la vie,

A tous ceux qui auront pris la peine de parcourir cet ouvrage,

A tous ceux, enfin, qui auront contribué à réaliser ici-bas ces deux phases annoncées du règne d'Emmanuel :

.....La racine de Jessé
Recevra les hommages des nations....
Le Seigneur étendra une seconde fois sa main,
Pour racheter le reste de son peuple.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Dédicace v

Préface vii

Préliminaires — Ce qu'il faut entendre par livre de l'Emmanuel. La division de ce livre basée sur une triple conjuration contre la Maison de David 1-9

PREMIÈRE SECTION

CONJURATION DES ROIS DE SAMARIE ET DE SYRIE POUR REMPLACER LA FAMILLE ROYALE DE DAVID PAR UN SYRIEN, LE FILS DE TABÉEL.

EMMANUEL, LE FILS DE LA VIERGE, ANNONCÉ EN OPPOSITION AVEC LE FILS DE TABÉEL.

Chapitre premier. — Milieu historique où va se produire l'intervention divine 13-21

Chapitre II. — Le texte prophétique d'Isaïe. Sa division 22-25

Chapitre III. — Dénonciation de la conjuration et annonce de son châtiment : le peuple d'Israël sera détruit 26-38

Chapitre IV. — Événements précurseurs de l'oracle messianique. Le prodige ou signe donné par Dieu 39-46

Chapitre V. — Les divers aspects du prodige. — Premier aspect : la Vierge-Mère 47-54

Chapitre VI. — Deuxième aspect du prodige : L'Emmanuel ou l'Homme-Dieu 55-71

Chapitre VII. — Troisième aspect du prodige : la Vierge Mère de Dieu 72-75

Chapitre VIII. — Qui sera la Vierge? 76-119

Chapitre IX. — Qui sera l'Emmanuel ou l'Homme-Dieu? 120-169

Chapitre X. — La genèse du Messie complétée par cet oracle d'Isaïe 170-174

Chapitre XI. — La conservation de la Maison de David assurée 175-183

Chapitre XII. — Emmanuel érigé, à la fin de l'oracle, en signe de la dévastation prochaine des royaumes de Syrie et d'Israël 184-198
Chapitre XIII. — Emmanuel, le fils de la Vierge, en face du fils de Tabéel..... 199-202
Chapitre XIV. — Prophétie contre Achaz et la Maison de David : Fléaux qui châtieront leur incrédulité 203-214
Chapitre XV. — Les prodiges de l'oracle messianique éclaircis et garantis par une prophétie d'action..... 215-231
Résumé..... 232

DEUXIÈME SECTION

CONJURATION D'UNE PARTIE DES SUJETS D'ACHAZ DE CONNIVENCE AVEC LES VISÉES DES ROIS DE SYRIE ET DE SAMARIE.

LE MINISTÈRE ET LES TITRES D'EMMANUEL ANNONCÉS EN OPPOSITION AVEC LES PRÉFÉRENCES DES SUJETS COUPABLES.

Chapitre premier. — Le milieu historique. — Le texte d'Isaïe. — Sa division..... 235-239
Chapitre II. — Dénonciation de la conjuration. — Sa culpabilité 240-248
Chapitre III. — Pourquoi la Maison de David a été comparée au cours tranquille des eaux de Siloé..... 249-270
Chapitre IV. — Annonce du châtiment : Le rejet de Siloé puni par le débordement du grand Fleuve 271-276
Chapitre V. — Le prophète entraîné à la vision d'une autre conjuration plus vaste et plus coupable : celle de tout le peuple juif contre le Messie..... 277-290
Chapitre VI. — Ce que sera le châtiment de cette conjuration à venir..... 291-304
Chapitre VII. — Oracle messianique relatif à Emmanuel, opposé à la conjuration 305-307
Chapitre VIII. — Le ministère libérateur d'Emmanuel..... 308-319
Chapitre IX. — La personne et les titres d'Emmanuel..... 320-338
Chapitre X. — Le trône de David occupé et affermi par Emmanuel..... 339-350
Résumé..... 351-353

TROISIÈME SECTION

CONJURATION DE SENNACHÉRIB, ROI D'ASSYRIE ET INSTRUMENT DE DIEU, MAIS QUI PROJETTERA, A SON TOUR, LA DESTRUCTION DE LA MAISON DE DAVID, LA RUINE DE JÉRUSALEM ET DU ROYAUME DE JUDA.

LE RÈGNE PACIFIQUE ET UNIVERSEL D'EMMANUEL ANNONCÉ ET DÉCRIT EN OPPOSITION AVEC CES PROJETS IMPIES ET SANGUINAIRES.

CHAPITRE PREMIER — Le milieu historique. — Le texte d'Isaïe. Sa division. — Date de ces prophéties 357-368
CHAPITRE II. — Mission de destruction confiée à l'Assyrie par le Seigneur contre le royaume d'Israël : elle sera exactement accomplie par Salmanasar IV 369-399
CHAPITRE III. — Mission de simple châtiment contre le royaume de Juda, confiée encore à l'Assyrie..... 400-404
CHAPITRE IV. — Dénonciation de la conjuration : Le roi d'Assyrie, Sennachérib, projettera la destruction de la Maison de David et du royaume de Juda..... 405-420
CHAPITRE V — Annonce du châtiment : l'armée de Sennachérib sera détruite..... 421-441
CHAPITRE VI. — L'oracle messianique : cinq annonces en opposition avec la conjuration de Sennachérib 442-445
CHAPITRE VII. — Tandis que l'arbre d'Assur sera renversé, un rejeton sortira du tronc dépouillé de Jessé..... 446-454
CHAPITRE VIII. — Ce rejeton sera le Messie-Emmanuel 455-464
CHAPITRE IX. — Radieux portrait d'Emmanuel en contraste avec la personne de Sennachérib..... 465-476
CHAPITRE X. — Le règne pacifique d'Emmanuel opposé au règne oppresseur de Sennachérib..... 477-499
CHAPITRE XI. — Deux grandes phases dans le règne universel d'Emmanuel : 1re phase : Conversion de la Gentilité..... 500-508
CHAPITRE XII. — 2e phase : Retour du peuple juif. Toute la terre soumise à Emmanuel..... 509-545
RÉSUMÉ..... 546
ÉPILOGUE. — Le cantique d'actions de grâces..... 547-558

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ERRATA

PAGE	LIGNE	AU LIEU DE	LISEZ
77	12	petitn ombre	petit nombre.
80	35	sina	sine.
82	9	elle	il.
83 (note 3)	6	vallus	vellus.
111	23	saus	sous.
146	11	le relève	le révèle.
178 (note 1)	3	stirpom	stirpem.
453 (note 4)	10	Isaïa	Isaïas.
510	30	pour laquelle	par laquelle.

150.9 F1

A LA MÊME LIBRAIRIE

Encyclique de S. S. Pie X sur le cinquantenaire de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception. (Ad diem illum lætissimum.) Traduction française officielle. In-8..... » 25

Ch. Rohault de Fleury. — *La Sainte Vierge. Études archéologiques et iconographiques.* 2 vol. in-4, avec gravures..... 100 fr.

Auguste Nicolas. — *La Vierge Marie et le plan divin.* 4 volumes in-12..... 16 fr.

M. Aladel. — *La médaille miraculeuse. Origine, histoire, diffusion.* 10e édition. In-12, avec gravures..... 3 fr. 50

Ribet. — *Mois de Marie. La doctrine catholique sur la Sainte Vierge.* In-16 raisin..... 2 fr. 50

Mézange de Saint-André. — *Mois de Marie à l'usage des femmes chrétiennes.* In-16 carré..... 2 fr.

De Lapparent. — *Entretiens pratiques pour les Mois de Marie et du Rosaire.* In-16..... 1 fr. 50

Courval. — *Mois de Marie de Notre-Dame de Séez.* In-18..... 1 fr. 50

R. P. Constant. — *Mois de Marie du clergé.* In-32 raisin..... 1 fr. 50

Encyclique de N. S.-P. le Pape Léon XIII sur le Rosaire de Marie (Jucunda semper). Texte latin et traduction française en regard. Format in-8..... » 20

La même, format in-4..... » 25

Chants à Marie, du P. Lambillotte. Trois parties. Chacune.... 6 fr.

Le même ouvrage. Paroles seules. Chaque partie..... » 50

Soixante-quatorze litanies. In-18..... 1 fr. 50

Manuel des enfants de Marie (*Religieuses du Saint-Enfant Jésus, dites de Saint-Maur*). In-32 jésus encadré, papier indien..... 5 fr.

Aux enfants de Marie. In-32..... 1 fr. 25

Petit Office de la Sainte Vierge, suivi de l'Office de l'Immaculée-Conception..... » 30

Offices de la Sainte Vierge, rits romain, dominicain.
Formats et caractères différents.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS